



The Library

of the



University of Wisconsin



**CORRESPONDANCE**

**DE**

**NAPOLÉON I<sup>ER</sup>**

L'éditeur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. Il poursuivra, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ses droits.



# CORRESPONDANCE

DE

# NAPOLÉON I<sup>ER</sup>

PUBLIÉE

PAR ORDRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

TOME ONZIÈME.



PARIS

HENRI PLON,

ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'EMPEREUR,  
RUE GARANCIÈRE, 8

J. DUMAINE,

LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,  
RUE DAUPHINE, 30.

MDCCCLXIII.

L'éditeur se réserve le droit de traduction en toutes langues.



4 1 299  
CORRESPONDANCE

DE

11  
NAPOLÉON PREMIER.

---

8961. — A M. CAMBACÉRÈS.

Gènes, 12 messidor an XIII (1<sup>er</sup> juillet 1805).

Mon Cousin, j'apprends avec plaisir que votre santé s'améliore. M. l'architrésorier se porte ici fort bien. Il est très-propre au gouvernement de ce pays-ci; il a les talents nécessaires pour gouverner toute sorte de pays, mais il a de plus les formes et la réserve qui conviennent à Gènes.

NAPOLÉON.

Je vous envoie l'allocution du Saint-Père sur son voyage en France, que je désire que vous fassiez mettre dans *le Moniteur*.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

8962. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Gènes, 12 messidor an XIII (1<sup>er</sup> juillet 1805).

Monsieur Decrès, je suis arrivé à Gènes; j'ai déjà parcouru le port. Les travaux qu'on fait aux darses m'ont paru être d'une réussite douteuse; beaucoup d'autres projets sont présentés, entre autres celui d'établir le port militaire au port franc, et celui de l'établir derrière le môle, près la lanterne. L'ingénieur qu'on a envoyé ne me paraît pas assez supérieur en talents et en expérience pour décider une question de cette importance. Peut-être serait-il nécessaire que celui de Cherbourg vint passer une quinzaine de jours ici. Je n'ai trouvé que M. Forfait d'arrivé; les autres commissaires ne le sont pas encore.

Je vous renvoie les lettres de la Guadeloupe; vous pourrez faire mettre dans *le Moniteur* les lettres de l'amiral Cochrane pour faire voir la mauvaise foi des Anglais.

Les nouvelles que je reçois de Madrid, du 29 prairial, assurent qu'il y avait devant Cadix 10 vaisseaux anglais et 6 frégates. Il sera nécessaire d'expédier un second courrier à M. Le Roy, car il faut qu'il me tienne très au fait. Faites mettre dans *le Moniteur* la nouvelle du petit événement de Muros et de l'arrivée du brick à Santander; vous direz qu'il n'a apporté aucune nouvelle des escadres combinées, et vous ferez rédiger l'article de manière à faire penser qu'elles sont loin des mers d'où il vient.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

8963. — A M. REGNIER.

Gènes, 14 messidor an XIII (3 juillet 1805).

Je désirerais avoir un projet de décret, pour mettre un terme aux abus des marchés à prime, surtout de la part des agents de change.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

8964. — AU PRINCE EUGÈNE.

Gènes, 3 juillet 1805.

Mon Cousin, je vous autorise à faire payer les 100 louis qui ont été dépensés en France<sup>1</sup> pour mon couronnement. Il n'y a aucun doute que les grands officiers de la couronne aient droit au traitement de consultants; ainsi les grands officiers ont :

- 1° Les commanderies, dont j'ai ordonné par un décret que le revenu serait payé par l'économat;
- 2° Le traitement du palais;
- 3° Le traitement des consultants.

Les officiers doivent toujours être à la parade en grand uniforme; je ne puis regarder cela comme une dépense bien chère. Je vous envoie le décret signé par M. Martinengo. Je vous envoie la lettre de M. Melzi; vous verrez qu'il y a eu du tripotage. Dans le fait il était difficile de penser que Melzi, qui a de l'esprit et de la tenue, pût se comporter si mal. C'est une raison de plus qui prouve combien il faut être en garde dans ce pays-là.

Les dragons ne peuvent pas prendre le nom de Joséphine; il est plus convenable qu'ils portent le nom de dragons de la Reine; je vous envoie le décret. Il y aurait du ridicule à faire porter à des militaires des noms de femmes.

Je vous envoie le projet de décret sur l'uniforme; j'approuve que

<sup>1</sup> Dépense faite par la division italienne.

l'habit soit blanc, mais il faut conserver dans les collets et revers les trois couleurs nationales.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

8965. — A M. PARADISI,

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS DANS LE ROYAUME D'ITALIE.

Gènes, 3 juillet 1805.

Je ne puis que persister dans mon opinion. Je vous ai chargé du travail le plus important. C'est votre faute s'il ne marche pas bien. Levez toutes les difficultés et réussissez, car, quand on veut fortement, constamment, on réussit toujours. Je connais vos talents, votre zèle et votre attachement à ma personne. Je ne doute donc pas que votre direction ne s'organise promptement, et qu'elle ne marche comme il convient.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

8966. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Gènes, 14 messidor an XIII (3 juillet 1805).

Je ne vois pas d'inconvénient à donner à l'escadre de Rochefort un peu plus de latitude. Il paraît que les Anglais ont vraiment 9 ou 10 vaisseaux devant la Méditerranée, puisqu'il y en avait 7 devant Cadix. Est-ce Nelson ou une autre escadre, c'est ce qu'on ne sait pas bien. Tout porte à croire cependant que Nelson est parti.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

8967. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Gènes, 15 messidor an XIII (4 juillet 1805).

Vous devez fixer votre attention sur Toulon. Tous les rapports que je reçois sont que les officiers toulonnais qui ont fui en Angleterre servent plus ou moins le gouvernement anglais. Cependant plusieurs de ces officiers ont été admis à mon service; ce qui a été fait contre ma volonté, car il n'est jamais entré dans mes projets d'employer des hommes qui ont livré nos ports aux Anglais.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 8968. — AU PRINCE EUGÈNE.

Gênes, 4 juillet 1805.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint un décret qui nomme M. Guastavillani membre du Conseil législatif; il y aura un membre de plus, mais c'est un galant homme, qui a été oublié par erreur, et auquel mon intention n'est pas que cela fasse tort. Il sera payé sur la liste civile jusqu'à ce qu'il y ait une place vacante.

Je serai à Turin dimanche; j'y resterai toute la journée, et j'en partirai lundi à huit heures du matin. Je désire que MM. Paradisi et Moscati s'y rendent aussi.

Vous pourrez nommer à toutes les places d'officiers et commandants de la garde nationale.

Je désirerais attacher Monti à ma personne, comme lecteur ou secrétaire des commandements.

Je vous envoie une notice sur les eaux du Reno et du Pò, qui est bonne à mettre dans les journaux; faites-y mettre aussi des extraits du rapport sur la lettre des eaux que je joins ici.

Il me serait difficile d'entrer dans tous les détails des observations sur la loi du budget; faites droit à toutes. Celles sur l'enregistrement sont naturelles; les peuples sont toujours effrayés d'un nouvel impôt; mon intention est de le doubler et de le porter à 4 millions; mais je diminuerai l'impôt foncier de 5 deniers: il est aujourd'hui beaucoup trop fort, et je ne ferai point cette diminution au marc la livre, mais je la ferai porter sur les départements qui sont trop chargés. Il faut donc que le ministre de l'intérieur s'occupe, d'ici à ce temps, de connaître les départements qui sont le plus ou le moins chargés. Quant à l'observation sur les tarifs, tâchez de leur faire bien comprendre que la loi doit avoir la dignité de ne pas se contredire tous les jours, et elle s'expose à se contredire surtout lorsqu'il est question de l'établissement d'un tarif que l'expérience n'a pas sanctionné; au lieu qu'en laissant au gouvernement la faculté de le fixer, pourvu qu'il ne passe pas un million, elle est à même d'en voir l'effet; et quand on le propose au Corps législatif pour le convertir en loi, le gouvernement a pour lui l'expérience; chaque membre, ainsi éclairé par l'expérience, peut apprécier justement les changements à y faire; et alors, une fois établi par la loi, il ne sera plus susceptible de tant de changements, puisque ce résultat sera déjà le fruit de l'expérience.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.



## 8969. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Gênes, 16 messidor an XIII (5 juillet 1805).

La darse doit être destinée en entier à la marine; placez l'artillerie de terre dans un autre établissement. Vous savez qu'il est impossible qu'elle se trouve mêlée dans le chantier de la marine. Il y a ici un directeur d'artillerie génois, bon officier, qu'on peut laisser quelque temps comme directeur à Gênes.

La situation de l'artillerie en Italie est alarmante; qu'on me propose un rapport sur cet objet, sur ce qu'il faut espérer des ordres donnés, sur la marche du travail, et sur ce que j'ai à espérer pour chaque année. La place de Gênes a une grande quantité de bronze mauvais, une grande quantité de boulets la plupart hors de calibre, et presque point d'affûts. Toutes les places d'Italie sont sans affûts, même l'équipage de campagne. Tous les équipages de siège pour Alexandrie et autres places sont encore sans affûts. Je désirerais que Gassendi me fit trois états qui me fassent connaître d'après les ordres qui ont été donnés : 1<sup>o</sup> la force des équipages de campagne et de siège que j'ai prescrits; 2<sup>o</sup> ce qui existe actuellement; ce qui existait au 1<sup>er</sup> prairial et dans quel endroit; ce qui existerait au 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV, an XV et an XVI, en me faisant connaître la progression des travaux, soit à l'arsenal et fonderie de Turin, soit de Plaisance, soit de Gênes.

Vous me ferez particulièrement un état pour l'armement des places et citadelles de Fenestrelle, Gavi, Alexandrie, Gênes et Savone.

Il ne faut point se dissimuler, Gassendi doit bien le savoir, que c'est une mauvaise artillerie. Ce qui nuit au corps de l'artillerie, c'est lorsque au lieu de boulets de calibre il y a des boulets d'un calibre plus bas; cela ne peut produire aucun bon résultat.

Je désire donc n'avoir en Italie dans toutes mes places que des pièces de calibre français de 24, 18, 12, 6 et 3; des mortiers de 8 pouces, de 12 pouces et de 6 pouces, et que toutes les pièces soient approvisionnées avec des boulets neufs, juste de bon calibre.

J'ai donné le même ordre pour Peschiera, Legnago, Mantoue et la Rocca d'Anfo. On se servira ici de la fonderie de Pavie. Pour la 27<sup>e</sup> division militaire, vous ferez mettre en activité celle de Gênes, comme vous avez fait de celle de Turin.

Les 5,000 armes destinées pour Gavi sont arrivées par une gabare; faites de Gavi ce que j'ai décidé. Mon intention est qu'il y ait

une salle de 20,000 armes à Gênes; il est commode de les faire passer par Toulon; on évite ainsi les montagnes.

Quant aux fortifications de Gênes, j'en ai été très-satisfait. Je désire qu'on ajoute deux petits forts ou redoutes maçonnées sur les points intermédiaires au Diamant et à l'Éperon, et qu'on me présente un projet pour mettre le fort Richelieu en état de se défendre contre une batterie de gros canons. Je désire que vous fassiez faire un mémoire par l'officier du génie de Gênes, pour savoir combien il faut de journées à l'ennemi pour transporter des canons de la mer contre le fort Richelieu, et faire un chemin tant pour les pièces que pour les approvisionnements, et en même temps, combien il faudrait pour porter l'artillerie de Novi au Diamant, en faisant connaître laquelle de ces deux opérations serait la plus facile.

Le fort de l'Éperon se trouve déjà isolé. Il faut que sa défense du côté de Gênes soit mieux systématisée, et que ce fort contienne toujours de gros mortiers, des magasins à poudre, des vivres, de manière que ses 2 ou 300 hommes puissent imposer à toute la population de Gênes.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 8970. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Gênes, 16 messidor an XIII (5 juillet 1805).

J'ai ordonné qu'on évacuât les magasins des darses; l'ensemble formera des magasins superbes pour la marine; ordonnez-en l'organisation. J'ai ordonné que tous les Génois qui s'y trouvent aujourd'hui, ce qui se réduit à peu de chose, soient employés dans l'administration.

J'ai ordonné que tous les canoniers de Gênes se rendissent à Toulon, pour former un 5<sup>e</sup> bataillon. Il peut n'être que de quatre compagnies actuellement. J'ai ordonné que les quatre bataillons de Turin se rendissent à Gênes pour le service de l'arsenal de Gênes. J'imagine que l'officier d'artillerie chargé de monter le parc ne tardera pas à arriver. J'estime qu'il faut commencer par organiser les magasins et les remplir. Je ne crois pas que ce soit une bonne méthode de faire venir de Toulon : cela coûte beaucoup plus cher. Le commerce fournira ici tout ce dont on aura besoin, et tirera tout d'Italie.

J'ai visité les trois frégates; je n'y ai vu aucune caronade, et j'ai trouvé tous les officiers et maîtres pleins de l'idée que, de près, les

caronades ont le même effet que des grosses pièces. *L'Incorruptible*, qui s'est battue contre une corvette armée de trente-deux caronades, a souffert beaucoup. Je ne conçois pas ce qui a empêché le Creuzot d'en faire et de les envoyer à Toulon. La navigation du Havre à Toulon n'est pas interceptée.

Il faut établir à Gènes une manutention de vivres. Les frégates n'ont point de munitions, et *la Pomone* n'en a pas du tout. Si Gènes était bloquée, cela annulerait tout à fait les transports. Poudre, boulets, affûts et tous les autres objets d'artillerie, hormis les pièces, peuvent être faits à Gènes; et tous, sans distinction, peut-être hormis les mâts, doivent être faits à Gènes. Le commerce est tellement actif ici qu'il est possible qu'il vienne des mâts de la mer Noire. J'ai vu le chantier de construction, où *le Génois* peut être considéré comme près d'être lancé d'un moment à l'autre. *Le Scipion* est sur sa quille. Il y a beaucoup de bon et de beau bois. On pourrait mettre deux autres vaisseaux, ce qui ne peut être fait dans aucun port de France. J'ai vu beaucoup de bois venant de Livourne et de l'Albanie. Il faudrait que le vaisseau remplaçant *le Génois* fût de 80, et établir deux cales pour deux nouveaux vaisseaux. Il faut que vous vous occupiez sérieusement de la question des armements des vaisseaux. Un brick comme *le Cyclope* ne résisterait pas à un brick de même force armé de seize caronades de 36. Je désire que vous destiniez un vaisseau et une frégate à faire les essais de la méthode que je vous ai fait connaître. Armez le vaisseau, à la 1<sup>re</sup> batterie, de 36, à la 2<sup>e</sup>, de 36 plus court et devant tirer avec six ou sept livres de poudre; sur le gaillard, du 36, mais avec deux ou trois livres de poudre. Ce vaisseau pourrait donc jeter avec soixante et quatorze pièces des boulets et de la mitraille de 36. On ferait la même chose pour la frégate, en 18 ou en 24. Vous pourrez faire fondre, à Liège, de ces pièces de canon de toutes les espèces. Les Anglais, sans rien dire, pratiquent cette méthode. Voilà dix ans que nous sommes en arrière sur l'amirauté. Si l'on reste en arrière sur cette partie, c'est le cas de changer; cela produirait un grand effet par la suite. Je vois qu'on ne s'en occupe jamais. *Le Borée* sera armé sans caronades. *L'Uranie* ne marche pas, parce que les canons sont espagnols. Il me semble que Toulon aurait bien pu lui donner d'autres pièces de 18.

NAPOLÉON.

## 8971. — A M. JÉRÔME BONAPARTE.

Gênes, 16 messidor an XIII (5 juillet 1805).

Mon Frère, votre division, composée de 3 frégates et de 2 bricks, doit être approvisionnée d'au moins trois mois de vivres et de trois ou quatre mois d'eau. Vos équipages seront complétés en matelots de Gênes. Il sera mis 50 hommes en sus sur chaque frégate, afin de les rendre susceptibles d'un plus haut degré de résistance. Ces 50 hommes seront fournis par l'infanterie. A cet effet, la compagnie du 102<sup>e</sup> que vous avez à bord de *la Pomone* sera portée à 100 hommes. De plus, un maréchal des logis et 15 canonniers de ma Garde tiendront garnison sur *la Pomone* pendant cette sortie. J'ai ordonné que 100 hommes du 20<sup>e</sup> de ligne soient mis à votre disposition, pour augmenter la garnison de *l'Uranie* de 50 hommes et celle de *l'Incorruptible* de 50 hommes. Vous ferez compléter les batteries des gaillards avec de l'artillerie de bronze qui est à Gênes, et vous augmenterez l'artillerie de vos frégates de plusieurs des caronades de 15 qui se trouvent à l'arsenal de Gênes. Vous enverrez un courrier extraordinaire à Toulon, pour demander qu'on vous envoie des canonniers français pour remplacer les Génois qui sont sur votre division. Ils pourraient vous arriver à temps, parce que les vents peuvent apporter du retard à votre départ.

Du moment que votre division sera en état, vous mettrez à la voile. Vous vous présenterez devant Bastia; vous demanderez au général qui y commande 100 bons matelots, ayant au moins six ou sept ans de mer, et vous les répartirez sur votre division.

Vous recueillerez tous les renseignements que vous pourrez avoir sur la situation des Anglais aux îles de la Madeleine.

Après cela, vous naviguerez en côtoyant la Sardaigne, jusqu'aux trois quarts de la côte, de manière à ne point trop approcher de Cagliari. S'il y avait des corvettes, des bricks ou des transports anglais dans la rade de la Madeleine, vous les enlèveriez.

Vous vous rendrez de là devant Alger. Vous ferez remettre la lettre ci-jointe à mon chargé d'affaires, commissaire des relations commerciales, qui se rendra à votre bord. Le but de votre mission est de retirer tous les esclaves génois, italiens et français qui se trouvent dans les bagnes d'Alger. Si, cependant, cela éprouvait plus de difficultés que je ne pense, vous ne resterez pas plus de six jours à Alger, et vous opérerez, selon le temps, votre retour, soit sur Toulon, soit sur Gênes. Vous l'opérerez sur Gênes, si vous ramenez des

esclaves génois, et vous les garderez deux jours après votre arrivée, pour les faire débarquer en pompe.

A Alger, vous ne débarquerez point, ni pour voir mon commissaire, ni pour voir le Dey, que vous enverrez complimenter. Ce ne serait que dans le cas où le Dey viendrait au bord de la mer que vous pourriez vous rendre auprès de lui dans votre canot.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 8972. — AU PRINCE EUGÈNE

Gènes, 5 juillet 1805.

Mon Cousin, votre décret sur l'uniforme me paraît convenable. Je vous ai envoyé la loi sur les finances. Du moment qu'elle aura passé, ajournez le Corps législatif. Je prendrai en considération, dès que j'aurai un peu de temps, les mémoires que vous m'avez envoyés sur la Sesia. Il faut faire en sorte d'arriver à concilier les intérêts des deux rives, sans sacrifier l'une à l'autre.

Du moment que c'est M. Melzi qui a envoyé l'article au journaliste, c'est un homme plus plat que je ne croyais.

Je vais me rendre en grand costume à la métropole de Gènes, pour recevoir les serments des évêques et des principaux du pays, et distribuer quelques décorations de la Légion d'honneur. Je partirai, je crois, cette nuit, pour Turin.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 8973. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varenes, 21 messidor an XIII (10 juillet 1805).

Mon Cousin, je m'arrête ici un moment pour souper; je serai demain jeudi, à dix heures du soir, à Fontainebleau. Faites mettre l'article ci-joint dans *le Moniteur*. Je recevrai vendredi les ministres qui sont à Paris, vers midi. Le conseil d'État et la Ville de Paris, et toutes les personnes qui ont l'habitude de m'être présentées, je les recevrai dimanche, à l'heure de la messe. Je recevrai vendredi le gouverneur de Paris, les grands dignitaires et les princes.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

## 8974. — A M. CRETET.

Fontainebleau, 23 messidor an XIII (12 juillet 1805).

Il est impossible d'être plus mécontent que je ne l'ai été des chemins de Lyon jusqu'à Roanne. J'ai cru me retrouver à l'époque de la désorganisation de la France. Le chemin n'est pas meilleur le reste de la route. On ne peut attribuer cela au défaut d'argent. Mes ordres sont positifs. Les chemins de Paris à Turin doivent toujours être tenus dans le meilleur état possible. Je n'ai trouvé de beaux chemins que pavés. Comment seront donc ces chemins l'hiver?

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 8975. — A M. FOUCHÉ.

Fontainebleau, 23 messidor an XIII (12 juillet 1805).

Le garçon boulanger qui a insulté à la grille des Tuileries une sentinelle mérite une sévère punition : la raison d'ivresse n'est pas une excuse. Il faut le traduire devant les tribunaux. L'excès auquel il s'est porté est le plus grand crime que puisse commettre un citoyen.

Vous ne vous expliquez pas assez sur cette phrase : « La désertion est fréquente en Hanovre. » Écrivez-en à mon ministre à Hambourg, pour savoir de quels corps sont les déserteurs, combien, et de quels départements. Une question comme celle-là m'importe beaucoup et doit fixer mon attention avant tout.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 8976. — A M. D'HAUTERIVE.

Fontainebleau, 24 messidor an XIII (13 juillet 1805).

Monsieur d'Hauterive, vous répondrez à cette lettre de M. Drovetti, que, dans tous les temps, les principes reconnus en Asie relativement aux agents commerciaux sont, qu'ils ne doivent se mêler en rien des affaires des gouvernements; qu'ils sont agents de commerce, et non de politique. L'autorité publique ne les intéresse que sous le rapport du bien et du mal qu'elle peut faire au commerce. Dans quelque main que cette autorité soit placée, ils doivent la regarder comme légitime, quand elle ne nuit ni à leur agence, ni au commerce que cette agence est destinée à protéger. Les commissaires commerciaux n'ont rien de commun avec les agents diplomatiques. Dans les changements qui se préparent ou qui s'opèrent dans

le gouvernement, il faut qu'ils se conduisent avec prudence. Ils ont besoin d'un peu de dextérité pour pressentir les événements; mais il y a deux règles dont ils ne doivent jamais s'écarter : 1<sup>o</sup> ne reconnaître l'autorité que lorsque la victoire a décidé du sort du pays; 2<sup>o</sup> quelles que soient les révolutions, ne jamais quitter leur poste.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

### 8977. — A M. D'HAUTERIVE.

Fontainebleau, 24 messidor an XIII (13 juillet 1805).

Monsieur d'Hauterive, je vous renvoie le reste du portefeuille des relations extérieures. Il s'y trouve plusieurs lettres de protocole dont vous enverrez les réponses à la secrétairerie d'État, pour être présentées à ma signature.

Vous ferez connaître à mon ministre à Hambourg que je désire qu'il veille avec la plus grande activité à ce qu'il ne soit rien toléré dans cette ville de contraire à mes intérêts; que j'ai droit d'attendre qu'on s'y conduise à mon égard comme on se conduit à Berlin, à Vienne même. Vous lui écrirez de vous désigner les trois ou quatre maisons de commerce qui, avec connaissance de cause, secondent les intrigues et l'espionnage des Anglais, et de vous faire connaître quel mal il serait possible de leur faire.

Vous répondrez sur-le-champ au cardinal Fesch, mon ambassadeur à Rome, que je préfère le commandeur Miari, Vénitien, au Napolitain, pour faire opposition aux Napolitains.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 8978. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Fontainebleau, 24 messidor an XIII (13 juillet 1805).

Vous devez avoir reçu un décret qui forme la 28<sup>e</sup> division militaire; j'imagine que vous avez donné tous les ordres à ce relatifs.

L'État de Parme est encore étranger à l'état militaire de l'Empire. Les forteresses, les places, le génie, tout est administré, commandé par des officiers parmesans; il faut faire cesser cet ordre de choses. Mon intention n'est pas cependant de faire tort à aucun de ces anciens militaires, qui tous se sont bien conduits à notre égard pendant la guerre d'Italie. Ordonnez à l'administration des poudres de prendre possession des poudrières de l'État de Parme comme de celles

de Gènes, et de les mettre dans la plus grande activité. Donnez également l'ordre au génie militaire de se mettre en possession des fortifications de Parme, de Plaisance, du château de Bardi et des autres petits forts de cette province.

Faites faire un état de tous les officiers parmesans qui y sont employés; leurs appointements sont très-médiocres; ceux des colonels ne sont, je crois, que de 80 ou 100 francs; vous me transmettez cet état, afin que je prenne une décision. En attendant, ils conserveront la jouissance des appointements attachés à leur grade et à leur emploi.

La citadelle de Gavi a besoin de quelques réparations. Donnez ordre au directeur du génie à Gènes d'y faire faire les réparations nécessaires et d'y employer, cette année, une vingtaine de mille francs; c'est peu de chose, mais, dans la situation où est cette place, avec cette dépense elle peut être mise en état de rendre des services.

Proposez-moi la nomination du commandant de cette place, et ordonnez qu'il demeure dans la citadelle. Cet ordre est général; je ne puis voir des commandants de citadelle demeurer hors de leur citadelle.

Donnez ordre au général Chasseloup de vous présenter des projets pour améliorer les fortifications de Gènes.

Ce qui me paraît le plus pressant dans ce moment-ci à pourvoir est le fort Richelieu et le fort de Quezzi, et de construire deux redoutes maçonnées ou fortins entre le Diamant et l'Éperon. Vous me soumettez ces projets et les devis avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire.

Prescrivez au général Chasseloup de combiner les travaux de manière qu'à chaque cent mille écus que j'aurai dépensés j'obtienne un nouveau degré de force.

NAPOLEÓN.

Il peut se trouver quelques bons ingénieurs dans les officiers du génie parmesan.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

8979. — AU PRINCE EUGÈNE.

Fontainebleau, 13 juillet 1805.

Mon Cousin, je suis arrivé à Fontainebleau quatre-vingt-cinq heures après mon départ de Turin. Cependant j'ai perdu trois heures de plus que je ne l'aurais dû au mont Cenis, et je me suis arrêté



constamment, à cause de l'Impératrice, une ou deux heures pour déjeuner, et une ou deux heures pour dîner; ce qui m'a fait perdre encore huit ou neuf heures. Ajoutez à cela l'énorme pesanteur de mes voitures. Vous pouvez juger par là qu'avec deux bons cabriolets vous pourriez venir à Paris en soixante et douze heures, si je vous y appelais. Ainsi, en quinze jours vous pourriez aller et venir, et rester huit ou dix jours à Paris. La première fois que j'irai en Italie, j'irai sans appareil et incognito. Il est donc à propos que je sois servi à Milan, soit pour le service d'honneur, soit pour le service domestique, par ma Maison italienne. Ce qui m'importe le plus, ce sont les chevaux de selle; faites-en acheter de bons à mesure qu'il s'en présente; et faites-les bien dresser, car rien ne ruine mon écurie de France comme de la faire voyager si loin.

Présentez-moi la nomination des pages; mon intention est de les faire venir à Saint-Cloud. Présentez-moi aussi l'organisation définitive de ma Maison italienne, et des sujets pour les places vacantes, afin de les compléter. Je vais aussi appeler deux dames italiennes pour faire le service d'hiver auprès de l'Impératrice, et un chambellan et un écuyer pour faire le service près de moi. Ils ne seront tenus de se rendre à Paris qu'en vendémiaire ou brumaire.

Je vous envoie un décret pour établir un chemin de Reggio à la Spezia. Je crois avoir donné des ordres pour qu'on confectionnât quelques rations de biscuit et que le château de Vérone fût armé. Veillez à ce que cela soit fait, et voyez avec le directeur général de l'artillerie que le château soit armé et en état de défense, mais sans éclat et sans bruit.

Quand le Corps législatif aura fini ses séances, retirez-vous un mois à Monza, et faites travailler aux appartements du palais de Milan. Je crois vous avoir dit ce que je désirais. C'est qu'on puisse traverser les grands appartements actuels, et qu'on arrive par la même enfilade aux appartements qui donnent sur la place du Dôme. De cette manière, la chambre à coucher qui était destinée à l'Impératrice serait la chambre à coucher du Roi; l'endroit où l'on avait fait ce mauvais boudoir serait le salon du Roi; la pièce qui précède serait la salle du trône, et celle des femmes de chambre serait le premier salon. L'appartement qu'occupait madame la Rochefoucauld serait celui de la Reine, en lui donnant le plus d'extension possible. Les appartements où je me tenais seraient les petits appartements. Il y aurait là la bibliothèque, le cabinet, les archives intérieures, le bureau topographique, une petite chambre à coucher avec une salle de bain et un petit salon, lequel donnerait droit sur ce qui me

servait de cabinet ou salon de travail, c'est-à-dire la dernière pièce des appartements actuels.

En faisant mettre dans les journaux de Milan que je suis venu en quatre-vingts heures de Turin, il faut ajouter que j'ai le projet de venir quelquefois à Milan en trois ou quatre jours, incognito, d'y rester un mois et de m'en retourner de la même manière.

Le prix du fourrage est excessif en Italie. Mon projet est de donner aux corps leurs masses de fourrage; faites-moi connaître si, pour les corps de cavalerie qui sont à Lodi, 20 sous par ration seraient suffisants. Bien entendu que je ferais payer ces masses d'avance, de manière qu'il n'y aurait jamais d'arriéré.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 8980. — NOTE.

Fontainebleau, 25 messidor an XIII (14 juillet 1805).

Il y a une discussion de onze millions; nous aurions tort si l'ambassadeur eût quitté l'Angleterre sur-le-champ, et si le traité eût été conclu lors des hostilités; mais il y a eu trois mois d'hésitation, pendant lesquels les Anglais ont continué à commercer et l'ambassadeur a résidé à Londres. Non-seulement la France n'a tiré aucun avantage pendant ces trois mois (ainsi elle a droit au subside jusqu'au jour de la ratification du traité de guerre), mais l'Empereur réclame, outre les douze millions des trois mois de l'an XIII, trente-deux millions provenant de deux millions par mois pour les dépenses que l'Espagne devait faire dans les ports et colonies au compte de la France. L'Empereur a fait payer ses dépenses au Ferrol et à Cadix. Si l'Espagne réclame pour les avances qu'elle a faites à la Havane, la France réclamera pour celles qu'elle a faites à l'escadre de Brest, et au total il est certain qu'en cavant au plus bas l'Espagne devra vingt-cinq millions. Pour les trente-deux, les stipulations sont claires et certaines avec la France; il faut tôt ou tard les exécuter. L'Empereur consent d'abandonner cette réclamation si on lui donne les douze millions. Le ministre traitera sur ce point avec M. Izquierdo.

NAPOLÉON.

Archives des finances.

#### 8981. — NOTES POUR LE MINISTRE DES FINANCES.

Fontainebleau, 25 messidor an XIII (14 juillet 1805).

Je suis propriétaire de biens nationaux de la valeur de trente-six

millions de francs. Ces biens avaient été destinés à la Légion d'honneur dans les quatre départements réunis. Les estimations ont été faites, il y a deux ans, pour compte de la Légion d'honneur. Il n'y a donc aucune opération préparatoire à faire, et l'on peut commencer dès à présent. L'opinion du pays est que ces biens valent beaucoup mieux que ceux du Sénat. Le receveur de la Roër peut donner des renseignements, et, s'il est à Paris, le ministre du trésor le fera venir pour qu'il s'en explique.

L'on demande qu'une compagnie de capitalistes achète ces biens et verse, le jour même du contrat, des délégations pour les trente-six millions de francs qui en sont la valeur d'estimation. Ces obligations solidaires seraient divisées en coupures de cinquante mille francs, payables à raison de trois millions par mois, au 30 de chaque mois. Chaque rescription porterait son coupon d'intérêt à cinq pour cent l'an, du jour du contrat à son échéance.

Le receveur de la Roër pourrait entrer dans cette compagnie. Lorsqu'on sera convenu avec elle des conditions, et qu'elles seront arrêtées, il y aura un accord fait avec la Banque, à l'effet de lui faire escompter les délégations à raison, 1<sup>o</sup> d'un demi pour cent par mois pour ce qui ne passera pas deux mois d'échéance, selon ses statuts; 2<sup>o</sup> moyennant une commission, en sus du demi pour cent, pour tout ce qui excédera lesdits deux mois. Cette commission consistera dans le coupon de cinq pour cent l'an, et à proportion pour ce qui aura moins que l'année; ainsi, par exemple, si une rescription ou une délégation est à une échéance de douze mois, elle sera escomptée par la Banque à présentation, moyennant six pour cent pour l'année et les cinq pour cent du coupon. Mais cet escompte de onze étant excessif, on ramènera toute l'opération au taux moyen de trois quarts par mois, en donnant une partie des effets à deux mois d'échéance, lesquels ne produisent qu'un demi pour cent par mois.

Des trente-six millions de francs, il en sera destiné dix-huit au service courant, et dix-huit à l'arriéré. Il est déjà certain que d'ici au 1<sup>er</sup> vendémiaire il n'y aura pas possibilité que les ministères fournissent des liquidations pour dix-huit millions. Il faut d'abord que les liquidations absorbent les premiers dix millions.

NAPOLÉON.

Archives des finances.

## 8982. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Fontainebleau, 25 messidor an XIII (14 juillet 1805).

Les batteries de Brest doivent être approvisionnées à cent cin-

quante coups; soixante ne sont pas suffisants. Dans une position comme celle-là il ne faut point ménager les boulets, et, dès le moment que l'ennemi est à la plus grande portée, il faut commencer à tirer.

Les mortiers doivent être approvisionnés à cent coups. Il doit y avoir par chaque trois pièces un affût; à chaque mortier, un crapaud de rechange; à chaque batterie, une chèvre, trois ou quatre ouvriers en bois, un en fer, et une petite forge près de là, pour réparer le mal arrivé. Chaque jour, il faut compléter les munitions usées.

Il faut ajouter qu'il doit y avoir un double approvisionnement en boulets et boulets creux; que j'approuve que les boulets creux ne soient tirés qu'à 34 degrés; et huit livres de poudre à 1,500 toises suffisent. Mais à 2,400 toises il faut tirer des boulets de 36 avec 45 degrés et douze livres de poudre de charge. Avec douze livres de charge, une pièce de 36 sur affût de 45 degrés doit aller à 2,400 toises. Mon ordre est que, du moment que des bâtiments anglais se présentent à cette portée, on fasse tirer les mortiers à plaque à 2,000 toises, et à la fois les pièces de 36 de tous côtés; de manière que l'ennemi venant reconnaître soit entouré de boulets lui paraissant comme des bombes, et qui lui tombent comme du ciel. Les bricks, frégates et vaisseaux n'auront pas fait cette expérience que les vaisseaux cesseront d'approcher; et c'est le but que je veux obtenir, car je ne veux point de combat. Donnez donc votre ordre en conséquence.

Si ensuite l'ennemi s'approchait à 1,500 toises, on tirerait à boulets creux, et les mortiers à la Gomer tireraient aussi, ce qui lui ferait une grêle de boulets et de bombes qui le dégoûterait de sa tentative. S'il s'approchait à 600 toises, mon intention est qu'alors toutes les pièces tirent sur l'angle ordinaire de 6 à 12 degrés, moitié à boulets creux et pleins. Dites au général Sanson que, s'il y a à Brest des mortiers de 8 pouces, il en fasse mettre dix à chaque batterie; je suppose qu'il n'y en a plus de 12 pouces. Ils battront le flanc de la ligne; si des vaisseaux audacieux se présentaient pour tourner la ligne, ces mortiers, qui portent le mobile à 800 toises, se dirigeant avec plus de facilité, feraient plus de dégâts que ceux de 12 pouces; chaque arme a son avantage.

Sous les ordres du général, un lieutenant-colonel et un capitaine en résidence. Si cela ne se trouve pas dans la 17<sup>e</sup> division militaire et à Brest, demandez des renseignements pour envoyer ce qui sera nécessaire. Écrivez qu'en général tout demeure près des batteries,

surtout l'escadre se trouvant en rade. Je désire qu'on amarre une mauvaise carcasse de bâtiment à 2,300 toises de chaque batterie, des batteries de Sarrut et de Varé, et le plus loin possible, perpendiculairement à la ligne d'embossage, et qu'on s'exerce à tirer dessus, sur l'angle de 45 degrés. Expliquez-leur bien que, si les sept mortiers à grande portée et les pièces de 36 sont plus épouvantails que le reste, ce sont les mortiers de 12 pouces portant leur mobile à 1,400 ou à 1,500 toises, les mortiers de 8 pouces à 800 toises, et les 6 pouces à 600 ou 700 toises, qui seront d'un véritable effet et écarteront l'ennemi s'il s'obstinait à faire des efforts plus considérables et à affronter les feux de toute l'escadre. Le mieux de tout est que l'ennemi regarde cette opération comme impossible, et, dès ce moment, lorsqu'un bâtiment se trouvera à portée, qu'on le couvre d'une nuée de feu.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 8983. — AU PRINCE EUGÈNE.

Fontainebleau, 14 juillet 1805.

Mon Cousin, j'ai donné des ordres pour faire confectionner une certaine quantité de biscuit pour l'approvisionnement des places de Legnago, Vérone, Peschiera, Mantoue, la Rocca d'Anfo. Remettez-moi sous les yeux ce que j'ai demandé. J'avais ordonné que ces biscuits se fabriquassent insensiblement; mais je pense, dans les moments actuels, devoir en accélérer la confection, sans cependant y mettre trop de précipitation, ni rien faire paraître d'hostile.

J'ai ordonné l'armement du château de Vérone et de la Rocca d'Anfo. Prenez des mesures telles qu'avant le 1<sup>er</sup> août les pièces soient rendues sur ces deux points. Faites écrire à l'officier qui commande l'artillerie de la Rocca d'Anfo que j'ai ordonné l'armement de ce point; qu'il tire le meilleur parti des pièces qui lui seront envoyées; et qu'il les place en batterie; qu'il ne préjuge point de là qu'il y ait aucune crainte de la guerre, mais que je désire être en règle sur toutes les frontières. Accélérez la confection des poudres. Veillez à ce qu'on fournisse exactement l'argent aux poudrières de Mantoue et de Pavie. Ce qui manque à Legnago, ce sont des affûts. Faites faire l'état de ce qui manque à l'armement des places d'Italie tel que je l'ai arrêté, et de ce qu'on pourra se procurer d'ici à la fin de septembre. Il faut désormais que l'armement des places d'Italie soit fait par l'armement de mon royaume d'Italie; sans quoi il en résulte un double service où il est impossible de rien comprendre.

A mesure que les conscrits arriveront, vous en enverrez 500 pour compléter les régiments qui se trouvent dans l'État de Naples; vous en enverrez 200 à chacun des corps qui sont à Calais, pour les compléter; et vous porterez au grand complet les trois corps qui restent en Italie. Faites-vous remettre, tous les samedis, par le ministre de la guerre, des états de situation en livrets, comme le ministre de la guerre m'en remet ici, de la force de chaque corps, présents et malades, du nombre des officiers, des lieux où les corps se trouvent, de la situation de la conscription; et faites-vous remettre, tous les mois, un état de l'armement et de l'approvisionnement de toutes les places, ainsi que des dépôts de cartouches d'infanterie et des lieux où ils se trouvent.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 8984. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Fontainebleau, 26 messidor an XIII (15 juillet 1805).

Je vous renvoie le mémoire qui a été trouvé chez le général Prevost. Je ne vois pas comment une pareille pièce peut faire tort aux habitants de la Martinique, puisqu'elle est, au contraire, un certificat de civisme donné à ses habitants, même par les espions anglais. Cette pièce est du reste tellement insignifiante que je ne conçois pas comment on a pu la faire entrer dans des considérations militaires. Ce sont des pièces que tous les espions envoient dans tous les pays du monde. Mais je suis frappé qu'il dise qu'il faudrait 6,000 hommes pour attaquer une colonie défendue par 600 hommes, et que, s'il y en avait moins, les milices se défendraient. J'avais mauvaise idée des habitants de la Martinique; cette pièce les réhabilite dans mon esprit. Elle est également plus favorable que défavorable au capitaine général.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

#### 8985. — AU VICE-AMIRAL VILLENEUVE.

Fontainebleau, 27 messidor an XIII (16 juillet 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Villeneuve, votre jonction faite avec les escadres du Ferrol, vous manœuvrerez de manière à nous rendre maîtres du Pas-de-Calais, ne fût-ce que pendant quatre ou cinq jours; ce qui peut s'opérer, soit en réunissant sous votre commandement nos escadres de Rochefort et de Brest, soit en réunissant seulement

notre escadre de Brest, soit en réunissant notre escadre de Rochefort, et doublant avec cette escadre l'Irlande et l'Écosse, pour faire votre jonction avec l'escadre hollandaise du Texel.

Notre ministre de la marine vous fera connaître la force de ces escadres, et les différentes combinaisons qui nous ont paru les plus probables. Nous nous reposons entièrement, pour leur succès, sur votre expérience et sur votre zèle pour la gloire de nos armes.

Si, par l'effet de combats que vous auriez essayés, de quelques séparations considérables, ou d'autres événements que nous n'aurions pas prévus, votre situation se trouvait considérablement changée, nous n'entendons pas que, dans aucun cas, notre armée entre dans le port du Ferrol; dans ce cas, qui, avec l'aide de Dieu, n'arrivera pas, nous désirons qu'après avoir débloqué nos escadres de Rochefort et du Ferrol vous mouilliez de préférence dans le port de Cadix.

L'Europe est en suspens dans l'attente du grand événement qui se prépare. Nous attendons tout de votre bravoure et de votre habileté.

NAPOLEÓN.

Archives de la marine.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 8986. — AU PRINCE EUGÈNE.

Fontainebleau, 16 juillet 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 11 juillet; je ne vois pas de difficulté qu'on fasse les modifications que demande le Corps législatif, c'est-à-dire que les successions en ligne directe ne soient point soumises aux droits d'enregistrement, et qu'on ôte de la loi les dispositions relatives aux pensions ecclésiastiques; bien entendu que ces dispositions seront maintenues comme réglementaires. Faites appeler le président du Corps législatif et demandez-lui s'il pense que ces changements feront passer la loi; si la loi passe ainsi modifiée, vous ajournerez immédiatement après le Corps législatif. Vous êtes autorisé à signer le projet. Si, au contraire, le Corps législatif ne veut pas adopter ces changements, vous le dissoudrez, et alors je verrai le parti que j'aurai à prendre. Vous ne dissimulerez pas au président, quoique très-légèrement, que je n'ai pas été insensible à cette preuve de peu d'égards qu'ils m'ont donnée; qu'ils doivent bien savoir que je pouvais, avec ma seule signature, établir cette loi avant l'établissement de l'ordre constitutionnel; qu'il eût été plus prudent au Corps législatif, voyant qu'elle éprouvait des difficultés, de se réunir en comité pour faire les différentes observations;

qu'au reste ce n'est pas la manière de faire prospérer leur pays. Comme votre lettre ne renferme aucun détail, ni le rapport de la Commission, il m'est impossible de me faire aucune idée là-dessus.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

8987. — A M. FOUCHÉ.

Fontainebleau, 28 messidor an XIII (17 juillet 1805).

On m'assure que le capitaine de la forêt de Compiègne, qui était un homme pauvre et qui avait des dettes il y a quelques années, a aujourd'hui huit chevaux dans son écurie et vient d'acheter une maison valant de vingt-cinq à trente mille francs. Faites une enquête secrète sur cet objet, pour savoir si cette fortune ne serait point faite aux dépens de la forêt.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

8988. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Fontainebleau, 28 messidor an XIII (17 juillet 1805).

Je vous envoie les états qui m'ont été remis en Italie sur le matériel; cela complète vos renseignements sur l'artillerie. Je désire que vous fassiez dresser une espèce de livret que vous me remettrez tous les six mois, savoir, le 1<sup>er</sup> vendémiaire et le 1<sup>er</sup> germinal, dans lequel l'armement de toutes les places de France de première ligne et de celles d'Italie serait désigné selon ce qu'il doit être, et comme il est, ainsi que le nombre de pièces nécessaire pour compléter l'armement de celles qui existent.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

8989. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Fontainebleau, 28 messidor an XIII (17 juillet 1805).

Vous trouverez ci-joint une lettre d'un colonel de l'armée de Brest. Il n'y a aucune espèce d'intrigue qu'on n'emploie pour aigrir, dans cette armée, les esprits. Écrivez au préfet maritime et à Ganteaume pour leur faire sentir que cette nouvelle est comme celle de la dénonciation du général Sarrazin. Il y a certainement quelque intrigue ourdie pour diviser l'armée de Brest.

Vous trouverez une lettre de M. Jérôme. Répondez-lui qu'il n'est



point probable que cette nouvelle soit vraie, telle qu'elle est rapportée dans le journal; que ce ne serait qu'une nouvelle raison de faire son voyage, pour retirer ces malheureux esclaves des mains des brigands; que je désire que sa division soit bien armée et bien approvisionnée.

Vous profiterez de ce courrier pour donner tous vos ordres à M. Forfait. Fournissez aussi quelques fonds au port pour ses premiers approvisionnements, afin qu'une frégate qui se trouverait là en relâche puisse en partir sans retourner à Toulon.

J'imagine que tous les chanvres que m'a fournis le royaume d'Italie et ceux que vous m'avez achetés, vous les réunirez dans l'arsenal de Gènes.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

8990. — A M. RÉAL, CONSEILLER D'ÉTAT,  
CHARGÉ DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Saint-Cloud, 29 messidor an XIII (18 juillet 1805).

Monsieur Réal, j'ai lu avec le plus grand intérêt le rapport que vous avez fait au ministère de la police sur les délits forestiers de Fontainebleau; il est plein de connaissance des détails de l'administration forestière. Si ces connaissances vous sont propres, et ne sont pas le résultat de renseignements que vous auriez pris sur cette affaire, je désire que vous fassiez un règlement pour l'administration des forêts de ma couronne, aujourd'hui divisées en cinq capitaineries : de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Versailles, de Rambouillet, de Compiègne. On pourrait réunir celle de Versailles à Saint-Germain, et n'avoir que quatre capitaineries. Il me semble qu'il faudrait, pour chacune de ces quatre forêts, un capitaine de la forêt chargé de la surveillance et des chasses, et un sous-inspecteur chargé de toute l'administration. Il faudrait des connaissances forestières pour déterminer ce que ces officiers auraient à faire. L'administrateur général des forêts de la couronne aurait sous ses ordres deux inspecteurs. Ces inspecteurs devraient visiter mes forêts quatre fois l'an; l'administrateur général, au moins deux fois. Il faudrait qu'un inspecteur seul ne pût abuser sans que le capitaine des chasses fût coupable. A cet effet, il faudrait qu'il dût avoir besoin fréquemment de sa signature et de son intervention. Il faudrait aussi qu'à un martelage considérable ou à une vente il ne pût y avoir d'abus sans que l'inspecteur fût de connivence. Quant à l'administrateur général, comme c'est deux fois par an qu'il devra visiter mes forêts,

il rendra un compte détaillé de sa visite, carrefour par carrefour, du nombre d'heures qu'il s'y sera promené, des martelages qu'il aura vérifiés, et dès lors il en résultera qu'il sera impossible qu'il ne s'aperçoive pas des abus qui se commettraient dans les forêts, et, s'il s'en commettait, qu'il n'en soit pas complice. Mon intention est d'arrêter le nombre de carrefours qui divisent chaque forêt. Cet essai d'organisation me servira pour l'organisation générale des forêts de l'Empire, où il se commet toutes sortes d'abus par défaut d'organisation générale. Que peut faire, en effet, un conservateur qui a cinq ou six départements sous son administration? Des inspecteurs et sous-inspecteurs ont des forêts tellement éloignées qu'ils ne peuvent les voir que deux ou trois fois l'an. Mais, avant de m'occuper de cette grande organisation, je désire avoir un projet de règlement pour mes forêts, voulant m'occuper des détails nécessaires en organisant ces quatre forêts, dont je connais la contenance et les localités. Si vous n'avez pas les connaissances nécessaires pour faire ce travail, faites-le-moi connaître.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Léonor Fresnel.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 8991. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 29 messidor an XIII (18 juillet 1805) <sup>1</sup>.

Monsieur le Ministre de la marine, je ne puis rien comprendre à l'immobilité de Ganteaume; comment est-il possible, lui qui est au fait de tous mes projets, qu'il laisse paraître l'ennemi sans faire aucun mouvement? J'avais prévu, dans mes instructions, que l'ennemi devait disparaître de Brest; voilà quatre jours, à ce qu'il paraît, qu'il n'a paru; ce qui, joint à la disparition de la croisière de Rochefort, ne peut guère laisser de doute sur l'arrivée de Villeneuve. L'amiral Gardner s'est porté à vingt lieues de Brest à la rencontre de Villeneuve, qui, probablement, éprouvera quelques jours de retard pour opérer la jonction du Ferrol. Comment Ganteaume n'a-t-il pas chassé les croisières de frégates, afin de savoir ce qu'il y avait derrière? J'imagine que vous avez expédié aujourd'hui un courrier extraordinaire à Brest; expédiez-en un second, pour que Ganteaume, s'il apprenait que Gardner se fût trop avancé, entre dans la Manche et aille droit au but.

NAPOLEÓN.

<sup>1</sup> Date présumée.

Faites-moi connaître, par le retour de mon courrier, si vous avez appris quelque chose de nouveau, et informez-vous s'il ne serait pas arrivé de courrier qui ne vous aurait point encore été remis.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

---

8992. — A M. MONGE.

Saint-Cloud, 30 messidor an XIII (19 juillet 1805).

Monsieur Monge, j'ai reçu les différents mémoires que vous m'avez envoyés. Je désire savoir combien il est sorti de pièces de la fonderie de Liège. Sont-elles meilleures que celles du Creuzot? Valent-elles celles d'Indret et de Nevers?

J'ai vu avec plaisir la surveillance et les conseils que vous avez donnés à la manufacture de platine.

J'avais défendu l'exportation des écorces nécessaires aux tanneries. Si le mémoire que donneront les manufacturiers, sur la manière dont se fait la contrebande, offre les moyens de la réprimer et de saisir les contrebandiers, rien ne sera négligé pour cet effet.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le baron Eschassériaux.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

8993. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 30 messidor an XIII (19 juillet 1805).

Je vous envoie un mémoire de M. Monge sur la fonderie de Liège. Je désire que l'artillerie des vaisseaux que nous avons à Anvers soit prise à Liège, puisqu'il y aura une grande épargne de frais de transport. Commandez-y aussi des caronades. Faites-moi connaître ce qu'il y a de fait, si les pièces sont bonnes, et, en dernière analyse, à quoi vous avez réduit la commande, et ce qui doit être fait d'abord. Je vois que cette fonderie nous sera très-utile; car, pour fournir l'artillerie à Anvers, il faudra bien des années.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

8994. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 30 messidor an XIII (19 juillet 1805).

Le ministre de la marine demande à l'Empereur qu'il soit mis à sa disposition Je ne conçois rien à cette manière de gouverner les colonies :

tion, en traites du caissier général, la somme de 5,300,000 francs, pour assurer le service de Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et Cayenne, pendant l'an XIV.

mes capitaines généraux ont reçu des droits considérables de sortie, qui doivent former pour chacun une recette de cinq à six millions. Dès lors je ne vois pas de nécessité d'envoyer de l'argent. Plus on en aura, plus on en dépensera. Les formes ne sont pas assez bien établies pour éviter de grandes dilapidations. D'ailleurs, c'est la seule chose que puissent me rendre les colonies. Les droits qu'elles perçoivent sur les neutres en temps de guerre, elles ne les auraient pas en temps de paix. Je me refuse à cette mesure.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

#### 8995. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 30 messidor an XIII (19 juillet 1805).

La lettre de M. Leclerc, commandant militaire à Cayenne, mérite de fixer mon attention. Un des plus légers objets en apparence, mais très-important à mes yeux, est que Victor Hugues ne remet point les paquets de France au commandant d'armes et aux autorités civiles et militaires du pays : témoignez-lui-en mon mécontentement. Je n'entends point que, sous aucun prétexte, il intercepte les communications de la métropole avec la colonie; que le journal officiel puisse être retiré et empêché de parvenir, soit au commandant d'armes, magistrats ou citoyens; que j'attache la plus grande conséquence à ce que les dépêches du ministre soient remises en main propre aux fonctionnaires, sans que ses aides de camp aillent à bord s'emparer de tout.

Il faut bien ordonner à tous les officiers de la marine que, lorsqu'ils ont des paquets de la métropole pour la colonie, ils doivent remettre à chacun ses paquets.

Faites-moi un rapport sur ce mémoire de M. Leclerc, sur ses services et sur ce que M. Hugues lui reproche.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 8996. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> thermidor an XIII (20 juillet 1805).

Vous trouverez ci-joint *le Moniteur*, qui vous fera connaître les nouvelles d'Angleterre. Je dois y ajouter que, depuis cinq jours, l'escadre anglaise ne se présente plus devant Brest. Je crois vous avoir fait ordonner de tout embarquer, car, d'un moment à l'autre, il est possible que les circonstances se présentent. Je désire donc que vous fassiez embarquer artillerie, poudre, toutes les munitions, de manière qu'en vingt-quatre heures toute l'expédition puisse partir. Un général de brigade avec quelques officiers susceptibles d'un coup de main doivent s'embarquer sur les péniches de l'armée du maréchal Ney, destinées à opérer le premier débarquement; autant de Soult, autant de Davout et de la réserve. Mon intention est de les débarquer sur quatre points, à peu de distance les uns des autres. Le télégraphe m'a instruit de l'arrivée de Ver Huell. Les moments pressent. Faites-le connaître aux quatre maréchaux : il n'y a plus un instant à perdre.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 8997. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> thermidor an XIII (20 juillet 1805).

Monsieur Decrès, je vous envoie un ordre pour l'amiral Ganteaume; faites-le partir par un courrier extraordinaire. Faites-lui connaître de quelle manière il pourra se rallier à Allemand, et entrez avec lui dans les différentes hypothèses probables, comme celle que, si les Anglais sont inférieurs devant lui, certainement ils sont au Ferrol. Ne vous couchez pas avant d'avoir expédié ce courrier.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 8998. — AU VICE-AMIRAL GANTEAUME.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> thermidor an XIII (20 juillet 1805).

Monsieur le Général Ganteaume, commandant notre armée navale à Brest, notre ministre vous fera connaître les nouvelles que nous venons de recevoir, par l'Angleterre, de notre escadre que commande l'amiral Villeneuve. Il vous apprendra également que la croisière anglaise a levé le blocus de Rochefort, ce qui a mis notre escadre à même d'appareiller le 28 messidor.

Vos dépêches télégraphiques m'ont pareillement instruit que, depuis plusieurs jours, l'armée anglaise n'était plus signalée devant votre rade.

Nous vous avons déjà fait donner l'ordre de sortir et de chasser les frégates ennemies, et de reconnaître où l'ennemi s'est porté.

Si vous le trouvez au large de Brest, au nombre de moins de 16 vaisseaux de ligne, notre intention positive est que vous l'attaquiez avec vos 21 vaisseaux de ligne. Nous sommes fondé à espérer du succès.

Si, au contraire, l'ennemi n'est pas en vue, et qu'il se soit porté sur le Ferrol, ou qu'il soit très-éloigné en pleine mer, à la rencontre de l'amiral Villeneuve, notre intention est que vous entriez dans la Manche et que vous vous portiez devant Boulogne, où tout est préparé et où, maître trois jours de la mer, vous nous mettez à même de terminer le destin de l'Angleterre.

Si l'ennemi avait une croisière assez considérable devant Brest, mais pas assez forte pour vous combattre, et que cette croisière prit chasse devant vous, vous vous étudierez à la chasser, si cela est possible, et à vous mettre en situation de secourir l'amiral Villeneuve, et de vous joindre à lui au moment où il se présentera devant Brest; et, si même vous étiez porté à penser que l'escadre qui est devant vous s'est affaiblie pour renforcer la croisière du Ferrol et faire obstacle à l'amiral Villeneuve, nous vous autorisons, après que vous aurez chassé l'ennemi de devant Brest, à disparaître de devant lui par une fausse route, et à vous porter sur le Ferrol, pour y surprendre la croisière ennemie, vous y joindre à une autre escadre combinée, qui est forte de 15 vaisseaux, puis à vous joindre à notre escadre de Rochefort, commandée par le capitaine Allemand, et dont le ministre de la marine vous fera connaître la station. Déconcertant ainsi les opérations de l'amirauté anglaise, vous entrez rapidement dans la Manche.

Lorsque vous recevrez cette lettre, nous serons déjà de notre personne à Boulogne-sur-Mer, et tout sera embarqué, embossé hors de rade, de sorte que, maître trois jours de la mer, dans le temps ordinaire en cette saison, nous n'avons aucun doute de la réussite. Dussiez-vous après passer devant le Texel et vous joindre à l'escadre hollandaise ou doubler l'Irlande pour vous retrouver dans la grande mer, et, dans cette saison, approvisionné comme vous l'êtes, pouvoir vous y maintenir pour vous tenir instruit des événements de l'Angleterre et de l'Irlande, et agir suivant les circonstances, ou même retourner dans un port quelconque de France ou d'Espagne,

ou diviser votre escadre en huit ou dix croisières, suivant ce que vous inspirera votre zèle pour notre service, ne restez pas inactif. De grands événements se passent ou vont se passer dans ces mers; ne rendez pas inutiles les forces que vous commandez. Si l'ennemi se dégarnit devant vous, c'est qu'il est persuadé que l'offensive doit venir de l'amiral Villeneuve. Trompez ses calculs en prenant vous-même l'initiative. Nous nous en rapportons à votre zèle, à votre bravoure, à votre expérience dans la marine, et à votre attachement pour notre personne. Ayez de la prudence; mais ayez aussi de l'audace.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse Ganteaume.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

8999. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 3 thermidor an XIII (22 juillet 1805).

M. Prony vient d'être arrêté à Venise, sans raison et sans aucun prétexte; mon intention est que tous les Autrichiens qui sont à Paris soient arrêtés dans la nuit. Je ne considère point le Vénitien comme Autrichien. Veuillez donc faire, sur-le-champ, les recherches et ordonner que, dans la nuit, les plus considérables des Autrichiens qui se trouvent à Paris soient arrêtés, leurs papiers saisis, et qu'une sentinelle soit mise à leur porte, jusqu'à ce qu'on sache ce qu'on veut faire de M. Prony.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9000. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 3 thermidor an XIII (22 juillet 1805).

Pour faire en règle l'opération dont je vous ai chargé, je désire que vous retardiez les arrestations, que vous preniez des renseignements, et que, dans la journée de demain, vous me présentiez un rapport sur les trois plus considérables des Autrichiens qui sont à Paris, afin de ne rien faire d'inconvenant et d'être sûr de savoir sur qui portent nos coups.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9001. — A M. REGNIER.

Saint-Cloud, 4 thermidor an XIII (23 juillet 1805).

Je persiste dans mon opinion que le sieur Belin est un homme

gagné ou un grand sot, d'avoir conclu par une mise hors de cour, sur une pièce qu'a signée le duc de Looz, contre un homme si mal famé que Flachat. Je ne puis que gémir sur la faiblesse de mes procureurs généraux, et avoir peu de confiance dans des tribunaux si mal composés. Si j'étais aussi misérablement servi dans mes armées de terre et de mer, et dans les différentes administrations, je vous assure que je désespérerais de l'Empire. Je désire que le contenu de cette lettre soit connu de M. Belin, ainsi que du tribunal correctionnel; et comme, si je ne suis point maître des tribunaux, je le suis de la nomination de mes procureurs généraux, je ne suis point disposé à accorder plus longtemps ma confiance au sieur Belin. Quand je connaîtrai la plaidoirie, je remplacerai le sieur Belin par une personne plus sûre, et à laquelle je puisse me fier implicitement. Comme je ne traite point légèrement les affaires de mon peuple, j'ai droit d'attendre qu'ils ne traitent pas légèrement ce qui a trait à mon intérêt et à mon honneur, et, lorsqu'ils se conduisent ainsi, je ne puis que les mépriser et leur ôter ma confiance.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9002. — A M. GAUDIN.

Saint-Cloud, 4 thermidor an XIII (23 juillet 1805).

Je ne puis qu'être mécontent de ce que vous ne me rendez aucun compte des délits qui se commettent dans les forêts, et que vous ne me proposez point de sévir contre les auteurs. Le tribunal correctionnel de Trèves vient de condamner le garde général des forêts du département de la Sarre à payer 22,000 francs, tant pour amende que pour indemnité de la coupe furtive de sept cent dix-neuf chênes. Cependant aucun compte de ce fait ne m'est rendu, et la destitution de ce garde ne m'est point proposée. Par son extrême faiblesse, l'administration forestière n'est pas digne de ma confiance. Il faut que vous me proposiez une nouvelle administration plus ferme, plus surveillante et capable de réprimer les abus. Dans le département de Saône-et-Loire, on se plaint que le conservateur est un ivrogne qui sait à peine lire et écrire, l'inspecteur, un ancien postillon, et le sous-inspecteur, un procureur qui n'avait pas de clients. Les coupes se font sans cesse, et les remplacements n'ont pas lieu. Les clairières sont cultivées au profit des gardes.

Le garde général Prudon, de Saône-et-Loire, a fait des défrichements à son profit, et cela est à la connaissance publique. Le garde particulier Jannin a déserté pendant la guerre, et il commet mille



infidélités. Dans le Doubs, l'inspecteur de Pontarlier est l'objet de plaintes; il a distribué à ses amis des arbres soi-disant morts et de nulle valeur; entre autres faits, la livraison de quarante-cinq sapins a été l'objet d'une information spéciale.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9003. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES,  
COMMANDANT LA CAVALERIE DE LA GARDE.

Saint-Cloud, 4 thermidor an XIII (23 juillet 1805).

Mon Cousin, vous donnerez l'ordre au prince Borghèse, chef d'escadron des grenadiers à cheval de ma Garde, de se rendre à Boulogne. Vous recommanderez au général Ordener d'avoir soin de lui et de lui faciliter tous les moyens d'apprendre son métier. Il pourra ne pas partir avant une huitaine de jours, mais il doit envoyer, dès demain, à l'armée, le nombre de chevaux que l'ordonnance accorde à son grade.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9004. AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 23 juillet 1805.

Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres du 15 juillet. Des 139 individus absents du royaume, dont vous m'avez envoyé la liste, faites écrire à ceux qui ont de la fortune, et dont la présence ne serait pas dangereuse dans l'intérieur, de revenir; quant à ceux qui n'ont rien, il faut les laisser où ils sont.

L'hôpital de San-Benedetto, quoi qu'on en dise, ne peut pas jouir d'un bon air; on ne peut donc transporter les malades de Modène sur San-Benedetto, ce serait un contre-sens. N'oubliez pas qu'en général, en Italie, le bon air a plus d'influence sur les maladies que les médecins et les remèdes.

Quant à l'Institut, il faut une organisation à part, dont je m'occuperai quand j'aurai le temps; deux divisions, dont l'une serait à Milan, l'autre à Bologne, ne répondraient pas à tous les besoins.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9005. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 23 juillet 1805.

Mon Cousin, je vous envoie un décret pour l'approvisionnement de mes places d'Italie ; il est essentiel que vous en veilliez l'exécution. Je suis fondé à espérer que la guerre n'aura pas lieu ; cependant les préparatifs que font les Autrichiens sont tels que je dois me mettre en mesure. Je vous ai déjà parlé de l'armement de la Rocca d'Anfo, de Vérone, de Peschiera. J'imagine que tout cela est fait ; répondez-moi par mon courrier, et rendez-moi un compte exact de tout cela.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9006. — NOTE POUR LE MINISTRE DES FINANCES.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

Les ministres des finances et du trésor public se concerteront pour proposer un projet de règlement ayant pour objet de former une carrière pour parvenir aux fonctions de receveurs généraux et d'agents de change.

M. Montessuy, qui propose d'acheter pour trois millions de biens de la Légion d'honneur dans le département de Jemmapes, sait bien ce qu'il dit. Cependant le ministre ne porte dans ses états les biens de la Légion d'honneur dans ce département que pour 10,000 livres de rente. Cela vient de ce qu'on n'a pas compris dans cet état les biens que la Légion d'honneur a rendus pour être vendus à son profit. Il faut donc se faire représenter l'état de ces biens. Comme on a toujours le moyen d'indemniser la Légion d'honneur, la proposition de M. Montessuy pourrait être acceptée.

Le ministre est invité, pour compléter les états du 1<sup>er</sup> prairial, à y joindre un état par départements des biens vendus par la Légion d'honneur.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9007. — NOTE POUR LE MINISTRE DU TRÉSOR PUBLIC.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

Demander au ministre de l'intérieur le traité qui a été passé pour la concession des mines de l'île d'Elbe. Ce traité aurait dû être communiqué au ministre du trésor public. Ce ministre ayant ce traité aurait

dù faire appeler les concessionnaires et leur faire contracter des obligations payables de mois en mois, ou régler avec eux tout autre mode de paiement. Si un décret de l'Empereur avait été nécessaire, le ministre l'aurait demandé.

A présent il faut revenir sur cette opération, faire le décompte des concessionnaires, déduire ce qu'ils ont versé pour les dépenses de l'île d'Elbe, ne pas leur donner, pour compléter leurs versements, un délai de plus de quinze jours, et prendre des règles convenables pour l'avenir.

Il est impossible de croire ce qui est annoncé dans le rapport <sup>1</sup>, et de penser qu'un commissaire ait été assez imprudent pour annuler un marché. Le commissaire général dans l'île d'Elbe avait pris, le 28 nivôse, un arrêté qui réduisait à 80,000 francs le prix du bail des mines, fixé à la somme de 500,000 francs par un arrêté du Gouvernement, en date du 9 floréal an XI. Son arrêté n'aurait aucune valeur. Il faut d'abord réprover cet acte, qui, probablement, se borne à dire que le concessionnaire versera 80,000 francs pour le service de l'île d'Elbe, ainsi que cela a été fait ensuite pour une somme de 150,000 francs par l'arrêté que le ministre des finances a fait approuver par l'Empereur. Ainsi considérés, ces actes sont très-naturels et ne prononcent rien sur le marché.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9008. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

J'évalue à quatre millions les indemnités à exiger du sieur Roy; je ne puis me désister de cette somme. Je n'admets point les 1,600,000 francs payables en deux ans. Une de mes plus belles forêts a été dévastée; des dilapidations énormes y ont été commises par la bande noire; je veux un exemple. Je refuse la proposition, et n'entendrai à rien qu'à une indemnité de quatre millions, payables en huit mois.

Seguin a été condamné à payer 1,800,000 francs. Je n'entendrai à aucune espèce de compensation; je veux la somme tout entière.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> Rapport du ministre de l'intérieur sur le bail des mines de fer de l'île d'Elbe.

## 9009. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

Lancez un mandat d'arrêt contre M. Laroche, chef du bureau des domaines à Évreux, et contre Moinet, secrétaire particulier du préfet de l'Eure. Faites en sorte que l'un et l'autre soient saisis, arrêtés, et leurs papiers saisis, avant que personne s'en doute. Ces individus sont des têtes mortes de la bande noire. Vous sentez que les honnêtes gens sont indignés contre le préfet, et il y a vraisemblablement quelque preuve contre lui. Pour le bien de mon peuple, j'ai besoin d'un exemple, et d'un exemple éclatant. Le secrétaire général est également compromis sans doute. Pourvoyez à ce que les papiers ne soient pas brûlés, et mon espoir trompé.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9010. — AU CARDINAL FESCH.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

Monsieur mon Oncle et Cousin, le roi d'Espagne ayant mis six cordons de l'ordre de la Toison d'or à ma disposition, j'ai jugé à propos de vous en destiner un, voulant vous donner une nouvelle marque de ma confiance : le prince de Masserano vous l'enverra.

Répondez-moi par le retour de mon courrier sur l'objet de ma précédente dépêche, relative à la cassation du mariage de M. Jérôme. Envoyez-moi aussi tous les renseignements qui vous parviendraient sur ce qui se passe à Naples et à Rome.

Vous trouverez plusieurs numéros du *Moniteur* : ils pourront vous faire juger la guerre imminente; mais il n'en est rien. Je n'ai que de bonnes nouvelles de mes escadres.

Faites des démarches pour obtenir deux chapeaux de cardinaux : plusieurs des prélats qui en avaient obtenu sont morts. Vous ferez connaître aux cardinaux Bayane et Caselli que je leur ai accordé le grand aigle de la Légion d'honneur.

Dites au pape que j'ai ordonné à mon ministre des cultes de me faire un rapport pour accorder au chapitre de Latran tout ce que je lui ai promis.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9011. — NOTE POUR LE MINISTRE DE LA MARINE.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (13 juillet 1805).

On ne peut envoyer de l'argent aux colonies. Elles doivent pourvoir à leurs besoins par leurs recettes.

Le projet qui porte l'imposition foncière à un million paraît raisonnable.

Ne pourrait-on pas établir un droit sur les nègres ?

Les douanes doivent être organisées de manière qu'elles produisent, avec les autres revenus, tout ce qui est nécessaire pour équivaloir aux dépenses des colonies.

Les garnisons qu'on leur donne pour les défendre doivent être payées par elles.

Les dépenses faites par les escadres qu'on y a envoyées doivent être remboursées par la marine.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.

## 9012. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 24 juillet 1805.

Mon Cousin, 30,000 francs seront donnés à M. Appiani, sur les fonds de ma liste civile. Il lui sera remis toutes les années 30,000 francs pour terminer et faire graver les dessins qu'il a commencés sur mes campagnes d'Italie. Je désire qu'au jour anniversaire de la bataille de Rivoli vous placiez sur le plateau de Rivoli la première pierre d'un monument consacré à la mémoire des braves morts dans cette bataille. Comme ce champ de bataille se trouve à l'extrême frontière, il ne faut pas que ce monument coûte trop cher.

Informez-vous si l'on ordonne à la fin des messes une prière pour le Roi dans toutes les églises du royaume; faites-y adapter une très-belle musique, et faites-la chanter constamment.

Je vous envoie plusieurs numéros du *Moniteur* : vous y verrez, dans le dernier, un article de Berlin, qui, comme vous l'imaginez bien, a été fait à Paris. N'en concluez pas que nous sommes menacés de la guerre. Je ne pense pas que l'Autriche soit assez insensée pour la faire. Je suis fondé à croire que la paix ne sera point troublée, quoique je vous aie donné des ordres pour des précautions à prendre; mais, tant que la paix ne sera point faite avec l'Angleterre, il est bon de se mettre en mesure.

Demain, Estève fait partir un payeur pour tenir la caisse de la couronne.

Lagarde se rendra incessamment pour vous aider à monter votre bureau de police.

J'imagine que vous avez fini avec votre Corps législatif, et que vous avez pris toutes les mesures convenables pour que vos impositions se mettent en recouvrement.

J'imagine que les vexations exercées à Venise contre MM. Prony et Costanzo ont cessé. Si l'on n'avait pas relâché le chef de bataillon du génie italien, faites arrêter deux des officiers autrichiens qui se trouveraient dans le royaume.

Je désire accorder une pension de 4,000 francs, sur des fonds d'évêchés, à MM. Scarpa et Volta; faites-moi connaître de quels évêchés les fonds peuvent en être pris, et présentez-moi des projets de décrets; mon intention aussi est d'accorder à Scarpa, Volta et quelques autres principaux savants des universités, la décoration de la Légion d'honneur.

Il est également dans mon intention de faire grands officiers de la Légion d'honneur tous les grands officiers de ma Maison d'Italie; je crois que mon grand chambellan et mon grand aumônier ne le sont pas. Faites-moi un rapport là-dessus.

Mettez en bon état votre artillerie; occupez-vous avec activité de la bonne organisation de vos troupes et de la levée des recrues. Vous verrez, par la copie de ma lettre au ministre de la guerre, que je vous ai envoyée, que le général français commandant l'artillerie en Italie ne doit se mêler en rien de l'artillerie italienne; faites-lui connaître que les fonderies et tous les établissements militaires qui ne sont point soldés par la France sont sous vos ordres immédiats; sans quoi, il en résulte un double emploi qui n'est point convenable.

Mes flottes sont arrivées à la Martinique; dès qu'elles y ont eu attiré Nelson et les escadres anglaises, elles sont parties pour une autre destination.

Envoyez-moi un décret qui défende l'introduction de toutes marchandises anglaises dans mon royaume d'Italie. Je désirerais qu'on me présentât les moyens de protéger le plus possible, dans le royaume, le commerce de Gènes.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9013. — A M. LACÉPÈDE.

Saint-Cloud, 5 thermidor an XIII (24 juillet 1805).

Expédiez, par un courrier extraordinaire, six grandes décorations

à Beurnonville et la lettre que j'écris au roi d'Espagne. Des cinq cordons, l'un est pour le prince de la Paix. Vous lui écrirez une lettre. Les quatre autres seront spécialement destinés à ceux auxquels le Roi voudra les donner. M. Beurnonville prendra les ordres de Sa Majesté à cet effet.

J'accepte les cinq cordons de l'ordre de Charles III. Vous pouvez les prendre et les envoyer à MM. Lebrun, architresorier, Decrès, ministre de la marine, aux maréchaux Augereau, Moncey et Lefebvre.

Il faudra ensuite que ces individus reçoivent les lettres de la chancellerie, car les lettres constituent la dignité plus que le cordon. Vous leur direz que cinq décorations m'ayant été données pour cinq de mes sujets les plus distingués par leur mérite et leur attachement à ma personne, je les ai destinées pour eux. Vous leur accorderez, dans la même lettre, la permission de les porter.

NAPOLEÓN.

Vous écrirez aux princes Joseph, Louis, au cardinal Fesch, au prince de Piombino et au prince Borghèse que, le roi d'Espagne ayant mis cinq ordres de la Toison d'or à ma disposition, je ne crois pas pouvoir en faire un meilleur usage que de les leur donner; que l'ambassadeur les présentera de la part de son maître; que je les autorise à les porter.

Archives de l'Empire.

#### 9014. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 25 juillet 1805.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 14. La présentation de la loi est dans les attributions que je me suis réservées; je ne puis donc qu'être mécontent du parti que vous avez pris. L'enregistrement ne passera point; mon caractère n'est pas de faiblir. Ce Corps législatif savait bien que vous n'aviez pas le droit de proposer une loi; celle-là étant signée de moi seul, moi seul avais le droit de faire ce que j'aurais voulu.

Vous trouverez un décret qui destitue le général Salimbeni. Si son frère continue à tenir des propos de ce genre, je le ferai arrêter et fusiller.

Je désire savoir si ce sont les partisans de Melzi, ou de tout autre, qui ont fait rejeter la loi. Votre discours à Salimbeni n'est pas sensé; il faut être plus grave dans la magistrature. Il fallait le faire appeler

par la police ou par le ministre de l'intérieur, et m'en rendre compte. Il y a dans votre conduite quelque chose de chevaleresque qui est de votre âge, mais non de votre place. J'ai commencé par destituer Salimbeni. Je connais mieux les Italiens que vous. Je protégerai ceux qui me professent de l'attachement, mais je ferai une sévère justice de ceux qui seraient d'une catégorie différente.

M. Joseph Paravicini, de Bologne, m'a fait demander à porter l'ordre de la Toison d'or, que l'empereur François II lui a donné; mon intention est qu'il ne le porte pas. En général, ayez pour principe de ne permettre de porter aucun ordre autrichien; c'est dans ce sens que vous devez vous en expliquer. Je pourrai permettre les ordres bavaurois et espagnols; je ne permettrai ni les autrichiens ni les napolitains.

J'imagine que les quatre gardiens d'Amiot auront été arrêtés et qu'une enquête sera faite contre eux.

Je pense que le principe que vous avez manifesté au ministre de la guerre, sur la conscription, n'est pas exact : que le ministre doit faire l'explication de la loi ou du décret. La loi a souvent besoin d'un développement, qui est un règlement. Il y a là-dessus des limites que l'usage seul peut faire connaître; mais les ministres ne peuvent jamais agir qu'au nom du Gouvernement. Je vous renvoie un journal où je trouve un véritable règlement signé du ministre des cultes, qui affecte les maisons aux établissements religieux. Ce règlement devait être signé par vous. Il s'en faut bien que les ministres aient le droit d'expliquer la loi. Ce serait un droit vraiment funeste, qui détruirait l'administration. Vos principes là-dessus ne valent rien et seraient destructifs de l'autorité du prince. Si vous continuiez ainsi, vous verriez bientôt toute l'influence se diriger sur les ministres; ils ne tarderaient pas à en abuser, et les inconvénients en seraient immenses pour le Gouvernement. Toute nouvelle disposition sur l'application de la loi doit être faite par vous; réformez-vous donc un peu sur cette matière.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9015. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 25 juillet 1805.

Mon Cousin, mesdames Porro et Paravicini sont dames du palais; il n'est point convenable que mari et femme y soient employés. Prenez de nouveaux renseignements sur M. Milzetti, de Faenza, que vous me proposez pour commandant des gardes d'honneur, car je me sou-



viens fort bien qu'un homme de ce nom était à la tête des insurgés de la Romagne.

M. Scarpi, de Bologne, a demandé à porter l'ordre de Saint-Georges de Bavière; mon intention est que vous lui en accordiez la permission.

J'ai donné des ordres pour que le service des postes soit organisé de manière que je puisse avoir vos lettres en cinq jours; jusqu'à ce qu'il soit ainsi organisé, il sera nécessaire que vous m'envoyiez deux, ou au moins un courrier par semaine, qui m'instruira promptement de ce qui se passe, car je n'aime point à recevoir ainsi des lettres signées, dix à douze jours après.

Vous écoutez trop Moscati; c'est un homme faible et qui attache trop d'importance au bavardage des salons.

Si la loi sur l'enregistrement ne passe pas, je la prendrai de ma propre autorité, et, tant que je serai roi, le Corps législatif ne sera point réuni. Faites appeler le président; faites parler aux principaux membres par les ministres, par les conseillers d'État; faites-leur bien entendre que je puis me passer du Corps législatif, et que je leur apprendis comment je puis m'en passer, puisqu'ils se comportent ainsi envers moi.

Je désirerais que vous me fissiez passer des bulletins sur les mouvements des troupes autrichiennes au delà de l'Adige, et surtout sur les différents préparatifs que font les Autrichiens.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9016. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Monsieur Talleyrand, je désire que vous communiquiez cette lettre à M. de Gallo; que vous lui fassiez sentir que ces levées de milices ne doivent pas avoir lieu, et que vous lui demandiez enfin si l'on veut m'obliger à détrôner le roi de Naples.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

#### 9017. — NOTE POUR M. LACÉPÈDE.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Je pense qu'il est intéressant que M. Izquierdo aille prendre des

instructions directes du prince de la Paix sur les objets les plus importants.

Il me semble que 60,000 Français sont trop considérables; 16,000 Français et 60,000 Espagnols devraient être suffisants pour venir à bout du Portugal.

Faire connaître que les vaisseaux de Cadix doivent s'approvisionner, se tenir prêts à joindre l'escadre qui viendrait les débloquer. Il est nécessaire de réunir la plus grande quantité de vivres à Cadix; si les escadres passaient à Cadix, elles auraient besoin de vivres.

Il faut que le prince donne des ordres, tant pour réunir l'escadre de Cadix que pour faire confectionner des vivres et donner tout ce qu'on pourrait. Dans quatre ou cinq jours, j'aurai des nouvelles; j'écrirai alors au prince. En attendant, je désire qu'il connaisse que sa lettre m'a fait plaisir, et qu'il peut compter en tout temps sur mes bons sentiments.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9018. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Je ne suis pas encore parti, parce que j'attends des renseignements que je ne reçois pas; mais cela ne tardera pas. Faites venir les chaloupes d'Ostende; elles peuvent venir sans difficulté d'Ostende jusqu'à Dunkerque. Faites venir aussi celles de Fécamp. Envoyez à ces deux ports un aide de camp. Faites-moi connaître combien il y a d'individus de la 81<sup>e</sup> au Havre. Les avirons sont nécessaires; mon intention est qu'on n'en débarrasse pas les transports. Je préfère qu'on débarque les caissons, qu'on tiendra prêts sur terre et qu'on fera passer après.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9019. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Monsieur le Ministre de la marine, je vous envoie une lettre pour le capitaine Allemand. Vous en ferez deux copies; vous en expédiez une avant six heures, ce soir, par un officier de marine attaché à votre état-major, qui ira à Vigo, accompagné d'un courrier, et avec la plus grande diligence possible. Il est nécessaire qu'il y soit avant le 15 du présent mois de thermidor. Vous lui ferez sentir cette nécessité. S'il venait à s'apercevoir en route qu'il ne pût y arriver,

il adresserait la dépêche par son courrier à mon commissaire ou à mon vice-commissaire à Vigo. Sur l'adresse de cette dépêche, il y aurait : *Au premier capitaine de vaisseau de ligne ou de frégate de Sa Majesté qui se présentera devant Vigo*; et, comme le capitaine que vous expédieriez arrivera vingt-quatre ou trente-six heures après, cette adresse ne peut être susceptible d'aucun inconvénient. L'officier de votre état-major que vous expédieriez à Vigo y restera jusqu'à ce que sa mission soit faite, et, s'il ne se présentait personne, il y resterait au moins jusqu'au 10 fructidor.

Ce soir, avant six heures, vous ferez également partir, par courrier extraordinaire, l'autre copie de ma lettre au capitaine Allemand, avec l'ordre ci-joint au capitaine qui commande *le Régulus*; vous y joindrez une instruction pour lui faire connaître la route qu'il peut prendre pour trouver l'escadre du capitaine Allemand. Il ne faut pas cependant qu'il se détourne de plus de vingt-quatre ou trente-six heures, puisqu'il est certain de trouver à Vigo des nouvelles du capitaine Allemand. Vous recommanderez également au capitaine du *Régulus* de tâcher d'arriver à Vigo avant le 15 thermidor.

Quand ces deux expéditions seront faites, vous expédieriez un troisième courrier à mon commissaire Le Roy, homme sage et prudent. Vous lui direz dans votre dépêche que je ne doute point que l'amiral Villeneuve ne retourne à Cadix avant la fin de ce mois; que mon intention est qu'il y trouve un mois de vivres pour toute son escadre, et qu'il ne doit pas séjourner à Cadix plus de cinq jours, pour continuer sa mission avec les vaisseaux espagnols qui se trouveront prêts. Vous ferez connaître également à M. Le Roy que je viens d'ordonner de lui expédier des lettres de change pour 100,000 écus, afin de lever tous les obstacles; qu'il y aura de la part des Espagnols les meilleures dispositions, mais qu'il faut que les vivres, provenant des Espagnols ou d'ailleurs, ne manquent pas. Il vous fera connaître, par le retour du courrier, ce que l'arsenal pourrait procurer en vivres. Vous lui donnerez également connaissance de l'ordre que j'ai donné à l'escadre d'Allemand. Vous y joindrez une lettre que M. Le Roy remettra au capitaine Allemand, s'il arrive à Cadix avec son escadre entière et sans combat. Dans le cas où il y arriverait après un combat, je me réserve de juger la manière dont il se sera comporté. Cette lettre annoncera au capitaine Allemand que je l'ai promu au grade de contre-amiral, et qu'il doit en arborer sur-le-champ le pavillon. Vous enverrez également à M. Le Roy la lettre ci-jointe pour l'amiral Villeneuve. Vous ferez connaître à cet amiral que dans peu de jours je lui enverrai des instructions plus détaillées, mais

que c'est pour le cas où il arriverait avant le moment où je l'attends; et, si ce cas arrivait, vous ferez connaître à M. Le Roy que je compte sur son zèle pour que les vivres soient fournis, n'importe par qui, et que l'amiral soit à même de continuer sa mission. Vous recommanderez à ce commissaire de tenir le tout le plus secret possible, et de ne faire aucune démarche qui puisse, directement ou indirectement, donner aucun soupçon sur ce qui va arriver.

Quand vous aurez expédié ces trois courriers, et que vous serez très-certain du départ de votre officier d'état-major, vous viendrez ce soir à Saint-Cloud, et vous m'apporterez les instructions que vous avez données au capitaine Allemand; alors je vous remettrai mes nouveaux ordres pour l'escadre de Brest et pour celle de Villeneuve.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9020. — AU CAPITAINE ALLEMAND.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Monsieur le Capitaine Allemand, commandant notre escadre de Rochefort, notre intention est qu'immédiatement après que vous aurez reçu cette dépêche soit par la voie de notre vaisseau *le Régulus*, soit par le capitaine de frégate que nous expédions à Vigo, vous manœuvriez pour opérer votre jonction avec l'amiral Villeneuve, cependant après que le 15 thermidor se sera passé sans que vous ayez des nouvelles de l'amiral Villeneuve.

Si l'amiral Villeneuve n'a pas paru au 15 thermidor sur le Ferrol, il n'y a point de doute qu'il n'ait été croiser vingt jours à Santiago (cap Vert); de là, il doit se rendre à Cadix.

Si vous pensiez pouvoir le rencontrer encore au cap Vert, vous vous y dirigerez; mais le plus sûr sera de vous porter à Cadix et de l'attendre dans cette rade. Vous éviterez le cap Saint-Vincent, où l'ennemi tient une croisière. Vous attaquerez la côte d'Afrique, et vous arriverez par là devant Cadix.

Arrivé à Cadix, votre premier soin sera de rallier sous votre commandement les vaisseaux espagnols qui s'y trouvent, d'expédier un courrier à l'amiral espagnol qui est à Carthagène, pour qu'il se rende à Cadix, et de favoriser votre jonction avec l'escadre qu'il commande, qui doit se rendre à Cadix.

Si vous trouvez devant Cadix 4 vaisseaux ennemis ou moins, vous les attaquerez. Si l'escadre ennemie est de 5 vaisseaux, tous supérieurs à l'échantillon de 64 canons, notre intention est que vous

entriez sans combat. Si vous êtes contraint de prendre chasse, vous naviguez pour vous rencontrer avec l'amiral Villeneuve, dont vous pourrez supposer la navigation.

Et comme, après son entrée à Cadix, cet amiral doit se rendre au Ferrol, en cas qu'il vous fût impossible de revenir dans cette rade, où l'amiral Villeneuve ne doit rester que cinq jours, vous reprendrez votre station derrière le Ferrol portée dans vos premières instructions <sup>1</sup>. Et si vous passiez un temps considérable dans cette station sans entendre parler de l'amiral Villeneuve, vous enverrez prendre des renseignements à Vigo, où il y aura des ordres; et, dans le cas où il n'y eût rien, vous auriez manœuvre indépendante pour manger vos vivres à la mer, faire à l'ennemi tout le mal possible et retourner dans un port de France.

Nous comptons sur votre prudence, sur votre expérience de la mer et sur votre attachement à notre personne pour vous diriger de la manière la plus convenable dans une mission de cette importance.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9021. — AU CAPITAINE LHERMITTE.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Monsieur le Capitaine de vaisseau Lhermitte, commandant notre vaisseau *le Régulus*, notre intention est que vous partiez de notre rade de Lorient, que vous fassiez la navigation que notre ministre de la marine vous tracera dans les instructions qu'il vous donnera, pour arriver à vous joindre au capitaine Allemand, parti de Rochefort avec une de nos escadres, forte de 5 vaisseaux de ligne et de 3 frégates. Vous aurez soin de vous tenir loin de la croisière ennemie du Ferrol.

Si vous ne rencontrez pas l'escadre du capitaine Allemand par la simple direction de votre route, vous aborderez à Vigo, où nécessairement vous aurez des nouvelles de lui, ayant des ordres d'y envoyer un bâtiment après le 15 thermidor, et vous rallierez l'escadre qu'il commande. Dans aucun cas, ne restez pas plus de trois à cinq jours à Vigo.

Si vous rencontrez l'escadre du capitaine Allemand, vous en ferez partie et vous suivrez ses mouvements. Vous remettrez au capitaine Allemand le paquet ci-joint.

Si l'on n'avait à Vigo aucune connaissance de l'escadre du capi-

<sup>1</sup> Pièce n° 8870.

taine Allemand au 18 thermidor, vous vous dirigerez sur Santiago (île du cap Vert) pour faire votre jonction avec l'amiral Villeneuve, et vous vous rangerez sous ses ordres.

Si, arrivé à Santiago, vous trouviez que l'amiral Villeneuve en fût déjà parti, vous reviendrez à Cadix, où vous le trouverez infailliblement.

Si vous ne pensez pas pouvoir arriver à Cadix huit jours au plus tard après lui, vous avez manœuvre indépendante, et vous vous porterez partout où vous jugerez pouvoir faire le plus de mal à l'ennemi.

Si, au contraire, vous appreniez à Vigo ou avant que l'amiral Villeneuve se fût laissé voir devant le Ferrol, vous n'iriez pas à Santiago, et vous manœuvrerez pour rallier ledit amiral au Ferrol.

Si au 15 thermidor on n'a pas eu connaissance de l'amiral Villeneuve au Ferrol, il n'y a aucun doute qu'il aura été à Santiago, où nous supposons qu'il ne devra plus être au 10 fructidor; et si, au 10 fructidor, on n'en avait pas de nouvelles à Santiago, c'est que quelque dérangement aurait eu lieu dans ses instructions; alors, également, vous êtes maître de votre navigation, nous en rapportant à votre zèle et à votre expérience de la mer pour faire le plus de mal possible à nos ennemis.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9022. — AU VICE-AMIRAL VILLENEUVE.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Monsieur l'Amiral Villeneuve, j'ai appris votre arrivée à la Martinique; et les nouvelles qui me sont parvenues d'Angleterre m'ont appris que vous en étiez parti le 16 prairial. Après tout ce que j'ai pu comprendre, le contre-amiral Magon, que j'avais expédié avec deux vaisseaux de ligne pour vous renforcer, et avec de nouvelles instructions, sera arrivé à la Martinique quelques jours après votre départ.

Cela étant, vous vous serez rendu à Santiago, et, après y avoir croisé pendant vingt jours, vous vous serez porté sur Cadix.

Mon intention est que vous ralliez à Cadix les vaisseaux espagnols qui s'y trouvent, que vous débarquiez vos malades, et que, sans séjourner à Cadix plus de quatre jours au plus, vous remettiez à la voile, vous vous reportiez sur le Ferrol, vous vous joigniez aux 15 vaisseaux combinés qui sont dans cette rade, et qu'avec toutes

ces forces réunies vous vous portiez devant Brest, et de là devant Boulogne, où, si vous me rendez maître pendant le seul espace de trois jours du Pas-de-Calais, et avec l'aide de Dieu, je mettrai un terme aux destins et à l'existence de l'Angleterre.

Si vous ne trouvez pas à Cadix le capitaine Allemand parti de Rochefort avec 5 vaisseaux de ligne, dont 1 à trois ponts, et 3 frégates, il est possible que vous le rencontriez sur la route de Cadix au Ferrol, lui ayant donné l'ordre d'aller à Cadix, en attaquant la côte d'Afrique.

Dans ce cas, vous trouverez au Ferrol des instructions qui vous feront connaître la station de l'escadre aux ordres du capitaine Allemand, derrière le Ferrol, et vous la rallierez, s'il vous est possible.

Les 15 vaisseaux qui sont au Ferrol sont approvisionnés pour six mois; ils pourront donc facilement vous donner des vivres; l'escadre de Brest est également approvisionnée pour six mois, et il y a, indépendamment, des vivres pour votre escadre pendant deux mois, chargés sur des flûtes. Il y en a à Cherbourg et à Boulogne. M. Le Roy, mon commissaire des relations commerciales à Cadix, et l'amiral espagnol vous fourniront à Cadix tous les vivres possibles.

Je compte sur votre zèle pour mon service, sur votre amour pour la patrie, et sur votre haine pour cette puissance qui nous opprime depuis quarante générations, et qu'un peu d'audace et de persévérance de votre part vont faire rentrer pour jamais au rang des petites puissances.

150,000 hommes, un équipage complet, sont embarqués à Boulogne, Étaples, Wimereux et Ambleteuse, sur 2,000 bâtiments de la flottille, qui, en dépit des croisières anglaises, ne forment qu'une seule ligne d'embossage dans toutes les rades, depuis Étaples jusqu'au cap Grisnez.

Votre seul passage nous rend, sans chances, maîtres de l'Angleterre.

NAPOLEÓN.

Archives de la marine.  
(En minote aux Arch. de l'Emp.)

## 9023. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 26 juillet 1805.

Mon Cousin, j'ai expédié le décret relatif à la liquidation, proposé par le ministre des finances. Le budget est pour deux ans. Ainsi je n'aurai pas besoin du Corps législatif de deux ans. Il faut connaître quels sont les membres qui sont mauvais.

Il ne faut point décréditer les bruits de guerre dans les journaux, mais s'en moquer. Faites faire en grand détail une note de tous les préparatifs que font les Autrichiens dans l'État de Venise et ailleurs. Faites-la mettre dans les petits journaux, et ensuite faites-la répéter dans le journal officiel.

Faites connaître à M. Prony que mon intention est qu'en quelque endroit qu'il se trouve il retourne à Venise et y reste une quinzaine de jours. Envoyez aussi M. Costanzo à Venise.

Immédiatement après avoir reçu votre lettre, j'ai fait relâcher les individus autrichiens que j'avais fait arrêter par représailles. Ne souffrez aucune avanie sur l'Adige, et que les représailles soient rendues constamment.

Ne m'écrivez plus par la poste; cela me fait un travail trop difficile. Je préfère que vous m'envoyiez un courrier extraordinaire toutes les semaines, en ayant soin de profiter des retours de courrier. Je vous ai écrit hier pour vous témoigner mon mécontentement; j'imagine que cela ne peut pas autrement vous affecter.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9024. — A M. MARESCALCHI.

Saint-Cloud, 7 thermidor an XIII (26 juillet 1805).

Je vous envoie un décret que vous expédiez par un courrier au prince Eugène. Je suis mécontent du Corps législatif. J'ai défendu qu'on lui présentât aucune loi, et, pendant mon règne en Italie, je ne le réunirai plus. Je désire qu'en écrivant aux membres de ce corps qui sont vos amis, vous leur parliez dans ce sens. Jusqu'à l'arrivée de mon ministre secrétaire d'État, vous contresignerez mes actes comme secrétaire d'État.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9025. — A M. LEBRUN.

Saint-Cloud, 8 thermidor an XIII (27 juillet 1805).

Mon Cousin, faites arrêter M. Schaiffer et faites saisir tous ses papiers. Mon intention est qu'il ne soit relâché que quand j'aurai réparation sur l'arrestation de M. Prony. On vous dira que M. Prony est en liberté; vous feindrez de ne pas le savoir. Je frapperai de tous les côtés, pour faire sentir à l'Autriche l'inconvenance de son



procédé. Cette arrestation ne consistera qu'à mettre une sentinelle à la porte de M. Schaiffer. Donnez l'ordre à l'avocat Mazzola de se rendre en surveillance à Villefranche. Mon intention est de ne donner d'exequatur à aucun consul autrichien, s'il est Piémontais ou Génois.

On ne doit point recruter pour le prince de Piombino ; ne souffrez donc aucun recrutement, et faites arrêter les recruteurs.

Laissez subsister, jusqu'à nouvel ordre, le dépôt espagnol.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9026. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 8 thermidor an XIII (27 juillet 1805).

Monsieur Decrès, l'escadre anglaise devant Rochefort a disparu le 23 messidor. Ce n'est que le 20 que le brick *le Curieux* est arrivé en Angleterre. L'amirauté n'a pu se décider dans les vingt-quatre heures sur les mouvements de ses escadres ; dans ce cas, il n'est pas probable que l'ordre à l'escadre devant Rochefort soit arrivé en trois jours. Je mets donc en fait que cette escadre a levé sa croisière par des ordres antérieurs à l'arrivée du *Curieux* à Londres. Le 26 messidor cette escadre a fait sa jonction avec celle du Ferrol, et dans la journée du 26, et au plus tard le 27, ces 14 vaisseaux sont partis par des ordres donnés antérieurement à l'arrivée du *Curieux*. Quelles nouvelles avaient les Anglais avant l'arrivée de ce brick ? Que les Français étaient à la Martinique ; que Nelson n'y avait que 9 vaisseaux. Qu'ont-ils dû faire ? Je ne serais pas étonné qu'ils y eussent envoyé une autre escadre pour fortifier celle de l'amiral Nelson, et avoir une supériorité propre non-seulement à garantir toutes leurs possessions d'Amérique, mais encore à détruire notre escadre, et que ce soient les 14 vaisseaux du Ferrol qu'ils aient fait partir pour l'Amérique.

Ils ont emmené avec eux bricks, frégates, corvettes, soit pour se tenir en garde, soit pour chercher l'armée combinée. Si cela était, la première chose à faire serait que l'amiral Gourdon en prévint le capitaine Allemand, pour que celui-ci entrât au Ferrol. Je désire donc que, dans la journée, vous expédiiez un courrier au contre-amiral Gourdon, pour lui dire que la disparition de la croisière ennemie du Ferrol, si elle dure encore, doit le mettre à même de faire sa jonction avec le capitaine Allemand, et que, joint à lui, il doit se diriger, s'il n'a pas eu connaissance au 20 thermidor de

l'amiral Villeneuve, sur Cadix; qu'il doit prévenir le capitaine de frégate qui va à Vigo, pour que *le Régulus* s'y joigne également; qu'avec ces forces réunies il doit se joindre aux vaisseaux espagnols qui sont à Cadix et faire venir l'escadre de Carthagène, et attendre là l'amiral Villeneuve. Lorsque l'amiral Gourdon partira du Ferrol, il y aura plus de dix-huit jours que l'escadre ennemie aura disparu: si elle avait paru devant Cadix, il le saurait alors.

NAPOLEÓN.

Je vous envoie les ordres à l'amiral Gourdon, que vous expédiez aujourd'hui par un courrier.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9027. — AU CONTRE-AMIRAL GOURDON.

Saint-Cloud, 8 thermidor an XIII (27 juillet 1805).

Monsieur le Contre-Amiral Gourdon, commandant notre escadre du Ferrol, la nouvelle que vous venez de nous donner par votre lettre datée du 29 messidor, que, depuis trois jours, les 14 vaisseaux anglais en croisière devant le Ferrol ont disparu sans laisser aucune frégate ni escadre légère, rapprochée d'autres combinaisons, nous porte à penser que cette escadre pourrait s'être rendue en Amérique, à la poursuite de la nôtre.

Vous connaissez déjà par vos instructions la situation où doit se trouver le capitaine Allemand, commandant notre escadre de Rochefort, et qui, le 27 messidor, a mis à la voile. Peut-être lui-même aura-t-il eu vent de la disparition de la croisière ennemie devant votre port, et, selon ses instructions, il vous aura joint pour se ranger sous votre pavillon. Toutefois, si cette jonction n'était pas encore opérée, vous enverrez des bâtiments à sa recherche et vous opérerez votre jonction; et si, le 20 thermidor, vous n'avez eu aucune nouvelle de l'amiral Villeneuve, et que vous ne soyez pas bloqué par une force supérieure, vous devrez penser que l'amiral Villeneuve ne reviendra plus sur le Ferrol, mais reviendra sur Cadix; et, dès ce moment, vous vous dirigerez en toute hâte sur Cadix. Vous attaquerez toute escadre qui serait inférieure à vous, en calculant deux vaisseaux espagnols pour un.

Arrivé à Cadix, vous aurez soin d'envoyer un courrier par terre à Carthagène, pour que l'escadre espagnole vienne sur-le-champ vous joindre; et, dans cette situation, vous attendrez l'armée de l'amiral

Villeneuve, qui ne devra rester que peu de jours à Cadix, et reprendre sur-le-champ la mer avec toutes nos escadres combinées.

Vous écrirez au capitaine de frégate que notre ministre de la marine a envoyé à Vigo, pour lui faire connaître qu'il ait à donner une nouvelle direction au *Régulus*, en le dirigeant sur le Ferrol, s'il est encore temps, pour se réunir à vous, ou en lui donnant ordre d'aller à Cadix, en lui prescrivant d'attaquer la côte d'Afrique, et d'éviter le cap Saint-Vincent.

Dans ces opérations combinées nous ne voulons rien vous taire, comptant entièrement sur votre discrétion et votre attachement à notre personne.

L'amiral Villeneuve avait ordre, dans ses instructions primitives, de se rendre à Santiago (cap Vert), d'y croiser vingt jours, et, après cela, d'arriver à Cadix. Nous sommes donc fondé à penser, par les nouvelles que nous avons reçues d'Angleterre, qu'il est parti de la Martinique le 15 prairial, ce qui ferait deux mois au 15 thermidor. Nous sommes également fondé à penser que le contre-amiral Magon, que nous avons expédié, avec deux de nos vaisseaux, de Rochefort, qui en est parti le 11 floréal, et qui portait l'ordre à l'amiral Villeneuve de venir droit sur le Ferrol pour faire sa jonction avec vous, ne sera arrivé qu'après son départ, et que l'amiral Villeneuve aura suivi sa destination.

Nous nous en rapportons, du reste, à votre expérience de la mer, aux combinaisons que vous pourrez faire, après la connaissance que nous venons de vous donner de l'état des choses, et à votre attachement pour notre personne.

Notre principal but est que vous parveniez à joindre l'escadre de Rochefort à votre escadre, et à vous réunir, avec cette escadre de Rochefort, à l'escadre espagnole qui est au Ferrol, sous le pavillon de l'amiral Villeneuve, qui vous donnera des ordres pour vos opérations ultérieures.

NAPOLEÓN.

En partant du Ferrol, ne voulant pas négliger même les suppositions les moins probables, vous laisserez à notre commissaire des relations extérieures un paquet pour l'amiral Villeneuve, en cas qu'après le 20 thermidor il arrivât encore sur le Ferrol. Dans cette lettre, vous lui laisserez la copie de ces instructions avec cette apostille, par laquelle nous lui ordonnons, dans ce cas improbable, de se rendre à Cadix pour se joindre à vous, et, une fois votre jonction opérée, suivre les instructions dont vous avez été antérieurement

porteur pour lui, et dont le but n'a pas changé. Il trouvera d'ailleurs chez le commissaire des relations extérieures Le Roy tous les développements dont il pourrait avoir besoin, mais qui cependant ne lui disent rien de nouveau, notre but étant constamment le même que celui qui est porté dans les paquets que vous avez pour lui.

Archives de la marine.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9028. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 27 juillet 1805.

Mon Cousin, je charge M. Marescalchi de vous expédier le décret par lequel j'ordonne que le Corps législatif termine ses séances. Mon intention, pendant que je régnerai en Italie, est de ne plus le réunir. J'avais trop bonne opinion des Italiens; je vois qu'il y a encore beaucoup de brouillons et de mauvais sujets. Il est inouï qu'une loi aussi simple que celle des finances ait eu contre elle le tiers des voix; cela aggrave le tort du premier refus. Ce n'est pas l'autorité du Corps législatif que je voulais, c'est son opinion. Vous ne lui ferez pas de message, vous ne lui rendrez aucun honneur; vous ferez cependant connaître mon mécontentement. Si la loi des douanes a été envoyée, retirez-la; cela ne regarde pas le Corps législatif; je n'en ai pas eu besoin en France pour cet objet. Retirez aussi la loi générale du budget et tout ce qui est relatif à la loi de l'enregistrement, et publiez-les en décrets.

Vous avez tort de penser que les Italiens sont comme des enfants. Il y a là dedans de la malveillance. Ne leur laissez pas oublier que je suis le maître de faire ce que je veux; cela est nécessaire pour tous les peuples, et surtout pour les Italiens, qui n'obéissent qu'à la voix du maître. Ils ne vous estimeront qu'autant qu'ils vous craindront, et ils ne vous craindront qu'autant qu'ils s'apercevront que vous connaissez leur caractère double et faux.

D'ailleurs, votre système est simple : l'Empereur le veut. Ils savent bien que je ne me dépars pas de ma volonté.

Vous dites que tous les bruits sont à la guerre. Il ne faut pas combattre ces bruits-là. Ce que fait l'Autriche, elle le fait vraisemblablement par peur. D'ailleurs, je pourrai bien ne pas la laisser se préparer et lui tomber dessus. Empêchez qu'aucun officier autrichien et qu'aucun Italien au service de l'Autriche ne vienne dans vos places; et, s'ils y viennent, faites-les arrêter.

Il est inutile de donner de nouveaux drapeaux à l'armée italienne; il faut attendre de nouvelles circonstances.

Vous ne répondez pas à mon décret du 18 juin, relatif aux places fortes. Tout cela ne regarde pas le général Lacombe Saint-Michel; je le lui ai fait dire par le ministre de la guerre; quand on sera en corps d'armée, ce sera autre chose. Faites faire les états d'armement. M. d'Anthouard vous donnera les formes; cela est dans tous nos livres. Employez-y l'officier général de cette partie. Cette manière de dire que vous avez écrit et que vous surveillez ne signifie rien; envoyez des aides de camp, et que mes ordres soient exécutés. Que je sache quand Vérone sera armée; que cela se fasse avec les finances d'Italie, avec les moyens d'Italie, avec les officiers d'Italie. Ce double emploi ôté, tout deviendra simple.

Je viens d'ordonner que M. Lagarde, employé près du ministre de la police, se rende auprès de vous. C'est un homme qui a joué beaucoup de rôles, enfin un homme de police. Tenez-le à distance de vous, et ne communiquez avec lui que par Méjan. Tenez-vous-en à ce que je vous dis, et non à votre cœur de vingt ans. Depuis quatre ans je l'ai beaucoup employé en police, et je ne l'ai jamais vu; ce n'est pas ce que vous devez absolument faire aussi; mais, si vous le voyez quatre fois dans un an, cela suffit. Gardez-vous de laisser pénétrer votre opinion; il faut au contraire qu'il croie que vous faites cas de lui.

Présentez-moi des personnes pour remplir les places de la Cour, et pour être gouverneurs des différents palais.

Faites finir l'impression des adresses; cela ne signifie plus rien.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9029. — A M. CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 9 thermidor an XIII (28 juillet 1805).

Monsieur Champagny, passer au vinaigre, à Lyon, les lettres venant d'Italie, cela est ridicule; cette précaution ne sert qu'à retarder les lettres de vingt-quatre heures; je désire que vous y mettiez ordre. Si la peste devait venir d'Italie, ce serait par les voyageurs et le mouvement des troupes. Cela ne fait donc que nous gêner.

NAPOLEÓN.

Comm. par MM. de Champagny.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9030. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Saint-Cloud, 10 thermidor an XIII (29 juillet 1805).

Monsieur Duroc, je désire que vous réunissiez un conseil, composé de mon intendant général, de M. d'Hannencourt et de M. le conseiller d'État Réal, pour s'occuper de la rédaction d'un projet d'organisation de mes forêts; vous me le présenterez.

Rendez-vous à Rambouillet avec mon intendant et l'architecte, afin de donner tous les ordres pour que cette maison soit en état de me recevoir dans un mois ou six semaines, et que je puisse y passer huit jours.

J'ai vu le grand Trianon. La chambre de Madame est très-mal arrangée; mon intention est qu'elle le soit comme autrefois; qu'il y ait une balustrade, un lit de parade, et des meubles convenables à une si grande pièce. Mon intention est aussi que le petit Trianon soit parfaitement arrangé; que la salle de spectacle, les petites maisons de rendez-vous, les jardins soient bien entretenus, et surtout les eaux, qui sont le principal agrément de cette campagne.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte Darn.

## 9031. — A M. CHAMPAGNY.

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805).

Monsieur Champagny, je suis allé hier voir le Prytanée de Saint-Cyr; je n'en ai été que médiocrement satisfait. Je ne sais pas pourquoi on ne suit pas dans cette école le plan d'études que j'ai établi pour les lycées. Il en résulte qu'on n'enseigne pas d'histoire, fort peu de géographie, et qu'on ne commence à montrer les mathématiques que quand la rhétorique est finie. Il y a des jeunes gens de seize ans qui ne savent pas faire une addition. On montre dans une seule année l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre; on montre dans une seconde année la trigonométrie, l'application de l'algèbre à la géométrie et un peu de statique : cette distribution est vicieuse. Comment le directeur a-t-il pu se croire autorisé à ne pas suivre le plan d'études des lycées, dans lequel on commence à la quatrième les mathématiques, auxquelles on associe la géographie? J'ai trouvé les élèves mal tenus, et les professeurs et les maîtres d'études avec un extérieur très-négligé. Cependant on a donné aux professeurs un costume pour qu'ils s'en servissent dans leurs fonctions. S'ils paraissent dans la société avec un mauvais frac, je ne m'en plaindrai pas; c'est dans leur classe, au milieu de leurs élèves, que je veux qu'ils

se montrent avec des dehors qui imposent. Les croisées des premières cours étaient remplies de femmes, soit du directeur, soit des professeurs. L'hôpital, qui devait être fait depuis trois ans, ne l'est pas encore; la pharmacie n'est point établie; les sœurs ne sont point logées. Il n'y a qu'un petit nombre d'élèves qui ait appris le manie- ment des armes; encore l'exécutent-ils fort mal et avec des fusils dégoûtants de rouille. J'ai vu des habillemens en lambeaux, point d'uniformité dans les vêtemens, des élèves mal chaussés, d'autres en bas de soie; tout cela annonce du désordre dans l'administration. Il ne doit y avoir aucune différence entre les élèves; l'égalité doit être le premier élément de l'éducation. Le directeur m'a dit qu'il avait 500 élèves, pour lesquels il reçoit 800 francs par élève du Gouvernement, et 900 francs par élève pensionnaire. J'ai donc été fort étonné d'apprendre qu'il trouvait que cela était insuffisant pour un collège où il n'y a que 10 professeurs, et dans lequel, sur 500 élèves, plus de 300 n'ont pas douze ans. La situation de cette école contraste de tous points avec celle de Fontainebleau.

Je désire que vous me présentiez un projet de décret qui contiendra les dispositions suivantes :

1° Le plan d'études des lycées sera suivi à Saint-Cyr.

2° Le collège s'appellera désormais *Prytanée militaire français*; il n'y pourra entrer que des fils de militaires, destinés à l'état militaire.

3° Il sera disposé pour contenir 600 élèves, dont 200 au-dessous de douze ans, et ayant nécessairement plus de sept ans; 200 au-dessous de quinze ans, et 200 au-dessous de dix-huit ans. Les premiers, pour être admis, doivent savoir lire, écrire et avoir une notion des déclinaisons, des conjugaisons et des quatre règles; les seconds doivent avoir une instruction plus étendue; les troisièmes doivent avoir fait leurs classes jusqu'aux humanités et à la géométrie.

4° Les élèves qui sont actuellement au Prytanée, quoiqu'ils ne soient pas fils de militaires, y resteront.

5° Aucun pensionnaire ne pourra y être admis sans l'approbation de l'Empereur, et s'il n'est âgé d'au moins douze ans.

6° Tant les élèves pensionnaires que les élèves du Gouvernement ne seront reçus au Prytanée que dans le mois qui terminera l'année scolaire, afin qu'ils ne viennent pas au milieu des cours et qu'ils puissent les commencer avec l'année; ils sortiront également dans le mois qui précèdera la clôture de l'année scolaire, et c'est pendant ce mois que l'on fera les examens pour l'admission à Fontainebleau, où l'on n'enverra que des jeunes gens de taille, ayant l'instruction et les

dispositions convenables. Les élèves qui n'iront pas à Fontainebleau seront placés dans les corps en qualité de caporaux-fourriers.

7° Les élèves âgés de plus de seize ans et sachant l'école de bataillon, compteront, à dater de cette époque, comme soldats. Ils feront l'exercice avec des fusils de dragons. Ceux qui auraient plus de douze ans et moins de seize feront l'exercice du bataillon avec des mousquetons.

8° Les élèves qui auront plus de seize ans, et dont le temps à l'école comptera comme soldats, fourniront une garde à la porte du Prytanée; ils y feront le service comme l'infanterie. En conséquence, il n'y aura plus d'invalides ou de garde extérieure quelconque à Saint-Cyr.

9° Les élèves seront chargés de l'entretien de leurs fusils, qu'ils tiendront propres et brillants. En conséquence, il y aura à l'école un armurier, qui leur apprendra à tenir leurs fusils en bon état. On leur apprendra aussi à faire des cartouches. Le ministre de la guerre fournira les 200 fusils de dragons et les 200 mousquetons nécessaires.

10° Les élèves formeront trois bataillons de quatre compagnies chacun, chaque compagnie composée de 50 hommes. Le 1<sup>er</sup> bataillon sera composé de 200 élèves ayant plus de seize ans, le 2<sup>e</sup> de 200 élèves ayant plus de douze ans; le 3<sup>e</sup> de 200 élèves au-dessous de cet âge. Ils sauront marcher au pas, rompre par pelotons et marcher par les flancs. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons doivent exécuter parfaitement le maniement des armes et l'école du bataillon. Le 1<sup>er</sup> bataillon saura de plus faire l'exercice à feu, démonter ses fusils et manœuvrer le canon de campagne; il y aura, à cet effet, au Prytanée deux pièces de canon de 4.

11° Les élèves qui, dans les mathématiques, auront vu la trigonométrie, seront menés sur le terrain par le professeur de fortification, qui leur apprendra à lever la carte et à faire les opérations trigonométriques.

12° Indépendamment d'un chef de bataillon, il y aura à Saint-Cyr deux capitaines d'infanterie, un tambour maître, six tambours et un sergent d'artillerie.

13° L'école aura un commandant militaire ayant au moins le grade de colonel, lequel sera sous la haute surveillance du connétable et sous les ordres du commandant de l'école de Fontainebleau; il fera, au moins tous les mois, la revue, et aura pour but de son inspection d'établir l'ordre et la discipline comme à Fontainebleau.

14° L'appel et les inspections se feront comme dans les régiments.



15° Tous les élèves mangeront à la gamelle, comme cela se pratique à Fontainebleau.

16° Les masses seront établies et distribuées comme à Fontainebleau, sans que, dans aucun cas, le conseil d'administration puisse dépenser plus de 800 francs par élève, y compris l'entretien de la maison et les meubles.

17° Enfin ceux des élèves qui seront en état de soutenir les examens pour l'artillerie et le génie seront aptes à se présenter à l'école de Metz, sans avoir besoin de passer par l'examen de l'École polytechnique.

Au moyen de ces institutions, le Prytanée militaire français sera distinct des lycées et sera le premier échelon pour arriver à l'école de Fontainebleau. Ce collège restera néanmoins dans les attributions de votre ministère. Faites-moi connaître à combien montent le capital et les revenus de ce prytanée, afin que je voie l'affectation spéciale à en faire.

NAPOLEÓN.

Comm. par MM. de Champagny.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9032. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805).

Monsieur Talleyrand, les renseignements que je reçois d'Italie sont tous à la guerre, et véritablement l'Autriche ne garde plus aucun ménagement. Mon intention est que vous prépariez une note à M. de Cobenzl, pour lui être envoyée en temps opportun; cette note sera longue, douceuse et raisonnée, à peu près dans les termes de celle ci-jointe <sup>1</sup>.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

9033. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805).

Monsieur Talleyrand, la République du Valais a proposé de former un corps auxiliaire au service de la France; ce bataillon serait composé de cinq compagnies, commandé par un chef de bataillon, et de

<sup>1</sup> Voir le *Moniteur* du 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805), n° III, p. 10.

la même force que les bataillons suisses. Je vous autorise à faire sur cet objet une convention avec la République du Valais.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9034. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805).

Mon intention est qu'un polygone soit établi à Fontainebleau. On choisira, à cet effet, une allée de la forêt où l'on puisse établir une butte à 240 toises. Il y aura à cette batterie une pièce de 6 et une pièce de 12 sur affût de campagne, un obusier, une pièce de 12 sur affût de côte, une pièce de 12 sur affût de place, une pièce de 24 sur affût de siège, deux mortiers, l'un de 8 pouces, l'autre de 12. La batterie, les plates-formes, la butte, tout sera construit par les élèves et sera établi avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire. Mon intention est que chaque élève aille au polygone trente fois au moins par an, et tire lui-même des boulets et des bombes.

Le directeur demande un professeur de fortification de plus ; je ne vois pas qu'il y ait d'inconvénient à le lui accorder.

Il faut qu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire il y ait dans la caserne de la place pour 600 élèves ; s'il est nécessaire de déplacer quelqu'un, il me paraîtrait convenable que ce fussent les professeurs, qui peuvent loger en ville. Je désire même qu'on puisse porter l'école à son complément primitif, c'est-à-dire à 1,200 élèves. Il est nécessaire qu'indépendamment de l'école de bataillon on donne aux élèves l'instruction pour les évolutions de ligne. Il est aussi indispensable d'établir, le plus tôt possible, un manège. Recommandez qu'on soit plus sévère sur le port d'armes, qui ne m'a pas paru assez exact ; le pas accéléré m'a paru vicieux ; ce vice a été acquis de la Garde ; le but n'est pas de changer la mesure, mais d'aller plus vite, pour faire plus de chemin ; il est manqué dans l'instruction actuelle.

Je donne une nouvelle organisation au prytanée de Saint-Cyr ; j'ai besoin d'un officier ayant été colonel, pour lui donner dans cette école le même commandement que le général Bellavène à Fontainebleau. J'ai besoin aussi d'un chef de bataillon et de deux capitaines d'infanterie, et d'un sergent d'artillerie. Proposez-les-moi parmi ceux que je crois avoir réformés à Fontainebleau. Mon intention est de faire du prytanée militaire un élément de Fontainebleau ; il doit à l'avenir exister sur le même pied. Ne voulant plus, aussitôt que cela sera possible, tirer les sous-lieutenants à ma nomination que de ces

écoles, il me faut 600 jeunes gens par an. Or, les cours étant de quatre ans, et, avec les exceptions, de trois, le nombre des élèves doit être de 1,800. Fontainebleau ne pourra jamais m'offrir beaucoup au delà de la moitié.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9035. — NOTE POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Saint-Cloud, 13 thermidor an XIII (1<sup>er</sup> août 1805).

Sa Majesté désire que le ministre de l'intérieur lui fasse connaître son opinion sur cette question : Pourquoi la fabrique de Rouen diminue-t-elle ?

Cette ville, qui fabrique beaucoup d'articles du même genre que ceux de l'Angleterre, voyait toujours sa prospérité s'accroître par l'effet de la guerre avec les Anglais. Sa Majesté désire aussi connaître quel était le dernier prix des assurances en Angleterre.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.

---

### 9036. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 13 thermidor an XIII (1<sup>er</sup> août 1805).

Le ministre de la guerre soumet à l'Empereur des observations de M. de Gallo, demandant que la juridiction de l'armée française ne soit pas étendue, dans le royaume de Naples, aux embaucheurs napolitains.

Refusé. Cela est contraire aux principes d'une armée qui a le droit de veiller à sa sûreté.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9037. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 14 thermidor an XIII (2 août 1805).

Monsieur Decrès, je pars pour Boulogne. J'imagine que vous avez donné ordre à l'amiral Ganteaume de se tenir dans la rade de Bertheaume, et que vous l'avez prévenu que, Magon ayant rejoint Villedieu, ils ne tarderont pas à paraître. Du moment que votre santé vous permettra de supporter les fatigues, je vous attends à Boulogne. Faites-moi passer exactement toutes les nouvelles que vous aurez de la mer.

NAPOLÉON

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

## 9038. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 15 thermidor an XIII (3 août 1805).

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, je trouve très-bien la note à M. de Cobenzl : faites-la partir demain par un courrier extraordinaire, avant de vous coucher. Écrivez à M. de la Rochefoucauld qu'il peut dire à M. de Cobenzl que je suis à Boulogne; que mes armées, depuis la Hollande jusqu'à Brest, occupent toute mon attention; que je n'ai pas en Italie 50,000 hommes; qu'avant de partir de Paris j'ai été obligé de faire un fonds de six millions pour l'approvisionnement de Peschiera, de Mantoue, de Legnago, de Vérone, de la Rocca d'Anfo et de la citadelle de Ferrare; que, certainement, faisant des dépenses aussi considérables que le sont mes dépenses maritimes, la puissance qui m'oblige, par ses dispositions, à ces dépenses, fait une véritable diversion en faveur de l'Angleterre, et me met dans une situation telle que je ne puis la soutenir; que je n'ai plus aujourd'hui, dans l'intérieur de la France, que les corps nécessaires pour la garde de mes côtes de la Méditerranée et de mes places fortes; que tout le reste est sur les côtes de l'Océan, en Hollande et en Hanovre; que les choses sont aujourd'hui à un point, que des protestations amicales ne peuvent rien signifier; qu'on se souvient de la conduite de Marie-Thérèse envers la cour de France à l'époque du partage de la Pologne; que je ne puis soutenir la guerre active avec l'Angleterre et la guerre tacite avec l'Autriche; qu'il est impossible que j'obtienne la paix avec l'Angleterre si l'Autriche n'est pas véritablement pacifiée; que, si M. de la Rochefoucauld reçoit l'assurance secrète que les troupes retourneront dans leurs garnisons de Hongrie et de Bohême, l'Empereur se croira en paix avec l'Autriche; que si, au contraire, les troupes continuent à filer, les magasins à se former, l'Empereur considérera l'Autriche comme voulant la guerre, et, dans l'impossibilité de soutenir sa guerre maritime, il marchera pour pacifier entièrement l'Autriche; que, si, après quatre ou cinq campagnes, il est vaincu, il sera forcé d'accepter les conditions humiliantes de l'Angleterre, comme la France les a reçues souvent; que, si l'Autriche ne veut pas la guerre, elle trouvera ce langage raisonnable et elle fera une chose agréable à la France de faire dire publiquement (et il ne manque pas aux puissances de moyens de le faire) qu'elle est résolue à rester neutre et à s'en tenir au traité actuel; que, si le cabinet se laisse conduire par des militaires tels que Mack, Zach, etc., il se trouvera entraîné dans de mauvaises affaires; que, dans sa posi-

tion, une guerre n'a pas le sens commun, et qu'on ne peut plus se battre, raisonnablement, que pour l'empire de Constantinople; que c'est une pomme de discorde où il est très-probable que la France et l'Autriche marcheront réunies;

Quant aux appels de conscrits, il n'en a été fait aucun; que, depuis la paix de Lunéville, il n'a pas été levé plus de 40,000 conscrits, parce qu'on donne aux anciens soldats un nombre de congés proportionné; que c'est là la marche et le but de la conscription; qu'on n'a porté des régiments au pied de guerre qu'en prenant sur les troisièmes bataillons; qu'il est impossible aux militaires autrichiens, s'ils ont voulu l'observer, de ne pas voir l'intention de l'Empereur de conserver la paix; qu'il vient de faire approvisionner ses places; qu'il sera obligé de lever 200,000 conscrits pour mettre son armée sur le pied de guerre, et de faire faire une contre-marche à son armée des côtes, parce que son système de guerre se trouve entièrement désorganisé; que, ce pas une fois fait, il faudra se battre ou l'indemniser de ce que cela lui aura coûté; qu'en tout pays du monde, un armement non motivé sur les frontières de son voisin équivaut à une déclaration de guerre, et qu'il n'y a aucune espèce de doute que l'Autriche arme aujourd'hui.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9039. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 15 thermidor an XIII (3 août 1805).

Je vous renvoie vos différentes dépêches. Faites insérer dans *le Moniteur* un article de Raguse, dans lequel vous mettrez les noms cités dans le bulletin de Raguse; cet article aura pour but de faire connaître que l'Autriche est instruite des menées des Russes. Ne négligez aucune occasion d'éclairer l'Europe sur les vues de la Russie. Faites mettre dans *l'Abeille du Nord* et dans les journaux de Francfort et de l'Allemagne des observations sur la note de M. Novosiltzof; faites-les rédiger dans un grand esprit de modération, pour qu'ils puissent les imprimer. Il me semble que la dépêche de M. Otto, du 5 thermidor, peut servir de base pour rédiger cet article.

La note à envoyer aux différents ministres dit tout, excepté le motif pour lequel elle est faite. Il paraît que vous ne vous êtes pas donné la peine de lire la note de M. Novosiltzof; vous y verrez que ce négociateur prétend que je consentais à traiter directement avec lui, et qu'il ne me reconnaîtrait pas comme empereur : ce sont ces

deux allégations que je veux démentir, et non déclarer que mon caractère répugne à l'idée d'un intermédiaire dans la paix avec l'Angleterre. Ce n'est pas parce que je le considère comme une insulte faite à mon caractère, mais parce que par politique je ne veux point d'intermédiaire. Substituez à cela la dénégation pure et formelle que négociation ait été ouverte en demandant des passe-ports, et que j'aie pu rien concéder à la Russie qui fût contraire à mon caractère et à mon honneur. Ceci demande à être remanié.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9040. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp de Boulogne, 16 thermidor an XIII (4 août 1805).

Mon Cousin, vous aurez appris par le télégraphe que je suis arrivé à Boulogne. Je vais passer dans une heure la revue de 100,000 hommes d'infanterie sur la laisse de basse mer. Les troupes sont très-belles, et je suis extrêmement satisfait de tout ce que vous voyez ici.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9041. — A M. TALLEVRAND.

Camp de Boulogne, 16 thermidor an XIII (4 août 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous envoie une lettre de l'ordonnateur de l'armée de Naples; envoyez-la à Alquier, afin qu'il fasse les représentations les plus vives pour faire cesser sur-le-champ les enrôlements. Et si, véritablement, cette lettre n'est pas exagérée, et que se continue des armements, il fera connaître par une note qu'il peut rester à Naples spectateur des dispositions hostiles qu'on fait contre la division française, et qu'il se retire, son ministère de prévoyance étant inutile dans un pays où déjà on paraît être résolu à la guerre et près d'un souverain qui paraît décidé à ne rien ménager. Avant de s'en aller, cependant, qu'il vérifie si ces faits sont vrais; qu'il voit la Reine et le ministre; qu'il dise à la Reine qu'on sait ce qu'elle fait et que le résultat de ses menées serait l'entrée de 20,000 hommes de troupes italiennes dans le royaume de Naples.

Que M. Alquier réponde par le courrier, pour me faire connaître réellement et véritablement la situation des affaires de Naples. Il faut

aussi qu'il vous informe, par le même courrier, des mouvements de la rade de Naples depuis le mois de prairial, et qu'il vous envoie, tracée sur une carte, la position exacte des vaisseaux anglais devant ce port.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9042. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 16 thermidor an XIII (4 août 1805).

Je suis instruit qu'on avait placé un bateau portant pavillon à demi-portée des batteries Sarrut, Augereau, Varé; qu'une frégate anglaise a eu l'insolence de venir l'enlever, parce que les batteries n'ont tiré que quelques coups de canon. Demandez des renseignements sur cette affaire, et témoignez mon mécontentement aux généraux qui commandent l'artillerie et les batteries. Je les rendrai responsables s'ils ne tirent pas sur tous les bâtiments à portée, et ne défendent pas les bâtiments qui sont mouillés là, par tous les moyens.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9043. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 16 thermidor an XIII (4 août 1805).

Je vous renvoie votre lettre de M. Beurnonville. Toutes les nouvelles relatives à Nelson paraissent douteuses; que diable aura-t-il été faire dans la Méditerranée? Ils y auraient donc 20 vaisseaux de ligne? Ils ne savent guère ce qui leur pend à l'oreille. Tout est ici en bon train; et, certes, si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu.

Je ne conçois pas que nous n'ayons pas de nouvelles du Ferrol. Je ne puis pas croire que Magon ne soit pas arrivé. Je fais dire par le télégraphe à Ganteaume de se tenir en rade de Bertheaume.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9044. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 16 thermidor an XIII (4 août 1805).

Mon Cousin, mon intention est qu'il y ait une compagnie de bombardiers dans le régiment d'artillerie; vous pouviez penser que j'avais mes raisons, lorsque j'avais ordonné ces dispositions. Je compte

que le château de Vérone et la Rocca d'Anfo sont armés et que les 450,000 rations de biscuit sont réparties, et que toutes les dispositions portées dans votre lettre du 28 juillet ont reçu leur effet.

Vous pouvez nommer les professeurs à toutes les différentes écoles.

J'approuve l'organisation que vous avez faite à l'imprimerie royale.

Nous voici dans le mois d'août; je désire avoir le compte des dépenses de ma Maison.

J'ai reçu votre proposition de décret relative aux feudataires. Je désire avoir l'état de tout ce qui a été réuni au domaine et de ce qui a été rendu, afin que je puisse prononcer avec connaissance de cause.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minote aux Arch. de l'Emp.)

#### 9045. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp de Boulogne, 17 thermidor an XIII (5 août 1805).

Mon Cousin, je vous envoie un projet sur mes forêts, qui m'est remis par M. Réal, et qui demande à être remanié. Réunissez un petit conseil, dans lequel vous appellerez mon intendant, l'administrateur des forêts, MM. Treilhard, Réal et Fleurieu, le ministre des finances et quelques autres personnes qui aient votre confiance.

Tout ce qui est relatif au conseil, dans le projet de M. Réal, est déplacé. Un conseil ne doit ni faire des nominations, ni administrer; encore moins être composé de grands officiers de ma Maison, qui sont assez occupés de leur service.

J'ai besoin d'un conseil du contentieux dans ma Maison. La partie forestière peut y être pour beaucoup, pour les coupes et les opérations ordinaires et extraordinaires faites dans les forêts. Je désirerais aussi qu'il pût me servir pour le contentieux des entrepreneurs, architectes, garde-meuble, eaux, et toute autre espèce de procès.

Pour rétablir les domaines de la liste civile dans une situation convenable, je serai souvent dans le cas d'acheter; il faut donc que j'organise un pareil conseil. Voyez ce que vous pensez de mieux sur cet objet, et envoyez-moi un projet d'organisation tout rédigé et dans un style convenable.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)



## 9046. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Camp de Boulogne, 17 thermidor an XIII (5 août 1805).

On se loue davantage à l'armée de la conscription de cette année, quoique l'on trouve encore qu'il y a des hommes à réformer. Je crois qu'il faut envoyer les majors et le premier chirurgien du corps, si absolument il faut des chirurgiens.

Les corps n'ont rien perçu des amendes; quand je dis rien, c'est pas un sou. Le trésor n'a rien perçu non plus. Il paraît que c'est une des raisons qui autorisent la désertion. Il faudrait prendre quelques mesures pour organiser cette perception. La somme de 1,500 francs est une somme déterminée; cela est peu pour les riches, et beaucoup pour les pauvres : en général, on pense que, si cette amende était perçue, elle écraserait la nation; d'où il suit qu'elle est arbitraire et qu'elle ne se perçoit pas du tout. Cherchez donc quelque moyen pour que les déserteurs condamnés au corps payent une amende raisonnable et proportionnée à leur fortune. Il faudrait aussi trouver moyen d'organiser cette perception de manière qu'elle ait constamment lieu. L'enregistrement n'y fait rien.

La plus funeste des désertions est celle qui se fait lorsque les individus sont reçus au corps. C'est celle-là qui fait le plus de mal à l'armée. Aussi les corps sont bien loin d'avoir le nombre d'hommes que supposeraient les états du ministre.

Je désire que vous preniez des notions sur la manière dont la conscription de l'an XIII, ainsi que l'appel des réserves, se sont exécutés, et que vous me fassiez connaître les départements qui ont été le plus en retard.

Faites aussi compulser la correspondance au ministère de la guerre, et faites la recherche des corps où il y a eu le plus de déserteurs depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire an XII. La faute en est aux préfets et à la gendarmerie.

Le 21<sup>e</sup> et le 33<sup>e</sup> de ligne, ce dernier se recrutant dans l'Eure, ont le plus de déserteurs; et ce qui prouve que les préfets, quand ils le veulent, lèvent tous les obstacles, c'est que ceux du Pas-de-Calais et du Calvados, qui allaient mal, vont mieux depuis qu'ils ont compris que mon opinion de leur zèle et de leurs services dépendait du succès de la conscription. Je vous ai envoyé des états dans lesquels je suis parti des tableaux du ministre; mais je crois qu'il faudrait partir de la revue au 1<sup>er</sup> messidor. Nous sommes au milieu de thermidor, et les inspecteurs aux revues doivent l'avoir.

Il y a aussi des observations à faire pour ce qui regarde les hommes

d'élite. Je ne sais quelle est la taille déterminée. Plusieurs départements n'ont pas fourni parce qu'ils n'avaient pas d'hommes de cette taille. Prévoyez cela dans votre règlement, afin qu'en ce cas on y supplée en prenant les meilleurs. Mettez un article pour que les dragons prennent des hommes de toute taille. Voyez à la guerre ce que devaient recevoir les cuirassiers, en l'an XIII, en hommes d'élite, et les départements qui n'ont pas fourni. Je ne voudrais pas, aussi, qu'il entrât au trésor public de l'argent provenant de la conscription. Je crois qu'il n'y entre pas 1,200,000 ou 1,300,000 francs par an. Je voudrais plutôt que cet argent fût versé dans une caisse particulière pour dépenses de la conscription, telles que les frais de logement des officiers, les gratifications aux gendarmes, les frais de tournées des majors et des chirurgiens, etc.

Je pense aussi qu'il est impossible qu'un ministre de la guerre suive une machine aussi compliquée. C'est un point très-important de notre organisation, et je voudrais créer une grande place sous le titre d'Inspecteur de la conscription. Cet inspecteur, n'ayant à s'occuper que de l'esprit et de la conduite des officiers, des préfets, des conseils d'administration, dont plusieurs ont passé pour avoir vendu des congés, saisirait tous les vices du système, et serait, enfin, la loi vivante de la conscription. Les lois mortes sont bien peu de chose; je m'en aperçois tous les jours. Les objets sur lesquels je ne porte pas moi-même mon attention ne marchent pas ou marchent mal. Cet inspecteur serait ou un général ou un conseiller d'État; il se trouverait dans les attributions du ministre de la guerre; mais il aurait un receveur qui recueillerait tout l'argent de la conscription. On établirait, pour cet objet, un budget, et, si l'on pouvait pourvoir à tous les frais de la conscription, même à solder, en tout ou en partie, les officiers qui y sont employés, je les mettrais en sus des corps, car un si grand nombre de sous-officiers m'affaiblit l'armée. Enfin, je voudrais donner à cet inspecteur, sur son rapport au ministre, le droit de contrainte contre les chirurgiens, officiers de recrutement et citoyens embaucheurs ou autres dont les actions tendraient à gêner et entraver la loi de la conscription.

Faites-moi aussi un projet de décret qui établisse une compagnie de voltigeurs dans chaque bataillon d'infanterie de ligne. Elle serait composée de petits hommes, armés de fusils de dragons, comme les voltigeurs de l'infanterie légère. Cela n'augmenterait pas les bataillons, car on supprimerait une compagnie, comme on l'a fait pour l'infanterie légère.

## 9047. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 17 thermidor au XIII (5 août 1805).

Je n'ai pu lire qu'avec un vif intérêt la relation du siège de Santo-Domingo. Il faut s'empressez de secourir ces braves gens. Je regrette beaucoup de n'avoir pas bien connu les sentiments de cette colonie.

Je désire que vous fassiez préparer *la Poursuivante* et *l'Infatigable* à Rochefort; que vous y joigniez 2 bricks et 3 goëlettes. Ces derniers bâtimens resteront à Santo-Domingo.

On embarquera 2,000 fusils, autant de poudre que les soutes des bâtimens pourront en porter, et 700 hommes, et on les fera sur-le-champ partir pour Santo-Domingo. Vous donnerez l'instruction, avant de débarquer à Santo-Domingo, de toucher dans quelque port pour prendre langue, et, s'il y avait des forces supérieures à Santo-Domingo, de débarquer dans un autre endroit.

Immédiatement elles croiseront devant Jérémie-les-Cayes (Port-au-Prince) et arrêteront les Américains qui entreraient ou sortiraient de Santo-Domingo, les déclareront bonne prise, et s'attacheront à détruire les embarcations des noirs.

A Lorient, vous ferez préparer *la Cybèle*, avec 2 bricks, tels que *le Surveillant* et *le Souffleur* ou *le Diligent*, 2 ou 3 goëlettes. On embarquera sur ces frégate, bricks et goëlettes, 1,000 fusils et 350 hommes. Ils se rendront également à la même destination.

Chargez quelque bâtiment à Nantes, un brick, avec 500 fusils, autant de poudre qu'il en pourra porter, et 50 hommes.

Vous donnerez à chacun la même instruction. Les bricks et goëlettes resteront à Santo-Domingo; le général Ferrand s'en servira pour faire des croisières contre les noirs et autres personnes qui croisent avec eux.

Ces trois expéditions, si elles arrivent, feraient 1,100 hommes. Écrivez au général Ernouf que je compte sur son zèle pour faire passer tous les Piémontais qui sont à la Guadeloupe à Santo-Domingo; qu'à cet effet il charge ses corsaires de troupes et les envoie là; que Ferrand va être attaqué de nouveau; que je lui envoie de France ce qui m'est possible, et qu'il veille à la défense de cette colonie, en lui envoyant tout ce qu'il aurait en sus de 3,000 hommes. Écrivez la même chose à Villaret.

Faites donc finir *la Pénélope*, qui est commencée à Bordeaux.

Faites armer *la Libre* et *la Furieuse*. Vous pouvez d'abord prendre les 198 matelots du *Triton*, du *Growler*, de *la Fortitude*, des *Sept-Sœurs*. Ces 2 frégates, jointes au *Phaëton*, au *Voltigeur* et au *Sur-*

*veillant*, pourraient former un quatrième convoi pour Santo-Domingo. Ils partiraient par l'équinoxe, doubleraient l'Irlande, et jetteraient 700 hommes à Santo-Domingo.

Donnez ordre au Ferrol de faire partir la goëlette *la Téméraire*, portant des dépêches à Santo-Domingo, avec autant de fusils et de poudre qu'elle en pourra porter. Elle restera à Santo-Domingo.

Faites-moi un rapport sur le temps où ces expéditions pourront partir. Je désignerai les troupes. Non-seulement il est important de ne point perdre la partie espagnole, mais il est honteux d'abandonner ces braves gens; et, puisque les Espagnols ont été assez éclairés sur leurs intérêts pour ne pas se joindre aux Anglais, rien ne s'oppose à les secourir.

Il paraît que ce qui leur manque, c'est de la poudre et des cartouches. Faites-moi connaître combien ces goëlettes portent de fusils. Écrivez en Amérique pour qu'on leur envoie des farines. C'est la meilleure manière de leur envoyer de l'argent.

Je pense qu'il ne faut rien épargner pour secourir efficacement la partie espagnole.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9048. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne. 5 août 1805.

Mon Cousin, vous aurez reçu un décret par lequel j'ai ajourné le Corps législatif. Quand ces législateurs auront un roi pour eux, il pourra s'amuser à ces jeux de barres; mais comme je n'en ai pas le temps, que tout est passion et faction chez eux, je ne les réunirai plus. Quant au budget, mon intention est qu'il soit suivi de point en point. Le ministre des finances est le seul homme de sens et de caractère.

J'ai reçu votre rapport sur les opérations des Autrichiens en Italie; je doute qu'il y ait 14,000 hommes dans le Tyrol. Tâchez, par Brescia et par vos agents, d'avoir des renseignements plus positifs. Du moment que le Corps législatif sera ajourné, préparez-vous à faire un voyage à Brescia, Vérone et Mantoue. Je pense, cependant, que vous pouvez laisser passer encore tout le mois d'août. Je crois vous avoir écrit pour que vous posiez la première pierre du monument de Rivoli.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9049. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 5 août 1805.

Mon Cousin, il serait possible que je fisse marcher une brigade composée des deux régiments qui sont à Milan, du régiment de chasseurs et de huit pièces italiennes. Je désirerais que tout cela pût faire, ensemble, 4,000 hommes, et je voudrais les envoyer dans les Abruzzes. Ceci doit rester très-secret; mais faites-moi connaître, par le retour de mon courrier, quand ce corps pourrait être prêt, et quel est le général italien capable de le mener.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

## 9050. — A M. DARU,

INTENDANT GÉNÉRAL DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

Camp de Boulogne, 18 thermidor an XIII (6 août 1805).

Monsieur Daru, je vous renvoie tout votre travail avec des décisions.

J'ai fait, il y a un an, un fonds de deux millions pour des achats de terrains de la liste civile; ce fonds n'est pas épuisé. Il y a encore, dans les forêts de Marly et de Saint-Germain, quelques terres à acheter. Ces acquisitions sont nécessaires pour que cela ne donne lieu à aucune indemnité.

Il faut aussi s'occuper du petit parc de Versailles. Il faudrait d'abord entrer en arrangement avec le sénateur Sieyès et M. Desprez; mon intention est que pour l'automne ce petit parc soit racheté, mais à sa valeur. En attendant, il faut que les grilles soient réparées et qu'il y ait les gardes et portiers nécessaires. Il y a des fonds pour la réparation des murailles du petit parc. Faites rétablir, au Petit-Trianon, les eaux et les jardins en aussi bon état qu'ils l'ont jamais été.

J'ai envoyé à M. Cambacères le projet de règlement de M. Réal sur mes forêts; il vous appellera à un conseil qu'il va former pour rédiger un projet sur cet objet important et sur le contentieux de ma Maison.

Quant aux encouragements à accorder aux arts, la bibliothèque impériale étant dans les attributions du ministre de l'intérieur, et ayant mis cette année 200,000 francs à sa disposition pour cet objet, je ne sais pourquoi le ministre du trésor public n'a pas voulu les payer; une grande portion de la dépense de la liste civile se compose d'ameublements, peintures, embellissements de palais, qui sont

autant d'encouragements accordés aux arts. C'est sous ce point de vue que l'intelligence et les soins de l'intendant général doivent naturellement se porter sur tout ce qui peut alimenter l'industrie, encourager les arts et fournir une émulation aux artistes. David reçoit des sommes assez considérables pour les arts. Mon bibliothécaire m'a fait souscrire pour une grande quantité de gravures et d'ouvrages, et je ne me refuserai pas à accorder tout ce que vous jugerez nécessaire pour encourager les artistes ; mais je ne veux pas que ce soit une obligation qui me soit imposée. La manufacture de la Savonnerie, celles des Gobelins, de Sèvres, doivent travailler sans qu'il en coûte rien à la liste civile, c'est-à-dire que je dois retrouver ce qu'elles me coûtent, en garde-meuble. Toutes les fois qu'on fait un embellissement dans un palais, il faut considérer de quel avantage il est pour les arts et les manufactures, chose qu'aujourd'hui on ne considère pas. Le Muséum est à mes frais ; il me coûte considérablement ; c'est encore là un encouragement pour les arts. Aucune de ces choses n'a été faite avec ensemble. Il faut vous emparer de tout cela, payer vous-même les individus, les voir, savoir quelles sont leurs fonctions. Je dois vous faire connaître que mon intention est de tourner spécialement les arts vers des sujets qui tendraient à perpétuer le souvenir de ce qui s'est fait depuis quinze ans. Il est étonnant, par exemple, que je n'aie pu obtenir que les Gobelins laissassent de côté l'histoire sainte, et occupassent enfin leurs artistes de cette foule d'actions de tout genre qui ont distingué l'armée et la nation, événements qui ont élevé le trône. Lorsque vous aurez le temps, vous me ferez une récapitulation des statues, gravures, tableaux, etc., que j'ai ordonnés. J'imagine que M. de Ségur, qui avait des fonds pour faire exécuter le livre du sacre, l'a fait commencer. C'est une affaire assez importante. Le travail dont s'occupe M. Denon, qui parcourt les champs de bataille d'Italie pour lever des dessins et des plans qui feront le pendant de son atlas d'Égypte, offrira encore une nouvelle carrière à l'émulation des peintres et des graveurs. M. de Fleurieu, par la circonstance de son âge, ne pouvait suivre tous ces objets, puisqu'à peine il pouvait se traîner et faire la besogne la plus pressante. Il faut, désormais, que M. Denon vous soit subordonné, comme il doit naturellement l'être, en ménageant son amour-propre, et qu'il reste conservateur du Muséum, n'ordonnant point de dépenses, et mes ordres passant toujours par vous.

Je désire avoir libre l'esplanade de Meudon et voir disparaître les décombres du vieux château. On ne les a point déblayés, parce qu'on

a pensé qu'ils étaient nécessaires pour combler la terrasse; comme cela est porté au budget de cette année, il faut le faire finir.

Il faut prendre toutes les mesures pour que les jardins de Fontainebleau et de Versailles soient plantés. Il faut replanter cette année les anciennes allées comme elles l'étaient.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte Daru.

### 9051. — A M. CHAMPAGNY.

Camp de Boulogne, 18 thermidor an XIII (6 août 1805).

Plusieurs préfets ont écrit et imprimé des circulaires pour défendre de danser près des églises. Je ne sais où cela conduit. La danse n'est pas un mal. Veut-on nous ramener au temps où l'on défendait aux villageois de danser? Je suis fâché que M. Bureaux de Pusy, qui plusieurs fois s'est tenu trop loin de la ligne religieuse, s'en tienne trop près aujourd'hui. MM. les vicaires pouvaient dire ce qu'ils auraient voulu. Si l'on croyait tout ce que diraient les évêques, il faudrait défendre les bals, les spectacles, les modes, et faire de l'Empire un grand couvent. Faites sentir, par une instruction secrète, que l'autorité civile ne doit point se mêler de ces choses-là, et écrivez particulièrement sur ce sujet à M. Bureaux de Pusy et aux préfets qui auront donné ou suivi cet exemple.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte de Montalivet.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9052. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 18 thermidor an XIII (6 août 1805).

Monsieur Fouché, j'ai vu, dans votre rapport du 14 thermidor, les plaintes du préfet de la Nièvre. Je n'ai fait aucune attention aux plaintes générales, parce qu'elles ne signifient rien. Venons à des faits.

Le premier est relatif à une discussion pour un cierge. Je dois considérer le clergé comme bien sage, puisqu'il ne donne pas d'autres sujets de plainte. Le préfet ne regarde donc pas les prêtres comme les autres hommes?

La dispute d'un cabaret : le scandale d'un curé qui fait le catéchisme dans un cabaret tombera facilement; lui donner une maison.

Le curé de Saint-Saulge refuse d'admettre à la communion des enfants, par la raison que le mariage est d'un prêtre assermenté : il

vous sera facile de vous assurer que cette imputation est fautive ; car, fussent-ils bâtards, on ne leur refuserait pas la communion ; et le préfet montre là une aveugle croyance à des imbéciles ; il n'y a pas de clergé assez insensé pour agir contre l'esprit de son état.

Les femmes Poissome et Legai ont été repoussées des sacrements, parce que le mariage n'a pas été béni une seconde fois : cela peut étonner, et l'esprit de parti peut aveugler ; instruisez-vous d'autre part et prenez des renseignements.

Les filles Debar ont été repoussées des sacrements, parce que leur père ne s'était pas confessé : cela est absurde. Le reproche au curé de Chantenay est également absurde. Suivez cela avec activité et obtenez des explications, car il faut ôter sa confiance à un préfet qui ne voit personne. Si, avant d'écrire ces renseignements, il eût envoyé chercher le curé et eût causé avec lui, il eût vu que cela était absurde. On ne gouverne pas un département en faisant de la chimie.

Dans votre rapport sur Marseille, vous dites que le moyen de faire cesser ces troubles est de faire inviter le général Dejean à se rendre à Marseille. Je ne comprends pas ce que cela veut dire.

J'adopte les conclusions de votre rapport du 13, relatif à la famille Hyde de Neuville. Faites mettre le séquestre sur leurs biens et renvoyez-les l'un et l'autre de France.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9053. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 6 août 1805.

Mon Cousin, je reçois votre courrier. Je ne puis trop vous témoigner mon mécontentement de ce que vous prononcez sur des objets que je me suis réservés ; voilà trois fois dans un mois. Vous n'aviez pas le droit de dépecer la loi sur les finances, que j'avais signée, et d'en présenter d'autres ; vous n'aviez pas le droit d'ajourner le Corps législatif ; vous n'aviez pas le droit d'arrêter les dépenses départementales. Je suis moins affligé du peu de considération que vous avez pour mon autorité que du peu de cas que vous faites de mes avis. Que voulez-vous que je réponde à vos lettres ? Je n'écris pas par passe-temps, et je n'ai pas l'habitude d'écrire vainement : je vous donnerai mes avis, et, quand ils vous parviendront, vous aurez décidé. Si vous tenez à mon estime et à mon amitié, vous ne devez, sous aucun prétexte, la lune menaçait elle de tomber sur Milan, rien faire de ce qui est hors de votre autorité. Je crois aussi avoir assez de droits à votre confiance pour que, sur des affaires importantes,



même vous concernant, vous jugiez nécessaire d'attendre mes avis. Vous êtes le premier qui m'avez fait avoir tort avec trente ou quarante polissons. Cela ne serait pas arrivé si vous n'étiez pas sorti des bornes de votre pouvoir; n'en sortez pas désormais. Ne croyez pas que ceci m'empêche de rendre justice à la bonté de votre cœur; mais je ne veux pas avoir mauvaise opinion de votre caractère; pour cela, n'écoutez pas les sottises de quelques coteries de Milan.

J'attendrai votre réponse pour voir ce que je dois faire relativement à l'enregistrement, aux douanes et aux droits sur les blés; car, si vous avez déjà décidé, il est inutile que je vous fasse connaître mon opinion.

Toutes les fois que vous me rendrez compte d'un objet, ajoutez si vous attendez ou si vous n'attendez pas mes avis, afin que je sache à quoi m'en tenir; et, si vous m'annoncez que vous attendez mon opinion, songez que vous me manqueriez essentiellement si, pendant que votre lettre ou la mienne serait en route, vous preniez sur vous de préjuger ce que j'aurais fait.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9054. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 19 thermidor an XIII (7 août 1805).

Voici l'arrangement que j'approuve pour le *Journal de l'Empire*, ci-devant *Journal des Débats*. Faites appeler les propriétaires et donnez-leur à connaître que je m'arrête à ces bases. Lorsque cet arrangement sera fait, vous en ferez un semblable avec le *Publiciste* et la *Gazette de France*. Vous généraliserez, à l'égard de tous les autres journaux, la retenue de deux douzièmes ou trois douzièmes, selon l'importance des profits, pour être appliquée à des pensions qui seront accordées aux gens de lettres.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9055. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 19 thermidor an XIII (7 août 1805).

Monsieur Talleyrand, je reçois votre lettre du 18. Voici des idées qui vous feront connaître dans quel sens j'entends que la réponse soit faite. Je désire que vous me renvoyiez la note toute rédigée avant que vous la présentiez. Je veux mettre fin sans délai à cette média-

tion. L'Autriche craint pour elle; je pense que cette note est une protestation pacifique, et qui veut dire qu'elle ne partage pas la folie de la Russie. Ce qu'il faut que l'Autriche apprenne par ma réponse, c'est que cette déclaration n'est pas suffisante; qu'il faut des actions; que la route des préparatifs est la route de la guerre; qu'il n'y a que l'exacte neutralité pour la paix.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9056. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Camp de Boulogne, 19 thermidor an XIII (7 août 1805).

Mon Cousin, faites partir pour Boulogne les hommes de ma Garde, grenadiers et chasseurs, qui sont dans le cas de faire la guerre. Faites partir également le régiment de grenadiers et chasseurs italiens; depuis le temps, il doit être armé et habillé. S'il n'était pas habillé, qu'il parte toujours; seulement, veillez à ce qu'il soit parfaitement armé. Faites partir aussi tous les soldats du train et les chevaux d'artillerie qui se trouvent disponibles à Paris. Suivez l'ordre que j'ai donné en Italie pour la formation des hommes de ma Garde que vous m'enverrez. Faites partir les chasseurs sous les ordres du major Gros, et les grenadiers sous les ordres du major des grenadiers à pied.

Quant aux chasseurs et grenadiers à cheval qui étaient à Gênes, faites-moi connaître quand ils viendront. Si vous pouvez accélérer leur marche de deux ou trois jours, faites-le; j'aurais besoin d'un corps de 800 hommes à cheval. Les dépôts des différents corps de la Garde que vous laisserez à Paris seront sous les ordres des chefs de bataillon et d'escadron. La Garde à pied partira sous les ordres du général Soulès, de manière à être à Boulogne en dix jours, du moment de son départ. Vous-même, vous vous tiendrez prêt à partir. Faites partir aussi la moitié des gendarmes d'élite à pied dans le cas de faire la guerre.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc d'Istrie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9057. — A M. CAMBACÈRES.

Camp de Boulogne, 20 thermidor an XIII (8 août 1805).

Mon Cousin, l'escadre combinée a eu un combat devant le Ferrol; elle a rempli le but de sa mission, qui était sa jonction avec l'escadre du Ferrol. Elle a donné chasse à l'escadre ennemie, et elle est restée

pendant quatre jours maîtresse du champ de bataille; mais on craint d'avoir perdu 2 vaisseaux espagnols qui, probablement, se battant extrêmement mal, se sont laissé tourner par l'ennemi dans la brume, qui était affreuse pendant le combat. Un vaisseau anglais, à ce qu'il paraît, a été coulé bas; 2 vaisseaux anglais à trois ponts ont été démâtés. L'escadre française paraît avoir été peu maltraitée. Je pense qu'on peut considérer cette affaire comme un succès. Vous en verrez les premiers détails dans *le Moniteur* d'aujourd'hui.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9058. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Camp de Boulogne, 20 thermidor an XIII (8 août 1805).

Mon Cousin, je vous ai écrit hier pour vous ordonner de faire faire différents mouvements à ma Garde sur Boulogne. Mon intention est que, s'il y avait quelque chose de parti, vous le laissiez continuer, mais que vous reteniez le reste; que vous m'envoyiez un état détaillé de la situation de chaque corps, et que vous prépariez tout en attendant de nouveaux ordres.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc d'Istrie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9059. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 21 thermidor an XIII (9 août 1805).

Monsieur Barbé-Marbois, vous aurez vu, dans *le Moniteur*, la relation du combat qui a eu lieu. Cela a été assez bien; cela eût été fort beau sans la maladresse des Espagnols. Cependant, nous sommes restés maîtres deux jours du champ de bataille; les Anglais se sont retirés, et nous avons opéré notre jonction. Vous savez combien peu on doit compter sur les Espagnols; malheureusement on les avait mis à l'arrière-garde, et ils ont fait une manœuvre qui les a obligés de se présenter les premiers au feu. Les Anglais paraissaient assez faibles, non-seulement en bâtiments, mais en hommes. Rassurez les hommes à argent; faites-leur entendre qu'il ne sera rien hasardé qu'avec sûreté; que mes affaires sont trop belles pour rien hasarder qui puisse mettre à trop de hasards le bonheur et la prospérité de mon peuple. Sans doute que, de ma personne, je débarquerai avec mon armée, tout le monde doit en sentir la nécessité; mais moi et mon armée ne débarquerons qu'avec toutes les chances convenables.

Ce que vous me dites de la Banque mérite des explications : si la réserve est petite, c'est sa faute; c'est qu'on négocie un grand nombre de petits papiers de circulation qui n'ont point de marchandises derrière. Cela sera ainsi tant qu'on escomptera par actions, ce qui est contraire à la loi. Mon intention est que cette manière d'escompter finisse. C'est là où est tout le mal.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9060. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 21 thermidor an XIII (9 août 1805).

Le 3 thermidor, à trente lieues du Ferrol, il y a eu un combat entre l'amiral Villeneuve et une escadre anglaise composée de 14 vaisseaux, dont 3 à trois ponts. Il eût été à notre avantage et des plus glorieux, si 2 vaisseaux espagnols à trois ponts ne s'étaient perdus. On craint qu'ils soient dérivés, pris ou coulés. Faites connaître et sentir que cette affaire est avantageuse.

Villeneuve a rempli son but : la jonction. L'escadre anglaise a pris chasse et refusé trois jours le combat. L'avantage de 3 vaisseaux à trois ponts contre une escadre qui n'en avait pas équivalait à une différence de 8 vaisseaux, tous accoutumés à la mer et parfaitement exercés. Enfin, l'escadre française a peu souffert; elle est toute gréee et en état d'aller outre.

Comme tout ceci sera assez désagréable pour les Espagnols, faites l'éloge de Gravina et faites mille conjectures sur le sort des Espagnols; qu'on ne sait s'ils sont pris véritablement. Cependant, en mon particulier, je pense qu'ils se sont fait pincer.

L'escadre, au reste, a fait à l'ennemi pour une vingtaine de millions de dommages. Trois vaisseaux anglais sont bien certainement démâtés; un a coulé bas.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9061. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 21 thermidor an XIII (9 août 1805).

Trois Anglais viennent de s'échapper, quoique sur leur parole, des prisons de Verdun. Il faudrait envoyer là un renfort de gendarmerie, mettre tout ce qui est capitaine marchand dans les autres prisons, ne tenir à Verdun que les gens sûrs. Ordonnez au général Wirion de les réunir et de leur dire que, au premier qui s'en ira, je serai obligé de les distribuer dans les places fortes; qu'ils doivent

être solidaires les uns des autres, s'ils veulent être traités en gens d'honneur.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9062. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 22 thermidor an XIII (10 août 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous renvoie votre portefeuille. L'affaire du 3 thermidor n'a pas été avantageuse aux Anglais : si nous avons eu deux vaisseaux espagnols de perdus, ils en ont eu aussi deux tellement maltraités, *le Malta* et *le Windsor-Castle*, qu'ils sont arrivés coulant bas à Plymouth. Les deux espagnols n'ont été pris que parce qu'ils sont tombés sous le vent.

La dépêche de Washington a fixé mon attention. Je désire que vous passiez une note au ministre américain près de moi, que vous y joigniez une copie du jugement, et que vous lui déclariez qu'il est temps que cela finisse; qu'il est indigne que les Américains approvisionnent des brigands et se livrent à un commerce aussi scandaleux; que je déclarerai de bonne prise tout ce qui entrera ou sortira des ports de Saint-Domingue, et que je ne pourrai plus longtemps voir avec indifférence les armements, évidemment dirigés contre la France, que le gouvernement d'Amérique laisse faire dans ses ports.

La dépêche de Vienne, du 8 thermidor, est également digne de mon attention. Il est temps, enfin, que Vienne exécute les traités et que j'accorde une protection efficace aux établissements publics et à ceux de mes sujets qui ont des créances sur la banque de Vienne. Je désire avoir un rapport détaillé pour l'envoyer à mon Conseil d'État, et pour faire les instances les plus fortes. Ne perdez point de vue cet objet; les établissements de la Belgique souffrent extrêmement de ce manquement de foi de la cour de Vienne.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9063. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 22 thermidor an XIII (10 août 1805).

Monsieur Decrès, je vous envoie une lettre que je reçois de la Haye; vous y verrez que, indépendamment du *Windsor-Castle*, *le Malta* aussi a été obligé de rentrer dans les ports d'Angleterre; et, comme nous savons que nos escadres sont en état, si Villeneuve a un nouvel engagement avec Calder, il ne trouvera plus que 12 vaisseaux.

Il paraît que, le 12 thermidor, il n'était pas encore arrivé au Ferrol. Envoyez dans la journée un courrier extraordinaire au Ferrol. Faites part de ces nouvelles de Londres au vice-amiral Villeneuve; dites-lui que j'espère qu'il aura continué sa mission, et qu'il serait trop déshonorant pour les escadres impériales qu'une échauffourée de trois heures et un engagement avec 14 vaisseaux fissent manquer de si grands projets; que l'escadre ennemie est affaiblie de 2 vaisseaux, et que, d'après son propre aveu, il paraît qu'elle a beaucoup souffert. Écrivez aussi au prince de la Paix pour lui faire connaître que j'ai appris avec peine la perte de 2 vaisseaux espagnols; qu'il paraît que l'escadre anglaise a beaucoup souffert dans l'action; que 2 vaisseaux ennemis sont arrivés coulant bas à Plymouth; qu'il ne faut pas se décourager; qu'il faut persister fortement dans ses projets; que je compte sur la ferme résolution du roi d'Espagne, et qu'il donnera des ordres pour que, l'escadre du Ferrol étant jointe à mes escadres, elles suivent avec activité leur destination.

Je vous envoie aussi une note sur les bois de la Corse; c'est un objet fort important. Il me semble qu'il faut d'abord faire payer ce qui est dû, et demander un rapport à Toulon. Je désire beaucoup encourager cette exploitation.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9064. — A M. LEBRUN.

Camp de Boulogne, 23 thermidor an XIII (11 août 1805).

Mon Cousin, j'ai vu avec peine votre arrêté qui défend la levée des matelots à Gênes. C'est sans doute une manière de se rendre très-populaire, mais c'en est une aussi de nuire au bien du service. Je n'ai réuni à Gênes que pour avoir des matelots, et, cependant, les trois seules frégates que j'ai dans ce port ne sont pas armées. En acceptant Gênes et en l'admettant à tous les immenses avantages qui résultent pour elle de sa réunion à mon Empire, je n'y ai été porté ni par l'argent que je puis en tirer, ni par les forces et l'accroissement qu'elle donne à mes armées de terre: je n'ai eu qu'un seul but, avoir 15,000 matelots de plus. C'est donc agir en sens contraire de l'esprit de l'acquisition de Gênes que de prendre un arrêté qui désavoue la levée des matelots. Je ne sache rien de plus impolitique que cette mesure. Si l'on s'était conduit ainsi en Piémont, on n'aurait jamais eu de conscrits. Gênes ne sera française que lorsqu'elle aura 6,000 hommes à bord de mes escadres. Je désire donc

que vous vous occupiez sérieusement d'avoir des matelots ; que vous fassiez sentir, par une circulaire, que c'est là la seule espèce de secours dont peuvent m'être les Génois. Enfin, cet objet doit être le sujet le plus constant de toutes vos sollicitudes. Encore une fois, ce ne sera que quand j'aurai des matelots à bord de mes bâtiments que ce peuple se trouvera entièrement francisé. Que voulez-vous que je fasse de 225 jeunes gens de douze à vingt ans ? J'en abonde en France : c'est de vieux matelots que j'ai besoin. Je ne puis être de votre avis, qu'on ne peut rien attendre de matelots faits ; qu'ils ne sont bons que pour le cabotage, et que les expéditions armées leur font peur : eh bien, il faut leur faire plus de peur que ne leur en feraient les expéditions armées. Je crains bien que vous ne vous soyez conduit dans votre administration, sur un point si important, par la crainte de mécontenter les Génois ; n'en craignez rien. Bon gré ou mal gré, il faut qu'ils aillent sur mes vaisseaux, sans quoi on me poussera à des mesures extrêmes qui intercepteront leur cabotage jusqu'à ce que j'aie le nombre de matelots dont j'ai besoin. Vous êtes mal instruit, et c'est me supposer bien ignorant de la situation du peuple de Gênes que de croire qu'il ne me sera bon à rien. Avec de la faiblesse, on ne gouverne point les peuples, et on attire sur eux des malheurs ; je crains que vous n'en montriez plus que votre caractère n'en est susceptible.

Avez-vous espéré gouverner des peuples sans les mécontenter d'abord ? Que seriez-vous donc en France, si vous étiez chargé de faire marcher la conscription du Calvados, des Deux-Sèvres, ou de tel autre département ? Vous savez bien qu'en fait de gouvernement, justice veut dire force comme vertu. Quant à ceux qui disent que cela mécontenterait les Génois et les pousserait à se mal conduire, ce n'est pas à moi que ce langage s'adresse ; je sais ce qu'ils pèsent et ce qu'ils valent. Serais-je déjà assez décrépît pour qu'on pût me faire peur du peuple de Gênes ? La seule réponse à cette dépêche, c'est des matelots et des matelots. Vous connaissez assez la promptitude de mes résolutions pour savoir que cela ne diminuera en rien l'estime et l'amitié que je vous porte. Ne voyez dans votre administration, ne rêvez que des matelots. Dites tout ce que vous voudrez de ma part, j'y consens ; mais dites que je veux des matelots.

NAPOLÉON.

*Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)*

## 9065. — A M. SCHIMMELPENNINCK.

Camp de Boulogne, 23 thermidor an XIII (11 août 1805).

Très-cher et grand Ami, j'ai reçu votre lettre; je vous remercie des détails que vous me donnez. Je viens de recevoir les journaux anglais jusqu'au 5 août. Je vous prie de m'expédier, par un courrier extraordinaire, tout ce que vous apprendriez de nouveau des côtes d'Angleterre. Je viens de recevoir un courrier du Ferrol; mon escadre y est entrée. Elle a trouvé effectivement l'escadre de l'amiral Calder et lui a donné la chasse. Le vent était ouest grand frais, qui a empêché l'escadre du Ferrol de sortir; les fanfaronnades des Anglais tomberont bientôt, et il sera bien constant que l'escadre anglaise est battue, puisqu'elle a pris chasse trois fois, et a laissé l'amiral Villeneuve remplir sa mission. J'ai donc dans ce moment au Ferrol 35 vaisseaux réunis. Ces détails ne sont que pour vous.

Il peut être utile que vous sachiez connaître à la bourse d'Amsterdam, par forme de note, que l'amiral Villeneuve a battu l'amiral Calder et est entré au Ferrol; que l'amiral anglais a pris chasse une seconde fois sans combattre; que l'événement de la prise des 2 vaisseaux espagnols n'a pas été connu, à cause de la grande brume que ces 2 vaisseaux ont été affalés sous le vent pendant la nuit, et qu'ayant souffert dans leur grément, ils sont tombés au pouvoir de l'ennemi; que notre escadre s'est battue de très-loin.

Vous trouverez ci-joint la note des tués et blessés.

Si les deux vaisseaux espagnols ont perdu tant de monde, il faut qu'étant très-loin de l'armée ils aient longtemps résisté.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9066. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 23 thermidor an XIII (11 août 1805).

Monsieur Decrès, vous trouverez ci-joint les dépêches qui vous sont arrivées par un courrier que j'ai arrêté en route. Vous verrez que les escadres ont mouillé à la Corogne. Lauriston m'écrit qu'on continuera; que les capitaines et les matelots sont parfaits; que Villeneuve, qui du reste a du talent, met trop de temps à se décider, que, s'il avait fait la manœuvre que vous avez dite, il aurait sauvé les bâtiments espagnols, pris les bâtiments anglais dématés, et que le succès aurait été complet; que cette bête de Gravina, au contraire n'est que génie et décision au combat. Si Villeneuve avait ces qualités, l'affaire aurait été la plus belle possible.



J'ai reçu les journaux anglais : ils disent comme nous, ils louent la manœuvre faite par Villeneuve, qui a viré en gardant le vent. Ils font ensuite des fanfaronnades, et disent que Calder devait attaquer le lendemain. Il a encore renvoyé *le Malta* en Angleterre; ainsi il ne lui restait que 13 vaisseaux. Il s'est présenté devant le Ferrol, qu'il a bloqué. Les Anglais l'ont su par *le Malta*, parti de devant le Ferrol le 12 thermidor. Les Anglais croient Villeneuve à Cadix, ou même au Texel. Toutefois, Calder proteste que, si l'escadre combinée va au Ferrol, il l'attaquera et la détruira. Voilà où nous en sommes. L'arrivée de Villeneuve à la Corogne fera tomber ces gasconnades, et, aux yeux de l'Europe, nous donnera l'air de la victoire; cela est beaucoup. Faites sur-le-champ une relation, et envoyez-la aussitôt à M. Maret. Voici comme je la conçois <sup>1</sup>.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9067. — A M. TAVERNA, PRÉSIDENT DU CORPS LÉGISLATIF A MILAN.

Camp de Boulogne, 23 thermidor an XIII (11 août 1805).

Monsieur le Président Taverna, je reçois la lettre du 1<sup>er</sup> août que vous m'écrivez au nom du Corps législatif. Les assurances de son attachement me sont d'autant plus agréables que sa conduite, pendant la session, m'a démontré qu'il ne marchait pas dans la même direction que moi, et qu'il avait d'autres projets et un autre but que ceux que je me proposais. Il est dans mes principes de me servir des lumières de tous les corps intermédiaires, soit conseil des Consultants, soit Conseil législatif, soit Corps législatif, soit même des différents collèges, toutes les fois qu'ils auront les mêmes intentions et qu'ils suivront la même direction que moi. Mais, toutes les fois qu'ils ne porteront dans leurs délibérations qu'un esprit de faction et de turbulence, ou des projets contraires à ceux que je puis avoir médités pour le bonheur et la prospérité de mes peuples, leurs efforts seront impuissants, la honte leur en restera tout entière; et, malgré eux, je remplirai tous les desseins, je terminerai toutes les opérations que j'aurai jugés nécessaires à la marche de mon gouvernement, et au grand projet que j'ai conçu de reconstituer et d'illustrer le royaume d'Italie.

Ces principes, Monsieur le Président, je les transmettrai à mes descendants, et ils apprendront de moi qu'un prince ne doit jamais souffrir que l'esprit de cabale et de faction triomphe de son autorité,

<sup>1</sup> Cette relation n'a pas été retrouvée.

qu'un misérable esprit de légèreté et d'opposition déconsidère cette autorité première, fondement de l'ordre social, exécutrice du code civil et véritable source de tous les biens des peuples. Lorsque les corps intermédiaires seront animés d'un bon esprit, suivront le même but que moi, je serai empressé de prêter l'oreille à leurs observations, et de suivre leurs avis, soit dans la modification, soit dans la direction de ces vues.

En finissant, Monsieur, je ne veux vous laisser aucun doute sur la vérité de mes sentiments pour le plus grand nombre des membres du Corps législatif dont je connais le mérite et le foncier attachement pour ma personne; réunis en assemblée, ils n'ont point senti la légèreté qu'ils ont portée dans leurs opérations. Mais j'espère qu'appréciant mieux l'ordre et le bonheur des sociétés, ils sentiront l'avantage de rester constamment rangés autour du trône, de ne marquer dans l'opinion que par leurs propres témoignages de fidélité et d'obéissance, et de ne point ébranler l'attachement et l'amour des sujets par une opposition ouverte et inconsidérée.

NAPOLEÓN.

Archives du gouvernement à Milan.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9068. — A M. TALLEYRAND.

La Tour d'Ordre, 24 thermidor an XIII (12 août 1805).

Vous communiquerez à M. de Cobenzl la lettre de M. Otto et vous la lui laisserez lire tout entière. Vous lui direz que vous ne pouvez que vous en référer aux notes que vous lui avez remises; qu'on ne peut plus aller plus loin; que j'attends sa réponse, sans quoi je fais entrer des troupes en Suisse, et je lève mes camps de l'Océan; que je ne puis plus m'accommoder des paroles; que je ne veux pas d'armée en Tyrol; qu'il faut que les troupes autrichiennes rentrent dans leurs garnisons; sans quoi je commence la guerre. Vous lui ferez voir également les deux lettres de Venise, de Trieste, et une du maréchal Jourdan que je vous envoie. Dites à M. de Cobenzl que, si l'on veut la guerre, ce qui se fait est bien et convenable; si on ne la veut pas, c'est un piège qu'on tend à l'empereur pour le porter à la commencer le plus tôt possible.

M. Taylor est hors des États de Hesse-Cassel; c'est tout ce que j'ai le droit de demander. Il s'est retiré chez un petit prince voisin; faites-le poursuivre là, et faites présenter par mon ministre des notes pour demander son éloignement, se fondant sur la déclaration de lord Hawkesbury et sur les complots du sieur Taylor. Faites con-

naître, par mon ministre à Hesse-Cassel, que j'ai appris avec grand plaisir la retraite du sieur Taylor de l'électorat; que j'espère qu'il n'y rentrera plus; que je ne puis reconnaître qu'une sorte de neutralité, mais une neutralité bonne et franche : or il n'y a de neutralité dans aucun pays du monde, lorsqu'un individu y trame des intrigues et des complots contre une puissance amie, y fabrique des armes, et s'y trouve autorisé par son gouvernement. Vous direz à M. de Lucchesini que le post-scriptum qu'il vous a communiqué m'a déplu; qu'il ne faut pas que le roi de Prusse et moi nous nous méprenions; que je suis disposé à faire tout ce qu'il désirera, mais que je ne sais point ce que c'est que des menaces, et qu'il y en a dans le post-scriptum; que j'ai des embarras avec la Russie, peut-être même avec l'Autriche, mais que ma position à l'égard de ces deux puissances n'autorise pas à penser que je puisse faire, même pour mon meilleur ami, une chose honteuse; que tout cela dégénère en ridicule; qu'il était bien plus simple de laisser chasser M. Taylor, comme l'a fait l'électeur de Hesse-Cassel, et de ne plus entendre parler d'une sottise comme celle-là. Dites au sieur Bignon que je suis content de sa conduite; qu'il faut qu'il reprenne son ton ordinaire; mais que si le sieur Taylor retourne à Cassel, il doit en partir sur-le-champ. Je vous envoie la note; j'y ai mis quelques mots de ma main.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9069. — A M. CAMBACÈRES.

Camp de Boulogne, 25 thermidor an XIII (13 août 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 24 thermidor. J'ai fait attaquer la croisière anglaise. J'ai été très-satisfait de la flottille; elle a fait tout ce que je demandais. J'ai de bonnes nouvelles de mes escadres du Ferrol et de celle de Rochefort, qui a rempli sa mission. Par les nouvelles que je reçois d'Angleterre, il paraît qu'elle a été vue sur les côtes d'Irlande, prenant tout ce qu'elle rencontrait et semant partout l'alarme.

Vous verrez dans *le Moniteur* des articles qui vous feront croire à la guerre prochaine avec l'Autriche. Le fait est que cette puissance arme; je veux qu'elle désarme; si elle ne le fait pas, j'irai avec 200,000 hommes lui faire une bonne visite dont elle se souviendra longtemps. Cependant, si l'on vous consulte, et dans vos discours, dites que vous ne croyez pas à la guerre, par la raison que je me suis éveillé de bonne heure. Il faudrait en effet être bien fou pour

me faire la guerre. Certes, il n'y a pas en Europe une plus belle armée que celle que j'ai aujourd'hui.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9070. — A M. TALLEYRAND.

Pont-de-Briques, 25 thermidor an XIII (13 août 1805).

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, je reçois la lettre de M. de la Rochefoucauld; M. de Cobenzl aura probablement reçu de son côté la réponse à la grande note précédemment remise. Cette réponse est facile à deviner; elle contiendra sans doute des dénégations, des protestations, en un mot, des phrases dilatoires. Ce n'est pas là mon affaire. Mon parti est pris : je veux attaquer l'Autriche et être à Vienne avant le mois de novembre prochain, pour faire face aux Russes, s'ils se présentent; ou bien je veux, et c'est là le mot, qu'il n'y ait qu'un régiment autrichien dans le Tyrol et huit régiments dans la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul et le Tyrol italien. Quand je dis huit régiments, j'entends parler d'infanterie seulement, car quelques régiments de cavalerie ne pourraient m'inspirer de défiance. Je veux que les travaux de fortifications qui se font à Venise cessent, parce que ce sont des ouvrages de campagne; je veux que les troupes de la Maison d'Autriche se rendent en Bohême ou en Hongrie, et qu'on me laisse faire tranquillement la guerre avec l'Angleterre.

L'explication qu'a eue M. de la Rochefoucauld et la première note ont commencé la question. La note que je vous ai envoyée a continué cette question; celle que je vous envoie doit la terminer. Vous savez qu'il est assez dans mes principes de suivre la marche que tiennent les poètes pour arriver au développement d'une action dramatique, car ce qui est brusque ne porte pas à vrai. Si la note que j'envoie eût d'abord été remise à l'Autriche, elle penserait que je veux la guerre, tandis que je ne la veux que dans une seule alternative. Je préfère à tout que l'Autriche se place réellement dans une situation pacifique.

Vous enverrez chercher M. Philippe de Cobenzl; vous lui montrerez la lettre de M. Alquier, quoique cela puisse un peu compromettre M. de Kaunitz<sup>1</sup>.

Vous lui montrerez ensuite la lettre de M. de la Rochefoucauld, puis celle de M. Otto, puis celles de Salzburg et de Ratisbonne;

<sup>1</sup> Kaunitz-Ritteberg, envoyé d'Autriche à la cour de Naples.

enfin, vous rassemblez avec affectation toutes les pièces que vous pouvez avoir et qui parlent du mouvement et du rassemblement des troupes autrichiennes, et vous les lui remettrez pour qu'il les copie. S'il fait quelque difficulté de le faire, passez une heure avec lui et faites en sorte qu'il lise tout, et, quand il aura tout lu, vous lui direz : « Actuellement, Monsieur, vous venez de lire un grand nombre de lettres ; je ne sais quelle peut être la véritable impression qu'elles ont faite sur vous ; mais quelle impression pensez-vous qu'elles ont faite sur S. M. l'Empereur des Français, lorsqu'il les a lues à Boulogne, au milieu de son camp et tout occupé de ses opérations d'outre-mer ? Déjà il a suspendu l'exécution de ses projets d'hostilité, et il a compris qu'il ne pouvait se porter en Angleterre avec 150,000 hommes, lorsque ses frontières du midi étaient menacées. Ainsi donc l'empereur d'Allemagne a déjà opéré une diversion en faveur des Anglais ! Eh bien ! vous aurez la guerre dans un mois ; oui, dans un mois, je vous le dis avec douleur. Il faut que tout en Autriche rentre dans l'ordre où l'on se trouvait il y a trois mois, ou vous aurez la guerre dans un mois. L'Empereur n'est pas assez insensé pour donner le temps aux Russes d'arriver à votre secours. Vous direz peut-être que vous ne craignez pas la guerre : en ce cas, je ne vois plus de remède pour la tranquillité du continent. De deux choses l'une : ou il fallait que l'Autriche s'alliât avec nous, ou elle devait ne nous donner aucune espèce d'ombrage. Si vous trouvez l'alliance impossible, pourquoi ne pas agir comme font d'autres puissances ? La France n'a trouvé en Prusse et en Bavière que prévenance et amitié ; à Vienne, elle ne rencontre que morgue et obstacles. Peut-être, après une guerre telle que la dernière, l'amitié est-elle difficile ; mais, depuis deux ans, voilà la troisième levée de boucliers que vous faites, et vos conseils semblent plutôt dirigés par de jeunes officiers d'état-major qui s'avisent aujourd'hui de calculer ce qu'il aurait jadis fallu faire. En vous parlant ainsi, je vous dis les propres sentiments de l'Empereur des Français, et vous aurez la guerre précisément dans l'endroit où vous n'avez pas de troupes, dans celui où elles ne sont pas rassemblées ; vous serez obligé de les y faire accourir aussi rapidement que vous les avez portées dans les lieux qu'elles occupent en ce moment. Voici la note que je suis chargé de vous remettre. L'Empereur conserve ce seul espoir, qu'on trompe votre cour, et que les partisans des Anglais, voyant qu'on ne peut décider autrement l'empereur d'Allemagne à la guerre, l'y entraînent malgré lui, parce qu'ils sentent bien que l'Empereur des Français, prêt à courir les hasards d'une grande expédition maritime, ne souf-

frira pas de rassemblements de troupes autrichiennes dans le Tyrol ni sur l'Adige. Si jamais homme eut envers sa patrie et envers son souverain une grande responsabilité, c'est vous : seul de votre pays, vous connaissez la France ; seul de votre pays, vous savez que l'Empereur des Français veut la paix ; vous savez que dans les départements du Rhin il n'y a pas un soldat ; seul de votre pays, vous savez qu'on n'a pas fait l'appel d'un seul homme de la réserve et qu'on n'a complété les premiers bataillons de guerre des corps qu'aux dépens des 3<sup>es</sup> bataillons ; seul, vous voyez Vienne à une distance convenable pour apercevoir sous son véritable point de vue les opérations et les apprécier dans tous leurs détails. Vous voyez enfin, sur votre gauche, toutes les troupes de terre de la France aux extrémités de la Bretagne et de la Picardie, s'instruisant aux opérations maritimes ; et, en même temps, vous voyez, sur votre droite, un nombreux rassemblement de troupes dans le Tyrol, et, de votre propre aveu, 72,000 hommes dans l'État vénitien. Vous ne pouvez donc méconnaître quel est l'agresseur, ou de celui qui déclarera la guerre, ou de celui qui vient au secours de l'Angleterre en rassemblant ses troupes sur les frontières pour menacer la France. Si vous présentez ces vérités dans toute leur force à votre maître, et si véritablement il n'est qu'entraîné, il est impossible qu'il ne voie pas qu'on le conduit malgré lui à la guerre, et alors tout sera calmé. Si, au contraire, votre maître veut la guerre, eh bien ! vous aurez fait votre devoir ; il n'y sera pas entraîné. Mais dites-lui qu'il ne fera pas les fêtes de Noël dans Vienne ; non que vous n'ayez une armée nombreuse et formidable : mais un mouvement rapide à donner à 300,000 hommes peut partir d'une seule tête ; un cabinet n'en fait exécuter que lentement de semblables ; et quand la nation française verra que l'Autriche nous attaque par l'impulsion de l'Angleterre, l'Empereur des Français trouvera 600,000 hommes qui vaudront bien les 80,000 Hongrois qu'on fait parler dans les gazettes comme s'offrant à la cour de Vienne pour combattre la France. Dans quinze jours, au retour de mon courrier, il faut que l'Empereur des Français ait non-seulement toutes ses sûretés, mais qu'il voie que l'empereur d'Allemagne veut réellement vivre en paix avec la France ; sinon, il lèvera tous ses camps, appellera son armée de réserve, et dès lors le continent sera en feu. Je ne mets pas dans une note ce que je vais vous dire, parce qu'il y a des choses dures qu'on est forcé de dire, en ce qu'elles importent à la tranquillité et au salut des États, et qu'on ne peut les écrire. Pendant toute la durée de la guerre entre la France et l'Angleterre, S. M. l'Empereur des Français entend qu'il n'y aura en

Souabe, comme on l'avait promis, qu'un régiment; dans le Tyrol un régiment; dans le Tyrol italien un régiment; dans l'État vénitien deux régiments d'infanterie; en Styrie, en Carinthie, en Carniole, les garnisons qui y étaient il y a trois mois. Sans cela, l'Empereur des Français ne peut être tranquille. Mais si l'on persiste à laisser huit régiments dans le Tyrol et 72,000 hommes dans l'État vénitien, il est du devoir de tout prince d'opposer armée à armée, et il est impossible à l'Empereur des Français d'opposer armée à armée sans commencer les hostilités. Si la France était en paix avec l'Angleterre, y eût-il 25,000 hommes dans le Tyrol, à peine s'en apercevrait-elle; ou bien, sans faire semblant de s'en apercevoir, elle se contenterait d'envoyer 100,000 hommes en Alsace. Mais, encore une fois, l'Empereur Napoléon ne peut envoyer aujourd'hui 100,000 hommes en Alsace qu'en faisant la guerre. »

Vous enverrez en même temps copie de la note à M. de la Rochefoucauld, et vous joindrez le récit détaillé de la conversation que vous aurez eue avec M. Philippe de Cobenzl. Vous lui prescrirez de la montrer à M. Louis de Cobenzl, mais après beaucoup de réticences et en ayant l'air de se faire prier, sous prétexte que les explications qu'elle contient sont trop fortes de style pour être communiquées. Ce ne sont pas des paroles que je veux en retour : je veux qu'il n'y ait plus de troupes dans le Tyrol, puisque je n'en ai pas en Suisse; et je veux qu'il ne reste de troupes dans l'État vénitien que ce que j'ai indiqué, et que l'Autriche enfin se place dans une situation tout à fait pacifique. Vous ajouterez que je suis décidé à la guerre, si on ne me fait pas raison, parce que tout ceci suspend mes opérations. Vous enjoindrez à M. de la Rochefoucauld de presser beaucoup M. Louis de Cobenzl, et d'envoyer courrier sur courrier, afin que nous soyons au courant de tout.

Vous ferez venir M. Maillardoz<sup>1</sup>; vous lui direz qu'il paraît qu'on est sur le point de se brouiller avec l'Autriche; qu'elle a rassemblé un corps considérable dans le Tyrol; qu'il faut connaître ce que fera la Suisse; que l'Autriche y peut entrer; qu'il est convenable que le landamman demande par un courrier extraordinaire à la cour de Vienne si la Suisse peut être sûre de sa neutralité, et quelle peut être la raison de ce rassemblement de troupes dans le Tyrol. Vous écrirez dans le même sens à M. Vial<sup>2</sup>. Vous écrirez également à M. Otto qu'il faut que la Bavière se décide, et que je ne souffrirai pas qu'elle reste neutre. Vous écrirez dans le même sens à mes ministres près

<sup>1</sup> Envoyé extraordinaire de la Diète helvétique à Paris.

<sup>2</sup> Ministre plénipotentiaire de France près la République helvétique.

l'archichancelier de l'empire d'Allemagne et les électeurs de Bade et de Wurtemberg. Cela pleuvra vite à Vienne. Il faut que les déclarations de mes ministres aient lieu au moment où la cour de Vienne sera dans le cas de prendre un parti. Vous leur écrirez donc une circulaire ; elle parlera des inquiétudes que donnent les mouvements des troupes autrichiennes ; que, quand des rassemblements de ces troupes ont lieu au moment où la France n'a pas de troupes sur le Rhin, ni dans son intérieur, ces rassemblements font voir que l'Autriche a un projet d'agression imminente ; et que, dans cette situation, l'Empereur des Français veut connaître le parti que chacune des cours ci-dessus compte prendre ; que la France, menacée du côté de l'Italie, ne peut guère arriver à temps pour prévenir l'ennemi ; mais qu'elle fera passer le Rhin à ses troupes pour chercher l'ennemi au cœur de ses propres États ; que l'Empereur des Français est disposé à garantir l'intégrité des États qui se mettront avec lui. Après avoir communiqué cette lettre, mes ministres causeront, écouteront et s'attacheront à faire sentir que la France va se voir forcée de traverser l'Allemagne pour se garantir elle-même de ses ennemis, et que ce que ces diverses puissances ont de mieux à faire, c'est de se réunir à l'Empereur des Français, dont l'intention formelle est de ne rien conserver au delà du Rhin. Vous instruirez M. de la Rochefoucauld de tout ceci, afin qu'il le puisse avouer à M. Louis de Cobenzl, si celui-ci en parle, et vous lui direz qu'il ajoute que l'Empereur ne peut pas concevoir qu'on réunisse une grande armée dans un pays comme le Tyrol, qui est ingrat et difficile pour les troupes, et 72,000 hommes dans l'Etat vénitien, ainsi que l'a avoué l'ambassadeur autrichien, sans vouloir faire la guerre. Vous donnerez des instructions analogues à M. Bacher, afin qu'il cause avec les ministres étrangers qui sont à Ratisbonne et qu'il ne manque pas de faire sentir qu'on entraîne l'empereur d'Allemagne à la guerre. Enfin vous écrirez aussi à ce sujet, et dans cette nuance, à tous mes ministres en Europe, et que la France se voit forcée à la guerre par la réunion des troupes de l'empereur d'Allemagne dans le Tyrol et dans le pays vénitien ; que cette conduite de la part de la cour de Vienne équivaut à une véritable déclaration de guerre. De votre côté, et dans votre langage avec les membres du corps diplomatique à Paris, et surtout avec ceux des princes d'Allemagne, vous vous expliquerez de la même manière, afin que l'inquiétude générale du danger saisisse ce squelette de François II, que le mérite de ses ancêtres a placé sur le trône.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)



## 9071. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 25 thermidor an XIII (13 août 1805).

Monsieur Decrès, expédiez un courrier extraordinaire au Ferrol. Témoinnez à l'amiral Villeneuve mon mécontentement de ce qu'il perd un temps aussi important; mandez-lui qu'Allemand, ayant paru sur les côtes d'Irlande, a attiré un détachement de l'escadre anglaise sur lui; que les 13 vaisseaux de l'amiral Calder ont été très-maltraités; que j'espère qu'aussitôt que les vents lui auront permis de sortir, il l'aura fait, et qu'il manœvrera pour faire sa jonction avec Allemand, soit à l'un, soit à l'autre des points de rendez-vous. Avec 18 vaisseaux de guerre français, et 12 ou au moins 10 vaisseaux de guerre espagnols, se laissera-t-il bloquer par 13, et même par 20 vaisseaux anglais? Dans tout état de cause, mon intention est que, s'il a moins de 23 vaisseaux ennemis devant lui, ayant sous ses ordres 18 vaisseaux français et au moins 10 vaisseaux espagnols, il attaque les Anglais; il ne serait d'ailleurs pas impossible qu'Allemand, qui doit envoyer prendre des renseignements à Vigo avant la fin de thermidor, ne s'y fût rendu. Mon intention est aussi que, réunis, ils attaquent l'ennemi, s'il est inférieur à 29 vaisseaux de ligne. Villeneuve verra dans mon calcul que je désire qu'il attaque toutes les fois qu'il est supérieur en nombre, ne comptant 2 vaisseaux espagnols que pour 1, et considérant la différence de quelques vaisseaux à trois ponts qu'a l'ennemi de plus que l'escadre française. Ayant été obligé, après le combat, de renvoyer 2 vaisseaux en Angleterre, l'ennemi n'en avait plus que 13. Avec les siens et les 15 vaisseaux espagnols, Villeneuve devait le chasser de devant le Ferrol. Les Anglais sont menacés partout. Ils ont des vaisseaux au Ferrol, ils en ont à Carthagène, ils en ont au Texel, ils en ont aux Antilles; et, Nelson eût-il rejoint Calder, ils n'auraient pas plus de 20 vaisseaux de ligne. Je laisse l'amiral Villeneuve libre d'armer *la Guerrière* et *la Revanche* avec les équipages de *l'Atlas*; enfin, qu'on épargne au pavillon la honte d'être bloqué au Ferrol par une escadre inférieure. Les matelots sont braves, les capitaines animés, les garnisons nombreuses; il ne faut pas se laisser périr d'inaction et de découragement. Ordonnez qu'on se serve des piastres qu'on a prises, pour payer les équipages, et prenez l'engagement de les rembourser ici exactement. Relativement aux troupes qui sont à bord, qu'on en fasse ce que voudra l'amiral. Il en peut débarquer au Ferrol et n'en donner que ce qu'il trouve convenable sous le point de vue du ren-

fort que cela donne à l'escadre. Il faut tout sacrifier à cette considération.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9072. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 25 thermidor an XIII (13 août 1805).

Monsieur Decrès, je vous renvoie votre courrier du Ferrol. Comme l'amiral Villeneuve ne dit jamais rien dans ses lettres, je vous envoie celles que je reçois de Lauriston. Renvoyez-les-moi par mon page, quand vous en aurez pris connaissance. Elles me confirment ce que j'avais appris par une lettre du général d'Houdetot, qu'on n'a point débarqué de troupes, que l'on n'a exécuté aucune de mes dispositions, et que mes îles de la Martinique et de la Guadeloupe ont été un moment très-compromises. Tout cela est l'effet de l'épouvante qu'a eue Villeneuve. Il savait bien que Nelson n'avait que 12 vaisseaux, et qu'il avait le temps de débarquer ses troupes. Mes ordres étaient positifs; il ne devait ramener personne. Il a ramené même la moitié des hommes de l'escadre de Magon; voilà pourquoi cette escadre a eu tant de malades et si peu d'eau. Tout cela me prouve que Villeneuve est un pauvre homme, qui voit double, et qui a plus de perception que de caractère. Je vois, au reste, avec plaisir qu'un bon esprit anime les escadres. De quoi se plaint Villeneuve de la part des Espagnols? Ils se sont battus comme des lions. Ordonnez que les 300,000 francs de Cadix soient versés au Ferrol.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9073. — AU VICE-AMIRAL VILLENEUVE.

Camp de Boulogne, 25 thermidor an XIII (13 août 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Villeneuve, j'ai vu avec plaisir, par le combat du 3 thermidor, que plusieurs de mes vaisseaux se sont comportés avec la bravoure que je devais en attendre. Je vous sais gré de la belle manœuvre que vous avez faite au commencement de l'action et qui a dérouté les projets de l'ennemi. J'aurais désiré que vous eussiez employé le plus grand nombre de vos frégates à secourir

les vaisseaux espagnols qui, se trouvant les premiers engagés, devaient nécessairement en avoir le plus besoin. J'aurais également désiré que, le lendemain de l'affaire, vous n'eussiez pas donné le temps à l'ennemi de mettre en sûreté ses vaisseaux *le Windsor-Castle* et *le Malta*, et les deux vaisseaux espagnols qui, étant dégrésés, rendaient sa marche embarrassée et lourde. Cela eût donné à mes armes l'éclat d'une grande victoire. La lenteur de cette manœuvre a laissé le temps aux Anglais de les envoyer dans leurs ports. Mais je suis fondé à penser que la victoire est restée à mes armes, puisque vous êtes entré à la Corogne. J'espère que cette dépêche ne vous y trouvera pas, que vous aurez repoussé la croisière, pour faire jonction avec le capitaine Allemand, balayer tout ce qui se trouvait devant vous, et venir dans la Manche, où nous vous attendons avec anxiété. Si vous ne l'avez pas fait, faites-le; marchez hardiment à l'ennemi. L'ordre de bataille qui me paraît le préférable, c'est d'entremêler les vaisseaux espagnols avec les vaisseaux français, et de mettre près de chaque vaisseau espagnol des frégates pour le secourir dans le combat, et utiliser ainsi le grand nombre de frégates que vous avez. Vous pouvez encore l'accroître au moyen de *la Guerrière* et de *la Revanche*, en y employant les équipages de *l'Atlas*, sans cependant que cela retarde vos opérations.

Vous avez, dans ce moment, sous votre commandement, 18 de mes vaisseaux, et 12 ou au moins 10 du roi d'Espagne. Mon intention est que, partout où l'ennemi se présentera devant vous avec moins de 24 vaisseaux, vous l'attaquiez.

Par le retour de la frégate *le Président*, et de plusieurs autres que je vous avais expédiées à la Martinique, j'ai appris qu'au lieu de débarquer des troupes dans mes deux îles de la Martinique et de la Guadeloupe, elles se trouvaient plus faibles qu'auparavant. Cependant Nelson n'avait que 9 vaisseaux. Les Anglais ne sont pas aussi nombreux que vous le pensez; ils sont partout tenus en haleine. Si vous paraissez ici trois jours, n'y paraitriez-vous que vingt-quatre heures, votre mission sera remplie. Prévenez, par un courrier extraordinaire, l'amiral Ganteaume de votre départ. Enfin jamais, pour un plus grand but, une escadre n'aura couru quelques hasards, et jamais mes soldats de terre et de mer n'auront pu répandre leur sang pour un plus grand et un plus noble résultat. Pour le grand objet de favoriser une descente chez cette puissance qui, depuis six siècles, opprime la France, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie. Tels sont les sentiments qui doivent vous animer, qui doivent animer tous mes soldats. L'Angleterre n'a pas aux Dunes

plus de 4 vaisseaux de ligne, que nous harcelons tous les jours avec nos prames et nos flottilles.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9074. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 13 août 1805.

Mon Cousin, je vous envoie un décret pour la démolition de la citadelle de Ferrare. Vous en ferez transporter l'artillerie, et tout ce qui pourra être utile, à Legnago et à Mantoue. Mon intention est que ce décret reste secret et qu'il ne soit connu que lorsqu'il y aura deux bastions à terre. Veillez à ce que cette démolition soit faite promptement, afin qu'en cas de guerre elle ne puisse servir à l'ennemi.

Vous m'avez écrit une longue dépêche à laquelle je n'ai encore pu trouver le moment de répondre, au milieu des soins et des immenses occupations que j'ai ici.

Je vous envoie un rapport de Barbé-Marbois. Terminez cette affaire sans moi, si cela est possible; s'il faut que j'intervienne, expliquez-la-moi bien clairement, car je l'ai tout à fait perdue de vue.

Mes escadres arrivées au Ferrol ont livré combat, elles ont eu l'avantage, puisqu'elles sont restées maîtresses de la mer et ont rempli leur mission. Sans l'accident de deux vaisseaux espagnols, qui, après le combat, ont dérivé pendant la nuit et se sont laissé prendre, cette journée eût été une des plus belles de la marine française. J'ai fait attaquer ici la croisière anglaise par la flottille, qui l'a chassée trois lieues et demie au large dans le canal; il y avait cependant des vaisseaux de guerre.

L'Autriche fait des rassemblements; j'ai demandé qu'ils soient contremandés d'ici à quinze jours; sans quoi je ferai volte-face et je marcherai sur Vienne avec 200,000 hommes; rien n'est beau comme mon armée ici.

Je vous ai grondé dans mes dernières lettres; mais vous sentez qu'il faut que, pour tout ce qui a besoin de ma décision, vous ne décidiez pas avant le départ du courrier. J'ai écrit au président du Corps législatif<sup>1</sup>. Vous trouverez ci-joint copie de ma lettre, puisqu'elle vous a été envoyée cachetée et que vous n'en savez pas le contenu.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

<sup>1</sup> Voir pièce n° 9067.

## 9075. — AU GÉNÉRAL LAURISTON.

Camp de Boulogne, 26 thermidor an XIII (14 août 1805).

Monsieur le Général Lauriston, j'ai reçu vos deux lettres des 9 et 11 thermidor. J'espère que cette dépêche ne vous trouvera plus au Ferrol et que l'escadre aura déjà mis à la voile pour suivre sa destination. Je ne vois point pourquoi vous n'avez pas laissé le 67<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> régiment à la Martinique et à la Guadeloupe; c'était cependant bien exprimé dans vos instructions. Ainsi, après une expédition aussi étendue, je n'ai pas même le plaisir de voir mes îles à l'abri de toute attaque; il n'y a pas à présent 3,000 hommes, et, après vendémiaire, il n'y en aura pas 2,500.

J'espère que Villeneuve ne se laissera pas bloquer par une escadre inférieure à la sienne. Il doit avoir actuellement 30 vaisseaux de guerre. Je pense qu'avec cette escadre il est dans le cas d'en attaquer une de 24 vaisseaux. Aidez et poussez l'amiral autant qu'il vous sera possible. Concertez-vous avec lui pour les troupes que vous avez à bord, et envoyez-m'en l'état de situation. Vous pouvez les laisser à bord; si l'amiral le juge convenable, vous pouvez les débarquer et en former une division au Ferrol.

Prenez des mesures pour former un dépôt des hommes que vous avez débarqués à Vigo, et pour que toutes les troupes qui arriveraient du Ferrol puissent s'y rendre et rejoindre après leurs corps.

Le capitaine Allemand s'est fait voir sur les côtes d'Irlande dans les premiers jours de thermidor. Il doit être depuis longtemps au rendez-vous. Il devait prendre des renseignements de l'escadre (s'il n'en avait pas eu connaissance) à Vigo, où un officier s'était rendu, dans la supposition que l'amiral Villeneuve n'eût pas paru au 20 thermidor. Nous sommes prêts partout. Une apparition de vingt-quatre heures suffirait.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9076. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 26 thermidor an XIII (14 août 1805).

Monsieur Decrès, j'ai reçu votre lettre d'hier. Avec 30 vaisseaux, mes amiraux ne doivent pas en craindre 24 anglais, sans quoi il faudrait renoncer à avoir une marine. Quand il y aurait quelque événement où je devrais perdre un vaisseau, ce serait un événement auquel je devrais m'attendre. Je dois témoigner plus de confiance en mon armée navale; elle aurait droit de se plaindre que je l'avilis si

j'en agissais autrement. Les journaux anglais du 8 août disent qu'un vaisseau portugais a vu l'escadre du capitaine Allemand sur le cap Finistère, le 4 thermidor, c'est-à-dire le lendemain du combat; ils disent également que l'amiral Calder a renvoyé 4 vaisseaux devant Rochefort, et n'a gardé que dix vaisseaux devant le Ferrol. Si l'amiral Villeneuve reste les 13, 14, 15 et 16 au Ferrol, je ne m'en plaindrai pas; mais s'il y reste un jour de plus, ayant le vent favorable, et seulement 24 vaisseaux anglais devant lui, c'est le dernier des hommes.

Selon les bruits de Londres, Nelson paraissait encore loin d'arriver. Si Villeneuve sort avec ses 30 vaisseaux, il est sûr de se joindre à Allemand. Nelson et Collingwood sont hors du champ de bataille; les escadres de Cochrane et des Indes également; 12 vaisseaux sont au Texel, 2 viennent de se placer vis-à-vis d'Helvoet-Sluis. Si Villeneuve ne sort pas, il expose l'escadre du capitaine Allemand; et la circonstance qu'il n'a pas trouvé Calder devant le Ferrol, et que l'escadre d'Allemand y avait été huit jours auparavant, me fait craindre que Calder n'ait donné chasse à cette escadre. Alors, véritablement, quelle occasion il manquerait! Certainement l'escadre d'Allemand peut faire courir Calder un grand nombre de jours. Que de chances pour réussir, si j'avais là un homme!

Si Nelson a rejoint Calder, il est possible qu'il soit encore inférieur; mais, s'il parvenait à avoir 24 vaisseaux, il ne les aurait pas longtemps. Le besoin de ravitaillement et de réparation doit se faire sentir dans l'escadre de Nelson et dans celle de Calder, qui, ayant souffert un combat, sera encore obligé de s'affaiblir. Villeneuve est un de ces hommes qui ont plutôt besoin d'éperon que de bride. Les contre-amiraux que j'ai faits sont Émériaux, Savary, etc., hommes qui ne peuvent me rendre de grands services; il me faudrait des hommes d'un mérite supérieur. Je ne sais pas ce que c'est que ce Cosmao, capitaine du *Pluton*. Ne sera-t-il donc pas possible de trouver dans la marine un homme entreprenant qui voie de sang-froid, et comme il faut voir, soit dans le combat, soit dans les différentes combinaisons des escadres?

J'imagine que ma dépêche à l'amiral Villeneuve est partie par le courrier qui a passé ici ce matin. Je vous répète ce que je vous ai déjà dit : je n'entends pas que 30 vaisseaux français soient bloqués au Ferrol par moins de 24 vaisseaux anglais; et, une fois Villeneuve réuni à Allemand, je n'entends pas que l'escadre combinée soit bloquée par moins de 29 vaisseaux anglais.

Je désire que vous écriviez au vice-amiral Rosily, à Paris, de

vous envoyer un mémoire très-détaillé sur toute la côte d'Afrique; mon intention est d'employer à une expédition sur les côtes *le Régulus, la Cybèle*, une des frégates qui pourront nous revenir d'Amérique, et 2 ou 3 bricks. Je voudrais non-seulement prendre tous les bâtimens anglais et ravager leurs rades, mais mettre à terre, sur un point quelconque, un millier d'hommes destinés à s'emparer d'un de leurs établissemens, et à s'y maintenir s'ils le pouvaient. Mon but, s'ils pouvaient s'y maintenir, serait d'engager les Anglais à y envoyer une expédition d'Europe pour le reprendre, si tant il est vrai que le peu d'énergie de mes amiraux laisse échapper les chances que m'offre la fortune et annule la campagne actuelle. Mon intention serait de donner le commandement de cette petite expédition, tant de mer que de terre, à Jérôme, en lui attachant un bon officier de mer et un très-bon officier de terre. Il paraît que cette expédition devrait partir d'ici à un mois; il n'y a donc pas un moment à perdre.

Je désirerais également que les frégates de la Méditerranée, avec *le Borée* et *l'Annibal*, pussent se rendre à Gênes, y prendre *le Génois*, et aller enlever le bâtiment de guerre que les Anglais tiennent devant Naples. Je désire avoir 3 vaisseaux et 3 frégates, pour être certain que les vaisseaux et frégates, qui partent souvent de Malte, ne donnent pas la supériorité aux Anglais. Je pense que vous devriez envoyer à Naples un officier de marine intelligent et discret, sous prétexte d'acheter des bois, etc., qui s'assurerait de la position exacte qu'occupe le vaisseau anglais, examinerait bien quel moyen il aurait de se sauver, et ce qu'il faudrait faire pour l'attaquer.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9077. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

Le ministre des cultes rend compte à l'Empereur des dégoûts que les administrateurs de l'hospice de Turin font éprouver aux sœurs de charité de Nevers, chargées du soin des malades.

Renvoyé au ministre de l'intérieur, pour écrire au préfet de Turin pour que ces sœurs soient favorisées, soient bien traitées, et deviennent l'objet d'une protection spéciale.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9078. — A M. GAUDIN.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

Mon intention est que les actionnaires du Mont-de-piété soient remboursés. Il faut pour cela deux millions. Je désire que la caisse d'amortissement prête ces deux millions à la commune de Paris, qui les lui rendra sur la vente des maisons des hôpitaux, jusqu'à concurrence de ladite somme, et même sur les autres revenus de la ville de Paris. La commune payera les intérêts à six pour cent à la caisse d'amortissement. Terminez promptement cette affaire, afin que la ville de Paris rentre enfin dans la possession du Mont-de-piété. Voyez aussi le préfet pour qu'il accélère la vente des maisons.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9079. — A M. GAUDIN.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

J'ai signé un décret pour l'établissement d'une estafette d'ici à Milan. On commence par la faire partir quatre fois par semaine, et cette dépense est évaluée à 400,000 francs; mais les calculs de M. Lavallette sont trop chers. Comme cette dépense sera supportée par la poste, il doit faire des calculs plus économiques. Des courriers qui sont assurés d'un service régulier doivent être moins payés que ceux qui sont expédiés par hasard. Je n'entends pas, d'ailleurs, que l'estafette d'Italie voyage avec deux chevaux et un postillon; elle ira avec un seul cheval, qui sera repris de poste en poste par le courrier qui reviendra de Milan. C'est à M. Lavallette à négocier avec les maîtres de poste pour l'avantage qu'il leur fera. Quel qu'il puisse être, on y gagnera toujours plus de cinquante pour cent, et la dépense totale se trouvera être au-dessous de 200,000 francs. Je désirerais que ces courriers fussent des gens intelligents et capables de répondre aux questions qu'on leur ferait au moment de leur arrivée. On leur demanderait dans quelle ville se trouve le vice-roi? Comment se porte-t-il? Dans quelle ville est le commandant en chef de l'armée? Avez-vous rencontré en route des troupes? Dans quelle situation est le passage du mont Cenis? Dans quelle situation sont les routes, soit en France, soit au delà des Alpes? Sont-elles sûres? Avez-vous appris, dans l'un ou l'autre pays, quelque chose qui ait fixé votre attention? Cet usage rendra les courriers plus observateurs, et sur cent fois où ces questions



seront inutiles, il y en aura une où les réponses auront quelque utilité.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9080. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

La situation de Marseille doit fixer votre attention; il est temps de prendre un parti. Témoinnez mon mécontentement au préfet et au commissaire de police. Se tromperaient-ils donc d'époque? Croiraient-ils être encore au temps des réactions? Qu'immédiatement après votre ordre dix des personnes qui ont figuré dans les événements du théâtre ou du palais, ou dans les propos qui tendraient à réveiller l'esprit de faction, soient arrêtées. Tous les rapports où il est question de Marseille ne nomment personne, et il faut précisément prescrire une marche inverse. Il y a là une faiblesse de police et de gouvernement qui pourrait être dangereuse. Qu'on fasse sentir que j'y ai l'œil; que, sous aucun prétexte, je ne veux de réaction d'aucun parti, et que je saurai mettre à la raison celui qui se comporterait différemment. Je suis aussi assez mécontent du préfet de Bordeaux, mais seulement sous le point de vue de la conscription; son département est le plus arriéré de tous.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9081. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

Il ne faut point relâcher l'adjudant commandant Lenormand, mais le mettre dans une citadelle, comme le fort de Joux ou autre. Cet homme est très-coupable; c'est lui qui, avec la belle-mère de Moreau, l'ont perdu; ses intrigues et ses papiers le prouvent. Il est temps d'en finir.

Vous pouvez envoyer au prince de la Paix un plan de police, si vous en avez un bon. Pour ma part, si j'avais un plan comme celui-là à faire, je serais très-embarrassé, car je ne sais trop ce que cela veut dire, et j'ai vu rarement que tous ces plans qu'on demande soient utiles à quelque chose.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9082. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

Mon Cousin, répondez au général Saint-Cyr que, dans tout ce qui compose son commandement, il ne doit souffrir aucune trace d'organisation de milices, ne les reconnaissant sous aucun rapport; et que, dans le cas où quelqu'un viendrait les inspecter, il doit les dissiper par la force et faire passer à une commission militaire ceux qui viendraient ainsi troubler l'ordre de l'armée. Par ce moyen, la moitié de la force des milices du roi de Naples se trouvera paralysée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9083. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 27 thermidor an XIII (15 août 1805).

Je viens d'ouvrir votre courrier de Paris. Il paraît que le 19 il y avait 3 vaisseaux devant Rochefort. Par les journaux anglais, du 8 août, il paraîtrait que ce sont 3 vaisseaux de Calder. Ainsi Villeneuve a été bloqué, du 14 au 19 thermidor, par 10 vaisseaux de guerre; il en a 30; il sait qu'Allemand doit être là, et il l'expose seul à des forces supérieures. Il est dans l'ordre des choses possibles qu'avec une escadre de 5 vaisseaux d'un côté, et de 30 de l'autre, mes opérations soient déconcertées et mes escadres battues par 10 vaisseaux anglais. Il est constant que le 12, et même le 15, Allemand était au cap Finistère; il est constant que le 19 Nelson était sur le cap Saint-Vincent, et il est constant que, le 4 thermidor, un aviso est parti de l'escadre de Calder pour appeler Nelson. Il est possible qu'Allemand n'ait pas joint. Aurai-je donc 30 vaisseaux bloqués par 24? car, en supposant Nelson arrivé, l'escadre ne sera que de 24 vaisseaux devant le Ferrol.

Il est impossible d'avoir manœuvré plus mal que Villeneuve ne l'a fait; il est cause des maladies de *l'Algésiras* et de *l'Achille*, et de la disette d'eau qu'ils ont éprouvée, par le nombre d'hommes qu'il a gardés. Il a affaibli mes colonies autant que possible, et enfin, avec 30 vaisseaux, il n'a pas le sens de marcher au secours de 5 qu'il sait être dans ces parages, de balayer l'escadre anglaise; et, malgré les chances inconcevables d'une navigation de cinquante-cinq jours et l'heureuse manœuvre de Nelson, qui revient en trente jours, Nelson se trouve hors de combat ainsi que Collingwood.

Ce que je trouve d'extraordinaire dans ceci, c'est que le lieu de rendez-vous d'Allemand, du 46° 55' et 9°, 30', est justement le degré

où s'est donnée la bataille. Allemand était le 15 au rendez-vous ; s'il a eu le malheur de ne rien apprendre, il se rendra le 25 à Vigo, d'où probablement il se rendra au Ferrol, si toutefois Villeneuve ne se laisse pas bloquer par une escadre moitié de la sienne. Il me semble qu'il était tout simple que Villeneuve fût croiser avec ses vaisseaux devant le Ferrol. Il valait bien la peine de faire quelques mouvements pour sauver une escadre si importante. En se tenant ainsi, et lui expédiant 2 frégates, il en eût été joint en peu de jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9084. — AU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE.

Camp de Boulogne, 15 août 1805.

Monsieur le Recteur, j'ai reçu la lettre que m'ont écrite les professeurs de l'université de Bologne. J'apprécie les sentiments qu'ils m'expriment. Je connais tout l'attachement que me porte ma bonne ville de Bologne. J'espère qu'à mon prochain voyage en Italie je trouverai son université aussi bien organisée et ses différentes bibliothèques et cabinets aussi riches qu'à Pavie. Mon intention est que mon ministre de l'intérieur n'oublie rien pour faire reprendre à l'université de Bologne le rang qu'elle doit occuper parmi les sociétés littéraires et les collèges d'instruction publique.

Donnez une bonne direction à l'instruction de la jeunesse ; recommandez-lui le respect pour la religion et les lois ; écarterez tout ce qui pourrait donner de fausses idées du vrai et tout ce qui pourrait faire errer de jeunes têtes. La modération est la première loi de notre machine physique et morale.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9085. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 28 thermidor an XIII (16 août 1805).

M. Daru expose que le budget de l'Empereur, du 20 ventôse an XIII, avait ouvert un crédit de 25,000 francs pour l'entretien des parcs et eaux de Saint-Cloud, mais que M. Lelieur, administrateur des parcs et jardins impériaux, a dépassé cette somme et demande un nouveau crédit.

Je n'entends point cela. M. Lelieur a dû savoir ce qu'il y avait dans le budget et ne devait pas le dépasser. Mais, ne voulant point faire tort à M. Lelieur, si cela passe son budget, je payerai ; mais je le renverrai. C'est un principe dans ma Maison qu'un agent, sous

aucun prétexte, ne passe so  
budget.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9086. — A M. CHAMPAGNY.

Camp de Boulogne, 28 thermidor an XIII (16 août 1805).

Monsieur Champagny, mon intention est que l'école de Saint-Cy soit une école militaire; qu'il n'y entre que des fils de militaires qu'on y soit admis gratis; qu'on l'arrange pour 600 élèves; qu'elle soit le premier degré de l'école de Fontainebleau; que le commandant de l'école rende compte directement au ministre de l'intérieur mais qu'elle soit sous l'inspection du commandant de l'école de Fontainebleau, qui l'inspectera deux ou trois fois par an, et qui rendra compte de ses inspections au ministre de l'intérieur.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.

---

9087. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 28 thermidor an XIII (16 août 1805).

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, expédie un courrier à M. Otto. J'approuve le traité d'alliance; j'approuve même que, si l'Électeur perdait ses États momentanément, il reçût des subsides pour l'entretien et la solde des Bavares. Je suppose donc ce traité conclu. Vous écrirez à M. Otto pour qu'il hâte la signature, en disant qu'il a des communications importantes à faire après. En effet, il communiquera les notes que j'ai fait remettre à la cour de Vienne, et l'état des choses; il dira que mon intention est, si elle n'évacue pas le Tyrol et si elle ne désarme pas, de lever mes camps de l'Océan et de marcher sur l'Autriche; que, cependant, je pense que l'Électeur doit lui-même faire des représentations à l'Autriche et demander pourquoi elle lève tant de troupes en Tyrol, étant en paix avec ses voisins; qu'il ne faut point se laisser prévenir; que je serai descendre la plus grande partie de l'armée de Hanovre, et que trois semaines après la réponse de Vienne, si l'Autriche ne désarme pas je serai moi-même avec 200,000 hommes en Bavière.

Vous montrerez à M. de Cobenzl le paragraphe de la lettre de M. Otto où il est question des préparatifs de guerre, et vous lui direz : « Eh bien, M. de Cobenzl, vous voulez donc la guerre ! En ce cas vous l'aurez, et ce n'est pas l'Empereur qui l'aura com

« *mencée.* » Vous engagerez Cobenzl à envoyer un courrier extraordinaire, même après ces communications, parce que, dans cet état de choses, tous les instants sont urgents, et qu'il faut que sa cour prenne un parti décisif. Mais qu'elle parte bien du principe que je fais la guerre malgré moi, qu'elle m'y contraint.

Vous expédiez un courrier à M. de la Rochefoucauld pour lui donner l'extrait des dépêches de M. Otto. Vous lui prescrivez de faire de nouvelles instances, de ne point épargner les courriers, et de se rendre tous les jours chez M. de Cobenzl pour demander une décision. J'ai peine à croire, cependant, que les choses soient poussées aussi loin que le dit M. Otto. Je crois bien que M. de Montgelas<sup>1</sup>, qui pense que la guerre n'aura pas lieu, exagère pour se faire un plus grand mérite; et ce qui me le fait croire, c'est qu'il signe le traité. Avec un caractère aussi hésitant que celui de l'électeur de Bavière, s'il y avait des dispositions aussi fortes, il ne le ferait pas.

Vous montrerez également la réponse verbale de M. de Cobenzl à l'ambassadeur Cobenzl ici, en lui répétant que c'est une mauvaise plaisanterie; qu'il est impossible qu'on croie que je veux faire la guerre à l'Autriche, étant aussi occupé avec l'Angleterre; que le cabinet de Vienne est séduit par les intrigues de l'Angleterre, ou égaré par des plans de polissons qui répètent des leçons de marches et de campements, qui seront déjoués comme les autres; et qu'il est ridicule qu'un cabinet se laisse amuser par de pareilles sottises.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9088. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 29 thermidor an XIII (17 août 1805).

Le rapport du préfet de police me paraît mériter quelque intérêt. Je désire que vous le communiquiez à M. Réal; qu'il fasse causer Lahorie, Lenormand, Rapatel, non pour bâtir sur tout cela une conspiration, mais pour s'assurer s'il y a autre chose que du bavardage. Je vous dirai que le général Dessolle, que, dans ma bonne foi ordinaire, j'avais appelé à l'armée, a tenu en confidence, à des personnes qu'il croyait sûres, des propos fort extraordinaires, qui montreraient l'existence d'une petite clique aussi envenimée que lâche.

Ce frère de Lahorie, qui est à Paris, n'est pas sans doute celui qui est mon conservateur à Liège. Il me semble qu'il devrait vous être

<sup>1</sup> Ministre des affaires étrangères et des finances, en Bavière.

facile, enfin, de vous défaire de Frémin, Rapatel, Lahorie, et qui ne trouvaient pas l'impunité qu'ils trouvent. Il y a à Paris des personnes impliquées dans la conspiration de Moreau, qui ne devraient pas y être. Je ne sais trop pourquoi Lecourbe est venu à sa campagne à quatre lieues de Paris. Mon intention était qu'il restât en Franche-Comté. Je sais bien que tout cela est une affaire finie; mais ils tiennent des propos qui donnent à penser des choses étranges. Avec une police sévère on les relèguerait dans divers départements.

Faire une liste de toutes les personnes civiles et militaires qui trouvaient compromises dans le procès de Moreau, et l'endroit où elles se trouvent actuellement.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9089. — A M. CHAMPAGNY.

Camp de Boulogne, 30 thermidor an XIII (18 août 1805).

Il y a un hôpital dans l'abbaye de Saint-Denis : il faudrait le transporter au Val-de-Grâce; et l'opinion générale est non-seulement opposée à toute idée d'accroissement du nombre des malades au Val-de-Grâce, mais elle paraît même désirer que cet hôpital soit supprimé.

Il y a pour cela d'assez fortes considérations; mais il y en a de plus fortes encore, non-seulement pour la conservation de l'hôpital du Val-de-Grâce, mais même pour celle de l'hôpital de Saint-Denis. La guerre a besoin de l'un et de l'autre, et les circonstances qui peuvent naître d'une grande capitale, l'événement d'une mauvaise récolte, la convenance d'appeler à Paris, pour les rétablir, les restes des corps qui auraient souffert à l'armée, portent à penser qu'avant cinq ans on regretterait une suppression quelconque, et que peut-être même les hôpitaux du Val-de-Grâce et de Saint-Denis se trouveraient quelquefois insuffisants. Il est temps d'ailleurs d'éviter l'inconvénient de faire et défaire, dans lequel on n'est que trop tombé.

Ce qui me paraît le plus convenable, c'est de placer l'école d'arts et métiers à Compiègne même, dans l'ancien monastère de Saint-Corneille. Il faudrait du temps pour mettre cet édifice en état de recevoir. Mais je ne suis pas pressé de la jouissance du château. Étant dans le cas d'y aller quelquefois, cette école, ainsi située, trouvera, sous ce rapport, ce qu'est pour moi l'école militaire de Fontainebleau.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte de Montalivet.

---

## 9090. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 30 thermidor an XIII (18 août 1805).

Les journaux anglais du 14 août disent qu'une escadre de 4 vaisseaux, dont un à trois ponts, et de 4 frégates, a été, le 8 août (20 thermidor), chassée par l'amiral Cornwallis, et que 2 des frégates de cette escadre ont eu un combat avec *la Diana*, sans résultat, mais que, par la supériorité de sa marche, elle avait échappé. D'un autre côté, il paraît prouvé qu'elle était, le 15, au cap Finistère. Qu'aurait été faire Allemand à vingt-cinq lieues d'Ouessant? Le second point de rendez-vous que vous avez donné à Allemand était-il si près?

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9091. — A S. S. LE PAPE.

Camp impérial de Boulogne, 19 août 1805.

Très-saint Père, je reçois la lettre de Votre Sainteté, du 31 juillet. Je vois avec peine qu'elle a du chagrin, et qu'elle croit avoir à se plaindre des différents règlements émanés de moi pour l'organisation du clergé de mon royaume d'Italie. Mon intention a été de faire tout pour le mieux. Me serais-je trompé? c'est ce que me ferait penser la lettre de Votre Sainteté; mais lorsqu'elle sera bien instruite de la situation des affaires ecclésiastiques du royaume d'Italie, elle me rendra la justice de penser que tout ce que j'ai fait a été fait pour le bien de la religion. Très-saint Père, je l'ai dit quelquefois à Votre Sainteté, la cour de Rome est trop lente, et suit une politique qui, bonne dans des siècles différents, n'est plus adaptée au siècle où nous vivons.

Je prie Votre Sainteté de bien se pénétrer de l'esprit qui anime mes peuples d'Italie, et des circonstances où se trouve l'Église de cette partie si importante de la chrétienté. Les séminaires étaient tous dépouillés; il n'en existait pas un de doté dans le royaume: j'ai cru remplir le vœu de Votre Sainteté et le premier devoir de ma conscience en les redotant. Je ne puis craindre d'avoir encouru, dans cette circonstance, la désapprobation de Votre Sainteté.

L'évêché de Brescia n'avait plus un sou et était dans la plus profonde misère; il était dans les projets et dans les intentions du pays de réduire les autres évêchés à un maximum de 20,000 livres de rente. J'ai pensé devoir, pendant le temps que j'étais en Italie, assurer le sort du clergé. J'ai laissé à l'archevêché de Milan un revenu de

150,000 livres, aux autres archevêchés et évêchés, tout ce qu'ils avaient, et je leur ai accordé des suppléments convenables. Je n'ai recueilli que des expressions de gratitude et d'aise de la part de tout le clergé. Je ne crois pas avoir encore rien fait en cela qui puisse déplaire au Saint-Siège.

Les biens des fabriques étaient insuffisants; je les ai partout augmentés. J'ai cru encore en cela remplir les intentions de Votre Sainteté.

Enfin, la plupart des couvents étaient désorganisés, et tous étaient sous le coup d'une suppression imminente : je les ai réorganisés, et, en voulant qu'ils continuent à exister, j'ai donné tort à l'esprit de philosophie du temps, et consacré le principe de l'utilité des maisons religieuses. Il est donc impossible encore que, sous ce point de vue, Votre Sainteté ne sente pas que j'ai fait une chose utile à la religion. Tous les chapitres étaient dépouillés; les chanoines mêmes de Milan n'avaient que 800 livres : je les ai reconstitués, et plusieurs ont 3,000 livres. J'ai reçu des remerciements de tous les chapitres, et j'ai repassé les Alpes avec le sentiment que j'avais réassis les établissements religieux de mon royaume, et consolidé la piété des peuples.

Que Votre Sainteté juge donc de la peine que j'ai dû éprouver à la lecture de sa lettre! Toutes les dotations que les différents établissements du clergé d'Italie avaient en biens, je les leur ai laissées. Tout ce que je leur ai donné en supplément, l'a été en rentes; cela était infaisable autrement. J'aurais mérité le reproche d'avoir manqué à l'esprit du concordat, si j'eusse pris les biens du clergé pour convertir en rentes sur l'État ce qu'ils possédaient en biens-fonds. Je ne mérite qu'un reproche, c'est d'avoir fait cela sans le concours du Saint-Siège. Mais n'ayant trouvé à Milan personne chargé de ses pouvoirs, sachant, par expérience, que le Saint-Siège mettrait trois ou quatre ans pour terminer les affaires ecclésiastiques d'Italie, et jugeant qu'elles allaient dépérir si je n'y portais point remède, j'ai cru qu'en faveur du motif Votre Sainteté passerait sur ces circonstances.

Il y a plus de dix chapitres d'églises collégiales qui ont été conservés. J'ai décidé, il est vrai, qu'il y aurait une réunion des couvents du royaume des différents ordres, mais c'est afin d'y établir un bon système et un bon ordre. Enfin, j'ai fait tout pour le mieux. L'Église a gagué des sommes considérables; tout le clergé se trouve plus aisé et plus libre dans sa manière d'agir; sa situation est véritablement améliorée. Je prie donc Votre Sainteté d'approuver ce que j'ai fait. Je donne pouvoir à M. le cardinal de Lyon, pour discuter ces diffé-



rents objets avec les personnes que Votre Sainteté en chargera. Je me prêterai à toutes les modifications qui seront possibles, car ma première volonté est de lui plaire et de ne lui donner aucun sujet de chagrin et de mécontentement.

Que Votre Sainteté veuille observer qu'il est des principes qui, depuis Joseph II, ont été tellement ancrés dans les esprits à Milan, qu'il est impossible de les faire revenir.

Quant aux paroisses, mon but a été de les rendre plus riches et les titulaires plus considérables. J'ai pris sur cette circonscription l'avis des archevêques et évêques, et j'ai pensé n'avoir pas besoin de recourir à Votre Sainteté. Comme je ne prétends pas être savant dans la législation ecclésiastique, ce que Votre Sainteté jugera nécessaire de faire sur ce point, j'y concourrai avec plaisir. Si j'avais voulu faire du tort à la religion, j'aurais laissé les choses comme elles étaient, et j'aurais dû être convaincu que l'esprit philosophique du siècle aurait dégradé et bientôt ruiné tous les établissements religieux. Je me trouve donc désagréablement affecté qu'après que j'ai posé une borne et fait tout à la satisfaction du clergé, Votre Sainteté soit mécontente de moi. Si Votre Sainteté a été bien informée, elle saura qu'on a trouvé en Italie que j'avais trop fait pour le clergé.

Je prie Votre Sainteté de croire au désir que j'ai de la voir heureuse et contente, et à l'intention bien formelle où je suis de ne lui donner aucun sujet de chagrin et de mécontentement.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous conserve, Très-saint Père, longues années au régime et gouvernement de notre mère la sainte Église.

Votre dévot fils, l'Empereur des Français, Roi d'Italie,

NAPOLEON.

Comm. par le Gouvernement pontifical.

## 9092. — AU CARDINAL FESCH.

Camp de Boulogne, 1<sup>er</sup> fructidor an XIII (19 août 1805).

Mon Cousin, je vous envoie la dépêche que j'ai reçue du Pape. Vous trouverez ci-inclus la réponse sous cachet volant, que vous lui remettrez après en avoir pris connaissance. Ses plaintes ne sont pas justes; et certes, quand j'ai reconstitué le domaine de l'archevêché de Milan à 150,000 livres, et celui de Bologne à 50,000 livres, j'ai fait une chose qui n'était point conforme aux intentions du pays et à l'esprit du siècle. Voyez à le contenter: il a beaucoup de sujets de l'être. Faites un traité: je ne me refuserai pas aux modifications qu'il demanderait et que je pourrai faire, comme de convenir que

ce qui a été donné en pension sera, dans l'espace de vingt ans, converti en fonds de terre, et autre arrangement de cette nature ne veut avoir aucune discussion avec le Saint-Siège; je ne veux lui donner des sujets de plainte. Je m'en rapporte à vous pour faire comprendre ce qui m'animait dans cette circonstance.

NAPOLEON.

Comin. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9093. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 1<sup>er</sup> fructidor an XIII (19 août 1805).

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, fera connaître à M. Alquier que 6,000 hommes de troupes italiennes rendent à Pescara, pour y être sous les ordres du général Reynaud; que ce mouvement doit rester inconnu le plus de temps possible; qu'en conséquence ce corps se dirige sur Ferrare, Rimini et Ancône. M. Alquier rassurera la cour en disant que ces troupes sont destinées à remplacer les autres, et à soutenir le corps du général Saint-Paul contre les rassemblements des Anglais à Malte et des Russes à Corfou.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9094. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 1<sup>er</sup> fructidor an XIII (19 août 1805)

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, je n'ai pas de difficulté à ce que ceux qui ont fait le traité de navigation du Rhin soient chargés de négocier le traité supplémentaire. Faites donner quelque chose aux missionnaires d'Alep. Faites une note pour *le Moniteur* sur les affaires d'Égypte; faites-en une sur la Valachie. Il paraît, par les nouvelles de Constantinople que le traité de 1778 sera renouvelé; la Porte avait, cependant toujours promis qu'il ne le serait point. Il faudrait être attentif à cette affaire et m'avertir quand ce traité se conclura; il me semble que les journaux l'annoncent déjà comme renouvelé. Il y a une lettre de Salzbourg; il y en a une de Dresde; quand il en arrivera deux au moins, il sera bon de les montrer à M. de Cobenzl.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9095. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 19 août 1805.

Mon Cousin, faites partir pour se rendre dans les Abruzzes, pour y être sous les ordres du général de division Reynier, et faire, dès lors, partie du corps d'armée du général Saint-Cyr, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments de ligne et le régiment de chasseurs à cheval; chaque compagnie des deux bataillons des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments sera au moins de 100 hommes; et, comme ces bataillons ne sont que de 1,600 hommes, chaque bataillon laissera une ou deux compagnies au dépôt, qui restera à Milan pour recevoir les conscrits à mesure qu'ils arriveront; et, lorsque ces compagnies seront complètes, elles rejoindront leurs corps. Vous ferez partir avec ces trois régiments l'artillerie à pied et les soldats du train, avec deux pièces de 6, deux pièces de 12, deux pièces de 3 et deux obusiers, qui seront servis par l'artillerie à pied, et deux pièces de 6 et deux obusiers qui seront servis par l'artillerie à cheval. Vous prévienerez le général Saint-Cyr et M. le maréchal Jourdan de ce mouvement, que je désire qu'on tienne secret.

Cette division pourra être sous les ordres du général Ottavi. Elle partira de Milan et sera censée aller à Ferrare. Quand elle sera arrivée à Bologne, vous lui donnerez l'ordre de se rendre à Rimini, où elle trouvera de nouveaux ordres pour Pescara. Vous prévienerez le cardinal Fesch du départ de ces troupes, mais seulement quand elles auront dépassé Bologne. Mon intention est qu'on ignore le plus longtemps possible que ce corps se dirige sur Naples. Faites-moi connaître quand il arrivera à Pescara et envoyez-moi son itinéraire, afin que je sache où il se trouvera chaque jour. Du moment que vous aurez des conscrits, portez les régiments qui le composent au grand complet de guerre, c'est-à-dire à 2,200 hommes, de manière que leur complet sous les armes soit au moins de 2,000 hommes par régiment. Le départ des troupes ne laissera pas que de soulager le trésor du royaume d'Italie, puisque la dépense de leur nourriture sera supportée par le royaume de Naples. Vous joindrez à cette division une compagnie de sapeurs et quatre officiers du génie d'Italie, de ceux qui connaissent davantage le pays, et qui, pour cela, pourraient être le plus utiles. Faites-moi connaître quand un des deux régiments de dragons pourra partir pour se joindre à cette division.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9096. — A LA PRINCESSE ÉLISA.

Camp de Boulogne, 1<sup>er</sup> fructidor an XIII (19 août 1805).

Ma Sœur, j'ai donné ordre au grand maréchal de mon palais de vous envoyer mon portrait, que vous m'avez demandé, que vous croyez être agréable au peuple de Lucques. Envoyez-moi le détail de vos côtes et l'état des batteries qui y sont nécessaires. Je vous enverrai les canons.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. M<sup>me</sup> la princesse Baciocchi.

---

9097. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805).

Mon Cousin, le temps est très-inconstant. Il pleut ici beaucoup. Les escadres combinées ont appareillé du Ferrol au nombre de 34 vaisseaux. Au moment même, une division de la flottille double le cap Grisnez et a un engagement avec les Anglais. La croisière anglaise est maltraitée, et on m'assure qu'elle a un mât de hune coupé.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

---

9098. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805).

Le sieur Duchâtenet demande une interprétation de la loi sur un testament fait en sa faveur par mademoiselle Lettelier, et qu'on prétend annuler faute d'une mention que devait faire le notaire rédacteur.

Renvoyé au grand juge. Il paraît que, dans une telle circonstance, la partie doit être admise à prouver que le testament a été écrit par la main du notaire : qu'il est contre la conscience qu'un défaut de rédaction blesse la justice civile et ruine les familles. Mon intention est donc que le grand juge me fasse un rapport sur cette affaire et qu'elle soit portée au Conseil d'État.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9099. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805).

La Banque est mal organisée; l'escompte se fait mal. Tant qu'on escomptera par actions, il n'y aura jamais de réserve. Dites et redites cette vérité. Tâchez d'y trouver remède. On viole la loi; on détruit le crédit public, et l'on mécontente tout le monde.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9100. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805).

Le ministre des finances soumet à l'Empereur une demande du duc de Chablais, en restitution de ses biens personnels.

Je ne vois point de demande faite par le duc de Chablais; je ne vois pas non plus comment ce prince veut se considérer avec la France. La question est toute là. Si ce prince se considère comme n'ayant plus aucun droit au trône de Savoie, et s'il reconnaît que le Piémont appartient à la France, sa demande devient fondée; si, au contraire, il persévère dans l'idée que sa famille conserve ses droits sur le Piémont, dès lors il est ennemi de la France, il ne peut recevoir rien du Gouvernement qu'à titre de secours. Voilà ce qu'il faudrait savoir et ce que le ministre des finances n'a point fait connaître. Cette question est du ressort du ministre des relations extérieures.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9101. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805).

Monsieur Decrès, je vous envoie un courrier qui vous arrive du Ferrol. Il n'y a de lettres ni de Villeneuve ni de Lauriston. Il résulte

de ces dépêches que le 14 thermidor Nelson était encore au cap Saint-Vincent; qu'il était, à ce qu'il paraît, encore très-mal approvisionné; que le 20 thermidor il y avait devant Cadix 4 vaisseaux, et devant Gibraltar 4, ce qui en suppose 12 dans la Méditerranée; que Villeneuve était réuni, le 23 au soir, au nombre de 29 vaisseaux de guerre; qu'enfin il n'avait pas de vaisseaux devant lui. Je n'entends point parler d'Allemand. Je vous ai écrit hier que les journaux anglais disaient qu'il avait été vu à vingt-cinq lieues d'Ouessant. Si cela pouvait engager les Anglais à détacher 5 vaisseaux de Brest pour courir après, ce serait un grand avantage. C'est actuellement à Ganteaume à réunir toutes ses forces, à mouiller à Bertheaume pour se trouver au combat de Brest, si ce n'est le premier jour, au moins le second. Je ne sais quelle sera l'issue de tout ceci; mais vous voyez que, malgré tant de mauvais jeux et de circonstances défavorables, la nature du plan est foncièrement tellement bonne que nous avons tous les avantages.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9102. — L'EMPEREUR AU VICE-AMIRAL GANTEAUME.

(DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.)

Camp de Boulogne, 2 fructidor an XIII (20 août 1805), 7 heures du soir.

Êtes-vous mouillé à Bertheaume? Avez-vous reçu un courrier du Ferrol? J'espère que vous sentez l'importance du moment et que vous connaissez ce que j'ai droit d'attendre.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse Ganteaume.

---

### , 9103. — A M. GAUDIN.

Camp de Boulogne, 3 fructidor an XIII (21 août 1805).

Je désire que désormais les conservateurs, inspecteurs, sous-inspecteurs et gardes généraux des forêts ne puissent entrer dans l'exercice de leurs fonctions qu'en vertu d'un brevet signé de moi; que vous ne me présentiez plus, pour remplir ces places, que des hommes employés actuellement dans cette carrière et méritant de l'avancement par leurs bons services, et, à défaut de ceux-ci, des militaires jouissant de leur traitement de réforme. Le ministre de la guerre vous remettra, sur votre demande, un état de ceux qui réunissent à une instruction convenable une probité sûre. Je sais ce

qu'on peut dire contre cette mesure; mais, par d'autres considérations, j'y tiens irrévocablement. Vous l'étendrez aux gardes particuliers, qui doivent être à l'avenir choisis exclusivement parmi les hommes qui ont servi. Je me suis bien trouvé d'avoir prescrit cette règle. Ce sont les anciens militaires qui se sont le mieux montrés et qui ont fait connaître les abus. Comme mon intention est de donner de l'éclat à cette mesure, et que les militaires qui sont dans le cas d'en profiter se présentent, je désire qu'en me proposant le décret vous fassiez un rapport dans lequel vous exposerez mes motifs et qui fera connaître que je veux par là encourager la conscription et récompenser l'armée. Je me propose aussi d'obtenir des agents forestiers le même service que de ceux des douanes, qui plusieurs fois ont repoussé l'ennemi.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9104. — A. M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Talleyrand, je reçois votre courrier porteur de votre lettre du 2 fructidor. Je ne perds pas une minute pour y répondre. La situation de mes armées et la position de mes forces ne me permettent aucune transaction de faiblesse. En donnant le Hanovre à la Prusse, je lui donne un bien qui, sans exagération, augmente ses forces de 40,000 hommes et améliore la situation de ses États, de la même manière que Gènes améliore le Piémont. J'entends que je donnerai le Hanovre à la Prusse, et que je lui garantirai l'intégrité de ses États; mais j'entends aussi que la Prusse me garantira l'intégrité de mes États actuels, sans que je veuille m'engager avec elle pour la Suisse, la Hollande ou les États de Naples. Si l'on demande quelles sont mes frontières actuelles, on dira : le Rhin du côté de l'Allemagne; du côté de l'Italie, mes limites actuelles, celles qui confinent avec mon royaume d'Italie et la Toscane. Le roi de Prusse me garantira à moi et à mes descendants mon royaume d'Italie, conformément aux déclarations que j'ai faites. Voilà ma résolution prise. Je ne veux pas entendre parler du roi de Sardaigne, je tranche le mot, pas plus que des Bourbons; c'est la faiblesse de ce partage qui me vaut toutes mes querelles actuelles; je ne consentirai pas même à lui donner Corfou. Son frère a renoncé; son alliance avec l'Angleterre l'a précipité; sa conduite actuelle en Sardaigne ne m'engagera pas à donner des secours à un ennemi. Quant à la Hollande, je ne veux donner aucune garantie. Si la guerre avec l'Angleterre

continuait longtemps, et que ce peuple sans colonies ni continent cessât de vouloir vivre séparé, je ne veux pas que rien me lie sous ce point de vue. Il en est de même de la Suisse : je considérerai l'acte de médiation, tant que la Suisse le conservera; si jamais elle le violait, je ne reconnaitrais plus l'indépendance de la Suisse.

Le langage de M. Laforest doit être simple et fier. C'est une offre que je fais à la Prusse; mais il faut nous entendre : c'est une offre que je ne referai point dans quinze jours. Si le cadeau du Hanovre à la Prusse, portant cette puissance à se déclarer pour moi, fait trembler la Russie et l'Autriche, et me laisse librement et sans inquiétude le maître de me livrer à ma guerre maritime, je croirai être indemnisé de ce grand accroissement de puissance que va prendre la Prusse. Mais une fois que j'aurai levé mon camp de l'Océan, je ne puis plus m'arrêter; mon projet de guerre maritime est tout à fait manqué; alors je ne gagnerai plus rien à donner le Hanovre à la Prusse. Il faut donc qu'elle se décide sur-le-champ.

Expédiez un courrier à M. Laforest; écrivez-lui que, si l'on s'est décidé, cela est très-bien; sinon, qu'il fasse connaître qu'il faut une réponse prompte; que je ne puis être rassuré sur le continent que par une coopération ferme et vigoureuse de la Prusse, ou par une armée de 200,000 hommes sur le Rhin; que j'attends le retour du courrier que vous avez expédié, et que je l'attends à Boulogne. Il faut que, pendant le traité même, la Prusse menace d'un mouvement sur la Bohême, et fasse connaître à l'Autriche que, si elle passe l'Inn, elle entrera en Bohême. Si la Prusse se refuse à cette démarche, ma proposition est nulle : car, du 20 au 25 fructidor, je suis obligé de faire une contre-marche pour m'opposer aux progrès des armements de l'Autriche, pour empêcher son armée d'aller à Munich, et pour défendre une Maison que j'aime et qu'il est dans mon intérêt de protéger. Vous vous expliquerez dans ce sens avec M. de Lucchesini, et vous lui ferez bien comprendre l'état de la question. Vous lui direz que, si, au 25 fructidor, la Prusse ne s'est pas décidée et n'a pas fait une démarche ostensible et connue, la proposition se trouve tomber d'elle-même.

Vous ferez venir M. de Cetto. Vous lui direz que j'apprends par différentes voies que l'Électeur a peur; que, si cela est, il donne simplement un billet à M. Otto; que je fais descendre aussitôt dans ses États mon armée de Hanovre, que je ferai remplacer par celle que j'ai en Hollande; qu'en même temps je dirigerai sur-le-champ un corps de 20,000 hommes sur Munich; que j'attends des réponses de la cour de Vienne pour savoir si ses armements sont sérieux; que,



si elle persiste à les maintenir, je me porterai en Allemagne avec toute mon armée des côtes, et que moi-même avec 100,000 hommes, je serai avant six semaines à Munich.

Faites appeler M. de Cobenzl ; faites-lui connaître la partie de la lettre de M. Otto où il dit que l'Électeur fait sortir les papiers de sa chancellerie ; montrez-lui également les lettres de Dresde, de Salzbourg, d'Italie, que vous m'avez envoyées dernièrement, et dites-lui : « Monsieur de Cobenzl, si tout cela ne finit bientôt, l'empereur d'Allemagne sera précipité dans des événements qu'il aura mérités, puisque deux expériences dont les résultats ont dû être si funestes pour lui ne l'auraient pas ramené à des idées plus raisonnables. » Écrivez à M. de la Rochefoucauld que, si un corps quelconque autrichien entrait en Bavière, il demande ses passe-ports et quitte Vienne sur-le-champ.

Je désire faire présenter sur-le-champ une note à la diète de Ratisbonne ; envoyez-m'en le projet. Je veux y relever tout ce que la conduite de l'Autriche a d'offensant et d'hostile ; dire que j'ai évacué la Suisse et qu'il n'y a pas un homme de troupes françaises ; que les maux de la guerre retomberont sur ceux qui la provoquent ; que je ne l'ai provoquée d'aucune manière ; que cette déclaration est faite au peuple allemand, que j'aime et auquel je désire épargner les malheurs que lui prépare un prince que deux guerres malheureuses n'ont pu corriger ; que l'électeur de Bavière et les princes de Souabe sont épouvantés de ses armements ; que j'engage la Diète à prier l'Empereur, au nom de toute l'Europe, de cesser des mouvements qui sont des actes réels d'hostilité contre la France occupée dans une guerre maritime qui est la cause de toutes les nations ; de songer aux maux de la guerre et aux conséquences terribles qu'ils auront pour ceux qui recommenceront les troubles du continent ; que remplir le Tyrol de troupes quand j'évacue la Suisse, c'est me déclarer la guerre.

Vous m'enverrez, par le retour de ce courrier, cette note, qui doit être très-soignée et écrite dans un style très-moderé. Vous ferez connaître à M. Laforest ma situation vis-à-vis de l'Autriche. Vous ferez connaître à M. Otto cette note que je dois présenter ; je désire qu'elle le soit avant la réponse de la cour de Vienne. Occupez-vous en sans délai, et mettez-y toute la modération possible ; qu'on y voie, si l'on peut s'exprimer ainsi, la crainte de la guerre et d'être détourné de mon système maritime ; qu'on y rappelle l'acquisition de Lindau, la non-exécution de plusieurs articles du traité de Lunéville, du droit d'épave, etc. ; qu'on y dise que, si c'est pour appuyer ses prétentions que l'Autriche arme, elle a tort, puisque je n'ai fait

entendre aucune réclamation contre ces usurpations, quelque réelles qu'elles aient pu être.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9105. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Le ministre de la guerre soumet à l'approbation de l'Empereur les dispositions prises par le maréchal Jourdan, au sujet des garnisons établies dans différentes places fortes d'Italie, et pour la garde de l'approvisionnement des dites places, en exécution du décret impérial du 3 thermidor.

Je n'approuve pas un bataillon de garnison à Porto-Legnago; en fructidor, c'est l'envoyer à l'hôpital. Sa garnison serait suffisante avec trois compagnies d'infanterie française, une compagnie d'artillerie française, une compagnie d'artillerie italienne, et deux compagnies du régiment italien qui est à Mantoue. Recommandez de nouveau au maréchal Jourdan de veiller à la santé des troupes. C'est l'ennemi le plus dangereux qu'il ait. Peschiera n'a pas mauvais air; mais une compagnie d'infanterie et une d'artillerie y seraient suffisantes. Si le maréchal Jourdan craignait une surprise, la meilleure manière serait de placer trois escadrons de dragons entre Porto-Legnago et Mantoue. En y portant du soin, on trouvera là des villages sains. Cela est d'ailleurs assez inutile, puisque la garnison de Vérone peut être bien vite à Porto-Legnago.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

### 9106. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Je vous renvoie le projet arrêté par le Conseil d'État pour la conscription. Je ne puis admettre en principe qu'il n'y aura point

de conscription dans l'État de Gènes, mais seulement qu'elle y sera très-faible, en considération de ses circonstances particulières; cependant il faut qu'elle y soit introduite. Comprenez les trois départements, avec les adjonctions que j'y ai faites, pour 300 hommes, et affectez-les aux régiments génois dont j'ai ordonné l'organisation à Grenoble. Cela exigera quelques changements dans le titre 1<sup>er</sup>.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9107. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Decrès, jè vous prie de m'envoyer, dans la journée de demain, un mémoire sur cette question : Dans la situation des choses, si l'amiral Villeneuve reste à Cadix, que faut-il faire? Élevez-vous à la hauteur des circonstances et de la situation où se trouvent la France et l'Angleterre. Ne m'écrivez plus de lettres comme celle que vous m'avez écrite, cela ne signifie rien. Pour moi, je n'ai qu'un besoin, c'est celui de réussir.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9108. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Decrès, expédiez le brick *le Pandour* à la Martinique pour y porter les nouvelles des divers événements qui ont eu lieu en Europe depuis le départ des escadres combinées. Vous donnerez au *Pandour* les ordres nécessaires pour faire connaître aux préfets maritimes et coloniaux de la Martinique et de la Guadeloupe le désir que j'ai qu'ils aient toujours prêtes 500,000 rations de biscuit, dans chacune de ces îles, pour pouvoir les verser à bord de celle de mes flottes que des opérations militaires ultérieures conduiront dans ces colonies.

Le brick *le Pandour* embarquera autant de caisses de cartouches que faire se pourra, et, de plus, 25 hommes d'infanterie et 1,500 fusils, s'il peut les porter. Vous lui donnerez l'ordre le plus positif de ne mouiller à la Guadeloupe et à la Martinique que le temps nécessaire pour remettre ses dépêches. Il se rendra immédiatement de là à Santo-Domingo, et abordera au plus tôt à quelque distance de cette ville, afin de se procurer des nouvelles certaines des croisières enne-

mies. Il remettra mes dépêches au général Ferrand, ainsi que les hommes, les caisses de cartouches et les fusils, et il restera aux ordres de ce général. Si les croisières ennemies l'empêchaient d'entrer dans le port de Santo-Domingo, il restera dans un port voisin jusqu'à ce qu'il y ait possibilité d'entrer à Santo-Domingo.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9109. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Decrès, expédiez à *la Présidente*<sup>1</sup>, par courrier extraordinaire, l'ordre d'appareiller. Elle portera 200 hommes à la Martinique, ainsi que le duplicata des ordres dont *le Pandour* est porteur; et les nouvelles dispositions que je viens de prendre pour l'organisation de ces colonies. L'amiral Villaret, ainsi que vous le verrez par le décret ci-joint, reviendra en Europe pour y prendre le commandement de mes escadres; mais il ne pourra quitter la Martinique avant que le général Ernouf, qui doit l'y remplacer, y soit arrivé. Ce général prendra le titre de capitaine général commandant les forces françaises aux îles du Vent. Il séjournera constamment à la Martinique, et la Guadeloupe sera également sous ses ordres. Vous lui ferez connaître que, craignant que les Anglais attaquent la Martinique l'hiver prochain, mon intention est que les cinq septièmes des troupes qui sont soit à la Guadeloupe, soit à la Martinique, restent réunis dans cette dernière île, et les deux septièmes restants, à la Guadeloupe.

Le général de division Ambert sera nommé capitaine général de la Guadeloupe, sous les ordres du capitaine général commandant les forces françaises aux îles du Vent.

Les officiers généraux de terre de ces colonies devront être répartis de telle sorte qu'il s'en trouve au moins un à la Guadeloupe, pour y prendre le commandement en cas de mort du général Ambert.

Vous ferez connaître au général Ernouf que mon désir est qu'il établisse à la Martinique un système relatif aux corsaires, tel que celui de la Guadeloupe, qui a fait tant de mal aux Anglais et qui a si puissamment contribué à son approvisionnement. Vous lui recommanderez expressément de maintenir les préfets maritimes et coloniaux dans l'exercice plein et entier de leurs fonctions, de mettre un terme aux dilapidations, et d'établir une taxe sur la sortie des denrées coloniales, telle que les deux colonies puissent se suffire à

<sup>1</sup> La frégate *le Président*.

elles-mêmes. Vous lui ferez connaître, cependant, que je ferai payer exactement l'approvisionnement d'un million de rations de biscuit, que je désire avoir toujours dans ces colonies pour mes escadres.

*La Présidente* n'aura, à son retour, pas d'autre mission que celle de ramener l'amiral Villaret.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

### 9110. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Decrès, il me reste au Ferrol et à la Corogne un vaisseau et trois frégates. Le vaisseau est vieux et mauvais marcheur; il paraît ne pouvoir m'être d'aucune utilité pendant cette campagne. Je regrette seulement qu'il ne soit pas au Ferrol. Ordonnez au capitaine qui le commande de faire tout ce qui sera possible pour l'y mener. La disparition de la flotte commandée par le vice-amiral Villeneuve doit nécessairement rendre cette entreprise facile, car l'ennemi ne doit avoir, au cap Finistère, tout au plus que des frégates en observation. Si, cependant, vu l'état de ce vaisseau, ou pour toute autre cause, cette opération devenait difficile ou inexécutable, mon intention n'est pas de me priver, pour cette carcasse, des bons services de 4 à 500 matelots. En ce cas, le capitaine, sa maistrance et 50 hommes d'infanterie resteront pour garder ce vaisseau, et les matelots seront répartis sur les frégates *la Guerrière*, *la Revanche* et *la Sirène*, afin qu'elles reprennent la mer en brumaire et qu'elles puissent alors remplir une mission. Vous avez sans doute pris, dès à présent, toutes les mesures nécessaires pour que la viande soit fournie abondamment à ces matelots et aux malades, et qu'ils ne manquent de rien de ce qu'ils doivent avoir.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

### 9111. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur Decrès, mon intention est de calculer sur-le-champ tout ce qui est relatif à l'expédition des côtes d'Afrique. *Le Régulus*, qui est à Lorient, et *la Cybèle* suffiront pour cela. Il faudra seulement y réunir un brick et deux autres bâtiments plus petits. Le général Clarke se rendra demain près de vous, à l'heure que vous lui indiquerez, afin de prendre connaissance des cartes et mémoires faits dans les bureaux de la marine pour cette expédition. Je désirerais

que son but ne fût pas seulement de dévaster le commerce ennemi, mais qu'on pût le faire servir également à s'emparer de l'une des principales colonies des Anglais dans ces parages, et à la garder.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9112. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805)<sup>1</sup>.

Monsieur Decrès, je vous renvoie votre courrier. J'estime que Villeneuve n'a pas le caractère nécessaire pour commander une frégate. C'est un homme sans résolution et sans courage moral. Deux vaisseaux espagnols se sont abordés; quelques hommes sont tombés malades à bord de ses vaisseaux; joignez à cela une contrariété de deux jours dans les vents, un bâtiment ennemi qui est venu l'observer, un bruit que Nelson est réuni à Calder: et ses projets sont changés, lorsque, isolément, ces objets les uns auprès des autres ne sont rien. Ce qu'il y a surtout d'impertinent, c'est que, dans une expédition aussi composée, il ne donne aucun détail, ne dit pas ce qu'il fera, ce qu'il ne fera pas. C'est un homme qui n'a aucune habitude de la guerre et qui ne la sait pas faire. Si Nelson avait joint Calder, et qu'il se crût en force, il se serait présenté devant le Ferrol; cela est une chose assez simple. Vous savez que les journaux anglais disent que Nelson a été aux Canaries. Dans cette situation de choses, il faut renvoyer un courrier extraordinaire à Brest pour instruire l'amiral Ganteaume, et lui ordonner que, si Villeneuve paraît devant Brest par le ras, il ait à ne pas le laisser entrer, à prendre le commandement de l'armée navale, et à appareiller pour se rendre devant Boulogne. Si Villeneuve a été à Cadix, mon intention est qu'il se rende dans la Manche, après avoir réuni les 6 vaisseaux qui s'y trouvent, et pris deux mois de vivres. S'il est possible de réunir l'escadre de Carthagène, qu'il le fasse. Je vais faire ma dépêche à Ganteaume et prendre mon décret; je vous les enverrai dans un quart d'heure. J'attendrai, pour faire ma dépêche de Cadix, l'arrivée du courrier de demain. Quant aux croisières, je ne conçois pas ce degré d'imbécillité de les faire partir avec moins de six mois de vivres.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

<sup>1</sup> Date présumée.

## 9113. — L'EMPEREUR AU VICE-AMIRAL GANTEAUME.

(DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.)

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 mai 1805).

L'amiral Villeneuve vient à Brest avec l'intention d'y mouiller : ne le souffrez pas, mais partez tous ensemble pour votre destination. Il n'y a pas un moment à perdre.

Telle est mon intention, et je compte sur votre caractère.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse Ganteaume.

## 9114. — AU VICE-AMIRAL GANTEAUME.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Ganteaume, M. le vice-amiral Villeneuve a appareillé du Ferrol le 22 thermidor, mais n'est effectivement parti que le 26, afin de vous rejoindre à Brest. D'après ce que j'ai pu comprendre de ses dépêches, il me paraît qu'il est dans l'intention de passer par le ras. Il me paraît aussi qu'il doute si, joint avec vous, il ne passera pas plusieurs jours à Brest pour se ravitailler. Je vous ai déjà fait connaître, par le télégraphe, que mon intention est que vous ne souffriez pas qu'il perde un seul jour, afin que, profitant de la supériorité que me donnent 50 vaisseaux de ligne, vous mettiez sur-le-champ en mer pour remplir votre destination et pour vous porter dans la Manche avec toutes vos forces. Je compte sur vos talents, votre fermeté et votre caractère dans une circonstance si importante. Partez et venez ici. Nous aurons vengé six siècles d'insultes et de honte. Jamais, pour un plus grand objet, mes soldats de mer et de terre n'auront exposé leur vie.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse Ganteaume.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9115. — AU VICE-AMIRAL VILLENEUVE.

Camp de Boulogne, 4 fructidor an XIII (22 août 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Villeneuve, j'espère que vous êtes arrivé à Brest. Partez, ne perdez pas un moment, et, avec mes escadres réunies, entrez dans la Manche. L'Angleterre est à nous. Nous sommes tous prêts, tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures, et tout est terminé.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse Ganteaume.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9116. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp de Boulogne, 23 août 1805.

Monsieur mon Frère, j'envoie auprès de Votre Majesté le général Duroc. Il est muni de mes pouvoirs pour signer, avec la personne que Votre Majesté voudra désigner, le traité dont nos ministres sont convenus. Je me réjouirai de tous les nouveaux liens qui resserreront nos États. Nos ennemis sont communs. L'acquisition du Hanovre est géographiquement nécessaire à Votre Majesté, surtout lorsque l'Europe se trouve partagée entre de si grandes puissances. Le partage de la Pologne a amené un grand changement : il a annulé la Suède et rendu européenne la Russie, qui ne trouve plus de contre-poids; Constantinople et Ispahan n'en sont plus un. L'Autriche redouble ses préparatifs; l'électeur de Bavière est très-alarmé. Votre Majesté n'a pas un jour à perdre pour ordonner un rassemblement sur la Bohême.

J'ai ordonné que l'on communiquât à Votre Majesté tout ce que j'ai fait dire à l'Autriche; si elle ne rentre pas dans ses garnisons et cantonnements de paix, je suis résolu à marcher moi-même, avec plus de 100,000 hommes, en Bavière. Il faudra donc se battre encore. Dieu, ma conscience, Votre Majesté et l'Europe me seront témoins que je suis attaqué, puisque je suis menacé sur mes frontières, lorsque toutes mes troupes sont sur des vaisseaux et sur les côtes. La Maison d'Autriche n'est pas dans le cas de me faire tête. Elle s'aveugle. Les maux de la guerre retomberont sur elle. Je n'ai rien à redouter de cette lutte, avec, cependant, l'aide de Dieu, de qui tout dépend.

Monsieur mon Frère, une nouvelle scène se présente pour l'Europe. Nous aurons besoin de nous entendre et de marcher d'harmonie, pour le repos du monde et pour le bien de nos États. Je me flatte que ni Votre Majesté ni moi ne déchoirons, et que nous laisserons nos États, ceux des princes qui feront cause commune avec nous, au même degré de splendeur où ils sont.

J'ai trop épargné la Maison d'Autriche; elle est encore trop puissante pour laisser l'Europe en repos et ne pas attenter aux libertés de l'Allemagne. Si elle reste armée, la guerre est imminente.

Toutes les occasions qui se présenteront de vous donner des preuves d'estime et d'amitié seront pour moi des moments de bonheur.

NAPOLÉON.



## 9117. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 août 1805).

Monsieur Talleyrand, Ministre des relations extérieures, plus je réfléchis à la situation de l'Europe, plus je vois qu'il est urgent de prendre un parti décisif. Je n'ai, en réalité, rien à attendre de l'explication de l'Autriche. Elle répondra par de belles phrases et gagnera du temps, afin que je ne puisse rien faire cet hiver; son traité de subsides et son acte de coalition seront signés cet hiver, sous le prétexte d'une neutralité armée; et, en avril, je trouverai 100,000 Russes en Pologne, nourris par l'Angleterre, avec les équipages de chevaux, d'artillerie, etc., et 15 à 20,000 Anglais à Malte, et 15,000 Russes à Corfou. Je me trouverai alors dans une situation critique. Mon parti est pris.

Mon escadre est sortie le 26 thermidor du Ferrol avec 34 vaisseaux; elle n'avait pas d'ennemis en vue. Si elle suit ses instructions, se joint à l'escadre de Brest et entre dans la Manche, il est encore temps: je suis le maître de l'Angleterre. Si, au contraire, mes amiraux hésitent, manœuvrent mal et ne remplissent pas leur but, je n'ai d'autre ressource que d'attendre l'hiver pour passer avec la flottille. L'opération est hasardeuse; elle le serait davantage si, pressé par le temps, les événements politiques me mettaient dans l'obligation de passer d'ici au mois d'avril. Dans cet état de choses, je cours au plus pressé: je lève mes camps et je fais remplacer mes bataillons de guerre par mes 3<sup>es</sup> bataillons, ce qui m'offre toujours une armée assez redoutable à Boulogne; et, au 1<sup>er</sup> vendémiaire, je me trouve avec 200,000 hommes en Allemagne et 25,000 hommes dans le royaume de Naples. Je marche sur Vienne, et ne pose les armes que je n'aie Naples et Venise, et augmenté tellement les États de l'électeur de Bavière que je n'aie plus rien à craindre de l'Autriche. L'Autriche sera pacifiée certainement, de cette manière, pendant l'hiver. Je ne reviens point à Paris que je n'aie touché barre.

Dans cette situation des choses, j'ai cru devoir vous en informer, pour que vous me prépariez mon manifeste, qui consiste dans les pièces officielles sur les mouvements de l'Autriche, qui feront connaître l'impérieuse nécessité où je me suis trouvé d'agir, sous peine de commettre la plus grande faute militaire qu'on puisse commettre. Mon intention est que votre langage avec les ambassadeurs roule toujours dans ce sens, et que vous fassiez à mes différents ministres une circulaire rédigée dans le même esprit, dans laquelle vous imputerez à l'Autriche le commencement des hostilités. Vous prendrez pour

texte l'embarquement de mon armée et de mes chevaux; vous direz que c'est pendant ce temps que l'Autriche appelle des armées en Tyrol et en Italie.

Je vous mets au fait de mes projets, afin que vous puissiez donner à votre département cette direction, non que vous deviez dire que je réponds à la guerre par la guerre; mais que la guerre est de fait déclarée; qu'actuellement, c'est un accommodement qu'il faut; que, si l'Autriche ne me répond pas, non par des paroles, mais en renvoyant ses troupes dans leurs garnisons de Hongrie et de Bohême, il ne me reste plus qu'à repousser la force par la force. Cependant, comme mon intention est de gagner quinze jours, mettez M. Otto dans la confiance; prévenez-le que j'enverrai, sous peu de jours, un de mes aides de camp voir Passau, avec une lettre pour l'Électeur, où je lui dirai que, si l'Autriche n'évacue pas le Tyrol, je suis résolu à me mettre moi-même à la tête de mes forces, et que l'Allemagne verra plus de soldats qu'elle n'en a jamais vu; que, cependant, l'électeur de Bavière reste tranquille.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9118. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 août 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous ai fait connaître hier mes intentions sur des objets de la plus haute importance. Je réexpédie aujourd'hui votre portefeuille d'avant-hier. Écrivez à mon chargé d'affaires à Francfort de faire en sorte de faire chasser de cette ville Suzannet et d'Andigné. Je verrais avec plaisir qu'il obtînt que d'Andigné fût amené en France et remis au commandant de la place de Mayence.

Mon intention n'est pas qu'on arrête Suzannet; il suffit qu'on lui intime l'ordre de s'écarter au moins de cinquante lieues des frontières de mon empire. Quant au prince Charles de Hesse, il est assez indifférent qu'il soit à Francfort ou ailleurs; c'est un individu qui mérite peu qu'on fasse attention à lui.

Vous recommanderez à mes ministres en Batavie et en Suisse de faire connaître aux gouvernements de ces deux pays qu'on doit y être sans aucune inquiétude; que je ne veux aucun projet de réunion; et, quant à la Suisse, que j'aime l'état dans lequel se trouve ce pays depuis l'acte de médiation, que je suis déterminé à maintenir; que les Suisses doivent compter que je serai bon et fidèle allié, tout aussi

longtemps qu'ils adhéreront eux-mêmes à l'acte de médiation et qu'ils l'exécuteront dans son véritable esprit.

Vous direz à M. Serurier que j'ai vu avec plaisir sa conduite à la Haye, que je l'approuve, et qu'à la première circonstance que je trouverai favorable je le mettrai à même de suivre sa carrière dans un poste plus élevé.

Vous aurez un entretien avec le marquis de Gallo. Vous lui direz que j'ai été touché des malheurs de Naples; et, cependant, vous lui ferez part de l'étonnement que j'éprouve de trouver, dans la note où on annonce que 6,000 hommes sont arrivés d'Angleterre à Malte, la proposition de faire retirer mes troupes du royaume de Naples. Cette arrivée des Anglais à Malte n'est-elle pas une raison très-forte d'augmenter plutôt le nombre de mes troupes dans l'État napolitain, afin de mettre celles qui s'y trouvent en ce moment à l'abri de cette menace tacite de mes ennemis? Vous ajouterez que je n'ai, toutefois, aucun intérêt bien majeur à établir la guerre sur le territoire de Naples, et que, si elle doit avoir lieu bientôt, je veux savoir quelle sera ma garantie que la reine de Naples et Acton ne recevront pas, dans l'État de Naples, les Russes ou les Anglais, et ne m'obligeront pas à y envoyer, dès à présent, des forces plus considérables que celles que j'y tiens; que, si je ne le faisais pas, ce serait une faute militaire qui sauterait aux yeux de tout le monde; qu'il n'y a d'autre manière de l'empêcher qu'en me présentant la garantie qui m'est nécessaire; qu'il n'en peut exister de réelle sans que, au préalable, Acton et Damas soient chassés de la Sicile, et sans que le commandement des troupes soit confié, non d'une manière illusoire, mais vraie, à un officier qui puisse posséder la confiance de la reine de Naples et m'en inspirer à moi-même, et dont l'attachement à l'État ne soit point équivoque; c'est assez dire qu'il ne peut être question, pour un tel poste, ni d'un émigré français, ni d'aucun autre étranger quelconque; que, pour donner à la garantie que je demande la stabilité convenable, il serait indispensable qu'on établit à Naples un ministère dont tout l'intérêt et dont le cœur seraient vraiment napolitains, et dont l'attachement à son pays me donnerait la certitude que Naples ne se précipiterait plus dans de nouveaux malheurs, pour l'intérêt de l'Autriche ou de l'Angleterre; qu'Acton peut très-bien être envoyé en Angleterre, sa patrie originaire, et qu'il y sera plus près de ses revenus et de ses vrais moyens d'existence.

Il paraît, au premier coup d'œil, absurde ou inexécutable de donner le commandement des troupes napolitaines à un officier général français; cependant, en y réfléchissant bien, ce projet est plus

exécutable qu'on ne pense, en ce qu'il satisfait à tout. Il est dans l'armée française une foule d'officiers généraux qui serviraient avec honneur la reine de Naples, si elle ne voulait qu'une bonne administration, une bonne discipline et tout ce qui contribue à la tranquillité et à la bonne tenue des troupes.

Si M. de Gallo demande les noms de ces officiers, on sent qu'il ne peut être question, dans les circonstances actuelles, d'hommes marquants; mais on pourrait nommer, par exemple, le général de division Pully; c'est un homme de cœur dont vous connaissez la naissance; cet officier servirait loyalement la reine de Naples et ne tramerait pas contre moi.

Si M. de Pully ne convient pas à M. de Gallo, eh bien! qu'il choisisse un autre officier général, de concert avec vous; il est dans toutes les coteries de Paris; il connaît la différence d'individu à individu, et peut l'apprécier.

Si, aux moyens que je viens d'indiquer, on joint la condition qu'aucun émigré français ou étranger ne sera admis dans les troupes napolitaines; que le système de l'organisation militaire napolitaine élèvera le nombre de ces troupes de 12 à 14,000 hommes tout au plus; que les milices seront, dès à présent, licenciées, et qu'on en effacera même jusqu'à la trace; si je vois, en un mot, à la tête des divers départements du ministère des hommes, non pas dont je serai sûr, mais connus pour leur modération, tenant aux meilleures familles napolitaines, et surtout aux intérêts de leur pays, alors je conclurai un traité de neutralité avec la reine de Naples, qui assurera sa tranquillité.

Vous laisserez entrevoir à M. de Gallo que j'espère que la cour de Naples sera assez sage pour adopter ce que je propose; mais que, craignant qu'on y appelle les troupes anglaises et russes, je vais augmenter les troupes que j'ai dans ce pays; que je n'en puis être empêché qu'autant que M. de Gallo recevrait des pouvoirs en forme, qui le mettraient à même de faire sur-le-champ un traité ou une convention qu'on considérerait comme des articles secrets additionnels au traité de Florence; si cela a lieu, alors je laisserai Naples dans sa tranquillité et dans sa neutralité.

Il y a dans la dépêche de Cadix, n° 199, une réponse de l'amiral Collingwood aux consuls neutres, dans laquelle la convention de la Russie joue un très-mauvais rôle; faites un article très-détaillé là-dessus, que vous ferez insérer au *Moniteur*.

Je pense que mon ministre à Cassel doit se mettre bien avec l'Électeur et avec la cour. M. Taylor est chassé, je suis satisfait; je n'entre

pas dans des discussions secrètes et métaphysiques pour savoir si l'Électeur le reconnaît ou non pour ministre d'Angleterre.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

### 9119. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 août 1805).

Écrivez au maréchal Bernadotte que, ne sachant point où en veut venir l'Autriche avec tous les mouvements qu'elle fait, j'ai trouvé convenable qu'il réunisse à Gættingen le 27<sup>e</sup> d'infanterie légère, les 95<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 94<sup>e</sup> de ligne, quatre régiments de chasseurs et de husards, et vingt-quatre pièces attelées, avec double approvisionnement; qu'il fasse venir toutes les troupes qu'il a à Osnabrück, où il suffit qu'il ait 25 hommes de cavalerie; que cela formera un corps de 10,000 hommes, qu'il fera commander par un général de division et deux généraux de brigade, et qui, réuni à Gættingen, se portera partout où il sera nécessaire; qu'il fasse confectionner à Gættingen 100,000 rations de biscuit, mais qu'il ne démasque pas encore ce mouvement; qu'il gagne quatre jours, de manière qu'au premier courrier qu'il recevra il puisse, en trois jours, avoir tout son corps réuni à Gættingen. Il recevra un courrier dans deux jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9120. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 mai 1805).

Prévenez le général Marmont que mon escadre du Ferrol est partie, le 26 thermidor, du Ferrol; que, si elle arrive, je fais l'expédition; mais que si, par les vents contraires ou le peu d'audace de mes amiraux, elle est retenue à Cadix, je l'ajourne à une autre année; que, dans la situation actuelle où s'est placée l'Europe, je serai obligé de dissoudre les rassemblements de l'Autriche dans le Tyrol, avant de commencer mes opérations maritimes; que mon intention est donc que, vingt-quatre heures après qu'il aura reçu un nouvel ordre, il puisse débarquer et se mettre en marche pour prendre ses cantonnements; qu'il gagne plusieurs jours de marche, sans qu'on sache ce qu'il veut faire, mais en fait dans le but de gagner Mayence; que je désire que, par le retour de mon courrier, il me fasse connaître comment il compte composer son corps, que je désire rester fort de 20,000 hommes, emmenant avec lui le plus d'attelages

possible; qu'il me communique également les dispositions qu'il fera pour le reste de ses troupes; que la saison est trop avancée pour rien craindre des Anglais, et qu'au printemps il sera de retour; qu'il suffit que les frontières soient gardées. Il est nécessaire qu'il garde sur cela un secret impénétrable, car, si le cas arrive, je veux me trouver dans le cœur de l'Allemagne avec 300,000 hommes, sans qu'on s'en doute.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9121. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 août 1805).

Je donne ordre à un des régiments de dragons italiens de se rendre à Rimini avec quatre pièces d'artillerie légère. Je donne ordre au bataillon suisse qui se trouve à la Spezzia de se rendre à Pescara pour être sous les ordres du général Reynier. Donnez l'ordre au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs de se rendre à Pescara. Prévenez le général Saint-Cyr, par un courrier extraordinaire, que l'Autriche arme à force, qu'il serait possible que l'Europe se brouillât; qu'il serait possible aussi qu'il reçût, avant le 15 septembre, l'ordre de marcher sur Naples et de prendre possession de ce royaume. Instruisez-le qu'à cet effet deux régiments d'infanterie italienne, le bataillon suisse, deux régiments de cavalerie italienne et un régiment de cavalerie française, sont en marche pour renforcer son corps d'armée. Il faut qu'il devienne plus pacifique que jamais; mais qu'en réalité il prenne toutes ses dispositions pour que, huit jours après qu'il en aura reçu l'ordre, il entre à Naples, désarme les troupes régulières du pays, lève des bataillons napolitains pour se renforcer, et qu'avec tous ces renforts son armée se trouve être de plus de 20,000 hommes. Ses forces sont suffisantes s'il masque bien ses mouvements et arrive le plus rapidement possible à Naples. Il a quatre régiments de cavalerie, et trois sont en marche, ce qui lui en fera sept. Avec l'artillerie qu'il a et celle qui est en marche, il formera des colonnes mobiles, avec lesquelles il pourra se porter rapidement partout.

Écrivez au général commandant la 27<sup>e</sup> division de préparer tout ce qui est nécessaire pour l'armement des citadelles d'Alexandrie et de Gavi, et de vous en rendre compte.

Comme il est possible qu'on ait promptement la guerre, il est nécessaire que Legnago, la Rocca d'Anfo soient sur-le-champ mis en état de défense. Écrivez directement au commandant de Mantoue pour connaître la situation de ses approvisionnements, et au maré-

chal Jourdan pour avoir l'état de situation des autres places d'Italie. Faites-lui connaître, en grande confiance et sous le secret, que, si l'Autriche ne désarme pas sur-le-champ et ne fait pas rentrer ses troupes dans leurs garnisons, je commence la guerre et marche d'abord sur Naples; qu'il est donc nécessaire qu'avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire Legnago, Peschiera et la Rocca d'Anfo soient dans le meilleur état de défense, et la citadelle de Ferrare tout à fait démantelée. Donnez-lui avis que toutes les troupes de la 27<sup>e</sup> et de la 28<sup>e</sup> division recevront à temps l'ordre de se former en divisions; qu'on pense à lui envoyer des généraux capables de le seconder; qu'il doit avoir à Legnago les outils nécessaires pour qu'au premier ordre de passer l'Adige, en cinq ou six jours la tête de pont de l'Adige soit relevée et dans le cas de se défendre. Recommandez-lui de bien faire reconnaître Vérone, du côté des Autrichiens, parce que mon intention est de m'emparer de Vérone et des murailles qui existaient, comme tête de pont, en rétablissant quelques flèches, comme je l'avais fait, et mettant du canon sur la citadelle, en forme de redoute. Cela n'est bon à rien comme place, mais c'est très-bon appuyé par une armée, et la possession de ces têtes de pont de Legnago et de Vérone est nécessaire pour être maître de l'Adige.

Demandez au général Verdier l'état de la légion corse et ce qu'on peut en espérer.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9122. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Camp de Boulogne, 5 fructidor an XIII (23 août 1805).

Mon intention est que vous fassiez confectionner 500,000 rations de biscuit à Strasbourg, 200,000 à Mayence, et que cet approvisionnement soit prêt pour le 1<sup>er</sup> vendémiaire. Dans vos ordres, vous laisserez entendre que c'est pour servir de fonds d'approvisionnement de ces deux places.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9123. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

Mon Cousin, j'ai appris avec plaisir l'arrivée de M. Cretet. Je n'ai plus de nouvelles de mes flottes combinées. Je continue à passer en revue les différentes divisions de mon armée. M. Lebrun fait mettre dans les journaux de Gènes des lettres qui sont assez ridicules. Il se

jette à genoux pour faire accepter des places à des gens qui ne demandent pas mieux que d'en avoir. Cela est peu digne; faites-le-lui comprendre de vous-même ou par M. de Marbois, comme l'ayant appris vaguement par plusieurs personnes. Je désire qu'il ne se doute pas que cela puisse venir de moi, ce qui lui ferait trop de peine. Au moins, s'il ne faisait pas imprimer ces lettres dans les journaux, le public n'en saurait rien.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9124. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

J'ai lu avec attention votre lettre du 3 thermidor. Ce qui arrive à la Banque était prévu par tous les gens sensés. Il lui arrivera des malheurs irrémédiables. Lorsque la paix sera venue et le commerce rétabli, il ne s'agira plus de quelques millions, mais de quelques centaines de millions. Dans cette circonstance, le ministre préposé à la surveillance de la Banque n'a pas fait son devoir. S'il continue ainsi, une immense responsabilité pèsera sur sa tête, et la ruine d'un grand nombre de familles sera le résultat de sa négligence ou de sa faiblesse. Je vous parle comme le fera l'opinion, comme vous parlera votre conscience lorsque l'événement arrivera. Dans les affaires qui occupent mes instants, et la multiplicité des sollicitudes qui remplissent ma pensée, je n'ai pas pu voir ce que faisait la Banque et m'y opposer. Je m'en suis reposé sur vous. Vous êtes coupable de lui avoir laissé transgresser la loi. C'est là qu'est le mal; ne le cherchez pas ailleurs. Qu'a fait la loi? Elle a donné le privilège exclusif de fabriquer une monnaie à une association quelconque. Qu'a voulu la loi? Elle a voulu que ce signe ne fût donné qu'en représentation d'un crédit réel, et en contre-échange de marchandises; et, pour s'assurer que ce signe ne fût donné véritablement que pour réaliser le crédit, elle a voulu que le commerce de la capitale fût classé et que chacun fût admis à l'escompte en conséquence de son crédit. Qu'ont fait les régents de la Banque? Ils ont, dans les premiers temps, suivi la loi, et la Banque a prospéré; mais, voulant augmenter l'action, ils ont bientôt mis de côté la loi, et ont escompté en proportion de l'action. Système absurde et insensé qui décele la cupidité et l'ignorance; système plein de mauvaise foi, parce qu'il ne peut pas durer. Il donne à l'action un agio et une valeur qu'elle ne peut pas garder. Les régents pensent-ils que moi, dont le premier



devoir est de faire exécuter la loi, je ne m'opposerai pas à ce qu'elle soit violée? Alors les actions tomberont à leur valeur réelle; mais elles seront dans d'autres mains, la spéculation aura réussi, et le bon calculateur sera la dupe du plus rusé et du plus retors. Ces malheurs publics, le ministre les aura sur sa conscience, car il a laissé transgresser la loi. Il a su qu'elle était transgressée, et, soit faiblesse, soit défaut de lumières, il n'y a point mis d'obstacle; il n'a rien dit. Quel est le second mal de ce système? C'est que, les billets de banque n'étant plus donnés à l'escompte contre un véritable crédit, se trouvent être des papiers de circulation. En escomptant ainsi, je tranche le mot, la Banque fait de la fausse monnaie. Il ne faut donc pas s'étonner que le public se presse pour échanger ses billets contre de l'argent. Je l'ai bien expliqué aux banquiers lorsque j'ai discuté le projet : le signe le plus caractéristique qu'une banque escompte mal, c'est la disparition de sa réserve. J'entends ici que l'on se récrie et qu'on dit qu'il n'y a pas de papier de circulation dans le portefeuille de la Banque. Il est difficile de distinguer un papier de circulation; les négociants espagnols, hollandais, sont trop habiles, et les régents, fussent-ils des anges, n'y réussiraient pas. Le remède n'était que dans la loi qui a prescrit de classer, pour l'escompte, le crédit de chaque individu. Ainsi vous n'avez point de banque. Elle sera avantageuse à quelques individus, onéreuse au public. Oui, certes, le public regrette la Caisse de commerce; il est mécontent de la Banque, et, quoi qu'en puissent dire les régents, il n'est pas de jour où je ne reçoive plusieurs plaintes sur ce qu'ils escomptent, non en raison du crédit réel, mais en proportion de l'action. Ne serait-il pas très-possible qu'un propriétaire de cinquante, de cent actions, eût des dettes considérables et que la Banque escomptât son papier, tandis qu'il ne pourrait pas trouver une seule personne qui voudût lui prêter? J'ai prévu ce que vous me direz; voilà ce que je vous répondrai : Sans doute il faut soutenir la Banque; mais puis-je fermer les yeux quand je dois assurer l'exécution de la loi? Et où les régents de la Banque ont-ils pris que je fusse de caractère à laisser fouler aux pieds les bases fondamentales de cette institution? A ces causes primitives, qui sont à l'organisation de la Banque ce que le cœur est à la machine humaine, joignez la mauvaise intelligence des régents et les mauvaises dispositions de quelques-uns d'entre eux qui, par des sentiments et des souvenirs qui se rapportent à d'autres temps et à des gouvernements passagers, se persuadent qu'il peut y avoir une prospérité particulière indépendante de celle de l'État. De là l'impossibilité d'arriver à obtenir un bon service de la Banque, et à tirer de

son institution des avantages et des secours pour le commerce, parce que moi et vous nous n'aimons pas à entendre la tête des banquiers de Paris dire qu'on veut les violer et s'approprier ce qui appartient au commerce. Joignez-y l'impossibilité de rien tirer de grand de la Banque, de réaliser l'établissement des banques de départements. N'ai-je pas vu un mémoire d'un banquier où il y a des raisonnements et de la théorie et une absence totale de bon sens, et dans lequel on nie qu'il y ait prospérité pour le commerce là où il y a un bas intérêt de l'argent, et une connexion entre les intérêts du commerce et ceux de l'État? Ce qui prouve combien cela est absurde, c'est que, dans tous les temps et dans tous ses besoins, la Banque a recours au trésor public. Elle a raison d'y recourir; le trésor public doit l'aider, et, malgré le mauvais esprit et la méfiance dont plusieurs régents sont animés, j'arrêterai, s'il le faut, la solde de mes troupes pour la soutenir. Je m'afflige de ma manière de vivre qui, m'entraînant dans les camps, dans les expéditions, détourne mes regards de ce premier objet de mes soins, de ce premier besoin de mon cœur, une bonne et solide organisation de ce qui tient aux banques, aux manufactures et au commerce. C'est à vous à me suppléer et à exécuter la loi. Je ne puis vous en dire davantage.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9125. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

Monsieur Talleyrand, la lettre de M. de la Rochefoucauld n'a pas le sens commun; faites-lui connaître mon mécontentement; il doit mûrir ses dépêches et ne pas se mêler de vouloir mener le cabinet. Il n'est pas question que l'Autriche puisse rester sur le pied de guerre. Il faut qu'il ne reste qu'un régiment dans le Tyrol et huit dans le pays vénitien; que toutes les troupes rentrent dans leurs garnisons habituelles; que les semestriers aient la permission de se rendre chez eux; que les chevaux d'artillerie soient vendus : ou je veux la guerre. Dites-lui bien que ce ne sera pas la guerre continentale qui pourra éloigner la paix générale, parce que je saurai la terminer promptement; mais les mouvements militaires et les espèces de menaces de l'Autriche, ainsi que le soin qu'on a pris de les faire retentir dans toute l'Europe, soutiennent en Angleterre les partisans de la guerre, les encouragent et détournent la nation anglaise de la paix. Ne manquez pas de lui dire que, si l'empereur d'Allemagne commande en personne son armée, nous aurons vraisemblablement

l'honneur de nous voir. Qu'il laisse tomber ce propos et même assez pour qu'il soit redit.

Montrez la lettre de M. de la Rochefoucauld à M. de Cobenzl; qu'il en prenne copie s'il le veut. Montrez-lui également la lettre n° 94 de Salzburg.

J'approuve les deux projets de circulaires.

Je ne conçois pas comment mon ministre à Cassel ne s'est pas retiré dès l'instant que M. Taylor est revenu; mais puisqu'il est parti, c'est là l'essentiel.

Témoignez mon mécontentement à M. Lezay de ce qu'il date sa lettre du 12 août, et de ce qu'il ne se sert pas du calendrier français; tant qu'une loi existe, elle doit être exécutée, et c'est à mes ministres à donner l'exemple du respect pour les lois. Bientôt il m'écrirait en allemand. J'aurais préféré des faits à tout ce bavardage insignifiant. Il ne me rapporte que les bruits que l'Autriche fait courir, sans distinguer le vrai du faux. Il ne sait ce qu'il dit, quand il annonce 100,000 Russes en Gallicie. Pourquoi ajouter une si pompeuse croyance à cette habileté qu'il attribue aux princes Charles et Jean? Pourquoi vanter si singulièrement cette si belle armée autrichienne? S'est-il donc imaginé que nous étions sans généraux et sans soldats? Il ferait mieux de dire que, si l'Autriche ne se tient pas tranquille, il lui arrivera bien pis que ce qui lui est déjà arrivé, et qu'elle fera bien d'y prendre garde. Quant à l'émeute de Vienne, il est extraordinaire que ce ministre m'y mette pour quelque chose; il est le seul auquel une pareille pensée soit venue dans la tête. S'il se laisse dire de pareils propos, il se laisse manquer bien gratuitement.

Faites insérer dans le *Moniteur* un article, sous la rubrique de Munich, qui fasse connaître les craintes qu'a l'électeur de Bavière d'une invasion de la part de l'Autriche. Faites-en insérer d'autres de Salzburg et du Tyrol qui fassent aussi connaître les mouvements de troupes autrichiennes dans toute leur exagération.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

9126. — AU GÉNÉRAL DUROC, GRAND MARÉCHAL DU PALAIS.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

Monsieur Duroc, vous partirez pour Berlin. Vous descendrez chez M. Laforest; vous lui communiquerez vos pleins pouvoirs, qui lui

sont communs avec vous, et le projet de traité qui a été rédigé à la hâte et qui est susceptible de beaucoup de modifications. Vous serez présenté au Roi; vous lui remettrez ma lettre <sup>1</sup>, et vous conclurez le plus promptement possible le projet d'alliance. Vous ne ferez point de difficulté de dire que la Bavière est menacée, et que plus de vingt-cinq régiments autrichiens sont dans le Tyrol, tandis que je n'ai personne en Suisse; que, dans cette situation des choses, je n'ai pas un moment à perdre; qu'il est nécessaire que, pendant qu'on négocie le traité, la Prusse fasse un mouvement sur la Bohême ou au moins une déclaration verte à l'Autriche.

Mon intention n'est pas de laisser l'Autriche et la Russie se combiner avec l'Angleterre. Il faut que l'Autriche, pendant que je serai occupé contre l'Angleterre, ne fasse point sortir de troupes de ses garnisons et ne les approche point de mes frontières, mouvements que je ne puis regarder que comme des actes d'hostilité.

Le traité pourra être divisé en deux : l'un patent, dans lequel seront les principales clauses; l'autre dont les clauses seront secrètes. Je ne veux point qu'il soit question de Naples; cela ne regarde point la Prusse. Je ne veux point garantir l'indépendance des républiques Batave et Helvétique. Je garantirai l'intégrité de la Hollande et l'exécution de l'acte de médiation de la Suisse. Je n'entends pas non plus m'engager à renoncer à ma couronne d'Italie; cela en réalité n'intéresse point la Prusse. La Hollande l'intéresse comme étant voisine de ses États, et la Suisse comme touchant à l'Allemagne. Je ne m'oppose point à ce qu'on mette dans le traité secret que si, par suite de la guerre, les puissances continentales font des conquêtes en Allemagne, la France n'y conservera rien pour son compte. On pourra aussi mettre dans le traité secret que, si la guerre avait lieu et que je m'emparasse du royaume de Naples, ce pays ne serait pas réuni à l'Empire français. Quant à la situation de la Prusse, je n'entends pas qu'elle se mette en guerre avec l'Angleterre, elle n'y serait d'aucun secours. Je désire qu'elle parle vigoureusement à l'Autriche et même qu'elle l'inquiète par des mouvements de troupes en Silésie et sur la Bohême; mais je ne prends point un vif intérêt à ce qu'elle se déclare contre l'Autriche. Mais tout cela ne peut se traiter qu'à Paris, près de moi, comme étant le principal moteur. Il faudra que le Roi m'envoie un de ses officiers qui ait du talent et sa confiance, pour en parler longuement avec moi. Ma conduite, dans cette circonstance, sera celle du grand Frédéric au commencement de sa

<sup>1</sup> Pièce n° 9116.

première guerre. Vous ajouterez que j'aurais laissé l'Autriche tranquille, mais que je ne la laisserai pas faire paisiblement des préparatifs hostiles, et me faire passer un hiver pénible dans les angoisses et les inquiétudes d'une guerre imminente; que j'aie encore trois mois; que je ferai un guerre d'automne, à moins que les troupes ne rentrent dans leurs garnisons de paix. Ayant ainsi dispersé les rassemblements de l'Autriche avant le mois de janvier, nous verrons ce que fera la Russie; alors nous serons deux contre elle. Dans tous les cas, je ne puis me charger de l'Autriche et offrir à la Prusse une armée de 80,00 hommes soldée et équipée de tout. Il est inutile d'entrer dans des détails personnels, pour ne point trop leur faire peur; il suffit de dire que nous n'avons jamais eu des troupes si nombreuses et si belles.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9127. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

Monsieur Talleyrand, immédiatement après avoir reçu votre dépêche, j'ai fait partir très-secrètement M. Duroc, grand maréchal de mon palais, pour Berlin, avec tous les pouvoirs nécessaires pour conclure et signer le traité; vous trouverez ci-joint copie de ses instructions, ainsi que le projet de traité. J'ai cru devoir lui adjoindre M. Laforest. Vous écrirez le plus tôt possible à celui-ci que mon intention est que M. Duroc joue dans la négociation le principal rôle; qu'il ne se traite absolument rien qu'en sa présence; que, pendant la négociation, j'entends qu'il porte seul la parole et, en un mot, que M. Laforest ne prenne part à la discussion que lorsque M. Duroc l'y engagera. Vous verrez que j'ai jugé nécessaire de prendre pour moi la partie du duché de Clèves qui se trouve sur la rive droite du Rhin. En agissant ainsi, j'ai eu deux buts : d'éloigner de mes frontières la Prusse, qui va devenir bien plus redoutable, et d'être toujours maître de Wesel, qui est d'une grande importance. Cependant, pour ne pas alarmer l'Europe, je donnerai ce duché à un prince de l'Empire.

Tout ceci change la nature des choses, mais ne change rien à ma résolution. Vous verrez que déjà je fais descendre mon armée de Hanovre en Bavière. Si cela est nécessaire, je la renforcerai d'autant de troupes que pourra le désirer l'électeur de Bavière. Je pense qu'il

est utile que vous vous rendiez à Boulogne. Cette manière de travailler me devient trop fatigante, et les démarches de toute espèce à faire en ce moment sont trop compliquées.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9128. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

Mon Cousin, vous réunirez dans la 5<sup>e</sup> division militaire une division de réserve de grosse cavalerie, composée des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régiments de cuirassiers; vous donnerez l'ordre à ces quatre régiments de se rendre sur-le-champ dans la 5<sup>e</sup> division militaire, et vous les cantonnerez à Landau et dans les environs. Vous donnerez également l'ordre au général de division Nansouty de partir avec la division qu'il commande pour se rendre à Schelestadt et à Neuf-Brisach, et vous donnerez les ordres nécessaires pour qu'elle y soit convenablement cantonnée dans les environs, en choisissant les lieux les plus abondants en fourrages. Mon intention est que chacune de ces divisions ait un commissaire des guerres qui lui soit spécialement attaché. Il est indispensable que chacun des régiments ci-dessus soit de quatre escadrons; et, pour cet effet, vous ferez partir des dépôts tout ce qui sera disponible, et vous fournirez aux colonels tout ce qui sera nécessaire, pour qu'il y ait au moins 500 hommes présents à la revue dans les quatre escadrons que je viens d'indiquer.

La première division sera sous les ordres du général de division d'Hautpoul. Vous lui ordonnerez, ainsi qu'au général Nansouty, de correspondre fréquemment avec vous et d'une manière détaillée. Chacune des divisions qu'ils commandent aura quatre pièces d'artillerie, savoir : trois pièces de 8 et un obusier.

Le mouvement que je vous prescris doit avoir lieu sans retard. Les rassemblements des Autrichiens dans le Tyrol font que je crois utile, en ce moment, de border le Rhin. Vous me présenterez, pour la division d'Hautpoul, deux généraux de brigade et un adjudant général. Les ordres pour les régiments qui composent ces deux divisions devront partir dans la journée de demain.

Vous ordonnerez au général Baraguey d'Hilliers de se rendre demain à Saint-Omer. Il y passera la revue des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> régiments de dragons. Les trois premiers de ces régiments doivent former une brigade, et les deux derniers, réunis au 26<sup>e</sup> de dragons, qui est à Strasbourg, formeront une seconde brigade. Ces

deux brigades ensemble formeront la 1<sup>re</sup> division de dragons ; elle obéira au général de division Klein , qui aura sous ses ordres les deux généraux de brigade qui servent sous lui en ce moment. Chacun des régiments ci-dessus indiqués devra être de trois escadrons à cheval , lesquels auront au moins 400 dragons présents sous les armes. Chacun d'eux aura , de plus , un escadron à pied de 300 hommes. Il sera enjoint au général Baraguey d'Hilliers d'envoyer promptement , dans les dépôts de ces différents corps , les majors des corps ou un général de brigade , afin que l'on fasse partir tout ce qui est disponible pour compléter ainsi les six corps en question. Ils devront partir le 5 fructidor , et vous les dirigerez par l'une des trois routes qui vont à Strasbourg. Cependant , vous aurez soin de ne démasquer le mouvement que sur une des grandes places qui se trouvent de quatre à huit marches de Saint-Omer , et c'est pour l'une de ces grandes places que vous leur transmettez des ordres , vous réservant d'en envoyer d'autres ultérieurement , quand je vous l'ordonnerai moi-même.

Après avoir formé la 1<sup>re</sup> division , le général Baraguey d'Hilliers formera la seconde , qui sera composée des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> brigades. La 3<sup>e</sup> brigade comprendra les 10<sup>e</sup> , 13<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> dragons , et la 4<sup>e</sup> brigade comprendra les 3<sup>e</sup> , 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régiments de cette arme ; le commandement de cette division et de ces brigades sera confié au général de division Beaumont ; et ensuite vous me proposerez les destinations à donner pour cet objet. Cette division devra également se mettre en marche le 9 fructidor , en suivant la deuxième route qui va sur Strasbourg ; mais vous ne lui donnerez l'ordre que pour une des quatre grandes places qui sont de quatre à huit marches de Saint-Omer , afin de masquer le mouvement.

La 3<sup>e</sup> division de dragons sera formée par les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> brigades. La 5<sup>e</sup> brigade comprendra les 5<sup>e</sup> , 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> régiments de dragons , et la 6<sup>e</sup> comprendra les 9<sup>e</sup> , 16<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> régiments de cette arme. Vous dirigerez cette 3<sup>e</sup> division , le 10 fructidor , par la troisième route qui va à Strasbourg , en ne lui donnant , comme aux précédentes , l'ordre que pour l'une des principales places de quatre à huit marches de son point de départ. Cette 3<sup>e</sup> division sera commandée par le général Walther.

La 4<sup>e</sup> division sera composée des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> brigades , et la 7<sup>e</sup> brigade le sera des 15<sup>e</sup> , 17<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> régiments de dragons. Quant à la 8<sup>e</sup> brigade , les 18<sup>e</sup> , 25<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> régiments de cette arme la composeront. Cette division se mettra aussi en marche , le 10 fructidor , par une autre route que la 3<sup>e</sup>. Cette division sera commandée par le général Bourcier.

Tous les dragons à pied qui sont à Calais partiront demain pour Saint-Omer. Le général Baraguey d'Hilliers en formera une division à pied composée de quatre régiments. Chaque division de dragons fournira un régiment, chaque brigade un bataillon; ce qui sera des bataillons de 900 hommes, des régiments de 1,800 hommes et une division à pied de 7,200 hommes. Mon intention est que chaque division de dragons ait trois pièces d'artillerie (deux pièces de 8 et un obusier), et que la division à pied ait dix pièces de canon, comme une autre division de l'armée. Vous me présenterez demain un projet de mouvement pour l'artillerie, pour que les divisions de dragons et les divisions de grosse cavalerie aient les pièces qui leur reviennent, soit en matériel, soit pour le personnel ou pour les attelages. Cette division de dragons à pied partira toute ensemble, sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, le 10, afin que, si cela me devient nécessaire, je puisse sur-le-champ, avec ces forces extrêmement disponibles et légères, envoyer occuper des positions essentielles. Vous préviendrez M. Dejean de ces mouvements, afin qu'il fasse trouver à Strasbourg les fourrages nécessaires. Vous me ferez connaître les lieux les plus convenables pour réunir ces troupes; mais la division à pied se réunira à Strasbourg, et vous devez sentir qu'il est indispensable qu'elle ait son artillerie à son arrivée; car il serait possible que je lui fisse occuper Kehl sur-le-champ. Ne manquez pas de donner au général Baraguey d'Hilliers toutes autorisations nécessaires pour qu'il puisse retirer des dépôts de ses vingt-quatre régiments de dragons ce qui est disponible. On défera les caisses de selles qui étaient destinées à l'embarquement.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9129. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

J'ai reçu votre lettre. Vous n'avez jamais démerité de la confiance que j'ai en vous; mais, dans les circonstances où l'Angleterre tend tous ses ressorts et où elle paraît être parvenue à agiter l'Europe, je ne puis trop vous recommander d'écarter tout ce qui peut être un sujet de trouble et un motif d'espérance pour nos ennemis. Tenez donc la main à ce que les individus dont vous m'avez envoyé la note ne restent pas à Paris. Si le général Lecourbe y met le pied à plus de quarante lieues, faites-le arrêter.



Les mouvements de la Maison d'Autriche m'obligent à envoyer 30,000 hommes sur le Rhin, pour garantir nos frontières. Je vous dis cela pour vous seul. Les journaux n'en parleront que dans huit jours. Quand il en sera question, il faut qu'ils ne disent que cela, et que, quand même on aurait des nouvelles de plus grands mouvements, ils s'en tiennent à cela. L'Autriche devient trop insolente; ses préparatifs sont trop considérables.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9130. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

Monsieur Talleyrand, j'accorderai volontiers le grade de général de brigade au prince électoral de Wurtemberg, et le grand cordon de la Légion d'honneur; mais il faut qu'on s'entende entre nous. Les grands événements approchent. Je ne puis rien faire tant que son père sera à la tête de l'électorat. L'opinion du pays est contre lui, la mienne ne peut lui être plus défavorable. Le prince a lui-même à s'en plaindre; son père a même un grade dans l'armée autrichienne. Je puis traiter avec lui, mais non avec son père. Arrivé à Stuttgart, je mets tout entre ses mains; je lui donne ce que l'Autriche a en Souabe, et je l'agrandirai autant que me le permettront les circonstances. Faites-lui connaître que je ne dors pas; que les préparatifs de l'Autriche ont suspendu mon embarquement, et que, dans cette circonstance, il me faut une décision franche et prompte de sa part.

Je vous envoie la note pour le Corps germanique. Mon intention est que vous me la remettiez sous les yeux avant de l'envoyer; j'entends qu'elle soit présentée le 18 fructidor; et, comme il faut huit jours pour qu'elle arrive, nous avons jusqu'au 10. Mon parti est pris. Mon mouvement est commencé; je serai le 30 avec 200,000 hommes en Allemagne. Tout ceci est pour vous seul. Attendez qu'on en parle à Paris. Vous direz que, mes frontières étant dégarnies, je fais marcher 25,000 hommes pour les garnir.

Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit; préparez mon manifeste. La manière anglaise n'est pas si mauvaise, surtout lorsqu'il y a des faits. Réunissez les dépêches de mes ministres où il est question des mouvements de l'Autriche. Je vous envoie un arrêté de l'architrésorier, qui figurera bien dans le manifeste, et une lettre de lui. Dès ce moment je change de batteries: il ne faut plus d'audace,

il faut de la pusillanimité, afin que j'aie le temps de me préparer. Montrez les deux dépêches de Salzburg et les extraits des journaux anglais à M. de Cobenzl; voyez quels sont les moyens d'accommodement qu'il propose. Il s'agit de me gagner vingt jours, et d'empêcher les Autrichiens de passer l'Inn pendant que je me porterai sur le Rhin. J'ai expédié mon aide de camp, le général Bertrand, en Bavière, avec une lettre pour l'Électeur, dans laquelle je lui fais part de mes projets. La nouvelle de M. de Lucchesini n'a pas de bon sens. Elle veut dire que la Prusse a peur que je me repente et qu'elle dévore déjà sa proie. Je n'aurais pas cru les Autrichiens aussi décidés; mais je me suis tant trompé en ma vie, que je n'en rougis pas. Soit qu'ils craignent que je ne fasse la descente, soit que, comme il arrive toujours en de pareils événements, ils ne s'attendent pas à ce que fera l'ennemi, et avec quelle rapidité je ferai pirouetter mes 200,000 hommes et les ferai entrer, cet hiver, en Allemagne, le fait est que ces mouvements de l'Autriche sont fort extraordinaires.

Continuez à faire mettre dans *le Moniteur* les paragraphes des lettres de Salzburg, de Trieste, d'Insruck, etc., afin d'entretenir l'opinion à la guerre. Assurez, cependant, que je ne fais aucun préparatif, que je garantis seulement mes frontières.

Je vous renvoie votre portefeuille. Il n'y a rien, à ce qu'il paraît, d'important de Munich. Les affaires de Toscane ne méritent aucune considération. Écrivez au cardinal Fesch que je ne veux point du baron de Caraccioli pour grand maître de Malte. Je ne puis comprendre la dépêche de Trieste, où il est dit que 16,000 hommes s'y embarquent pour Venise; il y a peu de jours de marche par terre, et il y a cent lieues par mer, ce qui entraîne des frais et des lenteurs; joignez à cela qu'on n'est pas sûr qu'ils arrivent. J'ai donc peine à croire à cette nouvelle.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9131. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

Monsieur Talleyrand, M. Thiard doit à l'heure qu'il est être arrivé à Bade. Mon intention est que vous lui donniez les instructions et pouvoirs nécessaires pour traiter une alliance offensive et défensive avec Bade. Je garantirai à l'Électeur le recès de l'Empire, un accroissement dans ses États à la paix, et il mettra 3,000 hommes avec

mon armée. Si M. Thiard n'y est pas, et que son ministre se trouve à Paris, vous pouvez le charger de cette négociation.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9132. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

M. le maréchal Murat partira demain, dans une chaise de poste, sous le nom du colonel Beaumont, se rendra droit à Mayence, où il ne fera que changer de chevaux. Il traversera Francfort et, à cette occasion, reconnaîtra Offenbach; se rendra à Würzburg, reconnaîtra la place, y séjournera un jour et demi, et il verra les liaisons de cette place avec Mayence et le Danube, en se faisant rendre compte des débouchés sur Ulm, Ingolstadt et Ratisbonne. De là il se rendra à Bamberg sur la Regnitz. De Bamberg il se rendra jusqu'aux frontières de la Bohême, près d'Eger, sans entrer sur le territoire autrichien, et se tiendra sur pays neutre et non occupé par les troupes autrichiennes. Lui défendre expressément de passer en lieux où seraient les troupes autrichiennes. Il verra le rapport entre Bamberg, la Bohême et le Danube, se fera rendre compte des montagnes de Bohême, fera dresser l'itinéraire de la route de Bamberg à Prague, et spécialement des gorges d'Eger, se procurera, avant tout, la campagne du maréchal de Belle-Isle. Il suivra ensuite la Regnitz, en passant par Nuremberg et la Wœrnitz. Après cela, il longera le Danube, sur la rive gauche, traversant rapidement Ratisbonne; arrivera vis-à-vis Passau, passera là le Danube; parcourra l'Iun jusqu'à Kufstein; traversera Munich; viendra à Ulm, de là à Stockach; verra le champ de bataille de Mœsskirch; jettera un coup d'œil sur les différents débouchés de la forêt Noire, et fera en sorte d'être à Strasbourg le 24 fructidor. Il saisira l'ensemble du pays, la largeur des rivières du pays, et ce dont il pourra avoir besoin, comparant sa position avec le Tyrol et le Danube; ne s'engagera pas en pays occupé par les Autrichiens; et, s'ils avaient passé l'Iun, ne pas tomber dans leurs postes; mènera un officier parlant allemand ou un secrétaire; on en demandera un à Jean-Bon Saint-André<sup>1</sup>, sans que l'officier le sache.

Les chevaux partiront sans éclat de Paris avec les fourgons et états-majors.

Archives de l'Empire.

NAPOLEON.

<sup>1</sup> Préfet de Mayence.

## 9133. — INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL BERTRAND.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805)<sup>1</sup>.

Le général Bertrand se rendra en droite ligne à Munich; il descendra chez M. Otto; il présentera à l'Électeur la lettre ci-jointe; après quoi, il se rendra à Passau; il y verra la situation de cette place; il remontera l'Inn jusqu'à Kufstein; il en fera une reconnaissance en règle : la situation des lieux, leur distance, la nature des chemins, la largeur de la rivière, la quantité des eaux, la domination alternative de l'une et l'autre rive, les bacs, ponts, gués. Il sera accompagné de quelques ingénieurs bavarois; mais il aura soin de voir par lui-même, et écrira ce que les ingénieurs pourront lui dire des circonstances de la rivière et des événements qui s'y seraient passés.

Il suivra ensuite la Salza jusqu'à Salzburg, de là reviendra à Munich, en passant l'Inn à Wasserburg, et tiendra encore note de cette troisième reconnaissance. Il prendra tous les renseignements à Munich, d'hommes très-connaisseurs, sur les débouchés de l'Isar et autres qui se rendent dans le Tyrol, jusqu'au débouché du Lech.

De Munich il se rendra à Füssen, sans sortir du territoire bavarois. Si Füssen n'est pas occupé par les Autrichiens, il le verra en détail.

De Füssen il descendra le Lech, dont il fera une parfaite reconnaissance jusqu'au Danube; reconnaîtra Ingolstadt et Donauwërth; longera le Danube, et, allant de l'un à l'autre, il aura vu le Danube à Passau et en tiendra note toutes les fois qu'il le verra de Donauwërth.

Il fera la reconnaissance de la Regnitz jusqu'au Mein; de Bamberg il reviendra sur Ulm par la route qu'il jugera à propos; d'Ulm il ira à Stuttgart, toujours à petites journées et ne voyageant que le jour, de Stuttgart, il ira à Rastadt, et fera une bonne reconnaissance de la route d'Ulm à Rastadt, sous les points de vue militaire et d'état-major.

Dans toutes ces courses, il aura soin de bien tracer la route d'Ulm à Donauwërth par la rive gauche du Danube; de là à Ingolstadt, et de là à Ratisbonne; de Ratisbonne à Passau, d'après les renseignements.

*Nota.* Quand il sera à Passau, il reconnaîtra la route qui va de Passau en Bohême, autant que possible sur le territoire de Bavière; renseignements sur le reste. Peut-on aller à Prague par cette route?

<sup>1</sup> Date présumée.

Il fera la reconnaissance détaillée du petit ruisseau d'Ilz, et la nature des chemins et du terrain, depuis la source de l'Ilz, qui descend des montagnes de Bohême, jusqu'à l'embouchure de l'Ilz; quelle est la largeur de la vallée; quels sont la nature des chemins, les principaux bourgs, et la facilité ou les inconvénients qu'aurait une armée qui se porterait sur la rive gauche du Danube, et tournerait par ce moyen l'Inn, et se porterait sur Freystadt et voudrait se porter en Moravie.

Prendre tous les renseignements sur les fortifications qu'aurait faites l'ennemi, soit à Linz, ou Steyer, ou toute autre place, jusqu'à Vienne, et même Vienne.

Bien déterminer à quel point le Danube porte bateau, soit pour la descente ou la remonte.

Il fera une reconnaissance très-détaillée sur Ulm : population, position militaire, etc.; il tiendra note de ce qu'on lui dira sur l'Ems, sur l'espèce des difficultés qu'il peut présenter, de même que sur la largeur du Danube derrière le Trasen, à quelques lieues de Vienne, quatre à cinq.

De Rastadt il se rendra à Fribourg, de Fribourg à Donaueschingen, et de là à Bâle; et de là il viendra me rejoindre par Huningue, sans passer sur le territoire suisse; en longeant la rive droite du Rhin, il fera une reconnaissance de la position de Stockach.

M. Bertrand m'écrira de Strasbourg pour me faire connaître toutes les rumeurs du pays sur la guerre, la paix et les mouvements des Autrichiens; il ira à Stuttgart, où il verra M. Didelot<sup>1</sup>; il dira ce qu'il entendra dire sur les forces des Autrichiens dans le Tyrol; il engagera M. Didelot à faire un mémoire sur toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, anciennes ou acquises depuis le traité de Lunéville, en faisant à peu près une statistique; à son retour il pourra me donner ces mémoires, ce qui ferait voir qu'il ne perd pas son temps là.

Il m'écrira de Munich tout ce qu'on dit sur la situation des Autrichiens sur l'Inn et dans le Tyrol : sa présentation à l'Électeur et tout ce qui est relatif à l'autre partie de sa mission; de Munich il m'expédiera un courrier pour me donner de ses nouvelles. De Stuttgart M. Didelot enverra, par un de ses gens, sa dépêche à Strasbourg; elle sera adressée au préfet, qui me la fera passer où je serai. De Passau il me fera les reconnaissances, celle de l'Inn et du Danube à Passau, et celle de l'Ilz, et tout ce qui est relatif à la rive gauche;

<sup>1</sup> Ministre plénipotentiaire de France à Stuttgart.

il l'enverra par une estafette à M. Otto, qui la fera passer par un des nombreux courriers allant à Vienne ou Munich.

De Salzburg il n'enverra la reconnaissance de l'Inn ou de la Salza, qui sera envoyée par une estafette à M. Otto; si les Autrichiens étaient à Salzburg ou qu'il y eût des inconvénients à s'y rendre, il n'ira pas; de Munich il m'enverra la reconnaissance du chemin de Salzburg à Munich et celle de la rive gauche du Danube, d'après les renseignements.

Partout son langage sera pacifique; il parlera de l'expédition d'Angleterre comme imminente; les troupes embarquées, il ne montrera aucune inquiétude, même à nos agents; ne fera aucune attention aux préparatifs de l'Autriche : qu'ils ne peuvent commencer la guerre, que cela n'aurait pas de sens.

NAPOLEÓN.

Comm. par le colonel Henry Bertrand.

#### 9134. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

Mon Frère, mon aide de camp, le général de brigade Bertrand, remettra à Votre Altesse Électorale cette lettre. Je l'envoie pour qu'il voie la position de Passau, qu'il parcourt l'Inn, Ingolstadt, Ulm et les différents débouchés du Tyrol.

L'Autriche paraît vouloir la guerre; je ne puis me rendre raison d'un tel égarement; toutefois, elle l'aura, et plus tôt qu'elle ne s'y attend. J'ai contremandé les mouvements de mes escadres. L'existence de vingt-cinq régiments autrichiens dans le Tyrol menace trop la Bavière et mes frontières. J'ai déjà mis en mouvement différents régiments d'infanterie pour Strasbourg; vingt-six régiments de dragons et dix de cuirassiers, avec des attelages, et quarante pièces d'artillerie sont en marche pour l'Alsace. Cent mille hommes d'infanterie sont déjà désignés de mes camps pour s'y rendre.

Mon intention est de commander moi-même mon armée, et je serai, dans le courant de vendémiaire, auprès de Votre Altesse. Je ne puis lui donner une plus grande marque de confiance que de lui confier ce secret, qui n'est connu d'aucun de mes ministres, et qui est encore dans ma plus arrière-pensée.

L'Autriche se repentira trop tard des fausses démarches qu'on lui fait faire. La Bavière y gagnera l'accroissement et la splendeur que lui réservent l'ancienne amitié de la France et la politique actuelle de mon empire.

Le général Bertrand, qui est un officier du génie d'une grande expérience, fera connaître à Votre Altesse s'il pense qu'on puisse tenir ou non dans Passau, ce qui serait assez important. Dans tous les cas, je désire que Votre Altesse, pour déguiser mes mouvements, devienne plus que jamais pacifique, feigne de craindre plus que jamais l'armée autrichienne. Qu'elle fasse confectionner à Würzburg 500,000 rations de biscuit, sous prétexte d'approvisionner cette place, et 500,000 à Ulm. Je ferai rembourser le tout au trésor de Votre Altesse.

Voulant mettre beaucoup de rapidité dans mes mouvements, je ne puis qu'engager Votre Altesse à lever le plus de chevaux de trait qu'elle pourra. Si elle pouvait en faire fournir 2,000, les fonds en seraient faits sur-le-champ.

L'intérêt de Votre Altesse est que mon armée ne séjourne pas dans ses États; il faut donc que je puisse les traverser rapidement cet automne.

Il n'y a qu'un moyen à l'Autriche de conjurer l'orage, c'est d'exécuter le recès de l'Empire, de renoncer au droit d'épave, d'évacuer le Tyrol, la Styrie et la Carinthie, et de faire rentrer ses troupes dans leurs garnisons de paix; je le lui ai fait signifier. Je vois qu'il est dans son intérêt de passer l'automne et de gagner du temps pour former de nouvelles intrigues; mais elles seront complètement déjouées.

Mon cœur saigne de douleur en pensant aux maux qui seront la suite de ces nouvelles circonstances. Mais Dieu sait que je suis innocent. J'ai deux fois sauvé l'Allemagne, deux fois rassis l'Autriche sur son trône ébranlé. Elle profite du temps où mes opérations maritimes sont commencées, où mes troupes sont campées sur le bord de l'Océan pour faire marcher ses troupes vers la Suisse, où je n'ai pas un homme, et menacer toutes mes frontières.

Je désire que Votre Altesse ne communique cette lettre à personne, pas même à ses ministres; c'est un secret que je confie à son honneur. Elle peut, dans toutes les circonstances, reposer avec tranquillité.

Si Votre Altesse ne voit pas d'inconvénient à envoyer près de moi un ingénieur qui connaisse parfaitement le pays, avec des cartes, je le recevrai avec plaisir.

Que Votre Altesse ne néglige rien pour rendre ma marche plus rapide; qu'elle me procure abondamment des subsistances et des charrois, sans se démasquer. Son intérêt, encore une fois, est que je ne m'arrête pas en Bavière.

Quant aux objets qu'elle aura fait fournir, je sais que, par le traité conclu entre nos ministres, je suis tenu de tout payer : tout le sera ponctuellement.

Mon intention est de confier mon avant-garde au prince Murat, qui pourra me précéder de quelques jours.

Je prie Votre Altesse de répondre à cette lettre par un courrier extraordinaire, sans attendre le retour de mon aide de camp, afin que je puisse profiter de tous les instants et donner un plus grand développement à nos armées combinées.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9135. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805).

Tous les renseignements que je reçois par mes courriers me font prendre le parti de ne pas perdre un jour. Je désire donc que le mouvement de dragons se fasse dès demain ; que les dragons à pied partent également demain de Calais ; que le général Oudinot parte également demain ; et après-demain 9, je veux commencer la contremarche de toute mon armée. Vous laisserez à la disposition des généraux de division de faire des séjours ou non. Le moment décisif est arrivé. Un moment de retard nous présentera de plus grands obstacles. Ainsi donc modifiez vos ordres en conséquence, et venez me trouver immédiatement après. Faites partir même demain la 4<sup>e</sup> division de dragons ; tracez-lui une quatrième route par le Nord : dirigez-la sur Spire ; envoyez cette nuit des commissaires des guerres et des officiers d'état-major sur toutes les trois routes. Vous sentez quelle est l'importance d'un jour dans cette affaire. L'Autriche ne se contient plus ; elle croit sans doute que nous sommes tous noyés dans l'Océan.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

### 9136. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 7 fructidor an XIII (25 août 1805), à minuit.

Monsieur Talleyrand, je vous ai envoyé cette après-dinée la note de Ratisbonne. Il me semble, en y mieux pensant, que rien ne presse tant pour cette démarche. Il ne faut pas se dissimuler qu'il ne peut y avoir là rien de pacifique ; c'est une espèce de premier manifeste. L'opinion de l'Europe est pour nous. Il est évident que l'Autriche a



attaqué. Je considère que c'est le 15 thermidor que j'ai envoyé la grande note, qui est la seule qui doit faire effet, si quelque chose doit faire effet. Il me semble donc qu'il est préférable à tout d'attendre la réponse à cette note. Je ne vois pas qu'avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire je puisse me trouver en force sur le Rhin. Jusqu'à ce temps rien ne presse, et quand ma note ne serait remise à Ratisbonne que le 25 ou le 26, l'Europe saura que j'ai marché, et le ton modéré en sera plus raisonnable. Des notes envoyées au cabinet de Vienne, nous pouvions espérer des résultats, mais des notes présentées à Ratisbonne, rien. Il faut donc attendre la réponse de Vienne. Faites-moi connaître le jour où mes notes arriveront à Vienne, et le jour où il est présumable que nous aurons la réponse. Il paraît que Cetto est inquiet que nous ayons un traité conclu avec l'Autriche pour céder la Bavière; rassurez-le sur ce point. D'ailleurs, pourquoi ne feriez-vous point dire à Bacher, en conversation, que le premier pas de l'Autriche sur la Bavière serait un signal de guerre imminente? J'imagine qu'Otto devrait, à l'heure qu'il est, avoir le traité. Faites-moi connaître quand vous croyez en avoir la réponse.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

### 9137. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 8 fructidor an XIII (26 août 1805).

Mon Cousin, préparez des ordres pour le général Marmont et pour le maréchal Bernadotte.

Le général Marmont se mettra en marche avec tout son corps fort de 20,000 hommes, tout son matériel d'artillerie et le plus d'approvisionnements de guerre qu'il pourra emporter. Il se rendra à Mayence : il lui faut quatorze jours de marche. Cet ordre sera expédié le 9, après m'en avoir demandé l'autorisation à dix heures du soir; il arrivera le 12; le général Marmont partira le 14 et sera arrivé à Mayence le 28. Il marchera à la fois, par trois routes, de manière que tout son corps soit réuni à Mayence avant le 30 fructidor. Il fera verser la solde dans les caisses des quartiers-maîtres de son corps jusqu'au 1<sup>er</sup> brumaire.

Vous me présenterez également le 9, à dix heures du soir, les ordres pour le maréchal Bernadotte. Vous lui ordonnerez de se réunir à Gættingen. Le courrier ne sera pas arrivé avant le 14. Le maréchal Bernadotte partira le 15; il lui faut quatre jours de marche pour se réunir à Gættingen. Recommandez-lui de lever le plus de chevaux

d'équipages et de fournir à son corps d'armée le plus d'approvisionnements de guerre et d'artillerie qu'il pourra.

Vous me présenterez également le 9, à dix heures du soir, les ordres pour l'Italie, c'est-à-dire, le départ de tous les corps qui doivent composer la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> division et qui sont en Piémont et à Gènes, pour Brescia, ainsi que tous les régiments d'artillerie, de chasseurs, dragons et cavalerie qui se trouvent en Piémont. Faites armer et approvisionner sur-le-champ les citadelles de Turin et d'Alexandrie, que mon intention est de garder cette campagne, puisque Alexandrie ne peut pas encore remplir mon but. Votre ordre arrivera le 14; ainsi, avant le 30, tout sera prêt à Brescia.

Vous me présenterez également le 9, à dix heures du soir, l'ordre de mettre en route la première division du corps du maréchal Davout par une des routes de gauche, la première division du corps du maréchal Soult par une des routes du milieu, et la première division du corps du maréchal Ney par une des routes de droite. Ce premier mouvement se fera le 10; le 12 partiront les deuxièmes divisions, et le 13 les troisièmes : et comme il faut vingt-quatre jours de marche pour se rendre sur le Rhin, elles y arriveront pour le 1<sup>er</sup> vendémiaire. Chaque corps d'armée laissera un régiment, savoir : le corps du centre, le 72<sup>e</sup>; le corps de droite, le 21<sup>e</sup> d'infanterie légère, et le corps de gauche, le régiment qui est le plus faible et qui a le plus de conscrits. Les 3<sup>es</sup> bataillons de ces régiments viendront les joindre au camp; indépendamment de ces bataillons, trois 3<sup>es</sup> bataillons des corps de la droite se rendront au camp d'Ambleteuse; six 3<sup>es</sup> bataillons des corps du centre se rendront à Boulogne; et un 3<sup>e</sup> bataillon du corps de la gauche se rendra à Étapes. Par ce moyen, il restera au camp neuf bataillons entiers, et dix 3<sup>es</sup> bataillons, ce qui fera dix-neuf bataillons.

La division Gazan et la 4<sup>e</sup> division du centre partiront par les deux meilleures routes, immédiatement après les autres divisions. Vous ordonnerez de donner sur-le-champ, des magasins, à chaque soldat de la division Gazan, la troisième paire de souliers, comme l'a eue toute l'armée.

Vous ordonnerez qu'on fasse partir de Metz des effets de campement pour Strasbourg, de manière qu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire on ait de quoi tenter 80,000 hommes. Chaque division partira avec son artillerie, personnel, matériel et attelages, à moins que le premier inspecteur ne garantisse avoir le matériel à Strasbourg. Vous aurez soin qu'avant de partir on ait chargé tous les fusils et que chacun parte bien armé.

Les sapeurs, les officiers du génie, les commissaires des guerres, les administrations, etc., tout restera organisé comme il l'est. L'administration partira en règle après la 2<sup>e</sup> division. Vous aurez une conférence avec M. Petiet, pour que la manière dont l'armée doit être nourrie soit bien déterminée; mon intention est qu'elle le soit par les mêmes administrations; aussi bien dans trois mois puis-je faire une contre-marche.

Le prince Murat sera nommé lieutenant de l'Empereur, commandant en chef de l'armée en l'absence de Sa Majesté. Vous me présenterez aussi, le même jour, un ordre au prince Murat d'être rendu à Strasbourg le 24 fructidor, pour commander en l'absence de l'Empereur. Vous nommerez le général Sanson chef de votre bureau topographique. Il préparera les cartes relatives au théâtre de la guerre en Allemagne et en Italie. Vous vous concerterez avec le ministre de la marine, pour me présenter, aussi le 9 au soir, un projet de décret pour que la flottille d'Étaples et de Wimereux soit transportée à Boulogne, excepté une division de chaloupes canonnières. Cependant si la flottille d'Étaples pouvait remonter jusques auprès de Montreuil, je préférerais la placer là, et que toute la flottille de Boulogne, excepté les prames et les chaloupes canonnières, soit conservée à flot au delà du barrage. Que les vivres et les munitions, et tout ce qui pourrait périliciter, soient transportés au château de Boulogne; que huit compagnies d'artillerie, qui sont à Douai, viennent ici pour le service des côtes. Vous laisserez un corps de gendarmerie pour empêcher la désertion des matelots, qui tous sont armés de fusils et feront le service, sous le commandement de leurs officiers, pour défendre la flottille jusqu'au retour de l'armée. Un général de brigade commandera à Étaples, un à Ambleteuse et un à Boulogne. Un général de division commandera tout l'arrondissement de l'armée, depuis et y compris Gravelines jusqu'à la Somme. Il sera laissé à Boulogne une compagnie d'artillerie légère avec deux batteries mobiles. L'unique soin du général de division sera de veiller à la sûreté de la côte et des ports et à la conservation des camps. Peut-être serait-il aussi convenable d'enfermer à Boulogne la flottille batave, afin qu'il n'y ait que ce point à garder, ce qui n'empêcherait pas de laisser la même disposition aux troupes, d'après la facilité de se transporter d'Ambleteuse à Boulogne. Jusqu'à nouvel ordre et jusqu'à l'arrivée des 3<sup>es</sup> bataillons, la division italienne campera à Boulogne; elle recevra l'ordre de rejoindre la grande armée lorsque les 3<sup>es</sup> bataillons commenceront à être fortifiés de conscrits. Le général Taviel restera à Boulogne pour commander les batteries. Les 500 hommes

des canonniers de la marine y resteront aussi pour ce service. Les places de Dunkerque, Gravelines, Calais, la haute ville de Boulogne, seront armées comme il convient en temps de guerre.

NAPOLÉON.

Faites partir, le 10 au matin, la division de cavalerie légère que commandait le général Broussier ; envoyez-la sur Spire par la quatrième route, de manière qu'elle ne gêne pas les trois grandes routes de l'armée.

Les trois bataillons qui se rendront à Ambleteuse sont le 3<sup>e</sup> du 23<sup>e</sup> de ligne, les deux du 17<sup>e</sup>. Il suffit que ces corps soient rendus à Boulogne avant le 15 fructidor. Le 21<sup>e</sup> d'infanterie campera le plus près possible des vaisseaux.

Les six bataillons destinés à Boulogne sont : le 3<sup>e</sup> du 36<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> du 45<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> du 55<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> du 46<sup>e</sup>, le 3<sup>e</sup> du 28<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> du 65<sup>e</sup>.

Les trois régiments italiens viendront, le 1<sup>er</sup>, à Boulogne, au camp de gauche : ils y resteront jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que les dix-neuf bataillons soient bien organisés et un peu renforcés.

Il y aura deux compagnies d'artillerie fortes au moins de 120 hommes, toutes deux à Ambleteuse ; deux compagnies pour la droite de Boulogne ; deux compagnies pour la gauche ; deux compagnies pour Étaples. Le général d'artillerie désignera les compagnies ; ce ne devront pas être celles destinées à l'expédition.

Le général Taviel commandera l'artillerie. Il aura quatre officiers supérieurs d'artillerie, campés un au camp de droite de Boulogne, un au camp de gauche, un à Ambleteuse et un à Étaples.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9138. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 8 fructidor an XIII (26 août 1805).

Monsieur Decrès, il résulte des nouvelles que je reçois de Londres que l'alarme y est vive et la paix grandement souhaitée ; que Calder ne sera pas mis en jugement, ni disgracié, parce que la raison de ce qu'il n'a pas soutenu un combat plus opiniâtre est légitime : il n'avait que le tiers de ses équipages. Il y a des journaux où ces détails étaient mis qu'on est parvenu à supprimer à temps. L'escadre de Calder a souffert plus qu'on ne l'a dit ; la plupart de ses vaisseaux sont rentrés désemparés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9139. — A M. LEBRUN.

Camp de Boulogne, 9 fructidor an XIII (27 août 1805).

Mon Cousin, les affaires du continent se brouillent. Il paraît qu'on a des projets contre la France.

Le 102<sup>e</sup> régiment a dû partir. Le 20<sup>e</sup> va partir également; il sera remplacé par le 67<sup>e</sup>; et quand celui-ci aura reçu ses conscrits et le reste de son détachement qui est en Espagne, il partira aussi.

Il faut former à Gênes une garde nationale, c'est le seul moyen de garder les portes et le port, et de faire la police. Les Génois sont accoutumés à cela, et je n'ai pas de soldats à leur donner. Ils ont un corps pour la garde du préfet; il faut l'augmenter, et établir aussi des corps pour les préfectures de Montenotte et des Apennins. Vous avez à Gênes trois compagnies du 4<sup>e</sup> régiment de ligne : celles-là vous resteront. Trois compagnies de vétérans français doivent être arrivées : celles-là aussi vous resteront. Deux compagnies de canoniers vétérans doivent être arrivées : elles vous resteront également. Ne comptez pas sur d'autres troupes, j'en ai besoin ailleurs. Vous devez aussi avoir dans l'arsenal un bataillon de canoniers de la marine venu de Toulon; il est peu nombreux, mais il vous sera aussi de quelque ressource.

On m'assure qu'il y a un colonel d'artillerie qui vexe ses hôtes : voilà une chose intolérable pour des Italiens. Sans dire d'où cela vient, montrez que vous en êtes informé, et faites qu'il change de maison.

Je désire que vous m'adressiez, vers la fin de ce mois, un petit mémoire qui me fasse connaître où en est l'organisation des trois départements, sous le point de vue des impositions et de la force publique.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9140. — A M. LEBRUN.

Camp de Boulogne, 9 fructidor an XIII (27 août 1805).

Mon Cousin, j'ai vu avec plaisir les mesures que vous avez prises pour réprimer le brigandage. Il faut supprimer tous les tribunaux qu'avait établis l'ancien gouvernement ligurien. Le meilleur tribunal est une commission militaire composée de cinq officiers nommés *aa*

*hoc*. De l'énergie et de l'énergie, voilà la grande recette dans le pays où vous êtes.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.

---

9141. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 9 fructidor an XIII (27 août 1805).

Monsieur Talleyrand, le travail qu'on fait aux relations extérieures sur le mouvement des vaisseaux ennemis est très-utile, mais il pourrait être plus complet. Mon intention est qu'on fasse un pareil travail sur les forces anglaises de terre. La même personne chargée du mouvement des flottes devra être chargée par vous de faire les mêmes états pour moi sur cet objet, et de tenir une boîte à compartiments pour tous les mouvements de l'armée anglaise de terre, y compris l'artillerie, et en réservant des places pour les mouvements des généraux et officiers d'état-major. Vous aurez soin, en un mot, que rien ne soit oublié dans ce travail; et, dès qu'il sera prêt, vous m'adresserez la boîte portative qui me sera destinée.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9142. — AU CARDINAL FESCH.

Camp de Boulogne, 9 fructidor an XIII (27 août 1805).

Mon Cousin, je vous ai répondu<sup>1</sup> relativement aux plaintes de la cour de Rome; c'est une affaire de vanité et de formes, arrangez-la; bien entendu que je ne reviendrai pas sur les mesures que j'ai prises. Je pense qu'il n'y aurait aucun inconvénient à engager le secrétaire d'État à mettre à Ancône un corps de troupes plus nombreux et à en faire autant à Civitá-Vecchia et autres forteresses que le Pape peut avoir; encore faut-il qu'on y mette de braves gens et quelques bonnes troupes, afin de protéger ces côtes contre toute tentative de débarquement.

NAPOLEON.

Comm. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9143. — AU PRINCE EUGENE.

Camp de Boulogne, 27 août 1805.

Mon Cousin, les grands préparatifs de l'Autriche me portent à

<sup>1</sup> Voir pièces nos 9091 et 9092.

penser que véritablement elle veut la guerre, vœu insensé dont elle doit redouter l'accomplissement. Toutefois ces mouvements sont trop considérables. Je les suis de l'œil avec une grande attention. Le maréchal Jourdan, dans des circonstances aussi importantes, ne connaît pas assez le pays, n'a pas assez de vigueur, et a trop la réputation de se décourager facilement, pour que je puisse lui confier une armée aussi intéressante. Je suis dans l'intention de vous envoyer le maréchal Masséna, qui a plus de caractère, et une connaissance parfaite des lieux.

Toutes les troupes qui sont en Piémont, à Gènes et en Étrurie, se mettent en route pour se rendre à Brescia, et moi-même, avec 150,000 hommes, je me porte sur le Rhin. Toutes vos troupes italiennes doivent être parties pour le royaume de Naples. Je n'ai pas besoin de vous dire que ces renseignements sont pour vous seul, et que personne ne doit les lire ni s'en douter.

Je vois avec plaisir que votre séjour soit à Monza. Partez-en dans une sorte d'incognito; allez voir la Rocca d'Anfo, Peschiera, le château de Vérone, Legnago, Mantoue et Pizzighettone. Cette course faite, peu de jours après, faites-en une autre et reconnaissez vous-même l'Adda depuis le lac jusqu'à Lodi. Donnez ordre à l'officier qui commande l'artillerie et au ministre de la guerre de se rendre dans ces places. Voyez les magasins; assurez-vous s'ils sont bien tenus et s'ils renferment les approvisionnements qui doivent y être; donnez-en la garde aux commandants des places de Mantoue, Peschiera et Legnago, en leur faisant connaître que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne doit y toucher qu'en cas de siège. Visitez aussi les magasins d'artillerie. Mantoue a besoin de douze mortiers, Peschiera de six; les autres places ont besoin d'obusiers. Quelques pièces de campagne suffisent pour la défense du petit château de Pavie; tout le reste doit être distribué dans vos places.

Ignorez ce que je vous dis du maréchal Jourdan; s'il est avec vous, ayez d'autant plus de déférence pour lui que la guerre menace. Si la guerre commence, le bataillon de grenadiers français que vous avez deviendra nécessaire à l'armée. Je verrais donc avec grand intérêt que les vélites et les gardes d'honneur commençassent à s'organiser, pour qu'ils puissent vous servir. Dans tous les cas, ayez à Monza au moins deux escadrons de votre régiment de dragons, une portion de la gendarmerie d'élite que je vous ai laissée, une demi-compagnie d'artillerie légère avec six pièces attelées, et, enfin, gardez avec vous une portion des deux détachements de ma Garde à pied que je vous ai laissés; faites-les habiller, la garde impériale vous en

tiendra compte. Quand vous serez à Mantoue, écrivez-moi en détail sur la situation où se trouve Pietole.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

#### 9144. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 27 août 1805.

Mon Cousin, je ne puis que vous recommander de presser les approvisionnements des places avec la plus grande activité. Les circonstances deviennent de jour en jour plus graves. Il ne faut rien épargner. Faites compléter ces approvisionnements, et pressez l'exécution pleine et entière des décrets que je vous ai envoyés. Mandez-moi par votre premier courrier pour combien de mille hommes il y aura au 1<sup>er</sup> vendémiaire dans les magasins de Vérone, Legnago, Peschiera et Mantoue. Faites travailler avec la plus grande activité aux affûts, et, à mesure qu'ils sont finis, faites-les filer sur les places. Faites armer le plus de barques qu'il vous sera possible sur le lac de Garda. Le bataillon que vous avez à Rimini ne fait rien; il sera très-bon pour ce service, et cela sera très-utile à l'armée.

J'approuve beaucoup le décret que vous avez pris pour empêcher les bestiaux de sortir du royaume. Mettez votre vigilance à réprimer tout ce qui pourrait être utile aux Autrichiens. Je vous renvoie votre décret relatif aux péages. Vous n'avez pas besoin de moi pour prendre un décret relatif à la citation de M. J. Pirlo devant la préture criminelle de Brescia; en France, ces choses-là se font par le Conseil d'État.

Je vous autorise à nommer les officiers du corps des vélites. Quand ils le seront, vous m'enverrez tous les trois mois leurs brevets, pour que je les signe; mais vous pourrez les faire recevoir, et cela pour la première formation seulement.

J'approuve que vous ayez porté quatre de vos aides de camp sur le budget de ma Maison pour 6,000 francs par an. J'approuve de même qu'il y ait toujours une somme de 100,000 francs à votre disposition pour des gratifications à la Garde et aux troupes qui font le service auprès de vous. Cette somme vous servira aussi pour les frais de mission de vos aides de camp; mais il ne faut pas que cela dégénère en abus. Toutes les fois que cette somme sera consommée, je vous accorderai un nouveau crédit.

Vous trouverez un décret pour que le trésor public tienne un fonds de 1,400,000 francs à la disposition du ministre de la guerre, pour



solder les approvisionnements de siège. Vous trouverez également un décret par lequel j'ai fait ce que vous désirez pour M. Volta. Le Piémont manque entièrement de blé cette année; ainsi fermez la barrière du côté de la Toscane et du côté de Rome, mais laissez sortir le blé du côté du Piémont; je vous envoie un décret à ce sujet.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9145. — A M. ESTÈVE, TRÉSORIER GÉNÉRAL DE LA COURONNE.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Monsieur Estève, je désirerais que vous pussiez me réaliser dix millions en argent; vous les avez en billets de caisse. Si vous alliez convertir sur la place de Paris dix millions de billets de caisse en argent, vous occasionneriez une secousse très-funeste pour la Banque. Il faut donc tâcher de réaliser successivement deux millions en argent sans secousse. Servez-vous pour cela de M. Mollien, que vous mettez seul dans votre confiance. Échangez-n'en une partie en obligations de l'échéance de vendémiaire et brumaire, sur les départements du Rhin, de la Belgique et autres départements à portée du Rhin, de manière que, dans le courant de vendémiaire et brumaire, je puisse réaliser ces obligations pour mon service. Si vous pouvez réaliser les dix millions en argent sans faire tort à la Banque, faites-le, mais prévenez-m'en avant de rien faire. Il est intéressant pour moi d'avoir désormais dix millions en argent dans ma caisse, surtout dans de telles circonstances, pour activer les opérations de mon armée. Il est nécessaire que vous envoyiez au quartier général à Strasbourg un caissier qui aura toujours quelques millions en argent. La solde de ma garde impériale et de ma garde royale sera aussi portée par ce payeur. Par ce moyen, ce service sera toujours parfaitement assuré.

Voyez M. de Lima, et pressez le recouvrement de quelques millions; cela devient ridicule. Dites-lui que je me plaindrai au prince régent d'un pareil manquement de parole.

NAPOLÉON.

Comm. par la famille Estève.

9146. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Monsieur Barbé-Marbois, je suis d'opinion, et je crois que tous

les juriconsultes éclairés penseront de même, que, s'il arrivait des événements à la Banque, les régents en seraient responsables, vu l'infraction ou la transgression de la loi.

On a été obligé de violer la caisse du payeur pour la solde; on a pris 600,000 francs des sommes à ma disposition; je n'ai pas voulu donner d'ordres, il a fallu recourir à la violation. Le payeur n'avait sans doute pas d'autres moyens, ou bien il est coupable.

Je crois devoir vous prévenir que l'armée fait un mouvement sur le Rhin; que la guerre est à peu près certaine; que, d'après les préparatifs de l'Autriche, je suis forcé à couper ce nouveau nœud gordien, avant qu'ils deviennent redoutables.

Comme l'armée fait son mouvement en masse, le payeur se porte sur le Rhin, ainsi que toute la trésorerie de l'armée. Il faut donc que vous dirigiez tout le service de l'armée sur les départements du Rhin, et que vous donniez, de préférence, les obligations de ce pays. Cependant mon intention, si l'on vous parle de ce mouvement, est que vous disiez qu'un détachement de 30,000 hommes s'est rendu sur le Rhin.

M. Maret vous aura envoyé deux décrets. Par l'un, vous devez faire recette d'un million sur les quatre de la caisse d'amortissement provenant des effets militaires, et vous devez sur-le-champ distribuer ce million entre les différents bataillons du train, pour les mettre dans le cas d'acheter 5,000 chevaux, et entre quelques régiments d'artillerie légère. Le second décret vous enjoint de faire recette de 1,200,000 francs du même fonds, et vous devez sur-le-champ le distribuer entre les régiments de l'armée pour dépense extraordinaire de capotes et de souliers. Il ne restera donc plus de ces quatre millions que 1,800,000 francs; je désire qu'ils soient à ma disposition dans la caisse du payeur à Strasbourg.

NAPOLEÓN.

Archives des finances.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9147. — A M. FOUCHÉ.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Dans les circonstances actuelles, il pourrait être utile de former un corps franc de deux ou trois bataillons, et de donner ainsi de l'emploi à tous les chefs de bande qui ont fait la guerre civile et à d'autres individus qui ont servi dans l'armée de Condé. Il faut savoir quel homme, ayant de l'influence, serait assez sûr pour en être le colonel, et quels hommes conviendraient pour les trois chefs de ba-

taillon, les quinze capitaines et les trente lieutenants et sous-lieutenants. Il est bien entendu qu'on n'admettrait dans ce corps aucune personne de l'âge de la conscription, ni d'un âge inférieur.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9148. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Mon Cousin, je désire que vous fassiez faire deux boîtes portatives, à compartiments : une pour moi, et l'autre pour vous. Elles seront distribuées de telle sorte que, d'un coup d'œil, on puisse connaître, à l'aide de cartes écrites, les mouvements de toutes les troupes autrichiennes, régiment par régiment, bataillon par bataillon, et même jusqu'à ceux des détachements un peu considérables. Vous les partagerez en autant d'armées qu'il y a d'armées autrichiennes, et vous réserverez des cases pour les troupes que l'empereur d'Allemagne a en Hongrie, en Bohême, ou dans l'intérieur de ses États. Tous les quinze jours vous m'enverrez l'état des changements qui auront eu lieu pendant la quinzaine précédente, en vous aidant de tous les moyens que vous donneront, pour cet effet, non-seulement les gazettes allemandes et italiennes, mais encore les divers renseignements qui vous parviennent ainsi qu'à mon ministre des relations extérieures, avec lequel vous vous concerterez pour cet objet. Ce sera le même individu qui devra faire jouer les cartes dans la boîte et dresser l'état de situation de l'armée autrichienne chaque quinzaine.

NAPOLEON.

Il faut charger de cette besogne un homme qui s'en occupe constamment, qui sache bien l'allemand, qui reçoive toutes les gazettes de l'Allemagne et fasse toutes les mutations en conséquence.

Archives de l'Empire.

---

### 9149. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Vous ferez partir, le 13, ma Garde à pied et à cheval, qui est à Boulogne, ainsi que toute l'artillerie, qui doit consister en quinze pièces de canon.

Elle partira, le 13, pour se rendre à Strasbourg, où elle sera casernée dans la ville.

Ordre au maréchal Bessières de faire partir deux bataillons de la

garde italienne, deux bataillons de la garde impériale et tout ce qu'il y a de disponible de grenadiers et de chasseurs à cheval et d'artillerie, avec chirurgiens, ambulance, etc., et tout ce qui est nécessaire pour faire la campagne. Ils se mettront en route, le 13, de Paris pour Strasbourg.

Ces six bataillons de ma Garde, les deux régiments à cheval, grenadiers et chasseurs et artillerie légère, seront casernés dans la ville de Strasbourg.

Partout où se trouvera l'Empereur, la ville sera commandée par un des maréchaux de l'Empire de service près l'Empereur.

Donnez ordre au général d'artillerie de faire préparer l'équipage de pont qui est à Strasbourg, et de réunir le matériel nécessaire pour construire deux ponts sur le Rhin, aux lieux qui seront désignés.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

#### 9150. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Monsieur Dejean, le ministre de la guerre a dû vous faire passer différents ordres pour mettre en état de faire la guerre mes armées d'Italie et du Rhin; vous pouvez la regarder comme certaine. J'ai donné des ordres pour pourvoir aux capotes et souliers nécessaires à l'armée. Faites-moi connaître si vous avez quelque chose de disponible à Paris. J'ai besoin que vous donniez des ordres à tous les régiments de cavalerie de se remonter à toute force. Je ne vois pas d'inconvénient à leur distribuer pour cela un million. J'ai mis à votre disposition une somme extraordinaire de 2,200,000 francs, dont un million pour l'achat de chevaux du train et de l'artillerie et 1,200,000 francs pour les capotes et souliers. Occupez-vous des charrois; faites construire à Sampigny. Il y a un marché pour des transports ici; voyez à lui donner une plus grande extension. J'imagine que vous avez pourvu à ce que j'aie du biscuit à Mayence et Strasbourg; j'en ai ici beaucoup. Il faut faire manger la partie faite depuis vingt mois; il restera ici plus de vingt mille bouches; la partie qui est faite depuis douze mois pourra être conservée. Il se peut que les affaires s'arrangent après quelques batailles, et que je revienne sur la côte. Faites hâter la fourniture de draps de l'an XIV; c'est de la plus grande urgence.

Vous allez avoir dans toute la 5<sup>e</sup> division militaire, depuis Mayence jusqu'à Schelestadt, 5 à 6,000 chevaux d'artillerie, 9,000 chevaux de dragons, 8 ou 9,000 de chasseurs et de hussards, 4 à 5,000 de

grosse cavalerie et 1,500 de la Garde, indépendamment de tous ceux de l'état-major. Je désire que le service soit fait par la même administration qu'à Boulogne, surtout pour le pain et la viande. Ne perdez pas un moment à faire accaparer des vins et des eaux-de-vie à Landau, Strasbourg et Spire. Landau sera un des principaux points de rassemblement. J'imagine que Vanlerberghé envoie à Strasbourg les mêmes individus qu'à Boulogne. Les premières divisions sont parties; voyez-le pour cela. Je vous ai demandé 500,000 rations de biscuit à Strasbourg; je ne verrais pas d'inconvénient à les diviser ainsi : 200,000 à Strasbourg; 200,000 à Landau, et 100,000 à Spire. J'attends de vous deux états, dont le premier me fasse connaître le nombre existant de chevaux propres au service de chaque régiment de cavalerie, ce qui existe en caisse de leur masse, et l'état des chevaux qu'ils peuvent se procurer; le second état me fera connaître la situation de l'habillement de tous les corps de la Grande Armée, et le temps où ils auront l'habillement de l'an XIV.

Le ministre de la guerre vous aura envoyé l'organisation de la Grande Armée partagée en sept corps<sup>1</sup>. Pensez aux ambulances, et occupez-vous sans délai des détails de l'organisation de cette immense armée. Je vous dirai, mais pour vous seul, que je compte passer le Rhin le 5 vendémiaire; organisez tout en conséquence. Il me reste à vous ajouter que cette lettre doit être pour vous seul, et qu'elle ne doit être lue par personne. Dissimulez, dites que je fais seulement marcher 30,000 hommes pour garantir mes frontières du Rhin. Avec les chefs de service auxquels on ne peut rien dissimuler, vous leur ferez sentir l'importance de dire la même chose que vous.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Louis Barbier,  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9151. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Mon Cousin, le ministre de la guerre vous envoie l'ordre de faire partir ma Garde pour Strasbourg.

Comme je vais me rendre incessamment à Paris, vous laisserez assez de monde pour faire le service de Saint-Cloud. J'espère que les deux bataillons qui sont à Boulogne, et les quatre bataillons français et italiens qui sont à Paris, formeront 4,000 hommes, et ma Garde à cheval, en y comprenant les Mameluks, 1,500 hommes. Vous

<sup>1</sup> Voir pièce n° 9158.

serez spécialement chargé du commandement de ces 5,500 hommes de ma Garde.

Faites-moi connaître le chef d'état-major que vous voulez prendre. Les généraux Hulin et Soulès commanderont l'infanterie, le général Ordener la cavalerie, et le colonel Couin l'artillerie. Il vous faut un chef d'état-major et vos quatre aides de camp.

Faites partir sur-le-champ vos chevaux, vos fourgons et vos bagages pour Strasbourg. Les hommes de l'artillerie de la Garde sont en nombre suffisant pour servir quinze pièces de canon.

Faites-moi connaître combien de pièces pourrait servir l'artillerie italienne. Ce ne sera pas trop, pour un corps de réserve comme la Garde, d'avoir vingt-quatre ou vingt-cinq pièces de canon. Je vois, par votre dernier état, que ma garde royale a 70 hommes d'artillerie; ils peuvent très-bien servir huit pièces. Cela portera donc l'artillerie de ma Garde à vingt-quatre pièces de canon.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9152. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Mon Cousin, je vous ai fait connaître que je vous confiais le commandement de ma Garde. Veillez à ce qu'elle ne manque de rien. Il faut des ambulances, des caissons pour le transport de ses subsistances et de ses bagages. Je ne puis trop fixer le nombre qui vous serait nécessaire, mais je crois qu'une vingtaine de caissons ne serait pas de trop. L'armée ne sera que trop dépourvue. Ainsi, allez de l'avant. Faites faire ce qui vous manque, et, par le retour de mon courrier, présentez-moi l'état de l'excédant de dépenses qui pourrait être nécessaire.

J'ai ordonné qu'on fasse acheter des chevaux et confectionner des harnais pour l'artillerie. Il faut que ma Garde n'ait besoin de rien de l'armée, ni pour le transport de ses vivres, ni pour ses chirurgiens, ni pour ses médicaments.

Prenez pour chef d'état-major un homme vigoureux.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9153. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Mon Cousin, mon intention est que ma Garde ait vingt-quatre pièces d'artillerie bien attelées, avec l'approvisionnement et les carouches nécessaires pour une division de 6,000 hommes. Ces vingt-quatre pièces seront servies, savoir : seize par ma garde impériale et huit par ma garde royale. Elles seront partagées en trois divisions, chacune de huit pièces.

Voyez le général Songis pour que le matériel soit complété. Achetez les chevaux qui vous sont nécessaires, et faites confectionner sans retard vos harnais.

Remettez-moi un état de la dépense des chevaux, harnais, de ce que le ministre vous accorde, ainsi que de ce qui vous est nécessaire. Je désire aussi avoir le détail de l'équipage et le nombre de voitures qu'il comporte.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Trévise.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9154. — AU GÉNÉRAL SAVARY.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

M. le général Savary se rendra à Landau et de là à Germersheim. Il passera le Rhin dans les environs de Germersheim et dans l'endroit qu'il jugera le plus favorable pour l'établissement d'un pont de bateaux. Il observera Philippsburg, de manière à rendre un compte succinct de l'état de la place. Il se rendra ensuite à Bruchsal, puis à Knittlingen; de là à Vaibingen, à Cannstadt, à Gmünd, à Aalen, à Giengen et à Gundelfingen, sur la Brenz, à une demi-lieue du Danube. Il ne voyagera que le jour.

Il tiendra note de toutes les communications latérales qui existent, d'une part, entre cette route et celle de Durlach à Ulm, par Pforzheim, Stuttgart, Esslingen, Gœppingen et Geislingen, et, de l'autre part, entre la route qu'il doit parcourir et une autre route partant de Wiesloch pour aller à Sinsheim, Heilbronn, OEbringen, Hall, Ellwangen, Neresheim et Dillingen, sur le Danube. Il rendra compte de chacune des villes et des villages, ponts, châteaux, collines, bois ou endroits remarquables qu'il rencontrera, de la distance qui les sépare respectivement, ainsi que des villes, villages ou châteaux qui peuvent servir au logement des troupes. L'Enz à Vaihingen, le Neckar à Cannstadt mériteront une attention particulière de sa part,

et il notera leur largeur et les difficultés ou facilités que présentent ces deux rivières pour un passage de troupes. Il fera attention à la largeur des grandes vallées, et notera l'éloignement où se trouvera chaque point un peu considérable de sa route, des montagnes Noires, ou de celles qui séparent la vallée du Danube de celle du Neckar. Il prendra connaissance de la meilleure communication qui existe entre Gmünd et Giengen, soit par Heubach et Heidenheim, soit par Weissenstein et Langeneau. Il les examinera personnellement, afin de bien savoir quelle est la plus favorable pour les transports du matériel d'une armée.

M. le général Savary cherchera ensuite, en la visitant lui-même, la meilleure route qui existe entre celle qui vient d'être tracée plus haut, de Philippsburg à Gundelfingen, et une autre route partant de Dillingen, par Neresheim, Hülen, Ellwangen, Hall, OEhringen, Heilbronn, Sinsheim, Wiesloch et Spire, de manière que la route en question soit, en quelque sorte, parallèle aux deux autres. Cette route, qui devra être praticable pour l'artillerie et les transports militaires, pourra se diriger soit d'Aalen sur Murrhardt, Lœwenstein et Heilbronn, soit, mieux encore, d'Aalen à Gmünd, puis à Winnenden, Marbach, Bietigheim, Sachsenheim et Knittlingen, et de là par Bruchsal à Philippsburg. S'il y a une communication directe, bonne et praticable, de Giengen à Gmünd, elle devra être préférée. Revenu dans les environs de Philippsburg, M. le général Savary examinera la rive droite du Rhin jusque vers Spire, et se dirigera de nouveau sur le Danube à Dillingen, par Wiesloch, Sinsheim, Heilbronn, OEhringen, Hall, Ellwangen, Hülen et Dischingen. Il examinera soigneusement cette route, ses divers embranchements, et le Neckar à Heilbronn. Il parcourra ensuite le Danube, depuis Dillingen jusqu'à Ulm; se rendra à Gœppingen et donnera la plus grande attention à la route dans cette partie. Il s'assurera des moyens de communication de cette ville avec Gmünd; puis il passera à Esslingen et à Stuttgart, où il prendra de nouveau connaissance du Neckar, et de là à Pforzheim, à Durlach et à Mühlburg, pour prendre aussi connaissance du Rhin vis-à-vis de Pforz. Il se rendra ensuite partout où sera l'Empereur.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9155. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Camp de Boulogne, 10 fructidor an XIII (28 août 1805).

Monsieur le Général Duroc, l'armée est en plein mouvement. Les



grenadiers et les premières divisions de chaque corps d'armée sont partis. Demain partent les deuxièmes divisions. J'ai envoyé des ordres au général Marmont et à l'armée de Hanovre. Ces corps d'armée seront organisés et devront se rendre sur le Rhin dans les premiers jours de vendémiaire. J'imagine qu'à l'heure qu'il est vous savez à quoi vous en tenir sur le but de votre mission. L'armée de Hanovre n'a encore reçu que l'ordre de se rendre à Göttingen. Si je m'arrange avec la Prusse, je n'ai pas besoin de penser au Hanovre; si je ne m'arrange pas avec elle, je laisserai dans la place forte des vivres pour un an, un bon commandant et de l'artillerie; et, si quelqu'un vient l'assiéger, je reviendrai, avant que la tranchée soit terminée, tomber sur l'armée assiégeante. Ces renseignements peuvent vous être utiles, car on pourrait croire que j'ai plus d'intérêt à me défaire du Hanovre qu'à le garder. Ce ne serait que de 3,000 hommes que me priverait le refus de la Prusse, c'est-à-dire de la garnison de Hameln, et, si 30 ou 40,000 Anglais venaient l'assiéger, vous sentez combien cela serait heureux. Frédéric allait bien, rapidement, de Prague à Rosbach.

Lorsque l'armée apprit qu'elle allait sur le Rhin, la joie fut universelle. Comme vous êtes près du Nord, que votre langage soit modéré et pacifique. Mais dites au Roi, seulement, que l'Autriche m'insulte trop et d'une manière trop évidente; que, dans le fait, elle a déjà déclaré la guerre.

Il est possible que d'ici à cinq ou six jours j'envoie l'ordre au corps du maréchal Bernadotte de se rendre à Würzburg. Il devra alors traverser un pays neutre. Commencez à faire les premières démarches pour obtenir des facilités pour le passage, par l'intermédiaire de la Prusse; ce sera, si l'on veut, un corps qui se rend en France, et qui se dirige, par le plus court chemin, sur Strasbourg. J'ai envoyé le général Bertrand à Munich.

NAPOLEON.

Le 13 fructidor an XIII.

Tout est parti; je serai en mesure le 5 vendémiaire. J'ai donné l'armée d'Italie à Masséna. L'Autriche est très-insolente; elle redouble ses préparatifs. Mon escadre est entrée à Cadix. Gardez le secret; ceci est pour vous seul. Prenez toutes les cartes possibles du Danube au Mein, de la Bohême, et portez-moi l'organisation de l'armée autrichienne et russe.

## 9156. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII (29 août 1805).

Monsieur Talleyrand, il est probable que les Suisses devront prendre les armes pour garantir leur territoire. La nomination du chef de l'état-major général est un objet de haute importance. Il faut faire nommer M. d'Affry, le désigner d'avance, et écrire au général Vial que, s'il y a une masse pour défendre le territoire, nous désirons que M. d'Affry en ait le commandement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9157. — A M. TALLEYRAND.

Camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII (29 août 1805).

Monsieur Talleyrand, le prince de Hesse-Darmstadt pourrait nous donner 4,000 hommes; il ne faut pas le laisser neutre. Expédiez un courrier à mon chargé d'affaires près de lui, pour négocier un traité d'alliance, et qu'il soit tenu à nous donner une petite division selon ses forces.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9158. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII (29 août 1805).

Je vous ai déjà donné l'ordre de mettre en marche pour Alençon le 16<sup>e</sup> d'infanterie légère et le 105<sup>e</sup> de ligne, sous les ordres du général Desjardins. Mon intention est que vous donniez le même ordre aux deux bataillons du 44<sup>e</sup> de ligne, qui sont à Brest, ce qui achèvera de compléter la division du général Desjardins.

Vous composerez une autre division des deux bataillons du 63<sup>e</sup> qui sont à Brest, du 7<sup>e</sup> d'infanterie légère et du 24<sup>e</sup> de ligne, qui se dirigeront, par la plus courte route, également sur Alençon. Vous ordonnerez, à cet effet, que tout le 7<sup>e</sup> d'infanterie légère et le 24<sup>e</sup> de ligne soient débarqués des vaisseaux, les troupes n'y étant pas comme garnison. Vous nommerez le général Sarrut et le général Sarrazin pour commander ces troupes, sous les ordres du général Mathieu, commandant la division.

Chacune de ces divisions se trouvera ainsi composée de neuf bataillons.

Les administrations, les commissaires des guerres, les sapeurs,

les compagnies d'artillerie, qui étaient attachés à l'armée de Brest, seront partagés entre ces deux divisions. Il sera également tiré du parc de Brest douze pièces d'artillerie attelées pour être attachées à chacune de ces divisions.

La Grande Armée sera composée de sept corps :

1<sup>er</sup> corps, composé de deux divisions, chaque division de trois régiments, c'est-à-dire neuf bataillons, plus une division de cavalerie légère de quatre régiments. Ce sera le corps de Hanovre, que commande le maréchal Bernadotte;

2<sup>e</sup> corps, sous les ordres du général Marmont, et composé de trois divisions et une division de cavalerie légère;

3<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Davout, composé de trois divisions et une division de cavalerie légère;

4<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Soult, et composé de trois divisions et une division de cavalerie légère;

5<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Lannes, composé de trois divisions et une division de cavalerie légère;

6<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Ney, composé de trois divisions et une division de cavalerie légère;

7<sup>e</sup> corps, sous les ordres du maréchal Augereau, composé de deux divisions, chacune de neuf bataillons; ce corps formera la réserve.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9159. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII (29 août 1805).

M. Maret vous enverra le décret pour l'organisation des équipages de la flottille. Vous verrez que je les organise en onze équipages. Les équipages seront à peu près de 1,000 hommes; ce qui fera de 10 à 11,000 hommes.

Je laisse ici trois régiments italiens et trois régiments français, ce qui fait quinze bataillons. J'y laisse dix 3<sup>es</sup> bataillons, ce qui fait vingt-cinq bataillons. Il y aura donc ici, tout compris, plus de 25,000 hommes, et une grande quantité d'officiers et sous-officiers de terre qui pourront instruire les équipages. Les Anglais ne pourraient donc rien tenter qu'avec une armée de 40,000 hommes. Il n'y aura rien à Étaples. Il suffira que vous ordonniez qu'on arme sur-le-champ la ville de Montreuil. Il n'y aura même à Wimereux rien d'important, puisque je n'y laisse que 18 chaloupes canonnières. Tous les magasins à poudre seront évacués sur la haute ville

de Boulogne, Calais, Montrenil, et les petites places fortes voisines. Il y a besoin ici d'un maréchal commandant en chef; de deux généraux de division commandant, l'un la droite, l'autre la gauche de Boulogne; de quatre généraux de brigade sous leurs ordres; d'un général de brigade commandant à Wimereux, un à Étaples et un à Ambleteuse; de huit compagnies d'artillerie, d'un général d'artillerie et de quatre officiers supérieurs d'artillerie.

Je pense qu'avec cette organisation il n'y aura rien à craindre. Le général Marescot laissera des officiers du génie en nombre suffisant. Présentez-moi demain le projet des redoutes de campagne à faire aux environs de Boulogne, de manière qu'on puisse y faire battre les marins avantageusement. La grande quantité d'artillerie qui reste ici y sera employée. Avec la quantité d'hommes, d'outils, de moyens de travail, on peut, en un mois ou six semaines, faire de manière que je puisse retirer une partie des troupes que j'y laisse. Le bon établissement des lignes et la bonne instruction des équipages doivent me mettre à même de tirer cinq ou six bataillons.

Présentez-moi donc les généraux qui doivent composer l'armée de Boulogne.

Je désire également que vous chargiez un général de brigade de se concerter sur-le-champ avec le contre-amiral Lacrosse pour la formation des équipages. Ce général de brigade restera ici jusqu'à ce que cette organisation soit faite. Vous nommerez les adjudants-majors parmi les capitaines des 3<sup>es</sup> bataillons qui restent. Donnez aussi à l'amiral Lacrosse un adjudant commandant intelligent, pour diriger tous les mouvements et lui fournir les renseignements nécessaires pour cette organisation.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9160. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 11 fructidor an XIII (29 août 1805).

Monsieur Decrès, voici ce que m'apprennent les nouvelles de Londres du 5 fructidor. La frégate *la Topaze*, accompagnée de deux bricks, a rencontré la frégate anglaise *la Blanche*, et s'en est emparée après un combat très-meurtrier. Une lettre du capitaine de *la Blanche*, en mer, est datée du 22 juillet. Il paraît que le brick *le Faune*, qui avait assisté au combat de *la Blanche*, a été pris quelques jours après par le vaisseau anglais *le Goliath*, par les 45° 18' et 7° 36'. *Le Faune* avait 20 hommes d'équipage de *la Blanche* à bord. L'amiral Nelson était à Londres; son escadre s'était réunie, avec celle de Cal-

der, à la flotte de Brest, et Cornwallis avait fait l'insigne bêtise d'envoyer 20 vaisseaux sur le Ferrol pour y bloquer l'escadre française. Il paraît que, le 15 thermidor, le brick *l'Iris* a reconnu notre escadre, forte de 28 vaisseaux, à l'embouchure du Ferrol; que, le 17 août, c'est-à-dire le 29 thermidor, trois jours après la sortie de nos escadres du Ferrol, l'amiral Calder est parti de Brest avec un vent de nord fait. Les Anglais conjecturent que, le 19, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> fructidor, il doit y avoir un combat. L'escadre de Nelson fait partie de celle de Calder, mais Nelson et son vaisseau-amiral n'y sont pas. Quelle chance a manquée là Villeneuve! Il pouvait, en arrivant sur Brest par le large, jouer aux barres avec l'escadre de Calder et venir tomber sur Cornwallis, ou, avec ses 30 vaisseaux, battre les 20 anglais et acquérir une prépondérance décidée. Voilà cependant ces Anglais dont on vante tant les manœuvres et les combinaisons! Quand la France aura deux ou trois amiraux qui veuillent mourir, ils deviendront bien petits.

Les Anglais trouvent notre relation officielle très-modeste; ils conviennent aujourd'hui qu'ils ont été bien rossés devant le Ferrol; les uns l'attribuent à la faiblesse des équipages, d'autres à la mauvaise organisation du matériel. Les Espagnols disent qu'ils se sont battus toute la nuit, ne voulant pas se rendre à un ennemi qu'ils voyaient si maltraité, tandis qu'ils avaient vu, dans une éclaircie, notre escadre en si bon état; mais qu'au point du jour, se trouvant très-loin et affalés sous le vent, ils ont été forcés de se rendre. Les Anglais avouent eux-mêmes que ces deux vaisseaux ne sont tombés en leur pouvoir que par hasard.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9161. — A M. DARU.

Camp de Boulogne, 12 fructidor an XIII (30 août 1805).

Monsieur Daru, je vais me rendre, dans le courant du mois, à Strasbourg. J'y occuperai l'hôtel de ville, qui est, je crois, l'ancien palais du cardinal de Strasbourg; comme j'y établis mon quartier général, il sera sous la surveillance du grand maréchal. J'ai destiné 60,000 francs aux dépenses les plus pressantes. J'ai désiré que l'architecte Fontaine s'y rendit; recommandez-lui de n'y mettre ni colle ni odeur; c'est la pire de toutes les choses, et je puis y être d'un moment à l'autre. Dans les circonstances actuelles, je n'irai pas cette année à Rambouillet; il est donc inutile de faire travailler dans ce

moment à ce château. Ce sera donc 500,000 francs dont on peut disposer ailleurs. Il n'en est pas de même de Fontainebleau ; que j'y aille ou que je n'y aille pas, il n'en doit pas moins être prêt à me recevoir, puisque j'en ai fait un des principaux lieux de ma résidence. La maladie de M. Petiet me décide à vous nommer commissaire général de la grande armée. Voyez à vous faire suppléer, pour le temps de votre absence, dans vos fonctions d'intendant de ma liste civile. Il me semble que, me trouvant à l'armée et vos occupations de commissaire général vous donnant de fréquentes occasions de travailler avec moi, vous pourrez me mettre sous les yeux les principales choses relatives à mes affaires particulières. Il faudra charger de mes affaires un homme intelligent qui ait toute votre confiance. Répondez-moi sur-le-champ, et préparez-vous, car le temps presse et les jours sont des mois.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte Daru.

---

9162. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 12 fructidor an XIII (30 août 1805).

Monsieur Barbé-Marbois, vous avez envoyé au payeur de l'armée un fonds à ma disposition. La solde manque à Boulogne ; sans ce fonds, je ne sais comment j'aurais fait. M. Desprez se moque de moi : il saisit le moment où je me trouve à mon armée pour la faire manquer de tout. Mon armée est à marches forcées, et a la solde jusqu'au 15, moyennant qu'on a absorbé le fonds destiné pour les opérations extraordinaires. Si MM. Roger et Desprez sont dans l'intention de faire manquer mon service, ils en prennent bien le chemin.

Je me trouve dans une situation où je ne me suis pas trouvé au temps de l'armée de réserve. La seule chose à laquelle pourvoyait M. Dufresne, quand la pénurie était extrême, était de ne point laisser manquer la solde de l'armée. M. Desprez tire un million sur le payeur d'Arras, qui ne peut rien donner. Il me semble que les conditions de M. Desprez sont assez avantageuses. Le service de l'armée ne se fait qu'avec un retard immense et à prix double de ce que tout coûterait, parce que les paiements sont illusoires.

Envoyez sur-le-champ trois millions pour assurer la solde, mais non en chiffons de papier qui ne sont pas échus. Désormais, quand je voudrai avoir un fonds en réserve, je n'en chargerai point le trésor public, puisqu'il est illusoire pour lui et qu'il compte sur ce fonds pour le service courant.

Il est aussi extraordinaire qu'on ait changé le payeur sans ma permission. Je laisse MM. Desprez et Roger assez maîtres de mes affaires ; ils ne devraient pas laisser 150,000 hommes manquer de solde. Vous trouverez que j'ai de la mauvaise humeur ; à ma place, qui que ce soit en aurait plus. Si, ensuite, l'argent du trésor est employé à secourir la Banque, c'est-à-dire à escompter des papiers de circulation, je ne puis plus compter sur rien. Si la loi était suivie, je ne serais pas jeté dans l'état de crise où elle me met. Serai-je réduit, à Boulogne, à perdre quinze jours ou à voir désertier mon armée faute de solde ? Si cela est, mes affaires ont bien empiré depuis l'an VIII. Expédiez trois millions au payeur général de l'armée, sur Strasbourg.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9163. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Camp de Boulogne, 12 fructidor an XIII (30 août 1805).

Envoyez l'ordre au général Gassendi de se rendre en poste à Grenoble, de s'assurer que tous les fusils que j'ai ordonnés pour l'Italie sont partis. Il ira de là à Briançon et fera partir les quatre mortiers de 12 pouces, à chambre soit cylindrique, soit sphérique, pour Mantoue. Il donnera ordre qu'on arme Fenestrelle, et on s'assurera que l'artillerie de cette place est en état. Il se rendra de là à Turin, ordonnera sur-le-champ que cette citadelle soit armée, en formera lui-même l'armement, et prescrira des mesures pour l'approvisionnement de tout ce qui est nécessaire sous le point de vue de l'artillerie.

Vous ferez connaître à M. Lamogère<sup>1</sup> qu'en cas de siège il commandera l'artillerie de la citadelle de Turin ; qu'il est donc nécessaire qu'il prenne, dès ce moment, toutes ses précautions, et que le sous-directeur de l'artillerie de Turin commandera l'artillerie de la place. Vous mettrez 50,000 francs à sa disposition, et vous donnerez l'ordre qu'on travaille sur-le-champ aux réparations de ladite citadelle ; qu'on répare les parapets et qu'on réunisse un approvisionnement abondant de gabions, sacs à terre, outils, etc., de Briançon, de Fenestrelle, de Grenoble, de Turin. Le général Gassendi vous enverra des rapports détaillés. Vous préviendrez le général Lacombe Saint-Michel de cette mission de Gassendi, pour que toutes les pièces de cam-

<sup>1</sup> Colonel directeur de l'artillerie à Turin.

pagne, etc., qui se trouveraient sous sa main, Gassendi puisse sur-le-champ les lui faire passer.

Vous ferez connaître au général Menou que, si Turin se trouvait assiégé, mon intention est de le charger de s'enfermer dans la citadelle; que, dans ce cas, M. Lamogère et le directeur du génie de Turin commanderont l'artillerie et le génie; qu'il ait donc à la mettre dans le meilleur état de défense. Désormais, le poste d'honneur est la défense des places.

Faites connaître au général Despinoy qu'étant destiné à défendre la citadelle d'Alexandrie, il doit s'y prendre d'avance, et à Chasse-loup, qu'il s'enferme dans la citadelle et place d'Alexandrie pour y commander le génie; qu'il ait donc à la mettre en bon état de défense. Le directeur d'artillerie d'Alexandrie commanderait l'artillerie.

Que Menou veille sur l'arsenal et la citadelle de Turin, et, tous les sept jours, vous envoie un rapport que vous me mettez sous les yeux.

Gassendi, en voyant la citadelle de Turin, fera passer des munitions à Legnago, Mantoue, et, sans perdre un moment, mettra tout en train. Après avoir conféré et mis la citadelle d'Alexandrie en état, il se rendra à Monza, de là à Mantoue; il s'assurera de la situation de l'artillerie de cette place, donnera tous les ordres, prendra note, et vous fera un rapport pour l'améliorer. Il se rendra de là à Legnago, et de là à Peschiera, de là à Pizzighettone, de là à la citadelle de Plaisance, à Gavi, à Gênes et à Savone.

Il vous rapportera des procès-verbaux-et états, en bien précisant et ordonnant qu'il soit fait mention de tout ce qui sera fait. Il me rendra compte des mesures qu'il aura prises pour mettre tout en état. Je m'en rapporte à ce qu'il fera. Inspecteur général de l'artillerie des 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> divisions militaires et de toute l'armée d'Italie, fonderies, poudrières, arsenaux, équipages de campagne, tout sera de son ressort; il correspondra le plus fréquemment possible avec vous, et, avant le 15 octobre, se mettra en route pour venir me rejoindre et me rendre un compte direct de sa mission. Il fixera à Gênes l'emplacement de tous les établissements d'artillerie, organisera la fonderie de Gênes, la fera transporter où il voudra, la laissant en pleine et entière activité.

Vous ferez connaître aux généraux la mission extraordinaire que j'ai donnée au général Gassendi.

Faites connaître au général Montchoisy que c'est lui qui commandera à Gênes en cas d'événement; qu'il prenne les précautions convenables; qu'il ait l'œil sur les armements et pour les approvisionne-



ments de cette belle et intéressante cité. Qu'il porte également son attention sur Savone et Gavi.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9164. — DÉCRET.

Camp de Boulogne, 12 fructidor an XIII (30 août 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Toute la flottille sera réunie à Boulogne.

Les escadrilles qui sont à Étaples, à Wimereux et à Ambleteuse, s'y rendront le plus tôt possible.

Ce qui est à Calais continuera à rester dans ce port.

Il restera cependant, à Wimereux et à Ambleteuse, une division de chaloupes canonnières et une section de péniches, lesquelles mettront à la mer et occuperont la rade toutes les fois que le temps le permettra.

ART. 2. — Il y aura dans le port de Boulogne 72 chaloupes canonnières et 6 prames armées et prêtes à sortir toutes les fois que le temps le permettra. Il y aura également 72 péniches.

ART. 3. — L'amiral Lacrosse saisira toutes les circonstances qui se présenteront, soit pour attaquer l'ennemi, s'il devient trop audacieux, et le tenir en haleine et éloigné, soit pour exercer les officiers et les équipages à manœuvrer ensemble et à prendre leur ligne d'emboisement et leur ligne de combat.

ART. 4. — Tout le reste de la flottille, soit française, soit batave, sera placé à flot au delà du barrage. Les prames seront placées dans le bassin circulaire.

Du reste, il ne sera, jusqu'à nouvel ordre, débarqué aucune pièce de canon, aucun équipage, et la flottille sera toujours tenue armée.

ART. 5. — Au 1<sup>er</sup> vendémiaire, le ministre de la marine nous rendra compte de la partie du port de Boulogne qu'occupera chaque escadrille, et nous ferons connaître nos ordres ultérieurs.

ART. 6. — Tous les marins logeront à bord, mais ils seront divisés en équipages.

ART. 7. — Il y aura autant d'équipages qu'il y a d'escadrilles, c'est-à-dire huit. Chaque équipage sera commandé par le contre-amiral ou capitaine de vaisseau commandant l'escadrille.

L'escadrille sera divisée en cinq divisions. Chaque division sera commandée par les officiers de marine les plus élevés en grade.

ART. 8. — Dans cette organisation, les équipages d'une même

division de chaloupes canonnières, de bateaux canonniers et de bâtiments de transport qui y sont affectés feront partie de la même division, de manière qu'ils soient toujours entre eux.

ART. 9. — Il y aura, à chaque division, des sergents et des instructeurs pour instruire les marins au maniement des armes et aux manœuvres, pour la défense.

Le maréchal de l'Empire qui commandera assignera les postes qu'occupera chaque équipage en cas d'attaque de l'ennemi.

La marine fournira tous les jours 4,000 hommes pour les travaux du génie; ces hommes seront payés.

ART. 10. — Les Bataves formeront trois équipages, composés chacun des matelots d'une des parties de la flottille batave, ce qui portera le nombre total des équipages de la flottille à onze.

ART. 11. — Toutes les fois qu'une portion de la flottille ira en rade, non pour de simples manœuvres, mais pour repousser une attaque imminente de l'ennemi, elle n'aura que des équipages renforcés et aucune troupe de terre. Les détachements de terre resteront tous à leurs drapeaux.

ART. 12. — Lorsque ces équipages seront formés et instruits, il leur sera donné, par nos ordres, une aigle pour leur signe de ralliement.

A l'exception de l'exercice, qu'ils feront deux fois par jour, il ne sera rien changé à leur manière ordinaire de vivre sur leurs bâtiments.

ART. 13. — L'arsenal de terre leur fournira des fusils; celui de marine leur fournira des gibernes.

ART. 14. — Les ministres de la guerre et de la marine sont chargés de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9165. — A M. CAMBACÈRES.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

Mon Cousin, je vous envoie des notes sur les candidats présentés pour le Sénat conservateur. Je vous prie d'influer autant qu'il vous sera possible pour éloigner ceux qui auraient de mauvaises notes.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacères.

## 9166. — DÉCRET.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Il sera successivement établi des courses de chevaux dans les départements de l'Empire les plus remarquables par la bonté des chevaux qu'on y élève; des prix seront accordés aux chevaux les plus vites.

ART. 2. — A dater de l'an XIV des courses auront lieu dans les départements de l'Orne, de la Corrèze, de la Seine, du Morbihan ou des Côtes-du-Nord, de la Sarre et des Hautes-Pyrénées.

ART. 3. — Le ministre de l'intérieur fera tous les réglemens nécessaires; il est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9167. — DÉCISION.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

Le ministre de l'intérieur propose à l'Empereur M. Moreau de Saint-Méry fils pour la place de secrétaire général de l'administration générale de Parme.

Refusé. Cette proposition est contraire au bien du service. Les secrétaires généraux, les payeurs ne doivent pas être parents des administrateurs et des préfets.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9168. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

Le ministre de la guerre vous fera connaître comment la solde manque et comment les dispositions que j'ai prises se trouvent entièrement paralysées et retardées de quinze jours par le défaut du trésor public, puisque les fonds de la caisse d'amortissement que j'ai demandés et confiés au trésor public pour être envoyés à Boulogne ont été employés à payer la solde.

Il vous fera connaître les sommes à payer au 1<sup>er</sup> vendémiaire pour qu'on ait à Strasbourg de quoi payer la solde à l'armée jusqu'au 1<sup>er</sup> brumaire, car il est probable que je passerai le Rhin dans la première dizaine de vendémiaire. Il faut que la solde se trouve payée au 1<sup>er</sup> brumaire, parce que le pillage et la dévastation des pays neutres en seraient la conséquence naturelle, ainsi que les mauvais résultats qui en sont la suite.

Les quatre millions reçus de la caisse d'amortissement doivent être

employés conformément à mon décret, et payés en fructidor. Je dois récapituler ici l'emploi de cette somme.

- 300,000 francs au ministre de la guerre, à imputer sur le chapitre de son budget des dépenses imprévues;
- 500,000 francs en gratification à l'armée, même article de son budget;
- 1,000,000 pour l'achat de chevaux d'artillerie à distribuer par le ministre de la guerre;
- 1,200,000 francs à la disposition du ministre Dejean pour capotes et souliers;
- 1,200,000 francs à la disposition de Dejean pour la remonte de la cavalerie.

Total 4,200,000

La caisse d'amortissement pourra verser les deux autres cent mille francs.

Ces fonds n'entrant point dans le service, ni dans la distribution du mois, doivent être entièrement payés avant le 20 fructidor en argent, car la confection de tout est retardée. Je dis en argent, puisque la caisse d'amortissement payera de l'argent pour cet objet.

Pour porter la solde de l'armée jusqu'au 1<sup>er</sup> brumaire, il paraît qu'il ne faudra pas loin de quatre millions; et il faut me trouver ces fonds extraordinaires, qui doivent être comptés en espèces sonnantes au payeur de Strasbourg, au 1<sup>er</sup> vendémiaire, pour le transport, les charrois et les besoins extraordinaires de l'armée; et encore ces quatre millions ne seront qu'une avance, vu qu'ils pourront être imputés sur le service de l'administration de la guerre pour vendémiaire et brumaire. Ainsi je ferai la guerre du continent sans demander aucun fonds extraordinaire au trésor public et déranger en rien la marche de mon budget.

Il faut également organiser votre payeur comme doit l'être un payeur d'armée. Il va faire un mouvement et suivra le quartier général; il ne peut le faire sans fourgons pour son trésor et sans voitures pour ses papiers; et comme mon intention est d'avoir toujours dans mon trésor deux millions en argent, ne serait-ce que pour ma propre dignité vis-à-vis des peuples d'Allemagne, vous lui ferez donner des caissons pour de l'argent et non de l'or.

NAPOLEON.

## 9169. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

J'imagine que vous avez suivi la route que vous a prescrite le ministre de la guerre. Mon intention n'était pas que mes troupes partissent en six jours, mais ensemble. Du reste, je serai content si vous avez suivi les ordres du ministre de la guerre; sinon, non. Je n'approuve point les dispositions que vous avez faites pour la compagnie d'artillerie légère italienne: croyez-vous donc que je vais sur les bords du Rhin pour m'amuser à y passer l'hiver?

J'ai renvoyé vos états au ministre de la guerre pour qu'il me présente un projet de décret. Faites faire toujours les caissons, et que tout soit prêt à la fin du mois.

Il est nécessaire que les généraux commandant des corps de ma Garde aient leurs aides de camp, tels que le général Ordener, Soulès.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9170. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 13 fructidor an XIII (31 août 1805).

Il est dû quelque chose par la marine aux officiers d'infanterie pour les mois de thermidor et fructidor an XII; on me dit que cela ne monte qu'à 60,000 francs. Comme ils vont à la guerre, ils ont un grand regret de laisser cela derrière eux. Faites-les payer dans la journée de demain, sans quoi, j'en serai ennuyé dans toutes les revues que j'en passerai. Faites verser la somme chez le payeur de l'armée et déposez-y le bordereau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9171. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 31 août 1805.

Mon Cousin, je suis encore à Boulogne. Je compte en partir dans deux jours. La Grande Armée est en pleine marche; elle sera toute rendue sur le Rhin au 1<sup>er</sup> vendémiaire. J'occuperai l'ennemi de manière qu'il n'aura pas de temps à perdre à vous chicaner en Italie. Je n'ai pas besoin de vous répéter que cela est pour vous seul. Vous devez dire que je fais marcher quelques troupes de mon armée des côtes, mais seulement 30,000 hommes. Du reste, que votre langage soit pacifique et modéré; c'est dans ce sens qu'il faut faire expliquer les journaux de Milan.

Ma Garde italienne part pour l'armée avec le reste de ma Garde. Je laisse les trois corps italiens qui sont à Calais, pour garder mon camp de Boulogne, avec un bon corps français. J'imagine qu'à l'heure qu'il est vous serez mis en route pour votre tournée. Pressez l'approvisionnement de la place de Mantoue. J'en ai donné le commandement au général Miollis, et j'y envoie le général Campredon pour commander le génie, et un bon officier pour commander l'artillerie. Allez de l'avant et faites approvisionner Mantoue de manière qu'il puisse se défendre un an. Envoyez, sans faire semblant de rien, quelqu'un pour savoir si l'on travaille à la citadelle de Plaisance, que j'ai ordonné de mettre en état de défense. Faites-moi connaître quand il arrivera des mortiers de Pavie, et s'il en est venu de Turin. Toutes les troupes du Piémont et de Gènes doivent à l'heure qu'il est être en route pour se rendre à Brescia. Plusieurs régiments filent par le Simplon.

Il est constant aujourd'hui que nos escadres ont battu les Anglais. Si elles n'ont pas fait tout ce que je voulais, je n'ai pas lieu d'être trop mécontent. Quand j'aurai donné une leçon à l'Autriche, je reviendrai à mes projets. Je sens que vous devez regretter de ne pas vous trouver à la guerre; mais soyez sans inquiétude : aussitôt que cela sera possible et que l'Italie ne sera plus menacée, je vous y appellerai. Aujourd'hui vous sentez que cela ne serait pas convenable.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9172. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp de Boulogne, 14 fructidor an XIII (1<sup>er</sup> septembre 1805).

Mon Cousin, je vous dirai en grande confiance qu'il n'y a plus un homme à Boulogne, excepté les hommes jugés nécessaires pour la défense de la place et du port. D'ici à peu de jours nous verrons qui aura les rieurs de son côté, de la cour de Vienne ou de moi. Je vous envoie des pièces que me remet le grand juge; faites-moi connaître ce qu'il convient d'en faire.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9173. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 14 fructidor an XIII (1<sup>er</sup> septembre 1805).

Monsieur Decrès, je vous ai donné l'ordre d'expédier le *Pandour*

à la Martinique, avec 25 hommes et autant de fusils et de poudre qu'il pourra en porter. Donnez ordres aux deux bricks qui sont à Helvoet-Sluys d'établir la croisière qu'ils jugeront la plus utile pour intercepter les paquebots d'Husum et d'Elseneur. Ils se rendront ensuite à Santo-Domingo, où ils prendront les ordres du général Ferrand, pour croiser autour de la colonie et en imposer aux bâtiments qu'armeraient les noirs et aux autres bâtiments qui croiseraient avec les rebelles. Faites mettre sur chacun de ces bricks 150 fusils, qui ne laisseront pas d'être d'un grand secours au général Ferrand.

Faites-moi un rapport sur l'armement des deux frégates qui sont à Flessingue, que mon intention est d'envoyer croiser autour de l'Irlande; si les vivres sont faits, il sera facile d'en former les équipages en dix ou douze jours, en prenant tout ce qu'il y a de disponible à Dunkerque et à Ostende.

Faites-moi connaître quels sont vos projets de croisières pour cet hiver, et quels sont les officiers auxquels vous en confierez le commandement. Dans ces projets de croisières, ne perdez pas de vue l'objet de ravitailler la Martinique, la Guadeloupe, le Sénégal, Cayenne et l'île de France, et l'instruction à ces bâtiments de donner des nouvelles.

Je désire avoir :

1° Le projet de croisière des deux bricks d'Helvoet-Sluys;

2° Celui des deux frégates de Flessingue; elles sont très-bien situées pour gêner l'embouchure de la Baltique, inquiéter l'Écosse et faire là du mal;

3° Le projet de croisière de l'expédition d'Afrique.

Indépendamment de ces trois croisières, mon intention est d'établir trois autres croisières avec les bâtiments de l'escadre de Brest, quatre croisières avec l'escadre de Cadix; total, sans compter les deux premières, huit croisières, employant au moins 30 vaisseaux de guerre et 11 frégates.

Remettez-moi les noms des huit commandants de ces croisières, leur composition et le projet des croisières. Je veux signer moi-même leurs ordres.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9174. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne : 1<sup>er</sup> septembre 1805.

Mon Cousin, j'ai reçu l'état, que vous m'avez envoyé, des jeunes gens de la garde d'honneur et de ceux destinés aux vélites. Allez de

l'avant et formez-en des premières compagnies, qui vous seront nécessaires pour votre garde dans les circonstances orageuses qui vont se présenter. Je serai dans peu de jours à Paris. Cet automne sera un automne de grands événements. Pousssez l'approvisionnement de Mantoue. J'ai appris avec plaisir que deux mortiers de 12 pouces avaient été fondus à Pavie : faites-les partir pour Mantoue. Écrivez au directeur de la fonderie de Turin que vos places ont grand besoin de mortiers, et qu'il vous en envoie. Étudiez le pays; les connaissances locales sont des connaissances précieuses qu'on retrouve tôt ou tard. Mon armée est ici en grande marche. Continuez cependant à dire que c'est un détachement de 30,000 hommes que je fais partir pour garantir mes frontières du Rhin. Le général Gassendi se rend en Italie. Donnez-lui toutes les instructions et facilités nécessaires pour l'organisation de l'artillerie des places. Je lui ai donné l'ordre de se rendre près de vous en passant à Milan, pour se concerter avec vous sur les opérations dont je l'ai chargé. A l'heure qu'il est, M. le maréchal Jourdan a reçu tous les ordres pour les mouvements de son armée. Je ne pense pas que les Autrichiens mettent beaucoup de troupes à Vérone autrichienne. Toutefois, le maréchal Jourdan en mettra davantage à Vérone française. La désertion, que devront craindre les Autrichiens, les éloignera de ce point de contact. Quelques chevaux de plus ou de moins à la cavalerie italienne ne feront pas grand'chose; les principales ressources du ministère de la guerre doivent être aujourd'hui employées à bien approvisionner les places.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

---

9175. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Camp de Boulogne, 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805).

Vous avez vu, par ma dernière lettre, que les quatre millions de la caisse d'amortissement ont été distribués. Ils seront donc à ma disposition. Mais ce qui m'importe beaucoup, c'est que ces quatre millions, pour les capotes, remontrés, charrois, pour les attelages, soient payés le 20 de ce mois, car le moindre retard contrarierait toutes les opérations.

Quant au système des finances, il est on ne peut plus mauvais. Ces billets de coupes ne sont que des chiffons, parce qu'ils ne sont pas échus. Mon intention est que l'escompte s'en charge, sans quoi, je ne les reçois plus au trésor, surtout pour la réserve.



Il faut se procurer sept ou huit millions à la trésorerie pour des dépenses urgentes, et qu'il y ait, au 1<sup>er</sup> vendémiaire, dans la caisse du payeur à Strasbourg, de quoi payer vendémiaire et fructidor. Je ne veux point me mettre en campagne sans avoir les moyens de maintenir la discipline, et je ne le peux, si le soldat n'est pas payé. Il me faudra de l'argent pour payer l'extraordinaire en charrois et transports. Je pense qu'il faut qu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire il y ait huit millions dans la caisse de Strasbourg : quatre pour les frais extraordinaires de transports et d'artillerie, et quatre pour le reste.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9176. — AU GÉNÉRAL GOUVION SAINT-CYR, A BARLETTA.

Camp de Boulogne, 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805).

Monsieur le Général Saint-Cyr, je ne crois pas devoir attendre le dernier moment pour vous faire connaître le plan de campagne adopté par l'Empereur ; il est bon que quinze jours à l'avance vous en soyez instruit, afin que, dans le plus profond silence, vous puissiez prendre toutes vos mesures ; de sorte que, lorsque je vous aurai transmis les derniers ordres de l'Empereur de commencer les hostilités, vous soyez préparé à jouer le rôle important que vous a confié Sa Majesté dans ses vastes plans, qui embrassent depuis la Baltique jusqu'à Naples.

Vous aurez 20,000 hommes au moment de commencer les hostilités, soit Français, Polonais, Suisses ou Italiens. Cette force, suffisante pour s'emparer de Naples, pour en chasser la cour, pour dissoudre et anéantir l'armée napolitaine, ne le sera plus si 12,000 Russes, 6,000 Anglais avaient le temps, de Corfou et de Malte, de se concerter avec l'armée napolitaine.

Il est essentiel que vous ayez l'initiative des mouvements ; il faut donc que vous gagniez du temps, que vous dissimuliez profondément vos projets, et que, jusqu'au moment où vos opérations commenceront, vous ne donniez aucune inquiétude au roi de Naples.

L'intention de l'Empereur est que vous entriez à Naples au même moment qu'il passera le Rhin ; ce que l'on suppose être dans la première quinzaine de vendémiaire. Par là, vous prévendrez les projets des Russes et des Anglais ; vous serez maître de Naples avant que ceux-ci aient appris que les hostilités sont commencées ; vous aurez dissous l'armée napolitaine, et vous aurez eu le temps de vous emparer des forts.

Vous établirez à Naples une régence en forme de gouvernement

provisoire, et vous ferez ce qui sera convenable pour flatter l'opinion contraire à la cour.

Votre conduite ultérieure dépendra de la conduite des Russes et des Anglais.

Ou ils se réuniront tous en Sicile, pour y attendre de nouveaux secours et concerter un plan d'invasion à l'effet de reprendre Naples : alors les mois se passeront, et vous resterez une partie de l'hiver à armer, s'il est possible, le parti qui est pour nous, et à attendre le résultat des grands événements d'Allemagne ;

Ou si, au contraire, 10,000 Russes tentent de débarquer à Tarente, et que vous puissiez être assez fort pour marcher à eux avant qu'ils aient pu se rallier, monter leur cavalerie et leur artillerie, vous ne vous y épargnez pas ; et si, par quelques combinaisons que ce soit, les forces de l'ennemi étaient telles que vous fussiez obligé d'évacuer Naples et la partie méridionale du royaume, vous disputeriez le terrain et vous feriez votre retraite lentement.

Arrivé à Pescara, vous y laisseriez le général de division Reynier pour y commander la place, avec une forte garnison et un abondant approvisionnement d'artillerie, vivres, etc., et vous continueriez votre retraite sur Parme ou sur la Toscane, selon les événements qui auraient eu lieu dans l'Italie supérieure.

Ainsi donc on peut considérer vos opérations sous deux points de vue : comme opposé à l'armée napolitaine, vous êtes attaquant et vous devez faire la guerre offensive, envahir le royaume ; et si des forces coalisées supérieures voulaient, à leur tour, établir la guerre offensive dans le royaume de Naples, vous seriez à leur égard un corps d'observation qui leur disputerait le terrain et qui ne pourrait les vaincre parce qu'elles seraient trop supérieures à vous ; vous leur rendriez leurs conquêtes difficiles, leur marche lente, et donneriez le temps aux armées d'Allemagne et d'Italie de vous envoyer de nombreux et puissants renforts.

Sous le premier point de vue, d'armée opposée à l'armée napolitaine, vos opérations sont de peu d'utilité pour les opérations générales ; mais, sous le point de vue d'armée d'observation opposée aux coalisés, vous empêcherez ou retarderez considérablement leur jonction avec l'armée autrichienne de l'Adige.

Les grands coups se porteront en Allemagne, où l'Empereur se portera en personne, et les opérations mêmes de l'armée d'Italie, si elles n'avaient pas de succès, ne devraient en rien influencer sur les vôtres. L'ennemi serait à Milan que vous n'en devez pas moins rester à Naples ; car ses succès, s'il en obtient, ne seront que de courte

durée et une chimère éphémère. Si les opérations de l'Empereur sont couronnées du succès qu'on a droit d'en attendre, leur premier résultat sera de dégager l'armée d'Italie et de vous envoyer les secours dont vous auriez besoin pour jeter dans la mer les forces coalisées, reprendre tout le pays que vous auriez perdu, et même menacer la Sicile.

En dernière analyse, vous devez sans délai commencer l'armement et l'approvisionnement de Pescara, y placer tous les dépôts de votre armée, y mettre un commandant d'armes.

C'est sur ce point-là que seront dirigés vos secours, et enfin c'est votre centre d'opération. Cette place doit tenir plusieurs mois, lors même que vous seriez obligé d'évacuer tout le pays, et redonner à l'Empereur le temps de compléter son plan.

Une fois maître d'une place, vous devez en démolir les fortifications et diriger toute l'artillerie et les approvisionnements sur Pescara. Les châteaux mêmes qui dominent Naples, à peine en serez-vous maître que vous les ferez miner; et, afin que vous ne soyez pas obligé de les reprendre deux fois, vous les ferez sauter dans le cas où vous seriez contraint d'évacuer Naples.

La présente lettre est l'instruction principale de votre plan de campagne, et, quelque événement imprévu qui puisse arriver, c'est dans l'esprit de cette instruction que vous devez chercher la règle de votre conduite.

Si l'on parle de la contre-marche que la Grande Armée a faite de l'Océan sur le Rhin, vous devez dire que ce ne sont que 30,000 hommes qui ont marché pour renforcer la ligne de cette partie.

Dans le prochain courrier que je vous expédierai, je vous ferai connaître le plan adopté par l'Empereur, la force de ses différents corps d'armée, ce qui vous rendra plus intelligible ce que je viens de vous écrire.

Mettez-vous en correspondance avec S. Ém. M. le cardinal Fesch. Convenez d'un chiffre, que vous me ferez passer, afin que l'on ne puisse prendre connaissance de la correspondance que l'on pourrait arrêter.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9177. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Camp de Boulogne, 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805).

Monsieur le Ministre de la marine, je pars dans une heure pour

Paris. Je désire que vous vous arrétiez toute la journée de demain à Boulogne, et que vous y donniez tous les ordres nécessaires pour le placement de la flottille. Vous passerez en revue tous les équipages dans leur formation de bataillons de terre; vous les ferez armer de fusils; vous ferez venir chez vous tous les officiers de la marine pour leur faire sentir l'importance de défendre la flottille et le territoire; enfin, vous signerez l'état d'organisation des quatorze équipages, en fixant les officiers qui doivent commander les divisions ou compagnies. Vous laisserez une instruction très-détaillée au contre-amiral Lacrosse, sur le zèle duquel je compte pour seconder les généraux de terre et du génie. Vous lui recommanderez de faire sortir une division de canonniers dès que le temps le permettra. Vous partirez le 17 pour Paris.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9178. AU PRINCE EUGÈNE.

Camp de Boulogne, 2 septembre 1805.

Mon Cousin, donnez ordre que le prêtre Élie et Scotti soient envoyés dans la citadelle de Fenestrelle, où ils seront tenus en prison, et sous la responsabilité du commandant.

Le général Masséna est parti hier de Paris. Les ordres ont été envoyés à toutes les troupes qui sont à Gènes et à Livourne de se mettre en marche pour se réunir à Brescia. Je serai demain à Paris. L'insolence des Autrichiens sera punie. Il faut encore dissimuler, tenir de bonnes paroles de paix, mais ne rien répondre aux lettres de M. de Bellegarde.

J'ai fait venir ici le corps italien pour le passer en revue; il est bien habillé, d'une assez bonne tenue, et fait bien les petites manœuvres; mais les généraux ont besoin de s'instruire.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9179. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

La Malmaison, 17 fructidor an XIII (4 septembre 1805).

Monsieur Decrès, je vous renvoie vos lettres. L'amiral Villeneuve vient de combler la mesure; il donne, à son départ de Vigo, l'ordre

au capitaine Allemand d'aller à Brest, et vous écrit que son intention est d'aller à Cadix. Cela est certainement une trahison. Voilà l'escadre d'Allemand fortement compromise, qui va errer plusieurs mois sur les mers. Cela n'a plus de nom. Faites-moi un rapport sur toute l'expédition. Villeneuve est un misérable qu'il faut chasser ignominieusement. Sans combinaisons, sans courage, sans intérêt général, il sacrifierait tout pourvu qu'il sauve sa peau. Car enfin, le 26 thermidor, il était encore aux atterrages du Ferrol; il savait que le capitaine Allemand devait être, le 25, à Vigo : il devait donc considérer la jonction comme faite. Bien loin de là, il vous écrit, le 26, qu'il va à Cadix, et, le 26, il laisse courir les dépêches qu'il avait faites avant, dans lesquelles il dit qu'il va à Brest, et compromet ainsi le salut d'une escadre aussi considérable que celle du capitaine Allemand, comme il a perdu par sa faute et sa lâcheté cette pauvre *Didon*. Je suis obligé de reconnaître, après cela, que Missiessy est un héros. Rien n'est comparable à l'ineptie de Villeneuve. Je désire avoir un rapport sur toutes ses opérations. 1° Il a pris une peur panique et n'a point débarqué à la Martinique et à la Guadeloupe le 67<sup>e</sup> et les troupes que l'amiral Magon avait à bord. 2° Il a exposé nos colonies, en ne renvoyant que par quatre frégates 1,200 hommes de l'élite des garnisons. 3° Il s'est lâchement comporté dans le combat du 3, en ne réattaquant pas une escadre dégrée, qui avait deux vaisseaux à la traîne. 4° Arrivé au Ferrol, il a laissé la mer à l'amiral Calder, quand il attendait une escadre de 5 vaisseaux, et n'a point croisé devant le Ferrol jusqu'à l'arrivée de cette escadre. 5° Il a été instruit que l'escadre voyait des vaisseaux ennemis mener la frégate *la Didon* à la remorque, et il n'a point fait chasser ces vaisseaux pour dégager la frégate. 6° Il est parti le 26, et, au lieu de venir sur Brest, il s'est dirigé sur Cadix, violant ainsi ses instructions positives. Enfin il a su que l'escadre du capitaine Allemand devait venir le 25 thermidor à Vigo prendre des ordres, et, le 26, il a appareillé du Ferrol, sans donner de nouveaux ordres à cette escadre, lui ayant, au contraire, fait remettre au Ferrol des instructions tout opposées qui compromettent cette escadre, puisqu'elle avait ordre de se rendre à Brest, tandis que lui, Villeneuve, allait à Cadix.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9180. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, vous expédiez avant de vous coucher un courrier extraordinaire à Cassel, qui de là continuera sa route pour Berlin. Vous recommanderez à ce courrier de faire la plus grande diligence pour arriver à Cassel promptement, vu que cela est très-urgent. Vous écrirez à mon ministre, à Cassel, que, dès le moment où il recevra une lettre du général Bernadotte, qui lui écrira de faire des instances pour que le passage lui soit accordé, afin de se rendre en France, il ait sur-le-champ à passer tous les offices nécessaires pour que ledit passage soit accordé. Mais, quelle que soit la volonté de la cour de Cassel, mon intention n'est pas que le général Bernadotte soit retardé d'un jour. M. Bignon y mettra toutes les formes possibles, et fera connaître que le général Bernadotte se rend en France par Würzburg. Il fera entendre qu'il est tout simple que, dans le moment où l'Autriche réunit tant de troupes dans le Tyrol, toutes les forces françaises se concentrent et se réunissent sur le haut Rhin. Si l'Électeur faisait des difficultés, il fera comprendre verbalement, et en termes extrêmement modérés et très-sages, que le général Bernadotte, ne pouvant être retardé dans ses mouvements, sera tel jour en tel endroit, tel jour en tel autre; qu'on n'exigera rien des habitants et que tout sera bien payé; et il instruira le général Bernadotte de cette notification, pour qu'il passe outre. Vous enverrez la copie de la lettre adressée à M. Bignon, à M. Laforest, à Berlin. Ce ministre se conduira selon les circonstances. Si le traité était signé, il ne ferait mystère de rien au cabinet de Berlin; il dirait que mon intention est de concentrer mes troupes sur le Rhin; que, ne voulant pas, cependant, renoncer à mon système de guerre maritime, cela m'a porté à rappeler le général Bernadotte dans mon centre d'opérations, et que ce général doit se rendre, selon les circonstances, en France. Si, au contraire, la cour de Prusse avait changé de dispositions, il attendra qu'il apprenne que le général Bernadotte est parti de Göttingen, et fera alors connaître que ce corps se rend en France pour garnir le haut Rhin et la Suisse, et que mon intention est de garder le Hanovre avec la seule place de Hameln, où j'ai laissé les garnisons suffisantes. Vous expédiez demain des courriers à Ratisbonne et à Vienne. Le courrier de Ratisbonne portera l'ordre à mon ministre à la diète de déclarer, du moment où l'on saura que le général Bernadotte est parti de Göttingen, que ce corps se rend en France pour garder le haut Rhin et la Suisse, que l'Au-

triche paraît menacer. Il aura soin de faire cette déclaration un jour plus tard que plus tôt. Il donnera verbalement l'assurance que ce corps ne séjournera pas dans les États d'Allemagne et ne fera que passer. Envoyez la même instruction, à Vienne, à M. de la Rochefoucauld, qui la signifiera par écrit, s'il le faut. Il dira à la cour de Vienne qu'instruit des mouvements qui se font dans le Tyrol, j'ai cru devoir appeler ce corps sur le haut Rhin, et que, se trouvant au centre de l'Allemagne, je n'ai pu faire autrement que de lui faire traverser l'Allemagne pour entrer en France. Il est même convenable de donner aux déclarations, tant à la diète qu'à Vienne, une tournure pacifique; car, en effet, évacuer un électorat est une démarche pacifique. Mais surtout, et sous sa plus grande responsabilité, instruisez M. de la Rochefoucauld qu'il ne doit pas faire cette déclaration que la marche du général Bernadotte ne soit bien connue, et plutôt un jour trop tard qu'un jour trop tôt. On suppose qu'il ne doit pas être dans le cas de la faire avant le premier jour complémentaire. Il faudra également prévenir de cela M. Otto, pour qu'il se trouve toujours au courant de tout.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9181. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

Mon Cousin, expédiez au maréchal Masséna, par l'estafette de demain, l'ordre de faire avancer son parc d'artillerie, de former ses divisions, de faire mettre de l'artillerie sur les remparts du château de Vérone. Vous lui commanderez d'exiger que le biscuit y soit renfermé, et de déterminer le commandant qui sera chargé de défendre Vérone, vu qu'il est important de se tenir maître du vieux pont. Il fera préparer aussi tous les outils, afin qu'on puisse, dès qu'on aura passé, construire sur-le-champ une tête de pont au vieux pont. Vous lui enverrez, dans deux jours, le plan de campagne qu'il doit suivre. Vous recommanderez cependant que son langage soit toujours pacifique, vu que je ne serai en mesure sur le Rhin que le 5 vendémiaire. Je n'ai encore reçu que les lettres du 10 fructidor aux généraux Marmont et Bernadotte. Mon désir est que vous m'apportiez, ce soir, les dernières lettres à ces généraux. Donnez ordre à tous les colonels et lieutenants-colonels absents de leurs corps de les rejoindre, même à ceux qui font partie de la Maison de l'Impératrice et de la mienne, ainsi que de celle des princes. Plusieurs officiers sont

nommés chefs de bataillon ou capitaines dans ma Garde; vous leur donnerez l'ordre de se rendre en droiture à Strasbourg, afin de leur épargner de faire une route inutile en se rendant à Paris.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9182. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

Mon Cousin, je vous ai demandé la copie des lettres que vous avez écrites au maréchal Bernadotte et au général Marmont; vous ne m'envoyez que celles du 10. Faute de ces copies, il m'est impossible de vous donner d'autres ordres. Je vous ai dit, une fois pour toutes, de me renvoyer la copie de tous les ordres que je vous dictais. Je vous renvoie des lettres qui ne me servent à rien. Je vois seulement dans une lettre du maréchal Jourdan qu'il dit qu'il n'a pas d'équipage de campagne; cela est par trop bête. Demandez à vos bureaux l'état de ce qui existe en artillerie de campagne, en Italie, et mettez-le-moi sous les yeux demain.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9183. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 18 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

Vous écrirez la lettre ci-après au maréchal Bernadotte.

Je suis fâché que vous ne soyez pas venu ce soir.

Envoyez-moi les lettres au maréchal Bernadotte. Ce sont choses que j'ai besoin de consulter deux fois par jour.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9184.

PIÈCE ANNEXÉE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

AU MARÉCHAL BERNADOTTE,

COMMANDANT LE 1<sup>er</sup> CORPS DE LA GRANDE ARMÉE.

Monsieur le Maréchal, l'Empereur vous ordonne de partir, avec votre corps d'armée, pour vous rendre à Würzburg, et de combiner votre marche de manière à y être arrivé du 1<sup>er</sup> au 2 vendémiaire. Vous êtes censé vous rendre à Mayence. Vous écrirez à M. Bignon pour qu'il demande passage sur les terres de l'Électeur, pour rentrer en France. Arrivé à Würzburg, vous recevrez de nouveaux ordres.



M. Otto, qui est à Munich, est chargé de vous instruire de tout ce qu'il y aurait de nouveau sur l'Inn, qui pourrait vous intéresser. Je m'en rapporte à ma dernière lettre pour toutes les précautions à prendre par vous, et pour tout ce que vous devez faire. Envoyez-moi, par le retour de mon courrier, la route que vous prendrez, afin que je puisse faire connaître à l'Empereur le lieu où vous serez chaque jour.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est nécessaire de donner cinquante cartouches à chacun de vos soldats et que vous en fassiez transporter autant qu'il sera possible, non-seulement par les charrois, mais encore par les transports du pays.

Je dois vous dire, mais absolument pour vous seul, car c'est un secret politique qu'il importe de garder scrupuleusement, que l'électeur de Bavière a mis ses troupes à la disposition de l'Empereur, et que, si ce prince se trouvait attaqué par l'Autriche, il se porterait avec 25,000 hommes par Donauwörth et opérerait sa jonction avec vous. Mais rien ne porte à penser que l'Autriche soit en mesure et assez décidée pour commencer les hostilités. Je ne puis donc de nouveau trop vous recommander de vous bien observer dans vos discours, et de faire en sorte que vos généraux en usent de même. Vous ferez dire partout que vous rentrez en France, parce que vos troupes sont relevées par d'autres troupes venant de Hollande. On en croira ce qu'on voudra; mais il n'en est pas moins nécessaire de ne pas sortir de ce cercle de conversation.

Archives de l'Empire.

---

## 9185. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 19 fructidor an XIII (6 septembre 1805).

Monsieur Decrès, je vous renvoie vos dépêches. J'imagine que vous êtes aussi indigné que moi de la conduite infâme de Villeneuve. Pour moi, j'en suis si confondu que je ne puis m'expliquer et je ne puis concevoir comment il a été assez lâche pour exposer ainsi l'escadre du capitaine Allemand. Je n'en puis voir d'autre raison, si ce n'est que le manque de courage qui l'a empêché d'aller à Brest lui a fait penser qu'il ne devait pas se réunir avec l'escadre de Rochefort, parce qu'il aurait été plus coupable.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9186. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 19 fructidor an XIII (6 septembre 1805).

Le ministre de la guerre rend compte à l'Empereur de la prise d'un navire de commerce allant de Porto-Ferraïo à Bastia et du bateau-poste venant de ce dernier port. Il expose la demande du général Durutte tendant à avoir à Porto-Ferraïo quelques corsaires de l'État.

Renvoyé au ministre de la marine. J'ai donné cent fois l'ordre qu'il y ait deux bricks à Porto-Ferraïo. Il est vraiment honteux que la marine n'ait pas encore exécuté cet ordre; de manière que deux îles et plusieurs places fortes sont exposées à être pillées par le plus petit forban. Faites enfin exécuter mon ordre.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.

## 9187. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 20 fructidor an XIII (7 septembre 1805).

Depuis quelque temps, je remarque un article dans le bulletin de police, intitulé : *Légation autrichienne*. Cet article est constamment faux. Cela est peu propre à me donner confiance dans les autres articles. Si je désire avoir des renseignements sûrs, c'est surtout aux chapitres des relations extérieures, et rien n'est mal pensé et faux comme ce qu'on y met. Il vaut mieux ne me rien dire sur les ambassadeurs que de me dire des choses qui ne sont pas sûres.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9188. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 20 fructidor an XIII (7 septembre 1805).

Mon Cousin, je vous prie de me faire connaître si vous avez chargé un individu sachant l'allemand de suivre la marche des régiments autrichiens et de les classer dans des cases d'une boîte que vous avez dû faire faire exprès.

Le nom ou le numéro de chaque régiment doit être inscrit sur une carte de jeu, et on les change de case selon qu'ils changent de position. Les régiments autrichiens sont répartis en Italie, dans le Tyrol, au camp de Wels et en Bohême. Faites écrire à mes différents ministres à Vienne, à Munich, à Salzbourg, à Dresde, à Ratisbonne, à Berne, et faites abonner aux gazettes allemandes de ces villes l'individu que vous chargerez de cette besogne. Tous les journaux alle-

mands ne retentissent que du nom et de la marche des régiments autrichiens. M. Bacher, mon ministre à Ratisbonne, vous donnera d'excellents renseignements; le général Vial peut également vous en donner. Cet objet est très-important.

Je désire que vous me présentiez lundi la caisse, que je dois garder, dans laquelle la répartition des régiments sera faite exactement.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9189. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 21 fructidor an XIII (8 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je désirerais que vous chargeassiez MM. Laforest, Durand, le général Victor, et Ruffin, qui est à Constantinople, de se procurer le nom de tous les régiments qui se trouvent soit en Pologne, soit sur les bords de la mer Noire, soit dans l'intérieur de la Russie, afin qu'il soit possible de suivre leurs mouvements à mesure qu'ils en feraient. MM. Alquier et Rostagny pourront, de leur côté, envoyer le nom de tous les régiments qui sont à Corfou. Je désire que vous me fassiez remettre le plus tôt possible un almanach et un état militaire russes.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9190. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 21 fructidor an XIII (8 septembre 1805).

Je me dispense de vous dire tout ce que je pense de la lettre que vous m'écrivez. Il s'ensuit donc de ce qu'un vaisseau espagnol a eu un mât de hune cassé, et qu'un vent du nord a soufflé, ce qui n'est pas rare à la mer, que je dois avoir 5 vaisseaux pris et mon expédition manquée! Cela n'est pas exact. Après avoir lu les dépêches de Villeneuve, vous n'avez jamais dû penser qu'il vînt à Brest. Il vous écrivait : « Je vais à Cadix; » et Lauriston, qui a été trompé, qui m'écrivait le 26 thermidor : « Nous allons enfin à Brest, » m'écrivit de Cadix que la première chose que lui dit l'amiral en mettant à la voile fut : « Nous allons décidément à Cadix, je l'ai écrit au ministre. » Je désirerais voir justifier Villeneuve. Jusqu'à ce que vous ayez trouvé quelque chose de plausible, je vous prie de ne me point parler d'une affaire si humiliante, et de ne point me rappeler le souvenir d'un homme aussi lâche. Dans tous les pays du monde, une escadre de

40 vaisseaux ferait huit cents lieues pour sauver 6 vaisseaux. Mais qu'importe à Villeneuve qu'Allemand soit perdu? il n'y est pas.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9191. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805).

La 2<sup>e</sup> division de dragons a marché en très-mauvais ordre. Les colonels des 10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> n'étaient point avec leurs régiments. Le général Walther, qui commande la division, ni aucun des généraux de brigade n'étaient avec eux. Témoinnez mon mécontentement au général Walther et aux colonels, et à l'inspecteur de la Garde qui comprend comme grenadiers quatre-vingts ouvriers de Paris qui n'ont jamais servi et qui sont incapables de faire aucun service. Un des corps où un abus aussi préjudiciable ne devrait pas avoir lieu est certainement celui de la Garde. Donnez ordre que ces individus soient sur-le-champ effacés des contrôles.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9192. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

Le sieur de Monteil offre de vendre Je n'ai que trop de châteaux.  
à l'Empereur son château de Clermont- Je n'ai pas besoin de celui-là.  
sur-Oise.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9193. — A M. LEBRUN.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

Mon Cousin, j'ai appris avec plaisir la délivrance des 520 Génois qui étaient captifs à Alger. Faites faire l'état de ceux qui se trouveraient encore dans les prisons du Maroc, d'Alger ou de Tunis; je prendrai des mesures pour leur faire rendre la liberté.

Le 20<sup>e</sup> de ligne devrait être arrivé de Corse et parti pour Alexandrie; le 102<sup>e</sup> ne doit plus être à Gènes; le 67<sup>e</sup> doit y être arrivé.

Il serait possible que dans le mois prochain les hostilités vissent à commencer. Ayez l'œil sur les armées françaises, afin d'être en mesure, selon les circonstances, d'avoir la ville de Gènes bien approvisionnée et en état de soutenir un long siège, si les événements l'exigeaient. Activez autant qu'il vous sera possible la confection des

affûts et la bonne organisation de l'artillerie de cette grande place de dépôt.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9194. — A M. LEBRUN.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 15. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous donniez une indemnité à M. Nardon, mais je verrais avec peine que M. Nardon, au lieu d'avoir amené sa femme, eût amené sa maîtresse. Je désire que vous vous en expliquiez. J'ai le droit d'exiger de la moralité et surtout la plus grande décence de la part de ceux auxquels je confie des fonctions importantes. A cet effet, témoignez mon mécontentement à M. Forfait; on m'assure qu'il va publiquement au théâtre avec une Romaine qui n'est qu'une femme publique. Un homme de son âge et dans sa place ne devrait pas se compromettre à ce point.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9195. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

<p>Le sieur Marescaux se plaint de ce qu'on ne lui a pas accusé réception de son plan de descente, et propose de soumettre un projet de paix générale.</p>	<p>Renvoyé au ministre de la police pour faire dire à cet homme de rester tranquille et de s'occuper de ses affaires.</p>
--	---

Archives de l'Empire.

NAPOLÉON.

9196. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, écrivez à mon ministre en Toscane que j'ai retiré mes troupes de Livourne; que, si la Reine en a besoin, j'en ferai passer d'autres; mais que mon intention est que les troupes de Toscane fassent le service à Livourne et y maintiennent une sévère police. Il fera connaître que, si la ville de Livourne se permet quelque chose en faveur des Anglais, j'enverrai les en faire repentir.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minuté aux Arch. de l'Emp.)

## 9197. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Saint-Cloud, 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805).

Le 18 de ce mois, il n'y avait que très-peu de biscuit à Strasbourg; le commissaire des guerres qui est là allait lentement et paraît avoir très-peu de moyens. Il attendait l'armée pour avoir des boulangers; cependant, quand l'armée sera arrivée, il sera assez occupé pour la nourrir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9198. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 10 septembre 1805.

Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres des 1<sup>er</sup> et 2 septembre. M. Aldini, qui travaille régulièrement avec moi, vous écrira exactement tous les jours.

J'ai établi en Italie une contribution de guerre de six millions, que je laisse toute à votre disposition pour compléter l'approvisionnement de vos places. Mon décret du 3 thermidor doit être exécuté dans toute sa teneur. J'ai chargé M. le ministre Dejean de correspondre en grand détail avec vous sur cet objet. Je pense que vous devez prendre des fonds sur cette contribution pour activer soit l'armement des places, soit leur approvisionnement en bois, soit la construction des affûts; c'est surtout Mantoue qu'il faut approvisionner. Je n'ai pas besoin de vous dire combien les moments sont précieux. Ne perdez point de vue la fonderie de Pavie. Fournissez des fonds, s'il le faut, pour les travaux de la citadelle de Plaisance et mettez-la dans le meilleur état de défense possible. J'ai lieu de croire, et je vous le dis pour vous seul, que les hostilités commenceront dans la première quinzaine de vendémiaire. Faites-moi connaître la situation de l'armée et l'état des affaires. Par ces dispositions, vous voyez que je réponds à votre lettre du 1<sup>er</sup> septembre. Pour les détails de l'exécution de mes ordres, écrivez au ministre Dejean ou à M. Aldini, qui me les mettront sous les yeux. Faites pour les gardes d'honneur tout ce qui vous convient. Il faudra pour compléter les trois corps italiens qui sont à Boulogne, 1,000 à 1,200 conscrits; tâchez de les leur procurer.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9199. — AU GÉNÉRAL DUROC, A BERLIN.

Saint-Cloud, 24 fructidor an XIII (11 septembre 1805).

Monsieur le Général Duroc, j'ai reçu votre premier courrier en date du 16. M. Talleyrand vous répond plus longuement. Il vous dit que je trouve bien l'article tel qu'il est proposé par M. de Hardenberg, c'est-à-dire que, si la guerre n'a pas lieu, je garantirai l'état actuel de l'Italie. Je désire beaucoup savoir positivement si les Russes sont entrés sur le territoire autrichien. Que M. Laforest n'épargne point les espions; qu'il envoie des officiers prussiens ou autres pour observer, et qu'il prodigue l'argent, si cela est nécessaire. Le roi de Prusse peut éviter une grande guerre en concluant le traité; sans quoi, il est impossible de savoir où tout cela mènera. Le ton de l'Autriche est très-insolent. Elle a déclaré, dans une note, qu'elle voulait rester armée et que deux colonnes de troupes russes, de 25,000 hommes chacune, devaient venir à son secours; qu'ainsi armée elle entendait me forcer la main, tant pour interpréter le traité de Lunéville à sa fantaisie que pour m'obliger à faire la paix avec l'Angleterre. La violence et l'absurdité de cette conduite sautent à l'œil, puisque l'Autriche et la Russie s'arment contre moi, et ne s'arment pas contre l'Angleterre; de manière qu'elles prétendent me forcer à accepter les conditions humiliantes qu'il leur plaira de m'imposer, et qu'elles n'usent d'aucun moyen pour y contraindre l'Angleterre. Ne vous arrêtez à rien; tâchez de conclure. Pourvu que votre traité ne me lie pas les mains pour marcher de suite, je passerai par-dessus tout le reste. J'ai dicté à M. Talleyrand tous les raisonnements qui peuvent faire comprendre que, pour éviter une grande guerre, il faut la faire promptement, et que, si l'on attend le printemps, nous serons infailliblement conduits à une longue et grosse guerre. J'ai développé cela sous tous les points de vue : causez-en avec le Roi. Faites-lui comprendre qu'en dernière analyse, si je voulais écouter les prétentions de l'Autriche, avec le quart d'une province comme le Hanovre je la satisferais, soit en Italie, soit ailleurs. Faites-lui comprendre aussi que les Anglais ont réussi à Saint-Pétersbourg et à Vienne, et que le but est véritablement de nous forcer la main; qu'une fois l'Autriche et la Russie engagées à faire cause commune, et accoutumées à prendre en haine la France et la Prusse, si celles-ci ne se serrent pas, Dieu sait ce qui arrivera.

NAPOLEON.

## 9200. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 24 fructidor an XIII (11 septembre 1805).

Dirigez sur le quartier général de l'armée d'Italie deux lieutenants de vaisseau, dont l'un pour commander la marine de Mantoue, et l'autre celle du lac de Garda. Donnez à chacun trois enseignes. Comme vous l'entendez bien, il ne faut pas qu'ils soient très-bons manœuvriers, mais qu'ils soient vigoureux et actifs. J'ai ordonné à l'architrésorier de former une compagnie de 100 matelots génois et de les envoyer à Peschiera pour la défense du lac. Donnez dans le même sens vos ordres à la marine à Gênes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9201. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 11 septembre 1805.

Mon Cousin, j'ai donné l'ordre de lever à Gênes une compagnie de 100 matelots génois, et de vous les envoyer. Faites ce qui est possible pour avoir la supériorité sur le lac de Garda. J'avais dans le temps établi sur le lac Majeur, sur le lac de Lugano, sur le lac de Como, une barque armée qui dominait tout le lac; cela ne laissait pas que d'être avantageux. Un officier de confiance instruisait de tout ce qui se passait, soit pour prévenir la contrebande, soit pour empêcher les prisonniers qu'on faisait de s'en aller par les montagnes. Cette mesure n'est pas extrêmement pressée, mais elle doit être utile et doit nécessiter une très-petite dépense. Quoique la citadelle de Plaisance ne vous regarde proprement pas, ayez cependant toujours l'œil dessus, et sachez m'instruire si elle est fortifiée, si l'on y fait des travaux, et si on la tient armée et approvisionnée.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9202. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 25 fructidor an XIII (12 septembre 1805).

Témoignez mon mécontentement au préfet de Strasbourg pour la proclamation qu'il a faite aux communes de son département; c'est un véritable langage. Toutes les mesures étaient prises par les autorités militaires, et je n'avais pas besoin d'une proclamation qui précède mes projets avec tant de détails. Faites défense aux gazettes des bords du Rhin de parler de l'armée, pas plus que si elle n'existait



pas; dites-leur qu'il ne leur est pas plus permis d'en parler que des mouvements des escadres.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9203. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 25 fructidor an XIII (12 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, il faut prévoir le cas où la Prusse n'aurait pas le courage de persister dans sa première opinion. Dans ce cas, je désirerais un projet de traité avec la Prusse, fait sur les anciens errements, par lequel je mettrais à sa disposition le Hanovre pendant la guerre, à condition qu'elle me payerait six millions par an pour me tenir lieu des contributions; et, au moment de la paix, elle tiendra cet électorat à ma disposition, afin qu'il entre en compensation pour les conquêtes que les Anglais pourraient avoir à stipuler.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9204. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 25 fructidor an XIII (12 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je prendrai à ma solde un corps de 600 hommes du Valais, composé de quatre compagnies de 150 hommes, et qui sera commandé par un chef de bataillon. Autorisez mon chargé d'affaires à Sion à conclure sur-le-champ ce traité. Je désire que ce corps se réunisse à Gènes sans délai. Concertez-vous-en avec le ministre de la guerre. Il y a longtemps que cela traîne. Ce corps peut m'être très-utile pour la défense de cette place. Je vous recommande le recrutement des Suisses. Veulent-ils entrer au service français? Dans ce cas, il faut commencer par se recruter.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9205. — AU PRINCE MURAT,

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR, A STRASBOURG.

Saint-Cloud, 26 fructidor an XIII (13 septembre 1805).

Je reçois votre dépêche télégraphique; j'attendrai l'arrivée de vos courriers pour prendre un parti. En attendant, faites armer et faites faire un service sévère à Belfort, Huningue et Neuf-Brisach. Deux

régiments de cuirassiers doivent être arrivés à Schelestadt; vous pourrez en disposer pour garnir ces deux places. La garde nationale, d'ailleurs, fera le service. On prendra toutes les précautions pour que ces places ne soient point surprises. Vous vous tiendrez prêt, avec le 18<sup>e</sup>, les trois régiments de dragons qui sont à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> de hussards arrivant le 28, et quelques pièces d'artillerie, à passer le Rhin, si, après la réception des dépêches de M. Otto, je le juge convenable.

J'imagine que vous envoyez des agents en Allemagne et à Donauschingen, aux différents débouchés de la forêt Noire, aux environs de Kempten et Stockach. Vous aurez soin de bien faire traiter à Strasbourg tous les Bavares qui s'y réfugieraient. Instruisez-moi de tous les mouvements de l'ennemi.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9206. — L'EMPEREUR AU PRINCE MURAT.

(DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.)

Saint-Cloud, 26 fructidor an XIII (13 septembre 1805).

J'attends votre courrier avec des détails sur l'entrée des Autrichiens à Munich. Préparez l'artillerie qu'il faut pour occuper Kehl, si cela est nécessaire. Faites armer Huningue, Belfort, Neuf-Brisach et Schelestadt. Que les canons y soient placés sur les remparts; que les portes ne s'ouvrent plus de nuit, et que les gardes nationales y fassent le service. Envoyez un régiment de cuirassiers à Neuf-Brisach et un autre à Huningue.

Archives de l'Empire.

---

### 9207. — AU GÉNÉRAL MARMONT,

COMMANDANT EN CHEF LE 2<sup>e</sup> CORPS DE LA GRANDE ARMÉE.

Paris, 26 fructidor an XIII (13 septembre 1805).

L'Empereur me charge de vous donner l'ordre, Général, de vous rendre, sur-le-champ et en poste, à Mayence, où vous devez être arrivé le plus tôt possible. Vous prendrez le commandement de cette place; vous veillerez à ce qu'on arme la place et que l'on tente l'inondation des marais. Vous ordonnerez également qu'on fasse les préparatifs nécessaires pour pouvoir travailler avec la plus grande activité aux ouvrages de Cassel, du moment où l'Empereur aura ordonné le passage du Rhin. Ce qui empêche Sa Majesté de l'effectuer, ainsi qu'elle le désirerait, dans cinq ou six jours, est le défaut

de troupes en nombre suffisant. Si, sans fatiguer un ou deux régiments de votre armée, vous pouvez gagner quelques jours de marche sur leur itinéraire, ce serait une chose convenable et utile.

Lorsque vous serez arrivé à Mayence, vous vous mettrez en correspondance avec le maréchal Bernadotte, qui doit arriver du 1<sup>er</sup> au 5 à Würzburg, venant de Göttingen.

Instruisez-moi souvent, par des courriers extraordinaires, de ce qui se passera dans cette partie de l'Allemagne. Envoyez des espions, même des officiers, à Nuremberg et dans la Franconie, pour connaître et surveiller les mouvements des Autrichiens sur le Danube. Mettez-vous en correspondance avec l'agent de l'Empereur à Francfort, et recommandez-lui de vous faire connaître, par estafettes, les nouvelles qu'il apprendrait, et de les transmettre également à M. le maréchal Bernadotte, à Würzburg.

En cas d'événements, il n'y a aucun doute que vous ne deviez manœuvrer pour vous joindre au mouvement du maréchal Bernadotte, afin de le soutenir.

A Mayence, vous serez dans une position à savoir tout ce qui se passera et à en instruire l'Empereur. Au surplus, vous serez à même de recevoir des ordres avant que votre armée se trouve réunie à Mayence.

Je dois vous faire observer que la guerre n'est pas déclarée, mais que les mouvements des Autrichiens ne laissent pas de doute qu'ils sont dans l'intention de ne rien ménager.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

## 9208. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 13 septembre 1805.

Mon Cousin, il paraît que les Autrichiens ont passé l'Inn, le 23 fructidor. L'électeur de Bavière s'est retiré sur Würzburg. Cela me paraît assez important pour que je vous expédie un courrier extraordinaire, afin que vous vous teniez sur vos gardes. Faites part de cela au maréchal commandant mon armée en Italie, afin qu'il active ses mouvements et se tienne sur ses gardes, et mette définitivement une garnison à Legnago, dans le château de Vérone, et se tienne à l'abri de toute surprise.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9209. — NOTE POUR LE MINISTRE DE LA MARINE.

Saint-Cloud, 26 fructidor an XIII (13 septembre 1805)<sup>1</sup>.

QUEL A ÉTÉ MON BUT DANS LA CRÉATION DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Je voulais réunir 40 ou 50 vaisseaux de guerre dans le port de la Martinique, par des opérations combinées de Toulon, de Cadix, du Ferrol et de Brest; les faire revenir tout d'un coup sur Boulogne; me trouver pendant quinze jours maître de la mer; avoir 150,000 hommes et 10,000 chevaux campés sur cette côte, 3 ou 4,000 bâtiments de flottille, et aussitôt le signal de l'arrivée de mon escadre, débarquer en Angleterre, m'emparer de Londres et de la Tamise. Ce projet a manqué de réussir. Si l'amiral Villeneuve, au lieu d'entrer au Ferrol, se fût contenté de rallier l'escadre espagnole, et eût fait voile sur Brest pour s'y réunir avec l'amiral Ganteaume, mon armée débarquait, et c'en était fait de l'Angleterre.

ART. 2. — Pour faire réussir ce projet, il fallait réunir 150,000 hommes à Boulogne, y avoir 4,000 bâtiments de flottille, un immense matériel; embarquer tout cela, et pourtant empêcher l'ennemi de se douter de mon projet : cela paraissait impossible. Si j'y ai réussi, c'est en faisant l'inverse de ce qu'il semblait qu'il fallait faire. Si 50 vaisseaux de ligne devaient venir protéger le passage de l'armée en Angleterre, il n'y avait besoin d'avoir à Boulogne que des bâtiments de transport; et ce luxe de prames, de chaloupes canonnières, de bateaux plats, de péniches, etc., tous bâtiments armés, était parfaitement inutile. Si j'eusse ainsi réuni 4,000 bâtiments de transport, nul doute que l'ennemi eût vu que j'attendais la présence de mon escadre pour tenter le passage. Mais, en construisant des prames et des bateaux canonnières, en armant tous ces bâtiments, c'étaient des canons opposés à des canons, des bâtiments de guerre opposés à des bâtiments de guerre, et l'ennemi a été dupe. Il a cru que je me proposais de passer de vive force, par la seule force militaire de la flottille. L'idée de mon véritable projet ne lui est point venue; et lorsque, les mouvements de mes escadres ayant manqué, il s'est aperçu du danger qu'il avait couru, l'effroi a été dans les conseils de Londres, et tous les gens sensés ont avoué que jamais l'Angleterre n'avait été si près de sa perte.

QUE CONVIENT-IL DE FAIRE AUJOURD'HUI DE LA FLOTTILLE DE BOULOGNE?

ART. 3. — Le projet a été démasqué : l'ennemi voit que le plan

<sup>1</sup> Date présumée.

était d'arriver sous la protection de mes escadres. Les travaux faits à Boulogne et aux ports de Wimereux et d'Ambleteuse, qui lui sont parfaitement connus, lui ont prouvé d'ailleurs que la flottille ne peut appareiller dans une seule marée, et qu'elle ne saurait passer un coup de vent dans la rade de Boulogne. Dès lors l'Angleterre n'a plus la crainte que la flottille veuille passer par ses propres forces, puisque les combinaisons de l'amiral Villeneuve ont prouvé que j'attendais son arrivée pour passer, et que la connaissance de la côte lui a montré l'impossibilité de faire sortir la flottille dans une seule marée. Aussi, depuis ce temps, les mêmes hommes qui avaient déclaré qu'on ne pouvait empêcher la flottille de débarquer disent maintenant que rien ne peut empêcher l'arrivée de 100 ou 150 bâtiments, ce qui fait une expédition de 15 ou 16,000 hommes, mais qu'il n'est pas probable qu'une expédition plus considérable pût trouver des chances de réussir.

ART. 4. — Dans cette situation de choses, la rade de Boulogne n'étant point propre à instruire mes matelots, et la flottille ne pouvant plus donner à l'Angleterre l'inquiétude de lui voir faire le passage de vive force, il faut reprendre le projet qui a été manqué; avoir sur les hauteurs de Boulogne une armée de 60 à 80,000 hommes; avoir 500 bâtiments pouvant porter 40 à 50,000 hommes et plusieurs milliers de chevaux; n'avoir qu'une partie des matelots nécessaires pour l'armement de ces bâtiments, et, au moment où mes escadres commenceraient leurs mouvements, faire une levée de pêcheurs et de matelots sur les côtes; rétablir la ligne d'emboisement, embarquer l'artillerie et le matériel, faire enfin toutes les démonstrations nécessaires pour faire voir qu'on n'attend que la présence d'une escadre pour passer.

#### AVANTAGES DE CE PLAN.

ART. 5. — Les avantages de ce plan sont immenses. D'abord, j'aurai toujours le prétexte d'avoir 80 ou 100,000 hommes campés dans une position saine, facile à approvisionner, et d'où ils peuvent se porter promptement en Allemagne; et une aussi grande quantité de troupes qui sera en vue de la côte d'Angleterre, avec un nombre de bâtiments qui permettra d'opérer la descente, si je suis quelques jours maître de la mer, aura une double influence en Angleterre: 1° elle l'obligera à tenir des troupes pour se garder et se précautionner contre la descente qui est devenue possible; 2° elle l'obligera à tenir en réserve, dans les Dunes ou dans la Tamise, une portion de ses escadres pour ce cas inattendu.

ART. 6. — Si ma flotte de l'Escaut, de Toulon ou de Brest, débarquait 30,000 hommes en Irlande, quelle crainte n'aurait pas l'Angleterre qu'après les avoir débarqués elle ne continuât son mouvement, se réunit sur un point donné avec mes autres escadres, et revint sur Boulogne pour jeter une expédition sur les côtes d'Angleterre! Si mes escadres portaient la guerre aux Grandes Indes ou aux Indes occidentales, les Anglais auraient également la crainte que, s'ils se dégarnissaient de leurs flottes, elles ne revinssent sur Boulogne, et que, se trouvant à leur arrivée maîtresses de la mer, comme nous l'avons été après le combat d'Ouessant, elles ne couvrissent le passage d'une expédition dont tous les préparatifs étaient aperçus d'Angleterre.

QUE COUTERONT CES AVANTAGES?

ART. 7. — Les principaux frais de cette grande diversion consistent dans l'entretien de l'armée de terre dans ses camps; mais on a déjà dit les avantages attachés à cette présence des troupes sur ce point, sous le point de vue continental; et dans l'obligation de garder une grande quantité de troupes pour le maintien de ma considération, il est indifférent de les entretenir à Boulogne ou ailleurs. Les 500 bâtiments, nous les avons; il suffira d'avoir des équipages pour un quart de ces bâtiments, et l'entretien de ces équipages sera donc tout ce qu'il en coûtera à la France pour avoir ce moyen d'inquiéter et d'attaquer son ennemi.

ART. 8. — Supposons une armée de 40 vaisseaux de ligne arrivant devant Boulogne, et y trouvant une armée de 100,000 hommes avec 10,000 chevaux: que pourra-t-elle faire? Combien de temps ne lui faudra-t-il pas pour transporter en Angleterre les hommes, les chevaux et le matériel: il lui faudra plus de dix voyages. Supposons à présent 40 vaisseaux de ligne arrivant devant Boulogne, et y trouvant 500 bâtiments, prames, péniches, chaloupes canonnières, etc., armés ou sans canons, tous les objets d'artillerie, les hommes et les chevaux embarqués, prenant à son bord une partie des hommes que la flottille ne peut porter; voilà, dans peu de jours, toute l'expédition débarquée en Angleterre. Cela obligera donc l'Angleterre à avoir une armée de terre, et à tenir en réserve une armée de mer. De tous les moyens qu'on peut proposer pour nuire à l'ennemi dans cette lutte, on n'en peut imaginer un moins dispendieux pour la France et plus désastreux pour l'Angleterre.

ART. 9. — Ayant ainsi fait connaître au ministre de la marine le rôle que je veux faire jouer à la flottille de Boulogne, je désire qu'il

me propose les modifications nécessaires pour qu'elle atteigne mon but en me coûtant le moins possible.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.

9210. — INSTRUCTIONS POUR LE VICE-AMIRAL VILLENEUVE.

Saint-Cloud, 27 fructidor an XIII (14 septembre 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Villeneuve, ayant résolu d'opérer une diversion puissante en dirigeant dans la Méditerranée nos forces navales réunies au port de Cadix, combinées avec celles de Sa Majesté Catholique, nous vous faisons savoir que notre intention est que, aussitôt les présentes reçues, vous saisissiez la première occasion favorable pour faire appareiller l'armée combinée, et vous porter dans cette mer.

Vous pourvoirez à ce que chaque bâtiment sous vos ordres soit pourvu d'au moins deux mois et demi de vivres, et plus, s'il est possible, soit par les approvisionnements qui ont dû être faits depuis votre arrivée, soit par une répartition proportionnelle sur tous les bâtiments de l'armée de ce que quelques-uns de nos vaisseaux, ou de ceux de Sa Majesté Catholique en peuvent avoir de surabondants.

Vous vous porterez d'abord vers Carthagène pour y faire rallier l'escadre espagnole qui se trouve dans ce port.

Vous vous dirigerez ensuite sur Naples, et vous débarquerez, sur un point quelconque de la côte, les troupes passagères qui sont à bord, pour rejoindre l'armée aux ordres du général Saint-Cyr.

Si vous trouvez à Naples quelques bâtiments de guerre anglais ou russes, vous vous en emparerez.

L'armée navale sous votre commandement restera dans les parages de Naples tout le temps que vous le jugerez nécessaire pour faire le plus de mal à l'ennemi et intercepter un convoi qu'il a le projet d'envoyer à Malte.

Après cette expédition, l'armée se rendra à Toulon pour se ravitailler et se réparer.

Notre intention est que, partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter et ayez avec lui une affaire décisive.

Il ne vous échappera pas que le succès de ces opérations dépend essentiellement de la promptitude de votre départ de Cadix, et nous comptons que vous ne négligerez rien pour l'opérer sans délai; et

nous vous recommandons dans cette importante expédition l'audace et la plus grande activité.

NAPOLEÓN.

Archives de la marine.

---

9211. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 septembre 1805.

Mon Cousin, je ne tarderai pas à me rendre à Strasbourg. Il sera essentiel alors que mes courriers passent par le Simplon et le Saint-Gothard. Il faut donc, dès aujourd'hui, prendre des mesures pour organiser des relais par le Simplon; faites-les fournir par les postes de mon royaume d'Italie jusqu'à Brigg, et depuis Brigg faites un marché, soit avec les postes d'Italie, soit avec les Suisses jusqu'à Bâle. Il faudrait avoir des moyens suffisants pour que trois ou quatre courriers puissent passer par jour. Quant au Saint-Gothard, faites préparer des relais jusqu'aux confins du royaume d'Italie. Écrivez au général Vial, mon ministre à Berne, pour qu'il fasse les arrangements pour les points de communication seulement jusqu'à Bâle. Je vous laisse le soin de cette affaire, dont les frais seront supportés, partie par le royaume d'Italie, partie par la France. Faites tout cela en secret et à petit bruit, et rendez-moi compte des dispositions que vous aurez faites; il me suffit que cela soit prêt au 6 vendémiaire.

NAPOLEÓN.

Vous devez me tenir exactement informé de tous les mouvements des régiments autrichiens, avec leurs noms; aussi vous devez faire tenir un travail là-dessus, et m'en envoyer régulièrement le résultat.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9212. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 septembre 1805.

Mon Cousin, dès l'instant que vous aurez pourvu aux places de Mantoue, Peschiera, vous devez vous occuper de la place de Pizzighettone, sous le rapport soit de son armement, de son approvisionnement, soit des travaux de campagne et provisoires à y faire pour la mettre en état de se défendre. Je désire, lorsque vous en aurez le temps, que vous visitiez la sortie de l'Adda du lac de Como, et que vous fassiez travailler tout doucement à faire rétablir la tête du pont de Lecco. Vous ne m'avez pas rendu compte que la citadelle de Fer-



rare ait été démolie ; il serait bien malheureux que, n'étant pas armée, elle tombât au pouvoir de l'ennemi. J'imagine que vous n'avez pas oublié un objet aussi important.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9213. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 14 septembre 1805.

Mon Cousin, j'ai envoyé de France beaucoup de fusils ; plus de 60,000 ont passé cet été le mont Cenis, le mont Genève, et ont été déposés à Gènes. J'ai ordonné que 10,000 soient transportés à Mantoue ; faites-vous rendre compte de ce qu'il en est passé à Plaisance ; activez leur arrivée autant qu'il vous sera possible. Écrivez au général Menou, et veillez à ce qu'aucun fusil ne reste en route sur le Pò, et que, dans un mouvement rétrograde que ferait l'armée, ils ne tombent point dans les mains de l'ennemi ou des paysans. Chargez le général Menou de vous prévenir de leur départ et de la route qu'ils suivront, afin que vous puissiez les faire surveiller par des officiers de gendarmerie italiens, qui vous en rendront compte, et que vous soyez à même de lever tous les obstacles et de les faire arriver promptement. Il ne doit pas y avoir de plaintes sur l'armement de mon armée, puisque j'ai envoyé une si grande quantité de fusils.

Instruisez par toutes les occasions possibles et fréquemment le cardinal Fesch de la situation des choses. Ayez la même attention pour la princesse de Lucques, et, au moindre événement important, expédiez-lui un courrier.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9214. — NOTE

#### SUR L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805) <sup>1</sup>.

Organiser les gardes nationales.

Y créer des compagnies de grenadiers et de chasseurs pour en former la réserve des gardes nationales.

La première réserve serait composée des compagnies de chasseurs et de grenadiers des départements de l'Ourthe, des Forêts, de la

<sup>1</sup> Date présumée.

Roër, de la Sarre, de la Meuse-Inférieure, de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre. Elle serait commandée par le maréchal Lefebvre, qui aurait le commandement général des gardes de ces départements.

Le chef-lieu serait à . . . . .

La seconde réserve serait composée des grenadiers et chasseurs des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle et de la Meuse. Elle serait sous les ordres du maréchal Kellermann, qui aurait le commandement général de ces six départements.

Le chef-lieu serait à . . . . .

La troisième réserve serait composée des grenadiers et chasseurs des départements du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Elle serait sous les ordres du sénateur Aboville.

Le chef-lieu serait à . . . . .

La quatrième réserve serait composée des grenadiers et chasseurs du Léman, du Mont-Blanc, de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. Elle serait sous les ordres du sénateur Dedelay d'Agier.

Le chef-lieu serait à . . . . .

La cinquième réserve serait composée des grenadiers et chasseurs des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. Elle serait sous les ordres du sénateur. . . . .

Le chef-lieu serait à . . . . .

La sixième réserve serait composée des grenadiers et chasseurs de la Seine-Inférieure, de la Somme, de l'Aisne, du Pas-de-Calais et du Nord. Elle serait sous les ordres du sénateur Rampon.

Le chef-lieu serait à . . . . .

La septième réserve serait composée des grenadiers et chasseurs des départements de la Belgique. Elle serait sous les ordres du sénateur. . . . .

Le chef-lieu serait à . . . . .

Les différentes réserves pourraient comprendre au moins six départements chacune.

On déterminerait le nombre des bataillons composant les gardes nationales de chaque département. Chaque bataillon fournirait au moins deux compagnies désignées pour la réserve.

On n'admettrait dans ces compagnies que des officiers ou soldats ayant solde de retraite ou traitement de réforme, et les citoyens les plus aisés faisant partie de ce qu'on appelait la bonne bourgeoisie et en état de se procurer leur uniforme.

La réunion des compagnies de réserve devrait former deux batail-

lons par département frontière, et un bataillon par département de seconde ligne, ce qui porterait chaque réserve de 5 à 6,000 hommes.

En cas d'événements imprévus et urgents, les réserves seraient appelées et se rendraient à Mayence, Strasbourg, Besançon, Chambéry, Marseille ou Toulon, Boulogne ou le Havre, Anvers ou Ostende.

Les commandants des réserves de gardes nationales seraient autorisés à les convoquer; ils demeureraient au chef-lieu pendant tout le temps nécessaire; ils feraient des inspections pour le bon établissement des compagnies; ils concourraient en même temps aux mesures propres à assurer la conscription et n'auraient pas d'autre service extraordinaire.

Indépendamment de ces dispositions, qui n'auront lieu que dans les circonstances d'événements extraordinaires, la garde nationale d'Anvers, Boulogne, Besançon, Strasbourg, Mayence et de toutes les places fortes de l'extrême frontière du Rhin, sera organisée de manière qu'elle puisse faire le service de place en attendant les secours de l'armée.

Il faudrait porter en même temps un soin particulier à l'organisation de la garde nationale de Rouen, de celle de Lille et des autres grandes villes du nord, afin que, si les Anglais menaçaient Boulogne, on pût tout de suite avoir un corps considérable pour se porter sur ce point et le défendre.

Tout ceci a besoin d'être mûri.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9215. — NOTE.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805).

Envoyer des projets de sénatus-consultes au Sénat :

1° Pour l'organisation des gardes nationales; M. Regnaud ferait un discours, qui serait imprimé;

2° Pour la réunion de Gênes; M. de Ségur ferait un discours, qui serait imprimé.

L'Empereur irait au Sénat le dernier jour complémentaire.

Le ministre des relations ferait un rapport de notre situation actuelle.

Sa Majesté, dans un discours, déclarerait en peu de mots ses principes.

Le Sénat, dans une adresse concise, manifesterait, au nom de

<sup>1</sup> Date présumée.

la nation, l'intention de soutenir la gloire et les droits du peuple français.

Les mêmes communications seraient faites au Tribunat.

Il n'y aurait pas là de déclaration de guerre. La question ne serait envisagée que sous deux points de vue.

« Deux puissances du continent se sont réunies à l'Angleterre ; elles ont fait des armements ; elles ont commencé des hostilités contre mes alliés, envahi la Bavière et violé le territoire du Corps germanique. Elles m'ont en même temps déclaré, avec le ton de la menace et de la plus excessive arrogance, qu'il fallait que j'envoyasse des négociateurs, ou qu'elles me feraient la guerre. Elles ne m'ont fait connaître ni sur quelles bases devaient être établies les négociations, ni les moyens qu'elles ont pris pour obliger l'Angleterre à entrer en négociation sur ces bases, ni quelle est la portion de mon territoire et de mes droits qu'elles ont vendue à l'Angleterre pour prix des subsides qu'elles ont reçus.

» J'ai contenu mon indignation en envisageant les maux dont tant de peuples allaient être les victimes. J'ai fait une réponse calme et telle qu'il convient à une grande puissance que les menaces ne peuvent irriter, et à qui elles inspirent un sentiment de pitié à l'égard de princes assez faibles et d'assez courte mémoire pour oser prendre des engagements que le moindre coup d'œil sur eux-mêmes et sur le passé leur ferait envisager comme le préliminaire de leur perte.

» Que la Bavière soit évacuée ; que les négociations soient basées sur les traités de Lunéville et d'Amiens ; qu'en montrant de nombreuses armées prêtes à marcher contre la France, on fasse connaître aussi les nombreuses flottes, les moyens puissants réunis contre l'Angleterre pour la forcer à adopter ces bases, et alors, oubliant des menaces qui ne peuvent m'atteindre, je verrai avec plaisir l'adoption, l'interprétation même de ces traités, assurer l'équilibre du continent, la liberté du commerce et des mers. »

« J'ai dû répondre au vœu du peuple de Gènes et réunir son territoire à mon Empire, parce que, considérant cette réunion sous le seul point de vue des côtes et des matelots, elle entraînait dans mon système maritime. Sous ce rapport, peut-on se plaindre d'un trop grand accroissement de puissance lorsqu'il s'agit de combattre une puissance qui a si constamment violé le droit des gens à l'égard de tous les peuples et si outrageusement attenté aux droits des nations à l'égard de l'Espagne ?

» Je l'eusse fait, même quand je n'aurais considéré que ce qui se passait sur le continent. Je l'eusse fait pour équivaloir au système de l'Autriche, qui, par le droit d'épave et par celui d'incamération, a changé l'équilibre de l'Empire; qui, en Souabe, a acquis une étendue considérable de territoire et de bons soldats; qui, enfin, s'est procuré la place de Lindau, acquisition de la plus grande importance sous le rapport militaire.

» Je l'eusse fait également pour équivaloir à l'accroissement de puissance que la Russie s'assure chaque jour par les traités exclusifs qu'elle impose à la Porte-Ottomane et par ses acquisitions dans la Morée.

» Et ce que j'ai fait je le maintiendrai; et je ne signerai jamais un traité par lequel Gênes cesserait de faire partie du territoire français.

» Mais si l'on veut de bonne foi un congrès; si les bases de la négociation sont l'évacuation de Malte et de Corfou, la séparation des couronnes de France et d'Italie, l'intégrité de l'Empire ottoman, la garantie de la Suisse et de la Hollande, et l'adoption de principes équitables sur le droit de blocus et la navigation maritime, je suis prêt à y adhérer. Il faut, avant tout, que l'ambition mal déguisée de l'Autriche soit réprimée; que la Bavière, objet perpétuel de l'ambition de cette puissance, soit aussi garantie, et qu'enfin les princes d'Allemagne jouissent d'une entière indépendance. Non, je n'avouerai jamais un traité qui laisserait l'Autriche empiéter sur le faible et attenter à l'existence ou aux droits d'un allié de la France.

» Si, après ces explications, le sort des armes doit en décider, nos ennemis reconnaîtront peut-être que nous n'avons pas dégénéré; que nous sommes encore ce même peuple, ces mêmes soldats qui, par deux fois, furent les maîtres de renverser la Maison d'Autriche de son trône, de détruire sa puissance et d'en disperser les débris. Ils apprendront qu'il n'est point d'événement, point de revers, que moi, mon armée et mon peuple ne puissions supporter, plutôt que de consentir au déshonneur attaché à la faiblesse. »

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9216. — NOTE.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805)<sup>1</sup>.

Faire une adresse à la nation.

« Français, j'ai passé le Rhin à la tête de mon armée pour rétablir sur son trône un de nos alliés, que l'injustice et l'ambition de la

<sup>1</sup> Date présumée.

Maison d'Autriche viennent de chasser de ses États. Je marche pour repousser des attaques imminentes, soutenir mes justes droits, et punir un prince qui, deux fois comblé de la générosité française, n'a contenu sa haine que pour nous attaquer avec plus de perfidie.

» Cent mille Russes, dit-il, soudoyés par l'or de l'Angleterre, viennent à son aide. Eh bien ! que cent mille Français viennent de plus se ranger sous mes drapeaux. Vivre sans commerce, sans marine, sans colonies, et soumis à l'injuste volonté de nos ennemis, ce n'est pas vivre en Français.

» Si la couronne que j'ai placée sur ma tête m'a été donnée par votre libre volonté ; si vous avez alors pris l'engagement de la maintenir telle qu'elle fût digne de vous et de moi ; si les sentiments d'amour et de confiance que vous m'avez montrés depuis tant d'années sont sincères, marchez à la voix de votre Empereur ; venez au secours de vos enfants. Vous ne me reverrez que triomphant ; vous ne me reverrez que quand j'aurai confondu l'orgueil de vos ennemis ; que quand ils auront appris que nous sommes encore les mêmes hommes qui enlevèrent si longtemps la victoire à leurs étendards. Moi et mon armée nous ferons notre devoir ; c'est à vous de faire le vôtre.

» Je laisse peu de troupes dans l'intérieur ; soyez vous-mêmes les gardiens de la tranquillité publique, de l'ordre et des lois. Que les 60,000 conscrits que j'ai appelés marchent avec empressement ; que, dans toutes les familles, ils en reçoivent l'ordre de leurs pères, et qu'ils y obéissent. Je vous promets la victoire et une prompte paix. »

Lorsque cette proclamation aura été publiée dans Paris, des députations du Sénat, du Tribunat, de la Cour de cassation, de la Cour d'appel, des collèges électoraux et de la Ville, viendront à l'armée présenter des adresses en réponse.

Il en sera de même, dans tous les départements, de la part des collèges ou des conseils généraux.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9217. — NOTE.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805)<sup>1</sup>.

Faire une notification à la diète de Ratisbonne, sur la marche des Russes, les menaces de l'Autriche et l'invasion de la Bavière.

Déclarer que tout peut s'arranger ; que je ne puis m'irriter des

<sup>1</sup> Date présumée.

menaces d'un prince qui, deux fois, n'a trouvé de salut que dans ma générosité; mais que, dans le même temps où l'on proposait des négociations à la France, on la provoquait par toute espèce de menaces; on attaquait un des premiers princes de l'Empire, sans avoir renvoyé son ministre et sans déclaration préalable. Souffrir de tels procédés, ce serait reconnaître, dans l'empereur d'Allemagne, le souverain du Corps germanique, et avouer que les électeurs qui le nomment sont ses sujets; ce serait renverser l'ordre public, et détruire, dans leurs fondements, l'indépendance des princes et les droits des nations et des gens;

Que mon ambassadeur a quitté Vienne, et que je marche avec mon armée, non par amour de la guerre, mais pour rétablir le prince de Bavière sur son trône, et contraindre un agresseur puissant à respecter désormais des voisins moins forts que lui;

Que, si les armées se rencontrent et si la guerre éclate, le sang qui coulera accusera la cour de Vienne, et amènera enfin le jour d'une vengeance éclatante, qui mettra pour jamais l'Allemagne à l'abri de ces violences inouïes et de semblables attentats.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

## 9218. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805).

La route que vous avez tracée au général Marmont passe à Simmern : c'est l'ancienne route. J'en ai fait faire une autre qui passe le long du Rhin, beaucoup plus courte, puisqu'elle abrège de deux journées de marche. Quoique j'imagine que le général Marmont n'a pas besoin d'être prévenu, faites-lui cependant connaître l'avantage de passer par cette nouvelle route, puisqu'au lieu d'arriver à Mayence le cinquième jour complémentaire, il y arrivera le troisième.

Prévenez également le général Marmont que l'électeur de Bavière est arrivé à Würzburg le 25, et que là il réunit toutes ses troupes. Envoyez-lui un de vos officiers pour lui faire connaître qu'il est avec son corps de 20,000 hommes à Mayence, pour marcher sur Würzburg, pour se réunir au maréchal Bernadotte et se joindre à son armée.

Écrivez également à M. Otto, qui est à Würzburg, une lettre dans laquelle vous lui ferez connaître les dispositions que j'ai faites à Würzburg : que le maréchal Bernadotte, avec 20,000 hommes, et Marmont avec 20,000, qui seront augmentés d'un corps de 8,000 hommes du landgrave de Hesse-Darmstadt, formeront ma

gauche, et que le gros de l'armée se trouve placé à Strasbourg, le long du Rhin, incontinent.

Dites à M. Otto qu'il est nécessaire de faire faire 300,000 rations de biscuit à Würzburg, et d'approvisionner la citadelle, afin de pouvoir donner aux opérations militaires toute la rapidité convenable; qu'il ne perde pas un moment; que, quant à l'argent, 300,000 rations ne sont qu'un objet de 200,000 francs; que Petiet, qui est à Strasbourg, a ordre de les payer comptant; mais, pour Dieu, qu'il ne perde pas un moment. Écrivez à M. Petiet que j'ai ordonné qu'on fit 300,000 rations de biscuit à Würzburg; que M. Otto, qui est près de l'Électeur, en est instruit; que, sans perdre un moment, il expédie l'ordre à un commissaire des guerres de Marmont de se rendre à Würzburg pour cet objet. Il sera muni des sommes nécessaires; qu'il le munisse, pour les premières dépenses, d'une somme de 50,000 francs. Il est très-nécessaire de ne pas perdre un moment pour avoir du biscuit. Je désire, par le retour du courrier, être instruit si j'aurai mes 600,000 rations à Strasbourg, et il faudrait en augmenter le nombre, s'il était possible.

Je désire, par le retour du courrier, savoir du général Songis la situation de toute mon artillerie.

Je désire aussi qu'il me fasse connaître combien il faut qu'il soit prévenu d'avance pour jeter trois ponts : un du côté de Spire, l'autre du côté de Phalsbourg, et l'autre sur le haut Rhin.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

#### 9219. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805).

Je reçois votre dépêche. Reconnaissez, en grand détail, le château de Würzburg. Ne manquez pas de communiquer au général Marmont et au maréchal Bernadotte tout ce que vous apprendriez des mouvements de l'ennemi sur les deux rives du Danube. Parlez surtout pour que l'on confectionne le biscuit. Faites connaissance d'un ou deux ingénieurs bavares qui connaissent bien le terrain. Soyez rendu à Strasbourg pour le 4 ou 5 vendémiaire.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

#### 9220. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805).

Monsieur Decrès, je vous renvoie vos dépêches; il paraît par leur



contenu que, depuis quinze jours, la jonction avec l'escadre de Carthagène n'est pas faite; que l'amiral Villeneuve la juge dangereuse, et qu'il est à peu près bloqué par 11 vaisseaux de guerre anglais. Je désirerais que mon escadre sortit, se rendit devant Naples et débarquât sur un point quelconque le corps de troupes qu'elle a à bord, pour le joindre à l'armée du général Saint-Cyr. Elle pourrait prendre un vaisseau anglais et une frégate russe qui s'y trouvent; elle resterait dans les parages de Naples tout le temps qui serait jugé nécessaire pour faire le plus de mal possible à l'ennemi, et intercepter le convoi qu'il a le projet d'envoyer à Malte. Après cette expédition, l'escadre se rendrait à Toulon, où elle trouverait tout ce qui lui sera nécessaire pour la ravitailler et la réparer. L'existence d'une escadre si considérable à Toulon aura des résultats incalculables; elle me fera une puissante diversion. Voilà le parti le plus utile que je puisse tirer de cette escadre dans ces circonstances-ci. J'estime donc qu'il faut faire deux choses : 1<sup>o</sup> envoyer un courrier extraordinaire à l'amiral Villeneuve, pour lui prescrire de faire cette manœuvre; 2<sup>o</sup> comme son excessive pusillanimité l'empêchera de l'entreprendre, vous enverrez, pour le remplacer, l'amiral Rosily, qui sera porteur de lettres qui enjoindront à l'amiral Villeneuve de se rendre en France pour rendre compte de sa conduite. Si l'amiral Rosily trouve l'escadre, il en prendra le commandement; s'il ne la trouve plus (le cas ne sera pas prévu), il devra revenir et se rendre à Toulon pour en prendre le commandement à son retour. Le sang-froid avec lequel Villeneuve parle de l'escadre d'Allemand est remarquable.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9221. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 28 fructidor an XIII (15 septembre 1805).

Monsieur Decrès, donnez ordre à un équipage de 120 hommes du bataillon de matelots de ma Garde de se rendre sur-le-champ à Strasbourg.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9222. — A M. LEBRUN.

Saint-Cloud, 29 fructidor an XIII (16 septembre 1805).

Mon Cousin, je suis fâché que vous ayez éloigné les officiers réformés français et autres qui étaient à Gènes. Dans les circonstances

où nous sommes, ce sont de bons et vigoureux soutiens. D'ailleurs, il ne faut jamais prendre de ces mesures qui jettent de la défaveur sur le soldat. S'il y avait des mauvais sujets, il fallait les faire arrêter et les punir; mais un officier réformé porte un caractère respectable. Non-seulement on ne peut lui interdire telle ou telle partie du territoire, mais même il doit y être protégé. C'est par de pareilles mesures que nos premiers législateurs ont déconsidéré l'armée et fait essayer des affronts à nos étendards. Pensez-vous qu'il y ait un seul de ces officiers, fût-il mauvaise tête, qui ne soit prêt à exposer sa vie pour vous donner un avis utile, pour garder un poste ou faire une commission dangereuse? Quant au nommé Gounaud, il faut le faire arrêter : c'est un misérable intrigant. Faites aussi arrêter le Corse qui s'est fait membre de la Légion d'honneur de sa propre autorité.

J'apprends avec plaisir qu'un bataillon du 20<sup>e</sup> est arrivé de Corse : qu'il parte pour l'armée.

Pour ne pas être étonné d'obtenir des victoires, il ne faut songer qu'à des défaites. Ne perdez point de vue la circonstance où mon armée d'Italie serait repoussée et obligée de se replier sur Alexandrie, même sur Gênes, et faites que l'artillerie, l'arsenal et les magasins de vivres soient en état.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9223. — A M. LEBRUN.

Saint-Cloud, 29 fructidor an XIII (16 septembre 1805).

Mon Cousin, il faut organiser à Gênes une garde nationale. Vous en nommerez tous les officiers, et vous ferez entrer dans la composition de chaque bataillon des grenadiers et des chasseurs. Par ce moyen, vous aurez, en cas d'événement, un corps de 5 ou 6,000 hommes capables de défendre l'intérieur et de maintenir le pays libre et les routes sûres. Faites la même chose à Savone et dans toute la Rivière.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9224. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 29 fructidor an XIII (16 septembre 1805).

Donnez ordre au général Zajonchek, qui est en Italie, de se rendre à Strasbourg pour le 10 du mois. Il ne partira cependant d'Italie que

lorsque les généraux de division que j'y ai envoyés seront arrivés, et qu'il n'y sera plus nécessaire. Vous lui direz que je désire qu'il ait avec lui deux ou trois officiers polonais sur lesquels on puisse compter.

Faites connaître à Chasseloup que j'entends que, du moment que Legnago sera cerné, on se serve des inondations; que tout est prêt pour cela; qu'avec ce surcroît de défense le bataillon que j'y mets peut y tenir tant qu'il aura des vivres; or il en a pour un an. Je ne vois pas comment l'ennemi l'obligerait à se rendre. Écrivez, dans le même sens, au général Masséna.

Dans l'article 4 de vos instructions au maréchal Masséna, vous ne parlez pas de Legnago. Cependant, si, en cas de siège, les inondations peuvent avoir lieu, comme je le pense, la garnison doit se défendre tant qu'elle aura des vivres; et comme elle en a pour un an, elle doit pouvoir se défendre pendant un an.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9225. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 16 septembre 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 11 septembre. J'avais chargé M. Maret de vous envoyer copie d'un décret sur une réquisition de 3 ou 4,000 voitures, que j'ai ordonnée dans les départements de France, et sur la manière de les embrigader. Je pense que vous devez faire la même chose pour le service de mon armée d'Italie. Ainsi, si l'on avait besoin de 900 voitures, vous en feriez faire la répartition entre les départements, qui les fourniraient et qui en seraient payés exactement. Vous sentez qu'il est impossible de faire des achats de chevaux et de voitures; il faut six mois pour cela; les chevaux et les voitures de paysans ont toujours fait, dans tous les pays, ce service. Je ne puis approuver ce que vous me dites à cette occasion; il faut parler paix, mais agir guerre. Il ne faut rien épargner pour réunir mon armée et lui faire fournir tout ce dont elle pourrait avoir besoin. Donnez des ordres pour qu'on se concerté avec l'ordonnateur et qu'on requière des voitures, qu'on payera et qu'on embrigadera pour le service de l'armée. Vous avez fait louer 200 chevaux au général Lacombe Saint-Michel; qu'est-ce que c'est que 200 chevaux? Si les Autrichiens étaient dans le royaume, ils ne se comporteraient pas avec tant de ménagement: c'est ce qu'ils font à Venise, c'est ce qu'on a toujours fait. Je ne vois pas pourquoi vous y trouvez de la répugnance; je suis surpris que le ministre de la guerre ne vous ait

pas éclairé là-dessus. Dans toutes les circonstances semblables, on a fait des réquisitions de chevaux. Ce n'est pas 900 chariots que je prenais lorsque j'étais en Italie, mais 2,000, et ces réquisitions se faisaient en désordre, ce qui était alors vexatoire pour le pays. Il ne faut pas vous épouvanter des cris des Italiens; ils ne sont jamais contents. Mais faites-leur faire cette seule réflexion : Comment faisaient les Autrichiens, comment feraient-ils? Montrez de la vigueur.

J'apprends avec grand plaisir que mes places sont approvisionnées. Le général Miollis, que j'ai nommé gouverneur de la place de Mantoue, doit y être arrivé à l'heure qu'il est. Envoyez sur Mantoue toutes les compagnies de pionniers, de pontonniers, d'artillerie, qui vous sont inutiles, pour vous former un fond de garnison. Je vous ai écrit que les troupes autrichiennes étaient entrées à Munich. L'Électeur s'est retiré sur Würzburg, où il a rassemblé son armée, forte de 25,000 hommes. Il est avec moi, ainsi que la plupart des petits princes d'Allemagne. Ceci est pour vous seul.

Duroc est à Berlin. Je suis bien avec la Prusse; mais la Russie lui fait une très-grande peur. Les Russes ne sont pas encore entrés en Gallicie, mais probablement ils y seront à la fin de septembre. Mon armée sera digne de sa réputation et battra ce ramas de recrues, je l'espère. Si vous y étiez contraint, vous vous ploieriez avec tous nos amis sur Alexandrie. Gardez, à cet effet, votre régiment de dragons, quelques pièces d'artillerie, la gendarmerie d'élite et tous les gendarmes que vous appelleriez avec vous. Je ne pense pas que cela doive arriver qu'après qu'on aurait évacué l'Adige, le Mincio, l'Oglio et l'Adda. Cependant mon intention est que vous restiez à Monza. Arrangez-vous de manière à pouvoir toujours être le maître de la couronne de fer et à l'enlever sans qu'on s'en aperçoive. Enfin, soyez très-certain que, quoique je compte sur l'Italie, son destin est tout entier où je suis. Je vous confie que, dans quinze jours, j'aurai passé le Rhin avec 180,000 hommes. Si jamais mon armée d'Italie était battue, je viendrai à son secours et je dégagerai Mantoue et les autres places. Faites reconnaître si les voitures peuvent passer par le Simplon. Vous aurez bien soin que, si quelques départements étaient envahis, les préfets et les administrations aient à se replier en ordre. Avec les dragons et les Français que je vous ai laissés, et quelques pièces d'artillerie, vous pouvez vous porter, soit sur des points de l'Adda, soit sur tout autre point, pour repousser les troupes légères de l'ennemi et donner le temps à l'armée d'arriver. Vous devez toujours vous retirer avec la décence convenable. Mes grands officiers et

les personnes attachées à ma Maison doivent vous suivre; sans quoi, à mon retour, je les ferai fusiller comme des traîtres.

Vous sentez bien que ce n'est que par une extrême prévoyance que je pense à des choses de cette nature; car je ne puis penser que l'armée autrichienne puisse lutter contre la mienne, si elle est un peu habilement dirigée.

Le jour où vous quitterez Milan, vous ferez une proclamation pour annoncer que je serai de retour avant un mois. Vous ne manquerez pas, du moment où je commencerai ici à donner de la publicité aux affaires, d'en faire de même en Italie.

NAPOLEON.

Ayez soin que l'argent ne reste pas dans la caisse des départements frontières, mais que le ministre du trésor public le fasse verser à Milan, rapidement et tous les cinq jours. Je crois vous avoir écrit d'aller reconnaître la chute de l'Adda du lac; une bonne reconnaissance là peut vous être utile; poussez-la jusqu'à Pizzighettone. Les dépôts des régiments italiens doivent être à Lodi, Pizzighettone. Faites-vous rendre compte de tous les hommes qui peuvent rejoindre. Établissez une police sévère au pont de l'Adda, pour empêcher qu'on ne puisse revenir de l'armée qu'avec un ordre. Écrivez à M. Moreau de Saint-Méry pour qu'il fasse la même chose à Plaisance. Il faut veiller avec grand soin sur les prisonniers; dans mes campagnes d'Italie il s'en échappait un grand nombre par la Suisse. Le service que peuvent vous rendre les gardes nationales de Brescia, de Côme et de Bergame, c'est de garder les portes et d'empêcher qu'aucun prisonnier ne se sauve. Faites-y établir aussi des postes de gendarmerie et préparer des locaux pour les contenir. Il serait convenable que les prisonniers n'entrassent jamais à Milan, mais qu'ils en passassent cependant assez à portée pour que le public pût les voir. Faites choisir, à une demi-lieue de Milan, un grand couvent pour leur servir d'étape; de là, on les dirigera sur Pavie, et de Pavie sur Alexandrie. La gendarmerie et la garde nationale les escorteront tant qu'ils seront sur le territoire du royaume.

Après cela, c'est l'affaire de la 27<sup>e</sup> division militaire. Écrivez-en au général Menou. Il faut aussi que toutes les fois que des prisonniers arriveront, vous ayez des hommes parlant leur langue, pour les interroger sur le nom de leur régiment, le corps d'armée auquel il appartient, sur le temps depuis lequel il est arrivé; enfin, sur les mouvements de l'ennemi. Vous sentez que j'ai besoin d'un contrôle aux exagérations des états-majors, afin de savoir positivement les

faits. Ayez toujours un dépôt pour recruter les Polonais. Il pourrait être à Novare. On y enverrait de préférence tous les Polonais, et on y attacherait cinq ou six officiers polonais. Tout ce qui voudrait prendre de l'engagement dans ce dépôt augmenterait sur-le-champ la légion.

Je vois, par votre lettre du 9 septembre, qu'on travaille faiblement à Pizzighettonc. Faites un des objets de vos soins particuliers de la mettre en bon état.

Dans les dispositions que j'ai faites pour la distribution des fonds du mois, j'ai affecté des sommes pour dépenses secrètes au général en chef, et à l'ordonnateur pour dépenses imprévues; j'ai mis 300,000 francs pour les transports. Ainsi, dans ma distribution de chaque mois, je ferai payer par mon trésor de France ce qui sera convenable.

Toutes les avances qu'a faites le trésor de mon royaume d'Italie doivent être remboursées. J'ai mis des fonds pour faire faire une paire de souliers à chaque régiment. Vous devez ainsi, sur les fonds d'Italie, avoir de grandes économies. Le corps d'armée que vous avez en France vous coûte peu; celui que vous avez à Naples vous coûte peu. D'ailleurs, la nouvelle imposition de six millions vous donnera encore des moyens. Je pense donc que vous devez faire confectionner cinquante mille paires de souliers avec le moins d'éclat possible, de manière que, dans les cas urgents, vous puissiez en envoyer à l'armée. Cinquante mille paires de souliers sont un objet de 2 à 300,000 livres de Milan, et le bien qui en résultera pour l'armée est incalculable; mais ce sont des souliers qu'il faut avoir, et non des cartons, comme c'est l'usage en Italie. Portez-y toute votre attention et toute votre sévérité. Faites en sorte d'avoir ce nombre de souliers pour vendémiaire, si toutefois vous pouvez vous flatter de les bien faire faire. J'imagine que la cavalerie a des bottes; si vous appreniez qu'elle en eût besoin, vous pourriez en faire faire un millier. Quelques bonnes marmites et quelques outils de campement pourront vous être utiles, en réserve; faites faire cela avec le moins de bruit possible, sans que les corps le sachent, pour ne point les empêcher de faire faire les leurs, et les autoriser à compter sur cette ressource. A la guerre, c'est de souliers qu'on manque toujours. Je pense aussi que les dépôts, à Milan, des quatre corps italiens qui sont à l'armée de Naples, pourraient leur faire faire des souliers. Faites-leur en faire une paire en gratification, et envoyez-les à Ancône, où ces troupes seront fort heureuses de les trouver.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9226. — A M. LACÉPÈDE.

Saint-Cloud, 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).

M. Lacépède verra le conseiller Izquierdo. Il lui dira que les circonstances ont changé; que la guerre du continent menace d'avoir lieu; que de grands coups sont portés contre la Maison d'Autriche; que je désirerais que 2,000 Espagnols fussent envoyés à Livourne pour garder la reine d'Étrurie; que les Toscans sont autrichiens, et que, s'il arrivait une retraite à l'armée d'Italie, un simple régiment autrichien, et peut-être le peuple, chasserait la Reine; qu'il est donc nécessaire d'envoyer 2,000 ou 3,000 hommes à Livourne et Florence, suffisants pour empêcher l'armée autrichienne de rien tenter, car elle n'aura que des succès très-éphémères et aura des ennemis en tête et en queue qui ne lui laisseront point le temps de réduire un détachement comme celui-là; que, si cela ne contrariait pas le roi d'Espagne, il fournit 15,000 hommes qui viendraient me joindre au Rhin, ou 6,000 hommes qui aideraient à la défense de Boulogne, où est l'immense matériel de la flottille, et qui me permettraient de retirer 6,000 hommes de mes troupes pour les mettre au Rhin; cela ne le mettrait point en guerre avec l'Autriche, qui ne garde plus d'ailleurs de ménagements, et peut-être serait-il politique à l'Espagne d'envoyer sur un de ces deux points des troupes qui se battraient et rapporteraient chez elle l'expérience de la guerre et une bonne discipline; enfin, que l'escadre fit un mouvement dans la Méditerranée; le prince de la Paix peut être sûr que mes ennemis seront rapidement et promptement confondus; que j'ai été très-satisfait de la conduite des Espagnols; que je ne l'ai pas été autant de mon amiral; que, s'il avait montré plus d'énergie, il nous aurait fait remporter une grande victoire.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9227. — ORDRE.

Saint-Cloud, 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).

La division de Nansouty, qui est arrivée le 29 fructidor à Pirmasenz, se rendra à Oggersheim par Kaiserslautern (vis-à-vis Manheim), le 3 vendémiaire, à la petite pointe du jour; elle passera le pont et se portera en avant de Manheim jusqu'à Heidelberg.

La 1<sup>re</sup> division du maréchal Davout, qui arrivera le 3 vendémiaire à Dürkheim, passera le 4 à Manheim, et, le 4, le général Davout établira son quartier général à Manheim.

Toutes les divisions du maréchal Davout se rendront de Dürkheim en droite ligne sur Manheim. Le 15<sup>e</sup> d'infanterie légère, qui est à Landau, se rendra à Manheim le 3, pour soutenir la division Nansouty; il devra donc être arrivé le 1<sup>er</sup> vendémiaire vis-à-vis Manheim.

La cavalerie légère du maréchal Davout, à mesure qu'elle sera arrivée, se portera en avant jusqu'à Sinsheim.

La division du général Klein, qui passera le Rhin le 3, à la pointe du jour, à Germersheim, protégera l'établissement du pont et se rendra à Bruchsal.

La 1<sup>re</sup> division du général Soult passera du moment que le pont sera établi, et il devra l'être le 3 vendémiaire avant midi; elle ira coucher à Bruchsal.

La division de dragons du général Klein poussera jusqu'à Bretten, et du moment que la division y sera arrivée, elle prendra position à Bretten, où elle passera la nuit.

Le 4, le quartier général de l'armée du maréchal Soult se rendra à Bruchsal.

L'armée du maréchal Ney passera à Seltz, où il sera jeté un pont qui sera terminé, avant midi, le 3 vendémiaire; l'établissement du pont sera protégé par la division des dragons du général Bourcier, qui ira coucher, le 1<sup>er</sup> vendémiaire, à Strasbourg, et le 3, avant le jour, passera le Rhin à Kehl, et se portera le long de la rivière de Murg.

La 1<sup>re</sup> division du général Ney passera le pont sans s'arrêter, et se rendra le 3 à Rastadt.

Le 4, le quartier général de l'armée du maréchal Ney sera à Rastadt.

La division de dragons de Bourcier se rendra à Durlach dès le 4.

La division de dragons du général Beaumont se rendra à Strasbourg le 2 au soir, et passera le Rhin à la pointe du jour. La division de grosse cavalerie de d'Hautpoul se rendra à Strasbourg le 2 au soir, et passera à la pointe du jour, et se rendra à Oberkirch; celle de Beaumont se rendra à Offenbourg.

La division de grenadiers d'Oudinot, le 3, à la pointe du jour, passera le Rhin, et prendra position à une lieue de Kehl.

Les dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers passeront sur le pont qui sera établi dans la journée du 3 à Neuf-Brisach et coucheront le 3 à Fribourg. Baraguey d'Hilliers aura sous ses ordres la division de dragons du général Walther, lequel avancera des reconnaissances sur Donaueschingen et se mettra en communication avec la division qui est à Offenbourg.



Chacune de ces divisions de dragons, d'infanterie et de cavalerie devra avoir son artillerie, que le général Songis fera trouver au pont de leur passage, et sur la rive gauche du Rhin.

Le corps d'armée du maréchal Lannes devra passer par la route dite de Kniebis, par Sand, Oberkirch, Freudenstadt, Rottenburg, Reutlingen, Urach et Ulm. Sa division de cavalerie légère, qui arrivera le 1<sup>er</sup> à Strasbourg, poussera sur-le-champ des reconnaissances sur cette route pour la bien connaître.

La division de dragons à pied qui arrive à Sainte-Marie-aux-Mines, le quatrième jour complémentaire, se rendra droit à Strasbourg, où elle arrivera le 1<sup>er</sup>. Le 3, à la pointe du jour, elle passera le Rhin.

La division Gazan, qui arrive le 6 à Saverne, se rendra le 7 à Strasbourg, de manière que le général Lannes avec sa division de grenadiers, la division Gazan, sa cavalerie légère et son artillerie, soit au delà du Rhin le 7 vendémiaire.

Ce jour-là même ses grenadiers et sa cavalerie légère se mettront *en marche* pour Ulm; il y a cinquante lieues, il lui faut dix jours : il n'arrivera que le 17 vendémiaire.

Le maréchal Ney a ses trois divisions, qui arriveront du 3 au 4 : son premier régiment de hussards est déjà arrivé. Ce sera le premier régiment qui passera le pont de Kehl pour se porter à Rastadt. Ainsi le maréchal Ney, qui prendra la route de Durlach, Pforzheim, Stuttgart, Esslingen, Gœppingen, Geislingen et Ulm, a cinquante lieues à faire. En partant le 5, il y sera le 15, deux jours avant le maréchal Lannes.

Le corps du maréchal Soult, qui passe à Germersheim, suit la route de Bruchsal, Bretten, Vaihingen, Ludwigsburg, Schorndorf, Gmünd, Aalen; il sera arrivé, n'ayant qu'une cinquantaine de lieues, le . . . , sa 1<sup>re</sup> division arrive le 2; sa 2<sup>e</sup> peut arriver le 3, en se rendant droit au pont; sa 3<sup>e</sup> ne peut guère arriver que le 5; sa 4<sup>e</sup> division ne peut arriver que le 6 : ainsi elle ne peut partir que le 7. Il ne sera donc que le 17 à Aalen.

Le maréchal Davout ne pourra partir également que le 7. Il passe par Manheim, Heidelberg, Sinsheim, Heilbronn, Oehringen, Hall, Ellwangen, Nœrdlingen; il ne pourra y être que le 18.

Le corps d'armée de Bernadotte et de Marmont, qui sera le 6 à Würzburg, et qui n'a qu'une quarantaine de lieues, sera à Weissenburg le 17 vendémiaire. Il faudra donc qu'il parte le 8 ou le 10 de Würzburg. Ainsi, le 17, les corps du général Ney et du général Lannes seraient à Ulm; le corps du général Soult serait à Aalen;

celui du général Davout à Nœrdlingen; celui des généraux Bernadotte et Marmont à Weissenburg; la réserve de cavalerie, le parc, les grenadiers de la garde à Gmünd.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9228. — AU MARÉCHAL BRUNE,  
COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DE BOULOGNE.

Saint-Cloud, 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).

Mon Cousin, je vois avec plaisir, par votre lettre du 27, que vous êtes satisfait de la situation de votre armée. Portez la plus grande activité dans les travaux des fortifications. Avec l'immense quantité d'artillerie, le grand nombre d'officiers de marine et de matelots que vous avez, chacun de ces ports de campagne exigerait un siège, et vos troupes, avec la partie la plus instruite de la marine, seront disponibles pour attaquer l'ennemi et le mettre en défaut.

Je vais prendre des mesures pour lever les gardes nationales des départements environnants, afin qu'en cas d'événement une masse de bons citoyens puisse venir à votre secours.

Je pense qu'il est convenable que, dès aujourd'hui, vous assigniez un capitaine de vaisseau au commandement de chaque fort, afin qu'il sache qu'il l'a à défendre et s'occupe sans cesse à en faire activer la fortification.

Je vous recommande les fusils; j'ai ordonné qu'on envoyât à Saint-Omer ceux qui ont besoin de réparations; ayez-en un grand soin; vous savez combien on en use à la guerre.

J'ai donné ordre que l'adjudant commandant que vous demandez vous soit envoyé.

Je vous ferai fournir de la cavalerie; nos régiments sont faibles, et nos opérations offensives nous forcent d'en employer la plus grande quantité; toutefois, vous ne tarderez pas à être satisfait.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9229. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Saint-Cloud, 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).

Monsieur Decrès, la croisière de Sainte-Hélène me paraît parfaite: les deux frégates qu'on enverra à l'île de France pour y rester seront d'un très-bon effet. J'estime qu'elle doit être la plus forte possible de 9 ou 10 vaisseaux, si cela peut se combiner avec le second objet que je me propose. Il faut donner des instructions larges à l'amiral

le laisser maître de se porter sur le Cap ou sur Sainte-Hélène, pourvu qu'en définitive tout se rallie et arrive à la Martinique, et trouve là, ainsi qu'à la Guadeloupe, six mois de vivres. Si des circonstances de navigation ne s'y opposent, peut-être devrait-il prendre langue à Cayenne, croiser à la Barbade un ou deux mois pour intercepter tout ce qui viendrait d'Europe, et, après cela, partir bien approvisionné de la Martinique pour retourner à Sainte-Hélène. C'est dans cette croisière qu'on trouvera des matelots. En ne retournant à Sainte-Hélène que quatre mois après en être parti, la croisière n'y trouvera plus l'ennemi. Ce sont ces croisières bizarres et incalculables qui feront un très-grand mal à l'ennemi. Ainsi donc, deux mois pour aller à Sainte-Hélène, trois mois de croisière, un mois pour venir à la Martinique, deux mois pour rester à la Martinique, voilà huit mois; un mois pour retourner à Sainte-Hélène, trois mois pour y rester et deux mois pour retourner en Europe, voilà une croisière de quatorze mois. Employez-y 9 bons vaisseaux et 4 à 5 frégates; vous ferez un grand tort à l'ennemi, qui ne peut pas le prévoir, et le résultat sera de former de bons officiers et des matelots.

En supposant que cette croisière parte en brumaire, elle serait à la Martinique en germinal; vous avez donc tout l'hiver pour envoyer à la Martinique les vivres nécessaires, et peut-être le plus court serait-il de hasarder des vivres de Rochefort au milieu de cet hiver et de les y envoyer.

La seconde croisière, composée de 5 ou de 6 vaisseaux, se rendrait droit à Santo-Domingo, y jetterait un millier d'hommes, des armes et des vivres. En supposant qu'elle parte en brumaire, elle pourrait croiser deux mois devant la Jamaïque, si elle est la plus forte; aux îles du Vent; de là se rendre au banc des Soles, y manger jusqu'à son dernier biscuit, et rentrer à Lorient ou à Rochefort.

La troisième croisière doit être composée du vaisseau *le Régulus*, d'une frégate et de 2 bricks; elle ravagerait toute la côte d'Afrique. Si cette expédition ne consomme pas ses six mois de vivres, elle irait les manger où elle voudrait, reviendrait s'approvisionner à la côte d'Afrique, et aurait la liberté entière de se porter partout où elle jugerait sa présence utile, mais ne rentrerait qu'après quatorze mois.

Enfin, on enverrait *la Furieuse* et *la Libre* ravager les côtes d'Irlande, et croiser devant le Môle et le Cap, pour brûler les bâtiments des noirs et faire du mal aux brigands. Elles se mettraient en correspondance avec Santiago ou se porteraient à Santo-Domingo, si elles ne peuvent faire autrement, et prendraient manœuvre indépendante pendant quatorze mois si elles trouvent à s'approvisionner

quelque part. Toute croisière calculée pour rentrer après six mois en France sera une mauvaise croisière.

Quant à la croisière qui va à Santo-Domingo, il faut la laisser maîtresse de ravager les côtes d'Irlande, ou de passer un ou deux mois sur le banc des Soles, ou devant le Ferrol, ou devant Bordeaux, où certainement elle trouvera des frégates et des corvettes à prendre.

Mon intention est que M. Jérôme commande un vaisseau de la première expédition.

Quant à l'escadre de Cadix, si elle réussit à venir à Toulon, je l'augmenterai des vaisseaux construits à Gènes et à Toulon; si elle n'y vient pas, je me déciderai à la disséminer à la croisière; tous points sont bons. Si près d'Europe, il faut qu'elles ne séjournent pas, mais ne fassent que courir; à moins d'être en égalité de forces, le mieux est de longer les côtes et de bloquer une île un mois, quinze jours.

Je désirerais envoyer à Cayenne les 3 frégates que j'ai à Vigo; elles croiseraient devant les possessions hollandaises. Faites la même chose pour *la Canonnière* et *la Piémontaise*; qu'elles se dirigent sur Santiago et croisent là et ailleurs, de manière à faire tout le mal possible à l'ennemi. Peut-être vaudrait-il mieux leur donner rendez-vous au Sénégal avec *le Régulus*; une croisière d'un vaisseau, de 3 frégates et de 2 bricks bien équipés, ayant manœuvre indépendante, ferait un furieux mal aux Anglais. Il n'y a pas de convoi dans ces mers qui ait une escorte aussi forte que cela. Peut-être l'escadre qui va à Santo-Domingo devrait-elle, après avoir croisé un mois à la Jamaïque, au Môle, au Port-au-Prince, se séparer en trois croisières, courir les côtes d'Amérique et y rester un mois. Il y arrive beaucoup de bâtiments anglais, qu'elles enlèveraient; elles pourraient, là, s'approvisionner et se porter ailleurs. Le commerce anglais est partout: il faut tâcher d'être sur le plus de points possible pour lui faire du mal. Les instructions des différentes croisières seront que, si elles peuvent s'approvisionner, elles doivent rester en mer pendant quatorze mois.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9230. — INSTRUCTIONS POUR LE VICE-AMIRAL ROSILY.

Saint-Cloud, 30 fructidor an XIII (17 septembre 1805).

Monsieur le Vice-Amiral Rosily, ayant résolu de vous confier le

commandement de nos forces navales combinées avec celles de Sa Majesté Catholique, vous partirez sans délai pour vous rendre, en toute diligence, au port de Cadix, où vous prendrez ledit commandement avec le titre d'amiral.

Nous chargeons notre ministre de la marine de vous faire connaître le nombre, les noms et la force des vaisseaux et autres bâtiments de guerre, qui composent les forces navales réunies dans ce port et celui de Carthagène.

Notre intention étant d'opérer une diversion puissante en dirigeant dans la Méditerranée les forces que nous vous confions, vous devez, aussitôt que vous aurez pris le commandement de l'armée, saisir la première occasion favorable pour appareiller et vous porter dans cette mer.

Des ordres sont donnés pour que chaque bâtiment soit pourvu d'au moins deux mois et demi de vivres, et plus, s'il est possible.

Vous vous porterez d'abord vers Carthagène, pour y rallier l'escadre espagnole, qui se trouve dans ce port.

Vous vous dirigerez ensuite sur Naples et vous débarquerez, sur un point quelconque de la côte, le corps de troupes passagères qui sont à bord, pour joindre l'armée aux ordres du général Saint-Cyr.

Si vous trouvez à Naples quelques bâtiments de guerre anglais ou russes, vous vous en emparerez.

L'armée navale sous votre commandement restera dans les parages de Naples tout le temps que vous jugerez nécessaire pour faire le plus de mal à l'ennemi, et intercepter un convoi qu'il a le projet d'envoyer à Malte.

Après cette expédition, l'armée se rendra à Toulon pour se ravitailler et se réparer.

Notre intention est que, partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter et ayez avec lui une affaire décisive.

Il ne vous échappera pas que le succès de ces opérations dépend essentiellement de la promptitude du départ de l'armée; et nous comptons entièrement sur votre activité, vos talents, votre courage et votre attachement à notre personne dans la mission importante que nous vous confions.

NAPOLEÓN.

## 9231. — AU PRINCE MURAT,

LIEUTENANT DE L'EMPEREUR, A STRASBOURG.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Je reçois votre lettre du 28 fructidor. Je vous ai écrit de ménager l'électeur de Bade, pour ne point le compromettre, jusqu'au moment où mon armée sera en mesure. Faites-moi passer tous les renseignements que vous recevrez de l'armée sur le nombre des malades, déserteurs, et le degré de fatigue des soldats. Voyez M. Petiet pour savoir si le service de fourrages marche bien, surtout celui de l'avoine. Le service du pain et de la viande sera bien assuré. Je désire savoir quand les fourgons du parc de Sampigny arriveront.

Faites-moi connaître si les 20,000 paires de souliers que j'ai envoyées de Paris, et les 20,000 de Boulogne, sont arrivées. Enfin faites-moi connaître si les Autrichiens sont arrivés à Ulm et à Donauwörth, ou si les Bavaois s'y maintiennent toujours. Faites bien reconnaître la route qui, de Strasbourg, va à Ulm par le Kniebis, et si les voitures y passent avec facilité.

Passez la revue des divisions de cavalerie, à mesure qu'elles arrivent. Les grenadiers d'Oudinot et les dragons doivent être arrivés quand vous recevrez cette lettre. Passez-en la revue; faites-moi connaître leur véritable situation et ce qu'ils attendent de leurs dépôts. Assurez-vous de quelques Suisses, Allemands et Prussiens pour pouvoir vous servir d'espions. Un bon chef d'espionnage vous serait nécessaire. Envoyez savoir ce qui se fait à Fribourg; il doit y avoir un bataillon; et, s'il ne s'était pas retiré, méditez les moyens de l'enlever, lorsque le passage aura lieu. Il y a un régiment de cavalerie à Rottenburg, à deux marches de Bade; s'il était possible, par une marche forcée de nuit, de l'enlever à la pointe du jour, voyez de méditer cette opération, car il serait fort bon de débiter par ces deux petits succès; ce serait d'ailleurs 5 ou 600 chevaux qui seraient fort utiles. Engagez les colonels des dragons à acheter des chevaux dans ce pays, afin que le nombre d'hommes qu'ils avaient en partant ne soit point disséminé et qu'ils aient le temps de recevoir leurs dépôts. Tâchez aussi d'avoir le nom de tous les régiments qui sont en Bavière et dans le Tyrol.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9232. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Monsieur le Général Bertrand, en reconnaissant la Rednitz, vous aurez été sans doute jusqu'à Bamberg, et aurez visité toute autre petite ville qui serait fortifiée, ou qui aurait une chemise, et qui pourrait facilement former une petite place à l'abri d'un coup de main.

Le ministre de la guerre écrit en détail à M. Otto sur tout ce qu'il paraît nécessaire qu'on fasse à Würzburg; activez autant qu'il sera en vous toutes les mesures. Soyez rendu, le 4 vendémiaire, à Strasbourg, et amenez avec vous quelques hommes qui connaissent bien le pays.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le colonel Henry Bertrand.

9233. — AU MARÉCHAL MASSÉNA,  
COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE D'ITALIE, A VALEGGIO.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 24 fructidor. Le ministre de la guerre me rend compte qu'un grand nombre de généraux de division, de généraux de brigade, d'adjudants commandants, d'officiers d'artillerie, sont en marche pour se rendre à votre armée. J'espère qu'à l'heure où vous recevrez cette lettre, les corps qui se trouvaient dans la 27<sup>e</sup> division militaire, ceux mêmes qui étaient à Livourne, à Gênes, en Corse et dans le Valais, vous auront joint. J'ai appris que les bataillons du 20<sup>e</sup> régiment de ligne, qui étaient en Corse, avaient débarqué à Gênes. Le 4<sup>e</sup> bataillon de ce régiment, qui était à l'île d'Elbe, a reçu l'ordre de débarquer à Piombino et de vous rejoindre. Plusieurs régiments de dragons doivent également être arrivés à Turin. Le ministre de la guerre vous aura fait connaître mes intentions pour la campagne. Je ne doute point que l'ennemi, qui ne peut tarder à voir le déploiement de mes forces en Allemagne, ne soit obligé de dégarnir son armée d'Italie pour défendre Vienne. Les Russes, qui entrent en Gallicie, sont encore très-éloignés; j'espère avoir obtenu des succès marquants avant leur arrivée. Vous aurez vu, par vos instructions, que 500 Français et 300 Italiens sont suffisants à Legnago; qu'une moindre garnison suffit à Peschiera; que 7,000 hommes sont suffisants à Mantoue, et que vous ne devez les y jeter que lorsque vous serez obligé de laisser cette place à elle-

même. Vous devez avoir près de 60,000 hommes sous vos ordres ; c'est un tiers de plus que je n'ai jamais eu. Je ne puis trop vous recommander de ne pas vous disséminer. A mon sens, si vous pouvez parvenir à vous emparer de Vérone, vous aurez là une très-bonne défensive. Je suis fondé à penser que tout ce que les Autrichiens ont à Trente ne tardera pas à se replier sur Inspruck à marches forcées. Les lieux où vous êtes sont pleins de votre gloire. Je vous réitère que les digues de Legnago doivent être coupées en cas de siège. J'ai fait approvisionner les places de Legnago et de Peschiera à un peu plus qu'il n'est nécessaire, parce que j'ai pensé qu'on pourrait se trouver obligé de fournir quelques jours de vivres à l'armée dans des circonstances impérieuses.

Je compte passer le Rhin le 5 vendémiaire. Je ne m'arrêterai pas que je ne sois sur l'Inn, et plus loin. Je me confie à votre bravoure et à vos talents. Gagnez-moi des victoires.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

---

#### 9234. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Le ministre de la marine propose à l'Empereur des modifications dans la composition des conseils de guerre supérieurs de la flottille. **Rejeté. On ne change pas la législation tous les jours.**

NAPOLEON.

Archives de la marine.

---

#### 9235. — DÉCISION.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Le ministre de la marine propose à l'Empereur des gratifications en faveur de l'équipage et des blessés de la frégate *la Topaze*. **Rejeté. On ne paye pas la bravoure avec de l'argent.**

NAPOLEON.

Archives de la marine.

---

#### 9236. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 18 septembre 1805.

Mon Cousin, la légion corse qui vient de Livourne manque d'habits, et l'on pense que, par ce défaut d'habillement, elle sera hors d'état de faire campagne. Envoyez un officier au colonel de cette légion du côté de Bologne, si elle n'a point passé cette ville, et



prenez des mesures pour qu'il lui soit fourni des moyens d'habillement, soit des dépôts italiens, soit de tout autre, et pour qu'elle soit habillée en huit jours n'importe en quel uniforme. Écrivez dans ce sens au maréchal Masséna. Ne perdez pas un seul jour pour cet objet; et si cette légion était considérée comme incapable de servir, écrivez au maréchal Masséna que, dans ce cas, il vous l'envoie; vous pourriez la mettre à Lodi ou à Cassano, et vous l'auriez bientôt mise en état de faire campagne, ce serait une excellente réserve pour vous. Vous ne m'avez point encore répondu sur la forteresse de Ferrare, ce qui ne laisse point de me donner quelque inquiétude. Si le régiment de dragons de la Reine est encore à Rimini, et qu'il n'ait pas été outre, mettez-le à la disposition du maréchal Masséna, et prévenez-le de son itinéraire, pour qu'il en dispose selon ses projets. En le faisant partir le 1<sup>er</sup> vendémiaire, il peut être le 5 ou le 6 à l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9237. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 18 septembre 1805.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 13 septembre. La réponse que vous avez faite au cardinal Fesch est très-bien. Pour demain, à neuf heures du soir, j'ai convoqué les ministres du trésor public et de la guerre, pour prendre les mesures nécessaires pour pourvoir au service de l'armée d'Italie. En attendant, tenez le million qu'ils demandent à la disposition de l'ordonnateur. Aidez l'armée de tous vos moyens. Je veillerai à ce que tout ce qui est et sera dû au trésor de mon royaume d'Italie vous soit payé sur la distribution de chaque mois. Je vous ai écrit pour faire faire des souliers. Je crois vous avoir écrit aussi pour que vous ayez toujours à Milan 2 à 300 chevaux d'attelage, afin de pouvoir porter rapidement dix à douze pièces d'artillerie sur les ponts de l'Adda ou sur tout autre point où elles seraient nécessaires. Établissez ce dépôt à Monza; cela vous fera une petite réserve. Je désire que vous me teniez bien instruit du mouvement des troupes qui se dirigent du Piémont sur l'Italie, et que vous m'en envoyiez, par chaque estafette, un rapport exact.

Faites présent au maréchal Masséna d'une voiture attelée de six chevaux, de quatre chevaux de selle et de 50,000 francs que vous prendrez sur ma liste civile, pour qu'il achève promptement de se

monter. Vous lui écrirez, en même temps, une lettre honnête, en mon nom, par laquelle vous lui direz que j'ai ordonné que ce présent lui fût fait en témoignage de mon estime et de ma satisfaction de ses services; que j'espère qu'il y acquerra de nouveaux titres par ceux qu'il me rendra.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9238. — AU PRINCE MURAT.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805).

Mon Cousin, votre dépêche télégraphique du 1<sup>er</sup> jour complémentaire m'instruit que l'ennemi a passé le Lech. Mais le moment approche où toute l'armée va être sur le Rhin. Faites arrêter et requérir tous les bateaux nécessaires pour jeter les deux ponts sur le Rhin. Voyez le payeur, et faites-moi connaître son état de situation, et si tout l'argent que j'avais demandé y est. Envoyez des agents pour connaître les mouvements des Autrichiens. L'électeur de Wurtemberg a promis de joindre ses troupes aux miennes. Si jamais un détachement de ses troupes était poussé sur le Rhin par les Autrichiens, ne le laissez pas entrer dans Strasbourg; il en serait de même pour celles de Bade et pour celles de Bavière. Aucune troupe étrangère ne doit être dans Strasbourg, et on peut ne pas les y laisser entrer, en les traitant toutefois poliment. J'attends votre rapport sur la situation d'Huningue. Je n'ai aucune inquiétude, si quelques pièces de canon sont sur le rempart. Si le commandant fait bien son service, la nuit et à l'ouverture des portes, s'il y a une ou deux compagnies d'artillerie et un régiment de cuirassiers, ce poste important est à l'abri de toute surprise. Neuf-Brisach est dans le même cas.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9239. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> jour complémentaire an XIII (18 septembre 1805), vers minuit.

Je vois que Songis, le 28 fructidor, se plaint d'être sans fonds pour payer les voitures d'artillerie; vous savez bien cependant que vous avez de l'argent à Strasbourg à votre disposition pour cet objet. Ordonnez au payeur de Strasbourg de verser dans la caisse du parc ce qui est nécessaire pour payer les voitures.

Ordonnez que, sans perdre un moment, on réunisse tous les bateaux nécessaires pour jeter des ponts.

Envoyez le chef du bureau des fonds chez M. Barbé-Marbois, pour savoir s'il y a des fonds chez le payeur de Strasbourg, et écrivez toujours au payeur de verser 100,000 francs dans la caisse du parc, pour payer les voitures.

Faites connaître au général Songis que j'approuve que l'artillerie de Davout se réunisse à Spire, celle de Soult à Landau, de Ney à Haguenau, de Lannes à Strasbourg; celle de la division de Nansouty, de grosse cavalerie, devra se réunir, non à Pirmasenz, mais à Oggersheim, vis-à-vis Manheim; celle de la 2<sup>e</sup> division, de grosse cavalerie, ne devra pas se réunir à Schelestadt, mais à Strasbourg; celle des dragons à cheval, également à Strasbourg, ainsi que celle des dragons à pied.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9240. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 2<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, envoyez un courrier extraordinaire à Berlin. On fera de nouveaux efforts pour engager la Prusse à conclure le traité d'alliance. Si cela n'est pas possible, quand Duroc sera prêt à prendre congé du Roi et qu'on le laissera partir, alors il dira qu'il vient de recevoir de nouveaux ordres pour négocier un traité de neutralité. Les articles que vous proposez sont bons; je voudrais y ajouter que je peux laisser à Hanovre des munitions de guerre, et les retirer quand je voudrai; par ce moyen, l'artillerie m'appartient. Il faut convenir, mais cela peut se faire verbalement, que le prince de Hohenlohe ne sera pas employé pour garder la ligne de neutralité, l'ayant laissé violer dans la guerre passée. Quant aux époques d'évacuation du Hanovre, tout de suite. Une autre condition serait que la Prusse garantit la Hollande, c'est-à-dire la garantit contre une invasion de l'Angleterre ou des puissances belligérantes. Vous sentez, cependant, qu'il ne faut pas être trop exigeant sur cela. Une troisième condition serait que le roi de Prusse envoyât des lettres de créance à M. Lucchesini pour l'accréditer près de moi, comme roi d'Italie.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9241. — A M. TALLEYRAND.

Saint-Cloud, 2<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, indépendamment du manifeste, dans ces circonstances, je désirerais qu'on imprimât ma correspondance diplomatique, depuis ma lettre au prince Charles jusqu'à la paix de Lunéville. Je vous prie de ne pas perdre un moment à en faire recueillir toutes les pièces. Ce travail a dû être déjà fait en l'an IX. Je désirerais aussi, en envoyant mon manifeste à la diète de Ratisbonne, y faire présenter une note; venez demain matin, nous en établirons les bases.

Je vous envoie la plus grande partie des pièces de cette correspondance <sup>1</sup>; faites-la compléter.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

## 9242. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 2<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805).

Je vous envoie un décret destiné à être imprimé, lorsqu'on fera connaître les mouvements de l'armée; mais les dispositions suivantes doivent rester secrètes :

Le corps d'armée du maréchal Brune sera composé des troupes déjà déterminées;

Celui du maréchal Lefebvre sera composé des 3<sup>es</sup> bataillons des corps des maréchaux Bernadotte, Davout et Ney;

Celui du maréchal Kellermann, des 3<sup>es</sup> bataillons des corps des maréchaux Soult, Lannes et Augereau.

Les dépôts de dragons seront partagés en divisions, dont deux seront attachées à chacun de ces deux derniers corps. La cavalerie légère et l'artillerie attachées à ces corps suivront leurs déplacements, de manière à être toujours sous les ordres des maréchaux commandants.

Les maréchaux Lefebvre et Kellermann devront être rendus à Mayence et à Strasbourg le 10 vendémiaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> Voir *le Moniteur* des 1<sup>er</sup> et 2 vendémiaire an XIV (23, 24 septembre 1805).

## 9243. — A M. PORTALIS.

Saint-Cloud, 2<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (19 septembre 1805).

Faites connaître mon mécontentement à M. Robert, prêtre de Bourges, qui a fait un très-mauvais sermon au 15 août.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9244. — AU PRINCE MURAT.

Saint-Cloud, 3<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (20 septembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 1<sup>er</sup>, qui m'instruit que l'ennemi s'approche d'Ulm. Il me tarde bien d'être arrivé sur le Rhin, et de commencer enfin à réprimer l'insolence de messieurs les Autrichiens. La division d'Oudinot doit être arrivée; instruisez-moi du nombre des malades et des déserteurs qu'elle a eus, et si ses troupes sont bien fatiguées. Le ministre de la guerre vous expédie aujourd'hui des ordres pour que tout soit prêt à passer le Rhin, à Spire, et vis-à-vis Durlach et Manheim. Vous sentez l'importance d'être bien instruit des points qu'occupe l'ennemi, et de sa force. Envoyez un courrier au général Vial qui, par Schaffhouse et Saint-Gall, doit avoir des nouvelles précises. Je vais, le 1<sup>er</sup> vendémiaire, au Sénat; immédiatement après, je me rendrai près de vous, et je ne tarderai pas à être à Strasbourg.

Il est indispensable que vous ayez un homme de confiance qui sache bien l'allemand et se tienne à Bade. Un officier de gendarmerie des départements du Rhin, tenu en commission à Bâle, serait très-utile. Un détachement de la Garde doit arriver le 5 complémentaire; un autre ne doit pas tarder à le suivre; tâchez qu'ils soient le mieux possible.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9245. — ORDRE DE L'ARMÉE.

Saint-Cloud, 3<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (20 septembre 1805).

Le major général donnera les ordres, par un courrier qui partira avant minuit, au général Songis, de jeter un pont vis-à-vis Spire et un pont vis-à-vis Pforzheim, entre Lauterbourg et Rheinzabern. Ces deux ponts devront être jetés depuis minuit, le 2 vendémiaire, jusqu'à neuf heures du matin du 3 vendémiaire.

Le major général fera connaître au maréchal Davout que mon intention est qu'il passe à Manheim, lorsque j'en donnerai l'ordre,

et qu'il se dirige, par Heidelberg et par Neckarelz, sur Nærdlingen. Mon intention n'est pas qu'il passe par Sinsheim, qui est destiné au corps du maréchal Soult. Il peut prendre des renseignements et envoyer même reconnaître la route, ayant soin cependant qu'on ne se compromette pas. La route passant par Mergentheim devant être évitée, s'il est possible, parce qu'elle s'éloigne trop, l'on verrait si de Neckarelz on peut trouver une route bonne pour l'armée qui se rendrait sur Ilshofen, et de là à Nærdlingen, par Dinkelsbühl. Le but est de rendre cette marche plus courte et de tenir son corps d'armée constamment plus près de celui du maréchal Soult.

Vous ferez connaître au maréchal Soult que son quartier général doit être transporté à Spire, quand je lui en donnerai l'ordre; ce sera probablement le 2 vendémiaire; que, de Spire, il doit suivre la route de Heilbronn, Oehringen, Hall, Aalen; qu'il est convenable, s'il n'y a pas d'inconvénient, qu'il fasse reconnaître cette route avec le plus de mystère possible;

Au maréchal Ney, qu'il doit passer le Rhin entre Hagenbach et Mühlburg, au village appelé Pforz, au lieu qu'il jugera le plus propre pour jeter le pont; qu'il doit prendre la route de Durlach, Pforzheim, Stuttgart, Gmünd et Giengen. Il faut qu'il fasse reconnaître cette route.

Enfin, ordonnez au prince Murat de faire reconnaître la route du Kniebis par Oberkirch, Freudenstadt, Horb, Rottenburg, Tübingen, Grœtzingen, Nürtingen, Gœppingen, et connaître le nombre de jours qu'il faut pour y arriver, et de faire reconnaître aussi l'état actuel du débouché de la Kinzig.

Vous ferez connaître à ces maréchaux que leurs ponts doivent être jetés dans la nuit du 2 au 3.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9246. — AU GÉNÉRAL SONGIS,  
PREMIER INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE.

Paris, 3<sup>e</sup> jour complémentaire au XIII (20 septembre 1805).

En conséquence des dispositions arrêtées par l'Empereur, Général, vous ferez celles nécessaires pour que, du 3 vendémiaire jusqu'à minuit du 4, vous jetiez deux ponts sur le Rhin : l'un vis-à-vis de Durlach, l'autre vis-à-vis Spire.

Je vous prévient que les différents corps d'armée ne se dirigent plus sur les cantonnements qui leur avaient été assignés. Voici les nouvelles directions que je leur ai données, par ordre de l'Empereur.

M. le maréchal Davout occupera, le 3, Manheim, où il sera réuni ; il faut donc qu'il y trouve l'artillerie de son armée, ses munitions, et 50 cartouches par homme.

M. le maréchal Soult a ordre de se réunir à Spire le 3 ; il passera, les 4, 5 et 6, sur le pont que vous y aurez établi ; il faut qu'il y trouve l'artillerie de son armée, ses approvisionnements et les 50 cartouches qui doivent être distribuées à chaque homme.

M. le maréchal Ney a ordre de passer au pont que vous aurez fait jeter à Durlach le 4 vendémiaire.

M. le maréchal Lannes passera, le 3, le Rhin à Kehl, avec les deux régiments de cavalerie légère arrivés à son corps d'armée, et la division de grenadiers ; il doit donc trouver à Strasbourg son artillerie, ses munitions et 50 cartouches par homme.

S. A. S. le prince Murat, avec les dragons à cheval et la cavalerie de la réserve du général d'Hautpoul, passera le Rhin au pont de Kehl, le 3 vendémiaire, ainsi que la division de dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers.

La division de cavalerie du général Nansouty passera le Rhin, le 3, à Manheim ; elle doit y trouver son artillerie et ses approvisionnements au passage du pont.

Votre grand parc, Général, devra partir le 6, sous l'escorte de la division de dragons à pied. L'intention de l'Empereur est qu'une fois ce mouvement fait il ne passe plus personne par Kehl ; et cette route de l'armée est interdite jusqu'à nouvel ordre.

La Grande Armée doit s'approvisionner, pour l'artillerie et pour ses munitions, par Mayence et par Manheim ; et les convois qui partiront de Strasbourg pour s'y rendre devront suivre la rive gauche du Rhin, jusque vis-à-vis Durlach, d'où, selon les circonstances, ils remonteront jusqu'à Manheim et Spire, ou bien prendront le chemin de Stuttgart.

Telles sont, Général, les dispositions que vous avez à faire, et je vous répète qu'il est très-important que les ponts vis-à-vis Durlach et Spire soient jetés du 3 vendémiaire au 4, à minuit.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9247. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 20 septembre 1805, 11 heures du soir.

Mon Cousin, faites payer le plus promptement possible la contribution que doit le trésor du royaume d'Italie pour vendémiaire et

brumaire, ainsi que 1,100,000 francs de lettres de change pour l'argent que le ministre Marbois a avancé aux troupes italiennes qui sont en France. Toutes les réquisitions de blés, fourrages, vin, qui ont été faites pourront être payées en bous sur la contribution de frimaire. A cet effet, vous feriez signer par la caissier du trésor soixante-quatre bons de 25,000 francs chacun sur le trésor d'Italie, avec le jour où lesdits bons seront payés, et l'ordonnateur de l'armée payera les communes et les départements où l'on fera des réquisitions de comestibles avec ces bons. Les difficultés d'envoyer de l'argent à Milan sont extrêmes. Tous les propriétaires, entre la Chiese et l'Adige, vont être très-exigeants et porteront les fourrages et le blé à des prix indéterminés. Il me paraîtrait convenable que les préfets fissent un règlement ou un tarif, pour que le prix des fourrages ne passât pas celui où ils étaient avant la réunion de l'armée, ou du moins qu'il n'y fût fait qu'une légère augmentation. Je désirerais beaucoup que le numéraire fût réservé pour la solde. Faites en un mot tous vos efforts pour que, pendant ces mois de vendémiaire et brumaire, rien ne manque à mon armée d'Italie. L'estafette qui devait arriver dans la journée n'est pas encore arrivée; il est onze heures du soir.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

#### 9248. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 4<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (21 septembre 1805).

Mon Cousin, l'armée hollandaise n'ayant fourni que 800 hommes de cavalerie à l'armée du général Marmont, cela n'est pas suffisant. Mon intention est, en conséquence, qu'elle en fournisse encore 800, et vous donnerez les ordres nécessaires à cet effet, en enjoignant que ces 800 hommes se rendent à Mayence. La Hollande n'a rien à craindre dans les circonstances actuelles. J'ai 30,000 hommes à Boulogne, et j'en garderai toujours bien une quinzaine de mille à Mayence, prêts à se porter rapidement au secours de la Hollande, si elle était attaquée. Vous recommanderez au général Michaud d'avoir toujours une réserve de 1,500 à 1,800 hommes, Français et Hollandais, avec des pièces d'artillerie, et prête à être envoyée rapidement sur Anvers et sur Boulogne, si l'ennemi fait quelque tentative de ce côté. Vous direz au général Michaud qu'il ne faut pas qu'il considère ce secours comme insuffisant, parce que plusieurs secours de cette



espèce, et plus ou moins nombreux, se réuniraient en même temps sur des points indiqués. Vous recommanderez au général Michaud d'envoyer au maréchal Brune un tableau détaillé de cette réserve, dès que les troupes qui la composeront auront été désignées. Dès l'instant que j'aurai pris un parti définitif sur le Hanovre, tous les dépôts qui s'y trouveront devront se rendre dans la 26<sup>e</sup> division militaire. Faites connaître enfin au général Michaud que mon intention est qu'il fasse partir de chacun des dépôts qui sont en Hollande 100 hommes pour renforcer les régiments qui sont au corps d'armée du général Marmont. Cette mesure procurera environ 600 hommes qui, réunis sous le commandement d'un chef de bataillon, devront être rendus, bien armés et bien équipés, à Mayence, le 1<sup>er</sup> brumaire prochain. 400 hommes des dépôts bataves devront partir également, pour renforcer les corps auxquels ils appartiennent. Ainsi le général Marmont recevra au 1<sup>er</sup> brumaire un secours de 1,000 hommes.

Il est nécessaire que tous les 3<sup>es</sup> bataillons du corps d'armée du maréchal Davout soient dirigés sur Mayence et Juliers, et sur d'autres places des 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> divisions militaires. Vous les ferez réunir par divisions, de telle sorte que tous les 3<sup>es</sup> bataillons dont les régiments, à l'armée active, composent ensemble un corps d'armée, soient dans la même division de la réserve. Vous en excepterez toutefois les 3<sup>es</sup> bataillons qui sont eux-mêmes à la réserve de Boulogne, tels que celui du 13<sup>e</sup> d'infanterie légère, celui du 17<sup>e</sup> de ligne, ceux des 48<sup>e</sup> et 108<sup>e</sup> qui sont nécessaires à Anvers, et celui du 25<sup>e</sup> de ligne qui est au camp des côtes. Ainsi, sur quatorze régiments dont se compose la corps d'armée du maréchal Davout, neuf 3<sup>es</sup> bataillons feront partie de la réserve de Mayence. Il est également nécessaire de donner l'ordre aux 3<sup>es</sup> bataillons du corps d'armée du maréchal Soult de se rendre sur le Rhin pour faire partie de la réserve de Strasbourg. Vous en excepterez ceux qui sont destinés à rester à la réserve des côtes. Le 64<sup>e</sup> restera à Besançon; mais il enverra régulièrement l'état de sa situation au maréchal commandant la réserve de Strasbourg, et il sera censé en faire partie. Il y a dix-neuf régiments à ce corps d'armée; six font partie de la réserve des côtes; il en reste donc treize qui doivent faire partie de celle de Strasbourg. Vous donnerez pareillement l'ordre aux dépôts des régiments du corps d'armée du maréchal Lannes de se rendre à Strasbourg, pour y faire partie de la réserve commandée par le maréchal Kellermann. Quant aux 3<sup>es</sup> bataillons des régiments qui composent le corps d'armée du maréchal Ney, vous leur enjoindrez de se rendre à Mayence pour y faire partie

de la réserve; cependant vous n'y comprendrez pas le 3<sup>e</sup> bataillon du 50<sup>e</sup>, qui fait partie de la réserve de Boulogne. Ainsi le corps d'armée du maréchal Ney fournira dix bataillons à la réserve de Mayence. Enfin vous donnerez le même ordre aux 3<sup>es</sup> bataillons du 7<sup>e</sup> corps d'armée, commandé par le maréchal Augereau, de sorte qu'il fournira six bataillons à la réserve de Strasbourg. Moyennant ces ordres, la réserve de Strasbourg aura dix-neuf bataillons, sans parler des dépôts du corps d'armée du maréchal Lannes, et la réserve de Mayence aura également dix-neuf bataillons. Il y aura autant de généraux de brigade, pour commander ces 3<sup>es</sup> bataillons et veiller à leur instruction, qu'il y a de corps d'armée. Ainsi les neuf 3<sup>es</sup> bataillons du corps d'armée du maréchal Davout formeront la 1<sup>re</sup> division de la réserve de Mayence, et les dix 3<sup>es</sup> bataillons du corps d'armée du maréchal Ney formeront la 2<sup>e</sup> division. Les treize 3<sup>es</sup> bataillons de la réserve du maréchal Soult formeront la 1<sup>re</sup> division de la réserve de Strasbourg, et les six 3<sup>es</sup> bataillons du corps d'armée du maréchal Augereau formeront la 2<sup>e</sup> division de la réserve de Strasbourg.

Vous me remettrez, lundi, un état de l'organisation des deux réserves, avec le détail de l'emplacement de chacune des divisions de la réserve, et le nom des bataillons qui les composent, celui des généraux qui les commandent, et la force approximative de ces 3<sup>es</sup> bataillons. Vous aurez soin de spécifier si vous y comprenez ou non les 100 hommes que j'ai ordonné, dans le courant de fructidor, que ces corps fournissent aux bataillons de guerre. J'ai eu pour but, en donnant cet ordre, de maintenir les bataillons de guerre à la même force qu'au moment de leur départ pour Boulogne. Les conscrits de la réserve, soit des années X, XI, XII et XIII, que je viens d'appeler, soit ceux de l'an XIV et ceux de l'an XV, qui vont être appelés dans le courant de nivôse, rejoindront ces 3<sup>es</sup> bataillons.

Je vous ai fait connaître les trois bataillons de grenadiers qui feront partie du camp volant qui doit se réunir à Rennes sous les ordres du général de brigade Boyer. Indépendamment de toute autre destination, cette réserve aurait pour destination spéciale de se rendre à marches forcées du côté de Boulogne, en cas que le maréchal Brune y fût attaqué sérieusement par les Anglais.

Le deuxième camp volant qui doit se réunir à Napoléon s'assemblera à Poitiers. Le général sénateur Gouvion le commandera. Les départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Charente, et les côtes depuis la Gironde jusqu'à la Vilaine, seront sous son commandement. Ce camp volant sera composé du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, du 7<sup>e</sup>, du 66<sup>e</sup>, du 82<sup>e</sup> et du 86<sup>e</sup> ré-

giment d'infanterie de ligne. Ces cinq régiments forment déjà ensemble, aujourd'hui, plus de 5,000 hommes. La conscription de l'an XV les portera, avant le 1<sup>er</sup> nivôse, à plus de 10,000 hommes. C'est là la véritable réserve qui doit garantir Bordeaux, Nantes, marcher au secours de Brest, de Saint-Malo, de Cherbourg, et même de Boulogne. Mon intention est qu'elle soit réunie tout entière à Poitiers, que deux généraux de brigade, bons instructeurs, ayant l'habitude des détails, soient chargés de les former, et qu'on leur attache un bon inspecteur aux revues. Les onze ou douze compagnies de grenadiers de ce corps, qu'on se contentera pour le moment de compléter à 60 hommes, tiendront garnison à Napoléon, aux Sables, et seront toujours disponibles et en mouvement, pour maintenir la tranquillité et se montrer dans ce département, où leur vue ne peut produire qu'un bon effet. Le reste du camp ne marchera qu'en cas d'événements importants, et vous ferez connaître au général Gouvion que c'est un corps dont je peux avoir besoin, même pour l'armée active, en germinal prochain. Ce corps aura six pièces d'artillerie attelées. Vous ferez pourvoir à son armement et à tous ses moyens d'habillement. Mon intention est que le général Gouvion parte dès le 3 vendémiaire; qu'il se rende successivement où sont les différents régiments qui doivent être réunis sous ses ordres; qu'il en passe la revue pour connaître bien l'état dans lequel ils se trouvent, qu'il visite leurs magasins et examine leur comptabilité, afin qu'il n'y ait, en un mot, pas une minute de perdue pour prendre les mesures nécessaires pour la formation et la mise en bon état de ces troupes.

Aux dispositions ci-dessus, vous ajouterez de faire connaître au commandant de la 15<sup>e</sup> division militaire qu'en cas que les Anglais tentassent de débarquer à Boulogne-sur-Mer, il devrait réunir sur-le-champ le 31<sup>e</sup> régiment de ligne et le porter sur Abbeville, afin d'en former l'avant-garde des gardes nationales et autres forces qui se dirigeraient sur la Somme pour secourir Boulogne. Vous prévendrez le commandant de la 14<sup>e</sup> division que, dans le cas dont je viens de parler, il aura à réunir sans délai le 112<sup>e</sup> de ligne et le 28<sup>e</sup> d'infanterie légère, afin de se porter à marches forcées sur Abbeville. Le commandant confierait la garde de Cherbourg aux gardes nationales. Ce que mon frère le connétable, le maréchal Brune et l'inspecteur de gendarmerie Lagrange, qui se tiendra à Lille, auront à faire, en cas d'une attaque sur Boulogne de la part des Anglais, complétera l'ensemble de ces mesures, et je vous ferai connaître incessamment mes instructions pour ces trois officiers.

NAPOLEÓN.

Les bataillons devront être mis en divisions : ceux du maréchal Augereau, par exemple, à Neuf-Brisach et Huningue; ceux du maréchal Lannes, tous réunis à Schelestadt; ceux du général Sault, tous réunis à Strasbourg; ceux du général Ney, à Landau; ceux des généraux Davout et Bernadotte, à Mayence.

La cavalerie pourra être placée en arrière le long de la Meuse. Il y aura un général qui les passera en revue, et qui sera chargé de les instruire.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9249. — AU PRINCE MURAT.

Saint-Cloud, 4<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (21 septembre 1805).

Vous devez avoir reçu les ordres du ministre de la guerre. La division du général Baraguey d'Hilliers, je le prévois, ne pourra pas, le 3, être arrivée à Strasbourg, mais peut facilement y être arrivée le 4 au soir. Vous enverrez vos dragons sur les trois routes de Fribourg, de la Kinzig c'est-à-dire du côté d'Offenburg, et du Kniebis c'est-à-dire d'Oberkirch, et vous pousserez des reconnaissances aussi loin qu'il vous sera possible. S'il arrivait que les ponts à jeter par l'artillerie ne puissent être prêts, le 4, à Durlach et Spire, vous écririez aux maréchaux Ney et Sault, et leur mouvement sera alors retardé d'un jour.

Dès que d'Hilliers sera arrivé, vous reconstituerez les dragons. Si le mouvement se trouvait retardé, le général Lannes passerait une journée à Rastadt.

Le ministre de la guerre n'a donné l'ordre qu'à deux régiments de chasseurs de partir; je n'en vois pas la raison; il faut que le maréchal Lannes fasse partir toute sa cavalerie légère. Mais j'espère que le général Songis sera prêt et que, du 3 à midi au 4 à minuit, il aura jeté ses ponts.

Le 2, faites connaître à M. Thiard, à Bade, que l'armée marche, et instruisez-le qu'il est nécessaire que les Badois suivent le mouvement du maréchal Ney à Durlach et se rangent sous ses ordres.

Si l'ennemi s'était emparé de Freudenstadt, position principale de la route du Kniebis, alors la division Lannes resterait en position du côté d'Oberkirch, en attendant que les autres divisions soient arrivées; mais je ne pense pas que l'ennemi ait été si imprudent. Si l'ennemi était au Kniebis en petite force, je laisse à vous concerter avec

Lannes pour l'enlever. Cependant je ne désire point engager une affaire un peu sérieuse de ce côté.

Vous écrirez à Didelot <sup>1</sup>, quand vous aurez passé le Rhin, pour lui faire connaître vos mouvements. Vous aurez soin aussi qu'il vous fasse connaître le jour où les troupes du Wurtemberg seront réunies, mon intention étant que ces troupes soient immédiatement sous vos ordres. S'il arrivait que les Autrichiens fissent un mouvement sur Stuttgart, et que le Wurtemberg voulût continuer à rester avec nous, je désire qu'une forte colonne avance par le Kniebis et occupe Freudenstadt.

Le général Lannes vivra des réquisitions qu'il fera sur la droite du grand chemin de Durlach à Stuttgart; les pays de la gauche nourriront le maréchal Ney sur la route jusqu'où passe le maréchal Soult; Soult, les pays situés sur la gauche de sa route jusqu'à la route de Davout; et Davout, les pays qui sont sur sa gauche. Les États de Bade doivent être ménagés, puisque nous sommes amis.

Au moment de passer le Rhin, vous écrirez à l'électeur de Bade que mes troupes sont passées pour défendre l'indépendance du Corps germanique, et protéger les États de Bade contre les violations de l'Autriche; que le corps qu'il a doit passer à Durlach et se mettre sous les ordres du maréchal Ney.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9250. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Saint-Cloud, 4<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (21 septembre 1805).

Monsieur le Général Lemarois, vous partirez dans la nuit; vous vous rendrez à Bâle, sans faire connaître votre nom ni vos qualités.

Vous y recueillerez, avec une grande attention, les renseignements les plus exacts sur les Autrichiens qui sont dans les villes forestières, à Stockach, dans la forêt Noire et dans le Vorarlberg. Vous longerez le Rhin du côté de la Suisse, et vous vous rendrez à Schaffhouse pour y recueillir de semblables renseignements. De là, vous irez à Coire, et vous reviendrez par Berne, après y avoir également pris connaissance de tout ce qu'on y peut savoir au sujet des troupes autrichiennes, tant auprès de l'ambassadeur Vial que dans la ville, ainsi que sur la situation des choses en Suisse.

Vous recommanderez de ma part au général Vial de me prévenir souvent, et par courrier extraordinaire, des mouvements de l'en-

<sup>1</sup> Ministre plénipotentiaire de France à Stuttgart.

nemi. Vous y prendrez des notes sur le contingent que la Suisse doit fournir pour défendre sa neutralité. Enfin vous vous rendrez de nouveau à Bâle, où vous prendrez de nouvelles informations, et de là à Strasbourg, où vous me rejoindrez avant l'expiration de la première décade de vendémiaire.

NAPOLEON.

Comm. par M. le sénateur comte Lemarois.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9251. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 21 septembre 1805.

Mon Cousin, je compte aller, le 1<sup>er</sup> vendémiaire, au Sénat, et être rendu à l'armée le 3. Les opérations militaires commenceront probablement sur le Rhin, le 4.

Cependant, jusqu'à ce que vous soyez instruit de mon départ de Paris, écrivez-moi ce que vous auriez d'important à me transmettre, en double, à Paris et à Strasbourg. Lorsque vous aurez reçu cette lettre, je pense que vous pourrez faire partir votre premier courrier pour Strasbourg. Je ne doute point qu'à l'heure qu'il est mon armée ne soit réunie entre la Chiese et l'Adige, que Mantoue ne soit armée et approvisionnée, que son gouverneur, le général Miollis, ne soit arrivé, qu'enfin toute l'artillerie ne soit partie de Plaisance, et que mon armée n'en soit abondamment pourvue. J'imagine également que tous les dépôts des corps de l'armée sont au delà de l'Adda, à Cassano, Lodi, Pizzighetone, Codogno; cela est important sous tous les points de vue. Ils ne doivent se porter sur la Chiese et l'Adige qu'autant que l'armée aurait fait de grands progrès, et aurait passé le Tagliamento. Faites-moi connaître là-dessus ce qu'il en est. Guicciardi doit trouver des hommes qui de la Valteline peuvent se rendre dans le Tyrol italien, et des Grisons dans le Tyrol allemand; et ces hommes doivent vous donner des renseignements sur tous les différents mouvements des Autrichiens.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9252. — INSTRUCTION POUR LA DÉFENSE DE BOULOGNE.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (22 septembre 1805).

De tout ce que peuvent faire les Anglais, ce qui serait le plus funeste et ce qui pourrait leur permettre de réunir le plus de troupes,

ce serait l'expédition de Boulogne pour brûler notre flottille. Le maréchal Brune a plus de 30,000 hommes sous ses ordres; la côte est parfaitement armée : il paraîtrait cependant qu'une armée de 40,000 à 50,000 hommes serait suffisante pour débarquer de vive force. Les points où ce débarquement peut s'opérer avec quelque facilité, c'est sur la plage d'Étaples à Boulogne, où il n'y a que peu de batteries; mais la mer y est presque constamment mauvaise dans cette saison. Peut-être préféreraient-ils de débarquer dans la baie de Wissant; et cette côte est fortement armée. Il est difficile aux Anglais de pouvoir disposer pour une telle expédition de plus de 20,000 à 25,000 hommes de troupes de ligue. Tout ce qu'ils y emploieraient en sus serait des volontaires ou des miliciens. Mais supposons-les débarqués, et que tous les efforts du maréchal Brune pour les rejeter dans la mer aient échoué, et qu'il se trouve lui-même cerné, avec ses 30,000 hommes, entre les ouvrages qui défendent aujourd'hui le port de Boulogne : le débarquement, les événements qui auront lieu, l'investissement, prendront à l'ennemi plus d'une semaine de temps, et il se passera plus d'une autre semaine avant qu'il soit retranché, qu'il ait fait des chemins, placé son artillerie; et, pendant ce temps, la garnison pourra communiquer avec l'intérieur et en recevoir des secours.

Quoique ces choses soient en quelque sorte improbables, cependant il est bon que les forces existant dans un rayon de quinze à vingt marches autour de Boulogne puissent se mettre en marche sur Calais, Saint-Omer et Montreuil, qui sont trois places fortes, où, même en petit nombre, elles seraient dans une bonne position et où elles pourraient attendre les secours qui arriveront. Dans cet état des choses, tous les corps que j'ai en Hollande, soit français, soit hollandais, fourniraient une réserve de 1,500 à 1,800 hommes qui se tiendraient à Berg-op-Zoom et autres places fortes sous les ordres d'un des généraux de brigade qui sont en Hollande. Au premier ordre, ils se mettraient en route pour se rendre à Calais à marches forcées. Tout ce qui se trouverait disponible dans la 24<sup>e</sup> division militaire, soit les bataillons qui sont à Anvers ou les conscrits ouvriers qui s'y trouvent, se mettrait en marche et se réunirait sous les ordres du général commandant la division, à Calais. Tout ce qui se trouverait disponible dans la 16<sup>e</sup> division militaire se réunirait sur-le-champ à Saint-Omer; et tout ce qui se trouverait disponible dans les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> divisions se réunirait à Montreuil. Le connétable se rendrait de sa personne à Saint-Omer pour y prendre le commandement de ces trois corps. La réserve de Rennes, au pre-

mier bruit du débarquement des Anglais, marcherait sur Montreuil à grandes journées, par Rouen et Amiens. Enfin toutes les troupes de ligne des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> divisions militaires marcheraient sans exception, laissant Cherbourg, Granville et le Havre aux soins de la garde nationale. Tout ce qui se trouverait à Paris marcherait sous les ordres du général Broussier. Tout ce qu'il y aurait, dans la capitale, de garde impériale ou de troupes de ligne, ainsi que les corps de la garde de Paris, marcherait. La garde nationale ferait le service.

Le général Lagrange se tiendra à Saint-Omer, où il se rendra le 4 vendémiaire. Il y prendra une exacte connaissance de tous les débouchés qui, de Calais, Saint-Omer et Montreuil, se rendent à Boulogne. Il aura toujours toutes ses lettres prêtes et signées, de manière qu'au moindre mouvement il puisse convoquer la gendarmerie des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> légions et moitié de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup>, de la 14<sup>e</sup> et de la 18<sup>e</sup> légion, pour qu'elles se rendent à marches forcées sur Saint-Omer, de manière toutefois à se réunir en route, en compagnies, sans pour cela que leur marche éprouve de retards. Le général Lagrange aura préparé d'avance le mouvement avec les colonels et capitaines, et on me fera connaître quelle sera la force qu'il aura le quatrième jour après le débarquement, le huitième jour et le douzième jour. Il faut que, pendant cet espace de temps, il puisse réunir 3,000 hommes de cavalerie. Le général Lagrange, avant l'arrivée du connétable, aura le commandement des troupes qui se porteront aux divers rendez-vous de Saint-Omer, Montreuil et Calais. Le ministre de la guerre, en envoyant les instructions au connétable, au maréchal Brune et au général Lagrange, ne manquera pas d'y joindre le tableau des corps qui se réuniront aux rendez-vous indiqués, de manière qu'on sache quelle sera la force dans chacun de ces rendez-vous, le premier jour, le second, etc., et ainsi de suite jusqu'au douzième jour. Il sera fait des dispositions relatives à la garde nationale, de manière que 60,000 ou 80,000 hommes de gardes nationales puissent être réunis en peu de jours derrière les trois premiers postes qu'on vient d'indiquer, et les gardes nationales seront également sous les ordres du connétable.

NAPOLÉON.

Faire connaître que les 1,500 hommes de Hollande qu'on réunira à Berg-op-Zoom formeraient la réserve aussi de toutes les côtes de Hollande.

Le général Lagrange, après avoir pris connaissance des débouchés



de Calais, Boulogne, etc., et après s'être concerté avec le maréchal Brune, ira faire l'inspection de ses légions.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9253. — A M. FOUCHÉ.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (22 septembre 1805).

Il faut prendre, dans le jour, des mesures efficaces pour que, d'ici à ce soir, jusqu'au 5 ou 6 vendémiaire, aucun courrier ne soit expédié, ou pour le commerce ou pour les ambassadeurs; de manière que ce qui transpirera de la séance de demain ne soit pas porté. On ne fournira de chevaux, ni à la poste, ni aux frontières, que pour les courriers de la guerre.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9254. — NOTE

SUR LES MOUVEMENTS DE LA GRANDE ARMÉE <sup>1</sup>.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (22 septembre 1805) <sup>2</sup>.

6 vend. 14 17 24

Bernadotte.	Würzburg.	Anspach . . .	Nuremberg:..	Ratisbonne.
Marmont. .	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>	<i>Id.</i>
Davout. . . .	Manheim ..	Mergentheim.	Anspach. . . .	Dietfurt.
Ney. . . . .	Setz. . . . .	Crailsheim. . .	Weissemburg.	Ingolstadt.
Lannes. . . .	Strasbourg.	Gmünd . . . . .	Nœrdlingen ..	Neubourg.
Soult. . . . .	Landau. . . .	Aalen. . . . .	Donauwerth. .	

Dépôt de la guerre.

### 9255. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (22 septembre 1805).

Donnez ordre au général de la 26<sup>e</sup> division militaire et au directeur du service de faire toutes les dispositions pour relever les fortifications de Cassel, de requérir les ouvriers, s'il le faut, de Mayence et de la rive droite, pour que d'ici à un mois ce fort soit en état de se défendre, le demi-revêtement déblayé, les fossés et chemins couverts rétablis et la place en état de défense. Faites passer 100,000 francs

<sup>1</sup> Cette note, de la main de l'Empereur, trace, vingt-cinq jours à l'avance, l'ensemble des opérations qui ont déterminé la capitulation d'Ulm le 17 octobre.

<sup>2</sup> Date présumée.

à Mayence pour cela. Donnez ordre au directeur d'artillerie, non-seulement d'armer la place de Mayence, mais encore de tenir tout prêt pour l'armement de Cassel. Relevez tous les saillants et bastions, et du moment qu'ils seront relevés, on y placera de l'artillerie. Du 1<sup>er</sup> au 15 vendémiaire, les bastions de Cassel doivent être armés.

Quand Cassel commencera à prendre figure, au 20 vendémiaire, on commencera à entreprendre les fortifications de Mayence dans les îles du Mein, armer la ville et tout préparer pour la guerre.

Il est une autre tête de pont à occuper, c'est Neuf-Brisach, que je préfère à Huningue. Ordre à Kellermann de faire occuper le plus tôt possible le Vieux-Brisach, et qu'il nous reste, ne voulant plus l'évacuer. Le Vieux-Brisach, Kehl et Cassel seront les trois têtes de pont que je conserverai sur le Rhin.

Faites-moi connaître l'officier du génie de Mayence, Kehl et Neuf-Brisach.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9256. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire au XIII (22 septembre 1805).

Le camp volant d'Alexandrie sera composé de la légion hano-vrienne à cheval de 500 hommes, du 67<sup>e</sup> régiment de 900 hommes, du 13<sup>e</sup> régiment de ligne de 1,500 hommes, d'un bataillon suisse de 400 hommes.

Le but de cette réserve est :

1<sup>o</sup> De garder la citadelle d'Alexandrie; 2<sup>o</sup> de se porter devant Gènes, si cette ville était menacée d'un débarquement; de se porter sur Turin, sur Novare, sur Milan et enfin sur tous les points où l'on pourrait inquiéter les derrières de l'armée, de manière que la rapidité des mouvements de ce camp volant étouffe les insurrections au moment même où elles commenceraient à se former. Bien entendu qu'on laisserait toujours dans la citadelle d'Alexandrie une partie de cette réserve pour assurer la défense de la place.

Le général Menou commandera ce camp volant; il aura l'œil sur Plaisance, de manière que si une avant-garde de l'ennemi ou des partisans se portaient sur cette place pour inquiéter notre armée, dans le cas où des circonstances, qui ne sont pas présumables, la mettraient dans la nécessité de défendre l'Adda, ce camp volant pût se porter pour éclairer la droite de notre armée; enfin, si, par des suppositions encore plus invraisemblables, Alexandrie était menacée

d'être investie, le camp volant formerait une partie de la garnison de cette place.

Le 13<sup>e</sup> et le 67<sup>e</sup> vont recevoir une grande quantité de conscrits cet hiver. Le général Menou portera un soin tout particulier à l'habillement et à l'armement de ces conscrits.

Enfin, dans des circonstances qui ne sont pas plus à présumer que les précédentes, si l'armée française était tournée, alors le camp volant aurait soin de fournir non-seulement des garnisons à Alexandrie, mais encore à la citadelle de Turin, à Gavi et à Fenestrelle.

En résumé, ce camp volant a donc pour but de veiller à la sûreté de la côte de Gènes, de dissoudre les rassemblements du pays, faire marcher les conscrits, et enfin, si des événements désastreux pouvaient arriver, il donnerait une garantie à l'Empereur que ces places se trouveraient pourvues de bonnes garnisons approvisionnées, etc.

Le général Menou doit organiser ce camp volant de manière à avoir toujours trois petites colonnes mobiles de 100 hommes de cavalerie, 300 hommes d'infanterie et deux pièces d'artillerie à pied. Ces colonnes parcourraient tout le pays pour faire exécuter rigoureusement la conscription et toutes les autres mesures qui pourraient être ordonnées.

L'Empereur préfère ce système de camp volant à un système de pure garnison, qui, en exigeant beaucoup plus de monde, n'assurerait pas autant la tranquillité.

Un autre but de ce camp volant serait de garder les prisonniers que ferait l'armée d'Italie; on les recevrait soit à Plaisance, soit à Verceil, et les troupes de l'armée d'Italie qui les auraient escortés jusque-là retourneraient de ce point rejoindre leurs corps respectifs à l'armée, après les avoir consignés aux troupes du camp volant.

De Verceil et de Plaisance les prisonniers seraient envoyés à Fenestrelle, et de là à Grenoble, d'où des détachements de la gendarmerie et des détachements des troupes de la 7<sup>e</sup> division les prendraient et les escorteraient jusqu'aux dépôts de l'intérieur que je désignerai; et, comme il y a peu de troupes à Grenoble, on pourra employer le bataillon génois qui s'y organise.

On évitera toujours de faire passer les prisonniers par le Valais ou par la Suisse, parce que dans ce pays il leur est aisé de se sauver. Si cependant on avait une trop grande quantité de prisonniers, on pourrait en faire passer par Gènes.

Les commandants de gendarmerie des 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> divisions pourront aussi se servir de la gendarmerie départementale pour escorter les prisonniers.

Le général Menou donnera des ordres pour que le grand chemin ne passe plus à travers la citadelle d'Alexandrie; on tournera les glacis pour passer sur le pont et entrer dans la ville.

Le général Menou prévendra le maréchal Masséna, le général Montchoisy et l'architrésorier des dispositions ci-dessus.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

### 9257. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII (22 septembre 1805).

Témoignez mon mécontentement au général Chasseloup de ce qu'il n'est pas au quartier général du maréchal Masséna; il faut qu'il s'y tienne et l'aide de tous ses moyens.

Écrivez au général Marmont d'avoir soin de dater ses lettres.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9258. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 22 septembre 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 16 septembre. Je vous expédie un courrier extraordinaire pour vous porter ma réponse. Il faut aider l'armée; c'est le premier devoir dans notre position actuelle. Ses réquisitions faites aux communes, aux départements, en blé, vins, fourrage, avoine, paille, sont la seule ressource qu'on puisse employer pour nourrir une armée de 80,000 hommes, réunie sur un seul point. En Alsace, quelle que soit la bonne organisation de l'armée et la facilité de lui faire passer des fonds de Paris, on a pris cette mesure. Tous les prix étaient montés à un tel point, qu'il était impossible avec beaucoup d'argent d'y suffire. Lorsqu'on a des magasins formés de longue main, on peut quelquefois éviter la voie des réquisitions; mais partout ailleurs elles sont indispensables. Les Autrichiens requièrent en Allemagne, ils requièrent dans le pays vénitien; on ne peut pas nourrir autrement de grandes armées. Les réquisitions qui seront faites aux communes, aux départements, seront payées à un prix raisonnable, en bons dont je vous ai parlé dans ma lettre d'avant-hier, que le trésor du royaume d'Italie donnera au trésor de France en paiement de la contribution de frimaire. Vous aurez vu, par ce que vous auront envoyé mon secrétaire d'État et mon ministre Dejean, que j'ai été obligé de prendre en Alsace les mesures de requérir les voitures et les chevaux, lesquelles ont été fidèlement et exactement exécutées. Je vous ai déjà écrit sur cet

article. La peine contre ceux qui recèlent l'avoine est inutile. Il faut leur ordonner de l'apporter, et ceux qui ne le font pas, il faut la leur prendre. Quant aux magasins, le général en chef doit avoir toute espèce d'autorité; ordonnez que les établissements publics, quelle que soit leur destination, soient mis à sa disposition, lorsqu'ils seront nécessaires. Il ne doit pas y avoir d'entraves dans le Piémont; le blé doit pouvoir y être transporté. Ne croyez pas que ces mesures déplaisent au pays; on crie, mais on ne pense pas ce qu'on dit; on sait bien que, dans toutes les circonstances pareilles, on ne fait pas autrement; que les Autrichiens en font autant chez eux et en feraient bien davantage dans le royaume d'Italie; et puis, on est bien persuadé que, si l'on ne se prête point aux réquisitions, l'armée les fera de force, et que le pays sera bien plus malheureux; et puis, votre autorité serait compromise. Pour le bien de l'armée, ayez de la sévérité; frappez des réquisitions dans tous les départements de mon royaume. Écrivez à M. Moreau de Saint-Méry de faire la même chose dans les États de Parme et de Plaisance, soit pour les vivres, soit pour les fourrages, les voitures, les chevaux, les locaux et tout ce dont on aurait besoin. Ne vous fâchez de rien. Ces moments-ci sont des moments de souffrance. Ayez constamment devant vous qu'il faut aider l'armée et lui préparer toute espèce de moyens.

J'ai permis l'extraction des bœufs du Piémont.

Faites réunir, à petit bruit, 3 à 400,000 rations de biscuit à Pizzighettone. Il est des circonstances où ce petit approvisionnement, qui ne doit pas entrer dans l'approvisionnement de place, pourrait être très-utile à l'armée et éviterait des embarras. L'évacuation des hôpitaux a été faite précipitamment, cela arrive souvent. Dans le fait, ils devaient être évacués au delà de l'Adda; mais il y a des hôpitaux à Cassano, à Lodi, Codogno, Pavie, Como, même à Novare, où l'on peut mettre les malades. Si l'hôpital civil de Milan n'est pas suffisant, faites établir un grand hôpital militaire, dans lequel vous recevriez les malades de l'armée. Je ne puis trop vous le répéter, ne vous rebutez de rien; remédiez à tout. Dans tout ceci, je suis surpris d'une chose, c'est que le ministre de la guerre ne vous éclaire pas, lui qui a fait si longtemps la guerre avec nous, et ne vous instruit pas de ce que faisait l'armée française, et jamais, dans ce temps-là, elle n'a été si considérable ni réunie en si grand nombre sur ce point. Ajoutez que nous sommes un peu pressés par les circonstances.

Je vous ai écrit d'organiser des attelages de quelques centaines de chevaux d'artillerie. Je vous ai écrit pour des souliers et pour du

biscuit. Je ne puis que vous répéter les mêmes choses. Entrez dans tous les détails; faites-moi connaître quels sont les corps qui ont passé l'Adda pour se rendre à l'armée, leur situation, leur esprit, le nom des généraux qui ont passé, et, en général, tous les détails qui peuvent me faire connaître la situation des choses. J'imagine que vous avez envoyé à l'armée le bataillon de grenadiers de votre Garde; si vous ne l'avez pas fait, faites-le partir une heure après l'arrivée de ma lettre. Des régiments sans grenadiers perdent tout leur nerf, et c'est aujourd'hui surtout qu'ils sont nécessaires. Faites-moi connaître si le général Miollis est arrivé à Mantoue. J'imagine que la citadelle de Ferrare a sauté; je n'en entends pas parler, ce qui m'inquiète beaucoup, car je serais fâché qu'elle tombât au pouvoir de l'ennemi. Vous devez, tous les jours, recevoir de la municipalité de Vérone et des préfets de Brescia et de Mantoue des rapports par lesquels ils doivent vous faire connaître les choses comme ils les voient. Envoyez-moi l'analyse de ces rapports.

Faites écrire à M. Denon, qui était le 21 fructidor à Vérone, et qui est à présent je ne sais où, que je resterai dans les environs de l'armée jusqu'au 15 vendémiaire; qu'il vienne me joindre à cette époque; que je désire qu'il m'instruise de ce qu'il voit, et de tout ce qui viendra à sa connaissance, et qu'il vous envoie ses lettres, que vous me ferez passer par l'estafette.

NAPOLEÓN.

Encouragez Masséna, encouragez les officiers. 60,000 hommes en Italie, c'est le tiers de plus que je n'ai jamais eu. Les vanteries des Autrichiens ne peuvent tromper de vieux soldats; c'est leur habitude. Les Autrichiens n'ont pas 70,000 hommes en Italie, et c'est un ramassis qui ne saurait se mesurer avec mes troupes. Le 4 vendémiaire, je serai à Strasbourg. Bessières est parti hier.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9259. — ORDRE DU SERVICE

PENDANT L'ABSENCE DE L'EMPEREUR.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

Nous avons réglé, pour être exécutées pendant la durée de notre absence, les dispositions suivantes :

L'archichancelier, faisant les fonctions de grand électeur, pourra

convoquer et présider le Sénat dans toutes les circonstances où ce corps se réunit, sur la convocation du président, soit pour les élections qui lui sont attribuées, soit pour délibérer sur ses affaires intérieures.

Le grand conseil d'administration sera présidé par lui.

Le connétable commandera, sous nos ordres, notre garde impériale, la garde nationale de Paris et celle des villes et départements de la 1<sup>re</sup> division. Il commandera également la garde municipale de Paris et toutes les troupes qui se trouveront dans l'étendue de ladite division. Il fera exécuter toutes les dispositions relatives à l'objet de son commandement, et prescrites, soit par le ministre de la guerre, soit par le directeur de l'administration de la guerre en faisant les fonctions.

L'archichancelier présidera le Conseil d'État, conformément à notre décision de ce jour. Il signera les renvois des affaires des divers départements du ministère, qui seront de nature à être délibérées au Conseil.

Tous les ministres correspondront directement avec nous pour les affaires de leur département.

Néanmoins, ils se rassembleront le mercredi de chaque semaine chez l'archichancelier. Ils y porteront les objets de détail et du contentieux de leur administration, lesquels seront remis à l'archichancelier pour nous être transmis dans la forme ordinaire.

L'archichancelier y joindra une courte analyse de ce qu'il y aura de plus pressant à expédier et des notes sur les affaires qui lui en paraîtront susceptibles.

Nous entendons, en général, que toutes les affaires qui, dans l'ordre ordinaire du gouvernement et de l'administration, ont besoin de notre signature, continuent à nous être présentées à cet effet.

Toutes les fois que le grand juge jugera qu'une demande en grâce est dans le cas d'être admise, et que les circonstances urgentes exigent une prompte décision, l'archichancelier pourra, sur la demande de ce ministre, convoquer un conseil privé dont nous désignerons les membres. Il nous adressera le procès-verbal de ce conseil, dressé par l'un des ministres appelés, et, en cas de diversité d'opinions, il y joindra le résumé de celles qui auront été énoncées de part et d'autre.

Toutes les fois qu'un ministre jugera nécessaire une conférence avec d'autres ministres, pour traiter une affaire de son département, il en fera la demande à l'archichancelier, qui convoquera à cet effet les ministres dont le concours sera nécessaire.

S'il survient des événements extraordinaires de police sur lesquels nous ne puissions pas statuer à temps, à raison de notre éloignement, et qui exigent le concours de différents ministres, l'archichancelier convoquera les ministres dont la présence sera nécessaire. Si l'exécution des mesures que l'archichancelier aura approuvées excède les bornes de l'autorité ministérielle, et qu'il ne soit pas possible d'attendre notre décision, il sera tenu de cette conférence un procès-verbal dressé par le ministre du département que l'affaire concerne, et signé par l'archichancelier. En conséquence dudit procès-verbal, le ministre se trouvera autorisé à exécuter les dispositions telles que les aura prescrites l'archichancelier, après avoir entendu l'opinion des ministres.

Dans tous les cas d'événements extraordinaires militaires, l'archichancelier, sur la demande du ministre faisant les fonctions de ministre de la guerre, convoquera les ministres dont le concours sera jugé nécessaire, et il sera procédé ultérieurement comme il est dit ci-dessus.

Pendant tout le temps où le ministre de la guerre sera à l'armée, il continuera à faire le travail du personnel, la répartition des fonds de son département, l'expédition des ordres qui seront donnés directement par nous, soit relativement au mouvement et à ce qui tient aux opérations militaires, soit pour ce qui concerne les bureaux du génie et de l'artillerie, enfin tout ce qui est relatif aux prisonniers de guerre. Les autres parties de son administration seront exercées par le ministre directeur de l'administration de la guerre, qui signera les décisions et les ordonnances qui ne l'auront pas été par le ministre de la guerre, lesquelles seront délivrées conformément à la désignation qui aura été faite par ledit ministre pour l'emploi des fonds.

Le travail sera soumis au ministre directeur de l'administration de la guerre par M. Denniée, secrétaire général, qui travaillera avec tous les chefs de division et de bureau, et qui continuera à faire, au nom du ministre de la guerre, toutes les signatures que nécessiteront les décisions données, soit par ce ministre, soit par le ministre directeur.

Le connétable nous adressera, tous les jours, un rapport sur la partie que nous lui avons confiée.

Le ministre de la police nous écrira, tous les jours, par l'estafette dont nous avons ordonné l'établissement.

Le ministre de la marine nous écrira pour tous les objets importants, et au moins deux fois par semaine.



Les autres ministres nous écriront tout aussi souvent qu'ils auront à nous entretenir des affaires de leur département.

Toutes les lettres nous seront adressées directement.

Les dépêches télégraphiques transmises à Paris ou à transmettre de Paris seront portées à l'archichancelier avant qu'il puisse y être donné cours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9260. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

Mon Cousin, le général Menou mande qu'il n'a pas d'argent pour la citadelle de Turin : il est donc urgent que vous vous hâtiez de pourvoir à cet objet, sans qu'il y ait une heure de perdue. On m'écrit que M. Chasseloup remue de la terre à Plaisance et y fait des travaux immenses et cependant inutiles. Écrivez-lui que c'est par trop bête, et qu'il est ridicule de ne pas commencer par le plus pressé.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9261. — AU PRINCE EUGÈNE.

Saint-Cloud, 23 septembre 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 16 septembre. On m'écrit que M. Chasseloup à Plaisance fait des travaux immenses, remue la terre, sans s'occuper des choses essentielles. Parlez-en à Chasseloup et faites-lui sentir combien il est ridicule de ne pas commencer par le plus pressé. Je ne puis que vous répéter qu'il faut aider l'armée, qu'il ne faut point s'étonner des réquisitions et moyens violents; que tout est bon, pourvu que mon armée ne manque de rien. Je vois avec plaisir la mission de M. de Brème. Les moments sont urgents.

Si le fort Urbain est en si mauvais état, faites-le sauter; qu'il ne puisse pas servir à l'ennemi.

J'apprends avec plaisir que la citadelle de Ferrare n'existe plus.

Je pars pour Strasbourg demain à quatre heures du matin.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9262. — AU MARÉCHAL MASSÉNA.

Paris, 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

L'Empereur va aujourd'hui au Sénat, Monsieur le Maréchal. Sa Majesté sera le 3 vendémiaire à Strasbourg. Le Rhin sera passé le 4. Il est probable qu'avant le 10 la guerre se trouvera décidément déclarée. Dans cette circonstance, je ne puis que vous transmettre les propres termes de l'Empereur :

« Si j'étais en Italie, je formerais mon armée en six divisions, chacune de 7,000 hommes d'infanterie et de 1,000 hommes de cavalerie et d'artillerie.

» Je laisserais mes cuirassiers, avec un ou deux régiments de dragons, pour réserve.

» Du 6 au 8, à petit bruit, je passerais avant le jour au vieux pont; j'enlèverais toutes les hauteurs de Vérone, la ville; je ferais entrer une réserve de cuirassiers, et, suivant les événements, je pousserais l'ennemi l'épée dans les reins, ou je prendrais mes positions, la droite à l'Adige, la gauche aux montagnes, et opposées à celles que l'ennemi prendrait sur les hauteurs de Caldiero, s'il était en force.

» Quelle que soit la force de l'ennemi, il doit garder beaucoup de troupes vis-à-vis Padoue et vis-à-vis Legnago; il doit aussi en avoir dans le Tyrol; il est donc impossible que, le jour de la bataille, il ait même 30,000 hommes à Vérone et sur les hauteurs.

» Enfin, à cette manœuvre, il n'y a aucun danger, le vieux pont étant garanti par un bon ouvrage et par une bonne batterie; on peut donc passer l'Adige sous cette protection.

» Une fois qu'on se serait emparé de Vérone, il n'y aurait donc aucun danger subséquent, puisque toute l'enceinte de Vérone servirait de tête de pont, et qu'en mettant quelques pièces sur les remparts et sur les tours, on protégerait toujours le ralliement de l'armée. »

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9263. — AU GÉNÉRAL GOUVION SAINT-CYR, A PESCARA.

Paris, 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

Le roi de Naples, Général, ayant paru désirer rester neutre et ne recevoir ni Anglais ni Russes, hier on a conclu un traité à Paris, dont je vous envoie ci-joint copie; il doit être adressé à M. Alquier.

Du moment que les ratifications auront eu lieu (et elles doivent avoir lieu sous trois ou quatre jours), vous vous dirigerez sur Pesaro, et de là sur le Pô; vous ferez évacuer vos malades sur Pesaro, et vous garderez cette place jusqu'à ce que tout ce qui vous appartient de l'armée se trouve évacué. En passant, vous placerez aussi garnison à Ancône. Vous me ferez connaître votre ordre de route, afin que je puisse vous transmettre à temps les ordres de l'Empereur.

La guerre sera commencée lorsque vous lirez cette lettre. Si donc, par une circonstance quelconque, les ratifications ne s'échangeaient pas promptement, vous attaquerez le royaume de Naples, et suivrez, par-dessus tout, l'esprit de votre instruction. L'Empereur ne doute pas que vous n'ayez déjà évacué vos malades et vos bagages sur Pesaro.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.

## 9264. — DISCOURS DE L'EMPEREUR AU SÉNAT.

PARIS, 1<sup>er</sup> VENDÉMAIRE AN XIV.

Sénateurs, dans les circonstances présentes de l'Europe, j'éprouve le besoin de me trouver au milieu de vous et de vous faire connaître mes sentiments.

Je vais quitter ma capitale pour me mettre à la tête de l'armée, porter un prompt secours à mes alliés, et défendre les intérêts les plus chers de mes peuples.

Les vœux des éternels ennemis du continent sont accomplis; la guerre a commencé au milieu de l'Allemagne; l'Autriche et la Russie se sont réunies à l'Angleterre, et notre génération est entraînée de nouveau dans toutes les calamités de la guerre. Il y a peu de jours que j'espérais encore que la paix ne serait point troublée; les menaces et les outrages m'avaient trouvé impassible; mais l'armée autrichienne a passé l'Inn; Munich est envahie; l'électeur de Bavière est chassé de sa capitale; toutes mes espérances se sont évanouies.

C'est dans cet instant que s'est dévoilée la méchanceté des ennemis du continent. Ils craignaient encore la manifestation de mon profond amour pour la paix; ils craignaient que l'Autriche, à l'aspect du gouffre qu'ils avaient creusé sous ses pas, ne revint à des sentiments de justice et de modération; ils l'ont précipitée dans la guerre. Je gémissais du sang qu'il va en coûter à l'Europe; mais le nom français en obtiendra un nouveau lustre.

Sénateurs, quand, à votre vœu, à la voix du peuple français tout

entier, j'ai placé sur ma tête la couronne impériale, j'ai reçu de vous, de tous les citoyens, l'engagement de la maintenir pure et sans tache. Mon peuple m'a donné, dans toutes les circonstances, des preuves de sa confiance et de son amour; il volera sous les drapeaux de son Empereur et de son armée qui, dans peu de jours, auront dépassé les frontières.

Magistrats, soldats, citoyens, tous veulent maintenir la patrie hors de l'influence de l'Angleterre, qui, si elle prévalait, ne nous accorderait qu'une paix environnée d'ignominie et de honte, et dont les principales conditions seraient l'incendie de nos flottes, le comblement de nos ports et l'anéantissement de notre industrie.

Toutes les promesses que j'ai faites au peuple français, je les ai tenues; le peuple français, à son tour, n'a pris aucun engagement avec moi qu'il n'ait surpassé. Dans cette circonstance si importante pour sa gloire et la mienne, il continuera à mériter ce nom de Grand Peuple, dont je le saluai au milieu des champs de bataille.

Français, votre Empereur fera son devoir, mes soldats feront le leur, vous ferez le vôtre.

Extrait du *Moniteur*.

---

### 9265. — A M. CAMBACÉRÈS.

La Ferté-sous-Jouarre, 2 vendémiaire an XIV (24 septembre 1805).

Monsieur Cambacérés, comme j'ignore si M. Maret est parti, je vous prie de vous charger de veiller à ce que le serment que le général Miollis a prêté entre mes mains soit imprimé selon sa forme et teneur, demain ou après; que l'ordre du jour qui organise la Grande Armée, les réserves de Boulogne, de Mayence et de Strasbourg, les camps volants de Rennes, de Poitiers, d'Alexandrie, soient mis également dans *le Moniteur*; également le décret qui forme les vélites à cheval. Faites passer au Conseil d'État un décret pour établir 1,000 vélites à pied.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

---

### 9266. — AU PRINCE JOSEPH BONAPARTE, A PARIS.

Strasbourg, 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805).

Mon Frère, je suis arrivé à Strasbourg. Toute l'armée a passé le Rhin. L'ennemi est aux débouchés de la forêt Noire. Nos manœuvres vont bientôt commencer. Faites ce qui vous sera possible pour pousser

la nation à la conscription. Je suis très-satisfait des départements que j'ai traversés.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

---

### 9267. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Strasbourg, 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805).

Monsieur Dejean, je suis arrivé à Strasbourg. Le biscuit que j'ai demandé n'est pas fait. Il n'y a pas encore un caisson de Sampigny d'arrivé, et même les 150 que j'avais à Boulogne, on les a fait passer par Sampigny, de manière qu'il n'y en a pas ici. Les souliers ne sont pas encore arrivés. Pressez autant qu'il vous sera possible l'exécution des ordres que j'ai donnés. L'armée est aujourd'hui au delà du Rhin, surtout la cavalerie.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9268. — AU MARÉCHAL LANNES.

Quartier impérial, Strasbourg, 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805).

Ordre au maréchal Lannes de séjourner, demain 5, à Rastadt; de s'étendre s'il est nécessaire jusqu'à Baden, et d'envoyer des reconnaissances de cavalerie jusqu'à Wildbad : ces reconnaissances partiront avant le jour; on fera faire deux lieues par deux régiments, deux autres lieues par un régiment, une autre lieu par un escadron, une autre lieue par un piquet des mieux montés.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9269. — ORDRE.

Quartier impérial, Strasbourg, 4 vendémiaire an XIV (26 septembre 1805).

La division du général d'Hautpoul se concentrera à Renchen, en s'étendant du côté du Rhin, de manière qu'elle soit à tous ses postes en seconde ligne, et partout couverte par les dragons.

Ce mouvement se fera demain, après que la division Walther aura exécuté les changements qu'elle doit faire avec la division de dragons à pied.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9270. — A M. TALLEYRAND.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous envoie des dépêches de M. Otto. On peut faire de toutes les dépêches de ce ministre de très-bons articles de journaux. Je vous renvoie aussi vos dépêches de Berlin, qui commencent à devenir fort intéressantes. Le mouvement des armées, les détails de la séance de Paris contribueront, je crois, à donner du mouvement à tout ceci. Ici, tout marche à grand train. Les Autrichiens sont sur les débouchés de la forêt Noire; Dieu veuille qu'ils y restent. Ma seule crainte est que nous leur fassions trop peur. Avant quinze jours, nous verrons beaucoup de choses.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9271. — A M. OTTO.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805).

Je reçois *le Moniteur* du 3 vendémiaire; je vous l'envoie dans la crainte que vous ne l'ayez pas reçu. Si vous supposez qu'il ne soit pas arrivé à Berlin, comme, dans les circonstances intéressantes où nous nous trouvons, il est important qu'il y soit connu promptement, envoyez-le par courrier extraordinaire à M. Laforest. Vous le ferez lire à l'Électeur.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9272. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 4 vendémiaire. J'en reçois une, en même temps, du maréchal Soult, qui me dit que votre ordre porte de vous rendre à Heilbronn. Vous avez dû recevoir du ministre de la guerre l'ordre de passer à Mannheim, Heidelberg, et de vous rendre à Neckarelz. Vous recevrez des ordres pour votre marche par Mœckmühl, Ingelfingen, Geislingen, Crailsheim, Dinkelsbühl, Fremdingen et Nördlingen; et le maréchal Soult suivra la route de Spire, Wiesloch, Sinsheim, Heilbronn, Oehringen, Hall, Gaildorf, Abtsgmünd, Aalen; ainsi vous l'aurez toujours à peu de chemin sur votre droite. Le maréchal Bernadotte et le général Marmont doivent être sur votre gauche, devant se rendre de Würzburg sur le Danube. Je désire que vous envoyiez un officier d'état-major

au général Marmont, et que vous placiez des postes de manière à communiquer à toutes vos couchées, soit pour lui faire passer des renseignements de la gauche, soit pour le secourir et en être secouru. On m'avait assuré que l'on avait fait un pont de bateaux à Manheim. Envoyez-moi tous les jours un officier, afin que je puisse bien connaître votre situation non-seulement sous le point de vue du nombre de vos troupes et de leur armement, mais aussi de vos approvisionnements de bouche et de guerre, et de votre artillerie.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9273. — AU MARÉCHAL SOULT.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 4 vendémiaire. Je désire avoir des détails sur votre position. J'ai fait demander hier soir par le général Andréossy tous les détails que je désire avoir. Je ne puis concevoir comment le maréchal Davout croit devoir se diriger sur Heilbronn; c'est sur Heidelberg et Neckarelz. Arrivé à Heilbronn, placez une tête de colonne sur le chemin de Stuttgart; placez aussi des postes intermédiaires, afin de pouvoir vous porter rapidement au secours du corps d'armée qui serait à Stuttgart, si cela devenait nécessaire. J'imagine que votre cavalerie sera à Heilbronn avec votre première division. Marchez en règle, les divisions avec leur artillerie, à portée de se soutenir, et votre armée à portée de soutenir les corps des maréchaux Ney et Lannes.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9274. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805), 4 heures après midi.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 1<sup>er</sup> vendémiaire, datée de Windecken. D'après mes calculs, vous deviez être ce jour-là à Würzburg; j'imagine que vous y êtes à l'heure qu'il est. L'empereur d'Allemagne n'a fait aucun détachement sur la droite du Danube, et les Russes ne sont pas arrivés. Je suis en mesure de faire face à tout. J'ai passé le Rhin à Manheim, à Spire et vis-à-vis de Durlach. Quand vous recevrez cette lettre, mon armée sera sur le Neckar, forte, nombreuse et dans le cas de parer à tout. De Würzburg, vous vous dirigerez sur le Danube, conformément à l'instruction que le ministre

de la guerre vous adressera ce soir. Vous tiendrez le général Marmont sur votre droite et les Bavares sur votre gauche. Je me lierai au général Marmont avec toute mon armée, et si j'ai le bonheur que l'armée autrichienne s'endorme encore trois ou quatre jours sur l'Iller et dans la forêt Noire, je l'aurai tournée, et j'espère qu'il ne s'en échappera que des débris.

J'ai fait un traité d'alliance offensive et défensive avec l'électeur de Bavière. Son armée est pour moi. La copie ci-jointe d'une lettre qu'il vient d'écrire ici vous fera connaître comme il est fâcheux que vous ne vous soyez pas dirigé sur Würzburg par la ligne la plus droite, et il était naturel de penser que si j'avais voulu que vous passassiez à Francfort, je n'aurais pas manqué de vous en faire instruire. La lettre de l'Électeur vous donne un aperçu du danger de la marche que vous avez suivie. Il n'est plus question en ce moment que de porter remède à tout. Vous êtes, à l'heure qu'il est, à Würzburg; ainsi toutes les inquiétudes de l'Électeur doivent être terminées.

Vous savez l'estime et l'amitié que je vous porte. C'est le moment de porter le grand coup. Avant le 20 vendémiaire, l'Autriche sera déchue.

NAPOLEON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9275. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Strasbourg, 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805).

Mon Cousin, envoyez sur-le-champ un courrier au maréchal Ney, qui se mettra demain, à la pointe du jour, en marche pour Stuttgart. Mon intention est qu'il s'arrange de manière à enlever le poste de cavalerie ennemie qui est à Pforzheim; j'espère donc qu'il m'enverra demain une soixantaine de prisonniers. Ces messieurs font les plaisants, saluent nos patrouilles; il faut que le maréchal Ney les tourne et les enlève. Faites-lui connaître qu'un ordre semblable a été donné au prince Murat, pour enlever de son côté les postes de cavalerie légère des ennemis qui sont vers les débouchés de la forêt Noire, et que je suis fondé à croire que demain j'aurai en mon pouvoir plus de 200 prisonniers de cavalerie.

Je suis fâché que le maréchal Ney ne m'ait pas fait connaître sa position aujourd'hui; écrivez-lui de vous donner de ses nouvelles deux fois par jour. Mon intention est qu'il ne se porte sur Stuttgart qu'à petites journées; il me suffit qu'il y soit le 8. Vous le prévien-



dre que le maréchal Soult, avec son corps d'armée, sera, le 7, à Heilbronn. Arrivées à Stuttgart, toutes ses divisions doivent être très-près les unes des autres, afin que tout son corps d'armée puisse se réunir en moins de deux heures en ligne. Je ne veux point d'affaires partielles de divisions. Ainsi mon intention est qu'il prenne une bonne position à Stuttgart, parce que je ne veux engager aucune affaire de ce côté-là.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9276. — A M. CHAMPAGNY.

Strasbourg, 6 vendémiaire an XIV (28 septembre 1805).

Monsieur Champagny, je reçois votre lettre du 3 vendémiaire. Je vois avec plaisir les efforts que vous faites pour enflammer l'esprit national. J'attends le règlement qui se discute en ce moment au Conseil d'État sur les gardes nationales; dès qu'il sera adopté, j'organiserai la garde nationale du Nord.

NAPOLEÓN.

Comm. par MM. de Champagny.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9277. — A M. OTTO,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE PRÈS L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Strasbourg, 6 vendémiaire an XIV (28 septembre 1805).

Enfin tout prend ici une couleur. Toute mon armée est arrivée et en marche pour aborder le Neckar. Vos lettres du 3 vendémiaire m'ont fait plaisir; vous vous êtes comporté, dans cette circonstance délicate, comme je devais m'y attendre. Je saisirai la première circonstance pour vous le témoigner publiquement.

S'il est vrai que les Russes avancent, peut-être serait-il convenable que l'Électeur se rendit à Kalkreuth; c'est surtout par des manœuvres et des marches que je veux en venir facilement à bout.

Le maréchal Bernadotte est en marche, avec le général Marmont et les Bavaois, pour se porter sur le Danube. Toute mon armée se lie à ce mouvement. Je serai moi-même dans peu de jours en position de la diriger. Je me flatte qu'après la première bataille je pourrai remettre l'Électeur à Munich. Je désire savoir si son intention est d'y rentrer de suite.

Envoyez-moi par un courrier extraordinaire toutes les nouvelles un peu sûres que vous pourrez avoir de Vienne et de Prague. Bade

a conclu, il y a longtemps, un traité d'alliance avec moi. Tout doit être signé avec Wurtemberg et Hesse-Darmstadt.

Envoyez quelques courriers extraordinaires à Berlin, lorsque les circonstances le rendront nécessaire, pour donner des nouvelles de l'armée.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9278. — A M. HELFLINGER,

CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE PRÈS LE LANDGRAVE DE HESSE-DARMSTADT.

Strasbourg, 6 vendémiaire an XIV (28 septembre 1805).

Le prince de Darmstadt n'a point envoyé au général Marmont les 4,000 hommes qu'il avait promis; j'ai lieu d'être surpris de cette conduite d'une Maison qui a toujours témoigné tant d'attachement à la France. Faites qu'il les envoie à Mergentheim. Le ministre de la guerre écrit dans ce sens au prince.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9279. — AU VICE-AMIRAL VER HUELL.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIII (29 septembre 1805).

J'ai reçu votre lettre du 22 septembre, et j'y ai reconnu la preuve du zèle pour mon service et la patrie batave, qui forme votre caractère distinctif.

Les corps français qui sont en Batavie vont être considérablement augmentés par un grand nombre de recrues. Indépendamment de la réserve de Boulogne, qui se porterait rapidement sur la Hollande, si l'ennemi effectuait un débarquement, j'en forme un très-considérable à Mayence, sous les ordres du maréchal Lefebvre : elle sera, d'ici à quinze jours, de 30,000 hommes. Elle a ordre de se porter à Boulogne ou en Hollande, et sur tous les points de la côte septentrionale où l'ennemi débarquerait.

Je donne ordre qu'on vous envoie deux compagnies d'artillerie légère, puisque vous paraissez le désirer. Il serait possible qu'elles n'eussent point de chevaux, mais il vous serait facile de vous en procurer. J'ai à Paris 8,000 hommes qui se porteraient à Boulogne ou en Hollande, selon les instructions que j'ai données au connétable, et, si l'ennemi débarquait, plus de 50,000 hommes seraient, en moins de quinze jours, en Hollande.

⚔ D'ailleurs, en moins de quinze jours, de grands événements vont

se décider. Nous sommes bien disposés, et j'ai déjà eu la consolation de voir que beaucoup de choses m'avaient réussi. 25,000 Bavares, 6,000 hommes de Hesse-Darmstadt, 4,000 de Bade et 6,000 de Wurtemberg se sont réunis à moi.

Je suis vraiment affligé de la mauvaise santé du Grand Pensionnaire; ses talents et son zèle étaient bien nécessaires à la cause commune. Je lui écris une lettre qu'il pourra faire imprimer et publier dans toute la Hollande; ce sera une espèce de proclamation.

Dans quelque circonstance que je me trouve, soyez certain que les intérêts et la défense de votre patrie tiennent à mes plus chères affections, et que, avec la même rapidité que mon armée des côtes s'est portée sur le Rhin, elle se portera du Rhin sur les côtes.

Je désire cependant que toutes les fois que vous aurez des inquiétudes fondées vous écriviez au connétable, à Paris, auquel j'ai laissé des instructions relativement à une descente en Hollande.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9280. — A M. SCHIMMELPENNINCK.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Je désire que vous fassiez imprimer la lettre que je vous écris, si vous n'y voyez point d'inconvénient. J'apprends avec peine que votre santé est mauvaise; j'ai l'espoir qu'elle se rétablira. Dans les circonstances actuelles, tout votre patriotisme et vos talents étaient nécessaires à la cause commune.

NAPOLÉON.

LETTRE INCLUSE DANS LA PRÉCÉDENTE.

J'ai été obligé de retirer mon armée de Hollande pour faire face à cette coalition impie que l'or et les intrigues de l'Angleterre ont formée contre moi et mes alliés.

J'ai ordonné dans mon empire la formation des gardes nationales pour la défense de mes frontières. Vous sentirez que, dans les circonstances présentes, les amis de leur patrie doivent courir aux armes pour repousser de son sein les hordes avides de pillage que l'Angleterre voudrait y jeter. Cependant, que les citoyens de Hollande soient sans inquiétude; mes réserves de Boulogne et Mayence sont plus que suffisantes pour arriver au secours des troupes qui défendent leurs côtes, et empêcher de se rembarquer l'armée qui violerait le territoire batave.

Je compte, Très-Cher et Grand Ami, sur votre zèle et votre patriotisme dans les circonstances où nous nous trouvons. Les soins de la guerre n'absorbent pas tellement mon attention que je ne veille constamment sur les intérêts de la patrie batave. Une armée pourrait débarquer, sans doute, mais soyez certain qu'elle ne se rembarquerait pas. Cependant j'en appelle aux patriotes bataves pour confondre la haine des tyrans des mers, et mettre cette portion du continent à l'abri des incursions des pirates.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9281. — A M. GLUTZ, LANDAMMAN DE LA SUISSE.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Très-Cher et Grand Ami, Allié et Confédéré, M. d'Affry m'a remis votre lettre. En m'envoyant M. d'Affry, vous avez pensé qu'il me serait plus agréable que toute autre personne; ce ne peut pas être par la même raison que vous ne l'avez pas nommé au commandement des troupes de la Confédération. Je lui ai fait connaître, avec ma franchise ordinaire, tous les sujets de plainte que j'avais contre le Gouvernement suisse. Je ne doute point que vous ne soyez persuadé qu'il est dans votre intérêt de ne me donner aucun ombrage pour mes frontières de Franche-Comté, et que l'armée de la Confédération ne soit pas dans les mains d'hommes stipendiés par l'Angleterre et qui ont été vaincus avec les Autrichiens par mes armées dans la guerre dernière. Les circonstances sont importantes. L'Autriche ne veut point de votre neutralité. J'ai fait connaître à MM. vos députés quelle conduite je pensais que vous deviez tenir; l'acte de médiation sera la règle de la mienne, comme il doit l'être de la vôtre. Pour première preuve, je vous demande que le premier régiment de ligne, conformément à l'acte de médiation, soit recruté. Je n'ai pu voir qu'avec peine les réponses qui ont été faites à mon ministre. Je me flatte que, dans des circonstances aussi graves, vous sentirez la nécessité de consolider l'acte de médiation en Suisse, et de faire tout ce qui sera convenable pour garantir vos frontières contre les armées autrichiennes qui ne manqueraient pas d'y entrer, si les circonstances pouvaient leur être favorables.

NAPOLEÓN.

Comm. par le Gouvernement helvétique.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9282. — A M. DE WATTEVILLE.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Monsieur de Watteville, j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Puisque la Confédération n'a pas jugé à propos de nommer la personne qui m'aurait offert le plus de garantie contre les intrigues que l'Angleterre va fomenter en Suisse, je suis aise, du moins, que ce soit un sujet de Berne assez éclairé pour connaître toutes les conséquences de ses démarches et toute l'urgence des circonstances. Dans les relations que j'ai eues avec vous, j'ai conçu de l'estime pour votre caractère et pour vos talents. Vous pourrez faire le bien de votre patrie. Mais, dans votre position, il n'y a pas de petites fautes. J'ai besoin de couvrir mes frontières de Franche-Comté, et si les officiers et l'état-major de l'armée fédérale sont des hommes ennemis de la France et connus pour avoir fait la guerre contre mes armées, vous sentez que je me trouverai obligé de former une nouvelle armée en Franche-Comté, et dès lors la neutralité de la Suisse me serait onéreuse et dangereuse pour la France. J'ai fait connaître à MM. d'Affry et Glutz tout ce que je pense de la conduite du Gouvernement suisse. Je suivrai l'acte de médiation; suivez-le. Si j'ai évacué la Suisse, c'est par ma simple bonne volonté. Faites que je n'aie pas à me repentir de ce que j'ai fait pour les patriciens suisses. Ayez une armée qui inspire de la confiance aux Suisses et à leurs anciens et vrais amis, au nombre desquels je crois avoir le droit de tenir le premier rang.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9283. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Mon Frère, vous m'avez promis qu'un corps de vos troupes serait prêt, à mon passage, à joindre mes drapeaux. Je vous envoie le général Mouton, mon aide de camp, pour connaître la force de ce corps, en infanterie, cavalerie et artillerie. Votre Altesse sentira parfaitement qu'il est de l'intérêt de tous les princes de la Souabe de repousser rapidement la guerre au delà de la Bavière, pour réprimer les agressions de l'Autriche et l'accoutumer à plus de respect pour les souverains et les électeurs du Corps germanique. J'espère me trouver dans peu de jours sur le territoire de Votre Altesse, et je serai fort aise de cette circonstance, qui me mettra probablement à même de la voir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9284. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Mon Cousin, donnez ordre au maréchal Augereau d'être rendu de sa personne à Langres le 15 vendémiaire, pour y attendre de nouveaux ordres. Avant de partir de Paris, il verra le ministre Dejean et s'assurera que les 12,000 paires de souliers destinées à son corps d'armée y soient envoyées le plus tôt possible, car il est probable qu'il ne séjournera pas à Langres. Quand j'ordonne que le quartier général du maréchal Augereau soit rendu, le 15, à Langres, je sais bien que son corps d'armée n'y arrive que le 21 ; mais mon intention étant de lui donner promptement une destination, je veux qu'il puisse prendre toutes ses mesures pour sa nouvelle direction.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9285. — AU GÉNÉRAL MENOÛ.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Je vous recommande les fortifications et les approvisionnements d'Alexandrie et de Turin. Vous allez commander un petit camp volant que je réunis à Alexandrie, composé du 67<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> léger, et des escadrons de la légion hanovrienne. Mon intention est que cette petite colonne soit partout et nulle part. Tenez-la perpétuellement en marche pour faire joindre les conscrits, consolider la tranquillité, faire des exemples et se porter partout où il y aurait un commencement de fermentation. Soyez tantôt avec le tiers sur la Bocchetta, tantôt avec le tiers sur la vallée de Plaisance, tantôt sur la vallée du Simplon, et depuis Novare jusqu'à Pavie. Soyez actif et trouvez-vous partout. Faites arrêter les mauvais sujets. Du moment que le premier coup de canon sera tiré en Italie, vous avez tous les pouvoirs de police pour enfermer les agitateurs à Fenestrelle, envoyer des otages en France, mettre des individus en surveillance à Parme. Tout ce que vous ferez sera bien fait ; que tout marche et soit tranquille.

Faites une proclamation, qui dira qu'à la tête du camp volant d'Alexandrie vous serez partout. Prenez la sévérité et le sérieux que les circonstances exigeront ; et, surtout, soyez vous-même toujours en mouvement, non avec tout ce corps, mais avec une escorte suffisante.

J'avais ordonné la levée de 500 hommes dans le Valais. Écrivez au Grand Bailli et à mon chargé d'affaires à Sion, pour savoir où

cela en est et activer la levée de ce corps. Je suis en pleine marche. Toute mon armée est à quatre marches du Rhin ; les avant-postes ennemis se sont rencontrés. Toute l'Allemagne est pour moi ; la Bavière, Bade, Wurtemberg et Hesse-Darmstadt se sont rangés sous mes drapeaux ; la Prusse forme deux armées en Pologne pour tenir en respect la Russie. Donnez une couleur aux journaux. Adressez copie de cette lettre à l'architrésorier à Gènes, n'ayant plus le temps de lui écrire. Faites faire grand bruit de votre camp volant, soit en Piémont, soit à Alexandrie, soit à Gènes.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9286. — AU MARÉCHAL MASSÉNA.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Mon Cousin, nous sommes en pleine guerre. L'armée bavaroise, les troupes de Wurtemberg, de Hesse-Darmstadt et les 4,000 hommes de Bade se sont réunis à moi. Mon armée est déjà sur le Neckar. Je compte être sur Ingolstadt avant le 15 ou le 20 vendémiaire. Les renseignements que je reçois de Suisse m'apprennent que ce que l'Autriche a dans le Tyrol italien, à Trente, Roveredo, file pour renforcer l'armée autrichienne sur l'Inn. Je serais enchanté de cette nouvelle, car je serais fort aise de tout ce qui pourrait diminuer le nombre des troupes qui sont devant vous. Si je puis me défaire promptement de cette armée de l'Inn, ce que j'espère avec l'aide de Dieu, je tomberai sur les Russes, et je compte les joindre encore à leurs journées d'étapes. Après cela, je descendrai à votre secours pour couper les débouchés de la Styrie et de la Carinthie à l'armée autrichienne qui est devant vous, qui se retirerait. Je vous ai fait écrire par le ministre de la guerre, et je vous le recommande encore, de tenir vos troupes réunies. Si vous donnez avec 50,000 hommes, l'ennemi ne peut vous faire tête ; autrement, vous éprouverez des échecs. Je vous crois plus de cavalerie que n'en a l'ennemi ; quelques charges de cuirassiers sur les mauvais bataillons autrichiens pourraient être d'un très-bon résultat. Au reste, j'ai bonne confiance en vous.

Je dois vous dire que le roi de Prusse vient de mettre son armée sur le grand complet de guerre et de la mettre en marche sur les frontières de Russie. Les Russes voulaient le forcer à se mettre contre nous ; il leur a déclaré qu'il serait pour nous.

Je vous recommande ma brave armée d'Italie ; ne la faites point battre en détail ; 80,000 Autrichiens, composés comme ils le sont,

ne sont pas faits pour tenir tête à 50,000 de nos soldats, si tout marche ensemble. Le temps est ici superbe; j'espère que j'aurai un bon automne. Le général Miollis doit être arrivé à l'heure qu'il est.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9287. — AU MARÉCHAL JOURDAN.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805)<sup>1</sup>.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 3 vendémiaire; elle me fait une véritable peine. Il est impossible d'avoir été plus satisfait que je l'ai été de votre conduite, et d'avoir meilleure opinion que je l'ai de vos talents. Si j'ai envoyé Masséna en Italie; j'ai cédé à ma conviction intérieure que, dans une guerre qui présente tant de chances et éloignée du chef du Gouvernement, il fallait un homme d'une santé plus robuste que la vôtre et qui connût parfaitement les localités; car les événements se pressent autour de nous avec une telle rapidité, qu'il a fallu de telles circonstances pour faire taire toute considération particulière et envoyer en Italie l'homme qui connaît le mieux l'Italie. Depuis les positions de la Rivière de Gènes jusqu'à l'Adige, il n'est aucune position que Masséna ne connaisse.

S'il faut aller en avant, il a encore un avantage: ces contrées agrestes, dont il n'existe pas de carte, même à Vienne, lui sont également familières.

Mon cher Maréchal, je conçois que vous devez avoir de la peine; je sais que je vous fais un tort réel; mais restez persuadé que c'est malgré moi, et, si les circonstances eussent été moins urgentes, comme je m'en flattais, vous eussiez achevé, cet hiver, d'étudier les localités, et ma confiance dans vos talents et dans votre vieille expérience de la guerre m'eût rassuré.

Mais vous connaissez le théâtre du Rhin, vous y avez eu des succès. La campagne est engagée aujourd'hui; dans quinze ou vingt jours, les événements nécessiteront de nouvelles formations, et je pourrai vous placer sur le théâtre que vous connaissez le mieux et où vous pourrez déployer votre bonne volonté.

Je désire apprendre, par votre réponse, que vous êtes satisfait de cette explication, et que, surtout, vous ne doutez pas des sentiments que je vous porte.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> Date présumée.



## 9288. — AU MARÉCHAL NEY.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Je vous compte arrivé à Stuttgart. Le maréchal Lannes se porte à Ludwigsburg; il sera prêt à voler à votre secours si vous en avez besoin. Le prince Murat se porte à Rastadt. Instruisez-le de ce qui se passe. Il n'attendra pas mes ordres pour marcher à vous, si cela était nécessaire. Éclairez les mouvements de l'ennemi; tâchez d'enlever ses patrouilles de cavalerie. Du reste, mon intention n'est pas que vous passiez à Stuttgart, ni que vous engagiez là aucune affaire sérieuse.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9289. — AU PRINCE EUGÈNE.

Strasbourg, 29 septembre 1805.

Mon Cousin, je désire que vous fassiez une proclamation pour faire connaître à mes peuples d'Italie que je suis au milieu de l'Allemagne, qu'une guerre injuste m'a été déclarée par l'Autriche, qu'elle s'en repentira; qu'en quelque lieu que je sois, je m'occuperai de leur défense et de leurs intérêts, et qu'ils soient sans inquiétudes.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9290. — AU PRINCE EUGÈNE.

Strasbourg, 29 septembre 1805.

Mon Cousin, les hostilités ont commencé; vous aurez reçu les *Moniteur* de Paris, des 3 et 4. Les corps d'armée du maréchal Bernadotte et du général Marmont sont à Würzburg, réunis à l'armée bavaroise, forte de 25,000 hommes. Le corps d'armée du maréchal Davout a passé le Rhin à Manheim; il est aujourd'hui sur le Neckar. Le corps d'armée du maréchal Soult a passé le Rhin à Spire, et est aujourd'hui à Heilbronn. Le corps d'armée du maréchal Ney a passé le Rhin vis-à-vis Durlach, et est aujourd'hui à Stuttgart. Le corps d'armée du maréchal Lannes a passé le Rhin à Kehl, et est aujourd'hui à Ludwigsburg. Ma Garde est toute arrivée; elle est forte de 8,000 hommes et passe demain. Le parc a flé. Le prince Murat a rencontré, avec ses dragons, des patrouilles ennemies; elles n'ont fait que des compliments; je n'avais pas encore donné l'ordre de tomber dessus; on ne leur répondra désormais qu'à coups de sabre.

Voici mes alliés en Allemagne : les électeurs de Bavière, de Bade, de Wurtemberg et le landgrave de Hesse-Darmstadt ont fait chacun un traité d'alliance avec moi, et m'ont déjà joint avec des corps d'armée assez considérables. Faites imprimer dans vos gazettes que je suis arrivé à l'armée; qu'elle est en marche, que déjà l'armée autrichienne fuit; qu'à tant d'arrogance et de présomption ont succédé la peur et le désordre. Ne parlez pas de mes dispositions militaires avec les détails que je viens de vous donner. Dites que la Prusse arme 100,000 hommes, qu'elle fait marcher sur les frontières de Russie pour contenir les Russes. Ne parlez point des hostilités commencées, à moins que le maréchal Masséna ne les ait commencées en Italie, afin de ne pas contrarier les dispositions du général en chef.

J'imagine que vous avez renvoyé les six compagnies de grenadiers que vous aviez à Milan; elles seront très-nécessaires à l'armée : sans elles, les deux régiments feraient deux corps sans âme.

J'organise un camp volant à Alexandrie. Il sera commandé par le général Menou et sera composé de 3,000 hommes, savoir : de deux bataillons du 67<sup>e</sup>, de deux bataillons du 3<sup>e</sup> d'infanterie légère et de 500 hommes de la légion hanovrienne à cheval. Le grand nombre de conscrits que les 67<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments doivent recevoir les porteront bientôt, dans le courant de l'hiver, au grand complet de guerre. Mais mon intention est que vous écriviez au général Menou, afin que, si vous aviez besoin qu'un détachement de sa colonne mobile se portât sur Novare, Pavie, il pût le faire avec rapidité; bien entendu qu'il n'y séjournerait pas et qu'il n'y paraîtrait que pour rétablir l'ordre et faire quelques exemples sévères.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9291. — A M. MARESCALCHI.

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

J'ai reçu votre lettre. Ne manquez pas d'informer, tous les jours, le prince Eugène. Annoncez que je vais envoyer une proclamation à mes peuples d'Italie. Mon armée est entièrement arrivée, et nous commençons nos opérations militaires.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9292. — PROCLAMATION AUX PEUPLES D'ITALIE.

Strasbourg, 29 septembre 1805.

Peuples d'Italie, l'empereur d'Autriche a trahi tous ses serments, désavoué toutes ses paroles et couru aux armes dans le temps qu'il me croyait occupé aux extrémités de l'Océan. Lui-même était accouru sur les bords du Rhin, et menaçait d'envahir la Suisse et mes frontières. Je n'ai fait que paraître, et déjà il commence à fuir épouvanté. Dans peu de jours, je rétablirai à Munich l'électeur de Bavière, et je punirai cette Cour perfide qui a trahi ses devoirs en ouvrant l'Italie aux incursions des barbares.

Les événements de la guerre se composent de vicissitudes; mais, en dernière analyse, cette troisième coalition se terminera comme les deux premières. Ce n'est qu'au milieu des orages que les États se consolident.

Peuples d'Italie, je compte sur votre fidélité et sur votre confiance, après les preuves d'amour que vous m'avez données.

Quelque éloigné que je sois de vous, de quelques soins que je sois occupé, celui de votre défense, de votre bonheur, sera toujours présent à ma pensée. Gardez-vous de toute inquiétude. Les parjures seront punis et la victoire restera à nos armes.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9293. — PROCLAMATION A LA GRANDE ARMÉE.

Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

Soldats, la guerre de la troisième coalition est commencée. L'armée autrichienne a passé l'Inn, violé les traités, attaqué et chassé de sa capitale notre allié. Vous-mêmes vous avez dû accourir à marches forcées à la défense de nos frontières. Mais déjà vous avez passé le Rhin. Nous ne nous arrêterons plus que nous n'ayons assuré l'indépendance du Corps germanique, secouru nos alliés et confondu l'orgueil des injustes agresseurs. Nous ne ferons plus de paix sans garantie. Notre générosité ne trompera plus notre politique.

Soldats, votre Empereur est au milieu de vous; vous n'êtes que l'avant-garde du grand peuple. S'il est nécessaire, il se lèvera tout entier à ma voix pour confondre et dissoudre cette nouvelle ligue qu'ont tissée la haine et l'or de l'Angleterre. Mais, Soldats, nous aurons des marches forcées à faire, des fatigues et des privations de toute espèce à endurer. Quelques obstacles qu'on nous oppose, nous

les vaincrons, et nous ne prendrons de repos que nous n'ayons planté nos aigles sur le territoire de nos ennemis.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

#### 9294. — MESSAGE AU SÉNAT.

Quartier impérial, Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

Sénateurs, j'ai délégué au grand électeur les pouvoirs nécessaires pour présider les séances et les conseils d'administration du Sénat.

J'ai été fort aise de trouver l'occasion de donner à ce prince une preuve de mon estime pour ses talents et de ma confiance illimitée dans son attachement à ma personne, et à vous, Sénateurs, un garant que mon absence ne retardera en rien la marche des affaires.

J'ai pensé aussi que le besoin de la patrie exigeait que, pendant que je serai sur les frontières, le grand électeur restât au milieu de vous.

NAPOLEÓN.

Extrait du *Moniteur*.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9295. — PROCLAMATION A L'ARMÉE D'ITALIE.

Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

Soldats d'Italie, la guerre de la troisième coalition est commencée. L'armée autrichienne a passé l'Inn, envahi Munich et chassé de sa capitale l'électeur de Bavière, notre allié. Vous-mêmes avez dû accourir, à marches forcées, à la défense de l'Adige.

Soldats d'Italie, c'est sur les champs de bataille où vous êtes que, avec une poignée de monde, l'aigle autrichienne s'est vue constamment humiliée et confondue. Un contre trois, nous fûmes constamment vainqueurs. Vous serez dignes de la première armée d'Italie. Nous ne ferons plus de paix sans garantie. Notre générosité ne trompera plus notre politique. Votre Empereur est en Allemagne, au milieu de l'armée dont vous formez la droite. Le général qui vous commande a toute ma confiance; environnez-le de la vôtre.

Quelques fatigues qu'il vous faille essayer, quelques marches forcées que vous ayez à faire, quelques privations qu'il vous faille endurer, souvenez-vous que c'est par là seulement qu'on peut arriver à la gloire.

Soldats d'Italie, ne vous donnez point de repos que vous n'ayez vaincu : que je n'entende parler de vous que pour apprendre les

victoires que vous avez remportées, le nombre des prisonniers que vous avez faits, le nom des pays que vous avez conquis.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9296. — A M. FOUCHÉ.

Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

J'ai l'honneur, Monsieur, d'adresser à Votre Excellence l'expédition d'un décret portant création d'un régiment sous le nom de *la Tour d'Auvergne*. Sa Majesté désire que vous voyiez M. de la Tour d'Auvergne, que vous confériez avec lui; que vous voyiez s'il est possible de faire entrer dans ce corps les chouans à qui il peut être convenable de proposer cette manière de servir. Sa Majesté me charge en même temps de vous inviter à vous concerter avec le ministre directeur de l'administration de la guerre pour l'exécution de ce décret, qui ne doit être connu publiquement que quand la formation du corps sera déjà assez avancée.

Le secrétaire d'État, par ordre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.

9297. — DÉCRET.

Quartier impérial, Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

ARTICLE I<sup>er</sup>. — Il sera levé un régiment d'infanterie légère composé de trois bataillons.

Il portera le nom de *Régiment de la Tour d'Auvergne*.

ART. 2. — Le sieur Godefroy de la Tour d'Auvergne est nommé colonel commandant de ce corps.

ART. 3. — Ce régiment aura la même organisation que l'infanterie légère de ligne.

Le fond de son uniforme sera vert, et, sous tous les autres rapports, conforme au modèle qui sera approuvé par le ministre directeur de l'administration de la guerre.

ART. 4. — Aucun homme de la conscription, ou faisant partie d'un corps de troupes, ne sera admis dans ce régiment, qui pourra recevoir des Allemands et autres étrangers.

ART. 5. — Ce régiment formera le premier corps d'une légion qui sera incessamment organisée et portera le nom de *Légion allemande*.

ART. 6. — Nos ministres de la guerre et de l'administration de la guerre sont chargés de l'exécution du présent décret.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9298. — AU MARÉCHAL LANNES.

Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

Mon Cousin, vous marchez sur Ludwigsburg. Sur votre droite, le maréchal Ney doit se trouver avec son corps d'armée à Stuttgart. S'il avait besoin de vos secours, vous n'attendriez aucun ordre pour y voler avec votre zèle et votre bravoure accoutumés. Du reste, marquez mon quartier général à Ludwigsburg; je ne tarderai pas à vous y joindre. Vous avez le maréchal Soult à Heilbronn sur votre gauche. Instruisez-le de ce qui se passerait sur votre droite, qui pourrait nécessiter votre intervention. Le prince Murat et les dragons sont aujourd'hui en marche pour Rastadt; informez-le exactement de ce qui se passe.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Montebello.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9299. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Strasbourg, 8 vendémiaire an XIV (30 septembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre rapport du 3 vendémiaire. Tous les 3<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> bataillons des régiments qui composent votre corps d'armée ont ordre de se rendre à leurs corps. Les détachements embarqués sur les bâtiments de la flottille à Granville ont ordre de débarquer et de rejoindre leurs corps. Indépendamment des 12,000 paires de souliers que j'ai chargé le ministre Dejean de vous procurer à Langres, je lui ai ordonné de vous faire donner les deux paires de souliers que j'ai accordées en gratification à l'armée, c'est-à-dire que le ministre en fera verser la valeur dans la caisse des corps, et qu'ils les feront confectionner; mais veillez à ce que les corps ne les fassent pas faire trop loin, et qu'il ne faille pas deux mois pour leur transport. Je ne vois pas d'inconvénient à accorder une gratification aux officiers d'état-major. Envoyez-moi un état de la distribution à en faire, et je l'autoriserai.

Je ne veux pas finir cette lettre sans vous dire un mot de ma position ici. Mon cher et bon frère l'empereur d'Autriche est venu à Memmingen. Son armée est sur les débouchés de la forêt Noire; en y comprenant les troupes qui sont du côté de Constance, elle est d'une centaine de mille hommes; mais les nouvelles que j'ai reçues hier m'apprennent qu'après avoir tenu un grand conseil l'Empereur est retourné à Vienne. Dieu veuille que son armée continue à rester dans la même position encore une huitaine de jours, ou, ce qui

serait encore mieux, qu'elle s'avance sur le Rhin ! Vous sentirez combien je dois le désirer, quand vous saurez que le général Marmont, le maréchal Bernadotte et les troupes de l'électeur de Bavière sont en grande marche sur Ingolstadt ; que le corps du maréchal Davout, qui a passé le Rhin à Mannheim, est en pleine marche sur Donauwërth et déjà à quatre marches du Rhin ; que le corps du maréchal Soult, qui a passé à Spire, est déjà arrivé à Heilbronn, et se dirige également sur le Danube, entre Ulm et Donauwërth ; que les maréchaux Lannes et Ney, les corps de dragons et ma Garde sont arrivés à Stuttgart. Je vais partir moi-même, cette nuit, pour me mettre à la tête de ce corps, pour m'appuyer au maréchal Soult et tourner Ulm. Malheur aux Autrichiens, s'ils me laissent gagner quelques marches ! j'espère les avoir tournés et me trouver avec toute mon armée entre le Lech et l'Isar ; mais je suppose que le départ de l'Empereur est déjà un éveil, et que les Autrichiens vont s'empressez d'évacuer la Bavière. La tête des Russes commence à s'approcher, mais la Prusse fait des armements et paraît peu d'accord avec les Russes.

Je n'ai eu dans cette marche des côtes sur le Rhin ni déserteurs ni malades.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse de Sainte-Aldegonde.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9300. — AU PRINCE EUGÈNE.

Strasbourg, 30 septembre 1805.

Mon Cousin, les hostilités ont commencé ici. Ce soir, une patrouille ennemie de cheval-légers de Rosenberg a été enlevée. Ce sont les premiers prisonniers qui aient été faits. Il n'a, cependant, été brûlée aucune amorce ; mais nous marchons à force, et l'ennemi paraît fort déconcerté de la direction, de la rapidité et de la force de nos mouvements. Il y aura probablement beaucoup de nouveau dans la semaine. Vous trouverez ci-joint la proclamation qui a été lue aujourd'hui à l'ordre. L'empereur d'Autriche est venue à son armée, a tenu grand conseil à Memmingen ; mais voyant que notre armée, au lieu d'être dépourvue, était non-seulement prête à le bien recevoir, mais encore manœuvrait sur ses derrières, il est retourné en diligence à Vienne. Le prince Charles doit être, à cette heure, en Italie.

Il me tarde d'apprendre des nouvelles de ce qu'on fait chez vous.

J'ai vu avec plaisir, par vos lettres, que vous fournissiez tout ce qui vous était possible à l'armée. Si vous avez le temps, faites une reconnaissance du lac Majeur jusqu'au pied du Simplon, tant pour savoir si l'on peut le passer que pour en avoir dans la tête la localité vraie. Après celle-là, faites-en une au pied du Saint-Gothard. A votre âge, ces reconnaissances se font lestement et elles restent pour la vie dans la tête. Organisez votre gendarmerie et tous vos moyens pour pouvoir garder tous les prisonniers que ferait votre armée. Ayez quelqu'un d'intelligent dans la Valteline qui vous instruisse des mouvements de l'ennemi.

J'ai donné ordre que la légion corse vienne à l'armée. Je ne sais qui m'a dit qu'elle était encore à Livourne. Il est ridicule qu'elle soit là quand elle vous serait si utile à Milan, ou à l'armée, ou dans tout autre endroit. Je vous ai écrit de la faire habiller, si c'est le manque d'habits qui l'empêche de marcher. Vous seriez fort heureux d'avoir là 1,500 hommes qui tiendraient en respect le pays. Écrivez-en au maréchal, afin que, si on la juge hors d'état de servir à l'armée, on vous l'envoie.

Du moment que les hostilités seront commencées en Italie, faites connaître les dispositions de la Prusse envers la Russie; l'organisation de la Grande Armée, divisée en sept corps de 50,000 hommes chacun, que vous nommerez; la force des troupes fournies par la Bavière, Bade, Hesse-Darmstadt, Wurtemberg; la levée des conscrits en France, et toute espèce de nouvelles qui ne laissent pas d'imposer aux Italiens, et neutralisent le tas de mauvaises nouvelles de tout genre que l'ennemi ne manque pas de répandre. Faites passer au maréchal, au général Menou, à Moreau de Saint-Méry, à la princesse de Lucques, à l'architrésorier à Gènes, à Rome, l'extrait de ces nouvelles; elles ne sont pas importantes, mais, par leur fraîcheur, elles rassurent mes agents et les mettent à même de démentir les fausses nouvelles. Ayez le soin de faire de ce que je vous écris un bulletin que vous intitulerez *Bulletin des lettres de l'Empereur*, dans lequel vous mettrez tout ce qu'il y aura de nouveau, et vous l'enverrez aux personnes ci-dessus nommées. Mon quartier général sera demain à Ludwigsburg sur le Neckar.

NAPOLEÓN.

L'Impératrice reste à Strasbourg avec ses dames. Elle se porte très-bien.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)



## 9301. — AU PRINCE JOSEPH.

Strasbourg, 9 vendémiaire an XIV (1<sup>er</sup> octobre 1805).

Mon Frère, je pars à l'instant pour porter mon quartier général à Ludwigsburg sur le Neckar. Toute l'armée est déjà avancée de plusieurs marches en Allemagne. Tout le monde est bien disposé. L'armée n'a rien perdu, ni par les désertions, ni par les maladies. Le temps est superbe. L'empereur d'Autriche, qui était venu à son armée, est retourné à Vienne, et l'épouvante est déjà dans les rangs ennemis. Les renseignements que j'ai portés que l'ennemi retire des troupes d'Italie pour les faire marcher sur la Bavière. Voyez le ministre de la police, le ministre Dejean et le secrétaire général de la guerre, et sachez si l'on a expédié tout ce qui est relatif à l'appel de la conscription de la réserve. Si ces ministres et les préfets y mettent un peu de zèle, les conscrits doivent être rendus aux corps dans le courant de vendémiaire (23 septembre-23 octobre). J'entends bien que la conscription de l'an XIV (1805) devrait me joindre en brumaire (23 octobre-23 novembre). Suivez cette affaire autant qu'il vous sera possible.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

## 9302. — A M. LEBRUN.

Strasbourg, 9 vendémiaire an XIV (1<sup>er</sup> octobre 1805).

Toute mon armée est sur le Neckar; je pars en poste pour la joindre. Demain je me mets en marche de guerre. L'empereur d'Autriche, qui était venu à son armée, n'y est resté que vingt-quatre heures et s'en est retourné à Vienne lorsqu'il a su que nous étions si bien disposés à le recevoir. Les électeurs de Bavière, de Bade, de Wurtemberg et Hesse-Darmstadt sont avec moi et m'ont déjà fourni des corps assez considérables. Une colonne de 30,000 Russes est entrée en Gallicie; une autre est arrêtée par les armements de la Prusse, qui a pris enfin couleur et ne paraît point disposée à se laisser marcher sur le pied par la Russie. Les Russes disent qu'ils veulent débarquer dans la Poméranie suédoise. Ils frètent, en effet, beaucoup de bâtiments; mais la Prusse a pris des mesures pour les rejeter dans la mer.

Le sénatus-consulte qui réunit Gènes à l'Empire a dû être présenté hier au Sénat. Dites hardiment que Gènes est pour toujours à la France; que les efforts de la coalition échoueront, et que l'empereur d'Autriche payera cher l'or qu'il a reçu de l'Angleterre.

Organisez une force qui puisse maintenir la tranquillité dans la Rivière de Gènes. Enfin, donnez une couleur aux gazettes de Gènes; qu'elles tournent en ridicule les menaces de l'Autriche et de la Russie; qu'elles peignent notre situation sous tous les points de vue; qu'elles disent seulement au peuple ligurien que le même homme qui, avec 30,000 hommes au milieu d'eux, a confondu le roi de Sardaigne, l'Autriche et toute la coalition, se trouve aujourd'hui avec 300,000 hommes au centre de l'Allemagne.

Ne perdez point de vue l'approvisionnement de Gènes : je voudrais avoir là 300,000 quintaux de blé. Mes projets de guerre sont vastes. J'attirerai tout pour faire la guerre offensive. Dans aucun cas, même dans le cas de siège, vous ne devez point quitter Gènes. Prenez des mesures pour que, dans aucun événement, vous ne manquiez de blé.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9303. — AU MARÉCHAL MONCEY.

Strasbourg, 9 vendémiaire an XIV (1<sup>er</sup> octobre 1805).

Faites un ordre du jour à la gendarmerie; apprenez-lui que je suis au milieu de mon armée; que je me repose sur l'activité de la gendarmerie pour maintenir la tranquillité intérieurement et faire marcher la conscription. Rendez-moi compte tous les jours si les conscrits de la réserve rejoignent, et où en est la conscription de l'an XIV. Je désire vous voir à l'armée, mais restez encore un mois à Paris pour la conscription de l'an XIV. Ne perdez pas une heure, un jour, et remuez la gendarmerie autant que possible.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9304. — AU PRINCE EUGÈNE.

Strasbourg, 1<sup>er</sup> octobre 1805.

Mon Cousin, je vois avec plaisir que vous prenez des mesures pour faire venir la légion corse. Il est ridicule, en effet, qu'on me laisse là 2,000 hommes pour des raisons futiles. Activez leur arrivée, et, quand vous les aurez habillés et équipés, quoiqu'il faille du temps pour en faire de bons manœuvriers, ce seront de bons soldats qui feront bien leur service et qui tiendront bien leurs fusils.

Je pars à l'instant pour me rendre sur le Neckar. Nos grands

mouvements sont déjà commencés. Nous avons un très-beau temps, une belle armée, et, avant huit jours, il se passera du nouveau. Toutes les troupes du Tyrol marchent en Bavière; cela vous dégagera d'autant.

Faites-moi connaître, par la première estafette, si les quatre bataillons du 20<sup>e</sup> de ligne sont arrivés à l'armée. Un devait débarquer de l'île d'Elbe à Piombino; les trois autres devaient débarquer à Gènes. Prenez des informations de détail sur cet objet.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9305. — AU PRINCE JOSEPH.

Quartier impérial, Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Mon Frère, l'armée est en grande marche. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> corps sont réunis aux Bavares et sont partis de Würzburg; les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sont au delà du Neckar.

L'ennemi fait des marches et contre-marches et paraît fort embarrassé.

Avant peu de jours nous en serons aux mains. L'armée n'a perdu personne, ni par la désertion, ni par les maladies.

Je serai ce soir à Stuttgart.

Les armées de Bade et de Wurtemberg se joignent à la mienne.

Comme les mouvements vont être très-rapides, ne soyez pas étonné si vous êtes quelques jours sans recevoir de mes nouvelles. Il suffit que vous fassiez mettre dans *le Moniteur* que l'Empereur est à Stuttgart; que l'armée a passé le Neckar et a déjà remporté deux grandes victoires : la première, parce qu'elle n'a ni malades, ni déserteurs; qu'au contraire beaucoup de conscrits l'ont rejointe; la seconde victoire, c'est que les armées bavaroise, badoise et wurtembergeoise se sont réunies à l'armée française, et que tout le peuple d'Allemagne est bien disposé pour nous<sup>1</sup>.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

### 9306. — A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

Quartier impérial, Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805),  
10 heures du matin.

Je suis encore ici, en bonne santé. Je pars pour Stuttgart, où je

<sup>1</sup> Même lettre au prince Eugène.

serai ce soir. Les grandes manœuvres commencent. L'armée de Wurtemberg et de Bade se réunit à la mienne. Je suis en bonne position, et je l'aime.

NAPOLÉON.

Extrait des *Lettres de Napoléon à Joséphine*, etc.

9307. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous envoie la lettre de M. Helflinger. J'ai reçu un aide de camp du landgrave de Hesse-Darmstadt; je lui ai fait connaître qu'il me fallait 3,000 hommes; je lui en ai démontré la nécessité pour le landgrave même; je crois l'avoir persuadé, et j'espère qu'à son tour il persuadera à son maître de ne pas trahir les intérêts de sa Maison et démentir tout d'un coup une amitié de plus de deux cents ans. Son pays ne peut être garanti par la Prusse, qui n'a pu garantir la Bavière.

Mon intention est de comprendre Darmstadt dans ma fédération germanique, composée de la Bavière, de Darmstadt, de Wurtemberg et de Bade. En un mot, il me faut 3,000 hommes de Darmstadt, ou le landgrave renoncera pour toujours à ma protection et rompra brusquement ce qu'il a droit d'attendre de deux cents ans de liaisons. C'est dans ce sens que vous devez écrire à mon ministre à Darmstadt.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9308. — AU LANDGRAVE DE HESSE-DARMSTADT.

Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 1<sup>er</sup> octobre. J'ai causé fort longuement avec votre aide de camp, M. de Moranville; je lui ai fait connaître tout ce que je pensais sur les circonstances actuelles. Lorsque les armées de Bavière, de Wurtemberg et de Bade se réunissent à mon armée, je ne saurais penser que l'armée de Darmstadt s'en éloignât. Votre Altesse ne veut pas mettre un terme à une amitié de deux siècles dans des circonstances où elle est plus nécessaire que jamais au bien et à la gloire de sa Maison. Si des circonstances de révolution ont mis un instant de l'interruption dans l'ancien système, tout, étant revenu aux mêmes principes, doit se replacer de même, et je me flatte que Votre Altesse et sa Maison

auront pour moi les mêmes sentiments qu'elles ont eus pour la troisième dynastie. Une fois que nos liens seront reformés, Votre Altesse peut être persuadée qu'elle me trouvera prêt à protéger ses droits et à lui donner des preuves constantes de mon amitié.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9309. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

J'ai vu, par la lettre de Votre Altesse du 30 septembre, qu'elle était toujours dans l'intention de se réunir aux électeurs de Bavière et de Bade pour faire cause commune avec moi ; mais, désirant séjourner très-peu sur les États de Votre Altesse et me rendre promptement en Bavière pour y rétablir l'Électeur, je désire que les 7 ou 8,000 hommes qu'elle veut joindre à mes troupes soient prêts à se mettre en marche le 12. Je désire connaître le général auquel Votre Altesse veut confier le commandement de ses troupes. Je me flatte qu'elles contribueront au rétablissement de la paix, à la conservation du Corps germanique. Votre Altesse ne peut plus se le dissimuler aujourd'hui, la Maison d'Autriche ne déguise pas son intention de s'emparer du Corps germanique et de détruire toutes les maisons souveraines. Je placerai ce soir mon quartier général à Münchingen.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9310. — A M. DIDELOT,

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE PRÈS L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Quartier impérial, Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Monsieur Didelot, j'ai reçu votre lettre. Vous avez eu tort de faire vis-à-vis du maréchal Ney la démarche que vous avez faite. Vous avez compromis votre caractère et vous vous êtes exposé à ce qui vous est arrivé. Vous vous êtes mêlé des affaires de guerre, qui ne sont pas de votre compétence, et, en vous traitant mal, le maréchal Ney vous a rendu service. Ce qu'il vous a dit est juste, car mes officiers pour la guerre et mes officiers pour la paix ont des fonctions distinctes et n'ont rien de commun entre eux ; ils ne parlent même pas la même langue. Il y a plusieurs jours que j'ai passé le Rhin. Je n'ai pas entendu parler d'un traité d'alliance offensive et défensive entre l'électeur de Wurtemberg et moi. Aucun traité n'est signé, ou, du moins, je n'en ai pas de nouvelles. Au surplus, un traité n'est

rien sans ma ratification. Non-seulement l'Électeur ne m'a rien fait dire, mais il a laissé envahir son pays par l'ennemi, et le maréchal Ney est arrivé à Stuttgart en marche de guerre. Cependant 7 ou 800 hussards ne devaient pas en imposer à l'Électeur, et si son territoire eût été maintenu intact, je n'eusse pas permis que nos troupes y arrivassent avant les notifications d'usage, dont j'ai été dispensé par la présence des ennemis. L'esprit de la guerre ne comporte aucune modification, et je ne ratifierai aucun traité dans lequel mon allié m'interdirait le séjour d'un point quelconque de ses États, à moins qu'il n'y ait la clause : « Autant que les circonstances ne s'y opposeraient pas. » En effet, en cas de bataille devant Stuttgart, si la position était importante, on ne la laisserait pas occuper par l'ennemi. Le métier d'un ministre est un métier de circonspection, surtout dans les circonstances compliquées du moment actuel. L'Électeur m'a écrit. Le maréchal Berthier, comme major général, a répondu dans le sens de la présente lettre. Présentez une note au ministre de l'Électeur, dans laquelle vous lui direz que son territoire ayant été violé par les Autrichiens, mes troupes y sont entrées ayant devant elles les patrouilles ennemies, et qu'aucun traité n'existait. M. de Talleyrand vous a envoyé un projet de traité; n'en sortez pas, car vous seriez désavoué. Voyez l'Électeur, faites-lui sentir qu'il a tort et que, s'il eût montré contre l'Autriche autant de fermeté qu'il en a montré contre le maréchal Ney, de misérables patrouilles n'auraient pas parcouru son territoire; et il eût eu raison de crier si j'eusse passé sans m'entendre avec lui. Expliquez-vous-en dans ce sens avec tout le corps diplomatique, et, par votre contenance, ne me faites pas avoir tort quand j'ai raison. Blâmez-vous vous-même hautement, en disant que vous saviez que le maréchal Ney ne ferait rien de ce que vous lui demandiez, mais que vous avez poussé jusqu'à l'excès l'esprit de conciliation qui vous caractérise.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9311. — A M. DE THIARD.

Ettlingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Faites connaître à l'électeur de Bade qu'il est indispensable qu'il renvoie les ministres d'Autriche et de Russie. Le ministre autrichien qui était à Paris vient d'en partir. Vous trouverez ci-joints les passeports que l'état-major donne aux deux ministres qui sont près de l'électeur de Bade. Ils auront une escorte et devront diriger leur marche par Darmstadt sur Francfort, parce que, les armées étant

en présence, il n'est pas convenable qu'ils traversent la mienne. Vous porterez ces passe-ports chez le ministre de l'électeur de Bade, qui, je crois, de son côté, sera fort aise d'être débarrassé d'eux.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9312. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Ettingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 6 vendémiaire. J'ai vu avec plaisir votre arrivée à Würzburg, et votre jonction avec le général Marmont. Le croquis du mouvement de l'armée que vous envoie le major général vous fera connaître mes projets. L'ennemi a une armée assez considérable dans le Tyrol; il en fortifie tous les débouchés. Une autre armée se fortifie sur l'Iller. Mon projet, s'il hésite et s'il s'amuse, est d'arriver derrière le Lech avant lui, de lui couper la retraite et de le pousser sur le Rhin ou dans le Tyrol. Nous allons voir quel parti va prendre l'ennemi. Expédiez-moi tous les jours quelqu'un. Je suis la route de Stuttgart, Schorndorf, Gmünd, Aalen, afin de diriger moi-même les mouvements de la droite, si l'ennemi passe le Danube et nous attend à Heidenheim. Les 3,000 hommes du contingent de Bade marchent aujourd'hui; les 7,000 hommes de Wurtemberg marchent également. Donnez ces nouvelles à l'Électeur, elles lui feront plaisir.

Je ne suis point étonné que vous ayez trouvé beaucoup d'agitation : l'Électrice a été de tout temps notre ennemie, et l'Électeur lui-même se trouve dans une position si extraordinaire qu'il n'est pas étonnant qu'il s'en trouve ébranlé. Rassurez-le; causez avec lui, en général, des mouvements de l'armée, et faites-lui naître l'espoir d'être rétabli promptement dans sa position naturelle. Mais je ne pense pas que, quand vous lirez cette lettre, vous serez déjà à deux marches de Würzburg. Maintenez toujours intacte la communication du général Marmont avec le maréchal Davout; vous verrez par le croquis que ce général sera le 15 sur la Wœrnitz; si l'ennemi débouchait de Donauwœrth pour l'attaquer, faites marcher le général Marmont à son secours.

Moquez-vous de tout ce que peuvent faire les ennemis, soit à Hanovre, soit ailleurs. Ils ne sont pas encore en mesure. Quand nous nous serons défaits de ces 100,000 Autrichiens que nous avons devant nous, nous pourrons nous porter ailleurs. Il y a en France un bon mouvement; la réserve arrive sur le Rhin. J'ai grande envie de vous voir, et je le ferai du moment que je me serai assuré de ce

que l'ennemi peut faire. Mes dernières nouvelles sont qu'il était encore sur l'Iller, où il fortifiait Memmingen.

Quant à l'électeur de Hesse, il fera toujours, et dans tous les cas, ce que je voudrai. Vous l'avez un peu gâté, s'il est vrai, comme on me l'assure, que vous avez payé argent comptant. Si je l'avais prévu, je vous aurais fait dire de le payer avec des bons : je m'en expliquerai là-dessus avec lui. Il sait très-bien que sans la France il ne serait qu'un sujet de la Prusse ; il sait aussi que seul j'ai pu le faire Électeur, et que je puis seul lui faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

Il n'y a plus à parlementer avec les Autrichiens qu'à coups de canon.

NAPOLEON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9313. — AU PRINCE MURAT.

Ettingen, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Je porte ce soir mon quartier général dans la petite ville de Münchingen ; je désire vous y voir pour vous dire tout ce que j'attends de vous, dans la mission que vous allez remplir. N'épargnez rien pour bien nourrir vos chevaux ; ralentissez plutôt votre marche de six heures que de les fatiguer. Votre bataillon de dragons à pied a couché ce soir à Rastadt ; il ne s'est pas arrêté à Strasbourg ; enfin, il est en marche pour vous rejoindre. Le général Bourcier a couché à Rastadt et va également vous rejoindre avec ses quatre divisions de dragons. Vous allez flanquer toute ma marche, qui est délicate, en ce que c'est une marche oblique sur le Danube. Il faut donc, si l'ennemi voulait prendre l'offensive, que je sois averti à temps pour prendre un parti et ne pas être obligé de prendre celui qui conviendrait à l'ennemi. La division d'Hautpoul ne doit pas suivre votre mouvement ; ce serait encombrer votre manœuvre. Mon intention est qu'elle suive ma marche, et elle arrivera rapidement à Aalen, en même temps que votre avant-garde arrivera à Heidenheim. Les dragons à pied doivent être bien fatigués ; je ne les ferai pas passer avant le maréchal Ney ; ce serait exposer un corps que je veux ménager. Le maréchal Ney ne partira que le 12 de Stuttgart ; il vous suivra donc samedi. Les dragons à pied viendront après le maréchal Ney, formant votre réserve. Ainsi, par ce débouché, vous vous trouverez avoir 6,000 dragons à cheval, le corps du maréchal Ney de 20,000 hom-



mes et les dragons à pied : ce qui vous formera un corps d'armée de 30 à 35,000 hommes. Je serai, de ma personne, avec le corps du maréchal Lannes, qui passera par Gmünd ; ma Garde et la division d'Hautpoul feront la réserve de ce corps d'armée, qui sera de 26,000 hommes. Vous voyez donc que, si l'ennemi débouchait d'Ulm pour m'attaquer sur mon flanc, ces deux corps, que je pourrais lui opposer, seraient facilement renforcés par une partie du corps de Soult, que j'ai disposé en conséquence. Je vous expliquerai tout ceci dans la journée, avec plus de détails ; ainsi, attendez-moi à Münchingen.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9314. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Ludwigsburg, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Mon Frère, je reçois votre lettre du 1<sup>er</sup> octobre. Le roi de Prusse n'a jamais attaché aucune importance à ce qu'on ne passât point par Baireuth et Anspach. Notre usage constant, dans la dernière guerre, a été de passer par ce territoire aussi souvent qu'on l'a voulu. Mais je partage votre sentiment : les circonstances actuelles sont d'une nature différente. Il me suffit d'apprendre par vous qu'il pourrait être agréable à la Prusse que l'on ne passât pas sur ce territoire, pour que j'envoie sur-le-champ au maréchal Bernadotte l'ordre, non de n'y pas passer, puisque cela n'est plus possible, mais d'éviter d'y séjourner. Si la Prusse tenait un corps de 12 ou 15,000 hommes à Anspach et déclarait aux puissances belligérantes qu'elle entend maintenir la neutralité, nous ne perdrons rien à être arrêtés sur ce point. Mais aujourd'hui, dégarnies comme le sont ces principautés, et lorsque l'usage contraire a prévalu, la Prusse ne serait pas raisonnable de nous faire cette querelle ; d'ailleurs, je crois que des troupes autrichiennes, qui viennent de déboucher par la Bohême, ont passé par quelques villages de la domination prussienne. J'écris au reste par ce courrier une lettre au roi de Prusse, que je charge M. Otto de lui envoyer par courrier extraordinaire.

J'arrive à l'instant même à Stuttgart, où toute ma droite sera réunie demain. Dans la lettre que je vous ai écrite il y a un mois, je vous ai promis qu'au 15 vendémiaire je serai au centre de l'Allemagne ; j'espère pouvoir, avec l'aide de Dieu, vous rétablir bientôt à Munich. Ce jour-là me sera très-agréable sans doute ; mais je ne me donnerai point de repos et j'emploierai les grands moyens dont je dispose pour asseoir la puissance de votre Maison sur une base telle

que vous n'avez plus à craindre de quitter votre capitale ; et , dans la nouvelle position où je désire que la paix générale vous retrouve, j'espère que vous serez en état de résister aux premiers efforts de la Maison d'Autriche et d'attendre les secours des armées alliées.

Je vous prie de m'expédier fréquemment des courriers pour me prévenir des mouvements que pourraient faire les Autrichiens sur la gauche du Danube. Les électeurs de Wurtemberg et de Bade ont réuni leurs troupes aux nôtres.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9315. — A M. OTTO.

Ludwigsburg, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Je vous envoie une lettre pour MM. Duroc et Laforest. Il me devient instant d'être instruit des mouvements sur la gauche du Danube. Envoyez-moi donc un ou deux courriers par jour. Vous donnerez pour direction à vos courriers les avant-postes français. Je suis en pleine marche ; je marche sur Stuttgart. J'imagine que Bernadotte, Marmont et les Bavares y sont déjà. J'espère vous remettre bientôt à Munich.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9316. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Ludwigsburg, 10 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805).

Monsieur le Général Duroc, M. Otto vous fera passer cette lettre. L'électeur de Bavière croit que la Prusse me fera une querelle de ce que je fais passer le corps d'armée du maréchal Bernadotte par Anspach. J'ai ordonné qu'il y passe le moins possible, et surtout qu'il n'y séjourne pas. Quand j'ai reçu la lettre de l'Électeur, il n'était plus temps ; une colonne avait déjà passé. Vous savez que, dans la dernière guerre, la Prusse n'a jamais compris Anspach ni Baireuth dans la ligne de neutralité ; mais, quand elle déclarera aux puissances belligérantes qu'elle ne souffrira point que leurs troupes passent sur ce territoire, et qu'elle y mettra un bon corps de troupes, de mon côté j'en serai charmé.

Je n'ose pas trop vous dire quels sont mes projets et ma position. Je suis à Ludwigsburg, dans le palais de l'électeur de Wurtemberg, qui joint ses troupes aux miennes, ainsi que l'électeur de Bade. Mon armée est dans la meilleure position. Tous les mouvements sont commencés ; nous sommes en grande manœuvre de guerre.

Les Autrichiens, qui s'étaient emparés de tous les débouchés de la forêt Noire, et qui s'étaient fortifiés à Ulm et à Memmingen, paraissent fort décontenancés. Il est probable qu'avant huit jours des événements décisifs auront eu lieu. L'opinion est que les Autrichiens perdent un peu la carte. On suppose qu'ils ne nous attendaient que dans un mois. Faites-moi parvenir toutes les nouvelles que vous auriez. Adressez vos courriers à M. Otto, qui est toujours en mesure de me les faire passer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9317. — AU PRINCE JOSEPH.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Mon cher Frère, je suis entré hier à Ludwigsburg; je suis logé chez l'Électeur, qui s'est définitivement mis avec nous. Il n'y a pas encore eu de sang répandu de part et d'autre; cependant, quelques patrouilles de cavalerie ennemie ont été coupées et l'on m'a amené une trentaine de prisonniers à cheval. Nous sommes tous en grande marche et en grandes manœuvres militaires.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

---

### 9318. — A M. DIDELOT.

Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Mon ministre se rendra immédiatement à Stuttgart et se présentera chez les ministres d'Autriche et de Russie; il leur déclarera que c'est contre mes intentions qu'ils ont été mis aux arrêts; mais que mes généraux, dans la persuasion qu'ils rendent journallement compte à leurs gouvernements respectifs du mouvement de mes armées (et en cela ils font leur devoir), ont cru, quoique sans ordre de ma part, pouvoir prendre cette mesure de précaution. Il demandera et recevra d'eux la parole de s'abstenir, pendant huit jours, de toute communication directe ou indirecte avec leurs gouvernements, et leur annoncera qu'il est porteur de l'ordre de faire lever immédiatement leurs arrêts, et qu'ils peuvent continuer en toute sûreté à habiter Stuttgart, bien, ajoutera-t-il, que les événements de la guerre entraînent quelquefois après eux des mesures de rigueur et de violence même, qu'il est impossible à l'autorité souveraine de prévoir et de prévenir.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Ch. Didelot.

## 9319. — A M. OTTO.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Monsieur Otto, répondez au maréchal Bernadotte qu'en vertu des conventions qui existaient dans la dernière guerre, relativement à la neutralité de la Prusse, la principauté d'Anspach, et, en général, les possessions prussiennes en Franconie n'étaient pas considérées comme étant comprises dans la ligne de neutralité qui avait été tracée, et ont pu être traversées par nos troupes, ainsi que le comté de la Marck, et que j'ai dû calculer que, pendant la guerre actuelle, les choses resteraient sur le même pied que celui de la dernière guerre, pour cet objet. C'est pourquoi les divisions de mon armée ont traversé quelques portions du territoire prussien en Franconie, comme l'ont fait aussi les troupes de l'électeur de Bavière pendant leur retraite, et comme l'a fait pareillement le corps d'Autrichiens qui vient de se présenter sur la Rednitz et qui a passé sur le territoire prussien en plusieurs endroits. Le maréchal Bernadotte devra traverser ce même territoire et éviter d'y séjourner, comme le ministre de la guerre le lui a dit hier. Il faut beaucoup de protestations en faveur de la Prusse, et témoigner beaucoup d'attachement pour elle et le plus d'égards qu'on pourra; puis, traverser ses possessions avec rapidité, en alléguant l'impossibilité de faire autrement, parce que cette impossibilité est réelle.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

## 9320. — SAUVEGARDE POUR L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

L'Empereur des Français, Roi d'Italie, dans l'intention de donner aux savants une nouvelle preuve de la protection spéciale qu'il accorde aux sciences et à ceux qui les cultivent, et d'après le vœu qui lui en a été exprimé par S. A. S. l'électeur de Bade, prend sous sa sauvegarde l'université de Heidelberg, ainsi que ses propriétés; ordonne à tous les corps de la Grande Armée de les respecter et charge les chefs qui les commandent de garantir cette institution, et ce qui en dépend, du trouble et des maux inséparables de la guerre.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

---

## 9321. — AU MARÉCHAL LANNES, SUR LA ROUTE DE SCHORNDORF.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Mon Cousin, poussez des partis le plus loin que vous pourrez sur Gmünd, sur Heidenheim, sur Aalen, et tâchez de me faire savoir demain si l'ennemi est à Nærdlingen ou à Heidenheim, ou s'il est vrai qu'après avoir occupé Nærdlingen il l'ait évacué depuis deux jours. Il est probable que vos hussards trouveront quelques partis ennemis. Un bon moyen d'avoir des renseignements serait d'enlever quelques prisonniers. Vous les feriez interroger avec soin et vous me feriez parvenir leur interrogatoire.

Le maréchal Soult aura demain la division de Saint-Hilaire à Gaildorf. Elle a ordre d'envoyer des patrouilles de cavalerie sur vous. Faites-en marcher à sa rencontre et convenez d'un poste intermédiaire avec cette division, soit pour demain, soit pour après-demain, où cette division doit être à Abtsgmünd, afin que, si j'avais quelque ordre pressé à lui transmettre, je puisse le faire sans perdre de temps et par votre moyen.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.  
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

## 9322. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Mon Cousin, le ministre de la guerre vous répond par ce courrier pour ce qui est relatif au territoire prussien. Prodiguez tous les témoignages de considération et de bonne amitié pour le roi de Prusse.

Il serait possible que l'ennemi fit quelques manœuvres; il pourrait marcher au-devant de quelqu'un des corps d'armée, soit du côté de Heidenheim, dans ce cas, vous êtes trop loin et vous n'y pouvez rien; soit en occupant Nærdlingen, et c'est dans cette intention que j'ai attaché une brigade de grosse cavalerie à votre corps d'armée. Arrivez le plus bonne heure qu'il vous sera possible à Oettingen. Si l'ennemi a passé le Danube et occupé Nærdlingen, prenez position et communiquez avec le maréchal Soult, qui couche le 13 à Ellwangen et doit être rendu le 14 à Nærdlingen; par ce moyen, vos corps d'armée donneront ensemble, et votre grosse cavalerie vous sera très-utile dans la belle plaine de Nærdlingen. Si, au contraire, l'ennemi n'avait point passé le Danube depuis Ulm jusqu'à Donauwærth, et prenait position sur l'Altmühl en débouchant par Neuburg ou Ingolstadt, et attaquait les généraux Marmont

et Bernadotte, passez la Wærnitz et portez-vous par le plus court chemin au secours de ces corps d'armée, en prévenant le maréchal Soult, qui a ordre de suivre le même mouvement. Envoyez des courriers au général Marmont. Je suppose qu'il devra avoir passé demain Rothenburg. Faites-lui connaître les ordres que vous avez.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9323. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Mon Cousin, je vous ai fait donner l'ordre de faire filer votre 4<sup>e</sup> division en laissant seulement un détachement pour suivre le mouvement du parc. Comme le 13 je serai à Gmünd, je verrai si j'aurai besoin de la division qui passe à Gaidorf; elle sera, toutefois, à portée, dans la position où elle sera le 14 à Abtsgmünd, de marcher sur Nærdlingen et de se joindre à vos autres divisions qui partiront le 13 d'Ellwangen. Le maréchal Davout arrive le 13 à Oettingen. Il a avec lui six régiments de grosse cavalerie formant la division du général Nansouty. Il doit se porter à Harburg le 14; mais je lui fais connaître que, si l'ennemi se trouvait en force à Nærdlingen, il se dirigerait sur ce point, de manière à se lier à votre gauche et à tomber ensemble sur l'ennemi. Si, au contraire, l'ennemi se portait sur Neuburg pour marcher sur Bernadotte, le maréchal Davout marcherait à grands pas au secours de Marmont et de Bernadotte, et vous-même, de Nærdlingen, vous vous porteriez rapidement sur la Wærnitz pour garder le débouché de Donauwærth et servir de réserve à ces trois premiers corps d'armée, assez près cependant de l'ennemi, qui serait par là menacé de perdre sa communication avec Neuburg. Mon intention est, quand nous nous rencontrerons avec l'ennemi, de l'environner de tous côtés. Je désire que vous communiquiez souvent avec moi, pour me faire connaître soit ce que vous apprendrez de Davout, soit ce que vous saurez du côté de Nærdlingen.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9324. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Monsieur le Général Songis, la route de l'armée est par Spire. Il

est nécessaire que vous ayez une quantité de cartouches d'infanterie et de canons et obusiers de tous les calibres, pour pouvoir, immédiatement après la première affaire, renvoyer tous les caissons et voitures de munitions, afin qu'elles en ramènent deux ou trois cents voitures chargées de biscuit, qui bientôt seront disponibles. Si vous avez des munitions toutes prêtes à Spire, elles y seront envoyées. Je trouve de l'inconvénient à les faire aller à Strasbourg, car elles pourraient désertir en longeant la rive gauche du Rhin. Réunissez sans délai un grand approvisionnement à Spire, que nous pousserons ensuite à Heilbronn. L'électeur de Wurtemberg se chargera de me tenir plusieurs centaines de voitures qui iront d'Heilbronn à Spire, et de Spire à Heilbronn. Cela est préférable, en ce que nos propres voitures n'iraient qu'à Heilbronn pour s'approvisionner. Cet objet est important.

Quand aurez-vous à Spire assez d'objets d'approvisionnement pour quatre à cinq cents voitures, indépendamment des voitures et attelages que vous vous procurez et qui peuvent toujours joindre?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9325. — AU MARÉCHAL BRUNE,  
COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DE BOULOGNE.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805).

Je reçois votre lettre du 5 vendémiaire. Je vois avec plaisir qu'à l'heure qu'il est les fortifications de Boulogne sont achevées. Occupez-vous de leur donner une nouvelle force. Des lunettes intermédiaires aux grands ouvrages, bien fraisées et bien palissadées, un ouvrage sur le promontoire de l'Heurt, un sur la Crèche, peuvent être d'un bon effet. J'imagine que vos ouvrages sont bien palissadés. Continuez à y faire tous les travaux qui peuvent les rendre redoutables.

Je suis à Ludwigsburg; une partie de l'armée est à Stuttgart, et nous sommes en grandes manœuvres pour tourner l'ennemi. J'espère, sous peu de jours, des événements assez notables. Il n'y a pas encore eu de sang versé. Deux patrouilles de cavalerie ont été coupées, ce qui nous a procuré une trentaine de prisonniers.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9326. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 11 vendémiaire an XIV (3 octobre 1805),  
4 heures du soir.

Monsieur Talleyrand, je suis à Ludwigsburg. Il y a eu quelques difficultés pour l'entrée des troupes à Stuttgart; cela s'est heureusement terminé. J'ai été reçu ici grandement; je suis logé dans le palais de l'Électeur; toutes ses troupes étaient sous les armes; les clefs de la ville m'ont été présentées. J'ai vu l'Électeur aujourd'hui; j'ai été fort content de son esprit; c'est un homme qui en a beaucoup. Nous avons eu aussi quelques difficultés, de la part de la Prusse, pour le passage d'un des corps d'armée par Anspach; cependant j'espère que la marche de ma colonne n'en sera pas arrêtée. Écrivez-en néanmoins au général Duroc et à M. Laforest: qu'ils fassent comprendre que j'ai dû partir de ce qui a été pratiqué dans la dernière guerre. Il y a des conventions par lesquelles le passage des troupes est permis par le territoire d'Anspach; si la Prusse persiste à établir un autre système, il faut qu'il soit connu. La Prusse dit qu'il a été connu de M. Mack; il fallait donc aussi qu'il nous fût communiqué.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9327. — AU PRINCE EUGÈNE.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 3 octobre 1805.

Mon Cousin, je ne puis entrer dans les distributions intérieures des dépenses départementales; les circonstances sont trop urgentes; je m'en rapporte à ce que vous ferez. Faites ce qui est convenable pour les vélites et pour les gardes d'honneur; je l'approuverai. Nommez dans la ligne tous les officiers que vous jugerez devoir nommer; j'approuve ce que vous ferez. J'approuve que vous ayez fait établir de petits ponts de bois provisoires sur le Simplon.

Je suis à Ludwigsbourg. Mes corps d'armée sont en grands mouvements militaires. L'ennemi paraît un peu décontenancé. Les grands coups vont bientôt se porter. L'électeur de Wurtemberg a réuni ses troupes aux miennes. Je suis logé dans son palais.

J'attends avec impatience des nouvelles de ce qui se fait chez vous. On m'assure que les troupes autrichiennes du Tyrol italien filent sur l'Allemagne, ce qui vous dégagera d'autant.



Des patrouilles de cavalerie se sont rencontrées ; nous avons eu de petits avantages ; nous avons déjà eu huit prisonniers. On m'annonce à présent un officier et vingt prisonniers à cheval. Le prince Murat, avec ses quatre divisions de dragons, bat les plaines d'Ulm ; il est probable qu'il m'amènera quelque chose.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9328. — A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805), midi.

Je suis à Ludwigsburg. Je pars cette nuit. Il n'y a encore rien de nouveau. Toute mon armée marche. Le temps est superbe. Ma réunion avec les Bavaois est faite. Je me porte bien. J'espère avoir, dans peu de jours, quelque chose d'intéressant à mander.

Porte-toi bien, et crois à tous mes sentiments. Il y a ici une très-belle Cour, une nouvelle mariée.

NAPOLEÓN.

Extrait des *Lettres de Napoléon à Joséphine*, etc.

### 9329. — AU PRINCE JOSEPH.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Frère, je pars cette nuit. Les événements vont devenir tous les jours plus intéressants. Il suffit que vous fassiez mettre dans *le Moniteur* que l'Empereur se porte bien ; qu'il était encore, vendredi, 12 vendémiaire, à Ludwigsbourg ; que la jonction de l'armée avec les Bavaois est faite. J'ai entendu hier, au théâtre de cette Cour, l'opéra allemand de *Don Juan* ; j'imagine que la musique de cet opéra est la même que celle de l'opéra qu'on donne à Paris ; elle m'a paru fort bonne.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

### 9330. — A M. CAMBACÈRES.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Rien de nouveau. Je suis fort content de l'électeur de Wurtemberg, et, en général, de l'esprit de l'Allemagne. On est en général fort irrité contre les Anglais, et l'on prend en pitié la conduite de la

Maison d'Autriche. Ma jonction est faite avec l'armée bavaroise. J'ai aussi avec moi des troupes de Wurtemberg et de Bade. Le temps est superbe; toutes mes colonnes sont en grande marche, et le mois de vendémiaire ne se passera pas sans de très-grands événements.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9331. — A M. CHAMPAGNY.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Monsieur Champagny, je suis ici à la cour de Wurtemberg, et, tout en faisant la guerre, j'y ai entendu bier de très-bonne musique. Le chant allemand m'a paru cependant un peu baroque. La réserve marche-t-elle? Où en est la conscription de l'an XIV?

NAPOLEÓN.

Comm. par MM. de Champagny.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9332. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Nous vous maintenons ici la plus grande discipline. Personne ne s'aperçoit ici de la marche de nos troupes. Le prêt se fait et est assuré jusqu'au 20; mais nous y voilà arrivés, au 20. Dans ce pays, je vis avec des bons; je n'ai donc pas besoin d'argent spécialement. Assurez-moi la solde de brumaire. Je n'ai pas besoin de vous dire de vous concerter avec M. Dejean pour que les capotes, souliers et chevaux de remonte soient payés; on se plaint qu'ils ne le sont pas. Le service ne s'est pas fait très-bien à Strasbourg; je ne voulais pas vous écrire, pour ne pas vous dire que cela n'allait pas très-bien. Toutefois, tout peut encore se réparer. Portez une attention particulière pour que tout ce qui est imputé sur les fonds extraordinaires soit payé.

Tout va ici au mieux jusqu'à cette heure. Je suis vraiment servi par le temps d'une manière extraordinaire; depuis que j'ai passé le Rhin, le temps a été magnifique.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9333. — A M. FOUCHÉ.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Monsieur Fouché, il me semble que les journaux n'animent point assez l'esprit public. Nos journaux sont lus partout, surtout en Hongrie. Faites faire des articles qui fassent connaître aux Allemands et aux Hongrois combien ils sont dupes des intrigues anglaises; que l'empereur d'Allemagne vend le sang de ses peuples pour de l'or. L'Allemagne est montée à un point extraordinaire contre les Anglais; il n'y a pas une ville où l'on ne dise que, tant que M. Pitt sera ministre, on s'égorgera pour l'ambition des Anglais.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9334. — A M. OTTO.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Je reçois votre lettre du 8 vendémiaire; les nouvelles que vous me donnez des Russes ne sont pas assez précises. Je vous avais mandé d'envoyer quelqu'un à Teschen, à Olmütz, afin de savoir positivement quand ils arrivent et avoir le rapport de quelqu'un qui les ait vus, rapport que je n'ai pas encore eu. Je recevrai avec plaisir le baron de Gravenreuth, et je lui accorderai ma confiance après le bien que vous m'en dites. Tout le monde est en marche.

J'espère fortement qu'avant le 25 vendémiaire je pourrai remettre l'Électeur à Munich; faites-moi connaître si son intention est d'y venir ou à qui il veut donner la régence.

L'affaire d'Anspach ne peut être un sujet de querelle avec la Prusse: d'abord, parce que je n'en ai pu être prévenu, et qu'il ne suffisait pas de prévenir mon général; ensuite, parce que j'ai dû suivre les errements de la dernière guerre, dans laquelle l'on passait à Anspach comme l'on voulait. C'est dans ce sens que vous devez en parler avec le ministre de Prusse et avec l'Électeur.

Deux patrouilles ennemies ont été coupées, ce qui nous a valu un détachement d'une quarantaine d'hommes à cheval prisonniers. Assurez bien l'Électeur que je ne poserai pas les armes que je ne l'aie mis en état d'entretenir une armée de 50,000 hommes et de n'avoir aucune espèce de lien ni de dépendance avec la Maison d'Autriche.

Les princes de Wurtemberg trouvent ici que l'Électeur a eu tort de ne point porter des plaintes à Ratisbonne et même des plaintes énergiques.

Vous recevrez ce courrier de vendredi à samedi ; je désire que vous me le renvoyiez , pour que je le reçoive avant le 14 et que je sache tout ce qu'il y a de nouveau de vos côtés.

Il serait aussi assez convenable que l'Électeur fit une proclamation à son peuple, où il fit sentir toutes les vexations qu'a commises envers lui la Maison d'Autriche.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9335. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Cousin, vous donnerez l'ordre au maréchal Augereau de faire continuer la marche de ses colonnes jusqu'à Huningue, de passer sur-le-champ le Rhin, et de réunir tout son corps d'armée dans le pays de Fribourg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre,  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9336. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Cousin, le quartier général se rendra demain à Schorndorf. La cavalerie de la Garde, avec sa division d'artillerie, partira demain à la petite pointe du jour et se rendra à mi-chemin de Schorndorf à Gmünd. La cavalerie du général d'Hautpoul partira demain à dix heures du matin et ira coucher à une lieue en arrière de Schorndorf. La garde à pied, avec les bagages et avec l'artillerie, partira à six heures du matin et ira s'établir en avant de Schorndorf. Vous ferez connaître au général d'Hautpoul qu'il fait l'arrière-garde ; qu'il doit laisser un régiment pour pousser devant lui les trainards, les convois et les détachements. Ce régiment pourra coucher demain, 13, à deux lieues en arrière de Schorndorf. Donnez l'ordre au général Bourcier de partir demain, à dix heures du matin, de Stuttgart, pour coucher à Esslingen. Vous lui direz qu'il fait l'arrière-garde et qu'il faut pousser les trainards, les convois et les détachements quelconques devant lui, afin que rien ne reste en arrière. Le 14, le général Bourcier se rendra à Geislingen, pour éclairer tous les débouchés d'Ulm et couvrir tous les mouvements. Le prince Murat réunira les autres divisions à Heidenheim. La cavalerie légère du maréchal Ney tiendra des postes à Giengen pour éclairer les débouchés de Gundelfingen pendant le temps qu'il sera à Heidenheim. En donnant

ces ordres au prince Murat et au maréchal Ney, vous leur direz, je pense, que l'ennemi est encore derrière le Danube et ne fait encore aucun mouvement offensif, comme tout porte à le penser.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9337. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Cousin, le maréchal Berthier vous envoie la position de l'armée aujourd'hui. Tout marche bien; une quarantaine d'hommes du régiment à cheval de Latour ont été enlevés par notre cavalerie. Le prince Murat, avec ses divisions de dragons, balaye aujourd'hui la plaine d'Ulm; cela nous donnera probablement des nouvelles. Il paraît que l'ennemi a déjà fait filer quelque chose sur Donauwërth et Ingolstadt; cependant son mouvement est faible, et je ne le crois pas entier. Il occupe toujours Stockach, Memmingen et le Tyrol. Voyez à préparer les moyens de jeter un pont sur le Danube, et concertez-vous avec les généraux bavares; je voudrais le jeter entre Neubourg et Ingolstadt, au point le plus favorable au passage. Le quartier général sera le 16 à Nœrdlingen. Si je puis me procurer d'une manière ou d'autre des moyens pour passer le Danube, je voudrais le passer à la fois sur trois points. Faites-moi connaître ce que disent les officiers bavares, et les renseignements du pays, et répondez-moi à ces deux questions :

1° Entre Neubourg et Ingolstadt quel est le point le plus favorable pour passer le Danube?

2° Quels moyens pourrez-vous avoir? Pourrez-vous vous saisir de quelques bateaux sur le Danube ou en amener quelques-uns des petites rivières voisines?

Le 7<sup>e</sup> corps d'armée commandé par le maréchal Augereau sera dans huit jours sur le Rhin. Tous les rapports que j'ai portés que l'ennemi est fort déconcerté de ces mouvements. Je regrette bien que vous n'ayez pu amener quelques bateaux avec vous.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9338. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Monsieur le Général Marmont, vous sentez de quelle importance

il doit être pour votre corps d'armée d'avoir avec lui des moyens de passer les rivières et le Danube. Vous ferez bien, en conséquence, de rassembler tous les bateaux et toutes les nacelles qui pourraient se trouver dans votre arrondissement et de les tenir disposés à être transportés partout où besoin sera.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9339. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

La division de dragons du général Bourcier doit flanquer la marche de l'armée, du côté de Geislingen. Avec vos trois divisions, portez-vous rapidement sur Heidenheim, afin d'éclairer la plaine de Nærdlingen. Je suppose que l'ennemi n'a fait aucun mouvement offensif, car, en ce cas, vous vous conduiriez suivant les circonstances, en attendant de nouveaux ordres.

Le maréchal Soult me fait savoir que l'ennemi a plusieurs escadrons entre Nærdlingen et Ellwangen; pendant qu'ils feront le coup de sabre avec les hussards du 3<sup>e</sup> corps d'armée, il vous serait facile de les couper en leur barrant le chemin de Donauwörth. Je suppose que l'ennemi n'a pas de forces considérables à Nærdlingen, et qu'il n'a qu'une tête de colonne pour éclairer la plaine; en un mot, que son projet continue à être de rester derrière le Danube. Si cela était ainsi, et que l'ennemi n'eût qu'un ou deux régiments d'infanterie et autant de cavalerie, voyez si, avec vos 8,000 dragons, vous ne pourriez pas les couper conjointement avec la cavalerie légère des maréchaux Lannes et Ney; en en prévenant le maréchal Soult, toute sa cavalerie légère viendrait se trouver aussi à l'affaire. Mais mon intention est qu'on ne tente cette opération qu'autant que l'ennemi aurait là moins de 6,000 hommes d'infanterie. Ce qui m'importe, c'est d'avoir des nouvelles. Envoyez donc des agents et des espions, et surtout faites des prisonniers.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9340. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Cousin, le maréchal Berthier vous fait connaître aujourd'hui quelle est la situation de l'armée. Il vous donnera l'ordre de faire arriver mon équipage de pont à Nærdlingen, pour le 14 ou le 15. N'allez pas me dire que cela est impossible. Requérez tout ce qu'il

vous faut de chevaux pour cet objet. Mettez les pontonniers sur les voitures; faites marcher l'équipage jour et nuit, et faites en sorte au moins que j'aie, le 14 ou le 15, cinq ou six bateaux à Nœrdlingen, si je n'y puis avoir la totalité de mon équipage de pont. Il y a, sur la Wœrnitz, des bois, des bateaux en construction, des nacelles. Tâchez de faire surprendre tout cela, afin de m'en faire d'autres moyens de passage qui me mettront à même, s'il est possible, de surprendre également quelque pont de bois, dont l'ennemi aurait rompu deux ou trois arches, et de les réparer en peu d'heures. Prenez tous les renseignements nécessaires et méditez attentivement sur cette opération. Je n'ai pas besoin de vous dire que je préfère passer le Danube entre le Lech et Ingolstadt. Cependant il me serait fort utile d'avoir quelques moyens de passage du côté de Donauwœrth, tant pour occuper l'ennemi que pour y faire passer ma droite.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9341. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 12 vendémiaire an XIV (4 octobre 1805).

Mon Cousin, on m'assure qu'il serait possible de trouver à Oettingen quelques nacelles et bateaux, et peut-être s'en trouve-t-il sur l'Altmühl. Si l'ennemi se tient sur la défensive derrière le Danube, voyez à vous procurer des nacelles et des bateaux, soit sur la Wœrnitz, soit sur l'Altmühl.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9342. — AU ROI DE PRUSSE.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 13 vendémiaire an XIV (5 octobre 1805).

J'apprends qu'il y a quelques difficultés pour le passage sur le marquisat d'Anspach. Je suis parti de la convention de Bâle et de l'usage de la guerre passée. Cependant je suis bien loin de vouloir refuser à Votre Majesté le droit de se comporter comme elle le veut dans ses États; mais elle est trop juste pour ne pas convenir qu'il faut que j'en sois instruit lorsque cela déroge à l'usage des guerres passées. Je désire apprendre, Monsieur mon Frère, que Votre Majesté n'a contre moi aucune mauvaise volonté pour ce qui s'est passé; elle peut rester persuadée de mon désir de lui être agréable.

Le prince Eugène de Wurtemberg donnera à Votre Majesté des

nouvelles du Danube ; si je pouvais penser que cela pût lui être agréable, je m'empresserais de lui en donner quelquefois directement, lorsqu'il y aurait des événements qui en mériteraient la peine.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9343. — A M. OTTO.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 13 vendémiaire an XIV (5 octobre 1805).

L'aide de camp de l'Électeur m'a apporté votre dépêche. Il paraît qu'il est resté plus de 6,000 Bavares à Würzburg ; cela est trop. Je pars à l'instant même de Ludwigsburg. Je serai à Nördlingen, sur le territoire de Bavière, demain 14. Mes corps d'armée sont en très-grande marche ; les corps bavarois et ceux des généraux Bernadotte et Marmont aussi, appuyés par les généraux Ney et Soult. Le 15 et le 16, nous serons tous depuis Donauwörth jusqu'à Ingolstadt. Jamais une si grande quantité de troupes n'aura manœuvré dans un si petit espace. Pourquoi l'Électeur ne viendrait-il pas assister au passage du Danube et à notre entrée chez lui ? Je n'attache au reste aucune importance à ce que je vous dis là.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9344. — A M. TALLEVRAND.

Quartier impérial, Ludwigsburg, 13 vendémiaire an XIV (5 octobre 1805).

Monsieur Talleyrand, je monte en voiture pour me rendre à Nördlingen et me trouver au centre de mon armée. L'ennemi paraît excessivement déconcerté. Cependant il paraît que 22,000 Russes sont arrivés à Vienne. Je viens d'approuver le traité conclu avec l'électeur de Wurtemberg. Faites-le ratifier en règle et expédiez-le pour les échanges. M. Didelot vous aura écrit en détail tout ce qui s'est passé ici ; vous pourrez en tirer quelques articles pour les journaux.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

---

9345. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Gmünd, 13 vendémiaire an XIV (5 octobre 1805),  
10 heures et demie du soir.

Je serai demain à Aalen à huit ou neuf heures du matin. Faites-moi parvenir des nouvelles de ce qui se sera passé. Le maréchal



Soult me mande qu'il pense qu'il y a 5,000 ou 6,000 hommes à Nœrdlingen; au reste, il y sera demain à la pointe du jour avec son corps d'armée. J'ai rencontré à mon passage à Cannstadt un dépôt de la division du général Klein avec des chevaux à la main qui suivaient la route de Gœppingen : en suivant cette route, ces chevaux s'exposeraient à être pris. J'ai changé les routes, mais les généraux de dragons devraient rendre compte des ordres qu'ils donnent et des dépôts qu'ils forment, afin que l'état-major général puisse les diriger dans les lieux convenables et selon la direction générale de l'armée.

Du moment que l'ennemi aurait évacué Nœrdlingen et qu'on serait sûr qu'il s'est dirigé sur Donauwërth, je pense que tout ce qui est dépôt de dragons et de cavalerie doit se diriger sur Nœrdlingen.

Le général Bourcier, avec sa division de dragons, peut être difficilement forcé par la cavalerie et ne doit se retirer que quand il voit de l'infanterie en force. L'ennemi ne peut être en mesure de prendre position du côté d'Ulm. Le général Bourcier doit prendre les positions du général Walther, non-seulement pour demain 14, mais après-demain 15. Donnez-lui donc l'ordre de cerner Ulm par des postes à trois lieues de distance et sur tous les débouchés, soit sur ceux de Heidenheim, soit de Geislingen. Il est assez important de masquer nos mouvements à l'ennemi. Faites-moi connaître d'avance les routes que vous comptez prendre pour vous rendre de Heidenheim à Donauwërth. Ménagez les chevaux, qui sont déjà un peu faibles, en faisant vos reconnaissances par des piquets de chevaux forts et en bon état.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9346. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Aalen, 14 vendémiaire an XIV (6 octobre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre à mon arrivée à Aalen. Le prince Murat est en grande marche avec toutes les divisions de dragons pour se rendre de Neresheim à Donauwërth; il y sera ce soir, ou demain matin à la pointe du jour. Du moment que mes pontons seront arrivés, dirigez-les sur Donauwërth au pont de Harburg, à deux lieues de Donauwërth, et faites reconnaître la route qui devrait les conduire au delà de l'embouchure du Lech, du côté de Bertolzheim. Mon intention est de jeter mes ponts de bateaux au delà de l'embouchure du Lech, afin de tourner cette position; mais, si je puis surprendre le pont de Donauwërth, cela ne m'empêchera pas d'en profiter sur-le-champ. Le maréchal Davout va sans doute

chercher à s'emparer du pont de Neuburg. Faites reconnaître la meilleure position, entre l'embouchure du Lech et Neuburg, où on pourrait tenter le passage. Je pars dans une heure pour Nærdlingen, où je serai à trois ou quatre heures après midi; ne manquez pas de m'y envoyer des nouvelles.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

---

### 9347. — ORDRE DU JOUR.

Quartier impérial, Nærdlingen, 15 vendémiaire an XIV (7 octobre 1805) <sup>1</sup>.

Soldats bavarois, je me suis mis à la tête de mon armée pour délivrer votre patrie d'injustes agresseurs.

La Maison d'Autriche veut détruire votre indépendance et vous incorporer dans ses vastes États. Vous serez fidèles à la mémoire de vos ancêtres qui, quelquefois opprimés, ne furent jamais abattus, et conservèrent toujours leur indépendance, leur existence politique, premiers biens des nations, comme la fidélité à la Maison Palatine est le premier de vos devoirs.

En bon allié de votre souverain, j'ai été touché des marques d'amour que vous lui avez données dans cette circonstance importante. Je connais votre bravoure; je me flatte qu'après la première bataille je pourrai dire à votre prince et à mon peuple que vous êtes dignes de combattre dans les rangs de la Grande Armée.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

---

### 9348. — 1<sup>er</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Nærdlingen, 15 vendémiaire an XIV (7 octobre 1805).

L'Empereur est parti de Paris le 2 vendémiaire et est arrivé le 4 à Strasbourg.

Le maréchal Bernadotte qui, au moment où l'armée était partie de Boulogne, s'était porté de Hanovre sur Göttingen, s'est mis en marche par Francfort pour se rendre à Würzburg, où il est arrivé le 1<sup>er</sup> vendémiaire.

Le général Marmont, qui était arrivé à Mayence, a passé le Rhin sur le pont de Cassel et s'est dirigé sur Würzburg, où il a fait sa jonction avec l'armée bavaroise et le corps du maréchal Bernadotte.

Le corps du maréchal Davout a passé le Rhin le 4, à Manheim, et s'est porté, par Heidelberg et Neckarelz, sur le Neckar.

<sup>1</sup> Date présumée.

Le corps du maréchal Soult a passé le Rhin le même jour, sur le pont qui a été jeté à Spire, et s'est porté sur Heilbronn.

Le corps du maréchal Ney a passé le Rhin le même jour, sur le pont qui a été jeté vis-à-vis de Durlach, et s'est porté à Stuttgart.

Le corps du maréchal Lannes a passé le Rhin à Kehl le 3, et s'est rendu à Ludwigsburg.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie, a passé le Rhin à Kehl le 3, et est resté en position pendant plusieurs jours devant les débouchés de la forêt Noire; ses patrouilles, qui se montraient fréquemment aux patrouilles ennemies, leur ont fait croire que nous voulions pénétrer par ces débouchés.

Le grand parc de l'armée a passé le Rhin à Kehl le 8, et s'est rendu à Heilbronn.

L'Empereur a passé le Rhin à Kehl le 9, a couché à Ettlingen le même jour, y a reçu l'électeur et les princes de Bade, et s'est rendu à Ludwigsburg chez l'électeur de Wurtemberg, dans le palais duquel il a logé.

Le 10, les corps du maréchal Bernadotte et du général Marmont, et les Bavares, qui étaient à Würzburg, se sont réunis et se sont mis en marche pour se rendre sur le Danube.

Le corps du maréchal Davout s'est mis en marche de Neckarelz et a suivi la route de Mœckmühl, Ingelfingen, Crailsheim, Dinkelsbühl, Fremdingen, Oettingen, Harburg et Donauwörth.

Le corps du maréchal Soult s'est mis en marche de Heilbronn et a suivi la route d'Oeringen, Hall, Gaildorf, Abtsgmünd, Aalen et Nördlingen.

Le corps du maréchal Ney s'est mis en marche sur Stuttgart et a suivi la route d'Esslingen, Gæppingen, Weissenstein, Heidenheim, Neresheim et Nördlingen.

Le corps du maréchal Lannes s'est mis en marche de Ludwigsburg et a suivi la route de Beutelsbach, Plüderhausen, Gmünd, Aalen et Nördlingen.

Voici la position de l'armée au 14 :

Le corps du maréchal Bernadotte et les Bavares étaient à Weissenburg.

Le corps du général Marmont, à Wassertrüdingen.

Le corps du maréchal Davout, à Oettingen, à cheval sur la Wærnitz.

Le corps du maréchal Soult, à Donauwörth, maître du pont de Münster, et faisant rétablir celui de Donauwörth.

Le corps du maréchal Ney, à Geislingen.

Le corps du maréchal Lannes, à Neresheim.

Le prince Murat, avec ses dragons, bordant le Danube.

L'armée est pleine de santé et brûlant du désir d'en venir aux mains.

L'ennemi s'était avancé jusqu'aux débouchés de la forêt Noire, où il paraît qu'il voulait se maintenir et nous empêcher de pénétrer. Il avait fait fortifier l'Iller. Memmingen et Ulm se fortifiaient en grande hâte.

Les patrouilles qui battent la campagne assurent qu'il a contremandé ses projets et qu'il paraît fort déconcerté par nos mouvements, aussi nouveaux qu'inattendus.

Les patrouilles françaises et ennemies se sont souvent rencontrées. Dans ces rencontres, nous avons fait 40 prisonniers du régiment à cheval de Latour.

Ce grand et vaste mouvement nous a portés en peu de jours en Bavière, nous a fait éviter les montagnes Noires, la ligne des rivières parallèles qui se jettent dans la vallée du Danube, l'inconvénient attaché à un système d'opérations qui auraient toujours en flanc les débouchés du Tyrol, et, enfin, nous a placés à plusieurs marches derrière l'ennemi, qui n'a pas de temps à perdre pour éviter sa perte entière.

*Moniteur du 21 vendémiaire an XIV.*

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9349. — A M. OTTO.

Quartier impérial, Donauwerth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805).

Les événements se succèdent avec rapidité. J'ai passé hier le Danube et le Lech. J'ai fait attaquer Augsbourg et Aichach, où l'on doit être à l'heure qu'il est. Il serait possible qu'on eût enveloppé là 10,000 hommes qui, du Danube, ont fait leur retraite sur cette position. Douze bataillons de grenadiers viennent d'être enveloppés à Wertingen entre le Lech et le Danube; artillerie, drapeaux et la plus grande partie du corps ont été pris. Le maréchal Bernadotte et les Bavaois doivent être demain à Ingolstadt. Je me porte sur les derrières d'Ulm. Tous les jours deviennent intéressants, et si l'ennemi fait quelques fautes, elles peuvent avoir des résultats funestes pour lui. Faites connaître cela à Duroc, à Berlin, et à l'Électeur, auquel j'écrirai quand je pourrai lui annoncer que son pays est reconquis, après une grande bataille, qui aura lieu un de ces jours,

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9350. — ORDRE POUR LA GARDE.

Quartier impérial, Donauwërth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805).

## SERVICE GÉNÉRAL.

Un général de brigade sera tous les jours de service.

Il recevra toutes les deux heures le rapport de tous les postes, et les fera passer sur-le-champ à l'Empereur.

Le chef d'état-major, comme les généraux de brigade de la Garde, fera son service.

## SERVICE DE LA CAVALERIE.

Il y aura tous les jours un chef d'escadron de service qui se tiendra constamment au pont de Donauwërth, hormis le moment où il fera la ronde de ses postes.

Il y aura trois bivouacs ; deux commandés par des capitaines et toujours de 60 hommes chacun, et un par un lieutenant et composé de 25 hommes.

Le premier bivouac, commandé par un capitaine et composé de 60 hommes, sera placé à cent toises en avant du pont de Donauwërth, à la jonction des chemins d'Augsbourg et de Rain. Il aura, cent toises en avant, des vedettes sur chacun de ces deux chemins, et deux autres le long du Danube, sur les chemins de traverse.

Le second bivouac se tiendra sur les hauteurs, entre Erlingshofen et Donauwërth, interceptant le chemin d'Ulm à Donauwërth. Il aura un poste d'un brigadier et de 4 hommes, au village d'Erlingshofen, qui sera relevé toutes les six heures, et une vedette sur le pont de Münster.

Le troisième bivouac, commandé par un lieutenant et composé de 25 hommes, se tiendra sur le chemin de Donauwërth à Neuburg, sur la route du village de Zürgesheim. Il aura des gardes sur la route qui longe le Danube et sur celle d'en haut.

## SERVICE DE L'INFANTERIE.

L'infanterie aura un chef de bataillon, tous les jours de service, qui se tiendra sur la grande place, hormis le temps où il fera ses rondes.

L'infanterie aura trois bivouacs : un derrière le pont de Donauwërth, pour sa défense, composé d'une compagnie entière de chasseurs ; une autre compagnie sur les hauteurs de droite, et une sur la hauteur de gauche de Donauwërth. Les capitaines rendront compte toutes les deux heures des mouvements de la droite et de la gauche, soit des troupes qui partiraient, soit de celles qui arriveraient.

Les cinq portes de Donauwærth auront chacune un officier et un corps de garde de 15 hommes.

Il y aura, sur la place, une réserve d'une compagnie prête à se porter partout où il sera nécessaire.

#### SERVICE DE LA GENDARMERIE D'ÉLITE.

Une brigade de la gendarmerie d'élite sera en avant du pont de Donauwærth. Toutes les voitures, les courriers, malles qui arriveraient, seront conduits au quartier général. Ils ne communiqueront avec personne avant que l'Empereur ait donné des ordres et les ait fait interroger.

Personne ne sortira de Donauwærth, si le maréchal des logis n'a constaté que ce sont des Français et des individus de l'armée.

Deux autres brigades seront de service sur la place pour se porter partout où le service l'exigera, soit pour l'arrivée des prisonniers, soit pour tout autre événement, et deux brigades rouleront dans les villages voisins pour empêcher les soldats de piller et maintenir l'ordre, ce qui fera en tout cinq brigades par jour.

#### SERVICE DE L'ARTILLERIE.

Quatre pièces de canon seront mises en batterie pour défendre le pont de Donauwærth : deux en avant du pont et deux sur la chaussée à droite, dans la prairie ; les canonniers seront toujours là, la mèche prête à être allumée, les pièces en batterie.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9351. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Quartier impérial, Donauwærth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805).

Mon Cousin, le maréchal Lannes partira dans la journée avec son corps d'armée et occupera Wertingen. Il poussera son avant-garde aussi loin qu'il le pourra sur la route de Burgau ; il communiquera par des patrouilles de cavalerie avec le maréchal Ney par le pont de Dillingen. Il aura soin de tenir bien éclairé tout le pays entre le Danube et la Zusam. Vous donnerez l'ordre au maréchal Soult de diriger les divisions de Saint-Hilaire, de Legrand et de Vandamme, avec son quartier général, à Augsbourg, toutefois, après s'être assuré que l'ennemi n'est pas en force à Aichach et que le maréchal Davout est maître de Neuburg et de son pont. Donnez ordre au général Marmont de s'emparer d'Ingolstadt aujourd'hui,

s'il peut le faire plus promptement que le maréchal Bernadotte, qui a ordre de l'occuper demain.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9352. — AU MARÉCHAL LANNES.

Quartier impérial, Donauwörth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805).

Mon Cousin, le général Kienmayer, qui a voulu hier défendre le Lech, s'est retiré sur Augsburg. Soult, avec deux divisions, est à sa poursuite sur la droite du Lech, et deux autres divisions sur la rive gauche. J'espère que ce corps sera entamé. Il me tarde d'apprendre que vous êtes maître du pont de Günzburg. Je ne puis plus penser que l'ennemi puisse avoir d'autre projet que de se retirer sur Augsburg, ou sur Landsberg, ou même sur Füssen. Toutefois, il pourrait hésiter, et, dans ce cas, c'est à nous à faire en sorte que pas un n'échappe. Je ne doute pas qu'il ne puisse revenir quelques-unes de ses forces du Tyrol. Votre position à Günzburg est favorable pour vous porter partout où il faut.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Montebello.

---

9353. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Donauwörth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805).

Mon Cousin, j'ai prévenu le prince Murat que l'ennemi s'est retiré sur Augsburg. J'ai prévenu Saint-Hilaire, que j'ai renforcé du 18<sup>e</sup> de ligne qui était resté à Donauwörth. Votre parc de réserve, où il y a plus de 150 caissons, vient d'être dirigé sur Augsburg et se tiendra à mi-chemin. Le prince Murat, avec 10,000 hommes de cavalerie, se porte sur Zusmarshausen pour couper la route d'Ulm à Augsburg. Il va se porter, avec la plus grande partie de ses forces, sur Augsburg, pour donner bonne chasse à la cavalerie qui était hier à Rain. Le maréchal Ney occupera ce soir Günzburg, où je suppose que l'ennemi pourrait venir, s'il se croyait encore à temps pour se retirer sur Augsburg. Les grenadiers de Lannes ne se donneront pas de repos avant d'être à Zusmarshausen, et je dirigerai ce soir la division Suchet suivant les nouvelles que j'aurai d'ici à deux heures. Ne vous donnez aucun repos, et songez que, soit de jour ou de nuit, il faut que vous m'enleviez ce corps. Le moins que vous puissiez m'envoyer, c'est 3 ou 4,000 prisonniers.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

## 9354. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Quartier impérial, Donauwörth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805),  
vers 1 heure après midi.

Mon Cousin, ce matin, à huit heures, il n'y avait personne à Neuburg et vous ne l'occupez pas encore. Il me tarde bien de savoir enfin votre armée arrivée. J'ai besoin qu'elle soit réunie demain, dans la journée, à Aichach. Il paraît que le général Kienmayer, qui commande le seul corps qui est entre ceci et Ratisbonne, s'est retiré sur Augsburg. Il est poursuivi de telle sorte qu'il ne peut échapper.

NAPOLÉON.

Ne perdez pas une heure et que j'apprenne sans retard que vous occupez Aichach; votre cavalerie et votre avant-garde peuvent y être ce soir.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.

## 9355. — AU GÉNÉRAL DUMAS.

Quartier impérial, Donauwörth, 16 vendémiaire an XIV (8 octobre 1805),  
1 heure après midi.

Monsieur le Général Dumas, vous vous rendrez en toute diligence à Neuburg, et vous m'écrirez de Neuburg par un de vos aides de camp. Vous me manderez quels sont les corps arrivés à Neuburg et tous les détails concernant les ennemis, régiment par régiment, dans ces cantons<sup>1</sup> : si on croit qu'Ingolstadt est occupé en force. Si le général Marmont y était arrivé, vous vous y rendrez pour lui dire qu'il est nécessaire qu'il passe le Danube sur-le-champ; que l'ennemi est coupé; que, dans peu de jours, il n'aura plus d'autre parti à prendre que d'essayer de nous passer sur le corps, et, comme il pourra réunir jusqu'à 80,000 hommes, il n'y a pas un moment à perdre pour rassembler nos forces. Enfin, si le général Marmont n'était pas encore à Ingolstadt, vous irez le trouver où il sera, et vous lui ferez connaître notre système de guerre, qui veut qu'il passe le Danube sans délai. Vous irez, de là, trouver le maréchal Bernadotte; il doit être parti aujourd'hui d'Eichstædt pour Ingolstadt. Du moment que vous aurez vu le premier de ces corps, ou que vous saurez positivement où il est, vous m'en instruirez. Vous prendrez des renseignements précis sur les corps ennemis qui se trouveraient

<sup>1</sup> Ici quelques mots illisibles de la main de l'Empereur.



soit sur la Rednitz, ou vers la Bohême, et vous connaîtrez les noms des corps et les généraux qui les commandent ; et, après cela, vous me viendrez rejoindre, s'il se peut, dans la journée de demain.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9356. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Donauwörth, 17 vendémiaire an XIV (9 octobre 1805).

Mon Cousin, je suis extrêmement satisfait du compte que vous me rendez de la bonne conduite de ma cavalerie et spécialement des dragons dans la journée d'hier. Ils ont eu affaire avec douze bataillons de grenadiers, et c'est ce qu'il y avait de mieux dans l'armée autrichienne. Faites-le connaître à l'ordre. La division Suchet se rend pour appuyer le corps du maréchal Lannes. J'ai dirigé d'Hautpoul sur Mertingen, grande chaussée de Donauwörth à Augsbourg. Moi-même, avec toute ma Garde, je vais militairement suivre la même chaussée, et j'irai coucher à Augsbourg, où je compte que le maréchal Soult est arrivé à l'heure qu'il est. Interceptez la grande route d'Augsbourg à Ulm, et poussez le général Walther entre Augsbourg et Landsberg, et placez le maréchal Lannes de manière que, si demain à la pointe du jour Augsbourg était attaqué, les trois divisions de ce maréchal pussent s'y porter. Je ne partirai pas avant dix heures. J'attends les rapports du maréchal Ney, qui me sont nécessaires avant de me fixer au parti que je viens de vous faire connaître. Il est fâcheux que le maréchal Ney n'ait pas jeté hier quatre ou cinq bataillons par Dillingen ; il eût été à temps encore cette nuit. Par ce moyen, peu des ennemis auraient échappé. J'attends les huit drapeaux et les prisonniers que vous avez faits ; 2,000, c'est bien peu ; j'avais espéré, d'après le premier rapport, que la cavalerie serait arrivée à temps pour empêcher que l'ennemi ne se réfugiât dans les bois. J'ai fait officier de la Légion d'honneur votre aide de camp<sup>1</sup>, qui m'a apporté deux drapeaux. J'attends le rapport pour récompenser ceux qui se sont distingués au combat de Wertingen.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9357. — AU MARÉCHAL LANNES.

Quartier impérial, Donauwörth, 17 vendémiaire an XIV (9 octobre 1805).

Mon Cousin, j'ai vu avec plaisir dans votre rapport la bonne conduite des grenadiers d'élite. Il est fâcheux que vous n'ayez pas eu

<sup>1</sup> Exelmans, chef d'escadron.

deux heures de jour de plus ; il n'eût pas échappé un seul homme de ce corps. Vous vous trouvez toujours dans les bonnes circonstances ; il est vrai aussi que vous vous en tirez fort bien. Vous devez avoir sous vos ordres les divisions Saint-Hilaire et Suchet ; ce qui vous forme un corps de 25,000 hommes, indépendamment de la cavalerie. Moi-même, je partirai à dix ou onze heures, avec toute ma Garde, pour me porter le long du Lech, sur le chemin d'Augsbourg. J'espère arriver de bonne heure à Mertingen ; j'irai probablement coucher à Augsbourg. J'écris au prince Murat de donner pour direction à votre corps, si de nouvelles circonstances n'y changent rien, de vous placer assez près d'Augsbourg, pour pouvoir vous y porter demain de bonne heure et être à portée de concourir aux opérations que les circonstances pourront faire juger nécessaires.

Mettez à l'ordre des grenadiers que je suis content de la manière dont ils se sont conduits au combat de Wertingen. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Je vous embrasse de cœur.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Montebello.  
(En minote aux Arch. de l'Emp.)

### 9358. — 2<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Donauwærth, 17 vendémiaire an XIV (9 octobre 1805).

Les événements se pressent avec la plus grande rapidité. Le 14, la seconde division du corps d'armée du maréchal Soult, que commande le général Vandamme a forcé de marche, ne s'est arrêtée à Nærdlingen que deux heures, est arrivée à huit heures du soir à Donauwærth, et s'est emparée du pont, que défendait le régiment de Colloredo. Il y a eu quelques hommes tués et des prisonniers.

Le 15, à la pointe du jour, le prince Murat est arrivé avec ses dragons ; le pont a été à l'heure même raccommodé, et le prince Murat, avec la division de dragons que commande le général Walther, s'est porté sur le Lech, a fait passer le colonel Watier, à la tête de 200 dragons du 4<sup>e</sup> régiment, qui, après une charge très-brillante, s'est emparé du pont du Lech et a culbuté l'ennemi, qui était du double de sa force. Le même jour, le prince Murat a couché à Rain.

Le 16, le maréchal Soult est parti avec les deux divisions Vandamme et Legrand, pour se porter sur Augsbourg, dans le même temps que le général Saint-Hilaire, avec sa division, s'y portait par la rive gauche.

Le 16, à la pointe du jour, le prince Murat, à la tête des divisions de dragons des généraux Beaumont et Klein, et de la division de carabiniers et de cuirassiers, commandée par le général Nansouty, s'est mis en marche pour couper la route d'Ulm à Augsbourg. Arrivé à Wertingen, il aperçut une division considérable d'infanterie ennemie, appuyée par quatre escadrons de cuirassiers d'Albert. Il enveloppe aussitôt tout ce corps. Le maréchal Lannes, qui marchait derrière ces divisions de cavalerie, arrive avec la division Oudinot, et, après un engagement de deux heures, drapeaux, canons, bagages, officiers et soldats, toute la division ennemie est prise ou dispersée. Il y avait douze bataillons de grenadiers qui venaient en grande hâte du Tyrol au secours de l'armée de Bavière. Ce ne sera que dans la journée de demain qu'on connaîtra tous les détails de cette action vraiment brillante.

Le maréchal Soult, avec ses divisions, a manœuvré toute la journée du 15 et du 16 sur la rive gauche du Danube pour intercepter les débouchés d'Ulm et observer le corps d'armée qui paraît encore réuni dans cette place.

Le corps du maréchal Davout est arrivé seulement le 16 à Neuburg.

Le corps du général Marmont y est également arrivé.

Le corps du général Bernadotte et les Bavaoises sont arrivés le 10 à Eichstädt.

Par les renseignements qui ont été pris, il paraît que douze régiments autrichiens ont quitté l'Italie pour renforcer l'armée de Bavière.

La relation officielle de ces marches et de ces événements intéressera le public et fera le plus grand honneur à l'armée.

*Moniteur* du 22 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9359. — AU PRINCE JOSEPH.

Quartier impérial, Zusmarshausen, 18 vendémiaire an XIV  
(10 octobre 1805).

Mon Frère, vous aurez une idée des mouvements qui ont eu lieu ici par les trois bulletins qui ont été envoyés à Paris. Remettez la lettre ci-jointe au préfet de Paris. Le temps s'est gâté depuis deux jours; il fait beaucoup de pluie.

Nous serons ce soir, ou demain au plus tard, à Munich. Les Russes commencent à arriver. L'ennemi s'affaiblit beaucoup en Italie, pour envoyer des troupes ici. Ces trois ou quatre jours seront pro-

bablement très-animés et pourront donner lieu à des faits d'armes assez notables.

Le combat de Wertingen fait beaucoup d'honneur aux dragons et à la cavalerie. C'est un petit succès fort agréable pour Murat, qui commandait.

Le bon esprit de l'armée, son désir d'en venir à des affaires sérieuses, et sa patience à supporter les fatigues, sont de très-bons présages.

Mon quartier général est aujourd'hui à Zusmarshausen. Je n'ai ici ni voiture, ni bureau, ni rien ; mais je me rendrai ce soir au quartier général d'Augsbourg.

Je tiens l'armée ennemie cernée dans Ulm ; elle a été défaite hier soir par le corps de Ney ; à demain les détails.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

---

### 9360. — AU PRINCE EUGÈNE.

Au village de Zusmarshausen, 10 octobre 1805.

Les Autrichiens s'affaiblissent considérablement en Italie. Au combat de Wertingen douze bataillons de grenadiers ont été défaits : six venaient d'Italie. Je pense que les hostilités ne seront pas encore commencées chez vous, ce qui ne me fait pas de peine. Je ne crains pas d'avoir ici sur le corps 15,000 à 20,000 hommes de plus. On n'a jamais vu une armée marcher avec une meilleure volonté, ayant plus d'ardeur et de confiance.

Vous sentez que je ne puis vous écrire souvent, ni longuement ; mais j'ordonne que, de Strasbourg, on vous expédie copie des bulletins qui disent en gros ce qui peut vous mettre au fait des choses. Faites mettre les bulletins dans tous vos journaux ; écrivez à Rome, Gênes, Lucques, en Piémont, au maréchal Masséna.

NAPOLÉON.

Je reviens à l'instant même, mon cher Eugène. L'ennemi, que je tiens acculé et cerné dans Ulm, a été battu, défait, dans la journée d'hier au soir, sur la rive gauche du Danube, par l'armée de Ney. Tout porte à penser que la partie est perdue.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

---

9361. — 3<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Zusmarshausen, 18 vendémiaire an XIV (10 octobre 1805).

Le maréchal Soult a poursuivi la division autrichienne qui s'était réfugiée à Aichach, l'a chassée, et est entré, le 17 à midi, à Augsbourg avec les divisions Vandamme, Saint-Hilaire et Legrand.

Le 17 au soir, le maréchal Davout, qui a passé le Danube à Neuburg, est arrivé à Aichach avec ses trois divisions.

Le général Marmont, avec les divisions Boudet, Grouchy, et la division batave du général Dumonceau, a passé le Danube et pris position entre Aichach et Augsbourg.

Enfin le corps d'armée du maréchal Bernadotte, avec l'armée bavaroise, commandée par les généraux Deroy et Wrede, a pris position à Ingolstadt. La garde impériale, commandée par le maréchal Bessières, s'est rendue à Augsbourg, ainsi que la division de cuirassiers aux ordres du général d'Hautpoul.

Le prince Murat, avec les divisions de dragons de Klein et de Beaumont et la division de carabiniers et de cuirassiers du général Nansouty, s'est porté en toute diligence au village de Zusmarshausen, pour intercepter la route d'Ulm à Augsbourg.

Le maréchal Lannes, avec la division de grenadiers d'Oudinot et avec la division Suchet, a pris poste le même jour au village de Zusmarshausen.

L'Empereur a passé en revue les dragons, au village de Zusmarshausen ; il s'est fait présenter le nommé Marente, dragon du 4<sup>e</sup> régiment, un des plus braves soldats de l'armée, qui, au passage du Lech, avait sauvé son capitaine qui, peu de jours auparavant, l'avait cassé de son grade de sous-officier. Sa Majesté lui a donné l'aigle de la Légion d'honneur. Ce brave soldat a répondu : « Je n'ai fait que mon devoir ; mon capitaine m'avait cassé pour quelque faute de discipline ; mais il sait que j'ai toujours été un bon soldat. »

L'Empereur a ensuite témoigné aux dragons sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue au combat de Wertingen. Il s'est fait présenter, par régiment, un dragon, auquel il a également donné l'aigle de la Légion d'honneur.

Sa Majesté a témoigné sa satisfaction aux grenadiers de la division Oudinot. Il est impossible de voir une troupe plus belle, plus animée du désir de se mesurer avec l'ennemi, plus remplie d'honneur et de cet enthousiasme militaire qui est le présage des plus grands succès.

Jusqu'à ce que l'on puisse donner une relation détaillée du combat de Wertingen, il est convenable d'en dire quelques mots dans ce bulletin.

Le colonel Arrighi a chargé, avec son régiment de dragons, le régiment de cuirassiers du duc Albert. La mêlée a été très-chaude ; le colonel Arrighi a eu son cheval tué sous lui : son régiment a redoublé d'audace pour le sauver. Le colonel Beaumont, du 10<sup>e</sup> de hussards, animé de cet esprit vraiment français, a saisi, au milieu des rangs ennemis, un capitaine de cuirassiers, qu'il a pris lui-même après avoir sabré un cavalier.

Le colonel Maupetit, à la tête du 9<sup>e</sup> de dragons, a chargé dans le village de Wertingen ; blessé mortellement, son dernier mot a été : « Que l'Empereur soit insiruit que le 9<sup>e</sup> de dragons a été digne de sa réputation, et qu'il a chargé et vaincu aux cris de : » *Vive l'Empereur!* »

Cette colonne de grenadiers, l'élite de l'armée ennemie, s'étant formée en carré de quatre bataillons, a été enfoncée et sabrée. Le 2<sup>e</sup> régiment de dragons a chargé dans le bois.

La division Oudinot frémissait de l'éloignement qui l'empêchait encore de se mesurer avec l'ennemi ; mais, à sa vue seule, les Autrichiens accélérèrent leur retraite ; une seule brigade a pu donner.

Tous les canons, tous les drapeaux, presque tous les officiers du corps ennemi qui a combattu à Wertingen ont été pris ; un grand nombre a été tué : 2 lieutenants-colonels, 6 majors, 60 officiers et 4,000 soldats sont restés en notre pouvoir ; le reste a été éparpillé, et ce qui a pu échapper a dû son salut à un marais qui a arrêté une colonne qui tournait l'ennemi.

Le chef d'escadron Exelmans, aide de camp de S. A. S. le prince Murat, a eu deux chevaux tués. C'est lui qui a apporté les drapeaux à l'Empereur, qui lui a dit : « Je sais qu'on ne peut être plus brave que vous ; je vous fais officier de la Légion d'honneur. »

Le maréchal Ney, de son côté, avec les divisions Malher, Dupont et Loison, la division de dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers et la division Gazan, a remonté le Danube, et attaqué l'ennemi sur sa position de Günzburg. Il est cinq heures, le canon se fait entendre.

Il pleut beaucoup, mais cela ne ralentit pas les marches forcées de la grande armée. L'Empereur donne l'exemple ; à cheval jour et nuit, il est toujours au milieu des troupes et partout où sa présence est nécessaire. Il a fait hier quatorze lieues à cheval ; il a couché dans un petit village, sans domestique et sans aucune espèce de

bagage. Cependant l'évêque d'Augsbourg avait fait illuminer son palais et attendu Sa Majesté une partie de la nuit.

*Moniteur* du 24 vendémiaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9362. — AUX PRÉFET ET MAIRES DE LA VILLE DE PARIS

Quartier impérial, Augsbourg, 18 vendémiaire an XIV (10 octobre 1805).

Messieurs les Préfet et Maires de notre bonne ville de Paris, nos troupes ayant, au combat de Wertingen, défait douze bataillons de grenadiers, l'élite de l'armée autrichienne, toute son artillerie étant restée en notre pouvoir, ainsi qu'un grand nombre de prisonniers et huit drapeaux, nous avons résolu de faire présent des drapeaux à notre bonne ville de Paris, et de deux pièces de canon, pour rester à l'Hôtel de ville. Nous désirons que notre bonne ville de Paris voie dans ce ressouvenir et dans ce cadeau, qui lui sera d'autant plus précieux que c'est son gouverneur qui commandait nos troupes au combat de Wertingen, l'amour que nous lui portons.

Cette lettre n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLEÓN.

Archives de la préfecture de la Seine.

### 9363. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805).  
8 heures du matin.

Mon Cousin, j'espère que, si l'ennemi n'est point en force, vous arriverez à Munich aujourd'hui; s'il vous en disputait l'entrée, ce qu'il pourra faire au plus avec 18 ou 20,000 hommes, j'espère que vous en aurez bon compte. Dans ce cas, il vaut mieux arriver un jour plus tard et bien prendre ses dispositions pour le bien battre. Il nous est nécessaire d'avoir Munich, comme centre de nouvelles, de renseignements et de l'organisation du pays.

Il y a eu deux combats dans lesquels nous avons eu du succès : à Wertingen, le nombre des prisonniers, compté un à un, a été de 3,800, dont 80 officiers; à Günzburg, le nombre de prisonniers a été de 1,100.

Le maréchal Davout sera ce soir, avec son corps, à Dachau; le maréchal Soult sera ce soir à Landsberg. Vous vous trouverez donc couvert de ces deux côtés. Envoyez un de vos officiers du génie à

Ingolstadt, pour voir s'il serait possible de mettre promptement ce poste à l'abri d'un coup de main.

Les Bava-rois doivent procurer beaucoup de renseignements; comme ils sont du pays, vous pouvez en faire facilement des détachements en forme de patrouilles, pour éclairer. Faites aussi éclairer le cours de l'Isar jusqu'au point où il se jette dans le Danube, car je ne veux point d'ennemis entre le Lech et l'Isar. Ne vous laissez point tourner par votre flanc gauche; et, si l'ennemi prétendait passer entre vous et le Danube, mettez-vous sur-le-champ à sa poursuite et gagnez-le avant qu'il soit au Lech.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9364. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805),  
8 heures du matin.

Mon Cousin, j'ai fait donner cette nuit au maréchal Lannes l'ordre de passer par Burgau. Je ne tiens pas encore les affaires finies de votre côté. L'ennemi, cerné comme il est, se battra. Il reçoit des renforts du Tyrol et de l'Italie; il pourra donc vous opposer, sous peu de jours, plus de 40,000 hommes. Il faut donc que votre réserve et les corps de Ney et de Lannes qui font de 50 à 60,000 hommes, marchent le plus près possible, de manière à pouvoir être réunis en six heures et écraser l'ennemi. Les Russes viennent en hâte; marchez donc sur l'ennemi partout où il se trouve, mais avec précaution et ensemble; s'il vous échappe, il sera arrêté sur le Lech. D'ailleurs, dans une bonne bataille, avec l'esprit qui anime les troupes, il vous en resterait la moitié.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9365. — A M. OTTO.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805).

Je vous ai fait instruire des résultats des combats de Wertingen et Günzburg. L'armée du prince Ferdinand est entièrement tournée, et le prince Murat, avec les dragons et les corps des maréchaux Lannes et Ney, est à sa suite. Tous les débouchés, le long du Lech, sont occupés par le maréchal Soult. Le maréchal Bernadotte a dû entrer aujourd'hui à Munich. J'ai fait la galanterie à l'Électeur d'y faire entrer le premier son corps de Bava-rois. Du moment que j'au-



rai la nouvelle de l'entrée de mes troupes dans Munich, j'écrirai à l'Électeur pour l'engager de venir. Il peut toujours faire préparer ses équipages; j'en serai d'autant plus aise que les 7,000 ou 8,000 hommes qu'il a à Würzburg fileront avec lui; ce qui fera un accroissement pour l'armée.

Envoyez un courrier extraordinaire à Berlin, au général Duroc, et à Laforest, en cas que Duroc n'y soit plus, pour l'instruire de ces nouvelles. Écrivez une longue dépêche au général de division Barbou, qui commande en Hanovre, pour lui communiquer tous ces renseignements.

Vingt mille hommes de l'armée autrichienne d'Italie filent sur l'Allemagne. Mon armée d'Italie doit attaquer demain. Après l'affaiblissement qu'a éprouvé l'armée autrichienne, je suis fondé à espérer du succès.

J'attends d'avoir des nouvelles plus positives des Russes pour marcher à eux et m'en débarrasser le plus tôt possible.

J'ai grand besoin de chevaux; dites que tous les chevaux qu'on pourra me fournir, on les envoie à Augsbourg, où je les payerai. Faites-les donc conduire à Augsbourg; j'en prendrai autant qu'on m'en fournira de bons.

Je ne sais point si le fort de Pforzheim est approvisionné, et si l'Électeur y a mis une petite garnison. Pour Dieu, voyez que toutes les mesures soient prises pour que cette place ne tombe pas au pouvoir de l'ennemi. Ne tint-elle que huit ou dix jours de blocus, je saurais bien aller à son secours, et ce poste pris me serait très-désavantageux.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9366. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805),  
3 heures après midi.

Mon Cousin, je vous ai expédié à huit heures du matin<sup>1</sup> un aide de camp du maréchal Mortier. Pour être plus sûr qu'il vous arrivât, je l'ai fait passer par vos derrières. Ayant tout lieu de penser que vous êtes en ce moment à Munich, je m'empresse de vous écrire pour vous faire connaître que le maréchal Davout sera ce soir, avec son corps d'armée, à Dachau; le maréchal Soult à Landsberg, et qu'ainsi vous serez couvert de ces deux côtés. L'armée du prince Ferdinand, dont plusieurs divisions ont été battues à Wertingen et à

<sup>1</sup> Voir pièce n° 9363.

Günzburg, ne peut plus retourner en Bavière, étant coupée; et le prince Murat, avec les dragons et les corps des maréchaux Lannes et Ney, est à sa poursuite. Mon intention est que vous me débarrassiez de toute espèce d'ennemis entre l'Isar et le Lech. Étendez-vous par des patrouilles composées de Bava-rois, c'est-à-dire de gens du pays, le long de l'Isar, et appuyez même votre gauche par un corps à Freising, si vous le jugez nécessaire. Ce corps vous servirait d'avant-garde si vous deviez marcher par votre gauche. Je vous laisse maître de tous vos mouvements; mais mon intention est que vous ne vous laissiez pas tourner par votre gauche, et que, si cela arrivait, vous vous arrangiez de manière à être arrivé sur le Danube avant l'ennemi, pour protéger votre corps d'Ingolstadt, et, si l'ennemi avait trop pris d'avance sur vous, pour être au moins sur le Lech avant lui, afin de protéger mon pont de Rain. Je vous adresserai demain des ordres suivant les circonstances de ce grand théâtre de guerre qui varie à tout moment. Préparez-vous, après avoir pris haleine un moment, à jeter l'ennemi au delà de l'Inn, dont je veux surprendre le passage avant qu'il puisse être défendu en règle. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout votre corps d'armée doit constamment être réuni autour de vous, et que les Bava-rois doivent fournir tous les détachements. Faites-leur comprendre que c'est un honneur que vous leur faites et un égard que vous leur témoignez, comme étant chez eux. On m'assure qu'il n'y a personne à Passau. Si les bourgeois pouvaient s'emparer de la forteresse, on s'arrangerait pour les secourir en vingt-quatre heures. Par là le passage de l'Inn serait ouvert. Que les Bava-rois envoient aux magistrats du pays un homme intelligent, pour cet effet. Quant à votre conduite à Munich, faites faire du pain en assez grande quantité, car tout le monde en a besoin. Le général Deroy a sans doute des instructions de l'Électeur. Nommez à Munich un commandant attaché à la cause. Organisez seulement le militaire. Je vous adresserai, aussitôt que je saurai votre entrée à Munich, des ordres pour l'organisation du civil comme il doit être. Munich est un centre de renseignements. Prenez à la poste les lettres destinées pour les officiers autrichiens et russes et envoyez-moi l'extrait de ce qui peut m'instruire du mouvement des ennemis. Prenez aussi toutes les informations possibles sur la force du corps autrichien qui est en Souabe, régiment par régiment. La régence de Munich doit tout savoir puisqu'elle les a tous nourris. Ne dormez pas que vous ne m'ayez envoyé tous ces détails. Attachez-vous aussi à me faire connaître la force du corps de Kienmayer entre l'Isar et l'Inn. Parlez-moi aussi, positivement,

de ces célèbres Russes. J'attendrai cela pour prendre un parti. J'irai à eux avec 90,000 hommes, et j'espère, avec l'aide de Dieu, leur faire continuer leur route pour France. Envoyez-moi l'état des généraux et régiments bavarois que vous avez laissés à Ingolstadt et l'état de ceux que vous avez avec vous. Vous ne me dites pas si vous avez laissé de la cavalerie et de l'artillerie au corps du général Rivaud. Un régiment de cavalerie et sept à huit pièces d'artillerie lui sont absolument nécessaires.

NAPOLEON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9367. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805),  
3 heures après midi.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir que ce n'est pas pour priver la division Nansouty de son artillerie que vous avez ordonné qu'elle vint à votre quartier général. Cette division vient aujourd'hui à Augsbourg, où il faut diriger cette artillerie. Le maréchal Bernadotte a dû être aujourd'hui, à midi, à Munich; le maréchal Soult, à Landsberg. Veillez à ce que les chevaux restent aux postes. Mettez-y même un petit piquet de cavalerie, pour que les communications avec Munich soient très-rapides. Je suis inquiet du peu d'artillerie et du peu de cartouches que vous avez. Envoyez-moi ce soir l'état de situation des ennemis et le nom de leurs régiments qui ont été plusieurs jours entre Aichach et Dachau. Ayez des postes de cavalerie au village de Bruck, sur Landsberg, et sur l'autre chemin d'Augsbourg à Munich. Faites faire du pain partout pour vos troupes, auxquelles je voudrais bien laisser un jour de repos, mais les moments sont pressants. Il faut prendre les bonnes positions. L'armée du prince Ferdinand est entièrement tournée. Le prince Murat le poursuit avec les divisions des maréchaux Lannes et Ney.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.

### 9368. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Quartier impérial, Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805).

Mon Cousin, je vous écris d'Augsbourg. Nos mouvements continuent avec la plus grande rapidité. L'armée du prince Ferdinand est coupée et entièrement séparée des Russes et de l'armée que les Au-

trichiens avaient sur l'Inn. Le prince Murat la poursuit avec les corps des maréchaux Launes et Ney.

Réunissez de suite votre corps à Fribourg. Il serait possible que le corps d'armée du prince Ferdinand n'eût d'autre refuge que de se jeter du côté de la Suisse ou sur vous. Si, au 2 ou 3 brumaire, vous pouvez vous mettre en marche sur Fribourg, nul doute que vous ne trouviez encore de la besogne; et, avec vos 12,000 hommes, vous seriez d'un grand secours et feriez bien du mal à l'ennemi. Vous écrieriez au prince Murat, qui vous ferait connaître la situation des choses, ce que vous pouvez faire et ce que vous devez craindre. Expédiez, par la grande route de l'armée, c'est-à-dire par Heilbronn, un de vos aides de camp sur Augsburg et Munich. Activez la marche de vos troupes. Pour cela, vous pouvez former des détachements de quelques centaines d'hommes écloppés, qui suivraient l'armée à quelques jours de distance. Portez-vous le plus tôt possible, au moins de votre personne, à Huningue et Neuf-Brisach, et pressez la réparation des têtes de pont de ces deux points.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse de Sainte-Aldegonde.

### 9369. — AU MARÉCHAL MASSÉNA.

Quartier impérial, Augsburg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 11 vendémiaire, de Villafranca. Je vois avec plaisir les bonnes dispositions que vous avez faites. L'ennemi s'affaiblit et s'affaiblira encore devant vous. Pendant les premiers quinze jours de vos opérations, ne vous conduisez que d'après les intérêts de mon armée d'Italie; après ces quinze jours, c'est-à-dire du 5 au 6 brumaire, j'espère que vos opérations pourront se combiner avec celles de l'armée où je suis. Si vous avez des succès, vous pourrez vous trouver sur le Tagliamento. Dans tous les cas, j'espère pouvoir me trouver en mesure, à cette époque, de tomber sur les derrières de l'armée autrichienne; j'aurais déjà commencé, si je ne me trouvais ici occupé de nouveau par 50,000 Russes qui viennent d'arriver. De petits bulletins rédigés à la hâte et en courant vous feront connaître notre position. Je me fie bien sur votre zèle et sur votre attachement à la patrie; suivez vos anciennes maximes. Au combat de Wertingen, le régiment de Spork et plusieurs autres venaient d'Italie; ils sont venus à temps pour se faire envelopper.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9370. — 4<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Augsbourg, 19 vendémiaire an XIV (11 octobre 1805).

Le combat de Wertingen a été suivi, à vingt-quatre heures de distance, du combat de Günzburg. Le maréchal Ney a fait marcher son corps d'armée : la division Loison sur Langenau, et la division Malher sur Günzburg. L'ennemi, qui a voulu s'opposer à cette marche, a été culbuté partout. C'est en vain que le prince Ferdinand est accouru en personne pour défendre Günzburg. Le général Malher l'a fait attaquer par le 59<sup>e</sup> régiment. Le combat est devenu opiniâtre, corps à corps. Le colonel Lacuée a été tué à la tête de son régiment, qui, malgré la plus vigoureuse résistance, a emporté le pont de vive force ; les pièces de canon qui le défendaient ont été enlevées, et la belle position de Günzburg est restée en notre pouvoir. Les trois attaques de l'ennemi sont devenues inutiles ; il s'est retiré avec précipitation ; la réserve du prince Murat arrivait à Burgau et coupait l'ennemi dans la nuit.

Les détails circonstanciés du combat, qui ne peuvent être donnés que sous quelques jours, feront connaître les officiers qui se sont distingués.

L'Empereur a passé toute la nuit du 17 au 18, et une partie de la journée du 18, entre les corps des maréchaux Ney et Lannes.

L'activité de l'armée française, l'étendue et la complication des combinaisons, qui ont entièrement échappé à l'ennemi, le déconcertent au dernier point.

Les conscrits montrent autant de bravoure et de bonne volonté que les vieux soldats. Quand ils ont une fois été au feu, ils perdent le nom de conscrits ; aussi tous aspirent-ils à l'honneur du titre de soldat.

Le temps continue à être très-mauvais depuis plusieurs jours. Il pleut encore beaucoup ; l'armée cependant est pleine de santé.

L'ennemi a perdu plus de 2,500 hommes au combat de Günzburg. Nous avons fait 1,200 prisonniers et pris six pièces de canon. Nous avons eu 400 hommes tués ou blessés. Le général-major d'Aspre est au nombre des prisonniers.

L'Empereur est arrivé à Augsbourg le 18, à neuf heures du soir. La ville est occupée depuis deux jours.

La communication de l'armée ennemie est coupée à Augsbourg et Landsberg et va l'être à Füssen. Le prince Murat, avec les corps des maréchaux Ney et Lannes, se met à sa poursuite. Dix régiments ont été retirés de l'armée autrichienne d'Italie et viennent en poste

depuis le Tyrol. Plusieurs ont été déjà pris. Quelques corps russes, qui voyagent aussi en poste, s'avancent vers l'Inn. Mais les avantages de notre position sont tels que nous pouvons faire face à tout.

L'Empereur est logé à Augsbourg chez l'ancien électeur de Trèves, qui a traité avec magnificence la suite de Sa Majesté pendant le temps que ses équipages ont mis à arriver.

*Moniteur du 25 vendémiaire an XIV.*

(En minute au Dépôt de la guerre.)

9371. — AU MARÉCHAL KELLERMANN,  
COMMANDANT LE 3<sup>e</sup> CORPS DE RÉSERVE, A STRASBOURG.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 15 vendémiaire. Je compte effectivement sur votre zèle pour presser l'organisation, l'équipement et l'instruction des 3<sup>es</sup> bataillons. Je connais votre attachement à ma personne, et je ne doute point que vous ne fassiez tout ce qui dépend de vous. Mettez-vous en correspondance avec les préfets qui doivent vous fournir des conscrits, soit de la conscription de l'an XIV, soit des réserves des années X, XI, XII et XIII. Écrivez au ministre Dejean, écrivez également aux quartiers-maîtres, aux majors ou chefs des 3<sup>es</sup> bataillons, pour vous assurer qu'ils ont les tricots et les moyens nécessaires pour habiller les conscrits, sinon avec des habits, au moins avec des vestes. Quant aux hommes laissés sur la route par les régiments, je vois avec plaisir que vous ayez chargé du soin de les faire rejoindre Marulaz, sur l'activité duquel je compte beaucoup; qu'il voie tout par lui-même et ne s'en fie pas toujours aux rapports des officiers détachés. Je désire qu'on ne m'envoie pas les troupes par petits paquets, mais qu'on en forme tous les huit jours un fort détachement de 3 à 400 hommes qui, sous le commandement d'un officier, et par un ordre de vous, viendront me joindre en bon ordre. Il me reste à vous recommander de veiller à ce que les capotes que les corps ont fait faire en France partent par gros convois, toujours sous l'escorte et le commandement d'officiers et de sous-officiers qui rejoignent l'armée. Accélérez l'arrivée des conscrits; veillez à leur instruction, à leur équipement, et à ce que les magasins des 3<sup>es</sup> bataillons expédient à l'armée tout ce qui leur est commandé. A ces occupations si importantes, puisque leur moindre résultat est de maintenir l'armée à son complet actuel, joignez vos soins pour l'organisation de la garde nationale, et j'espère que vous aurez un bon compte à me rendre du zèle des

habitants de ma bonne ville de Strasbourg et de mes braves Alsaciens. Veillez au perfectionnement des travaux de Kehl; que rien ne soit épargné pour mettre ce point en bon état de défense.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Valmy.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9372. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805),  
9 heures du matin.

Mon Cousin, le maréchal Soult s'est porté à Landsberg, où il est arrivé hier à midi. Il a fait la bonne rencontre du régiment de cuirassiers de Ferdinand. Il l'a fait sur-le-champ charger, lui a fait 120 prisonniers, dont un lieutenant et trois capitaines, et lui a pris deux pièces de canon. Vingt pièces de canon et trente pontons étaient passés de Landsberg sur Memmingen, quinze heures avant. Les dragons et les chasseurs se sont mis à leurs troupes; j'espère qu'ils les auront atteints hier, ou qu'ils les atteindront aujourd'hui. D'un autre côté, aujourd'hui même le maréchal Soult marche sur Memmingen, où il ne pourra arriver que demain au soir fort tard. Mon intention est que, si l'ennemi continue à rester dans ses positions et se prépare à recevoir la bataille, elle n'ait pas lieu demain, mais après-demain, afin que le maréchal Soult et ses 30,000 hommes en soient, qu'il déborde la droite de l'ennemi, l'attaque en la tournant, manœuvre qui nous assure un succès certain et décisif. En attendant, faites jeter un pont sur le Danube, le plus près possible de votre ligne, vis-à-vis d'Albeck, de manière que le corps qui est à Albeck se trouve en communication et lié avec le reste de l'armée, et que, si l'ennemi agissait trop vivement, ou se trouvait obligé de se réfugier sur la rive gauche, je puisse, dans le jour même, tomber dessus. Ordonnez aux généraux de faire l'inspection des armes et des cartouches, de réunir tout leur monde, tout ce qui serait détaché aux bagages; de renvoyer les bagages et les voitures au delà de Burgau parquer dans les prairies, de sorte qu'il n'y ait rien dans les grands chemins. Désignez l'emplacement où doivent se mettre les réserves d'artillerie des corps d'armée des maréchaux Lannes et Ney, et de la réserve de cavalerie. Assurez-vous que les réserves des trois armées contiennent assez de cartouches et qu'elles n'ont pas été gâtées par la pluie. Voyez également de désigner le lieu des grandes ambulances pour chacun des corps d'armée. Que le premier chirurgien de chaque corps d'armée, un médecin, un commissaire

des guerres et des gendarmes y soient établis. Prenez des mesures pour qu'il y ait du pain, du vin et même des lits pour les blessés de la journée. Je ne parle pas des ambulances, qui doivent suivre la ligne à quatre cents toises en arrière, tout au plus. Ceci n'est pas une échauffourée, ce n'est pas même l'attaque d'une colonne pendant qu'elle marche : c'est celle d'une armée qui peut être plus nombreuse que vous ne croyez, et du succès de laquelle dépendent les plus grands résultats. J'y serai de ma personne. Faites arranger mon quartier général où vous le croirez le plus convenable. Je partirai dès que j'aurai donné mes ordres pour ma droite. Je serai demain matin au quartier général que vous m'aurez marqué.

NAPOLEÓN.

Dans votre lettre, vous ne mettez ni l'endroit d'où vous écrivez, ni la date, ni l'heure; c'est un oubli très-capital.

Archives de l'Empire.

---

### 9373. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805),  
10 heures et demie du matin.

Mon Cousin, je verrai avec plaisir vos 120 gros cuirassiers pris par les petits chasseurs. Cependant j'aurais voulu avoir tout le régiment, et, puisqu'ils avaient des pièces à leur suite, il me semble que vous auriez dû les avoir tous ou au moins leurs sept pièces. J'espère que vous m'apprendrez cette nuit que vous avez pris leurs pontons. Le moment décisif est arrivé. Faites poster aujourd'hui vos dragons et de l'artillerie légère devant Memmingen. Poussez votre division de tête, aujourd'hui, aussi près que vous pourrez de cette ville. Qu'on se mette en marche deux heures avant le jour, après avoir mangé la soupe. Arrivez à Memmingen avec votre première division, avant neuf heures du matin; attaquez sur-le-champ cette place, et mettez-vous à cheval sur l'Iller dans la journée de demain. Envoyez un parti à Pless, qui enverra du monde sur la route d'Ober-Roth. Le prince Murat en enverra de son côté à Weissenhorn, afin de communiquer avec vous. Tâchez de vous emparer du pont de Kellmünz aussitôt que vous pourrez; c'est à trois lieues de Memmingen. Vous ne serez plus qu'à quatre lieues de Weissenhorn, pour couper la route qui suit la rive gauche de l'Iller. Il faut l'intercepter en force du côté de Kellmünz, où elle n'est éloignée du pont que d'une petite demi-lieue. Poussez vos avant-postes et grand-



gardes sur la route d'Ulm et de Weissenhorn. Si cependant là, de demain à après-demain, l'ennemi essayait de vous marcher sur le corps, nous lui tomberions dessus de tous les côtés. Je serai probablement personnellement à Weissenhorn. L'ennemi nous offre une occasion dont nous saurons profiter. Mettez à l'ordre de votre armée que, s'ils veulent se battre, il faut que la première division soit à Memmingen avant neuf heures du matin, sans quoi ils ne seront pas à la bataille. Je recevrai encore ce soir votre rapport ici. Le maréchal Davout a eu une charge de uhlans, et le 2<sup>e</sup> de chasseurs a pris 50 hommes et un officier sans perdre personne. Le moral de l'ennemi est frappé au dernier point. Tâchez, dès cette nuit, de vous mettre en correspondance avec le prince Murat, par Weissenhorn. Deux ou trois piquets de 5 ou 6 hommes, placés de votre lieu de coucher à Weissenhorn, assureront votre correspondance. J'envoie le général Marmont avec son corps d'armée à Krumbach, où j'espère qu'il aura ce soir de la cavalerie.

NAPOLÉON.

Demain, le général Marmont sera sur l'Iller, sur les hauteurs d'Illeraichheim. Je vous envoie une bonne carte et qui vous sera utile.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9374. — AU MARÉCHAL SOULT.

Quartier impérial, Augsburg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805),  
10 heures et demie du matin.

Je suppose que ces fortifications de Memmingen dont on m'a tant parlé ne sont rien. Cependant, s'ils avaient, depuis quinze jours, travaillé avec activité, et que le poste fût le moins favorable, il est facile de prévoir que je perdrais beaucoup de monde pour l'enlever. En ce cas, demain, tournez-le et bloquez Memmingen. Ils ne se laisseront pas couper leurs communications avec Ulm, ou ce serait autant de pris; et alors, comme il est évident que l'ennemi se dirigera sur vous pour secourir la droite, j'aurai le temps de faire attaquer demain, dans l'après-midi, et de jeter Marmont sur vous. Il faut aussi que je vous instruisse que j'ai laissé la division batave de Marmont avec douze pièces de canon dans Augsburg; que Davout reste en position à Dachau; que la division batave pourrait se porter sur vous, si vous étiez menacé d'être débordé par toute l'armée ennemie. Ce soir même, si les nouvelles de Munich me le permet-

tent, je ferai jeter une division de Davout sur Landsberg, où elle sera à votre disposition. Je vous recommande de faire crever vos chevaux à vos aides de camp et à vos adjoints. Placez-les en relais sur la route de Weissenhorn, pour que j'aie de vos nouvelles rapidement. Il ne s'agit pas de battre l'ennemi, il faut qu'il n'en échappe pas un. Assemblez vos généraux et chefs de corps, quand vous serez à Memmingen, et si l'ennemi n'a rien fait pour échapper au coup de massue qui va l'assommer, faites-leur connaître que je compte que, dans cette circonstance importante, on n'épargne rien de ce qui peut rendre notre succès complet et absolu; que cette journée doit être dix fois plus célèbre que celle de Marengo; que, dans les siècles les plus reculés, la postérité connaîtra en détail ce que chacun aura fait; que, si je n'avais voulu que battre l'ennemi, je n'aurais pas eu besoin de tant de marches et de fatigues, mais que je veux le prendre et qu'il faut que, de cette armée qui, la première, a rompu la paix et nous a fait manquer notre plan de guerre maritime, il ne reste pas un seul homme pour en porter la nouvelle à Vienne, et que la Cour perfide qu'a corrompue l'or de l'Angleterre ne doit l'apprendre que lorsque nous serons sous ses murailles.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

### 9375. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805).  
midi.

Le général Ordener, avec quatre escadrons, six pièces d'artillerie légère et une ambulance, ira coucher ce soir à Burgau, où je veux me rendre dans la nuit.

Le maréchal Bessières, avec tout le reste de la garde, artillerie, infanterie, cavalerie, ambulances, ira prendre position en avant de Zusmarshausen, plaçant son avant-garde à mi-chemin de ce poste à Burgau. La Garde sera prévenue que l'ennemi est tourné, qu'il y aura après-demain une grande bataille, que chaque soldat doit avoir 40 cartouches, que chacun doit être en état et à son poste.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

### 9376. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805).  
midi.

Mon Cousin, donnez l'ordre au général Dumonceau, commandant

la division batave, de se rendre à Augsbourg avec son infanterie et douze pièces de canon. Il placera la moitié de sa division pour défendre le pont du Lech, avec une forte grand'garde à mi-chemin du pont, à Friedberg, et l'autre moitié de sa division pour défendre le pont de la Wertach. Deux bataillons entreront dans la ville d'Augsbourg pour faire le service de la place. Il placera deux de ses pièces de canon au pont de la Wertach, et quatre autres pièces au pont du Lech. Les six autres pièces de canon seront tenues disponibles et prêtes à se porter partout où besoin serait. Toutes les portes de la ville seront gardées en force et, tous les jours, une heure avant la pointe du jour, de fortes reconnaissances se porteront à deux lieues en avant sur les quatre grandes directions, pour pouvoir y avoir des nouvelles de tout ce qui se passe aux environs du grand quartier général. Quels que soient les événements qui pourraient survenir, le général Dumonceau défendra la place et avertira de sa position le maréchal Bernadotte qui est à Munich, le maréchal Davout qui est à Dachau, le maréchal Soult qui est du côté de Landsberg et sur la route de Landsberg à Memmingen; enfin, il avertira Sa Majesté l'Empereur, qui sera du côté de Burgau, et le général Rivaud, qui est à Ingolstadt, de tout ce qu'il y aura de nouveau et d'extraordinaire.

Donnez l'ordre au général Rivaud, si, demain à la pointe du jour, il ne se passe rien de nouveau sur la gauche du Danube, d'expédier 150 hommes de cavalerie, deux pièces d'artillerie et le 54<sup>e</sup> régiment de ligne au pont du Lech, à Rain, pour le défendre, de n'importe quel côté que l'ennemi vienne.

Le commandant de ce corps de troupes correspondra avec le général commandant à Donauwörth, pour lui faire connaître et savoir tout ce qu'il y aura de nouveau; il correspondra, pour le même objet, avec le général Dumonceau, commandant à Augsbourg, afin que, suivant les circonstances, il puisse faire ses dispositions et défendre le passage du Lech. Comme on ne pense pas qu'il puisse être attaqué, et que tout ceci n'est qu'une mesure de précaution, les dispositions auront lieu contre les partis ennemis qui pourraient peut-être vouloir échapper à notre poursuite, en se portant vers ces différents points, et afin d'assurer une surveillance utile sur toutes les routes. Après-demain 22, il y aura probablement bataille du côté d'Ulm, où l'armée ennemie est cernée, et l'Empereur prévoit des circonstances où le corps qui sera à Rain peut être très-utile.

NAPOLEÓN.

## 9377. — AU PRINCE MURAT.

Quartier impérial, Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805),  
midi et demi.

Je vous envoie une carte qui vous sera utile; c'est le croquis d'une carte militaire de la Souabe.

Veillez désormais, quand vous m'écrirez, avoir soin de mettre le lieu d'où vous écrivez, le jour et l'heure.

Je vous ai expédié, par mon aide de camp Gardanne, des ordres. Le major général vous en avait envoyé par un autre officier.

Après-demain l'armée autrichienne aura existé, et ce terrible coup aura mis un terme à toute la guerre. Le général Marmont part d'Augsbourg à l'instant avec sa cavalerie. Il suit la route d'Augsbourg, Ziemetshausen, Thannhausen, Krumbach, où il sera ce soir avec sa cavalerie. Il se rendra demain, avec tout son corps d'armée, pour prendre position sur les hauteurs d'Illeraichheim. Faites-lui passer des nouvelles ce soir à Krumbach, s'il était survenu quelque chose d'extraordinaire. Le maréchal Soult sera à Memmingen ce soir. Ma Garde elle-même se met toute en marche; la cavalerie sera ce soir à Burgau, l'infanterie en avant de Zusmarshausen. Les cuirassiers de Nansouty partent aussi et coucheront à Zusmarshausen; demain ils seront en position.

Après-demain, à la pointe du jour, grande bataille.

Le maréchal Soult enverra des partis de cavalerie par Memmingen et Pless, sur la route d'Ober-Roth; envoyez-en aussi pour vous rencontrer et vous donner réciproquement des nouvelles.

Faites-vous informer si l'ennemi occupe Dietenheim.

Je vous recommande toujours le pont que je vous ai ordonné, afin qu'aujourd'hui que nous avons tant de troupes nous puissions renforcer la droite.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9378. — A M. OTTO.

Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805).

Je vous réponds, par votre courrier, deux mots, car je pars dans une heure pour Burgau. La lenteur de la marche des Bavares et le temps affreux qu'il fait ont retardé le maréchal Bernadotte. Son avant-garde était hier à deux lieues de Munich; il a dû y entrer aujourd'hui; je n'en ai pas de nouvelles. Vous trouverez un bulletin qui lui fera connaître la situation des choses. La bataille aura lieu après-

demain 22. L'armée autrichienne sera détruite et prisonnière ; l'armée russe ne tardera pas à avoir le même sort, toutefois avec l'aide de Dieu, qui est le Dieu des armées. Je désire que l'Électeur attende ma lettre pour venir. Je sais qu'il veut venir avec sa famille. Je suis trop galant pour vouloir exposer ses dames. Je lui écrirai, le 22 au soir, du champ de bataille, ce que je désire qu'il fasse. Faites passer ces nouvelles à Berlin, au général qui commande à Hanovre. Le découragement de l'armée autrichienne n'a pas d'exemple ; nos plus mauvais régiments de chasseurs chargent les gros régiments de cuirassiers et les mettent en déroute. L'infanterie ne tient nulle part.

NAPOLEÓN.

Annoncez à l'Électeur que l'armée bavaroise et française est entrée à Munich aujourd'hui à six heures du matin. Le maréchal Bernadotte a fait 800 prisonniers ; il me mande qu'il était à cheval, suivant un parc de cent pièces de canon, qui n'était pas éloigné. Le prince Ferdinand se trouvait à Munich ; il avait donc quitté son armée de l'Iller. La confusion des Autrichiens paraît extrême. Il y aura bien des nouvelles d'ici à huit ou dix jours.

Archives de l'Empire.

### 9379. — AU MARÉCHAL SOULT.

Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805),  
10 heures et demie du soir.

Mon Cousin, je monte en voiture. Je serai avant le jour à Weissenhorn. Le maréchal Bernadotte est entré à Munich aujourd'hui, à six heures du matin. Il a fait 800 prisonniers, et courait après un parc de cent pièces de canon, qui se rendait à Ulm. Le prince Ferdinand était à Munich hier au soir. A-t-il quitté son armée de l'Iller, ou bien son armée de l'Iller a-t-elle déniché ? Vous devez, à l'heure qu'il est, savoir à quoi vous en tenir. Je ne veux pas attaquer demain ; cependant si j'avais des renseignements que l'ennemi eût commencé à évacuer, j'attaquerais ; je vous en ferais prévenir. En attendant, si vous entendez le canon, ne perdez pas votre temps. Si Memmingen n'est que faiblement occupé, j'espère que vous l'aurez avant midi ; s'il est défendu, il est tout simple que vous fassiez faire halte à vos troupes et que vous l'attaquiez en règle. Écrivez-moi sur Weissenhorn. Je ne pense pas que le général Marmont soit avant la pointe du jour, avec sa cavalerie, à sa position. Cependant la cavalerie légère va vite, et je ne désespère pas qu'il ait 200 bons chevaux de

bonne heure sur la ligne. Si l'ennemi avait commencé à s'en aller, nous en aurions notre part. Quand le diable y serait, il ne nous échapperait pas tout entier. Il ne pourrait s'en aller que par Kempfen, Biberach, Stockach : dans ce cas, nous serions à Vienne quinze jours avant lui.

NAPOLEON.

Je reçois à l'instant une lettre du prince Murat. L'ennemi est à Ulm, et y a 40,000 hommes. Il y a eu une sortie où la division Dupont a, seule, contenu l'ennemi, et lui a fait 4,000 prisonniers. Si l'ennemi n'est pas à Memmingen, descendez comme l'éclair jusqu'à notre hauteur. C'est vous qui ramasserez tout, je le prévois; il ne doit pas nous en échapper un.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9380. — 5<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Augsbourg, 20 vendémiaire an XIV (12 octobre 1805).

Le maréchal Soult s'est porté avec son corps d'armée à Landsberg, et par là a coupé une des grandes communications à l'ennemi; il y est arrivé le 19, à quatre heures après midi, et y a rencontré le régiment de cuirassiers du prince Ferdinand qui, avec six pièces de canon, se rendait à marches forcées à Ulm. Le maréchal Soult l'a fait charger par le 26<sup>e</sup> régiment de chasseurs; il s'est trouvé déconcerté à un tel point, et le 26<sup>e</sup> de chasseurs était animé d'une telle ardeur, que les cuirassiers ont pris la fuite dans la charge, et ont laissé 120 soldats prisonniers, un lieutenant-colonel, deux capitaines et deux pièces de canon. Le maréchal Soult, qui avait pensé qu'ils continueraient leur route sur Memmingen, avait envoyé plusieurs régiments pour les couper; mais ils s'étaient retirés dans les bois, où ils se sont ralliés pour se réfugier dans le Tyrol.

Vingt pièces de canon et les équipages de pontons de l'ennemi étaient passés, dans la journée du 18, par Landsberg. Le maréchal Soult a mis à leur poursuite le général Sebastiani avec une brigade de dragons; on espère qu'il sera parvenu à les atteindre.

Le 20, le maréchal Soult s'est dirigé sur Memmingen, où il arrivera le 21, à la pointe du jour.

Le maréchal Bernadotte a marché toute la journée du 19 et a porté son avant-garde jusqu'à deux lieues de Munich. Les bagages de plusieurs généraux autrichiens sont tombés au pouvoir de ses troupes légères. Il a fait une centaine de prisonniers de différents régiments.

Le maréchal Davout s'est porté à Dachau; son avant-garde est arrivée à Maisach; les hussards de Blankenstein ont été mis en désordre par ses chasseurs, et, dans différents engagements, il a fait une soixantaine d'hommes à cheval prisonniers.

Le prince Murat, avec la réserve de cavalerie et les corps des maréchaux Ney et Lannes, s'est placé vis-à-vis de l'armée ennemie; dont la gauche occupe Ulm, et la droite Memmingen.

Le maréchal Ney est à cheval sur le Danube, vis-à-vis Ulm.

Le maréchal Lannes est à Weissenhorn.

Le général Marmont se met en marche forcée, pour prendre position sur la hauteur d'Illertissen, et le maréchal Soult déborde de Memmingen la droite de l'ennemi.

La garde impériale est partie d'Augsbourg pour se rendre à Burgau, où l'Empereur sera probablement cette nuit.

Une affaire décisive va avoir lieu. L'armée autrichienne a presque toutes ses communications coupées. Elle se trouve à peu près dans la même position que l'armée de Melas à Marengo.

L'Empereur était sur le pont du Lech, lorsque le corps d'armée du général Marmont a défilé. Il a fait former en cercle chaque régiment, leur a parlé de la situation de l'ennemi, de l'imminence d'une grande bataille, et de la confiance qu'il avait en eux. Cette harangue avait lieu pendant un temps affreux. Il tombait une neige abondante, et la troupe avait de la boue jusqu'aux genoux et éprouvait un froid assez vif; mais les paroles de l'Empereur étaient de flamme; en l'écoutant, le soldat oubliait ses fatigues et ses privations, et était impatient de voir arriver l'heure du combat.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Munich le 20, à six heures du matin; il a fait 800 prisonniers, et s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Le prince Ferdinand se trouvait à Munich. Il paraît que ce prince avait abandonné son armée de l'Iller.

Jamais plus d'événements ne se décideront en moins de temps. Avant quinze jours, les destins de la campagne et des armées autrichiennes et russes seront fixés.

*Moniteur* du 26 vendémiaire an XIV.

(En minote au Dépôt de la guerre.)

### 9381. — PROCLAMATION A L'ARMÉE.

Pfaffenhofen, 21 vendémiaire an XIV (13 octobre 1805).

Soldats, il y a un mois que nous étions campés sur l'Océan, en

face de l'Angleterre; mais une ligue impie nous a ordonné de voler sur le Rhin.

Il n'y a pas quinze jours que nous l'avons passé, et les Alpes wurtembergeoises, le Neckar, le Danube et le Lech, barrières si célèbres de l'Allemagne, n'ont pas retardé notre marche d'un jour, d'une heure, d'un instant. L'indignation contre un prince que nous avons deux fois réassis sur son trône, quand il ne tenait qu'à nous de l'en précipiter, nous a donné des ailes. L'armée ennemie, trompée par nos manœuvres, par la rapidité de nos mouvements, est entièrement tournée. Elle ne se bat que pour son salut; elle voudrait bien échapper et retourner chez elle; il n'est plus temps. Les fortifications qu'elle a élevées à grands frais le long de l'Iller, nous attendant par les débouchés de la forêt Noire, lui deviennent inutiles, puisque nous arrivons par les plaines de la Bavière.

Sans cette armée que vous avez devant vous, nous serions aujourd'hui à Londres; nous eussions vengé six siècles d'outrages et rendu la liberté aux mers.

Mais souvenez-vous demain que vous vous battez contre les alliés de l'Angleterre; que vous avez à vous venger des affronts d'un prince parjure dont les propres lettres respiraient la paix, quand il faisait marcher ses armées contre notre allié; qui nous a supposés assez lâches pour croire que nous verrions, sans rien dire, son passage de l'Inn, son entrée à Munich et son agression contre l'électeur de Bavière. Il nous croyait occupés ailleurs. Qu'il apprenne pour la troisième et dernière fois que nous savons être partout où la patrie a des ennemis à combattre.

Soldats, la journée de demain sera cent fois plus célèbre que celle de Marengo; j'ai placé l'ennemi dans la même position.

Souvenez-vous que la postérité la plus reculée tiendra note de ce que chacun de vous fera dans cette mémorable journée.

Vos neveux mêmes, d'ici à cinq cents ans, viendront se ranger sous ces aigles qui vous rallient, sauront en détail tout ce que votre corps aura fait demain, et de quelle manière votre courage les aura à jamais illustrés. Ce sera l'objet perpétuel de leurs entretiens, et vous serez cités d'âge en âge à l'admiration des générations futures.

Soldats, si je n'avais voulu que vaincre l'ennemi, je n'aurais pas cru devoir faire un appel à votre courage et à votre amour pour la patrie et pour moi; mais le vaincre, ce n'est rien faire de digne de vous ni de votre Empereur. Il faut que pas un homme de l'armée ennemie échappe. Que ce Gouvernement qui a trahi tous ses devoirs n'apprenne sa catastrophe que par votre propre arrivée sous les murs



de Vienne; et, à cette funeste nouvelle, s'il écoute le cri de sa conscience, elle lui dira qu'il a trahi et les serments de la paix et ses premiers serments, devoirs que lui avaient légués ses ancêtres avec le pouvoir d'être le boulevard de l'Europe contre les irruptions des barbares.

Soldats qui avez donné aux combats de Wertingen et de Günzburg, j'ai été content de votre conduite; tous les corps feront comme vous. Et je pourrai dire à mon peuple: Votre Empereur et votre armée ont fait leur devoir; faites le vôtre; et les 200,000 conscrits que j'ai appelés accourront à marches forcées pour renforcer notre seconde ligne.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

### 9382. — ORDRE GÉNÉRAL.

Ober-Fahlheim, 22 vendémiaire an XIV (14 octobre 1805), 9 heures du soir.

M. le maréchal Lannes fera passer le Danube demain, une heure avant le jour, aux trois divisions des généraux Oudinot, Suchet et Gazan, ainsi qu'à toute la cavalerie légère, sur le pont d'Elchingen et sur celui de Thalfingen; à cet effet, le général Gazan fera rétablir, cette nuit, le pont de Thalfingen; en conséquence, ses troupes prendront les mêmes positions qu'occupent celles du maréchal Ney à Elchingen et à Albeck.

M. le maréchal Ney ploiera la division qui est à Elchingen et à Albeck, et, du moment que les troupes de M. le maréchal Lannes auront successivement remplacé les siennes à Elchingen et à Albeck, M. le maréchal Ney se disposera pour que son corps d'armée se mette en mouvement vers huit heures du matin, pour quitter sa position d'Albeck et en prendre une de bataille, ayant son artillerie en position, afin d'être prêt, vers midi, à attaquer la position que l'ennemi occupe sur le Michelsberg.

L'Empereur sera rendu de sa personne à l'abbaye d'Elchingen, d'où il donnera lui-même l'ordre d'attaquer, tant à M. le maréchal Ney qu'aux autres troupes.

Une heure avant le jour, la division du général Klein suivra les troupes de M. le maréchal Lannes.

La division de grosse cavalerie du général Nansouty et la garde impériale prendront les armes une heure avant le jour, pour se rendre à l'abbaye d'Elchingen, de manière que demain, à huit heures du matin, il y aura au delà du Danube, sur la rive gauche, les corps

des maréchaux Lannes et Ney, la division Klein, la division Nansouty et la réserve de la garde impériale.

Les dragons de la division du général Beaumont prendront position et seront employés à contenir l'ennemi dans Ulm, à la rive droite du Danube.

M. le général Marmont, avec son corps d'armée, se réunira demain, à la pointe du jour, à son avant-garde, vis-à-vis l'abbaye de Wiblingen, et, de là, se mettra en marche à travers champs pour aller occuper la hauteur de Pfuhl, où il trouvera la division Beaumont, et, dans cette position, il contiendra l'ennemi dans Ulm, et, si cela était nécessaire, il défendrait les deux ponts que nous avons sur le Danube.

La division de dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers restera où elle est bivouaquée cette nuit.

Si l'un des généraux s'apercevait que l'ennemi évacue Ulm cette nuit, il en ferait prévenir l'Empereur.

MM. les généraux en chef voudront bien donner des ordres, en ce qui les concerne, pour les présentes dispositions.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9383. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Abbaye d'Elchingen, 23 vendémiaire an XIV (15 octobre 1805).

Les deux corps d'armée vont se former en bataille :

Le corps du maréchal Ney tiendra la droite appuyée au bois de Mähringen, son centre vis-à-vis Lehr, la gauche en avant de Jungingen.

Le corps du maréchal Lannes :

La division Suchet à droite;

La division Gazan à gauche;

Les grenadiers Oudinot la gauche;

La droite touchera à la gauche du maréchal Ney et la gauche coupera la route d'Albeck.

La cavalerie légère des deux corps d'armée éclairera devant et sur toutes les routes, à deux lieues aux environs, même en arrière.

La division de la garde impériale se mettra en bataille à Haslach, la gauche appuyée à Thalgingen.

La division Nansouty en seconde ligne.

La division Bourcier à Lehr et Mähringen.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

9384. — 5<sup>e</sup> BULLETIN (BIS)<sup>1</sup> DE LA GRANDE ARMÉE.

Elchingen, 23 vendémiaire an XIV (15 octobre 1805).

Aux combats de Wertingen et de Günzburg ont succédé des faits d'une aussi haute importance : les combats d'Albeck, d'Elchingen, les prises d'Ulm et de Memmingen.

Le maréchal Soult arriva le 21 devant Memmingen, cerna sur-le-champ la place, et, après différents pourparlers, le commandant capitula.

Neuf bataillons, dont deux de grenadiers, faits prisonniers, un général major, trois colonels, plusieurs officiers supérieurs, dix pièces de canon, beaucoup de bagages et beaucoup de munitions de toute espèce ont été le résultat de cette affaire. Tous les prisonniers ont été au moment même dirigés sur le quartier général.

Au même instant le maréchal Soult s'est mis en marche pour Ochsenhausen, pour arriver sur Biberach et être en mesure de couper la seule retraite qui restait à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté, le 19, l'ennemi fit une sortie du côté d'Ulm, et attaqua la division Dupont, qui occupait la position d'Albeck. Le combat fut des plus opiniâtres. Cernés par 25,000 hommes, ces 6,000 braves firent face à tout, et firent 1,500 prisonniers. Ces corps ne devaient s'étonner de rien; c'étaient les 9<sup>e</sup> léger, 32<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> de ligac.

Le 21, l'Empereur se porta de sa personne au camp devant Ulm, et ordonna l'investissement de l'armée ennemie. La première opération a été de s'emparer du pont et de la position d'Elchingen.

Le 22, à la pointe du jour, le maréchal Ney passa ce pont à la tête de la division Loison. L'ennemi lui disputait la possession d'Elchingen avec 16,000 hommes; il fut culbuté partout, perdit 3,000 hommes faits prisonniers, un général major, et fut poursuivi jusque dans ses retranchements.

Le maréchal Lannes occupa les petites hauteurs qui dominent la plaine au-dessus du village de Pfuhl. Les tirailleurs enlevèrent la tête de pont d'Ulm : le désordre fut extrême dans toute la place. Dans ce moment le prince Murat faisait manœuvrer les divisions Klein et Beaumont, qui partout mettaient en déroute la cavalerie ennemie.

Le 22, le général Marmont occupait les ponts d'Unter-Kirchberg,

<sup>1</sup> Par suite de difficultés apportées à la marche des courriers, ce bulletin n'est parvenu à Paris qu'après le bulletin imprimé sous le n<sup>o</sup> 6.

d'Ober-Kirchberg, à l'embouchure de l'Ilser dans le Danube, et toutes les communications de l'ennemi sur l'Ilser.

Le 23, à la pointe du jour, l'Empereur se porta lui-même devant Ulm. Le corps du prince Murat, et ceux des maréchaux Lannes et Ney, se placèrent en bataille pour donner l'assaut et forcer les retranchements de l'ennemi.

Le général Marmont, avec la division de dragons à pied du général Baraguey d'Hilliers, bloquait la ville sur la rive droite du Danube.

La journée est affreuse. Le soldat est dans la boue jusqu'aux genoux. Il y a huit jours que l'Empereur ne s'est débotté.

Le prince Ferdinand avait filé la nuit sur Biberach, en laissant douze bataillons dans la ville et sur les hauteurs d'Ulm, lesquels ont été tous pris avec une assez grande quantité de canons.

Le maréchal Soult a occupé Biberach le 23 au matin.

Le prince Murat se met à la poursuite de l'armée ennemie, qui est dans un délabrement effroyable.

D'une armée de 80,000 hommes, il n'en reste que 25,000, et on a lieu d'espérer que ces 25,000 ne nous échapperont pas.

Immédiatement après son entrée à Munich, le maréchal Bernadotte a poursuivi le corps du général Kienmayer, lui a pris des équipages et fait des prisonniers.

Le général Kienmayer a évacué le pays et repassé l'Inn. Ainsi la promesse de l'Empereur se trouve réalisée, et l'ennemi est chassé de toute la Bavière.

Depuis le commencement de la campagne, nous avons fait plus de 20,000 prisonniers, enlevé à l'ennemi trente pièces de canon et vingt drapeaux. Nous avons de notre côté éprouvé peu de pertes. Si l'on joint à cela les désertions et les morts, on peut calculer que l'armée autrichienne est déjà réduite de moitié.

Tant de dévouement de la part du soldat, tant de preuves touchantes d'amour qu'il donne à l'Empereur, et tant de si hauts faits mériteront des détails plus circonstanciés; ils seront donnés du moment que ces premières opérations de la campagne seront terminées, et que l'on saura définitivement comment les débris de l'armée autrichienne se tireront de Biberach et de la position qu'ils prendront.

Au combat d'Elchingen, qui est un des plus beaux faits militaires qu'on puisse citer, se sont distingués le 18<sup>e</sup> régiment de dragons et son colonel Lefebvre, le colonel du 10<sup>e</sup> de chasseurs Colbert, qui a eu un cheval tué sous lui, le colonel Lajonquière du 76<sup>e</sup> et un grand nombre d'autres officiers.

L'Empereur a aujourd'hui son quartier général dans l'abbaye d'Elchingen.

*Moniteur* du 3 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9385. — A M. TALLEYRAND.

Abbaye d'Elchingen, 25 vendémiaire an XIV (17 octobre 1805).

Monsieur Talleyrand, mon plan s'est exécuté tel que je l'avais conçu. J'ai trompé parfaitement l'ennemi, et de cette armée de 100,000 hommes plus de la moitié est prise, tuée, blessée ou désertée. Le découragement de l'ennemi est extrême, et encore n'est-il pas sûr qu'il se sauve. Le maréchal Soult occupe Biberach, et le prince Ferdinand, avec ses régiments, a fait sa retraite sur ce point. Les combats de Wertingen, Günzburg, d'Albeck et les journées d'Ulm et de Memmingen n'ont point été meurtriers; j'ai pris l'ennemi en détail; ses dispositions ont été constamment fausses, et jamais il n'a deviné mes projets. Je marcherai dans peu de jours à l'armée russe. Le prince de Liechtenstein capitule pour la place d'Ulm. J'ai fait occuper toutes les hauteurs; la ville est cernée; je prendrai là 15,000 hommes. Demain je vous écrirai pour savoir si vous pouvez venir à Augsbourg. Vous savez que nous sommes à Munich; mais l'ennemi a, dans son désespoir, détaché plusieurs partis sur toutes les routes; il faut être sûr avant tout qu'elles sont nettoyyées.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9386. — AU PRINCE MURAT.

Abbaye d'Elchingen, 25 vendémiaire an XIV (17 octobre 1805),  
2 heures après midi.

Je reçois votre lettre du 25 vendémiaire de Hausen. Je vous félicite des succès que vous avez obtenus. Mais point de repos; poursuivez l'ennemi l'épée dans les reins, et coupez-lui toutes les communications.

Le 22<sup>e</sup> de chasseurs doit être arrivé aujourd'hui à Nördlingen; Rivaud doit être arrivé à Donauwörth. La division batave, qui était à Augsbourg, arrivera ce soir à Donauwörth. Ramassez tout cela et suivez l'ennemi partout où il se serait porté.

Il y a dans Ulm 20,000 hommes qui capitulent; ils seront tous prisonniers de guerre. J'ai une grande impatience d'avoir de vos nou-

velles, de savoir positivement où en est la tête de la colonne ennemie, si elle m'a intercepté quelque chose à Nærdlingen. Toutes ces nouvelles me sont de la plus grande importance, et j'envoie exprès le général Mouton pour savoir, avant minuit, à quoi m'en tenir, parce que cela doit régler mes mouvements. Faites-vous joindre par les 22<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de chasseurs; ce dernier doit se trouver aujourd'hui sur la route de Heilbronn à Ellwangen. Votre mission est de nettoyer de partis ennemis toutes les communications. De Nærdlingen, si les mouvements de l'ennemi vous obligent à vous porter par là, ou d'Ellwangen, expédiez un courrier à Strasbourg pour instruire de nos brillants succès et de notre position. Il me semble que vous auriez dû coucher au lieu où est le 9<sup>e</sup> léger, afin de pouvoir, à la pointe du jour, marcher à la suite de l'ennemi et le gagner de vitesse.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9387. — AU PRINCE MURAT.

Abbaye d'Elchingen, 25 vendémiaire an XIV (17 octobre 1805),  
4 heures après midi.

Tous les hommes qui se sont distingués seront récompensés. Je reçois votre lettre de la route de Heidenheim. J'attends avec impatience de vos nouvelles de Heidenheim, pour savoir la position qu'a prise l'ennemi. Je suis impatient d'apprendre que mes communications sont libres et rétablies, et que mon parc, mes dépôts de cavalerie, le trésor que j'ai à Heilbronn et mes courriers sont en toute sûreté. Marchez donc de l'avant.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9388. — AU PRINCE MURAT.

Abbaye d'Elchingen, 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805),  
2 heures après midi.

Je viens de recevoir la nouvelle de votre marche. La division Oudinot est partie avant le jour et sera, avant ce soir, à Heidenheim, ainsi que le reste de la division Nansouty.

Le maréchal Lannes commandera l'une et l'autre; faites-lui passer des ordres. Il a avec lui quatre régiments de cavalerie; ainsi il a 3,000 chevaux. La division Beaumont est en marche; vous avez donc la cavalerie nécessaire pour faire beaucoup de mal à l'ennemi.

La division Bourcier est sur Geislingen, Gœppingen et Stuttgart, afin de couper les communications. J'attendrai encore ici, toute la

journee de demain, de vos nouvelles. Poursuivez sans relâche l'ennemi, prenez ses 500 chariots, et que mes communications se trouvent entièrement rétablies.

Ulm est rendu ; 4,000 hommes en occupent la moitié ; les troupes sont prisonnières de guerre, les officiers iront chez eux sur parole, jusqu'à l'échange. Je me trouve prendre là 16,000 hommes et une grande quantité d'artillerie.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9389. — MESSAGE AU SÉNAT.

Camp impérial d'Elchingen, 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805).

Sénateurs, je vous envoie quarante drapeaux conquis par mon armée dans les différents combats qui ont eu lieu depuis celui de Wertingen. C'est un hommage que moi et mon armée faisons aux sages de l'Empire ; c'est un présent que des enfants font à leurs pères. Sénateurs, voyez-y une preuve de ma satisfaction pour la manière dont vous m'avez constamment secondé dans les affaires les plus importantes de l'Empire. Et vous, Français, faites marcher vos frères ; faites qu'ils accourent combattre à nos côtés, afin que, sans effusion de sang, sans efforts, nous puissions repousser loin de nous toutes les armées que forme l'or de l'Angleterre et confondre les auxiliaires des oppresseurs des mers. Sénateurs, il n'y a pas encore un mois que je vous ai dit que votre Empereur et son armée seraient leur devoir ; il me tarde de pouvoir dire que mon peuple a fait le sien. Depuis mon entrée en campagne, j'ai dispersé une armée de 100,000 hommes ; j'en ai fait près de la moitié prisonnière ; le reste est tué, blessé, ou déserté, et réduit à la plus grande consternation. Ces succès éclatants, je les dois à l'amour de mes soldats, à leur constance à supporter la fatigue. Je n'ai pas perdu 1,500 hommes, tués ou blessés. Sénateurs, le premier objet de la guerre est déjà rempli : l'Électeur de Bavière est rétabli sur son trône. Les injustes agresseurs ont été frappés comme de la foudre, et, avec l'aide de Dieu, j'espère, dans un court espace de temps, triompher de mes autres ennemis.

NAPOLEÓN.

Extrait du *Moniteur*.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9390. — AUX ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES.

Camp impérial d'Elchingen, 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805).

Monsieur l'Évêque du diocèse de . . . . . les victoires éclatantes que viennent d'obtenir mes armes contre la ligue injuste qu'ont fomentée la haine et l'or de l'Angleterre veulent que moi et mon peuple adressions des remerciements au Dieu des armées et l'implorions afin qu'il soit constamment avec nous. Nous avons déjà reconquis les États de notre allié, et l'avons rétabli dans sa capitale. Veuillez donc, au reçu de la présente, faire chanter dans les églises de notre empire un *Te Deum* en action de grâces, notre intention étant que les différentes autorités y assistent.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9391. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Abbaye d'Elchingen, 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805).

Mon Frère, sachant que je devais me rapprocher de vos États, j'ai voulu tarder à vous écrire jusqu'à ce que je vous eusse défait de toute appréhension. L'armée autrichienne n'existe plus; plus de 50,000 hommes ont été faits prisonniers. Je ne pense pas que, de cette armée de 100,000 hommes, le cinquième puisse retourner en Autriche. Grâce aux mauvaises dispositions qui ont présidé aux conseils de nos ennemis, je n'ai perdu que 1,500 hommes. Je vais donc demain m'éloigner de vos États pour me porter sur l'Inn. Je désire que le corps de Wurtembergeois se réunissent à Geislingen pour me joindre à Munich. Je désire que vous m'envoyiez le prince Paul; vous n'aurez point à vous repentir de l'avoir confié à mes soins; il peut être appelé à gouverner. L'armée de Wurtemberg est trop peu considérable pour y apprendre le métier de la guerre; il vaut mieux qu'il serve sous mes ordres dans l'armée française. Je regarderai d'ailleurs comme une preuve de son amitié et de sa confiance en moi qu'il se rende à cette invitation. Je n'ai point de nouvelles de M. Didot; on me dit qu'il a rencontré le corps du prince Ferdinand opérant sa retraite, et qu'il a été fait prisonnier; j'espère qu'il aura bientôt été remis en liberté. Je serais fâché qu'on eût fouillé ses malles et qu'on y eût pris le traité dont je venais de signer la ratification à Augsburg. Au reste, ce serait un petit mal : le temps approche où il faut parler à haute voix. Il me reste à vous faire agréer, Mon Frère, tous mes remerciements du bon accueil que vous m'avez



fait, à me rappeler au souvenir de l'Électrice, et me mettre aux pieds de la princesse Paul.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9392. — 6<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Elchingen, 26 vendémiaire an XIV (18 octobre 1805).

La journée d'Ulm a été une des plus belles journées de l'histoire de France. La capitulation de la place est ci-jointe, ainsi que l'état des régiments qui y sont enfermés. L'Empereur eût pu l'enlever d'assaut; mais 20,000 hommes, défendus par des ouvrages et par des fossés pleins d'eau, eussent opposé de la résistance, et le vif désir de Sa Majesté était d'épargner le sang. Le général Mack, général en chef de l'armée, était dans la ville : c'est la destinée des généraux opposés à l'Empereur d'être pris dans des places. On se souvient qu'après les belles manœuvres de la Brenta, le vieux feld-maréchal Wurmser fut fait prisonnier dans Mantoue; Melas le fut dans Alexandrie; Mack l'est dans Ulm.

L'armée autrichienne était une des plus belles qu'ait eues l'Autriche : elle se composait de 14 régiments d'infanterie formant l'armée dite de Bavière, de 13 régiments de l'armée du Tyrol et de 5 régiments venus en poste d'Italie, faisant 32 régiments d'infanterie, et de 15 régiments de cavalerie.

L'Empereur avait placé l'armée du prince Ferdinand dans la même situation où il plaça celle de Melas. Après avoir hésité longtemps, Melas prit la noble résolution de passer sur le corps de l'armée française; ce qui donna lieu à la bataille de Marengo. Mack a pris un autre parti : Ulm est l'aboutissant d'un grand nombre de routes; il a conçu le projet de faire échapper ses divisions par chacune de ces routes, et de les réunir en Tyrol et en Bohême. Les divisions Hohenzollern et Werneck ont débouché par Heidenheim. Une petite division a débouché par Memmingen. Mais l'Empereur, dès le 20, accourut d'Augsbourg devant Ulm, déconcerta sur-le-champ les projets de l'ennemi, et fit enlever le pont et la position d'Elchingen, ce qui remédia à tout.

Le maréchal Soult, après avoir pris Memmingen, s'était mis à la poursuite des autres colonnes. Enfin il ne restait plus au prince Ferdinand d'autre ressource que de se laisser enfermer dans Ulm, ou d'essayer, par des sentiers, de rejoindre la division de Hohenzollern. Ce prince a pris ce dernier parti; il s'est rendu à Aalen avec quatre escadrons de cavalerie.

Cependant le prince Murat était à la poursuite du prince Ferdinand. La division Werneck a voulu l'arrêter à Langenau : il lui a fait 3,000 prisonniers, dont un officier général, et lui a enlevé deux drapeaux. Tandis qu'il manœuvrait par sa droite à Heidenheim, le maréchal Lannes marchait par Aalen et Nördlingen. La marche de la division ennemie était embarrassée par 500 chariots et affaiblie par le combat de Langenau. A ce combat, le prince Murat a été très-satisfait du général Klein. Le 20<sup>e</sup> régiment de dragons, le 9<sup>e</sup> d'infanterie légère et les chasseurs de la garde impériale se sont particulièrement distingués. L'aide de camp Brunet a montré beaucoup de bravoure.

Ce combat n'a point retardé la marche du prince Murat. Il s'est porté rapidement sur Neresheim, et le 25, à cinq heures du soir, il est arrivé devant cette position. La division de dragons du général Klein a chargé l'ennemi. Deux drapeaux, un officier général et 1,000 hommes ont été de nouveau pris au combat de Neresheim. Le prince Ferdinand et sept de ses généraux n'ont eu que le temps de monter à cheval. On a trouvé leur diner servi. Depuis deux jours, ils n'ont aucun point pour se reposer. Il paraît que le prince Ferdinand ne pourra se soustraire à l'armée française qu'en se déguisant ou en s'enfuyant avec quelques escadrons par quelque route détournée d'Allemagne.

L'Empereur, traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'Empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée; un de ses aides de camp lui ayant expliqué ce que disait l'officier autrichien, l'Empereur lui fit répondre : « Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat; » j'espère qu'il conviendra que le trône et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier. »

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 23 était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux, tout le monde était trempé; le soldat n'avait point eu de distributions; il était dans la boue jusqu'aux genoux; mais la vue de l'Empereur lui rendait la gaieté, et, du moment qu'il apercevait des colonnes entières dans le même état, il faisait retentir le cri de *Vive l'Empereur!*

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouraient et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes les privations et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir : « Ils ont raison, car c'est pour épargner » leur sang que je leur fais essayer de si grandes fatigues. »

L'Empereur, lorsque l'armée occupait les hauteurs qui dominent Ulm, fit appeler le prince de Liechtenstein, général major, enfermé dans cette place, pour lui faire connaître qu'il désirait qu'elle capitulât, lui disant que, s'il la prenait d'assaut, il serait obligé de faire ce qu'il avait fait à Jaffa, où la garnison fut passée au fil de l'épée; que c'était le triste droit de la guerre; qu'il voulait qu'on lui épargnât, et à la brave nation autrichienne, la nécessité d'un acte aussi effrayant; que la place n'était pas tenable; qu'elle devait donc se rendre. Le prince insistait pour que les officiers et soldats eussent la faculté de retourner en Autriche. « Je l'accorde aux officiers et non » aux soldats, a répondu l'Empereur; car, qui me garantira qu'on » ne les fera point servir de nouveau? » Puis, après avoir hésité un moment, il ajouta : « Eh bien ! je me fie à la parole du prince Fer- » dinand. S'il est dans la place, je veux lui donner une preuve de » mon estime, et je lui accorde ce que vous me demandez, espérant » que la cour de Vienne ne démentira pas la parole d'un de ses » princes. » Sur ce que M. de Liechtenstein assura que le prince Ferdinand n'était point dans la place : « Alors je ne vois pas, dit » l'Empereur, qui peut me garantir que les soldats que je vous ren- » verrai ne serviront pas. »

Une brigade de 4,000 hommes occupe une porte de la ville d'Ulm.

Dans la nuit du 24 au 25, il y a eu un ouragan terrible; le Danube est tout à fait débordé et a rompu la plus grande partie de ses ponts, ce qui nous gêne beaucoup pour nos subsistances.

Dans la journée du 23, le maréchal Bernadotte a poussé ses avant-postes jusqu'à Wasserburg et Haag sur la chaussée de Braunau. Il a fait encore 4 à 500 prisonniers à l'ennemi, lui a enlevé un parc de dix-sept pièces d'artillerie de divers calibres; de sorte que, depuis son entrée à Munich, sans perdre un seul homme, le maréchal Bernadotte a pris 1,500 prisonniers, dix-neuf pièces de canon, 200 chevaux et un grand nombre de bagages.

L'Empereur a passé le Rhin le 9 vendémiaire, le Danube le 14<sup>1</sup>, à cinq heures du matin; le Lech le même jour, à trois heures après midi; ses troupes sont entrées à Munich le 20. Ses avant-postes sont arrivés sur l'Inn le 23. Le même jour il était maître de Memmingen, et, le 25, d'Ulm.

Il avait pris à l'ennemi, aux combats de Wertingen, de Günzburg, d'Elchingen, aux journées de Memmingen et d'Ulm, et aux combats d'Albeck, de Langenau et de Neresheim, 40,000 hommes, tant infanterie que cavalerie, plus de quarante drapeaux, un très-grand

<sup>1</sup> L'Empereur n'a passé le pont de Donauwërth que le 15.

nombre de pièces de canon, de bagages, de voitures, etc. Et, pour arriver à ces grands résultats, il n'avait fallu que des marches et des manœuvres.

Dans ces combats partiels, les pertes de l'armée française ne se montent qu'à 500 morts et à 1,000 blessés. Aussi le soldat dit-il souvent : « L'Empereur a trouvé une nouvelle méthode de faire la guerre, il ne se sert que de nos jambes et pas de nos baïonnettes. » Les cinq sixièmes de l'armée n'ont pas tiré un coup de fusil, ce dont ils s'affligent. Mais tous ont beaucoup marché, et ils redoublent de célérité quand ils ont l'espoir d'atteindre l'ennemi.

On peut faire en deux mots l'éloge de l'armée : elle est digne de son chef.

On doit considérer l'armée autrichienne comme anéantie. Les Autrichiens et les Russes seront obligés de faire beaucoup d'appels de recrues, pour résister à l'armée française, qui est venue à bout d'une armée de 100,000 hommes sans éprouver, pour ainsi dire, aucune perte.

*Moniteur* du 3 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9393. — A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

Abbaye d'Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

J'ai été, ma bonne Joséphine, plus fatigué qu'il ne le fallait. Huit jours toute la journée l'eau sur le corps et les pieds froids m'ont fait un peu de mal ; mais la journée d'aujourd'hui, où je n'ai pas sorti, m'a reposé.

J'ai rempli mon dessein ; j'ai détruit l'armée autrichienne par de simples marches ; j'ai fait 60,000 prisonniers, pris 120 pièces de canon, plus de 90 drapeaux et plus de 30 généraux.

Je vais me porter sur les Russes. Ils sont perdus. Je suis content de mon armée. Je n'ai perdu que 1,500 hommes, dont les deux tiers faiblement blessés.

Adieu, ma Joséphine, mille choses aimables partout. Le prince Charles vient couvrir Vienne.

Je pense que Masséna doit être à cette heure à Vicence. Dès l'instant que je serai tranquille pour l'Italie, je ferai battre Eugène. Mille choses aimables à Hortense.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le général comte de Flahault.

## 9394. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Camp impérial d'Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

Mon Cousin, de l'armée de 80,000 hommes qui était sur l'Iller, il ne reste plus que des débris. Plus de 40,000 hommes ont été faits prisonniers, beaucoup ont été tués ou blessés; un grand nombre est éparpillé. Le prince Ferdinand s'était échappé avec une colonne de la place d'Ulm : plus de la moitié a été prise, et les lieutenants généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern, les généraux Vogl, Mecséry, Hohensfeld, Weber, Dinnersberg se sont rendus prisonniers de guerre avec leurs corps. Plus de 2,000 hommes de cavalerie ont mis pied à terre et abandonné leurs chevaux. Enfin, je tiens 3,000 hommes de cavalerie et 15,000 hommes d'infanterie, qui se sont rendus dans Ulm. Le prince Murat, qui est à Nærdlingen, me mande qu'il déborde le prince Ferdinand, qu'il s'est déjà emparé de 400 voitures qui forment son parc, et qu'il espère ne pas tarder à avoir le reste.

Le maréchal Soult est en grande marche pour retourner à Landsberg et entrer en Bavière; moi-même, je serai probablement demain à Augsbourg, et je ne tarderai pas à vous rejoindre. Le maréchal Davout, qui est derrière vous, doit, à votre moindre avis, marcher à votre secours. Mais que peut aujourd'hui contre nous une armée de 30,000 Russes et de 25,000 Autrichiens? Mon aide de camp Caffarelli vous donnera des détails sur tout.

NAPOLÉON.

Faites beaucoup dire dans les gazettes de Munich que Mack a mis bas les armes avec 18,000 hommes dans Ulm.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9395. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Camp impérial d'Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

Mon Cousin, l'armée autrichienne est détruite. Indépendamment du corps qui est dans Ulm, et qui s'est rendu par capitulation, le corps de Werneck vient de mettre bas les armes à Nærdlingen, et s'est rendu au prince Murat. Le prince Ferdinand, à la poursuite duquel il est, est cerné de tous côtés et sera probablement obligé de se rendre. Le maréchal Soult se rend à Landsberg. Réunissez tout votre corps d'armée, de manière à pouvoir être en peu d'heures à

Munich et en mesure de secourir le maréchal Bernadotte. Je vais me rendre moi-même à Augsbourg, et votre tour va venir.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9396. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Camp impérial d'Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

Mon Cousin, la garnison d'Ulm pose demain les armes, à trois heures après midi. Il y a 27,000 hommes, dont 3,000 à cheval, et 60 pièces de canon attelées. Le prince Murat a fait mettre bas les armes à la division Werneck; il y a 3 lieutenants généraux, 7 généraux et plusieurs milliers d'hommes. L'armée autrichienne est donc entièrement détruite. Le tour de votre armée et des Bavaois va enfin venir. Les généraux Sout et Marmont se mettent en grande marche pour se rendre sur l'Inn. Moi-même, je partirai demain au soir.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9397. — AU MARÉCHAL SOULT.

Camp impérial d'Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

Mon Cousin, il est vrai qu'un corps de 12,000 hommes d'infanterie et de 2,000 de cavalerie a filé sur le Tyrol; mais il doit être arrivé à l'heure qu'il est. Le corps d'armée renfermé dans Ulm met demain bas les armes; il y a 27,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, 10 généraux et 60 pièces de canon attelées. Le prince Murat a fait mettre bas les armes, par capitulation, au corps du général Werneck, composé de 30 escadrons de cavalerie et de 30 bataillons d'infanterie; 3 lieutenants généraux et 7 généraux ont mis bas les armes; le parc de réserve a été pris. Le prince Murat est à la poursuite du prince Ferdinand. Si vous croyez pouvoir, en tardant d'un jour, donner une bonne frottée au corps qui est parti d'Ulm, je n'y verrai aucun inconvénient; mais, je vous le répète, je pense qu'il a sur vous une avance de deux jours. On m'assure que vous avez manqué de bien près ce corps; que si, de Memmingen, vous aviez poussé droit devant vous votre avant-garde, vous le preniez.

J'ai reçu vos drapeaux de Memmingen; ils complètent la soixantaine. 12,000 Russes sont arrivés. Avant huit jours, ils seront 25,000, c'est à quoi se monte cette armée tant renommée.

On m'assure que le prince Charles évacue l'Italie.  
Il faut arriver à Landsberg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9398. — 7<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Elchingen, 27 vendémiaire an XIV (19 octobre 1805).

Le 26 vendémiaire à cinq heures du matin, le prince Murat est arrivé à Nærdlingen et avait réussi à cerner la division Werneck. Ce général avait demandé à capituler. La capitulation qui lui a été accordée n'arrivera que dans la journée de demain. Les lieutenants généraux Werneck, Baillet, Hohenzollern, les généraux Vogl, Mecséry, Hohenfeld, Weber et Dinnersberg, sont prisonniers sur parole, avec la réserve de se rendre chez eux. Les troupes sont prisonnières de guerre et se rendent en France. Plus de 2,000 hommes de cavalerie ont mis pied à terre, et une brigade de dragons à pied a été montée avec leurs chevaux. On assure que le parc de réserve de l'armée autrichienne, composé de 500 chariots, a été pris. On suppose que tout le reste de la colonne du prince Ferdinand doit, à l'heure qu'il est, être investi, le prince Murat ayant débordé sa droite par Aalen, et le maréchal Lannes sa gauche par Nærdlingen. On attend le résultat de ces manœuvres. Il ne reste au prince Ferdinand que peu de monde.

Aujourd'hui, à deux heures après midi, l'Empereur a accordé une audience au général Mack; à l'issue de cette audience, le maréchal Berthier a signé avec le général Mack une addition à la capitulation qui porte que la garnison d'Ulm évacuera la place demain 28. Il y a dans Ulm 27,000 hommes, 3,000 chevaux, 18 généraux et soixante ou quatre-vingts pièces de canon attelées.

La moitié de la garde de l'Empereur était déjà partie pour Augsbourg, mais Sa Majesté a consenti à rester la journée de demain pour voir défiler l'armée autrichienne. Tous les jours on est davantage dans la certitude que, de cette armée de 100,000 hommes, il n'en sera pas échappé 20,000, et cet immense résultat est obtenu sans effusion de sang.

L'Empereur n'est pas sorti aujourd'hui d'Elchingen. Les fatigues et la pluie continuelle que, depuis huit jours, il a essuyées ont exigé un peu de repos. Mais le repos n'est pas compatible avec la direction de cette immense armée. A toute heure du jour et de la nuit, il arrive des officiers avec des rapports, et il faut que l'Empereur donne

des ordres. Il paraît fort satisfait de l'activité et du zèle du maréchal Berthier.

Demain 28, à trois heures après midi, 27,000 soldats autrichiens, soixante pièces de canon, 18 généraux défilent devant l'Empereur, et mettront bas les armes. L'Empereur a fait présent au Sénat des drapeaux de la journée d'Ulm. Il y en aura le double de ce qu'il a annoncé, c'est-à-dire 80.

Pendant ces cinq jours, le Danube a débordé avec une violence qui était sans exemple depuis cent ans. L'abbaye d'Elchingen, dans laquelle est établi le quartier général de l'Empereur, est située sur une hauteur d'où l'on découvre tout le pays.

On croit que demain au soir l'Empereur partira pour Munich. L'armée russe vient d'arriver sur l'Inn.

*Moniteur* du 3 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9399. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp impérial d'Elchingen, 28 vendémiaire an XIV (20 octobre 1805).

Mon Cousin, il faut que M. Lebrun soit devenu fou. J'écris à la hâte au prince Eugène des lettres qu'il a l'imprudence d'envoyer à M. Lebrun telles quelles, et M. Lebrun les rend publiques; en vérité, à soixante ans, c'est trop de légèreté.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9400. — AU PRINCE EUGÈNE.

Camp impérial d'Elchingen, 20 octobre 1805.

Mon Cousin, je vois avec étonnement que M. l'architrésorier a communiqué des lettres que je vous avais écrites. C'est votre faute : vous deviez lui en envoyer des extraits. Vous ne devez communiquer mes lettres à personne; que cela ne vous arrive plus désormais.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9401. — A M. REGNIER.

Elchingen, 28 vendémiaire an XIV (20 octobre 1805).

Je suis fâché de voir que mon tribunal de commerce ne fasse pas son métier. Les billets de banque ne sont pas une monnaie et ne



portent point l'empreinte du prince. Le paiement en billets n'est plus une obligation. Dans un pays où la justice transige, il n'y a plus d'ordre social. Il faut que la banque échange ses billets contre de l'argent, à bureau ouvert, ou qu'elle ferme ses bureaux si elle manque d'argent. Quant à moi, je ne veux pas de papier-monnaie.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9402. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Camp impérial d'Elchingen, 28 vendémiaire an XIV (20 octobre 1805).

Le général Lemarois se rendra en poste à Stuttgart; de là, à Heilbronn; il verra si les relais dont j'avais ordonné l'établissement pour faire passer en poste les capotes, souliers et autres objets d'approvisionnement sont en activité. Il prendra l'état du biscuit, des souliers et capotes, caissons d'ambulance et transports militaires qui se trouvent à Heilbronn, et il fera tous ses efforts pour que ces objets soient transportés par les relais, avec la plus grande diligence, à Augsbourg. De là, il se rendra à Strasbourg par Spire; il verra l'Impératrice et lui fera connaître tout ce qui s'est passé. Il écrira longuement au maréchal Augereau, qui doit être à Fribourg, et il viendra me joindre en toute diligence à Augsbourg ou à Munich, où il sera de retour au plus tard dans six jours. Il prendra à Strasbourg l'état des conscrits qui y sont arrivés depuis le commencement de ce mois et l'état de situation de tous les 3<sup>es</sup> bataillons qui forment la réserve du maréchal Kellermann.

NAPOLEON.

Comm. par M. le comte Lemarois.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9403. — AU PRINCE MURAT.

Elchingen, 28 vendémiaire an XIV (20 octobre 1805).

Ayez soin de respecter le territoire prussien, surtout si l'ennemi n'y passe pas. J'ai déjà des querelles assez sérieuses avec cette puissance pour le premier passage. J'ai de grands intérêts à la ménager. Dirigez mon trésor sur Augsbourg, et le parc sur Donauwërth. De Nördlingen expédiez un courrier à M. Otto pour lui faire connaître ce que l'armée a fait. Je monte à l'instant à cheval pour passer en revue les corps de la garnison d'Ulm; demain ils partent pour la France.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9404. — 8<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Elchingen, 28 vendémiaire an XIV (20 octobre 1805).

Voici les deux capitulations annoncées dans le bulletin d'hier, conclues par ordre du prince Murat : l'une signée par le chef d'état-major du prince Murat, l'autre par le général Fauconnet.

L'Empereur a passé aujourd'hui 28, depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir, sur la hauteur d'Ulm, où l'armée autrichienne a défilé devant lui. 30,000 hommes, dont 2,000 de cavalerie, soixante pièces de canon et 40 drapeaux ont été remis aux vainqueurs. L'armée française occupait les hauteurs. L'Empereur, entouré de sa Garde, a fait appeler les généraux autrichiens ; il les a traités avec les plus grands égards. Il y avait 7 lieutenants généraux, 8 généraux et le général en chef Mack. On donnera dans le bulletin suivant le nom des généraux et des régiments.

On peut donc évaluer le nombre des prisonniers faits depuis le commencement de la guerre à 60,000, le nombre des drapeaux à 80, indépendamment de l'artillerie, des bagages, etc. Jamais victoires ne furent plus complètes et ne coûtèrent moins. On croit que l'Empereur partira dans la nuit pour Augsbourg et Munich, après avoir expédié ses courriers.

*Moniteur du 4 brumaire an XIV.*

(*En minute au Dépôt de la guerre.*)

## 9405. — PROCLAMATION.

Quartier impérial, Elchingen, 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805).

Soldats de la Grande Armée, en quinze jours nous avons fait une campagne. Ce que nous nous proposons est rempli. Nous avons chassé les troupes de la Maison d'Autriche de la Bavière, et rétabli notre allié dans la souveraineté de ses États. Cette armée qui, avec autant d'ostentation que d'imprudence, était venue se placer sur nos frontières, est anéantie. Mais qu'importe à l'Angleterre? Son but est rempli. Nous ne sommes plus à Boulogne, et son subside ne sera ni plus ni moins grand.

De 100,000 hommes qui composaient cette armée, 60,000 sont prisonniers ; ils iront remplacer nos conscrits dans les travaux de nos campagnes : deux cents pièces de canon, tout le parc, 90 drapeaux, tous les généraux sont en notre pouvoir ; il ne s'est pas échappé de cette armée 15,000 hommes.

Soldats, je vous avais annoncé une grande bataille ; mais, grâce

aux mauvaises combinaisons de l'ennemi, j'ai pu obtenir les mêmes succès sans courir aucune chance; et, ce qui est sans exemple dans l'histoire des nations, un aussi grand résultat ne nous affaiblit pas de plus de 1,500 hommes hors de combat.

Soldats, ce succès est dû à votre confiance sans bornes dans votre Empereur, à votre patience à supporter les fatigues et les privations de toute espèce, à votre rare intrépidité.

Mais nous ne nous arrêterons pas là : vous êtes impatients de commencer une seconde campagne. Cette armée russe que l'or de l'Angleterre a transportée des extrémités de l'univers, nous allons lui faire éprouver le même sort. A ce combat est attaché plus spécialement l'honneur de l'infanterie; c'est là que va se décider pour la seconde fois cette question qui l'a déjà été en Suisse et en Hollande : si l'infanterie française est la seconde ou la première de l'Europe. Il n'y a point là de généraux contre lesquels je puisse avoir de la gloire à acquérir; tout mon soin sera d'obtenir la victoire avec le moins possible d'effusion de sang; mes soldats sont mes enfants.

NAPOLEÓN.

*Moniteur* du 4 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

## 9406. — DÉCRET.

Camp impérial d'Elchingen, 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805).

NAPOLEÓN, Empereur des Français, Roi d'Italie,

Considérant que la Grande Armée a obtenu, par son courage et son dévouement, des résultats qui ne devaient être espérés qu'après une campagne, et voulant lui donner une preuve de notre satisfaction impériale,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Le mois de vendémiaire de l'an XIV sera compté comme une campagne à tous les individus composant la Grande Armée.

Ce mois sera porté comme tel sur les états pour l'évaluation des pensions et pour les services militaires.

ART. 2. — Nos ministres de la guerre et du trésor public sont chargés de l'exécution du présent décret.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9407. — DÉCRET.

Camp impérial d'Elchingen, 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Il sera pris possession de tous les États de Souabe de la Maison d'Autriche.

ART. 2. — Les contributions de guerre qui y seront levées, ainsi que les contributions ordinaires, seront toutes au profit de l'armée. Tous les magasins qui seraient pris à l'ennemi, autres que les magasins d'artillerie et de subsistances, seront également à son profit.

Chacun aura une part, dans ces contributions, proportionnée à ses appointements.

ART. 3. — Les contributions particulières qui auraient été levées, ou les objets qui auraient été tirés des magasins de l'ennemi, seront restitués à la masse générale, personne ne devant profiter du droit de la guerre pour faire tort à la masse générale de l'armée.

ART. 4. — Il sera incessamment nommé un trésorier et un directeur général, qui rendront compte, chaque mois, à un conseil d'administration de l'armée, des contributions qui auront été levées; l'état en sera imprimé avec la répartition.

ART. 5. — La solde sera exactement payée sur les fonds de notre trésor impérial.

ART. 6. — Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9408. — 9<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Elchingen, 29 vendémiaire an XIV (21 octobre 1805).

L'Empereur vient de faire la proclamation et de rendre les décrets ci-joints<sup>1</sup>.

A midi, Sa Majesté est partie pour Augsbourg.

On a enfin le compte exact de l'armée renfermée dans Ulm : elle se monte à 33,000 hommes, ce qui, avec 3,000 blessés, porte la garnison prisonnière à 36,000 hommes. Il y avait aussi dans la place 60 pièces de canon avec leur approvisionnement, et 50 drapeaux.

Rien ne fait un contraste plus frappant que l'esprit de l'armée française et celui de l'armée autrichienne. Dans l'armée française, l'héroïsme est porté au dernier point; dans l'armée autrichienne, le découragement est à son comble. Le soldat est payé avec des cartes; il ne peut rien envoyer chez lui, et il est très-maltraité. Le Français

<sup>1</sup> Pièces nos 9405, 9406, 9407.

ne songe qu'à la gloire. On pourrait citer un millier de traits comme le suivant : Brard, soldat du 76<sup>e</sup>, allait avoir la cuisse amputée; il avait la mort dans l'âme. Au moment où le chirurgien se préparait à faire l'opération, il l'arrête : « Je sais que je n'y survivrai pas; » mais n'importe : un homme de moins n'empêchera pas le 76<sup>e</sup> de » marcher, la baïonnette en avant et sur trois rangs, à l'ennemi. »

L'Empereur n'a à se plaindre que de la trop grande impétuosité des soldats. Ainsi, le 17<sup>e</sup> d'infanterie légère, arrivé devant Ulm, se précipita dans la place : ainsi, pendant la capitulation, toute l'armée voulait monter à l'assaut, et l'Empereur fut obligé de déclarer fermement qu'il ne voulait pas d'assaut.

La première colonne des prisonniers faits dans Ulm part dans ce moment pour la France. Voici le compte de nos prisonniers, du moins de ceux actuellement connus, et les lieux où ils se trouvent : 10,000 dans Augsbourg; 33,000 dans Ulm; 12,000 à Donauwörth, et 12,000 qui sont déjà en marche pour la France. L'Empereur dit dans sa proclamation que nous avons fait 60,000 prisonniers; il est probable qu'il y en aura davantage. Il porte le nombre des drapeaux pris à 90; il est probable aussi que nous en aurons davantage.

L'Empereur a dit aux généraux autrichiens qu'il avait appelés près de lui pendant que l'armée ennemie défilait : « Messieurs, » votre maître me fait une guerre injuste : je vous le dis franche- » ment, je ne sais point pourquoi je me bats; je ne sais ce qu'on » veut de moi.

» Ce n'est pas dans cette seule armée que consistent mes res- » sources. Cela serait-il vrai, mon armée et moi ferions bien du che- » min. Mais j'en appelle au rapport de vos propres prisonniers, qui » vont bientôt traverser la France : ils verront quel esprit anime mon » peuple, et avec quel empressement il viendra se ranger sous mes » drapeaux. Voilà l'avantage de ma nation et de ma position. Avec » un mot, 200,000 hommes de bonne volonté accourront près de » moi, et en six semaines seront de bons soldats; au lieu que vos » recrues ne marcheront que par force, et ne pourront qu'après plu- » sieurs années faire des soldats.

» Je donne encore un conseil à mon frère l'empereur d'Allemagne : » Qu'il se hâte de faire la paix. C'est le moment de se rappeler que » tous les empires ont un terme; l'idée que la fin de la dynastie de » la Maison de Lorraine serait arrivée doit l'effrayer. Je ne veux » rien sur le continent. Ce sont des vaisseaux, des colonies, du com- » merce que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous. »

M. Mack a répondu que l'empereur d'Allemagne n'aurait pas voulu

la guerre, mais qu'il y a été forcé par la Russie : « En ce cas, a » répondu l'Empereur, vous n'êtes donc plus une puissance? »

Du reste la plupart des officiers généraux ont témoigné combien cette guerre leur était désagréable, et avec quelle peine ils voyaient une armée russe au milieu d'eux. Ils blâmaient cette politique assez aveugle pour attirer au cœur de l'Europe un peuple accoutumé à vivre dans un pays inculte et agreste, et qui, comme ses ancêtres, pourrait bien avoir la fantaisie de s'établir dans de plus beaux climats.

L'Empereur a accueilli avec beaucoup de grâce le lieutenant général Klenau, qu'il avait connu commandant le régiment de Wurmser; les lieutenants généraux Gyulai, Gottesheim, Riesch, le prince de Liechtenstein, etc.

Il les a consolés de leur malheur, leur a dit que la guerre a ses chances, et qu'ayant été souvent vainqueurs, ils pouvaient être quelquefois vaincus.

*Moniteur* du 4 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9409. — AU PRINCE JOSEPH.

Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Mon Frère, vous aurez appris, par les bulletins qui vous sont envoyés, les brillants succès que nous avons obtenus. Tout va au mieux. J'ai lieu d'être extrêmement satisfait de l'esprit d'héroïsme et d'attachement à ma personne qui anime l'armée.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

#### 9410. — A M. CAMBACÉRÈS.

Camp impérial d'Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Mon Cousin, j'espère que vous serez content des nouvelles que je vous envoie. Une armée de 100,000 hommes a été détruite comme par enchantement; tous ses généraux, son artillerie, ses drapeaux, ses bagages ont été pris. Il ne s'en est pas échappé en réalité plus de 12,000 hommes. Vous en aurez plus de 70,000, qui sont actuellement en marche pour la France.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9411. — A M. CHAMPAGNY.

Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Monsieur Champagny, près de 70,000 prisonniers se rendent en France. Il faut que vous écriviez aux préfets pour que les propriétaires qui veulent en employer aux travaux de leurs terres fassent leurs demandes et qu'on disperse ces prisonniers dans les différents départements. Il faut cependant éviter d'en mettre dans les départements frontières de l'Allemagne, de peur qu'ils ne s'échappent. M. Cretet pourrait en former des bataillons de pionniers, comme j'ai fait en l'an VIII. Ces prisonniers me coûteront fort cher ; voyez à les utiliser. Du reste, tout va ici au mieux. Je n'ai rien à ajouter aux relations que vous avez vues.

J'attends avec impatience le rapport que vous me ferez, d'ici à quinze ou vingt jours, de l'état de la levée de la conscription.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte de Montalivet.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9412. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Ayant pris tous les parcs de l'armée autrichienne, j'ai ordonné qu'on disposât à Donauwörth d'une division de six pièces de canon autrichiennes, que je désire que vous receviez comme une preuve du bien que je veux à vous et à votre Maison. Vous pourrez donc les envoyer chercher quand vous le jugerez convenable.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9413. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Camp impérial d'Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Mon Cousin, j'apprends que les ennemis ont sommé Passau. Je vous ai écrit, il y a plus de dix jours, de faire renforcer ce poste. Dites au général Deroy d'y faire filer des troupes, et faites tout ce qui est en votre pouvoir pour que la citadelle de Passau ne nous échappe pas. Il serait malheureux qu'après l'avoir conservée si longtemps nous la perdions dans un moment où elle nous sera si utile. Je serai probablement après-demain à Munich. Vous aurez su le résultat du combat de Nuremberg, où le prince Murat est arrivé à temps pour défaire entièrement l'archiduc Ferdinand, qui ne s'est échappé

qu'avec très-peu de monde; les 500 chariots qu'il emmenait ont été pris.

Faites-moi connaître, par le retour de mon courrier, ce qui a été fait pour Passau, et sur quoi je puis compter.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9414. — ORDRE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

Camp impérial d'Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805)<sup>1</sup>.

Tous les soldats restés en arrière ou sortant des hôpitaux, qui rejoindraient l'armée, seront dirigés sur Augsbourg.

Il y aura dans cette ville un adjudant-commandant de l'état-major et deux adjoints. Tous les individus des différentes armées qui arriveront à Augsbourg se rendront chez cet adjudant-commandant, qui les fera loger dans la maison qui aura été désignée pour recevoir les dépôts du corps d'armée auquel ils appartiendront. Ils n'en partiront pour rejoindre leurs corps que lorsqu'il y aura 50 hommes du même corps d'armée, et sous la conduite d'un officier. Le major général instruira chaque jour cet adjudant-commandant du lieu où se trouvera chaque corps d'armée.

Les maisons qui seront désignées pour servir de dépôts aux différents corps d'armée seront assez considérables pour que 400 hommes au moins puissent y loger, la volonté de l'Empereur étant qu'elles servent en même temps d'hôpitaux de convalescence, de manière que les hommes trop fatigués de la route ou convalescents puissent s'y reposer quinze jours et reprendre des forces.

Il y aura un médecin attaché à chacun de ces dépôts.

Comme l'artillerie a des armes et des cartouches à Augsbourg, les commandants des dépôts veilleront à ce que les hommes partant pour l'armée soient armés et aient les 45 cartouches que chaque homme doit avoir.

Tous les détachements venant de France pour rejoindre l'armée auront un jour de repos à Augsbourg, et l'officier chargé de la surveillance des dépôts les passera en revue, pour s'assurer qu'avant de quitter Augsbourg leur armement est en règle et qu'ils ont le nombre de cartouches nécessaire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

<sup>1</sup> Date présumée.



## 9415. — ORDRE DU JOUR.

Camp impérial d'Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

S. M. l'Empereur charge le corps des inspecteurs aux revues de la levée des contributions ordonnées par décret impérial d'hier, et compte sur le zèle et la sévère probité qui ont toujours distingué ce corps pour que les intérêts de l'armée soient scrupuleusement ménagés.

L'inspecteur en chef aux revues Villemanzy aura la correspondance avec les différents inspecteurs aux revues et travaillera avec le ministre de la guerre.

L'inspecteur aux revues Fririon est nommé intendant général des biens appartenant à la Maison d'Autriche en Souabe. Il veillera à ce que les contributions qui auraient été levées, par quelque corps que ce soit, rentrent dans la caisse générale.

Le sieur la Bouillerie est nommé receveur général, chargé de recevoir tout l'argent provenant des contributions.

Le sieur Villemanzy présentera un inspecteur aux revues, pour être envoyé comme intendant à Fribourg et dans le pays d'Ortenau, un autre pour être envoyé dans l'évêché d'Eischtædt, et un autre pour être envoyé dans le pays de Mergentheim.

Il sera frappé sur ces pays deux contributions : l'une en nature, pour la levée de laquelle le sieur Villemanzy s'entendra avec le sieur Petiet, intendant général; l'autre en argent, au profit de l'armée, laquelle contribution sera partagée et assignée à chaque individu de l'armée, au prorata de la solde.

La contribution en argent sera de la même somme que celle qui a été frappée par l'armée française en l'an VIII et en l'an IX.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

9416. — 10<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Augsbourg, 30 vendémiaire an XIV (22 octobre 1805).

Lors de la capitulation du général Werneck près Nærdlingen, le prince Ferdinand, avec un corps de 1,000 chevaux et une portion du parc, avait pris les devants; il s'était jeté dans le pays prussien, et s'était dirigé par Gunzenhausen sur Nuremberg. Le prince Murat le suivit à la piste et parvint à le déborder, ce qui donna lieu à un combat sur la route de Fürth à Nuremberg, le 29 au soir. Tout le reste du parc d'artillerie, tous les bagages sans exception ont été

pris. Les chasseurs à cheval de la garde impériale se sont couverts de gloire; ils ont culbuté tout ce qui s'est présenté devant eux; ils ont chargé le régiment de cuirassiers de Mack. Les deux régiments de carabiniers ont soutenu leur réputation.

On est rempli d'étonnement lorsqu'on considère la marche du prince Murat depuis Albeck jusqu'à Nuremberg. Quoique se battant toujours, il est parvenu à gagner de vitesse l'ennemi, qui avait deux marches sur lui. Le résultat de cette prodigieuse activité a été la prise de 1,500 chariots, de 50 pièces de canon, de 16,000 hommes, y compris la capitulation du général Werneck, et d'un grand nombre de drapeaux; 18 généraux ont posé les armes, 3 ont été tués.

Les colonels Morland, des chasseurs à cheval de la garde impériale, Cochois, du 1<sup>er</sup> régiment de carabiniers, Rouvillois, du 1<sup>er</sup> régiment de hussards, et les aides de camp Flahault et Lagrange se sont particulièrement distingués. Le colonel Cochois a été blessé.

Le 29 au soir, le prince Murat a couché à Nuremberg, où il a passé la journée du 30 à se reposer.

Au combat d'Elchingen, le 23 vendémiaire, le 69<sup>e</sup> régiment de ligne s'est distingué. Après avoir forcé le pont, en colonne serrée, il s'est déployé à portée du feu des Autrichiens avec un ordre et un sang-froid qui ont rempli l'ennemi de stupeur et d'admiration.

Un bataillon de la garde impériale est entré aujourd'hui à Augsbourg. Quatre-vingts grenadiers portaient chacun un drapeau. Ce spectacle a produit sur les habitants d'Augsbourg un étonnement que partagent les paysans de toutes ces contrées.

La division des troupes de Wurtemberg vient d'arriver à Geislingen.

Les bataillons de chasseurs qui avaient suivi l'armée depuis son passage à Stuttgart sont partis pour conduire en France une colonne de 10,000 prisonniers. Les troupes de Bade, fortes de 3 à 4,000 hommes, sont en marche pour se rendre à Augsbourg.

L'empereur vient de faire présent aux Bavaois de 20,000 fusils autrichiens, pour l'armée et les gardes nationales.

Il vient aussi de faire présent à l'électeur de Wurtemberg de 6 pièces de canon autrichiennes.

Pendant qu'a duré la manœuvre d'Ulm, l'électeur de Wurtemberg a craint un moment pour l'Électrice et sa famille, qui se sont rendues alors à Heidelberg; il a disposé ses troupes pour défendre le cœur de ses États.

Les Autrichiens sont détestés de toute l'Allemagne, bien convaincue que, sans la France, l'Autriche la traiterait comme ses pays héréditaires.

On ne se fait pas une idée de la misère de l'armée autrichienne; elle est payée en billets qui perdent quarante pour cent; aussi nos soldats appellent-ils très-plaisamment les Autrichiens des soldats de papier. Ils sont sans aucun crédit; la Maison d'Autriche ne trouverait nulle part à emprunter 10,000 francs. Les généraux eux-mêmes n'ont pas vu une pièce d'or depuis plusieurs années. Les Anglais, du moment qu'ils ont su l'invasion de la Bavière, ont fait à l'empereur d'Autriche un petit présent qui ne l'a pas rendu plus riche; ils se sont engagés à lui faire remise des quarante-huit millions qu'ils lui avaient prêtés pendant la dernière guerre. Si c'est un avantage pour la Maison d'Autriche, elle l'a déjà payé bien cher.

*Moniteur* du 6 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9417. — A M. MARET.

Augsbourg, 1<sup>er</sup> brumaire an XIV (23 octobre 1805).

Monsieur Maret, partez avec vos bureaux et rendez-vous en droite ligne, par Spire et Heilbronn, en suivant la route de l'armée, jusqu'à Munich. La députation du Tribunat peut également se rendre jusqu'à Augsbourg, où je lui ferai connaître quand je la recevrai.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Bassano.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9418. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Augsbourg, 1<sup>er</sup> brumaire an XIV (23 octobre 1805).

Depuis dix jours, nos armées sont entrées à Munich. L'armée autrichienne qui, la première, a attenté à la paix en envahissant, avec autant de violence que d'injustice, vos États, a été faite prisonnière avec ses généraux, ses drapeaux, ses parcs d'artillerie. Je vais, dans peu de jours, manœuvrer sur l'Inn. Je désire que vous reveniez à Munich, où je ne pense pas que vous ayez plus rien à redouter de qui que ce soit, car, avec l'aide de Dieu, j'espère donner tant de besogne à l'Autriche, dans le centre même de ses pays héréditaires, que je ne pense pas qu'elle cherche même à troubler ses voisins. Vous ne pouvez douter du plaisir que j'aurai à faire votre connaissance et à vous répéter de vive voix l'assurance de tous les sentiments d'amitié et de constante protection que j'accorderai à votre Maison.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9419. — A M. OTTO.

Camp impérial d'Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

J'ai écrit à l'Électeur de venir à Munich; s'il veut me voir, il faut qu'il ne perde point de temps, car je vais, dans très-peu de jours, me porter sur l'Inn, afin d'essayer d'enlever l'armée russe et faire sentir tous les malheurs de la guerre aux États héréditaires. J' imagine que vous avez donné exactement des nouvelles de l'armée en Hanovre et à Berlin. Il y a plus de quinze jours que je n'ai reçu de nouvelles de Berlin. Je ne reçois plus de nouvelles de M. Talleyrand; j'imagine qu'il a pensé que la route n'était pas assez sûre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9420. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

Monsieur le Général Duroc, j'ai besoin de vos services près de moi. Demandez au Roi une audience de congé et venez me joindre à Munich. Il vous sera facile de faire comprendre que, dans les circonstances actuelles, j'ai besoin de vous. Le but, d'ailleurs, pour lequel vous restiez à Berlin est manqué, puisqu'il n'est plus question d'alliance. Je ne suis pas au fait de ce qui se fait à Berlin, étant depuis quinze jours sans nouvelles de M. Talleyrand et des vôtres; mais j'entends dire partout que la Prusse est fort mal pour moi, qu'elle veut arracher mes aigles des bords de l'Elbe. Laissez entrevoir, avec ménagement, que mes aigles n'ont jamais souffert d'affront et que nous sommes encore la même nation qui a résisté à la Prusse, à l'Autriche, à la Russie et à l'Angleterre réunies; ne dites cela que lorsqu'il le faudra. Prenez votre audience de congé et partez immédiatement pour venir me joindre. Dites au Roi en prenant congé : « Sire, l'Empereur me mande près de lui. Il voulait écrire à Votre Majesté pour l'informer de ses succès, mais il n'ose plus, étant vaguement instruit, par les bruits de l'Allemagne, que ses ennemis lèvent la tête à Berlin, et triomphent auprès d'elle. Sire, vous avez dans l'Empereur un ami capable de venir des extrémités du monde à votre secours. L'Empereur est peu connu en Europe : c'est plus un homme de cœur encore qu'un homme de politique. Serait-il possible que Votre Majesté voulût, par une conduite douteuse, aliéner un homme d'un si grand caractère et qui lui est si attaché? L'affaire d'Anspach n'est qu'un vain prétexte; le territoire de cette province n'est pas compris dans le traité; ce motif a suffi au prince Ferdinand,

qui s'est échappé par là. L'Empereur, d'ailleurs, comme commandant en chef ses armées, auraient dû être informé de cette nouvelle disposition. Sire, je conjure Votre Majesté, je le dois aux sentiments que m'ont inspirés ses bontés pour moi dans les différentes missions que j'ai remplies près d'elle, de ne point perdre, par une conduite douteuse, un ami que la nature a formé incapable de plier aux menaces, et que j'ai toujours connu disposé à tout faire pour plaire à Votre Majesté. » Dites-lui ces mots d'une parole claire, et envoyez-en l'extrait à M. Laforest pour qu'il le communique à MM. de Hardenberg et Lombard. Vous y ajouterez que l'Empereur ne tient pas au Hanovre, mais qu'il faut qu'on y mette des formes; qu'il est incalculable ce que peut faire l'Empereur; que l'Empereur est l'homme du monde sur lequel les menaces ont le moins d'effet et qui s'en irrite le plus; qu'il sait bien que Frédéric, avec la Prusse, a résisté à l'Europe entière; qu'il vaut mieux que Frédéric, et la France que la Prusse; que le comité de salut public a résisté aussi à l'Europe entière, et que tout le monde sait que l'Empereur a des armées différentes de celles du comité de salut public. Dites à M. Lombard qu'il y a eu de la gloire à se mettre le premier contre moi, mais qu'il y a de la lâcheté à s'y mettre le dernier, après que j'ai fait tout ce qu'a voulu la Prusse; que si les Russes sont des ennemis barbares et à redouter, je ne suis pas un ennemi à dédaigner. C'est surtout à M. Lombard qu'il faut dire : « L'Empereur m'écrit qu'on veut arracher ses aigles des bords du Weser; on doit savoir qu'elles n'ont jamais souffert d'affront. » D'ailleurs faites comprendre que j'ignorais l'état de la question; que je ne suis instruit que par les bruits de l'Allemagne.

Du reste, écrivez au général Barbou, qui commande en Hanovre, qu'il doit se retirer dans les places, les défendre contre tout le monde, et ne les rendre que sur un ordre de moi, qui lui serait porté par un de mes aides de camp.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9421. — A M. OTTO.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

J'imagine que vous avez fait passer des nouvelles, au fur et à mesure qu'il y en a eu, au commandant en Hanovre. Je ne pense pas que les Prussiens aient l'audace de se porter en Hanovre pour arracher mes aigles; cela ne pourrait se faire sans du sang. Les drapeaux français n'ont jamais souffert d'affront. Je ne tiens point au

Hanovre, mais je tiens à l'honneur plus qu'à la vie. Je serai ce soir à Munich. Les prisonniers sont aujourd'hui sur la route de France.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9422. — AU GÉNÉRAL BARBOU.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

Monsieur le Général de division Barbou, j'ignore ce qui se prépare; mais, quelle que soit la puissance dont les armées veuillent entrer en Hanovre, serait-ce même une puissance qui ne m'eût pas déclaré la guerre, vous devez vous y opposer. N'ayant point assez de forces pour résister à une armée, enfermez-vous dans les forteresses et ne laissez approcher personne sous le canon de ces forteresses. Je saurai venir au secours des troupes renfermées dans Hameln. Mes aigles n'ont jamais souffert d'affront. J'espère que les troupes que vous commandez seront dignes de leurs camarades et sauront conserver l'honneur, la plus belle et la plus précieuse propriété des nations. Vous ne devez rendre la place que sur un ordre de moi, qui vous serait porté par un de mes aides de camp.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9423. — ORDRE AU COLONEL LEBRUN.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

L'aide de camp Lebrun se rendra à Donauwærth, et de là à Nærdlingen, jusqu'à ce qu'il trouve le grand parc.

Il verra pourquoi le grand parc ne vient pas à Augsbourg. Il prendra note du nombre de voitures, canons, chevaux, infanterie d'escorte; combien de pièces, chariots, munitions, ou a pris à l'ennemi.

Il prendra à Donauwærth une patrouille d'une cinquantaine de chasseurs, et se rendra avec sur la route de Nærdlingen à Aalen, par la montagne. Il ramassera les chariots, etc., restés, et requerra les baillis pour faire conduire le tout à Donauwærth.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9424. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

Je vous ai fait donner l'ordre d'armer la place d'Augsbourg. A Ulm, il y a quelques grosses pièces, car l'ennemi nous a tiré quel-

ques coups de canon, qui sont au moins du 16. Faites faire des recherches, soit à Ulm, soit à Donauwörth, ou dans quelque place de la Bavière, car il serait utile d'avoir du canon d'un calibre supérieur à 16, pour armer Augsbourg. Établissez-y un petit arsenal, une grande salle d'artifice, un magasin de cartouches et de poudre, des magasins de bourrelier pour vos attelages, et enfin tous les objets que mon intention est de tenir dans cette ville. Laissez-y le nombre d'officiers d'artillerie nécessaire pour bien organiser le service de la place. Établissez-y une salle d'armes, un atelier d'armurier, et réunissez dans cette place les fusils et canons qui ont été pris aux Autrichiens.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9425. — A M. PETIET, INTENDANT GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

Nous avons marché sans magasins; nous y avons été contraints par les circonstances. Nous avons eu une saison extrêmement favorable pour cela; mais, quoique nous ayons été constamment victorieux et que nous ayons trouvé des légumes dans les champs, nous avons cependant beaucoup souffert. Dans une saison où il n'y aurait point de pommes de terre dans les champs, ou si l'armée éprouvait quelques revers, le défaut de magasins nous conduirait aux plus grands malheurs.

J'imagine que d'ici à quinze jours les moyens de transport de la compagnie Breidt seront arrivés à Augsbourg. Je désire que d'ici à ce temps-là vous ayez à Augsbourg 1,000,000 de rations de biscuit, des fours pour pouvoir cuire 80,000 rations par jour, et des farines en magasin pour pouvoir cuire 2,000,000 de rations; 300,000 boisseaux d'avoine, et 100,000 pintes d'eau-de-vie.

La place d'Augsbourg est forte; je la fais armer. Elle sera toujours munie de troupes pour se défendre en cas d'attaque. J'ai déterminé qu'elle serait le dernier terme d'évacuation pour les malades et les blessés. C'est ici qu'il faut centraliser tous les magasins. Je ne saurais trop vous recommander ces objets importants; la moindre négligence, le moindre retard peuvent avoir les effets les plus funestes pour l'armée et pour l'Empire.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9426. — A M. PETIET.

Augsbourg, 2 brumaire an XIV (24 octobre 1805).

Mettez 5,000 paires de souliers à la disposition du général Marmont, pour être distribués à son corps d'armée. Faites-en passer 5,000 à Munich pour être partagées entre les corps qui composent le corps d'armée du maréchal Soult. Envoyez-en 3,000 à Landshut, et faites-les partir demain à la pointe du jour; ces souliers sont destinés à la division Oudinot, corps du maréchal Lannes. Ils pourront être escortés par les détachements de grenadiers qui escortaient le biscuit que je vous ai donné l'ordre de faire rentrer en magasin. Faites aussi distribuer demain 1,000 paires de souliers à ma Garde; et, puisque Augsbourg ne fournit pas les moyens d'avoir des souliers, voyez si Donauwærth, Ulm ou toute autre ville vous offrirait plus de ressources, et faites en sorte de vous procurer, indépendamment des souliers que doivent recevoir les corps, une cinquantaine de mille paires. Rien n'est aussi important que cela. Je ne sais point si Nuremberg ne pourrait pas en fournir; c'est une ville qui a l'avantage d'être un centre de commerce et d'être peu éloignée d'ici. Voyez à y envoyer quelqu'un pour y faire faire une centaine de milliers de paires de souliers.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9427. — ORDRE GÉNÉRAL.

Quartier impérial, Munich, 3 brumaire an XIV (25 octobre 1805).

Ce qui restait de la garde impériale détaché au corps du prince Murat, à Ingolstadt, a ordre de se rendre à Munich.

Le premier corps, aux ordres du maréchal Bernadotte, part demain de Munich et environs, et se dirige sur Wasserburg, où son avant-garde doit arriver le soir, si l'ennemi ne s'y trouve pas en force, et son arrière-garde doit dépasser Oberndorf. Ce corps est destiné à conquérir le pays de Salzburg.

Le corps bavarois suit les mouvements du premier corps, en laissant un régiment à Donauwærth, un bataillon à Rain, un à Landsberg et une brigade à Ulm.

Le 2<sup>e</sup> corps, Marmont, divisions Grouchy et Boudet, sont en marche d'Augsbourg sur Munich; elles arriveront demain aux environs. La division batave, qui est à Ingolstadt, a ordre de partir demain pour Landshut.

Le 3<sup>e</sup> corps, maréchal Davout, qui est à Freising, doit prendre



position demain entre Freising et Mühldorf, en passant par Erding et Dorfen.

Le 4<sup>e</sup> corps, maréchal Soult, en marche de Landsberg sur Munich, doit arriver demain à deux lieues en avant de Munich, sur le chemin de Mühldorf, sa cavalerie légère devant joindre le prince Murat, qui sera demain à Hohenlinden.

Le 5<sup>e</sup> corps, maréchal Lannes, qui se concentre à Landshut, doit se rendre le plus tôt possible à Vilsbiburg.

Le 6<sup>e</sup> corps doit quitter Ulm demain, pour se rendre à Landsberg; excepté la division Dupont, qui, se trouvant à Neustadt, doit marcher sur Landshut.

Le 7<sup>e</sup> corps, maréchal Augereau, qui arrive à Fribourg, doit marcher sur Kempten.

Du corps de réserve aux ordres du prince Murat, la division de cavalerie Nansouty doit se rendre demain de Neustadt à Landshut, où elle sera aux ordres du maréchal Lannes.

La division d'Hautpoul, qui est entre Freising et Munich, passe demain l'Isar pour se rendre à Hohenlinden.

La 1<sup>re</sup> division de dragons, Klein, a ordre de se rendre d'Ingolstadt à Landshut.

La 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> se rendront des environs de Munich à Hohenlinden.

La 4<sup>e</sup> division, Bourcier, a eu ordre de se rendre de Geislingen à Augsbourg.

Des dragons à pied, une brigade, en partie montée à Ulm, arrive à Augsbourg; l'autre est à Ingolstadt.

Le grand parc achève d'arriver à Augsbourg.

L'équipage de pont part demain de Munich, pour aller à quatre lieues, sur la rive de Hohenlinden, avec les sapeurs et mineurs de l'état-major général.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

---

## 9428. — A L'ÉLECTEUR DE BADE.

Munich, 4 brumaire an XIV (26 octobre 1805).

Mon Frère, je reçois votre lettre du 22 octobre. Je vous remercie des choses aimables que vous me dites. Je sais que vous prenez part à mes succès, et par votre propre intérêt, et par les sentiments que vous me portez.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9429. — A M. FOUCHÉ.

Munich, 4 brumaire an XIV (26 octobre 1805).

Renvoyez le commissaire autrichien de Strasbourg. Faites mettre au cachot le prisonnier anglais Wright, ce misérable assassin qui a voulu s'échapper du Temple. Empêchez qu'on ne mette dans les journaux de Paris ce que M. Lebrun fait imprimer à Gênes, entre autres des lettres supposées de moi, dans lesquelles on me fait parler comme un savetier.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9430. — 11<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Munich, 4 brumaire an XIV (26 octobre 1805).

L'Empereur est arrivé à Munich le 2 brumaire, à neuf heures du soir. La ville était illuminée avec beaucoup de goût. Un grand nombre de personnes avaient décoré le devant de leurs maisons d'emblèmes qui étaient les expressions de leurs sentiments.

Le 3, au matin, les grands officiers de l'Électeur, les chambellans et gentilshommes de la cour, les ministres, les généraux, les conseillers intimes, le corps diplomatique accrédité près S. A. S. Électorale, les députés des États de Bavière et les magistrats de la ville de Munich ont été présentés à Sa Majesté, qui les a entretenus fort longtemps des affaires économiques de leur pays.

Le prince Murat est arrivé à Munich. Il a montré dans son expédition une prodigieuse activité. Il ne cesse de se louer de la belle charge des chasseurs de la garde impériale et des carabiniers. Un trésor de 200,000 florins est tombé en leur pouvoir; ils ont passé outre sans en rien toucher et ont continué à poursuivre l'ennemi.

Le prince Ferdinand s'est trouvé au dernier combat et s'est sauvé sur le cheval d'un lieutenant de cavalerie.

Toute la ville de Nuremberg a été témoin de la bravoure des Français. Un grand nombre de déserteurs et de fuyards des débris de l'armée autrichienne remplissent la province de Franconie, où ils commettent beaucoup de désordres. Tous les bagages de l'ennemi ont été pris.

Le soir, l'Empereur s'est rendu au théâtre, où il a été accueilli par les démonstrations les plus sincères de joie et de gratitude.

Aujourd'hui l'Empereur, après avoir vu défiler les troupes du corps d'armée du maréchal Soult, est allé à la chasse à Nymphenburg, maison de plaisance de l'Électeur.

Tout est en mouvement ; nos armées ont passé l'Isar et se dirigent sur l'Inn, où le maréchal Bernadotte d'un côté, le général Marmont d'un autre, et le maréchal Davout seront ce soir.

*Moniteur* du 10 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

9431. — AU PRINCE JOSEPH.

Munich, 5 brumaire an XIV (27 octobre 1805).

Mon Frère, je pense qu'il est assez convenable de ne rien mettre dans *le Moniteur* des bruits que l'on répand. A mesure que je m'éloigne, on en répandra de faux qu'on sera obligé de démentir. Il faut donc laisser le temps aux nouvelles réelles d'arriver.

J'espère qu'à la fin du mois je pourrai vous témoigner ma satisfaction sur l'arrivée des conscrits. Je n'ai point encore fait de grandes pertes. Cependant, si la guerre se prolonge, il faut que je calcule sur une forte armée à laisser dans le nord, pour protéger la Hollande.

La Prusse se conduit d'une manière assez équivoque.

Je n'ai appelé que la réserve de cinquante-quatre départements ; ce n'est pas que je n'eusse besoin de la réserve entière, mais c'est qu'il y a des départements dont je crains le mauvais esprit. Si le ministre de l'intérieur ne voit pas d'inconvénients à faire l'appel de la réserve des autres départements, qu'il la fasse. Quant au lieu de leur destination, il faut les diriger toutes sur Strasbourg. J'indiquerai au ministre de la guerre les corps dans lesquels je désire que ces hommes soient incorporés.

Je manœuvre contre l'armée russe, qui est en position derrière l'Inn, et assez forte.

Avant quinze jours, j'aurai en tête 100,000 Russes et 60,000 Autrichiens venus soit d'Italie, soit des autres corps qui étaient en réserve dans la monarchie. Je les vaincrai, mais probablement cela me coûtera quelques pertes.

J'imagine que le ministre Dejean prend les mesures nécessaires pour assurer l'habillement des conscrits. Notre absence de la France doit lui épargner beaucoup de subsistances et de frais qu'il était obligé de faire lorsque nous étions au camp de Boulogne.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

---

## 9432. — A M. CHAMPAGNY.

Munich, 5 brumaire an XIV (27 octobre 1805).

Monsieur Champagny, proposez-moi un préfet pour le département du Rhône; il est instant de le nommer. Voyez à vous concerter avec le ministre de la police pour faire marcher la réserve des départements. Je n'ai point appelé la réserve de tous les départements, parce qu'il y en a que j'ai voulu ménager. Écrivez aux préfets des départements dont je n'ai pas appelé la réserve de vous faire connaître s'ils pensent que l'appel de leur réserve ne nuira pas à la conscription de l'an XIV. Ils feront, dans ce cas, comme s'ils avaient reçu le décret, et dirigeront sur-le-champ leurs conscrits sur Strasbourg.

NAPOLEÓN.

Comm. par MM. de Champagny.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9433. — A M. FOUCHÉ.

Munich, 5 brumaire an XIV (27 octobre 1805).

J'ai reçu vos différents bulletins. J'imagine que vous avez donné suite à l'affaire d'Aix. Je suis fâché de voir qu'il y a dans cette ville un mauvais esprit, et qu'on y ait saisi cette circonstance pour se conduire si mal. Vous pouvez dire à Siméon et à Portalis d'écrire que je l'ai appris avec peine au fond de l'Allemagne. Il paraît que les prêtres se comportent fort bien. Je n'ai pas appelé la réserve de la conscription de tous les départements; il y en a plusieurs dont je craignais le mauvais esprit. S'il en est que les préfets croient pouvoir faire marcher sans inconvénient, concertez-vous avec le ministre de l'intérieur pour les faire diriger sur Strasbourg.

Dites au préfet de Toulouse que je n'entends pas raillerie; qu'il faut que la conscription marche, sans quoi j'en conclurai qu'il a donné une mauvaise direction à son département. Écrivez la même chose à Bordeaux.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9434. — AU ROI DE PRUSSE.

Munich, 5 brumaire an XIV (27 octobre 1805).

Monsieur mon Frère, j'apprends que la lettre que j'ai écrite de Ludwigsburg<sup>1</sup> à Votre Majesté ne lui a pas paru une suffisante satisfaction. Cependant c'était la pure vérité. J'ignorais absolument que

<sup>1</sup> Voir pièce n° 9342.

le passage d'une partie de mes troupes sur le territoire d'Anspach pût être une question. Le traité de Bâle et l'exemple de deux guerres qui ont eu lieu depuis m'avaient empêché de considérer que ce passage pût être un sujet de difficultés. Lorsque l'électeur de Bavière m'en donna quelques soupçons, mes troupes étaient déjà sur les marquisats. Ces pays ne tiennent pas à sa monarchie. Il eût été difficile au prince Ferdinand de n'en point violer le territoire dans les dernières circonstances où il s'est trouvé. Mais Votre Majesté est maîtresse sans doute d'établir dans ses États, quelle que soit leur situation, la police et la règle qu'il lui plaît. Ce qui doit prouver à Votre Majesté la bonne foi dans laquelle j'étais sur ce point, c'est le nombre et la puissance des ennemis que j'ai en tête : comment aurais-je pu penser à m'en susciter un si puissant, que tant de raisons de politique et tant de sentiments me portaient à honorer? Sire, je désire que les autres princes soient aussi disposés que moi à saisir toutes les circonstances qui puissent convaincre Votre Majesté et l'Europe de mon parfait attachement et de l'extrême ménagement que je porte à ses intérêts. Il n'est aucune espèce de satisfaction que je ne sois prêt à donner à Votre Majesté. Qu'elle se rappelle que c'est moi-même qui lui ai proposé d'accroître ses États de tout l'Électorat, ce qui toutefois me rendait plus difficile la paix avec l'Angleterre. Je n'y ai mis aucune clause, puisque je laissais Votre Majesté maîtresse de ne se déclarer qu'un an après. Depuis, j'ai consenti à lui donner le Hanovre en dépôt, et si toutes les conditions n'ont point eu son assentiment, Sire, elles n'ont point été imaginées; elles sont, mot pour mot, les propres propositions de votre ministre, comme le constatent les dépêches de M. Laforest, il y a trois mois. Il est vrai qu'alors je n'avais qu'une guerre maritime à soutenir; que, depuis, une coalition continentale s'est déclarée contre moi; mais je comptais sur la générosité de Votre Majesté, qui ne voudrait pas profiter de circonstances que l'ambition de la Russie, qui pèse tant sur ses voisins, a seule fait naître. D'ailleurs ces conditions n'étaient point un ultimatum. Tout ce qui m'offrira les moyens de regagner l'amitié et la confiance de Votre Majesté, je suis prêt à le faire. Mais, Sire, je vous conjure d'écouter, non uniquement la voix de mes ennemis, et, j'ose le dire, de ceux de la Prusse, mais un sentiment que je me flatte que Votre Majesté conserve encore dans son cœur pour moi. Qu'elle ne me mette pas, moi et mon peuple, dans la cruelle nécessité de n'avoir aucun refuge entre son inimitié et le déshonneur. Mes drapeaux ne sauraient supporter la honte. Il n'est aucun Français qui ne préfère la mort. Votre Majesté peut, par ses résolutions actuelles, puissam-

ment aider les armées russes ; mais, j'ose le dire à Votre Majesté, les conséquences en seront funestes pour toute l'Europe, et surtout pour les voisins de la Russie. Cette lettre, Votre Majesté verra que c'est mon cœur qui l'a dictée ; je désire qu'il n'y ait rien qui l'offense, étant écrite dans le but de lui plaire. Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon Frère, qu'il veuille tenir Votre Majesté en sa sainte et digne garde<sup>1</sup>.

Votre bon Frère,

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9435. — 12<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Munich, 5 brumaire an XIV (27 octobre 1805).

Au cinquième bulletin de l'armée il faut joindre la capitulation de Memmingen, qui a été oubliée.

On travaille dans ce moment avec la plus grande activité aux fortifications d'Ingolstadt et d'Augsbourg.

Des têtes de pont sont construites à tous les ponts du Lech, et des magasins sont établis sur les derrières.

Sa Majesté a été extrêmement satisfaite du zèle et de l'activité du général de brigade Bertrand, son aide de camp, qu'elle a fréquemment employé à des reconnaissances.

Elle a ordonné la démolition des fortifications des villes d'Ulm et de Memmingen.

L'Électeur de Bavière est attendu à tout instant. L'Empereur a envoyé son aide de camp, colonel Lebrun, pour le recevoir et lui offrir sur sa route des escortes d'honneur.

Un *Te Deum* a été chanté à Augsbourg et à Munich. La proclamation ci-jointe<sup>1</sup> a été affichée dans toutes les villes de Bavière. Le peuple bavarois est plein de bons sentiments ; il court aux armes et forme des gardes volontaires pour défendre le pays contre les incursions des Cosaques.

Les généraux Derooy et Wrede montrent la plus grande activité : ce dernier a fait beaucoup de prisonniers autrichiens ; il a servi, pendant la guerre passée, dans l'armée autrichienne, et il s'y est distingué.

<sup>1</sup> La minute de cette pièce porte en marge : *On ignore si cette lettre a été envoyée.* Le Ministre de France à Berlin a répondu aux questions qui lui ont été adressées à ce sujet que les recherches faites dans les Archives royales de Prusse n'avaient amené aucun résultat.

<sup>2</sup> Proclamation de l'électeur de Bavière.

Le général Mack, ayant traversé en poste la Bavière pour retourner à Vienne, rencontra le général Wrede aux avant-postes près l'Inn. Ils eurent une longue conversation sur la manière dont les Français traitaient l'armée bavaroise.

« Nous sommes mieux qu'avec vous, lui dit le général Wrede; nous n'avons ni morgue, ni mauvais traitements à essayer; et loin d'être exposés aux premiers coups, nous sommes obligés de demander les postes périlleux, parce que les Français se les réservent de préférence. Chez vous, au contraire, nous étions envoyés partout où il y avait de mauvaises affaires à essayer. »

Un officier d'état-major vient d'arriver de l'armée d'Italie. La campagne a commencé le 26 vendémiaire. Cette armée formera bientôt la droite de la Grande Armée.

L'Empereur a donné hier un concert à toutes les dames de la Cour; il a fait un accueil très-distingué à madame de Montgelas, femme du premier ministre de l'Électeur, et distinguée d'ailleurs par son mérite personnel.

Il a témoigné son contentement à M. de Winter, maître de musique de l'Électeur, sur la bonne composition de ses morceaux, tous pleins de verve et de talent.

Aujourd'hui dimanche, 5 brumaire, l'Empereur a entendu la messe dans la chapelle du palais.

Voici les noms des généraux autrichiens qui ont été faits prisonniers. Le nombre des officiers est de 1,500 à 2,000. Chaque officier a signé sa parole d'honneur de ne pas servir; on espère qu'ils la tiendront exactement; s'il en était autrement, les lois de la guerre seraient suivies dans toute leur rigueur.

#### ÉTAT DES OFFICIERS GÉNÉRAUX AUTRICHIENS

FAITS PRISONNIERS AUX AFFAIRES D'ELCHINGEN, WERTINGEN, MEMMINGEN,  
ULM, ETC.

M. le baron Mack, feld-maréchal-lieutenant, quartier-maître général;

MM. le prince de Hesse-Hombourg, le baron de Stipsicz, feld-maréchaux-lieutenants;

MM. le comte de Gyulai, le baron de Laudon, le comte de Klenau, le comte de Gottesheim, le comte de Riesch, le comte Baillet, le comte de Werneck, le prince de Hohenzollern, feld-maréchaux-lieutenants, quartiers-maîtres généraux de l'armée du prince Ferdinand;

MM. le prince de Liechtenstein, le baron d'Abele, le baron d'Ulm, le baron de Weidenfeld, le comte d'Auersperg, le comte de Ghene-

degg, le comte de Fresnel, le comte de Sticker, le comte de Herrmann, pris à Elchingen; le comte de Hermann, pris à Ulm; le comte de Richter, le comte de Dinnersberg, le comte de Mecséry, le comte de Vogl, le comte de Weber, le comte de Hohenfeld, le baron d'Aspre, le comte de Spangen, généraux-majors.

*Moniteur* du 11 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

9436. — 13<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Haag, 6 brumaire an XIV (28 octobre 1805).

Le corps d'armée du maréchal Bernadotte est parti de Munich le 4 brumaire; il est arrivé le 5 à Wasserburg, sur l'Inn, et est allé coucher à Altenmarkt. Six arches du pont étaient brûlées. Le comte Minucci, colonel de l'armée bavaroise, s'est porté de Rott à Rosenheim; il avait trouvé également le pont brûlé et l'ennemi de l'autre côté. Après une vive canonnade, l'ennemi céda la rive droite. Plusieurs bataillons français et bavares passèrent l'Inn, et le 6, à midi, l'un et l'autre pont étaient entièrement rétablis. Les colonels du génie Morio et Somis ont mis la plus grande activité à la réparation desdits ponts. L'ennemi a été vivement poursuivi dès qu'on a pu passer; on a fait à son arrière-garde 50 prisonniers.

Le maréchal Davout, avec son corps d'armée, est parti de Freising le 4, et s'est trouvé le 5 à Mühldorf. L'ennemi a défendu la rive droite, où il avait établi des batteries très-avantageusement situées. Le pont était tellement détruit qu'on a eu de la peine à le rétablir. Le 6, à midi, une grande partie du corps du maréchal Davout était passé au delà.

Le prince Murat a fait passer une brigade de cavalerie sur le pont de Mühldorf, a fait rétablir les ponts d'Oetting et de Marktl, et les a passés avec une partie de sa réserve. L'Empereur s'est porté de sa personne à Haag.

Le corps d'armée du maréchal Soult a bivouaqué en avant de Haag; le corps du maréchal Marmont couche ce soir à Vilsbiburg; celui du maréchal Ney à Landsberg; celui du maréchal Lannes sur la route de Landshut à Braunau. Tous les renseignements que l'on a sur l'ennemi portent que l'armée russe marche en retraite.

Il a beaucoup plu toute la journée. Tout le pays situé entre l'Isar et l'Inn n'offre qu'une forêt continue de sapins : pays fort ingrat. L'armée a eu beaucoup à se louer du zèle et de l'empressement des



habitants de Munich à lui fournir les subsistances qui lui étaient nécessaires.

*Moniteur* du 13 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9437. — AU PRINCE JOSEPH.

Braunau, 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805).

Mon Frère, je suis arrivé à Braunau aujourd'hui. Il tombe de la neige à gros flocons. L'armée russe paraît fort épouvantée du sort de l'armée autrichienne. Elle m'a laissé Braunau, qui est une des clefs de l'Autriche; cette place a une belle enceinte et est munie de magasins de toute espèce. Nous allons voir ce que fera cette armée russe; elle a perdu la tête. On est fort mécontent, en Autriche, des Russes, qui pillent, volent et violent partout. Ils dédaignent avec mépris les Autrichiens, qui commencent à ne plus se battre qu'à regret, les officiers russes s'entend, car les soldats sont tout à fait brutes et ne savent pas distinguer un autrichien d'un Français.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

---

### 9438. — MESSAGE AU SÉNAT CONSERVATEUR.

Camp impérial de Braunau, 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805).

Sénateurs, j'ai jugé devoir nommer à la place éminente de sénateur deux citoyens de Gènes<sup>1</sup> des plus distingués par leur rang, leurs talents, les services qu'ils m'ont rendus et l'attachement qu'ils m'ont montré dans toutes les circonstances. Je désire que le peuple de Gènes voie dans cette nomination une preuve de l'amour que je lui porte.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9439. — A M. CAMBACÉRÈS.

Braunau, 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805).

Je vous remercie de ce que vous me dites dans votre lettre. Nous avons un très-mauvais temps, ce qui ne nous empêche pas de faire de grandes marches et d'aller droit à notre but. Nous bivouaquons et marchons dans la boue; mais heureusement que, si ce temps nous

<sup>1</sup> MM. Durazzo et Cambiaso.

fait souffrir, il fait encore plus souffrir l'armée russe, qui se retire dans le plus grand désordre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9440. — A M. TALLEYRAND.

Braunau, 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805).

Monsieur Talleyrand, je suis enchanté de la prise de Braunau, qui est une place forte que j'ai trouvée remplie de magasins, de poudre et de munitions de toute espèce. Ces gens-ci n'ont plus de chef; la peur panique s'est emparée d'eux. Je pense qu'il ne faut envoyer mes bulletins de l'armée qu'en Italie, à l'Impératrice et au prince Joseph, et non à Berlin. Il ne faut pas qu'on y connaisse ma position. L'empereur Alexandre y est, et peut très-bien en profiter pour envoyer des ordres à son armée. Tout bien pensé, il ne faut pas envoyer de bulletin à Berlin. Écrivez à mon ministre, à la Haye, de voir le Grand Pensionnaire pour l'engager à faire tous ses efforts pour mettre la Hollande dans un bon état de défense et armer les places; pour lui faire connaître que je saurai, en temps et lieu, envoyer à son secours une colonne de mon armée; qu'il ne doit rien épargner pour avoir des chevaux d'artillerie, des magasins, et pour que les places soient parfaitement approvisionnées et armées; et que l'activité et l'éclat qu'on y mettra en imposeront beaucoup à l'ennemi.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9441. — 14<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Braunau, 8 brumaire an XIV (30 octobre 1805).

Le maréchal Bernadotte est arrivé le 8, à dix heures du matin, à Salzburg. L'Électeur en était parti depuis plusieurs jours. Un corps de 6,000 hommes, qui y était, s'était retiré précipitamment la veille.

Le quartier général impérial était le 6 à Haag, le 7 à Mühlendorf et le 8 à Braunau.

Le maréchal Davout a employé la journée du 7 à faire réparer entièrement le pont de Mühlendorf.

Le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs a exécuté une belle charge sur l'ennemi, lui a tué une vingtaine d'hommes et lui a fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels s'est trouvé un capitaine de hussards.

Dans la journée du 7, le maréchal Lannes est arrivé avec la cavalerie légère au pont de Braunau. Il était parti de Landshut. Le pont était coupé. Il a sur-le-champ fait embarquer sur deux bateaux une soixantaine d'hommes. L'ennemi, qui d'ailleurs était poursuivi par la réserve du prince Murat, a abandonné la ville; l'audace des chasseurs du 13<sup>e</sup> a contribué à précipiter sa retraite.

La mésintelligence entre les Russes et les Autrichiens commence à s'apercevoir. Les Russes pillent tout. Les officiers les plus instruits d'entre eux comprennent bien que la guerre qu'ils font est impolitique, puisqu'ils n'ont rien à gagner contre les Français, que la nature n'a pas placés pour être leurs ennemis.

Braunau, comme il se trouve, peut être considéré comme une des plus belles et des plus utiles acquisitions de l'armée. Cette place est entourée d'une enceinte bastionnée avec pont-levis, demi-lune et des fossés pleins d'eau. Il y a de nombreux magasins d'artillerie et tous en bon état; mais, ce qui paraîtra difficile à croire, c'est qu'elle est parfaitement approvisionnée. On y a trouvé 40,000 rations de pain, prêtes à être distribuées, plus de 1,000 sacs de farine. L'artillerie de la place consiste en quarante-cinq pièces de canon avec double affût de rechange, en mortiers approvisionnés de plus de 40,000 boulets et obusiers. Les Russes y ont laissé une centaine de milliers de poudre, une grande quantité de cartouches, de plomb, un millier de fusils, et tout l'approvisionnement nécessaire pour soutenir un grand siège.

L'Empereur a nommé le général Lauriston, qui arrive de Cadix, gouverneur de cette place, où il a établi le dépôt du quartier général de l'armée.

*Moniteur* du 17 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

## 9442. — AU PRINCE MURAT.

Braunau, 9 brumaire an XIV (31 octobre 1805). 11 heures du matin.

Je reçois vos nouvelles de la bonne conduite de ma cavalerie à Ried. Je désire beaucoup savoir le nom du maréchal des logis du 8<sup>e</sup> dragons.

Voici mon ordre de marche :

Le maréchal Davout suit la route de Braunau, Altheim, Ried et Lambach, d'où je le dirigerai sur Steyer.

Le maréchal Soult suit la route d'Obernberg, Zell, Neumarkt et Wels; mais il ne sera que ce soir, tout au plus, à Obernberg.

Le maréchal Lannes arrivera aujourd'hui à Schærding, et suivra la route de Linz par Willibald et Efferding.

Le général Marmont ne sera que demain à Strasswalchen, suivra la route de Strasswalchen, Vœcklabrück et Gmunden.

Le maréchal Bernadotte, qui est à Salzburg, ne bougera que pour servir de réserve, à moins que mes rapports ne m'apprennent que l'ennemi est dans une très-forte position.

Le maréchal Ney marche sur Inspruck.

Le général Dupont se porte sur Passau, pour occuper cette place.

Mais il faut donner un peu le temps à tout le monde de faire son mouvement. Il ne faut donc point aller si vite. Si l'ennemi tient à Wels, il est nécessaire que le maréchal Davout ne dépasse pas aujourd'hui Ried, ayant son avant-garde à Haag. Si, au contraire, l'ennemi évacuit Wels, il n'y aurait aucun inconvénient que ce général allât à Lambach.

Il faut marcher avec prudence. Les Russes ne sont pas encore entamés; ils savent aussi attaquer, et il serait malheureux que les derrières du maréchal Davout, qui sont faibles et exténués, fussent attaqués dans cette position. Il faut aussi que le maréchal Davout procure du pain et de la viande aux soldats.

J'ai nommé le général Lauriston gouverneur de Braunau, qui est pour nous d'une ressource immense.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9443. — 15<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Braunau, 9 brumaire an XIV (31 octobre 1805).

Plusieurs déserteurs russes sont déjà arrivés, entre autres un sergent-major natif de Moscou, homme de quelque intelligence. On s'imagine bien que tout le monde l'a questionné. Il a dit que l'armée russe était dans des dispositions bien différentes pour les Français que dans la dernière guerre; que les prisonniers qui étaient revenus de France s'en étaient beaucoup loués; qu'il y en avait six dans sa compagnie, qui, au moment du départ de Pologne, avaient été envoyés plus loin; que si on avait laissé dans les régiments tous les hommes revenus de France, il n'y avait pas de doute qu'ils n'eussent tous déserté; que les Russes étaient fâchés de se battre pour les Allemands qu'ils n'aiment pas, et qu'ils avaient une haute idée de la valeur française. On lui a demandé s'ils aimaient l'empereur Alexandre; il a répondu qu'ils étaient trop misérables pour lui porter de l'attachement; que les soldats aimaient mieux l'empereur Paul, mais

que la noblesse préférerait l'empereur Alexandre; que les Russes, en général, étaient contents d'être sortis de chez eux, parce qu'ils vivaient mieux et étaient mieux payés; qu'ils désiraient tous ne pas retourner en Russie, et qu'ils préféreraient s'établir dans d'autres climats à retourner sous la verge d'une aussi rude discipline; qu'ils savaient que les Autrichiens avaient perdu toutes leurs batailles et ne faisaient que pleurer.

Le prince Murat s'est mis à la poursuite de l'ennemi. Il a rencontré l'arrière-garde des Autrichiens, forte de 6,000 hommes, sur la route de Mernbach. L'apercevoir et la charger n'a été qu'une même chose pour sa cavalerie. Cette arrière-garde a été disséminée sur les hauteurs de Ried. La cavalerie ennemie s'est alors ralliée pour protéger le passage de l'infanterie par un défilé; mais le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs et la division de dragons du général Beaumont l'ont culbutée, et se sont jetés avec l'infanterie ennemie dans le défilé. La fusillade a été assez vive, mais l'obscurité de la nuit a sauvé cette division ennemie. Une partie s'est éparpillée dans les bois; il n'a été fait que 500 prisonniers. L'avant-garde du corps du prince Murat a pris position à Haag. Le colonel Montbrun, du 1<sup>er</sup> de chasseurs, s'est couvert de gloire.

Le 8<sup>e</sup> régiment de dragons a soutenu sa vieille réputation. Un maréchal des logis de ce régiment, ayant eu le poignet emporté, dit devant le prince, au moment où il passait : « Je regrette ma main, » parce qu'elle ne pourra plus servir notre brave Empereur. » L'Empereur, en apprenant ce trait, a dit : « Je reconnais bien là les sentiments du 8<sup>e</sup> : qu'on donne à ce maréchal des logis une place » avantageuse et selon son état dans le palais de Versailles. »

Les habitants de Braunau, selon l'usage, avaient porté dans leurs maisons une grande partie des magasins de la place. Une proclamation a tout fait rapporter. Il y a à présent un millier de sacs de farine, une grande quantité d'avoine, des magasins d'artillerie de toute espèce, une très-belle manutention et 60,000 rations de pain, dont nous avons grand besoin; une partie a été distribuée au corps du maréchal Soult.

Le maréchal Bernadotte est arrivé à Salzburg. L'ennemi s'est retiré sur la route de Carinthie et de Wels. Un régiment d'infanterie voulait tenir au village de Hallein; il a dû se retirer sur le village de Golling, où le maréchal espérait que le général Kellermann parviendrait à lui couper la retraite et à l'enlever.

Les habitants assurent que, dans son inquiétude, l'empereur d'Allemagne s'était porté jusqu'à Wels, où il avait appris le désastre de

son armée. Il y avait appris aussi les clameurs de ses peuples de Bohême et d'Autriche contre les Russes, qui pillent et violent d'une manière si effrénée, qu'on désirait l'arrivée des Français pour les délivrer de ces singuliers alliés.

Le maréchal Davout, avec son corps d'armée, a pris position entre Ried et Haag. Tous les autres corps d'armée sont en grand mouvement. Mais le temps est affreux; il est tombé un demi-pied de neige, ce qui a rendu les chemins détestables.

Le ministre secrétaire d'État Maret a joint l'Empereur à Braunau.

L'électeur de Bavière est de retour à Munich. Il a été reçu avec le plus grand enthousiasme par le peuple de sa capitale.

Plusieurs malles de Vienne ont été interceptées : les lettres les plus récentes étaient du 28 octobre; on commençait à y avoir des nouvelles de l'affaire de Wertingen; elle y avait répandu la consternation. Les vivres y étaient d'une cherté à laquelle on ne pouvait atteindre; la famine menaçait Vienne; cependant la récolte a été abondante; mais la dépréciation du papier-monnaie et des assignats, qui perdaient plus de 40 pour cent, avait porté tout au plus haut prix. Le sentiment de la chute du papier-monnaie autrichien était dans tous les esprits; le cultivateur ne voulait plus échanger ses denrées contre un papier de nulle valeur. Il n'est pas un homme en Allemagne qui ne considère les Anglais comme les auteurs de la guerre, et les empereurs François et Alexandre comme victimes de leurs intrigues. Il n'est personne qui ne dise : Il n'y aura point de paix tant que les oligarques gouverneront l'Angleterre, et les oligarques gouverneront tant que Georges respirera. Aussi le règne du prince de Galles est-il désiré comme le terme de celui des oligarques, qui, dans tous les pays, sont égoïstes et insensibles aux malheurs du monde.

L'empereur Alexandre était attendu à Vienne; mais il a pris un autre parti : on assure qu'il s'est rendu à Berlin.

*Moniteur* du 17 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

#### 9444. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Ried, 11 brumaire an XIV (2 novembre 1805).

Mon Frère, tout ce que je vous ai dit chez vous, je vois avec plaisir que je pourrai le réaliser. J'approuve fort que vous envoyiez un ministre près de moi. Il peut d'abord se rendre à Munich auprès de M. Talleyrand, qui devait passer à Stuttgart, mais qui, à vous

le dire franchement; n'a pas attendu mes ordres pour venir me joindre. De là il peut se rendre à Braunau, où l'aide de camp que j'ai laissé à ce quartier général pourra lui donner des indications pour sa destination ultérieure. Je n'ai reçu encore aucune proposition de paix; cependant mes troupes ont passé l'Inn, la Salza et la Traun.

L'empereur d'Autriche était le 25 octobre à Wels. Il a été extrêmement peiné des nouvelles qu'il y a apprises de son armée et aussi des cris de ses peuples. Les Russes pillent, brûlent et bâtonnent d'une manière si effrénée que les peuples d'Autriche et de Bohême nous appellent à grands cris pour les délivrer de ces singuliers alliés. Nous avons pris leur arrière-garde et leur avons fait une centaine de prisonniers.

Dans les instructions que vous donnerez à votre ministre, il faut bien déterminer la portion des usages germaniques qu'il faut abolir, qui ne serviraient qu'à donner à l'Empereur un pouvoir qui n'a plus de compensation, puisqu'il n'offre plus de garantie: je veux dire, d'abord la Cour aulique, une grande partie des attributions de la Diète de Ratisbonne, qui en vérité n'est plus qu'une misérable singerie. Je ne sais point quel parti prendra la cour de Vienne. Les événements d'Ulm ont été sus à Vienne extrêmement tard. Les lettres de Vienne du 28 octobre ne parlaient encore que du combat de Wertingen; mais aujourd'hui, que nous sommes à Wels, il n'est plus possible qu'on ignore les derniers événements; ce qui amènera une résolution.

J'ai appris avec plaisir que le prince électoral était arrivé. Un père est toujours père; je sens donc combien cet événement doit être agréable pour vous et votre famille. Du reste le prince électoral, qui peut être vif, a des talents et des connaissances; et, à vingt-deux ans, bien des choses sont permises qui ne le sont pas à plus de trente.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9445. — 16<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Ried, 11 brumaire an XIV (2 novembre 1805).

Le prince Murat a continué sa marche en poursuivant l'ennemi l'épée dans les reins et est arrivé, le 9, en avant de Lambach. Les généraux autrichiens, voyant que leurs troupes ne pouvaient plus tenir, ont fait avancer huit bataillons russes pour protéger leur retraite. Le 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, le 1<sup>er</sup> de chasseurs et

le 8<sup>e</sup> de dragons chargèrent les Russes avec impétuosité et, après une vive fusillade, les mirent en désordre et les menèrent jusqu'à Lambach. On a fait 500 prisonniers, parmi lesquels sont une centaine de Russes.

Le 10, au matin, le prince Murat mande que le général Walther, avec sa division de cavalerie, a pris possession de Wels. La division de dragons du général Beaumont et la 1<sup>re</sup> division du corps d'armée du maréchal Davout, commandée par le général Bisson, ont pris position à Lambach. Le pont sur la Traun était coupé; le maréchal Davout y a fait substituer un pont de bateaux. L'ennemi a voulu défendre la rive gauche : le colonel Valterre, du 30<sup>e</sup> régiment, s'est jeté un des premiers dans un bateau et a passé la rivière. Le général Bisson, faisant ses dispositions de passage, a reçu une balle dans le bras.

Une autre division du corps du maréchal Davout est en avant de Lambach sur le chemin de Steyer. Le reste de son corps d'armée est sur les hauteurs de Lambach.

Le maréchal Soult arrivera ce soir à Wels.

Le maréchal Lannes arrivera ce soir à Linz.

Le général Marmont est en marche pour tourner la position de la rivière de l'Enns.

Le prince Murat se loue du colonel Conroux, commandant du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Les troupes ne sauraient montrer dans aucune circonstance plus d'impétuosité et de courage.

Au moment de son arrivée à Salzburg, le maréchal Bernadotte avait détaché le général Kellermann à la tête de son avant-garde pour poursuivre une colonne ennemie qui se retirait par le chemin de la Carinthie. Elle s'était mise à couvert derrière le fort de Lueg-Pass dans le défilé de Golling. Quelque forte que fût sa position, les carabiniers du 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère l'attaquèrent avec impétuosité. Le général Werlé fit tourner le fort, par le capitaine Campocasso, par des chemins presque impraticables. 500 hommes, dont 3 officiers, ont été faits prisonniers. La colonne ennemie, forte de 3,000 hommes, a été éparpillée dans les sommités. On y a trouvé une si grande quantité d'armes qu'on espère ramasser encore beaucoup de prisonniers. Le général Kellermann donne des éloges à la conduite du chef de bataillon Dherbez-Latour. Le général Werlé a eu son habit criblé de balles.

Nos avant-postes mandent de Wels que l'empereur d'Allemagne y est arrivé le 25 octobre, qu'il y a appris le sort de son armée d'Ulm, et qu'il s'est convaincu par ses propres yeux des ravages affreux



que les Russes font partout et de l'extrême mécontentement de ses peuples. On assure qu'il est retourné à Vienne sans descendre de voiture.

La terre est couverte de neige. Les pluies ont cessé. Le froid a pris le dessus; il est assez vif. Ce n'est point un commencement de novembre, mais un mois de janvier. Ce temps plus sec a l'avantage d'être plus sain et plus favorable à la marche.

*Moniteur* du 20 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9446. — A M. TALLEYRAND.

Haag près Wels, 11 brumaire an XIV (2 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je pense qu'il est nécessaire de rappeler tous mes commissaires des relations commerciales en Russie, en Suède et en Autriche, et que M. de Cobenzl vienne à Strasbourg pour être échangé contre M. de la Rochefoucauld. J'ai ordonné qu'on coure sur les pavillons suédois, autrichiens et russes. Faites mettre dans *le Moniteur* les articles patents du traité fait avec le roi de Naples; faites-les précéder d'un petit article qui portera que l'Empereur, considérant que la conquête du royaume de Naples ne ferait que mettre de nouveaux obstacles à la paix générale, a pris le parti de conclure le traité suivant, donnant en cela une nouvelle preuve de sa modération, etc.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9447. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Haag près Wels, 11 brumaire an XIV (2 novembre 1805).

Monsieur Dejean, je ne sais pourquoi vous avez envoyé en Italie le commissaire des guerres Masséna : je vous l'avais défendu. Il s'y est déjà très-mal conduit. Donnez-lui l'ordre de se rendre à Paris. Lorsqu'il y sera arrivé, demandez-lui la justification de sa conduite. Si M. Béranger est encore sur les lieux, qu'il aille y faire un tour, et qu'il vous rende compte du résultat de ses recherches. La manière de voler de ces Messieurs est toute simple. Ils font des réquisitions au nom de l'armée, s'entendent avec les municipalités, et donnent des reçus pour le rachat. C'est ainsi que le commissaire Masséna a fait pour Modène. Faites une circulaire qui fasse connaître, sans

nommer personne, que je suis instruit de ces menées. Faites-vous remettre l'état des réquisitions qui ont été faites et le nom des commissaires qui ont donné des reçus. Chargez un inspecteur aux revues ou un commissaire des guerres, honnête, de vous écrire confidentiellement; car il est impossible d'abandonner ainsi le royaume d'Italie à la dévastation des brigands. Deux ou trois exemples sévères remettront tout le monde dans le devoir.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9448. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Haag près Wels, 11 brumaire an XIV (2 novembre 1805).

Monsieur Decrès, vous avez reçu l'ordre d'embarquer des hommes de l'artillerie de marine, au lieu de garnison; cela vous fait donc les 500 hommes qui vous sont nécessaires. La division de Lorient ne partira pas si vous ne lui écrivez deux fois par jour de partir; également les frégates de Flessingue. Les 11 vaisseaux de Brest ne partiront jamais, l'équinoxe de mars viendra, et ils ne pourront plus partir. Je ne conçois pas comment le ministre du trésor public ne vous donne pas les 300,000 francs de traites sur le cap de Bonne-Espérance. Que cela ne vous empêche pas de partir. Vous voyez le mal que fait Allemand; jugez de celui que feraient nos croisières si l'on voulait partir; mais on n'en partira pas, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre. J'imagine que M. Jérôme est parti. Je vous rends responsable de la conduite qu'on tiendra avec lui. Il faut qu'il soit maintenu rigoureusement dans son grade. J'espère que vous aurez écrit qu'il ne lui soit rendu aucun honneur à Brest: il ne lui est rien dû. Je suis fâché de la mauvaise santé de Ganteanme. Dites-lui que je l'aime, parce que je sais qu'il m'est attaché. S'il était absolument hors d'état de reprendre la mer de longtemps, on pourrait le faire rentrer au Conseil d'État.

Que rien n'arrête mes escadres; qu'elles partent. Je ne veux point que mon escadre reste à Cadix. Faites venir mes troupes par terre, et distribuez tous les vaisseaux en quatre ou cinq grosses croisières. Donnez des instructions à toutes mes escadres d'arrêter tous les vaisseaux russes, suédois, autrichiens. Donnez également des lettres de marque à nos corsaires contre les bâtiments de ces trois puissances. Faites mettre également le séquestre sur leurs bâtiments qui se trouveraient en France, et partout où j'ai des escadres. Je vous le répète: si mon escadre de Cadix peut sortir d'ici à nivôse pour

remplir sa mission, bien; sans quoi, dispersez-la en croisière. Je ne puis m'occuper de ces objets; c'est à vous à faire que tout parte.

NAPOLÉON.

Comm. par M<sup>me</sup> la duchesse Decrès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9449. — AU PRINCE EUGÈNE.

Haag près Wels, 2 novembre 1805.

Mon Cousin, je prends des mesures pour arrêter le gaspillage à l'armée d'Italie et faire quelques exemples sévères. Je sais gré à M. de Brême de tenir ferme à son poste; il faut, avant tout, être homme d'État.

Vous aurez vu par les bulletins que je suis à Salzburg et à Linz. Quand vous lirez cette lettre, je serai à peu de journées de Vienne. L'armée russe est déjà entamée. Le froid est extrême pour la saison; la terre est couverte de neige.

Faites chanter un *Te Deum* dans toutes les églises du royaume en action de grâces des victoires que nous avons obtenues. Vous pourrez prendre votre temps au moment où les victoires de l'armée d'Italie seront plus caractérisées.

Je vous donne le pouvoir de faire la distribution des fonds aux ministres et de me suppléer en tout. Mes occupations deviennent trop considérables. Jusqu'à ce que je sois de retour à Paris, faites tout pour le mieux et comme vous l'entendrez.

J'ai reconnu la neutralité du roi de Naples et fait rappeler le corps du général Saint-Cyr, qui doit déjà être de retour.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

9450. — AU PRINCE MURAT.

Camp impérial de Lambach, 12 brumaire an XIV (3 novembre 1805).

Je reçois votre lettre de Linz. Je passerai la nuit à Lambach. La caisse que vous avez trouvée appartient à l'armée, et je ne puis pas en disposer. Il n'y a point d'inconvénient à la faire verser dans la caisse du payeur de la cavalerie, pourvu que ce payeur en tienne compte au receveur général des contributions de l'armée. J'attends tous les renseignements que vous m'enverrez de Linz; il doit y en avoir beaucoup. Le maréchal Davout, avec son corps d'armée, sera ce soir à Kremsmünster, et demain à Steyer. Le général Marmont

sera à Lambach. Je vous expédierai cette nuit une réponse à la lettre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

NAPOLEON.

9451. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Lambach, 12 brumaire an XIV (3 novembre 1805).

Monsieur mon Frère, l'entrée des Russes dans les États de Votre Majesté Impériale, l'entrée de son armée en Bavière, la lettre de M. de Cobenzl, par laquelle il était constant qu'on voulait m'obliger à recevoir la loi de l'Angleterre, ne m'ont pas laissé de choix sur le parti à prendre. Il m'a fallu, d'ailleurs, passer le Rhin pour repousser son armée déjà arrivée sur mes frontières. Cependant Votre Majesté pouvait, d'un mot, mettre un terme même à la guerre maritime. Assurée de ne pouvoir rallumer la guerre sur le continent, l'Angleterre eût senti la nécessité d'en revenir aux clauses du traité d'Amiens. Votre Majesté eût été le bienfaiteur du monde entier. Elle eût acquis des droits éternels à ma reconnaissance, à celle de mes peuples, et même de ceux d'Angleterre, qui sentent, aussi bien que les autres, le poids d'une longue guerre. Mais, quoi qu'il en soit, je suis prêt à oublier l'injustice de cette troisième agression, et à essayer encore si ce troisième traité tiendra davantage contre les intrigues et les efforts de l'Angleterre que les deux premiers. Par sa lettre, il paraît que Votre Majesté fait dépendre la paix d'une autre puissance. C'est à elle à voir si cette intervention étrangère est la plus propre à satisfaire ce que semble exiger le besoin de ses peuples, qui souffrent moins de la présence de mes armées que de celle des Russes.

Quel que soit le parti que prenne Votre Majesté, soit qu'elle négocie directement pour arriver à une prompte paix, soit qu'elle veuille attendre l'intervention d'autres puissances, ce qui retardera de beaucoup la conclusion, elle sentira qu'il est juste que je profite des chances qui m'ont été si favorables, et que les conditions de la paix m'offrent une garantie contre une quatrième coalition avec l'Angleterre. Il faut qu'il n'y ait plus entre nous aucun sujet de division, aucune chose qu'on puisse lui faire accroire que je désire avoir. C'est le moyen de ramener enfin, si cela est possible, Votre Majesté aux véritables idées que son ennemi naturel n'est point la France, qui n'a rien à lui envier.

Mon ambition est uniquement concentrée dans le rétablissement de mon commerce et de ma marine; et, oppressivement, l'Angleterre s'oppose à l'un et à l'autre.

Je remplis un dernier devoir envers Votre Majesté, et le titre, quoique ennemis, qu'elle et moi prenons dans notre correspondance, semble m'y autoriser. Qu'elle ne se dissimule pas l'extrême mécontentement de ses sujets pour cette troisième guerre. Que Votre Majesté, qui a tant de titres pour être heureuse, qui a tant de vertus qui devraient la faire adorer de ses sujets, cesse de faire leur malheur et le sien propre.

Je prie Votre Majesté de ne voir dans la présente lettre rien qui lui soit désagréable, et de rester persuadée qu'elle a été écrite dans des sentiments tout contraires; car je regarderai comme heureuses pour moi toutes les circonstances qui me mettront à même de concilier la sûreté de mes peuples avec son amitié, à laquelle je la prie de permettre que je prétende encore, malgré le nombre et la puissance de mes ennemis auprès d'elle.

NAPOLEÓN.

Comm. par le Gouvernement de S. M. l'empereur d'Autriche.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9452. — 17<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Lambach, 12 brumaire an XIV (3 novembre 1805).

Aujourd'hui 12, le maréchal Davout a ses avant-postes près de Steyer. Le général Milhaud, avec la réserve de cavalerie aux ordres du prince Murat, est entré à Linz le 10; le maréchal Lannes y est arrivé le 12, avec son corps d'armée. On a trouvé à Linz des magasins considérables dont on n'a pas encore l'inventaire; beaucoup de malades dans les hôpitaux, parmi lesquels une centaine de Russes. On a fait des prisonniers, dont 50 Russes.

Au combat de Lambach, il s'est trouvé deux pièces de canon russes parmi celles qui ont été prises; un général russe et un colonel de hussards autrichien ont été tués.

La blessure que le général Bisson, commandant la 1<sup>re</sup> division du corps d'armée du maréchal Davout, a reçue au bras est assez sérieuse pour l'empêcher de servir tout le reste de la campagne; il n'y a cependant aucun danger. L'Empereur a donné au général Caffarelli le commandement de sa division.

Depuis le passage de l'Inn, on a fait 15 à 1,800 prisonniers, tant autrichiens que russes, sans y comprendre les malades.

Le corps d'armée du général Marmont est parti de Lambach le 12 à midi.

L'Empereur a établi son quartier général à Lambach, où l'on croit qu'il passera toute la nuit du 12.

La saison continue à être rigoureuse. La terre est couverte de neige; le temps est très-froid.

On a trouvé à Lambach des magasins de sel pour plusieurs millions. On a trouvé dans la caisse de Linz plusieurs centaines de milliers de florins.

Les Russes ont tout dévasté à Wels, à Lambach et dans tous les villages environnants. Il y a des villages où ils ont tué huit ou dix paysans.

L'agitation et le désordre sont extrêmes à Vienne. On dit que l'empereur d'Autriche est établi au couvent des Bénédictins de Mœlk. Il paraît que le reste du mois de novembre verra des événements majeurs et d'une grande importance.

M. Lezay, ministre de France à Salzburg, a eu une audience de l'Empereur au moment où Sa Majesté parlait de Braunau. Il n'avait pas cessé jusqu'alors de résider à Salzburg.

On n'a point de nouvelles de M. de la Rochefoucauld; on le croit toujours à Vienne. Au moment où l'armée autrichienne passait l'Inn, il demanda des passe-ports qu'on lui refusa.

"Il est arrivé aujourd'hui plusieurs déserteurs russes."

*Moniteur* du 20 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9453. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Linz, 13 brumaire an XIV (4 novembre 1805).

Mon Cousin, donnez l'ordre au prince Murat de mettre à la disposition du capitaine de frégate Lostange, qui est à votre état-major, tous les dragons qui n'ont point de chevaux et qui font partie des divisions de dragons Beaumont, Walther et Klein. Donnez également l'ordre au maréchal Lannes de faire fournir au capitaine Lostange 50 hommes de la division Oudinot, et 50 hommes par chacune des divisions Suchet et Gazan. Chaque détachement de 50 hommes sera sous les ordres d'un lieutenant, de deux sergents et de quatre caporaux, fournis par la division, et les 150 hommes sous les ordres d'un capitaine. Donnez également l'ordre au général Marmont de fournir 100 hommes, pris dans chaque régiment de son corps d'armée. Ces 100 hommes seront sous les ordres d'un capitaine et d'un lieutenant. On choisira les hommes les plus fatigués, écloppés et se faisant conduire sur les voitures. Ces hommes seront destinés à être embarqués sur les bateaux qui doivent descendre le

Danube, que le capitaine de frégate Lostange commandera. Vous donnerez ordre à cet officier de faire ramasser tous les bateaux qui sont sur la Traun et de les faire descendre à l'embouchure de l'Enns, dans le Danube, par Ebelsberg.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9454. — 18<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Linz, 14 brumaire an XIV (5 novembre 1805).

Le prince Murat ne perd pas l'ennemi de vue. L'ennemi avait laissé dans Ebelsberg 3 ou 400 hommes pour retarder le passage de la Traun; mais les dragons du général Walther se jetèrent dans des bateaux, et, sous la protection de l'artillerie, attaquèrent avec impétuosité la ville. Le lieutenant Billandel, du 13<sup>e</sup> régiment de dragons, a passé le premier dans une petite barque.

Le général Walther, après avoir passé le pont sur la Traun, se porta sur Enns. La brigade du général Milhaud rencontra l'ennemi au village d'Asten, le culbuta, le poursuivit jusque dans Enns, et lui fit 200 prisonniers, dont 50 hussards russes. Vingt hussards russes ont été tués. L'arrière-garde des troupes autrichiennes, soutenue par la cavalerie russe, a été partout culbutée; ni l'une ni l'autre n'ont tenu à aucune charge. Les 22<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> de chasseurs et leurs colonels Latour-Maubourg et Durosnel ont montré la plus grande intrépidité. L'aide de camp du prince Murat, Flahault, a eu une balle dans le bras.

Dans la journée du 13, nous avons passé l'Enns, et aujourd'hui le prince Murat est à la poursuite de l'ennemi. Le maréchal Davout est arrivé, le 12, à Steyer; le 13, dans la journée, il s'est emparé de la ville et a fait 200 prisonniers. L'ennemi paraissait vouloir s'y défendre. La division de dragons du général Beaumont a soutenu sa réputation. L'aide de camp du général Beaumont a été tué. L'un et l'autre des ponts sur l'Enns sont parfaitement rétablis.

Au combat de Lambach, le colonel autrichien de Graff et le colonel russe Golofkin ont été tués.

L'empereur d'Autriche, arrivé à Linz, a reçu des plaintes de la régence sur la mauvaise conduite des Russes, qui ne se sont pas contentés de piller, mais encore ont assommé à coups de bâton les paysans, ce qui avait rendu déserts un grand nombre de villages. L'empereur a paru très-affligé de ces excès, et a dit qu'il ne pouvait répondre des troupes russes comme des siennes et qu'il fallait souffrir patiemment; ce qui n'a pas consolé les habitants.

On a trouvé à Linz beaucoup de magasins et une grande quantité de draps et de capotes dans les manufactures impériales.

Le général Deroy, à la tête d'un corps de Bava-rois, a rencontré à Lofer l'avant-garde d'une colonne de cinq régiments autrichiens venant d'Italie, l'a complètement battue, lui a fait 400 prisonniers et pris trois pièces de canon. Les Bava-rois se sont battus avec la plus grande opiniâtreté et avec une extrême bravoure. Le général Deroy lui-même a été blessé d'un coup de pistolet.

Ces petits combats donnent lieu à un grand nombre de traits de courage, de la part des officiers en particulier.

Le major général s'occupe d'une relation détaillée où chacun aura la part de gloire qu'aura méritée son courage.

L'Enns peut être considérée comme la dernière ligne qui défend les approches de Vienne. On prétend que l'ennemi veut tenir et se retrancher derrière les hauteurs de Saint-Pœlten, à dix lieues de Vienne. Notre avant-garde y sera demain.

*Moniteur du 24 brumaire an XIV.*

(*En minute au Dépôt de la guerre.*)

#### 945. — A M. CAMBACÉRÈS.

Linz, 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 5 brumaire et celle du Conseil d'État. Je vous prie de lui faire mes remerciements de tout ce qu'elle contient d'aimable. Nous sommes à peu de journées de Vienne. Nous n'avons encore atteint les Russes que faiblement; quelque vite que nous marchions, ils se retirent encore plus vite. Le pays est extrêmement mécontent d'eux. Dans le fait, ils ne sont pas aimables : ils ne se contentent pas de piller, ils brûlent et tuent.

NAPOLEÓN.

*Comm. par M. le duc de Cambacérés.*

(*En minute aux Arch. de l'Emp.*)

#### 9456. — A M. TALLEYRAND.

Linz, 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je pense qu'il faut écrire à M. Vial<sup>1</sup> pour qu'il tienne la main à ce que les officiers qui seront mis à la tête des cercles et des contingents des cantons soient des hommes sages et

<sup>1</sup> Ministre de France près la république Helvétique.



attachés à la France, et que ceux qui seraient connus pour avoir des dispositions contraires ne soient pas employés.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9457. — AU PRINCE MURAT.

Linz, 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805).

Vous m'avez laissé toute la journée d'hier sans nouvelles, et je n'apprends qu'à huit heures du matin l'engagement que vous avez eu hier. Il faut m'écrire deux et trois fois par jour. Si j'avais su que l'ennemi était là, j'aurais fait mes dispositions sur-le-champ. Serrez la division Suchet aux grenadiers, et faites que ces divisions se touchent et marchent toujours ensemble. Il n'y a point de chemin. Le maréchal Soult est obligé de venir sur la grande chaussée. Il faut donc se serrer, afin que la queue puisse venir au secours de la tête. L'officier que vous m'avez envoyé est si bête qu'il n'a pu rien m'expliquer, et votre lettre ne donne non plus aucun renseignement, de sorte qu'on ne sait pas si l'ennemi a battu en retraite, s'il a pris position, le nombre de pièces d'artillerie, et la partie de la division Oudinot qui a donné.

Il paraît que les chevaux de poste sont harassés. Il faut, à chaque trois lieues, laisser un piquet de cavalerie légère, de six hommes, lequel portera vos lettres, ce qui fera que votre correspondance passera très-rapidement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9458. — A M. PORTALIS.

Brannau, 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805).

En plaçant, Monsieur, sous les yeux de Sa Majesté votre travail du 24 vendémiaire, elle a remarqué un rapport par lequel Votre Excellence propose d'approuver la dédicace à saint Napoléon de l'un des autels de la Croix, de Nice. Il n'y a nul doute, Monsieur, que le vœu des chanoines chargés de l'entretien de cette chapelle ne soit agréable à Sa Majesté; mais l'Empereur n'a pas pensé qu'il convînt que son autorité intervînt en aucune façon dans cette affaire; la vôtre est assurément très-suffisante, et vous pouvez être persuadé que, dans cette circonstance comme dans toute autre, l'usage que vous en faites ne peut donner lieu à aucune observation.

Le secrétaire d'État, par ordre de l'Empereur.

Archives de l'Empire.

9459. — 19<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Linz, 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805).

Le combat de Lofer a été très-brillant pour les Bavaois. Les Autrichiens occupaient au delà de Lofer un défilé presque inaccessible, flanqué à droite et à gauche par des montagnes à pic. Le couronnement était rempli par ces chasseurs tyroliens qui en connaissent tous les sentiers. Trois forts en maçonnerie, fermant les montagnes, en rendent l'accès presque impossible. Après une vive résistance, les Bavaois culbutèrent tout, firent 600 prisonniers, prirent deux pièces de canon et s'emparèrent de tous les forts. Mais à l'attaque du dernier, le lieutenant général Deroy, commandant en chef l'armée bavaoise, fut blessé d'un coup de pistolet. Les Bavaois ont eu 12 officiers tués ou blessés, 50 soldats tués et 250 blessés. La conduite du lieutenant général Deroy mérite les plus grands éloges; c'est un vieil officier plein d'honneur, extrêmement attaché à l'Électeur, dont il est l'ami.

Tous les moments ont été tellement occupés que l'Empereur n'a pu encore passer en revue l'armée bavaoise ni connaître les braves qui la composent.

Le prince Murat, après la prise d'Enns, poursuivit de nouveau l'ennemi. L'armée russe avait pris position sur les hauteurs d'Amstetten. Le prince Murat l'a attaquée avec les grenadiers du général Oudinot. Le combat a été assez opiniâtre. Les Russes ont été dépostés de toutes leurs positions, ont laissé 400 morts sur le champ de bataille et 1,500 prisonniers. Le prince Murat se loue particulièrement du général Oudinot; son aide de camp Lagrange a été blessé.

Le maréchal Davout, au passage de l'Enns à Steyer, se loue spécialement de la conduite du général Heudelet, qui commande son avant-garde. Il a continué sa marche et s'est porté à Waidhofen.

Toutes les lettres interceptées portent que les meubles de la Cour sont déjà embarqués sur le Danube et qu'on s'attend à Vienne à la prochaine arrivée des Français.

*Moniteur* du 24 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

## 9460. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Linz, 16 brumaire an XIV (7 novembre 1805).

Mon Cousin, depuis deux jours on n'a éprouvé ici que la mau-

vaie volonté des agents que l'empereur a placés pour l'administration de la ville.

Voici les mesures qu'il est nécessaire de prendre : 1° que ceux qui auraient pillé des magasins, ou, sous prétexte d'achats, auraient tiré des effets des magasins les huit derniers jours qui ont précédé l'arrivée des Français, soient tenus de les rapporter sur-le-champ dans les magasins militaires; 2° que la ville fournisse chaque jour, à point nommé, sous peine d'exécution militaire, 25,000 rations de pain; 3° que l'on prenne tous les cuirs et souliers qu'on peut trouver dans les magasins militaires et particuliers, ainsi que tous les draps propres à faire des capotes, en donnant des bons.

Je désire trouver ici du cuir pour une soixantaine de milliers de paires de souliers, du drap pour autant de capotes, et du drap fin pour quatre mille capotes d'officiers, que je donnerai en gratification aux officiers.

Il faut se servir de la Régence, si elle veut s'y prêter, sinon s'adresser directement aux magasins de la ville, en employant des soldats de la ville, mêlés à des gendarmes et à des soldats français, pour faire des visites domiciliaires.

Vous adresserez cet ordre à M. Daru, qui restera ici, et au commandant de la place, en leur faisant connaître que mon intention est qu'ils fassent partir, tous les jours, 20,000 rations de pain et 20,000 d'eau-de-vie par le Danube pour rejoindre l'armée.

Les soldats qui font la police de la ville seront mis en activité, et on exigera serment des chefs de ne rien faire contre mon service. Il sera facile au commandant d'armes de trouver dans ces soldats quelques espions qui le mettent au fait des localités.

Il faut tirer tout ce qui sera possible de la ville pour la réorganisation et le bien-être de l'armée. On donnera des bons sur lesquels on payera par la suite; et, avec cette formalité, on pourra prendre dans les magasins et propriétés particulières. On fera également la recherche de tous les plombs et poudres qui pourront se trouver dans les magasins particuliers.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9461. — AU PRINCE MURAT.

Linz, 16 brumaire an XIV (7 novembre 1805), 11 heures du soir.

Je ne sais où vous avez été chercher que j'ai été mécontent du combat d'Amstetten; je l'ai été de ce que vous ne m'aviez pas écrit.

Il faut prendre des mesures, car dans une affaire pressée vous perdriez bien du temps. Je peux être parti, mais j'attends cette nuit l'électeur de Bavière.

Recommandez aux maréchaux Lannes et Davout de ramasser le plus de bateaux possible. Les ordres que j'ai donnés ce matin sont-ils exécutés?

Le maréchal Mortier, qui est sur la rive gauche du Danube, va s'élever à votre hauteur avec les divisions Klein et Gazan, et sera joint demain par la division Dupont et la division batave; il a emmené 14 bateaux avec lui; mais il m'en faut 3 ou 400 pour qu'il n'y ait point de Danube et que je puisse le passer promptement. Les Russes, qui ne s'attendent pas à cette manœuvre, pourront en être les victimes, puisqu'ils croiront n'avoir à faire qu'au maréchal Mortier, et que je pourrai leur en mettre un plus considérable sur le corps.

Je désire beaucoup que votre manœuvre pour enlever l'artillerie et les bagages réussisse.

Je vous rejoindrai aussitôt que possible. Le maréchal Davout a décidément pris la route de Lilienfeld, d'où il aura une grande chaussée qui le mènera droit à Vienne; mais je compte qu'il n'arrivera à Lilienfeld que demain soir. L'ennemi se trouvera alors débordé et tourné par sa gauche.

J'espère que le général Klein parviendra à prendre un ramassis de 2,000 recrues sur la rive gauche, qui m'ont surpris 20 dragons il y a huit jours; 2 ou 300 dragons qui arriveront dessus leur feront poser les armes; ce sont des recrues qui ont trois semaines et qui ne sont pas même habillées.

J'ai reçu une lettre de la princesse Caroline, qui jouit de tous les honneurs du gouverneur de Paris et qui m'en paraît très-satisfaite.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

#### 9462. — AU MARÉCHAL SOULT.

Linz, 16 brumaire an XIV (7 novembre 1805), 11 heures du soir.

Mon Cousin, je vous ai écrit de tâcher de vous aider pour vous nourrir par la rive gauche. Mais je vous expédie 20,000 rations de pain qui m'arrivent de Passau par le Danube, sur quatorze barques, et qui probablement demain seront à votre hauteur. Je vous ai fait dire que le maréchal Mortier opérait sur la rive gauche. Serrez-vous le plus que vous pourrez au maréchal Lannes, puisque la fatalité du pays veut que nous ne fassions qu'une seule colonne; au moins

serrez-vous le plus possible, afin que, de la tête à la queue, vous puissiez vous secourir.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9463. — 20<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Linz, 16 brumaire an XIV (7 novembre 1805).

Le combat d'Amstetten a fait beaucoup d'honneur à la cavalerie, et particulièrement aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> régiments de hussards et aux grenadiers de la division du général Oudinot.

Les Russes ont depuis accéléré leur retraite; ils ont en vain coupé les ponts sur l'Ips, qui ont été promptement rétablis, et le prince Murat est arrivé jusqu'auprès de l'abbaye de Mœlk.

Une reconnaissance s'est portée sur la Bohême. Nous avons pris des magasins très-considérables, soit à Freystadt, soit à Mauthausen. Le maréchal Mortier, avec un corps d'armée, manœuvre sur la rive gauche du Danube.

Une députation du Sénat vient d'arriver à Linz; l'électeur de Bavière y est attendu dans deux heures.

Linz, 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805).

L'électeur de Bavière et le prince électoral sont arrivés hier soir à Linz. Le lieutenant général comte Gyulai, envoyé par l'empereur d'Autriche, y est arrivé dans la nuit. Il a eu une très-longue conférence avec l'Empereur. On ignore l'objet de sa mission.

On a fait au combat d'Amstetten 1,800 prisonniers, dont 700 Russes.

Le prince Murat a établi son quartier général à l'abbaye de Mœlk. Ses avant-postes sont sur Saint-Pœlten (Saint-Hippolyte).

Dans la journée du 17, le général Marmont s'est dirigé sur Leoben. Arrivé à Weyer, il a rencontré le régiment de Gyulai, l'a chargé et lui a fait 400 prisonniers, dont un colonel et plusieurs officiers; il a poursuivi sa route. Toutes les colonnes de l'armée sont en grande manœuvre.

*Moniteur* du 26 brumaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9464. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Linz, 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805).

Monsieur mon Frère, le lieutenant général comte Gyulai m'a

remis la lettre de Votre Majesté Impériale. Qu'elle permette que je la remercie de tous les bons sentiments qu'elle contient pour moi. J'ose le dire à Votre Majesté, les ennemis des deux nations n'ont pu parvenir à rallumer le flambeau de la guerre qu'en calomniant mes intentions. C'était la seule marche que pouvait suivre l'Angleterre pour arriver à son but d'être encore longtemps l'arbitre absolu des mers et du commerce du monde. Il ne m'appartient pas de juger ce que Votre Majesté doit faire dans sa situation; mais je vois avec quelque peine que Votre Majesté s'en rapporte à l'empereur de Russie, qui n'a point dans nos querelles le même intérêt qu'elle et moi, puisque la sûreté et le bien-être de ses peuples ne dépendent pas des événements actuels. Cette guerre n'est pour la Russie qu'une guerre de fantaisie; elle est pour Votre Majesté et pour moi une guerre qui absorbe tous nos moyens, tous nos sentiments, toutes nos facultés. Je ne puis que réitérer à Votre Majesté ce que j'ai dit à M. le comte Gyulai en grand détail : je désire la paix, et je regarderai comme un moment fortuné celui où Votre Majesté n'écouterait que l'intérêt de sa couronne et le bien de ses peuples, et non le vœu d'une puissance qui se trouve dans une position si différente. Ce n'est pas que je veuille entacher en rien le caractère personnel de l'empereur Alexandre. Je connais trop toute l'étendue de la trame dont il est entouré depuis trois ans, pour être étonné que ses intentions, bonnes et bienfaisantes, aient cependant produit un effet tout contraire. Il voulait être le pacificateur et le bienfaiteur de l'Europe, et ses intermédiaires l'ont rendu le boute-feu et le principal moteur de la discorde du continent. J'ai eu personnellement beaucoup de relations avec l'empereur Alexandre, et ces relations ont laissé dans mon cœur des traces de sa bonté et de ses belles qualités. Aujourd'hui, jeune, il acquerra plus d'expérience, et il réalisera tout le bien qu'il veut à l'Europe et au genre humain. J'espère qu'alors il rendra plus de justice à mes sentiments et à la franchise de l'amitié que je lui ai montrée dans toutes nos communications. Mais, jusqu'à ce que cet instant soit arrivé, faut-il que les peuples d'Allemagne et de France soient livrés à toutes les incertitudes et à toutes les angoisses de la guerre? M. le comte Gyulai ne s'est pas cru autorisé à rien conclure pour une suspension d'armes. Il dira à Votre Majesté combien je suis disposé à en finir très-promptement, mais aussi combien je crains les délais et les intrigues dont j'ai éprouvé toute l'amertume dans les circonstances passées. Tous les objets qui peuvent nous diviser sont si communs à nos ministres qu'ils peuvent les terminer en peu d'instant. Mais quelle que soit la tournure que les

circonstances compliquées et difficiles où nous nous trouvons donneront à ces premières ouvertures, je prie Votre Majesté de ne jamais douter du plaisir que j'ai de lui être agréable, et d'être bien convaincue que mon véritable penchant, comme ma volonté la plus déterminée, est de contribuer au bonheur de ses peuples et à son bonheur particulier, en les conciliant toutefois avec ce que je dois au bien-être de mes peuples.

NAPOLÉON.

Comm. par le Gouvernement de S. M. l'empereur d'Autriche.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9465. — AU PRINCE MURAT.

Linz, 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805). 8 heures du soir.

M. le général Gyulai retourne à Vienne; il doit revenir. Je désire que vous favorisiez son passage autant qu'il vous sera possible. Je serai demain dans la journée à Mœlk; faites-y préparer mon quartier général. Faites-y mettre mes chevaux et mes 400 hommes de Garde, qui doivent vous avoir joint. Poussez vos postes jusqu'au bas de la forêt de Vienne, en supposant que l'ennemi ne vous oppose pas une trop forte résistance. Tenez-vous en mesure et en masse. Serrez Soult contre vous. Bernadotte sera demain à Amstetten. Envoyez-moi de vos nouvelles. L'électeur de Bavière est ici, ce qui m'a donné beaucoup d'occupation. Il est probable que si les Russes ont repassé le Danube, c'est qu'ils ont appris le passage du maréchal Mortier, ce qui les porte à couvrir Vienne sur la rive gauche. Tâchez de ramasser le plus de Russes que vous pourrez. Je les vois arriver avec grand plaisir; il y en a déjà 5 à 600. Il en est cependant arrivé fort peu jusqu'ici.

Le maréchal Davout arrive demain à Lilienfeld. Il poussera des reconnaissances sur Saint-Pœlten. Envoyez à sa rencontre des reconnaissances. Instruisez-le de ce que fait l'ennemi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9466. — DÉCRET.

Linz, 17 brumaire an XIV (8 novembre 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Il sera formé une armée du Nord, composée de six divisions : deux divisions se réuniront à Anvers; deux autres divisions seront composées des troupes de l'avant-garde du corps de réserve de Mayence et de l'avant-garde du corps de réserve de

Strasbourg. La division de Mayence se réunira à Juliers, et celle de Strasbourg dans cette ville.

Les deux autres divisions seront formées de toutes les troupes françaises et bataves qui se trouvent en Batavie et se réuniront à . . . . .

ART. 2. — Le connétable de l'Empire aura le commandement de cette armée.

ART. 3. — Les deux divisions qui se réunissent à Anvers seront composées ainsi qu'il suit, savoir :

La 1<sup>re</sup> division, du 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, du 65<sup>e</sup> régiment de ligne, du 72<sup>e</sup> de ligne, d'un des régiments de la garde municipale de Paris;

La 2<sup>e</sup> division, d'un bataillon formé de six compagnies complétées chacune à 100 hommes, du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère; d'un bataillon de six compagnies complétées chacune à 100 hommes, du 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère; du corps des grenadiers de la réserve de Rennes (les grenadiers de la réserve de Rennes se rendront d'abord à Évreux, où ils séjourneront; le connétable les passera en revue, et ils n'en partiront que dans le cas où leur présence serait jugée nécessaire à Anvers); du 22<sup>e</sup> régiment de ligne; d'un des régiments de ligne italiens, qui sont à Boulogne.

La division dite de l'avant-garde de la réserve de Mayence, réunie à Juliers, sera composée au moins de neuf bataillons; chaque bataillon composé de deux demi-bataillons, et chaque demi-bataillon formé de trois compagnies complétées chacune à 100 hommes, savoir : de la compagnie de grenadiers et de deux autres compagnies de fusiliers de chacun des 3<sup>es</sup> bataillons qui forment la réserve de Mayence.

Les nouveaux bataillons composant la division dite l'avant-garde de la réserve de Mayence continueront, quant à l'administration, à faire partie de leurs 3<sup>es</sup> bataillons, leur réunion n'étant considérée que comme détachement de guerre.

M. le maréchal Lefebvre choisira neuf chefs de bataillon et neuf adjudants-majors, ayant soin de ne pas prendre les chefs de bataillon et les adjudants-majors dans le même bataillon. Cependant tous les 3<sup>es</sup> bataillons qui pourraient fournir quatre compagnies de 100 hommes chacune, y compris la compagnie de grenadiers, formeraient un seul bataillon de quatre compagnies de 400 hommes.

ART. 4. — La division dite avant-garde de la réserve de Strasbourg sera formée dans cette ville et de la même manière que celle de la réserve de Mayence, ainsi qu'il est dit dans l'article ci-dessus.

ART. 5. — Le 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs se rendra à Juliers



pour y faire partie de la division dite avant-garde de la réserve de Mayence.

ART. 6. — Le général de division Michaud, commandant en Batavie, formera deux divisions de toutes les troupes françaises et bataves qui se trouvent en Batavie.

ART. 7. — Il y aura à chaque division huit pièces d'artillerie attelées et avec double approvisionnement; il y aura une réserve de six pièces d'artillerie par deux divisions. Douai et Boulogne fourniront le matériel et le personnel pour les deux divisions d'Anvers; et les directions de Strasbourg et de Mayence fourniront le matériel et le personnel pour les deux divisions dites d'avant-garde des réserves.

ART. 8. — Indépendamment de l'artillerie fournie par la France, la Batavie fournira l'artillerie des deux divisions de Batavie, ainsi que toutes les munitions des parcs de réserve des six divisions.

ART. 9. — Tous les corps qui doivent former les deux divisions d'Anvers partiront douze heures après la réception de l'ordre qui leur sera adressé, et ces ordres seront expédiés et partiront immédiatement après la réception du présent décret.

Les divisions dites d'avant-garde des réserves seront réunies et prêtes à partir, savoir : celle de Strasbourg, le 22 brumaire, et celle de Mayence, réunie et prête à partir de Juliers, le 25.

ART. 10. — Le général Collot commandera les deux divisions d'Anvers; le général Lagrange commandera, sous ses ordres, la première division; et le général Clauzel, la seconde.

Les deux généraux de brigade de chaque division seront désignés par le connétable, sur la proposition du général Collot.

Les deux généraux de division et les quatre généraux de brigade qui devront être employés aux deux divisions dites avant-gardes des réserves de Mayence et de Strasbourg seront nommés par le connétable, sur la proposition des maréchaux Kellermann et Lefebvre.

ART. 11. — Le général Dedon commandera l'artillerie de l'armée du Nord.

Le colonel . . . . . commandera le génie.

Le commissaire ordonnateur Dubreton est nommé ordonnateur en chef de l'armée du Nord; il présentera l'organisation des administrations de l'armée du Nord.

ART. 12. — Le connétable désignera le chef d'état-major de l'armée du Nord, qui lui proposera l'organisation des états-majors des différentes divisions, lesquelles auront pour chefs d'état-major des adjudants-commandants.

ART. 13. — Le 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, le 31<sup>e</sup> régiment

d'infanterie légère se rendront à Boulogne pour y remplacer les troupes qui vont à Anvers.

La garde nationale du Havre et celle de Dieppe seront mises en activité pour faire le service sur la côte.

ART. 14. — Le ministre de la guerre, le ministre directeur de l'administration de la guerre, et le ministre du trésor public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

9467. — A M. MARET.

Linz, 18 brumaire an XIV (9 novembre 1805).

Monsieur Maret, envoyez aux ministres, comme si je l'avais signée, la distribution des fonds de brumaire, et gardez-en copie pour me la représenter à votre premier travail. Répondez à M. Fabre, de l'Aude, que le nombre de treize des membres de la députation du Tribunal ne peut que les embarrasser; que, si j'avais connu la marche de celle du Sénat, je lui aurais fait faire la même observation. Écrivez de ma part aux députés du Tribunal une lettre par laquelle vous leur direz que je les autorise à prendre les drapeaux qui sont à Munich, à en garder deux pour le Tribunal et à remettre le reste au Sénat. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous veniez me joindre où je serai, pour faire votre travail. Vous trouverez ci-joint beaucoup de lettres interceptées. Faites mettre dans *le Moniteur* des extraits de celles qui peuvent peindre le plus l'horreur qu'on a des Russes et le désordre qui règne à Vienne.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Bassano.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9468. — A M. TALLEYRAND.

Linz, 18 brumaire an XIV (9 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je pense qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que vous veniez me trouver à l'abbaye de Mœlk. Vous passerez par Braunau, où vous verrez le général Lauriston, qui vous apprendra tout ce qu'il y a de nouveau. L'empereur d'Allemagne est encore à Vienne. Il m'a écrit plusieurs lettres; il voudrait s'arranger. Il m'a envoyé un général qui est un fort brave homme que j'ai vu à Ulm. Je présume que je le reverrai après-demain à l'abbaye de Mœlk.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9469. — 21<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Mœlk, 19 brumaire an XIV (10 novembre 1805).

Le 16 brumaire, le corps d'armée du maréchal Davout se dirigea de Steyer sur Waidhofen, Mariazell et Lilienfeld. Par ce mouvement, il débordait entièrement la gauche de l'armée ennemie, que l'on supposait devoir tenir sur les hauteurs de Saint-Pœlten et de Lilienfeld; il se dirigeait sur Vienne par un grand chemin de roulage qui y conduit directement.

Le 17, l'avant-garde de ce maréchal, étant encore à plusieurs lieues de Mariazell, rencontra le corps du général Merveldt qui marchait pour se porter sur Neustadt et couvrir Vienne de ce côté. Le général de brigade Heudelet, commandant l'avant-garde du maréchal Davout, attaqua l'ennemi avec la plus grande vigueur, le mit en déroute et le poursuivit l'espace de cinq lieues. Le résultat de ce combat de Mariazell a été la prise de trois drapeaux, de seize pièces de canon et de 4,000 prisonniers, parmi lesquels se trouvent les colonels des régiments Joseph-Collredo et Deutschmeister, et cinq majors.

Le 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère et le 108<sup>e</sup> régiment de ligne se sont parfaitement comportés.

Le 18 au matin le prince Murat est arrivé à Saint-Pœlten. Il a dirigé le général de brigade de dragons Sebastiani sur Vienne. Toute la cour et les grands sont partis de cette capitale. On avait déjà annoncé, aux avant-postes, que l'empereur se préparait à quitter Vienne.

L'armée russe a effectué sa retraite à Krems en repassant le Danube, craignant sans doute de voir ses communications avec la Moravie coupées par le mouvement qu'a fait le maréchal Mortier sur la rive gauche du Danube.

Le général Marmont doit avoir dépassé Leoben.

L'abbaye de Mœlk, où est logé l'Empereur, est une des plus belles de l'Europe. Il n'y a en France, ni en Italie, aucun couvent, ni abbaye que l'on puisse lui comparer. Elle est dans une position forte et domine le Danube. C'était un des principaux postes des Romains, qui s'appelait *la Maison de fer*, bâtie par l'empereur Commode. Les caves et les celliers de l'abbaye se sont trouvés remplis de très-bons vins de Hongrie, ce qui a été d'un très-grand secours à l'armée, qui depuis longtemps en manquait. Mais nous voilà dans le pays du vin; il y en a beaucoup dans les environs de Vienne.

L'Empereur a ordonné qu'on mit une sauvegarde particulière au

château de Lustschloss, petite maison de campagne de l'empereur d'Autriche, qui se trouve sur la rive gauche du Danube.

Les avenues de Vienne, de ce côté, ne ressemblent pas aux avenues des grandes capitales. De Linz à Vienne il n'y a qu'une seule chaussée. Un grand nombre de rivières, telles que l'Ips, l'Erlaf, la Mœlk, la Trasen, etc., n'ont que de mauvais ponts en bois. Le pays est couvert de forêts de sapins. A chaque pas, des positions inexpugnables, où l'ennemi a en vain essayé de tenir. Il a toujours eu à craindre de se voir débordé et tourné par les colonnes qui manœuvraient au delà de ses flancs.

Depuis l'Inn jusqu'ici le Danube est superbe; ses points de vue sont pittoresques; sa navigation, en descendant, rapide et facile.

Toutes les lettres interceptées ne parlent que de l'effroyable chaos dont Vienne offre le spectacle. La guerre a été entreprise par le cabinet autrichien contre l'avis de tous les princes de la famille impériale. Mais Colloredo, mené par sa femme qui, Française, porte à sa patrie la haine la plus envenimée, Cobenzl, accoutumé à trembler au seul nom d'un Russe, dans la persuasion où il est que tout doit fléchir devant eux, et chez qui d'ailleurs il est possible que les agents de l'Angleterre aient trouvé moyen de s'introduire, et enfin ce misérable Mack, qui avait déjà joué un si grand rôle pour le renouvellement de la seconde coalition, voilà les influences qui ont été plus fortes que celles de tous les hommes sages et de tous les membres de la famille impériale. Il n'est pas jusqu'au dernier bourgeois, au dernier officier subalterne, qui ne sente que cette guerre n'est avantageuse que pour les Anglais, que l'on ne s'est battu que pour eux, qu'ils sont les artisans des malheurs de l'Europe, comme, par leur monopole, ils sont les auteurs de la cherté excessive des denrées.

*Moniteur* du 28 brumaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9470. — AU PRINCE MURAT.

Mœlk, 20 brumaire an XIV (11 novembre 1805), 3 heures et demie.

Mon Cousin, je ne puis pas approuver votre manière de marcher; vous allez comme un étourdi et vous ne pesez point les ordres que je vous fais donner. Les Russes, au lieu de couvrir Vienne, ont repassé le Danube à Krems. Cette circonstance extraordinaire aurait dû vous faire comprendre que vous ne pouviez agir sans de nouvelles instructions; cela en valait sans doute bien la peine. Sans savoir quels projets peut avoir l'ennemi, ni connaître quelles étaient mes

volontés dans ce nouvel ordre de choses, vous allez enfourner mon armée sur Vienne. Vous avez cependant reçu l'ordre, que vous a transmis le maréchal Berthier, de suivre les Russes l'épée dans les reins. C'est une singulière manière de les poursuivre que de s'en éloigner à marches forcées. Ces ordres vous avaient même été donnés depuis que vous m'aviez rendu compte qu'ils se dirigeaient sur Krems. Je cherche en vain des raisons pour expliquer votre conduite. Je viens de faire connaître au maréchal Soult qu'il ne devait point exécuter le mouvement que vous avez ordonné. Il sera obligé de faire une contre-marche pour se diriger sur Mautern. Envoyez des reconnaissances; occupez Stadt-Tulln et d'autres points sur le Danube. Le maréchal Davout se porte sur Vienne par Lilienfeld; il sera ce soir à Mœdling. Restez à Burkersdorf et le maréchal Davout à Mœdling jusqu'à nouveaux ordres. Il est probable que l'intention de l'ennemi est de couper les ponts du Danube à Vienne. Ainsi les Russes pourront faire ce qu'ils voudront du corps du maréchal Mortier : je crains qu'il ne soit fort exposé, ce qui ne serait pas arrivé si vous aviez exécuté mes ordres. Avec la mesure que j'avais prise, d'avoir une grande quantité de bateaux, non-seulement j'étais à l'abri d'un pareil événement, mais j'avais l'espérance bien fondée d'enlever une partie du corps russe. Mais vous m'avez fait perdre deux jours et n'avez consulté que la gloriole d'entrer à Vienne. Il n'y a de gloire que là où il y a du danger; il n'y en a pas à entrer dans une capitale sans défense, surtout après la victoire du maréchal Davout, qui a battu et pris le reste du corps du général Kienmayer, que commandait le général Merveldt. Voyez, dans les pourparlers avec les magistrats de Vienne, si on pourrait convenir qu'on laissât subsister les ponts du Danube, et cela pour éloigner de la capitale les malheurs de la guerre.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9471. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Saint-Pœlten, 21 brumaire an XIV (12 novembre 1805).

Votre aide de camp, Monsieur le Maréchal, n'a pu arriver ici qu'à trois heures après midi, et l'Empereur attendait avec bien de l'impatience le rapport de votre engagement.

Si les Russes restent dans la position où ils sont, ou s'ils marchent sur l'Inn, c'est une armée perdue.

Le prince Murat, qui est aujourd'hui à Vienne, a l'ordre d'y passer le Danube pour se porter sur les derrières de l'armée russe.

Quant à vous, Monsieur le Maréchal, vous formez le corps d'observation de la rive gauche.

Vous pouvez faire passer vos blessés, et tout ce qui peut vous embarrasser, sur la rive droite.

Avec le reste de votre corps, bien réuni, vous devez toujours vous retirer devant l'ennemi supérieur, jusqu'au pont de Linz. Vous préviendrez le général Reille, qui commande à Linz, de tous vos mouvements. Lorsque vous serez dans le cas de vous apercevoir que l'ennemi est attaqué par le prince Murat, alors vous marcherez sur lui de votre côté.

Vous ne devez faire votre mouvement de retraite que devant des forces réelles, afin que l'ennemi ne vous mette pas à trois ou quatre marches de lui par un corps d'observation peu nombreux.

L'Empereur est extrêmement satisfait de la brave conduite des troupes, ainsi que de la bonne contenance que vous avez faite, Monsieur le Maréchal.

Prévenez fréquemment, par la rive droite, de tous vos mouvements et de tout ce qui se passera dans la journée de demain. J'ai établi une chaîne de postes de l'abbaye de Mœlk à Vienne, avec ordre de porter vos dépêches.

Mettez-vous aussi en communication avec les postes qui sont sur la rive droite, afin d'avoir des nouvelles si l'ennemi évacuait cette nuit; dans ce cas, vous vous mettriez à sa poursuite; mais vous ne le feriez qu'avec toute la prudence nécessaire.

Vous ne devez pas perdre de vue que vous n'êtes que corps d'observation.

Il est arrivé sur un bateau à Mœlk 8,000 rations de pain, qui sont à votre disposition.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9472. — AU PRINCE MURAT.

Saint-Pœlten, 21 brumaire an XIV (12 novembre 1805). 5 heures du soir.

Je reçois enfin des nouvelles du maréchal Mortier; elles ne sont pas aussi mauvaises que je l'avais craint. Hier, 20, à huit heures du matin, il s'est porté sur Stein, a enlevé le village de Loiben, qui a été pris et repris trois fois, a fait à l'ennemi 800 prisonniers, pris deux pièces de canon et quatre drapeaux. Mais, pendant ce temps-là, l'ennemi manœuvrait : deux colonnes, chacune de 6,000 hommes, tournaient les montagnes, et à quatre heures après midi débouchaient sur le village de Dürrenstein; en même temps l'ennemi a débouché

de Stein avec toutes ses forces, et le maréchal Mortier a eu 25,000 Russes sur le corps. Heureusement qu'en même temps la division Dupont arrivait, tombait sur les colonnes russes, leur faisait 200 prisonniers et prenait deux drapeaux. Ceci se passait sur les derrières; le maréchal Mortier n'en eut pas connaissance. Se voyant cerné, il prit le parti le plus sage, de se faire une route. Il fit sa jonction avec la division Dupont. Le carnage de l'ennemi a été horrible. La 4<sup>e</sup> légère est celle qui a le plus souffert. Les Russes montrant la plus grande barbarie contre les prisonniers qu'ils nous ont faits, nous avons en revanche tué ou blessé beaucoup des leurs; il s'y trouve un colonel russe.

Le maréchal Mortier se trouve aujourd'hui en position entre Spitz et Weissenkirchen. Les Russes ne paraissent point disposés à vouloir s'en aller. Vous avez dû passer le pont de Vienne. Si vous avez eu le bonheur d'avoir intact le pont de Vienne, ne perdez pas un moment; passez le Danube avec une portion de la cavalerie, les grenadiers et la division Suchet. Faites-vous suivre par les divisions Legrand et Vandamme. Cette armée russe peut se trouver, par cette manœuvre, toute prise. Je viendrai moi-même vous joindre dans la journée de demain. Si, au contraire, il n'y a aucune possibilité de passer le Danube à Vienne, et qu'il soit plus facile de le passer à Stadt-Tulln ou à Klosterneuburg, envoyez l'ordre qu'on le passe.

J'attendrai vos premiers rapports, pour savoir si vous avez pu passer le Danube à Vienne, pour faire mes autres dispositions. Envoyez l'ordre au maréchal Davout, afin que, demain à la pointe du jour, il parte pour se rendre à Vienne.

NAPOLÉON.

Ayez soin que tous les postes de cavalerie que j'ai ordonnés sur la route de Vienne, toutes les deux lieues, soient en activité et même suivent votre quartier général. Du moment que vous aurez passé le Danube, inondez votre route de cavalerie, etc. Le maréchal Mortier continuera à être corps d'observation sur la rive gauche. Le général Klein s'est jeté en avant de la Bohême.

Archives de l'Empire.

#### 9473. — AU MARÉCHAL SOULT.

Saint-Pelten, 21 brumaire an XIV (12 novembre 1805).  
11 heures et demie du soir.

Mon Cousin, tout me porte à penser que les Russes commencent leur mouvement cette nuit. A la petite pointe du jour, le prince

Murat tâchera de surprendre le pont de Vienne, et aussitôt y passera le Danube pour se porter sur les Russes. Vos deux divisions, Vandamme et Legrand, s'y porteront également. Ce que fera la division Saint-Hilaire dépendra de ce qu'aura fait l'ennemi à Krems, et de ce qu'aura fait le maréchal Mortier. Prenez vos mesures pour arriver à votre corps d'armée avant qu'il entre à Vienne. Restez à la position où vous êtes jusqu'à ce que le jour soit bien fait et que l'on ait quelques nouvelles de la position de l'ennemi. Laissez Franceschi avec son régiment, ainsi que la division Saint-Hilaire. Si elle pouvait se procurer des moyens de passage pour se mettre à la poursuite de l'ennemi, du moment que son évacuation sera bien caractérisée ou que le prince Murat sera à sa hauteur, cela lui éviterait la peine de passer par Vienne, et la division aurait la journée de demain pour se reposer, car je ne pense pas que le prince Murat puisse être vis-à-vis Krems avant après-demain. Enfin ayez soin, en entrant à Vienne, que ses bagages n'y entrent pas. Il serait aussi nécessaire que vous établissiez, au débouché du défilé, un officier d'ordonnance pour arrêter tous les traîneurs de votre corps d'armée pendant l'espace d'une journée, et de les faire ensuite rejoindre en masse. Par le retour de mon aide de camp, faites-moi connaître tout ce qu'il y a de nouveau. Si le prince Murat ne pouvait pas surprendre le pont de Vienne, ou qu'il fallût beaucoup de temps pour rétablir ce pont, je l'ai laissé maître de passer sur un autre point. On dit qu'aux points de Stadt-Tulln et de Klosterneuburg il y a des moyens de passage.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

#### 9474. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Saint-Pællen, 22 brumaire an XIV (13 novembre 1805).

M. le maréchal Bernadotte passera sur la rive gauche du Danube, s'emparera de Stein et de Krems, et suivra l'armée russe pour lui faire tout le mal qui sera possible, entamer son arrière-garde.

Le prince Murat passe à Vienne et va chercher à déborder l'ennemi pour gagner, s'il est possible, sa tête, ou l'attaquer par ses flancs, ce qui dépendra des circonstances.

L'ennemi ne peut prendre que trois partis :

- 1° Se rendre en Bohême;
- 2° Ou en Moravie;
- 3° Se concentrer à Krems.

Ce dernier parti paraît si absurde, que l'on n'a voulu en parler uniquement que pour présenter tout ce qui est possible.



Il n'y aurait pas de vivres, puisqu'il n'est pas maître du Danube; il se trouverait cerné par toute l'armée française, dont il connaît bien la force. Mais toutes les probabilités sont que l'ennemi est déjà en ce moment en marche. Mais, si des considérations inconnues le portaient à attendre encore quelques jours dans la position de Stein ou de Krems, il faudrait se contenter de prendre vis-à-vis de lui une position sur la rive gauche, du côté de Spitz, et faire placer sur la rive droite du canon à Mautern; avoir des postes de cavalerie le long du Danube jusqu'à Vienne, et attendre que le prince Murat eût passé le Danube et se trouvât à hauteur et à même d'attaquer de son côté.

Si l'ennemi se rend en Moravie, il est probable qu'il sera débordé, au moins attaqué en flanc, par le prince Murat. L'intention de l'Empereur est que M. le maréchal Bernadotte le poursuive et lui fasse le plus de mal possible.

Aussitôt que M. le maréchal Bernadotte aura coupé, c'est-à-dire traversé la première grande route de Vienne, il se trouvera, par cette route, en correspondance directe avec cette capitale.

Si l'ennemi se rend en Bohême, M. le maréchal Bernadotte le poursuivra, et, aussitôt qu'il sera assez élevé et qu'il se trouvera à l'intersection des routes de Linz et de Vienne, il communiquera avec les deux villes; il se fera alors joindre par le général Klein et sa division, qui se trouvera dans ce moment sur Freystadt et sur Linz.

L'Empereur, qui d'ailleurs sera à Vienne, enverra à M. le maréchal Bernadotte, suivant les circonstances, de nouvelles instructions et des renforts.

Je prévien M. le maréchal Bernadotte que je donne l'ordre au maréchal Mortier de reformer ses trois divisions et de servir de réserve à son corps d'armée; en conséquence, il occupera Krems et Stein, pendant le temps que le maréchal Bernadotte, avec son armée, poussera en avant. Ainsi, si l'ennemi menaçait de se porter sur Linz, le maréchal Mortier y enverrait un renfort pour garder le pont.

Enfin M. le maréchal Bernadotte aura soin de placer des petits postes de cavalerie depuis Mœlk jusqu'à Sieghartskirchen; il donnera l'ordre au général Kellermann de laisser, de deux lieues en deux lieues, sur cette route, un maréchal des logis et huit hommes, dont les chevaux serviront à relayer les officiers porteurs de dépêches. Les hommes à cheval pourront même porter les lettres.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

## 9475. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Burkersdorf, 22 brumaire an XIV (13 novembre 1805).

J'ai reçu votre lettre du 19, de Leoben. Je crois que, le 21, l'artillerie de votre corps d'armée sera réunie. Si le prince Charles venait effectivement par Judenburg, il y a dans la vallée de la Mur deux ou trois ponts qui, brûlés à propos et défendus par quelques postes, occasionneraient deux ou trois jours de retard à ce prince, et vous donneraient le temps de réunir vos troupes pour marcher à sa rencontre avec précaution, avantage, et me mettre à même de vous envoyer des secours.

Il paraît que l'ennemi a évacué toutes les positions du Tyrol et de l'évêché de Salzburg. Faites donc veiller les débouchés de Rottenmann. Il serait assez important de tenir cette route libre et de vous mettre en correspondance avec le commandant bavarois qui est à Salzburg, et qui a des forces assez considérables. A l'heure qu'il est, Kufstein doit être pris. Le général bavarois pourrait vous envoyer quelques bataillons, de vous à lui. En tout cas, c'est ce que vous devez bien faire reconnaître; et qu'il y ait des patrouilles à moitié chemin, de part et d'autre.

Envoyez un parti sur Gratz, tant pour avoir des nouvelles que pour en tirer des vivres. Vous vous trouverez à même de bien monter votre cavalerie. Tâchez de m'envoyer cinq centaines de chevaux pour les chasseurs et les grenadiers de ma Garde. La Styrie a beaucoup de chevaux, et, pour peu que vous restiez là, vous aurez doublé votre cavalerie. Maintenez-vous maître des hauteurs qui séparent Bruck de Vienne. Il serait bien utile que cette route fût libre pour nos courriers.

Je suis entré à Vienne ce matin. Je me suis emparé du pont du Danube, où j'ai trouvé une soixantaine de pièces d'artillerie de campagne. L'armée russe s'est retirée à Stein en repassant sur la rive gauche du Danube. Elle a eu une forte échauffourée avec le maréchal Mortier, qui, quoique à la tête de 4,000 hommes seulement, a tenu tête à 25,000 Russes et leur a pris quatre drapeaux.

Le pont de Vienne me met à même de marcher sur eux; on ne sait pas ce qui leur arrivera.

Si je me résous à vous laisser longtemps dans votre position, je vous enverrai la division batave. Toutes les nouvelles qu'on débite sur l'armée d'Italie, je les crois fausses. Le fait est que, le 8 brumaire, le quartier général du maréchal Masséna était à Vicence. Ayez l'œil sur ce qui se passe dans le Tyrol. Ney devrait être à

Inspruck ; cependant je n'ai pas de nouvelles encore. Faites recon-  
naître aussi la route de Bruck à Saint-Pœlten. Faites-en faire un  
croquis en règle, ainsi que de celle de Bruck à Vienne par Neustadt,  
de Leoben à Enus par l'Esling, et de Leoben à Salzburg par Rotten-  
mann. Que les distances, les villages, les rivières, tout cela soit  
bien marqué sur une grande échelle. Faites-vous faire du biscuit,  
afin de pouvoir, cinq ou six jours, manœuvrer librement sans être  
embarrassé de subsistances.

Emparez-vous de tous les revenus de Styrie, au compte de l'ar-  
mée, et nommez un commissaire pour les gérer, ainsi que toutes les  
branches de l'administration. Il ne sera pas difficile de vous procurer  
en abondance des souliers à votre corps d'armée ; procurez-en aussi  
12,000 pour les autres corps. Gratz est un lieu de grande ressource.  
Procurez-vous également des capotes.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9476. — 22<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Saint-Pœlten, 22 brumaire an XIV (13 novembre 1805).

Le maréchal Davout a poursuivi ses succès. Tout le corps de Mer-  
veldt est détruit. Ce général s'est sauvé avec une centaine d'uhlands.  
Le général Marmont est à Leoben. Il y a fait 100 hommes de cava-  
lerie prisonniers.

Le prince Murat était depuis trois jours à une demi-lieue de  
Vienne. Toutes les troupes autrichiennes avaient évacué cette ville.  
La garde nationale y faisait le service ; elle était animée d'un très-  
bon esprit.

Aujourd'hui, 22 brumaire, les troupes françaises ont fait leur  
entrée dans cette capitale.

Les Russes se sont refusés à toutes les tentatives que l'on a faites  
pour les engager à livrer bataille sur les hauteurs de Saint-Pœlten  
(Saint-Hippolyte). Ils ont passé le Danube à Krems, et, aussitôt  
après leur passage, brûlé le pont, qui était très-beau.

Le 20, à la pointe du jour, le maréchal Mortier, à la tête de six  
bataillons, s'est porté sur Stein. Il croyait y trouver une arrière-  
garde, mais toute l'armée russe y était encore, ses bagages n'étant  
pas filé. Alors s'est engagé le combat de Dürrenstein, à jamais mé-  
morable dans les annales militaires. Depuis six heures du matin  
jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ces 4,000 braves firent tête à  
l'armée russe et mirent en déroute tout ce qui leur fut opposé.

Maîtres du village de Loiben, ils croyaient la journée finie ; mais

l'ennemi, irrité d'avoir perdu dix drapeaux, six pièces de canon, 900 hommes faits prisonniers et 2,000 hommes tués, avait dirigé deux colonnes par des gorges difficiles pour tourner les Français. Aussitôt que le maréchal Mortier s'aperçut de cette manœuvre, il marcha droit aux troupes qui l'avaient tourné et se fit jour au travers des lignes de l'ennemi, dans l'instant même où le 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère et le 32<sup>e</sup> d'infanterie de ligne, ayant chargé un autre corps russe, avaient mis ce corps en déroute, après lui avoir pris deux drapeaux et 400 hommes.

Cette journée a été une journée de massacre; des monceaux de cadavres couvraient un champ de bataille étroit. Plus de 4,000 Russes ont été tués ou blessés; 1,300 ont été faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvent deux colonels.

De notre côté, la perte a été considérable. Le 4<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> d'infanterie légère ont le plus souffert. Les colonels du 100<sup>e</sup> et du 103<sup>e</sup> ont été légèrement blessés. Le colonel Watier, du 4<sup>e</sup> régiment de dragons, a été tué. Sa Majesté l'avait choisi pour l'un de ses écuyers : c'était un officier d'une grande valeur; malgré les difficultés du terrain, il était parvenu à faire contre une colonne russe une charge très-brillante; mais il fut atteint d'une balle et trouva la mort dans la mêlée.

Il paraît que les Russes se retirent à grandes journées. L'empereur d'Allemagne, l'impératrice, le ministère et la cour sont à Brünn, en Moravie. Tous les grands ont quitté Vienne, toute la bourgeoisie y est restée. On attend à Brünn l'empereur Alexandre à son retour de Berlin.

Le général comte Gyulay a fait plusieurs voyages, porteur de lettres des empereurs de France et d'Allemagne. L'empereur d'Allemagne se résoudra sans doute à la paix lorsqu'il aura obtenu l'assentiment de l'empereur de Russie.

En attendant, le mécontentement des peuples est extrême. On dit à Vienne et dans toutes les provinces de la monarchie autrichienne que l'on est mal gouverné; que, pour le seul intérêt de l'Angleterre, on a été entraîné dans une guerre injuste et désastreuse; que l'on a inondé l'Allemagne de barbares mille fois plus à craindre que tous les fléaux réunis; que les finances sont dans le plus grand désordre; que la fortune publique et les fortunes particulières sont ruinées par l'existence d'un papier-monnaie qui perd 50 pour 100; qu'il y avait assez de maux à réparer pour qu'on ne dût pas y ajouter encore tous les malheurs de la guerre.

Les Hongrois se plaignent d'un gouvernement illibéral qui ne fait

rien pour leur industrie, et se montre constamment jaloux de leurs privilèges et inquiet de leur esprit national.

En Hongrie comme en Autriche, à Vienne comme dans les autres villes, on est persuadé que l'Empereur Napoléon a voulu la paix, qu'il est l'ami de toutes les nations et de toutes les grandes idées.

Les Anglais sont les perpétuels objets des imprécations de tous les sujets de l'empereur d'Allemagne, et de la haine la plus universelle. N'est-il pas temps enfin que les princes écoutent la voix de leurs peuples, et qu'ils s'arrachent à la fatale influence de l'oligarchie anglaise?

Depuis le passage de l'Inn, la Grande Armée a fait, dans les différentes affaires d'avant-gardes et dans les diverses rencontres qui ont eu lieu, environ 10,000 prisonniers.

Si l'armée russe avait voulu attendre les Français, elle était perdue; plusieurs corps d'armée la poursuivent vivement.

*Moniteur* du 5 frimaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

#### 9477. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Palais de Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Mon Cousin, on a pris plusieurs bateaux chargés d'artillerie, d'effets d'habillement et de cuirs, tant en descendant qu'en remontant le Danube. Envoyez deux adjoints de l'état-major qui feront quatre lieues, l'un en remontant, l'autre en descendant l'une et l'autre rive du fleuve. Ils feront l'inventaire de tout et auront soin de mettre des sauvegardes, pour que tout soit en règle.

Je suis aussi instruit que, dans les villages en descendant, il y a aussi beaucoup d'objets et d'hommes épars; il faut que le général Beaumont fasse faire des patrouilles bien commandées et nettoyer nos environs. Donnez l'ordre qu'on évacue tous les Russes blessés dangereusement sur Vienne. Mon principal but est, par cette mesure, de faire voir à cette grande ville que les Russes ont perdu beaucoup de monde. Prévenez-en sur-le-champ les magistrats des hôpitaux; il ne faut pas qu'on les place dans des hôpitaux français ni autrichiens. Il ne faut pas faire venir les blessés français à Vienne. Il faut envoyer ceux du combat de Dürrenstein à l'abbaye de Mœlk. Les moines sont assez riches pour les bien traiter; cela leur servira de contribution. Il faut y envoyer une ambulance.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9478. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Donnez l'ordre au maréchal Mortier d'envoyer à Saint-Pœlten tous les Bataves, et de vous faire connaître quand ils y seront arrivés. Cependant il ne les y enverra que quand il croira, par l'éloignement des Russes, qu'ils ne lui sont plus éminemment utiles. Faites-lui connaître que le prince Murat et les maréchaux Lannes et Soult couchent aujourd'hui à Stockerau. Vous lui direz aussi que, comme les divisions Gazan et Dupont ont beaucoup souffert, mon intention est, du moment où elles ne seront plus nécessaires à la poursuite des Russes et à la présente opération, de leur donner du repos et des quartiers d'hiver où elles puissent se remettre.

Faites connaître au général de Wrede, qui commande les Bava-rois, qu'il peut demander le nombre de fusils nécessaire pour armer ses troupes.

Faites connaître au maréchal Bernadotte que, du moment où il croira n'avoir plus besoin des Bava-rois pour la poursuite de l'armée russe, il les renvoie à Saint-Pœlten, vu qu'il ne paraît pas convenable de les faire entrer à Vienne, tant est grande la haine de ces deux peuples.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9479. — AU PRINCE MURAT.

Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Je vous expédie une lettre du maréchal Mortier fort importante. Il paraît que l'ennemi se dirige sur Znaym. Il est probable que son quartier général sera tout au plus aujourd'hui à Meissau. Si la seconde colonne a, comme il paraît, longé le Danube, vous ne devez pas être loin d'en être venu aux mains.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9480. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805). 1 heure après midi.

Monsieur le Général Marmont, le prince Charles était le 1<sup>er</sup> novembre à Caldiero; on n'avait point encore alors de nouvelles en Italie qu'il y eût eu un détachement fait depuis peu de jours. Il serait possible que les troupes que vous avez devant vous fussent

12,000 hommes détachés depuis bien du temps sur Salzburg, et qui depuis l'auraient été sur Leoben. Toutefois la division Gudin sera ce soir à Neustadt et se mettra en communication avec vous. Votre position militaire est sur les hauteurs entre Leoben et Bruck, au pendant des eaux; c'est là seulement que vous devez vous battre : la division Gudin serait à vous dans une marche.

Vous comprendrez facilement qu'aujourd'hui mon intention n'est pas d'être l'agresseur dans la Styrie, au moins de quelques jours. Les corps des maréchaux Lannes, Soult, Bernadotte et une partie de ma cavalerie investissent l'armée russe et forcent de marche pour l'atteindre. Je suis fondé à espérer qu'avant cinq ou six jours je lui aurai fait un mauvais parti. Le corps du maréchal Ney est encore dans le Tyrol; le corps du maréchal Augereau, au delà de l'Inn; et le corps du maréchal Davout, à Vienne. Ne vous battez donc que dans la position que je vous ai indiquée, et plus tard vous serez attaqué, plus cela sera dans mes projets; car, dans peu de jours, vous deviendrez l'avant-garde d'une armée de 60,000 hommes si cela devient nécessaire.

J'ai pris à Vienne tout l'arsenal, tous les magasins d'artillerie; les canons, fusils et munitions de toute espèce sont par milliers et milliers. Envoyez des parlementaires; dites que je suis maître de Vienne, que je négocie un arrangement; que l'on s'arrête, de part et d'autre, où l'on est, pour ne pas verser le sang. Gagnez du temps; et par ces communications, que doit désirer le corps qui vous est opposé pour avoir des nouvelles, sachez qui vous avez devant vous.

NAPOLEON.

Comm. par M. le baron Prokesch d'Osten.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9481. — AU MARÉCHAL LANNES.

Camp impérial de Schönbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Je ne conçois pas pourquoi vous avez laissé échapper 8,000 hommes et ce beau régiment de cuirassiers; il fallait toujours les prendre, jusqu'à ce que vous eussiez reçu mon ordre. Cette complaisance est d'autant plus mal placée qu'ils n'ont pas livré le pont, mais qu'il a été forcé, tant par adresse que par les circonstances impérieuses de leur capitale. Le général Milhaud a pris aujourd'hui, à mi-chemin de Brünn, trente pièces de canon attelées, et à midi il avait fait 600 prisonniers. Désarmez vos bataillons autrichiens de Stockerau; dirigez-les sur Linz, d'où ils

seront envoyés à Braunau, et de là en France. Il ne faut pas les faire passer par Vienne.

J'apprends que vous avez trouvé de bonnes chaussures; je suis bien aise que vos braves grenadiers soient bien; j'espère qu'il n'y aura plus de traîneurs. Point de ridicules ménagements; on est toujours à temps d'être généreux. Le parc qui était à la tête du pont est en notre pouvoir. Nous avons trouvé un arsenal immense.

Je n'ajoute pas foi aux renseignements que vous avez sur les Russes. Hier à dix heures du matin, ils ont évacué Krems et Stein; les maréchaux Mortier et Bernadotte étaient à leur poursuite. Vous aurez vu, par les renseignements du maréchal Mortier que j'ai envoyés au prince Murat, qu'ils marchaient en effet sur deux colonnes. Ils ont l'art de se faire croire nombreux; mais soyez assuré qu'ils ne sont pas en tout plus de 30,000 hommes. S'il est arrivé à Znaym une colonne russe, c'est une colonne de 6,000 hommes, qui était attendue depuis longtemps.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Montebello.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9482. — AU PRINCE MURAT.

Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Le général Milhaud était à midi près de Volkersdorf, et avait pris trente pièces de canon attelées et 600 hommes, et il espérait faire encore des prisonniers. Nous avons fait, dans la ville et les environs, dans la journée d'aujourd'hui, au moins 1,500 prisonniers. Faites-en tant que vous pourrez. Il faut ôter des moyens à l'ennemi pour arriver à la paix et au repos dont les peuples ont tant besoin. Il nous faudrait des chevaux; notre cavalerie en a grand besoin. Il faut que les chasseurs, dans les pays qu'ils traversent, laissent leurs mauvais et en prennent de bons. Le régiment de cuirassiers que le maréchal Lannes a laissé échapper nous serait très-utile. Nos ennemis seraient impitoyables; il ne faut pas l'être, mais il est toujours temps d'être généreux, et auparavant notre ennemi doit être désarmé. Je vous ai envoyé hier des nouvelles des Russes de Krems. Le maréchal Bernadotte a mis tant de lenteur que je crois qu'il n'aura passé le Danube qu'aujourd'hui.

D'après ce que m'écrit le maréchal Lannes à deux heures après midi, combiné avec le rapport de Mortier d'hier, il paraîtrait que l'ennemi ne peut s'échapper.

J'attends avec impatience de vos nouvelles de six heures du soir.



Recommandez bien qu'on protège les postes, afin que la communication puisse se faire facilement.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9483. — 23<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Château de Schœnbrunn, 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805).

Au combat de Dürrenstein, où 4,000 Français attaqués, dans la journée du 20, par 25 à 30,000 Russes ont gardé leurs positions, tué à l'ennemi 3 à 4,000 hommes, enlevé des drapeaux et fait 1,300 prisonniers, les 4<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> régiments d'infanterie légère et les 100<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne se sont couverts de gloire. Le général Gazan y a montré beaucoup de valeur et de conduite. Les Russes, le lendemain du combat, ont évacué Krems et quitté le Danube en nous laissant 1,500 de leurs prisonniers dans le plus profond dénûment. On a trouvé dans leurs ambulances beaucoup d'hommes qui avaient été blessés et qui étaient morts dans la nuit.

L'intention des Russes paraissait être d'attendre à Krems des renforts et de se maintenir sur le Danube; le combat de Dürrenstein a déconcerté leurs projets. Ils ont vu, par ce qu'avaient fait 4,000 Français, ce qui leur arriverait à forces égales.

Le maréchal Mortier s'est mis à leur poursuite; pendant que d'autres corps d'armée passent le Danube sur le pont de Vienne, pour les déborder par la droite, le corps du maréchal Bernadotte est en marche pour les déborder par la gauche.

Hier 22, à dix heures du matin, le prince Murat traversa Vienne. A la pointe du jour, une colonne de cavalerie s'est portée sur le pont du Danube et a passé, après différents pourparlers avec des généraux autrichiens. Les artificiers ennemis chargés de brûler le pont l'essayèrent plusieurs fois et ne purent y réussir.

Le maréchal Lannes et le général Bertrand, aide de camp de l'Empereur, ont passé le pont les premiers. Les troupes ne se sont point arrêtées dans Vienne, et ont continué leur marche pour suivre leur direction.

Le prince Murat a établi son quartier général dans la maison du duc Albert. Le duc Albert a fait beaucoup de bien à la ville; plusieurs quartiers manquaient d'eau; il en a fait venir à ses frais et a dépensé des sommes notables pour cet objet.

Ci-joint l'état de l'artillerie et des munitions trouvées dans Vienne. La Maison d'Autriche n'a pas d'autre fonderie ni d'autre arsenal que Vienne. Les Autrichiens n'ont pas eu le temps d'évacuer au delà du

cinquième ou du quart de leur artillerie et d'un matériel considérable. Nous avons des munitions pour faire quatre campagnes et renouveler quatre fois nos équipages d'artillerie, si nous les perdions. Nous avons aussi des approvisionnements de siège pour armer un grand nombre de places.

L'Empereur s'est établi au palais de Schœnbrunn. Il s'est rendu aujourd'hui à Vienne, à deux heures du matin. Il a passé le reste de la nuit à visiter les avant-postes sur la rive gauche du Danube, ainsi que les positions, et à s'assurer si le service se faisait convenablement; il était rentré à Schœnbrunn à la petite pointe du jour.

Le temps est devenu très-beau; la journée est une des plus belles de l'hiver, quoique froide. Le commerce et toutes les transactions vont à Vienne comme à l'ordinaire. Les habitants sont pleins de confiance et très-tranquilles chez eux; la population de cette ville est de 250,000 âmes; on ne l'estime pas diminuée de 10,000 personnes par l'absence de la cour et des grands seigneurs.

L'Empereur a reçu à midi M. de Wrba, qui se trouve à la tête de l'administration de toute l'Autriche.

Le corps d'armée du maréchal Soult a traversé Vienne aujourd'hui, à neuf heures du matin; celui du maréchal Davout la traverse en ce moment.

Le général Marmont a eu à Leoben différents petits avantages d'avant-postes.

L'armée bavaroise reçoit tous les jours un grand accroissement. L'Empereur vient de faire à l'Électeur de nouveaux présents. Il lui a donné 15,000 fusils pris dans l'arsenal de Vienne, et lui a fait rendre toute l'artillerie que, dans différentes circonstances, l'Autriche avait prise dans les États de Bavière.

La ville de Kufstein a capitulé entre les mains du colonel Pompei.

Le général Milhaud a poussé l'ennemi sur la route de Brünn, jusqu'à Volkersdorf. Aujourd'hui, à midi, il avait fait 600 prisonniers et pris un parc de quarante pièces de canon attelées.

Le maréchal Lannes est arrivé à deux heures après midi à Stockerau. Il y a trouvé un magasin immense d'habillements, 8,000 paires de souliers et de bottines, et du drap pour faire des capotes à toute l'armée.

On a aussi arrêté sur le Danube plusieurs bateaux qui descendaient le fleuve et qui étaient chargés d'artillerie, de cuir et d'effets d'habillement.

## 9484. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Mon Frère, je m'empresse de vous donner la nouvelle que je suis entré à Vienne, que j'ai surpris le pont du Danube, et que j'ai trouvé l'arsenal de Vienne presque entièrement approvisionné. Je suis à la poursuite de l'armée russe, qui est en grande marche pour s'échapper; il n'est pas probable qu'elle y réussisse.

J'ai donné l'ordre que l'artillerie qui vous appartenait, dont l'Autriche s'était emparée dans différentes circonstances, vous soit restituée, et qu'il vous fût remis 10,000 des fusils trouvés dans l'arsenal de Vienne. J'ai chargé M. de Gravenreuth de prendre les moyens nécessaires pour le transport de ces objets. Il y a à Braunau 5,000 fusils autrichiens; j'ai donné l'ordre au général Lauriston de vous les faire remettre. J'ai aussi donné des ordres pour que tout ce qui sépare le Tyrol de la Bavière fût démoli, et que la garde de ces provinces fût exclusivement donnée à vos troupes. Je pense que Donauwörth, Ulm et Rain peuvent rester sans garde, et qu'on peut affaiblir également celle d'Augsbourg et de Forchheim.

Il est nécessaire que vous nommiez un général de division pour commander vos troupes et la province du Tyrol; ce commandant peut correspondre avec vous pour la police. Il faut en désarmer les habitants et prendre tous les moyens pour se les concilier. Je désire aussi que vous donniez des ordres pour fortifier Passau; j'y ai des ingénieurs pour en diriger le travail. Faites également fortifier le vieux château de Burghausen, qui défend bien le passage de la Salza.

J'imagine que vous devez avoir à Passau un général-major, homme ferme, pour commander les habitants et les provinces voisines, et qui puisse s'enfermer dans la citadelle et la défendre jusqu'à ce qu'elle soit délivrée.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. M. le roi de Bavière.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9485. — A M. CAMBACÉRÈS.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Mon Cousin, vous avez vu par les bulletins que je suis arrivé à Vienne. Cela me donne, dans le moment actuel, toute espèce d'embarras. Dites donc à Dejean de pourvoir aux services; celui des four-

rages et plusieurs autres services importants manquent du côté de Mayence. Ce n'est pas le moment de faire des phrases.

Je ne sais à quoi pense Marbois ; je crois qu'il est devenu fou. Il voudrait que je convoquasse le Corps législatif pour avoir de l'argent. Il est vraiment extraordinaire que, devant me savoir occupé comme je le suis, il vienne me faire des sermons si ridicules. S'il n'y a point d'argent, c'est qu'il y a de l'agio, que les régents de la Banque ne suivent aucune loi constitutive de leur Banque, et que Roger n'y entend rien ; on le dupe.

Faites-moi connaître, je vous prie, si enfin le château des Tuileries est achevé. Il ne faudrait pas que M. Fontaine se fiât sur ce que je suis à Vienne, dans les palais de l'empereur d'Allemagne. Sachez aussi si tout est prêt dans mon palais de Bruxelles ; faites-vous-en rendre compte.

J'imagine qu'il y a à Paris quelqu'un qui remplace M. Daru, que je viens de faire mon ministre des finances en Autriche.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9486. — A M. FOUCHÉ.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

J'ai vu, dans le bulletin du 13-brumaire, une plainte du préfet contre le général Menou ; cela n'est pas raisonnable. Dans les circonstances de la guerre, et dans un pays comme le Piémont, il est nécessaire que les généraux aient une grande autorité. Je suis surpris qu'un homme d'un si bon esprit que le préfet de Turin ne sente pas cela.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

#### 9487. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Quatre vaisseaux russes et deux frégates sont sortis de la mer du Nord pour entrer dans la Méditerranée. Si l'on peut les prendre, donnez ordre qu'on ne les manque pas.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9488. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE,  
COMMANDANT LE 2<sup>e</sup> CORPS DE RÉSERVE, A MAYENCE.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du . . . . . Vous avez vu que, par l'organisation de l'armée du Nord, j'ai pourvu à ce qui était nécessaire dans les premiers moments pour nous garantir des attaques imprévues de nos ennemis. Je ne doute pas de votre zèle et de toute votre activité dans les circonstances qui peuvent se présenter. Le roi de Prusse m'a fait assurer qu'il voulait garder la plus stricte neutralité; j'ai le droit d'y compter. Comportez-vous toujours bien et honorablement envers les Prussiens.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9489. — A M. SCHIMMELPENNINCK.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Monsieur le Grand Pensionnaire de Hollande, j'ai reçu votre lettre du 1<sup>er</sup> novembre, que m'a remise votre beau-frère. Je vous remercie de toutes les choses qui y sont contenues. Je m'en réfère à votre envoyé pour vous faire connaître tout ce qui s'est passé ici. Vous en éprouverez de la joie, car je connais votre attachement à ma personne et à la cause commune. Vous savez tout l'attachement que je vous porte, à votre patrie et à vous.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9490. — AU PRINCE MURAT.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805), 10 heures du matin.

Les divisions Oudinot, Suchet, Legrand et Vandamme, le maréchal Mortier, qui suit l'ennemi, forment un corps très-considérable. Le maréchal Mortier a été, hier 23, aux prises avec l'arrière-garde ennemie à la hauteur de Gaindorf. Il paraît qu'il se retire avec sécurité et au petit pas. Dans le combat du 20, le général autrichien Schmidt a été atteint de trois coups de feu. Le général russe Collinet a été blessé. Il paraît que le colonel Watier a été pris. S'il y a des parlementaires, vous pouvez le demander en échange avec un colonel russe que nous avons pris dans la même journée.

Nous avons trouvé à Stein 1,500 blessés; vous pouvez faire dire au général Koutouzof qu'il peut être sans inquiétude, qu'on en aura le plus grand soin. Je donne ordre à la division Caffarelli de se

rendre à Stockerau; elle y sera ce soir, et sera sous vos ordres. La division Saint-Hilaire ne sera à Vienne que demain à midi.

Pour ne point trop confondre tous les corps de l'armée, ne vous servez de la division Caffarelli que dans le cas où vous en auriez besoin.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

#### 9491. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

L'Empereur, Monsieur le Maréchal, est fâché que, dans ce moment où le prince Murat et les maréchaux Lannes et Soult se battent à deux journées de Vienne, vous n'avez pas encore fait passer le Danube à un seul homme; vos soldats seront sans doute fâchés de n'avoir pas toute la part qu'ils devraient avoir à la gloire de cette campagne. Par le retour de mon officier d'état-major, l'Empereur espère que vous me manderez que toute votre armée est passée, que vous êtes à la poursuite des Russes, et que vous leur tenez la baïonnette dans les reins.

Hier au soir les avant-postes du maréchal Murat, qui a couché à Weikersdorf, avaient rencontré l'ennemi sur plusieurs points.

Il est vraisemblable que, demain 25, les maréchaux Soult et Lannes et le prince Murat combattront l'ennemi; l'Empereur y sera vraisemblablement de sa personne; il ne doute pas que vous n'y soyez aussi, quand vous devriez marcher toute la nuit.

Le secrétaire d'État, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

#### 9492. — ORDRE AU MAJOR GÉNÉRAL.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Des ingénieurs géographes feront la reconnaissance de l'Enns, en établissant toutes ses communications avec la Styrie. Ils feront celle de tout le pays entre l'Enns et Vienne. Ils reconnaitront d'abord toutes les rivières transversales, ensuite toute la chaîne des montagnes qui séparent de la Styrie et toutes les routes qui peuvent mener sur Vienne, enfin le Danube depuis l'Enns jusqu'à Vienne.

D'autres ingénieurs géographes seront chargés des reconnaissances depuis l'Enns jusqu'à l'Inn et la Salza, en établissant bien les débouchés du Tyrol. Ils feront celle du Danube depuis Passau jusqu'à l'Enns, des routes qui peuvent mener de Salzbourg et de la Styrie jusqu'à Vienne; enfin ils feront la reconnaissance de la Trasen.

Le génie fera des reconnaissances pour fortifier Passau.

On fera une reconnaissance pour fortifier Enns avec un projet de tête de pont.

On fera faire une reconnaissance par un officier du génie, de Linz à Budweis, de Linz à Freising, de Freising à Passau, de Linz à Krems en longeant le Danube, de Vienne à Krems.

Un officier du génie, attaché au corps du maréchal Davout, reviendra pour faire la reconnaissance de Vienne à Lilienfeld, de Lilienfeld à Steyer, en marquant le chemin qu'on a suivi, qu'on aurait pu suivre, et celui qui aurait été le meilleur.

Le général Sanson donnera pour ces reconnaissances une échelle commune, au moins aussi forte que celle de la grande carte de Cassini. La population des villes, la hauteur des montagnes, la largeur des rivières, la physionomie du pays, doivent être désignées; et, relativement aux rivières, il faut avoir soin de dire, lieue par lieue, quelle est la rive qui domine.

Le général Sanson me fera demain le rapport des personnes qu'il convient de choisir pour ce travail, et me fera connaître le temps où il sera terminé. Il ne s'agit ni de planchette, ni de graphomètre, ni d'opérations astronomiques, mais de simples reconnaissances faites au pas et dessinées au coup d'œil.

Il doit y avoir à Vienne des plans de cadastre ou d'autre reconnaissances que l'on doit trouver et qui pourraient enrichir le cabinet topographique : il faut en faire faire la recherche avec soin.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

### 9493. — AU PRINCE MURAT.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805), 3 heures après midi.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint la note des renseignements qu'on me donne à Vienne sur la marche des colonnes russes, une de 5,000 hommes et une de 9,000 hommes. Le général Bernadotte a perdu un jour; je viens de lui en témoigner mon extrême mécontentement. Il partira de Krems demain, à trois heures avant le jour, pour appuyer fortement sur l'armée ennemie. Hier, 23, un bataillon de la 9<sup>e</sup> légère a joint l'arrière-garde de l'armée russe; il en est résulté quelques coups de fusil. Bernadotte et Mortier n'auront pas moins de 25,000 hommes. L'armée du prince Charles, en Italie, est en pleine retraite, mais il est certain que, le 3 novembre, elle était encore à Vicence. Marmont a poussé le corps qui était devant lui et qui bat en retraite. Ce corps était de 12,000 hommes et for-

maît le premier détachement de l'armée d'Italie. Je ne suppose pas que le gros détachement du prince Charles puisse être, avant bien des jours, près de Leoben, si toutefois il ne se retire pas en Hongrie. Je pense qu'aujourd'hui je recevrai des renseignements plus précis sur la situation de l'ennemi. Le général Milhaud vient de prendre cent quatre-vingts pièces de canon. Je n'ai de ses nouvelles que depuis neuf heures du matin; il avait de l'infanterie et poussait vigoureusement l'ennemi. Tant que l'ennemi marchera, et que vous l'attaquerez par ses flancs, il ne sera pas très-redoutable pour vous. S'il prend une position, il paraît qu'il ne la peut prendre que parallèle au Danube, du moment surtout qu'il sentira bien l'effet de la poursuite de Bernadotte.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

#### 9494. — AU MARÉCHAL SOULT.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805), 3 heures après midi.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre. Continuez à me donner des renseignements. Appuyez ferme les mouvements du prince Murat; Bernadotte doit appuyer aussi. Saint-Hilaire ne sera ici que demain à midi. Pour ne pas perdre un moment, j'ai envoyé la division Caffarelli à Stockerau; car il faudra que la division Saint-Hilaire reste la journée de demain ici.

NAPOLEÓN.

Saint-Hilaire arrive à l'heure même; il a forcé de marche.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9495. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805), 4 heures après midi.

Monsieur le Général Marmont, vous êtes un corps d'observation. Vous ne pouvez pas être, depuis plusieurs jours, appuyé par l'armée, puisque toutes mes forces sont dirigées contre les Russes. Je n'en ai pas beaucoup, puisque je suis obligé de garder Vienne et que, voulant les déborder pour les entamer sérieusement, il m'en faut davantage que si je ne voulais que les combattre. Toutes les fois que vous empêchez l'ennemi de s'emparer du Sæmmering-Berg et de déboucher dans la vallée du Danube, votre rôle est rempli. Si j'estime que vous n'êtes pas assez fort pour agir indépendamment, je vous crois



trop fort pour vous tenir posté sur le Sømmering-Berg. J'approuve donc que vous occupiez Bruck, Leoben; que vous ayez de forts postes à OEdenburg, à Gratz. Éclairé de loin, vous avez le temps de me prévenir pour vous envoyer des forces suffisantes, non pour résister à l'ennemi, mais pour l'écraser. Il paraît déjà qu'il se doute que vous pouvez tenir à Leoben, puisque ses courriers se dirigent de Venise sur Presbourg, et qu'une de nos patrouilles vient d'en arrêter un jusqu'aux portes de cette capitale. Dans cette situation des choses, pour vous mettre à même de faire vos calculs, je vous envoie l'extrait des dépêches trouvées dans le courrier qu'on a arrêté. Il en résulte que le prince Charles était encore le 3 novembre à Vicence. J'estime qu'il faut à son corps d'armée au moins huit jours pour se rendre à marches forcées à Udine, et huit autres jours pour se rendre à Leoben. Il ne serait donc pas étonnant que, du 24 au 25, il se trouvât soit sur Gratz, soit sur Leoben, suivant la route qu'il aurait prise. Nous sommes au 15; j'estime donc que, d'ici à neuf ou dix jours, la masse de ses forces ne peut être dans vos environs. J'espère donc alors pouvoir agir par vous et vous appuyer par une forte armée.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

#### 9496. — 24<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Schœnbrunn, 24 brumaire an XIV (15 novembre 1805).

Au combat de Dürrenstein, le général major autrichien Schmidt, qui dirigeait les mouvements des Russes, a été tué ainsi que deux généraux russes. Il paraît que le colonel Watier n'est pas mort, mais que, son cheval ayant été blessé dans une charge, il a été fait prisonnier. Cette nouvelle a causé la plus grande satisfaction à l'Empereur, qui fait un cas particulier de cet officier.

Une colonne de 4,000 hommes d'infanterie autrichienne et un régiment de cuirassiers ont traversé nos postes, qui les ont laissés passer sur un faux bruit de suspension d'armes, qui avait été répandu dans notre armée. On reconnaît, à cette extrême facilité, le caractère du Français, qui, brave dans la mêlée, est d'une générosité souvent irréflechie hors de l'action.

Le général Milhaud, commandant l'avant-garde du corps du maréchal Davout, a pris cent quatre-vingt-onze pièces de canon avec tous les caissons d'approvisionnements, et 400 hommes. Ainsi la presque totalité de l'artillerie de la monarchie autrichienne est en notre pouvoir.

Le palais de Schœnbrunn, dans lequel l'Empereur est logé, a été

bâti par Marie-Thérèse, dont le portrait se trouve dans presque tous les appartements. Dans le cabinet où travaille l'Empereur est une statue de marbre qui représente cette souveraine. L'Empereur, en la voyant, a dit que, si cette grande reine vivait encore, elle ne se laisserait pas conduire par les intrigues d'une femme telle que madame de Colloredo. Constamment environnée, comme elle le fut toujours, des grands de son pays, elle aurait connu la volonté de son peuple; elle n'aurait pas fait ravager ses provinces par les Cosaques et les Moscovites; elle n'aurait pas consulté, pour se résoudre à faire la guerre à la France, un courtisan comme ce Cobenzl, qui, trop éclairé sur les intrigues de la cour, craint de désobéir à une femme étrangère, investie du funeste crédit dont elle abuse; un scribe comme ce Collembach; un homme enfin aussi universellement haï que Lambertie; elle n'aurait pas donné le commandement de son armée à des hommes tels que Mack, désigné, non par la volonté du souverain, non par la confiance de la nation, mais par l'Angleterre et la Russie. C'est en effet une chose remarquable que cette unanimité d'opinions dans une nation tout entière contre les déterminations de la Cour; les citoyens de toutes les classes, tous les hommes éclairés, tous les princes mêmes se sont opposés à la guerre. On dit que le prince Charles, au moment de partir pour l'armée d'Italie, écrivit encore à l'empereur pour lui représenter l'imprudence de sa résolution et lui prédire la destruction de sa monarchie; l'électeur de Salzbourg, les archiducs, les grands tinrent le même langage. Tout le continent doit s'affliger de ce que l'empereur d'Allemagne, qui veut le bien, qui voit mieux que ses ministres, et qui, sous beaucoup de rapports, serait un grand prince, ait une telle défiance de lui-même, et vive si constamment isolé; il apprendrait des grands de l'empire, qui l'estiment, à s'apprécier lui-même; mais aucun d'eux, mais aucun des hommes considérables qui jugent et chérissent les intérêts de la patrie, n'approche jamais de son intérieur. Cet isolement, dont on accuse l'influence de l'impératrice, est la cause de la haine que la nation a conçue contre cette princesse. Tant que cet ordre de choses subsistera, l'empereur ne connaîtra jamais le vœu de son peuple, et sera toujours le jouet des subalternes que l'Angleterre corrompt, et qui le circonviennent de peur qu'il ne soit éclairé. Il n'y a qu'une voix à Vienne comme à Paris : les malheurs du continent sont le funeste ouvrage des Anglais.

Toutes les colonnes de l'armée sont en grande marche et se trouvent déjà en Moravie et à plusieurs journées au delà du Danube. Une patrouille de cavalerie est déjà parvenue jusqu'aux portes de

Presbourg, capitale de la haute Hongrie. Elle a intercepté le courrier de Venise, au moment où il cherchait à entrer dans cette ville. Les dépêches de ce courrier ont appris que l'armée du prince Charles se retire en grande hâte, dans l'espoir d'arriver à temps pour secourir Vienne.

Le général Marmont mande que le corps qui s'était avancé jusqu'à OEdenburg, par la vallée de la Mur, a évacué cette contrée après avoir coupé tous les ponts, précaution qui l'a mis à l'abri d'une vive poursuite.

Le nombre des prisonniers que fait l'armée s'accroît à chaque instant.

Sa Majesté a donné audience aujourd'hui à M. le général-major batave Bruce, beau-frère du Grand Pensionnaire, venu pour féliciter l'Empereur de la part de Leurs Hautes Puissances les États de Hollande.

L'Empereur n'a encore reçu aucune des autorités de Vienne, mais seulement une députation des différents corps de la ville, qui, le jour de son arrivée, est venue à sa rencontre à Sieghartskirchen. Elle était composée du prince Zinzendorf, du prélat de Seidenstetten, du comte de Veterani, du baron de Kess, du bourgmestre de la ville, M. de Woebben, et du général Bourgeois, du corps du génie.

Sa Majesté les a accueillis avec beaucoup de bonté et leur a dit qu'ils pouvaient assurer le peuple de Vienne de sa protection.

Le général de division Clarke est nommé gouverneur général de la haute et de la basse Autriche. Le conseiller d'État Daru en est nommé intendant général.

*Moniteur* du 5 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9497. — AU PRINCE MURAT.

Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805), 8 heures du matin.

Il m'est impossible de trouver des termes pour vous exprimer mon mécontentement. Vous ne commandez que mon avant-garde et vous n'avez point le droit de faire d'armistice sans mon ordre; vous me faites perdre le fruit d'une campagne. Rompez l'armistice sur-le-champ et marchez à l'ennemi. Vous lui ferez déclarer que le général qui signe cette capitulation n'a point le droit de le faire; qu'il n'y a que l'empereur de Russie qui ait ce droit; toutes les fois cependant que l'empereur de Russie ratifierait ladite convention, je la ratifierai. Mais ce n'est qu'une ruse; marchez, détruisez l'armée russe; vous

êtes en position de prendre ses bagages et son artillerie. L'aide de camp de l'empereur de Russie est un polisson ; les officiers ne sont rien quand ils n'ont point de pouvoirs ; celui-ci n'en avait point ; les Autrichiens se sont laissé jouer pour le passage du pont de Vienne ; vous vous laissez jouer par un aide de camp de l'empereur ; je ne conçois pas comment vous avez pu vous laisser jouer à ce point.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9498. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

Mon Cousin, la route de l'armée par Spire sera abandonnée. Le pont de Spire sera levé et les bateaux rendus à leurs propriétaires. La route sera désormais par Strasbourg, Ulm et Augsbourg. Vous donnerez des ordres, ainsi que notre intendant général, pour que des commandants d'armes et des étapes soient placés sur cette route.

On pourra aussi se servir de la route de Strasbourg, Stuttgart et Ulm. L'envoi de toutes les munitions d'artillerie cessera, et tout ce qui se trouverait encore à Ellwangen, ou au delà d'Ulm, sera renvoyé en France. Tous les transports de vivres cesseront. Les transports de souliers et de capotes seront activés et auront la préférence sur tout. S'il y avait cependant à Spire des transports de souliers, capotes et autres effets des corps, on laisserait subsister le pont jusqu'à ce qu'ils soient tous passés et rendus sur Stuttgart.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9499. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

Mon Cousin, vous devez avoir reçu l'ordre de faire venir la division Gudin à Vienne, qui, jointe à la division Friant, formera une force suffisante pour maintenir une bonne police à Vienne et pour avoir une bonne avant-garde à dix bonnes lieues d'ici, sur la route de Brünn. Il est possible aussi que je vous écrive d'envoyer une avant-garde à Krems, du côté de Stockerau. Tenez vos postes à Presbourg, pourvu qu'ils ne se compromettent pas. Mettez-vous à l'abri de toute surprise, et soyez toujours à vos ponts au point du jour. Ayez des postes de cavalerie jusqu'à Stockerau, de huit hommes et d'un maréchal des logis. Les lettres se porteront de poste en poste. Les aides de camp pourront se servir des chevaux des ordonnances

pour arriver rapidement. Vous sentez combien il est important que j'aie fréquemment des nouvelles de Vienne.

NAPOLEON.

Comm. par M<sup>me</sup> la maréchale princesse d'Eckmühl.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9500. — AU MARÉCHAL NEY.

Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

L'Empereur me charge, Monsieur le Maréchal, de vous témoigner toute sa satisfaction pour l'activité et le talent que vous avez mis dans l'occupation du Tyrol. Son intention est, comme je vous l'ai fait connaître par ma dernière dépêche, que vous remettiez à un général bavarois le commandement de toutes les troupes qui sont dans le Tyrol, et qui, lui-même, aura le commandement de ce pays. Le général Deroy, qui est à Munich, a reçu l'ordre d'y envoyer le plus de Bavarois qu'il pourra.

Ordonnez qu'on fasse sauter tous les retranchements et toutes les forteresses qui séparent la Bavière du Tyrol.

Du moment qu'il y aura 5,000 Bavarois dans le Tyrol, vous vous dirigerez sur Salzburg. Bien entendu que toute l'artillerie et tous les magasins que vous consignerez aux Bavarois appartiennent à l'armée française. Arrivé à Salzburg, vous réunirez à votre corps d'armée tous les Bavarois inutiles à la garde du Tyrol. L'Empereur espère que vous pourrez avoir 4 à 5,000 hommes; l'intention de Sa Majesté est qu'avec ce renfort vous vous portiez sur Leoben. Au reste vous recevrez des ordres à votre arrivée à Salzburg. L'intention de l'Empereur est que vous tâchiez de communiquer avec le général Marmont, qui a des postes à Leoben et qui a ordre de se porter sur Gratz à la poursuite du prince Charles.

Nous cernons l'armée russe, qui a demandé à capituler, promettant d'avance d'évacuer l'Autriche et de s'en aller chez elle; l'Empereur n'a pas approuvé cette capitulation, et on suit les Russes l'épée dans les reins. Nous avons trouvé tous les magasins de Vienne pleins; rien n'avait été évacué. Nous sommes à Presbourg; la Hongrie demande à être neutre.

Envoyez quelqu'un au maréchal Augereau pour savoir s'il est vif ou mort; donnez-lui toutes les bonnes nouvelles de l'armée.

Des 16,000 fusils qui sont à Inspruck, vous en ferez remettre 8,000 à la disposition de l'électeur de Bavière.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

## 9501. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Schœnbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

Mon Frère, M. de Canisy, un de mes écuyers, que j'envoie pour accompagner l'Impératrice jusqu'à Munich, vous communiquera le bulletin du jour; vous y verrez que nos affaires vont au mieux.

Comme je n'ai pas de cavalerie jusqu'au Lech, et que je ne sais pas si l'électeur de Bade en a, je vous prie de faire placer sur les routes, depuis Ulm jusqu'à Strasbourg, des piquets de cavalerie pour escorter l'Impératrice.

Je ne puis que vous réitérer la ferme intention où je suis d'exécuter ce que je vous ai fait connaître; et, à cet effet, je recevrai avec plaisir les notes que vous aurez fait rédiger. Je pense que tout ce que vous pouvez, vous devez le faire. Par exemple, quant aux postes de l'Empire, vous pourrez vous entendre avec l'électeur de Bade pour établir vos postes particulières. Vous pourrez aussi vous emparer de l'Ordre équestre, en déclarant ce que vous voulez en faire, en ne prenant pas les propriétés, mais pour détruire cette sorte de souveraineté qui sert l'Autriche en gênant celle des électeurs. Si vous pensez qu'il vous soit utile de vous emparer des commanderies de l'Ordre teutonique en faveur de votre Ordre, je ne vois pas ce qui peut vous en empêcher. Les choses à faire à la paix donnent beaucoup d'embarras; quand elles sont faites, tout est facile. La Prusse ne pourra pas se plaindre, parce qu'elle a fait de même, et, comme membre de l'Empire, elle lui est soumise comme tout autre. S'il est autre chose que vous puissiez faire, mandez-le-moi, afin que je vous donne mon avis, et que, dans un traité de paix, on puisse en un mot dire : Tout ce qui a été fait par les électeurs est reconnu.

Si vous trouvez moyen de faire passer ici 2 ou 300 voitures, je vous enverrai l'artillerie qui vous aurait appartenu et que l'Autriche aurait prise en différents temps, ainsi que des fusils dont j'ai grande quantité; mais il est nécessaire de les faire escorter par un bon détachement de cavalerie, afin que les traîneurs n'y touchent pas. Tout l'arsenal, toutes les munitions de guerre de la Maison d'Autriche sont en mon pouvoir. Ce serait peut-être le moment que vous envoyassiez quelqu'un à Saint-Petersbourg, auprès de votre sœur, pour lui faire sentir qu'ayant fait des projets avantageux pour sa Maison, il serait singulier que la Russie s'y opposât si fortement; que cela est même avantageux pour la Russie, puisque ce serait affaiblir l'Autriche; que cela n'est pas très-avantageux à la France, puis-

qu'elle pourrait retenir ce qu'elle donne aux autres. Un homme adroit pourrait tirer parti des circonstances et du mécontentement de l'empereur de Russie contre l'Autriche. Je crois qu'une mère qui implorerait son fils pour la splendeur de sa Maison produirait un bon effet, et il serait possible de prendre une telle tournure et une telle rédaction dans les traités, que la Russie tirât vanité de votre agrandissement. Ce que je vous dis là n'est pas une chose de grande importance, mais vous sentirez qu'elle peut aussi avoir son degré d'utilité. Pourquoi une mère n'obtiendrait-elle pas de son fils une lettre de recommandation pour sa Maison? Pour être mère d'un empereur de Russie, on n'en doit pas moins se souvenir de la Maison d'où l'on sort.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9502. — 25<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Schoenbrunn, 25 brumaire an XIV (16 novembre 1805).

Le prince Murat et le corps du maréchal Lannes ont rencontré hier l'armée russe à Hollabrunn : une charge de cavalerie a eu lieu ; mais l'ennemi a aussitôt abandonné le terrain en laissant 100 voitures d'équipage attelées.

L'ennemi ayant été joint et les dispositions d'attaque étant faites, un parlementaire autrichien s'est avancé et a demandé qu'il fût permis aux troupes de l'empereur d'Allemagne de se séparer des Russes. Sa demande lui a été accordée.

Peu de temps après, M. le baron de Wintzingerode, aide de camp général de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, s'est présenté aux avant-postes et a demandé à capituler pour l'armée russe. Le prince Murat a cru devoir y consentir ; mais l'Empereur n'a pas pu approuver cette capitulation. Il part au moment même pour se rendre aux avant-postes.

L'Empereur n'a pas pu donner son approbation, parce que cette capitulation est une espèce de traité, et que M. de Wintzingerode n'a pas justifié des pouvoirs de l'empereur de Russie. Cependant Sa Majesté, tout en faisant marcher son armée, a déclaré que, l'empereur Alexandre se trouvant dans le voisinage, si ce prince ratifie la convention, elle est prête à la ratifier également.

Le général Vialannes, commandant la cavalerie du maréchal Davout, est entré à Presbourg. M. le général comte de Palffy a écrit

une lettre à laquelle le maréchal Davout a répondu ; les deux lettres sont ci-jointes.

Un corps de 3,000 Autrichiens s'était retranché dans la position de Waldmünchen, au débouché de la Bohême ; le général Baraguey d'Hilliers, à la tête de trois bataillons de dragons à pied, a marché contre ce corps, qui s'est hâté d'abandonner sa position. Le général Baraguey d'Hilliers était, le 18, à Teinitz en Bohême. Il espérait entamer ce corps.

Le maréchal Ney avait eu la mission de s'emparer du Tyrol. Il s'en est acquitté avec son intelligence et son intrépidité accoutumées. Il a fait tourner les forts de Scharnitz et de Luetasch, et s'en est emparé de vive force. Il a pris dans cette affaire 1,800 hommes, un drapeau et seize pièces de canon de campagne attelées.

Le 16, à cinq heures après midi, il a fait son entrée à Inspruck ; il y a trouvé un arsenal rempli d'une artillerie considérable, 16,000 fusils et une immense quantité de poudre. Le même jour il est entré à Hall, où il a aussi pris de très-grands et très-riches magasins, dont on n'a pas encore l'inventaire.

L'archiduc Jean, qui commandait en Tyrol, s'est échappé par Luschthal. Il a chargé un colonel de remettre tous les magasins aux Français, et de recommander à leur générosité 1,200 malades qui sont à Inspruck.

A tous ces trophées de gloire est venue se joindre une scène qui a touché l'âme de tous les soldats. Pendant la guerre dernière, le 76<sup>e</sup> régiment de ligne avait perdu deux drapeaux dans les Grisons. Cette perte était, depuis longtemps, pour ce corps, le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck : un officier les a reconnus ; tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, les larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes, enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'Empereur a ordonné que cette scène touchante soit consacrée par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte comme un présent reçu des mains d'une maîtresse.

Le général Klein a fait une incursion en Bohême avec sa division de dragons. Il a vu partout les Russes en horreur ; les dévastations qu'ils commettent font frémir. L'irruption de ces barbares, appelés



par le gouvernement lui-même, a presque éteint dans le cœur des sujets de l'Autriche toute affection pour leur prince. « Nous et les » Français, disent ces Allemands, nous sommes les fils des Romains ; » les Russes sont les enfants des Tartares. Nous aimons mieux, mille » fois, voir les Français armés contre nous que des alliés tels que » les Russes. » A Vienne, le seul nom d'un Russe inspirait la terreur. Ces hordes sauvages ne se contentent pas de piller pour leur subsistance ; ils enlèvent, ils détruisent tout. Un malheureux paysan, qui ne possède dans sa chaumière que ses vêtements, en est dépouillé par eux. Un homme riche qui occupe un palais ne peut espérer de les assouvir par ses richesses ; ils le dépouillent et le laissent nu sous ses lambris dévastés.

Sans doute, c'est pour la dernière fois que les gouvernements européens appelleront de si funestes secours. S'ils étaient capables de le vouloir encore, ils auraient à payer ces alliés du soulèvement de leurs propres nations. D'ici à cent ans, il ne sera, en Autriche, au pouvoir d'aucun prince d'introduire des Russes dans ses États.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces armées un grand nombre d'officiers dont l'éducation a été soignée, dont les mœurs sont douces, l'esprit éclairé ; ce qu'on dit d'une armée s'entend toujours de l'instinct naturel de la masse qui la compose.

*Moniteur* du 5 frimaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9503. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Znaym, 26 brumaire an XIV (17 novembre 1805).

Monsieur mon Frère, un officier de Votre Majesté m'a remis sa lettre, au moment où je montais à cheval, à Hollabrunn. Je m'empresse de répondre à Votre Majesté pour la remercier de la confiance qu'elle me montre, et pour l'assurer de mon désir de lui être agréable, en même temps que du regret que j'éprouve de voir retardé tous les jours davantage le moment du rétablissement de la paix entre nous. J'aurais désiré pousser mes avant-postes aujourd'hui sur Brünn ; mais je m'arrêterai toute la journée de demain et tout le temps que Votre Majesté y restera, car je ne voudrais pas, lorsque mon seul but est de poursuivre l'armée russe et de la porter à évacuer ses États, faire rien qu'elle pût prendre comme fait en vue de lui être personnellement désagréable. Je prie seulement Votre Majesté de permettre que je lui mette sous les yeux que ses États de Moravie sont dévastés d'une manière horrible, que les esprits, dans toutes

les provinces de ses États, même à Vienne, sont aigris au dernier point contre les Russes, et que les conseils d'hommes qui sont l'objet de la haine de tous les peuples de Votre Majesté, et qui la portent encore à s'engager dans un système d'illusion, lui feront perdre entièrement l'amour de ses peuples, qu'elle mérite à tant d'égards. Je supplie donc Votre Majesté de bien considérer qu'il lui est impossible désormais, sans tout à fait les détacher d'elle, de laisser entrer les armées russes sur son territoire; et, à la première marche que de nouvelles armées russes y feraient, je me tiendrais dégagé de tout traité, et il ne me resterait plus qu'à tenter entièrement le sort des événements et les suites des destinées qui ont donné un cours irrésistible à chaque chose. Votre Majesté sera sans doute informée de l'alarme qui s'est manifestée à Vienne à une fausse nouvelle que mes armées avaient été battues par les Russes, et qu'ils s'approchaient de cette capitale. Ce seul événement, résultat du hasard, lui fera juger de la disposition des esprits. Ses sujets nous abordent avec des transports de joie, nous indiquent où sont les Russes, nous aident : « Ce sont des barbares, disent-ils en parlant d'eux; donnez- » nous des armes, nous vous aiderons à les chasser. » Il me reste à assurer Votre Majesté de tout l'intérêt que je porte à la portion de ses États que le sort de la guerre a mise en mon pouvoir, tant par l'intérêt propre qu'ils inspirent en ce moment que par le désir que j'ai de donner à Votre Majesté une preuve de mon estime et de mon amitié, et je me flatte que les circonstances actuelles auront cela de bon, qu'elles seront la base d'une amitié durable et sincère, et me mettront à l'abri d'être calomnié par les ennemis du continent. Les Russes brûlent, en se retirant, les plus beaux villages. Si Votre Majesté veut m'assurer qu'ils évacueront tous ses États, je m'arrêterai à Brünn et cesserai de les poursuivre.

Sur ce, je prie Dieu, Monsieur mon Frère, qu'il veuille avoir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde.

De Votre Majesté Impériale, le bon frère,

NAPOLEON.

Comm. par S. M. l'empereur d'Autriche.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9504. — A M. CAMBACÉRÈS.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

Je vous écris de Moravie. Ces trois quarts de la monarchie autrichienne sont en mon pouvoir, ainsi que ses magasins, ses arsenaux et tous ses établissements. Vos finances vont mal; aussi vos ban-

quiers sont bien mauvais. A mon retour à Paris, qui ne tardera que de quelques semaines, je m'occuperai d'y remédier.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9505. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

Je ne vois pas de nécessité d'envoyer de l'argent en Italie. Je fais connaître au maréchal Masséna qu'il doit y pourvoir des contributions du pays vénitien. Quand je dis l'Italie, je n'entends point le Piémont ni Gênes, puisqu'ils sont français.

Il y a longtemps que je ne suis instruit de la situation des finances de l'armée; le payeur est loin de moi. Ce ne sera que dans quelques jours, à mon retour à Vienne, que je me ferai rendre compte de tout. Vous pouvez ne plus envoyer d'argent à cette armée-ci, même pour la solde, pourvu qu'elle soit assurée jusqu'au 1<sup>er</sup> frimaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9506. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

Monsieur Dejean, à dater du jour où le quartier général du maréchal Masséna est arrivé à Vicence, tous les services de l'armée d'Italie doivent être payés avec l'argent levé dans le pays vénitien. Il a été mis une contribution dans Vérone autrichienne : il faut qu'elle aille au profit de l'armée. Annoncez donc au maréchal Masséna et aux administrations que la solde et l'entretien de l'armée sont à la charge du pays ennemi qu'occupe l'armée. Je ne conçois pas comment vous avancez que, dans les mois de vendémiaire et de brumaire, le séjour de l'armée en Allemagne n'a produit aucune économie. Je croyais cependant que la nourriture de 40,000 chevaux et de 150,000 hommes, soit en fourrages, soit en pain, viande et eau-de-vie, était bien quelque chose. Les prisonniers ne vous coûteront rien, si vous vous donnez de la sollicitude pour les distribuer aux propriétaires qui en ont besoin, ou pour les faire employer par M. Cretet. Donnez-vous pour cela le mouvement convenable. Il est inutile de dépenser actuellement de l'argent à Sampigny; j'ai des caissons de toute espèce à n'en savoir que faire. Il me suffit que la compagnie qui est chargée de se les procurer se procure les charretiers. Mais il est bien essentiel que j'aie les 3,600 chevaux dont

j'ai fait les fonds. Il est inutile de payer la seconde partie de la masse des capotes. Au reste envoyez-moi l'état de ce qui a été donné et de ce qui reste à donner. J'ai ici des capotes plus qu'il ne m'en faut.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9507. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

Je reçois votre lettre relative au combat de Cadix. J'attends les détails ultérieurs que vous m'annoncez, avant de me former une opinion décisive sur la nature de cette affaire. En attendant, je m'empresse de vous faire connaître que cela ne change rien à mes projets de croisières; je suis même fâché que tout ne soit pas prêt. Il faut qu'elles partent sans délai. Faites venir, par terre, toutes les troupes de terre qui sont à bord de l'escadre; elles attendront mes ordres à la première ville de France.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9508. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

L'Empereur, Général, pense qu'il est nécessaire d'instruire la ville de Vienne des principaux événements qui ont eu lieu.

La première chose dont vous devez vous occuper, c'est de faire faire la *Gazette de Vienne*; on dit que le même rédacteur peut continuer à y être employé. Vous pourriez lui faire connaître que, s'il se trouvait compromis, il pourrait suivre l'armée française; vous pourriez même lui promettre un sort en France, comme pension ou autrement; ce journaliste publierait des nouvelles de Vienne, comme vous les lui feriez parvenir.

Répandez dans la ville la fuite des Russes, la capitulation qu'ils voulaient faire pour gagner quelques jours et couvrir leur retraite, ainsi que le détail du combat de Guntersdorf, qui a eu lieu le 25, et où 2,000 Russes ont été faits prisonniers, 1,500 tués, douze pièces de canon enlevées, 100 voitures de bagages; que nous sommes arrivés hier à Znaym, poursuivant l'arrière-garde de l'armée russe, faisant à chaque instant des prisonniers, et que nous avons trouvé des magasins assez considérables d'avoine et de farine.

Mettez-vous en contact avec les hommes influents du pays; annoncez l'arrivée prochaine de l'Empereur Napoléon.

Je vous ai écrit cette nuit pour faire préparer le casernement des divisions Dupont et Gazan.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9509. — AU MARÉCHAL LANNES.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805), 9 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre d'aujourd'hui, qui m'apprend la bonne nouvelle que le général Sebastiani vient d'enlever 1,200 Russes. Mais le dernier paragraphe de votre lettre me fait de la peine. Je vous reproche constamment de trop vous exposer, et ce n'est pas vraiment m'aimer que d'exposer ainsi mes meilleurs amis. Si j'en voulais hier à quelqu'un, c'était à Walther, parce qu'il faut qu'un général de cavalerie suive toujours l'ennemi l'épée dans les reins, surtout dans les retraites; que je ne veux point que l'on ménage les chevaux quand ils peuvent prendre des hommes, et parce que j'ai la conscience qu'on pouvait faire hier ce qu'on a fait aujourd'hui.

On ne m'a amené hier que quelques blessés, et, après la manière dont vous aviez battu l'ennemi, j'espérais un millier d'hommes. Si l'on a fait aujourd'hui ce qu'on devait faire hier, je suis satisfait et je n'y pense plus. Il m'en a beaucoup coûté de donner cette journée-ci de repos aux grenadiers; mais j'y ai été porté par la pensée qu'il vaut mieux avoir une victoire moins complète que d'exposer de si braves gens à être malades. J'aspire après le moment où je pourrai les faire reposer un ou deux mois.

Vous allez recevoir des ordres de mouvement. J'espère que nous serons demain à Brünn. C'est une grande et belle ville; ce qui est nécessaire pour bien asseoir notre position, car on ne peut rester dans une ville comme Vienne comme avant-poste. Ménagez-vous, et ne doutez jamais de mon amitié.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Montebello.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9510. — 26<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Znaym, 27 brumaire an XIV (18 novembre 1805).

Le prince Murat, instruit que les généraux russes, immédiatement après la signature de la convention, s'étaient mis en marche, avec une portion de leur armée, sur Znaym, et que tout indiquait que l'autre partie allait la suivre et nous échapper, leur a fait connaître

que l'Empereur n'avait pas ratifié la convention, et qu'en conséquence il allait attaquer. En effet, le prince Murat a fait ses dispositions, a marché à l'ennemi et l'a attaqué le 25, à quatre heures après midi, ce qui a donné lieu au combat de Guntersdorf, dans lequel la partie de l'armée russe qui formait l'arrière-garde a été mise en déroute, a perdu douze pièces de canon, 100 voitures de bagages, 2,000 prisonniers et 2,000 hommes restés sur le champ de bataille. Le maréchal Lannes a fait attaquer l'ennemi de front, et, tandis qu'il le faisait tourner par la gauche par la brigade de grenadiers du général Dupas, le maréchal Soult le faisait tourner par la droite par la brigade du général Levasseur, de la division Legrand, composée des 3<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments de ligne. Le général de la division Walther a chargé les Russes avec une brigade de dragons et a fait 300 prisonniers.

La brigade de grenadiers du général Laplanche-Mortière s'est distinguée. Sans la nuit, rien n'eût échappé. On s'est battu à l'arme blanche plusieurs fois. Des bataillons de grenadiers russes ont montré de l'intrépidité. Le général Oudinot a été blessé; ses deux aides de camp chefs d'escadron Demangeot et Lamotte l'ont été à ses côtés. La blessure du général Oudinot l'empêchera de servir pendant une quinzaine de jours. En attendant, l'Empereur, voulant donner une preuve de son estime pour les grenadiers, a nommé le général Duroc pour les commander.

L'Empereur a porté son quartier général à Znaym le 26, à trois heures après midi. L'arrière-garde russe a été obligée de laisser ses hôpitaux à Znaym, où nous avons trouvé des magasins de farine et d'avoine assez considérables. Les Russes se sont retirés sur Brünn, et notre avant-garde les a poursuivis à mi-chemin. Mais l'Empereur, instruit que l'empereur d'Autriche y était, a voulu donner une preuve d'égards pour le prince et s'est arrêté la journée du 27.

Ci-joint la capitulation du fort de Kufstein, pris par les Bavaois.

Le général Baraguey d'Hilliers a fait une incursion jusqu'à Pilsen, en Bohême, et a obligé l'ennemi à évacuer ses positions. Il a pris quelques magasins et a rempli le but de sa mission. Les dragons à pied ont traversé avec rapidité les montagnes couvertes de glaces et de sapins qui séparent la Bohême de la Bavière.

On ne se fait pas d'idée de l'horreur que les Russes ont inspirée en Moravie. En faisant leur retraite, ils brûlent les plus beaux villages, ils assomment les paysans. Aussi les habitants respirent-ils en les voyant s'éloigner; ils disent : « Nos ennemis sont partis. » Ils ne parlent d'eux qu'en se servant du terme de *barbares* qui ont apporté

chez eux la désolation. Ceci ne s'applique pas aux officiers, qui sont en général bien différents de leurs soldats, et dont plusieurs sont d'un mérite distingué; mais l'armée a un instinct sauvage que nous ne connaissons pas dans nos armées européennes.

Lorsqu'on demande aux habitants de l'Autriche, de la Moravie, de la Bohême, s'ils aiment leur empereur : « Nous l'aimions, répondent-ils, mais comment voulez-vous que nous l'aimions encore? il a fait venir les Russes. »

A Vienne, le bruit avait couru que les Russes avaient battu l'armée française et venaient sur Vienne. Une femme a crié dans les rues : « Les Français sont battus; voilà les Russes! » L'alarme a été générale, la crainte et la stupeur ont été dans Vienne. Voilà cependant le résultat des funestes conseils de Cobenzl, de Colloredo, de Lambertie. Aussi ces hommes sont-ils en horreur à la nation; et l'empereur d'Autriche ne pourra reconquérir la confiance et l'amour de ses sujets qu'en les sacrifiant à la haine publique; et, un jour plus tôt, un jour plus tard, il faudra bien qu'il le fasse.

*Moniteur du 7 frimaire an XIV.*  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

## 9511. — 27<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Pohrlitz, 28 brumaire an XIV (19 novembre 1805).

Depuis le combat de Guntersdorf, l'ennemi a continué sa retraite avec la plus grande précipitation. Le général Sebastiani, avec sa brigade de dragons, l'a poursuivi l'épée dans les reins. Les immenses plaines de la Moravie ont favorisé sa poursuite. Le 27, à la hauteur de Pohrlitz, il a coupé la retraite à plusieurs corps et a fait dans la journée 2,000 Russes prisonniers de guerre.

Le prince Murat est entré le 27<sup>1</sup>, à trois heures après midi, à Brünn, capitale de la Moravie, toujours suivant l'ennemi. L'ennemi a évacué la ville et la citadelle, qui est un très-bon ouvrage, capable de soutenir un siège en règle.

L'Empereur a mis son quartier général à Pohrlitz.

Le maréchal Soult, avec son corps d'armée, est à Niemtschitz.

Le maréchal Lannes est en avant de Pohrlitz.

Les Moraves ont encore plus de haine pour les Russes et d'amitié pour nous que les habitants de l'Autriche.

Le pays est superbe et beaucoup plus fertile que l'Autriche.

Les Moraves sont étonnés de voir, au milieu de leurs immenses

<sup>1</sup> L'entrée du prince Murat à Brünn n'eut lieu que le 28.

plaines, les peuples de l'Ukraine, du Kamtschatka, de la grande Tartarie, et les Normands, les Gascons, les Bretons et les Bourguignons en venir aux mains et s'égorger, sans cependant que leur pays ait rien de commun, ou qu'il n'y ait entre eux aucun intérêt politique immédiat; et ils ont assez de bon sens pour dire, dans leur mauvais bohémien, que le sang humain est devenu une marchandise dans les mains des Anglais. Un gros fermier morave disait dernièrement à un officier français, en parlant de l'empereur Joseph II, que c'était l'empereur des paysans, et que, s'il avait continué à vivre, il les aurait affranchis des droits féodaux qu'ils payent aux couvents de religieuses.

Nous avons trouvé à Brünn soixante pièces de canon, trois cents milliers de poudre, une grande quantité de blé et de farine, et des magasins d'habillement très-considérables.

L'empereur d'Allemagne s'est retiré à Olmütz.

Nos postes sont à une marche de cette place.

*Moniteur* du 9 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9512. — AU MARÉCHAL SOULT.

Pohlitz, 29 brumaire an XIV (20 novembre 1805), 8 heures du matin.

Il est ordonné au maréchal Soult de se rendre à Austerlitz.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9513. — 28<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Brünn, 30 brumaire an XIV (21 novembre 1805).

L'Empereur est entré à Brünn le 29, à dix heures du matin.

Une députation des états de Moravie, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque, est venue à sa rencontre. L'Empereur est allé visiter les fortifications et a ordonné qu'on armât la citadelle, dans laquelle on a trouvé plus de 6,000 fusils, une grande quantité de munitions de guerre de toute espèce, et entre autres quatre cents milliers de poudre.

Les Russes avaient réuni toute leur cavalerie, qui formait un corps d'environ 6,000 hommes, et voulaient défendre la jonction des routes de Brünn et d'Olmütz. Le général Walther les contint toute la journée, et, par différentes charges, les obligea à abandonner du terrain. Le prince Murat fit marcher la division de cuirassiers du général d'Hautpoul et quatre escadrons de la garde impériale.



Quoique nos chevaux fussent fatigués, l'ennemi fut chargé et mis en déroute. Il laissa plus de 200 hommes, cuirassiers ou dragons d'élite, sur le champ de bataille; 100 chevaux sont restés dans nos mains.

Le maréchal Bessières, commandant la garde impériale, a fait, à la tête des quatre escadrons de la Garde, une brillante charge qui a dérouteré et culbuté l'ennemi. Rien ne contrastait comme le silence de la Garde et des cuirassiers et les hurlements des Russes.

Cette cavalerie russe est bien montée, bien équipée; elle a montré de l'intrépidité et de la résolution; mais les hommes ne paraissent pas savoir se servir de leurs sabres, et à cet égard notre cavalerie a un grand avantage. Nous avons eu quelques hommes tués et une soixantaine de blessés, parmi lesquels se trouvent le colonel Durosnel, du 16<sup>e</sup> de chasseurs, et le colonel Bourdon, du 11<sup>e</sup> de dragons.

L'ennemi s'est retiré de plusieurs lieues.

*Moniteur* du 10 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

#### 9514. — A M. CAMBACÉRÈS.

Quartier impérial, Brünn, 1<sup>er</sup> frimaire an XIV (22 novembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 20 brumaire. Je ne sais pas comment vous avez pu opiner pour donner 26 millions à M. Vanlerberghe. Est-ce dans un temps comme celui-ci que je dois être obligé de faire des avances à des hommes qui se sont enfournés dans de mauvaises affaires?

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9515. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Brünn, 1<sup>er</sup> frimaire an XIV (22 novembre 1805).

Ce n'est pas sérieusement que vous me demandez mon approbation à la mesure que vous avez prise pour M. Vanlerberghe. Vous savez très-bien qu'il a toujours été contre mes principes, même en temps de paix, de faire des avances à des fournisseurs, et il est bien singulier qu'après m'avoir entretenu si souvent de l'insuffisance des moyens du trésor, vous me proposiez de donner 26 millions à un homme auquel je ne les dois pas, qui a très-bien fait son service tant qu'il l'a fait comme munitionnaire, mais qui, dans ces derniers

temps, l'a fort mal fait. J'y perdrai les 26 millions, et cela ne sauvera point cet homme.

Quant à ce que vous dites des receveurs généraux, certes qu'il faut y revenir, et que là est le grand mal de la situation de nos affaires.

Je ne dis rien de la Banque; vous connaissez mon opinion là-dessus; elle n'a pas fait son métier un instant; elle a toujours agi en contre-sens de son institution. J'espère, dans le courant du mois, être à Paris, et, par le désordre que je vois s'introduire dans les finances, je vous assure que j'en ai grande hâte. Un ministre a dit qu'il valait mieux donner 100 millions à Vanlerberghe que de le laisser manquer. Permettez-moi de dire que c'est là un propos de petites maisons. Ce ministre ne connaît pas probablement les chiffres et ne sait pas ce que c'est que 100 millions.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9516. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Brünn, 1<sup>er</sup> frimaire an XIV (22 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je reçois votre dépêche du 29 brumaire. Je crois que je ne tarderai pas moi-même à me rendre à Vienne. Toutefois, si M. Haugwitz passe à Vienne avant que j'y sois, il me semble qu'il se trouvera là plus à même de faire des affaires que près de moi, qu'il pourra à peine voir. Vous pouvez donc entamer la question avec lui et chercher à savoir ce qu'il veut. Parlez-lui de l'occupation du Hanovre (je vous envoie différentes petites pièces qui vous feront connaître comment on s'y comporte), du passage des Suédois et des Russes par le nord pour entrer en Hanovre et en Hollande; non que je les craigne, puisque j'ai fait réunir dans le nord une armée assez puissante pour leur en imposer : mais enfin j'avais lieu de croire que les Prussiens entraient en Hanovre pour empêcher les Russes et les Suédois d'y pénétrer. Touchez quelques mots du mauvais accueil et de l'insulte faite au général Duroc et à M. Laforest. Quels que soient les sujets de refroidissement, ce n'est pas toutefois une raison pour qu'on ne reçoive pas des ambassadeurs et qu'on n'écoute pas ce qu'ils ont à dire. Demandez pourquoi l'on forme des armées contre moi : l'on me menace donc? La Prusse veut donc m'imposer des conditions? Et, si les trois puissances qui ont partagé la Pologne sont tellement d'accord pour faire la guerre contre moi, qu'y puis-je faire? Quelle garantie aurai-je qu'une première condescendance ne m'obligera pas à une seconde? Au milieu de tout cela, dites que vous ne m'avez pas vu depuis longtemps; enfin essayez de

toutes les manières à pénétrer ce que veut M. Haugwitz. Parlez d'une convention qui aurait été signée le 3 novembre, à ce que disent les Autrichiens, et qui serait pareille en tout à celle du partage de la Pologne; mais la France n'est pas la Pologne; cela mettra le continent en feu pour plusieurs années; mais personne n'a le droit de calculer pour qui sera le succès. Bref, tâchez de démêler ce qu'il veut. Pour être médiateur, il faut être impartial : le roi de Prusse l'est, si, laissant traverser ses États par les Russes, j'ai aussi la même faculté; il l'est, si, laissant traverser le nord à une armée suédoise, je puis aussi traverser le nord pour aller à sa rencontre. Faites-lui bien connaître que, s'il veut sincèrement la paix, la conduite de la Prusse l'éloigne. Enfin tâchez de vous mettre au fait et de pénétrer, s'il est possible, le système de la Prusse. Les nouvelles sont ici que l'empereur de Russie était à Olmütz il y a trois jours, et qu'il est parti pour la Russie.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9517. — AU GÉNÉRAL LAURISTON.

Quartier impérial, Brünn, 1<sup>er</sup> frimaire an XIV (22 novembre 1805).

Monsieur le Général Lauriston, retardez tous les passages de munitions d'artillerie par Braunau; j'en ai une immense quantité à Vienne et partout, dont je ne sais que faire. J'ai ordonné au général Songis de faire rétrograder le grand parc. Assurez-vous que l'ordre qui a été donné au directeur par le général Songis est postérieur à notre entrée à Vienne. Vous dites qu'il manque de bouches à feu à Passau : eh! mon Dieu, j'en ai des milliers à Vienne; ne faites donc rien venir d'Augsbourg.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le général marquis de Lauriston.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9518. — AU MARÉCHAL MASSÉNA.

Brünn, 1<sup>er</sup> frimaire an XIV (22 novembre 1805).

Je vous fais connaître, Monsieur le Maréchal, l'entrée de l'armée française à Vienne. Une colonne russe, battue à Krems par le maréchal Mortier, s'est retirée sur Brünn; l'Empereur est parti de Vienne pour la couper; son arrière-garde a été atteinte par le prince Murat et le maréchal Lannes, qui l'ont combattue à Hollabrunn; les Russes, en ce combat opiniâtre, ont perdu 3,000 hommes.

Le maréchal Bernadotte a été détaché sur la route de Bohême; il est à Budwitz, sur la route de Prague.

Le reste de l'armée a poursuivi l'ennemi jusqu'à Brünn, où l'ennemi nous a abandonné la place et le fort, avec toute son artillerie et des magasins considérables de vivres et de munitions. A deux lieues au delà de Brünn, le prince Murat a rencontré la cavalerie ennemie, forte de 4,000 hommes; il s'est engagé un combat de cavalerie à cavalerie : celle de l'ennemi a été culbutée et repoussée jusqu'à moitié chemin de Brünn à Olmütz.

Le général Marmont est à Gratz et le maréchal Ney à Inspruck. Kufstein, Scharnitz sont pris. Le maréchal Augereau doit être parti de Kempten.

L'intention de l'Empereur, Monsieur le Maréchal, est que vous poursuiviez l'ennemi sans relâche. Laissez un corps d'observation devant Venise; laissez-en un autre devant Palmanova, et poursuivez l'ennemi l'épée dans les reins, afin qu'il ne puisse pas se jeter sur nous, étant au moment de nous trouver en présence de toutes les forces de l'armée russe. L'Empereur attend donc avec la plus grande impatience l'arrivée de vos troupes à Laybach ou à Gratz, parce que, dans cette position, vous contiendrez le prince Charles et l'empêcherez de venir, par le Danube, à la hauteur de Vienne par la Hongrie; s'il faisait cette manœuvre, vous auriez le temps d'attendre des ordres, soit pour vous porter en Hongrie, soit pour vous approcher de la Grande Armée.

Vous laisserez toutes les troupes italiennes, ainsi que les Polonais, à la disposition du vice-roi, l'intention de l'Empereur étant de ne les laisser pénétrer dans le Tyrol que quand il connaîtra leur état de situation; mais il donnera de nouveaux ordres à cet égard.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

---

### 9519. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Brünn, 2 frimaire an XIV (23 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je crois que les Autrichiens ont quelque chose de plus sérieux à penser qu'à enlever l'Électrice. Quand ils l'enlèveraient, que diable voulez-vous qu'ils en fassent?

Je ne vais pas tarder à me rendre à Vienne, ayant pris le parti de donner du repos à mes troupes, qui en ont un excessif besoin.

J'imagine que vos courriers vous arrivent de Paris et vous tiennent au courant de ce qui se passe en Europe. Vous trouverez ci-joint une proclamation assez ridicule de l'empereur d'Allemagne. Nous nous

écrivons, de part et d'autre, beaucoup de lettres sans en venir à grand'chose. Cobenzl, qui les fait, croyait me duper; mais il n'y réussit pas. Il paraît qu'ils continuent à se jeter dans les bras des Russes. Les Parques filent la vie des hommes; les destins ont assigné à chaque État leur durée. Une aveugle fatalité pousse la Maison d'Autriche.

Je vous prie d'étudier le système de la banque et des finances de ce pays, afin de me mettre au fait à ma prochaine arrivée à Vienne.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9520. — AU GÉNÉRAL LAURISTON.

Quartier impérial, Brünn, 2 frimaire an XIV (23 novembre 1805).

Monsieur le Général Lauriston, continuez à faire embarquer tous les hommes isolés pour nous joindre. Ne retenez donc rien de ce qui appartient à l'armée. Renvoyez les 400 chasseurs des 2<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de chasseurs. Faites partir des dépôts tout ce qui peut nous joindre. Nous avons surtout besoin de cavalerie. Visitez les places de Passau et de Burghausen, et écrivez qu'on y envoie l'artillerie convenable; on peut en faire passer de Vienne; il y en a une grande quantité. Enfin rétablissez le bon ordre et faites des exemples.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le général marquis de Lauriston.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9521. — 29<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Brünn, 2 frimaire an XIV (23 novembre 1805).

Le maréchal Ney a fait occuper Brixen, après avoir fait beaucoup de prisonniers à l'ennemi. Il a trouvé dans les hôpitaux un grand nombre de malades et de blessés autrichiens. Le 26 brumaire, il s'est emparé de Klausen et de Botzen.

Le général Jellachich, qui défendait le Vorarlberg, était coupé.

Le maréchal Bernadotte occupe Iglau. Ses partis sont entrés en Bohême.

Le général Wrede, commandant les Bavaois, a pris une compagnie d'artillerie autrichienne, 100 chevaux de troupe, 50 cuirassiers et plusieurs officiers. Il s'est emparé d'un magasin considérable d'avoine et autres grains, et d'un grand nombre de chariots attelés, chargés du bagage de plusieurs régiments et officiers autrichiens.

L'adjudant-commandant Maison a fait prisonniers, sur la route d'Iglau à Brünn, 200 hommes des dragons de Latour et des cuirassiers de Hohenlohe. Il a chargé un autre détachement de 200 hommes et a fait 150 prisonniers.

Des reconnaissances ont été poussées jusqu'à Olmütz.

La Cour a évacué cette place et s'est retirée en Pologne.

La saison commence à devenir rigoureuse. L'armée française a pris position; sa tête est appuyée par la place de Brünn, qui est très-bonne, et qu'on s'occupe à armer et à mettre dans le meilleur état de défense.

*Moniteur* du 12 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

## 9522. — ORDRE DU JOUR.

Quartier impérial, Brünn, 3 frimaire an XIV (24 novembre 1805).

Tout le Tyrol est occupé par notre armée.

L'Empereur témoigne sa satisfaction aux corps de M. le maréchal Ney. Scharnitz a été enlevé. Les troupes de l'électeur de Bavière se sont emparées de la forteresse de Kufstein. Une colonne ennemie se trouve coupée dans le Vorarlberg; elle est entre le corps du maréchal Ney et celui du maréchal Augereau. Notre jonction avec l'armée d'Italie est opérée; nous sommes maîtres du pays vénitien, du Tyrol et de Salzburg. Ainsi notre droite est appuyée à l'Adriatique et notre gauche à la Bohême, à Brünn, place forte, sans que, dans l'intervalle ni sur nos derrières, il y ait aucun poste, aucune place forte, aucun corps ennemi. Les magasins, les arsenaux sont en notre pouvoir. Aux places fortes du Tyrol il faut joindre celles que nous avons sur l'Inn et en Moravie.

Il n'est pas de jour où il n'arrive des nouvelles que des débris de l'armée autrichienne sont tombés en notre pouvoir.

L'intention de l'Empereur est de donner quelques moments de repos à l'armée; les chefs de corps doivent en profiter pour faire réparer l'habillement et la chaussure, nettoyer les armes et rallier tout le monde. Ils auront soin de faire un état des traîneurs qui, sans cause légitime, seront restés sur les derrières; ils recommanderont aux soldats de leur en faire honte, car, dans une armée française, la plus forte punition, pour celui qui n'a pas su prendre part aux dangers et à la gloire, est la honte qui lui est imprimée par ses camarades. Enfin, s'il en est qui se trouvent dans ce cas,

l'Empereur ne doute pas qu'ils ne soient empressés, aux premières actions, de se rallier et de serrer de près leurs drapeaux.

Les chefs de corps écriront à leurs majors pour avoir la situation des dépôts, et, dès qu'ils l'auront reçue, ils la feront passer au major général.

Les nouvelles de France annoncent que tous les conscrits sont partis et arrivent de tous côtés.

L'Empereur recommande à chaque homme d'avoir sa baïonnette, qui fut toujours l'arme favorite du soldat français.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

9523. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Brunn, 4 frimaire an XIV (25 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, l'empereur d'Allemagne vient de m'envoyer M. de Stadion et M. de Gyulai, avec des pleins pouvoirs en règle pour négocier, conclure et signer une paix définitive. Comme j'ai fait connaître à l'empereur, par une lettre, et une conférence avec M. de Gyulai, que la première condition de la paix était la réunion de l'État de Venise au royaume d'Italie, j'ai tout lieu de penser que la cour de Vienne a pris son parti là-dessus.

Ces messieurs sont autorisés à vous voir, et vous êtes autorisé à traiter avec eux. Ils savent l'état de la question par ce que je leur ai dit en peu de mots; mais vous devez la traiter doucement et longuement. Mon intention est absolument d'avoir l'État de Venise et de le réunir au royaume d'Italie.

Vous ne manquerez pas de leur parler de l'impossibilité de leur laisser le Tyrol, la Souabe, ce qu'il convient de garder pour la Bavière, etc. Vous tâcherez aussi de les deviner, si cela vous est possible. Mon intention est que, si les négociations doivent durer, elles s'établissent à Linz, pour être un peu éloignées du théâtre de la guerre.

M. Haugwitz arrive demain à Iglau; j'ai ordonné qu'on l'y retint toute la journée; après-demain il sera ici. J'ai voulu éviter qu'il se rencontrât avec MM. de Stadion et Gyulai, qui partent demain matin pour Vienne. Dites à M. Maret de rédiger vos pleins pouvoirs.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9524. — A L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Quartier impérial, Brünn, 4 frimaire an XIV (25 novembre 1805).

Sire, j'envoie mon aide de camp le général Savary près Votre Majesté, pour la complimenter sur son arrivée à son armée. Je le charge de lui exprimer toute mon estime pour elle, et mon désir de trouver des occasions qui lui prouvent combien j'ambitionne son amitié. Qu'elle le reçoive avec cette bonté qui la distingue, et me tienne comme un des hommes les plus désireux de lui être agréables. Sur ce, je prie Dieu qu'il veuille avoir Votre Majesté Impériale en sa sainte et digne garde.

NAPOLEON.

Comm. par S. M. l'Empereur de Russie.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9525. — A M. MARET, A VIENNE.

Quartier impérial, Brünn, 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805).

Il n'est plus question de faire des bulletins, puisqu'il n'y a pas d'événements qui en méritent la peine. Faites seulement mettre dans *le Moniteur* que Sa Majesté a conféré fort longtemps avec M. de Stadion et M. Gyulai, ministres plénipotentiaires de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9526. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Brünn, 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805).

Monsieur Talleyrand, après toutes les conversations particulières que j'ai eues avec le général Gyulai, il me paraît que la Maison d'Autriche, perdant Venise, voudrait incorporer Salzbourg à ses États, sauf à indemniser l'Électeur dans quelque partie de l'Allemagne. Il me parle de l'Ordre teutonique, de la diète de Ratisbonne, et de ne je sais quoi encore. Il me paraît que Haugwitz est arrivé aujourd'hui à Iglau; il sera demain ici. Vous ne me parlez point des nouvelles qui doivent vous arriver de mes différents ministres.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)



## 9527. — AU MARÉCHAL SOULT.

Brünn, 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805).

L'Empereur me charge de vous communiquer, Monsieur le Maréchal, ses idées sur l'ordre de bataille qu'il faut prendre vis-à-vis des Russes; cet ordre de bataille devra, autant que faire se pourra, être pris de la manière suivante :

Chaque brigade, son premier régiment en bataille;

Le deuxième régiment en colonne serrée, par division;

Le 1<sup>er</sup> bataillon, à la droite et en arrière du 1<sup>er</sup> bataillon du premier régiment;

Le 2<sup>e</sup> bataillon, à gauche et en arrière du 2<sup>e</sup> bataillon;

L'artillerie, dans l'intervalle des deux bataillons qui sont en bataille, et quelques pièces à droite et à gauche.

Si la division a un cinquième régiment, il devra être en réserve, cent pas en arrière; un escadron, ou au moins une division de cavalerie derrière chaque brigade, pour pouvoir passer par les intervalles, poursuivre l'ennemi s'il était rompu, et faire face aux Cosaques.

Dans cet ordre de bataille, vous vous trouverez dans le cas d'opposer à l'ennemi le feu de la ligne, et des colonnes serrées toutes formées pour opposer aux siennes.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

## 9528. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Brünn, 5 frimaire an XIV (26 novembre 1805), 9 heures du soir.

L'Empereur, Monsieur le Maréchal, ordonne que vous vous empariez du pont que l'ennemi a sur la March à Neudorf.

Si la division du général Gudin est partie pour se rendre à Presbourg, vous devez vous y rendre vous-même pour y arranger vos postes.

S'il y a un bois à proximité de cette place, Sa Majesté veut qu'on en profite pour y baraquer la division Gudin comme les troupes ont baraqué à Boulogne, avec la seule différence que le camp formerait un carré occupant le moins d'espace possible.

Ce camp devrait être placé de manière à être dans une position qui rende maître du Danube et de la March.

A 100 toises, aux extrémités du carré, on construirait quatre redoutes.

La cavalerie serait aussi cantonnée et aurait ses avant-postes au delà de Presbourg.

Quoique le général Gudin fût maître de la ville, il y laisserait faire la police comme à l'ordinaire; mais l'Empereur défend que personne ne loge la nuit à la ville; tout le monde devra être au camp.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

---

### 9529. — DÉCRET.

Palais impérial de Brunn, 7 frimaire an XIV (28 novembre 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Il sera levé une contribution de cent millions de francs (argent de France) sur l'Autriche, la Moravie et les autres provinces de la Maison d'Autriche occupées par l'armée française.

ART. 2. — Cette somme est donnée en gratification à l'armée, conformément à l'état de distribution que nous arrêterons.

ART. 3. — Le prix de tous les magasins de sel, de tabacs, des fusils, de la poudre et des munitions de guerre qui ne sont pas nécessaires à l'armement de notre armée, et que notre général d'artillerie ne fera point transporter en France et que nous jugerons devoir être vendus, sera versé dans la caisse de notre armée pour lui être distribué en gratification.

ART. 4. — Sur les premiers fonds qui rentreront de cette contribution, ainsi que sur ceux provenant de la contribution de Souabe, il sera payé trois mois de solde en gratification à tout général, officier et soldat qui a été ou sera blessé dans la présente guerre.

ART. 5. — Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

### 9530. — AU GÉNÉRAL CAFFARELLI.

Brunn, 7 frimaire an XIV (28 novembre 1805). 7 heures du soir.

Il est ordonné au général Caffarelli de mettre à l'ordre de sa division que l'on prépare les armes, que l'on se munisse de cartouches; qu'il y aura une grande bataille. Il parlera à ses généraux de brigade et à ses colonels, et il se mettra en marche, avec sa division, à une heure du matin. Il marchera en guerre, sans trainards, et avec son artillerie, et sans aucune espèce de bagage; il sera rendu, demain 8, avec sa division, à six heures du matin, à Brunn, et il continuera sur-le-champ sa route sur celle d'Olmütz. Il enverra près de moi un aide de camp, pour lui faire connaître la position à occuper.

Il est probable qu'à huit heures du matin l'action sera vigoureusement engagée.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

---

### 9531. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Brünn, 7 frimaire an XIV (28 novembre 1805), 8 heures du soir.

Il est ordonné à M. le maréchal Bernadotte de faire diriger le plus promptement possible son avant-garde sur Brünn; il lui est ordonné de se mettre lui-même en marche avec ses troupes, sans perdre un moment, pour arriver le plus tôt possible à Brünn.

Il enverra près de moi, et à l'avance, un de ses aides de camp, pour me faire connaître l'arrivée successive de ses troupes, et connaître la position qu'il devra occuper au delà de Brünn.

Il prévendra les Bavares de tous ses mouvements, afin qu'ils se serrent à lui et qu'ils puissent manœuvrer suivant les circonstances.

Le maréchal Bernadotte prévendra son armée qu'il y aura bataille au delà de Brünn, demain ou après; il fera mettre les fusils en état, aura des cartouches; son artillerie marchera en guerre, et il prendra du pain, ce qu'il pourra<sup>1</sup>.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur

Dépôt de la guerre.

---

### 9532. — A M. TALLEYRAND.

Au bivouac à deux lieues en avant de Brünn, 9 frimaire an XIV  
(30 novembre 1805), 4 heures du soir.

Monsieur Talleyrand, je désire faire la paix promptement. Je ne serais pas éloigné de laisser Venise à l'électeur de Salzbourg, et Salzbourg à la Maison d'Autriche. Je prendrai tout Vérone, tout Legnago avec 5,000 toises autour, et le fort de la Chiusa, pour le royaume d'Italie. Les troupes autrichiennes ne pourraient pas entrer dans le pays de Venise, et l'Électeur serait dans la plus grande indépendance; il pourrait s'appeler, si l'on veut, roi de Venise. Parme et Plaisance, et Gènes, nous resteraient. Il n'y a point de difficultés pour la séparation des couronnes de France et d'Italie, mais jusqu'à l'arrangement général des affaires d'Europe, ou plus tard, mais pas plus tard qu'à ma mort. L'électorat de Bavière serait érigé en royaume de Bavière; on lui donnerait Augsbourg et Eichstædt, l'Ortenau et le Brisgau, la noblesse immédiate; le reste aux deux autres électeurs.

<sup>1</sup> Des lettres analogues ont été envoyées au maréchal Davout, au maréchal Mortier, aux généraux Boyer et Marmont.

Il y aurait une manière adroite de faire entrer dans la rédaction du traité la notification de l'acte de garantie que j'aurais fait aux trois électeurs. Je restituerai toute l'artillerie, les magasins, les places fortes; je ne lèverai plus aucune contribution, ni n'exigerai le payement de celles que j'ai imposées. On me donnera cinq millions payables de différentes manières.

Vous aurez vu M. Haugwitz. Il a mis dans sa conversation avec moi beaucoup de finesse, je dirai même beaucoup de talent; j'ai conservé cependant l'idée, tant de la lettre que de son discours, qu'on était incertain à Berlin sur le parti à prendre. Vous lui demanderez des explications sur l'entrée à Hanovre de l'armée combinée. Il est convenu qu'il répondrait que ces troupes y sont entrées conformément aux principes du Roi, qu'il m'a manifestés plusieurs fois; que le Roi ne voulait pas que la guerre s'établît dans le nord, et qu'en conséquence de ces principes il empêchera l'armée russo-suédoise-anglaise de passer par le nord et de se porter en Hollande.

Il y aura probablement demain une bataille fort sérieuse avec les Russes; j'ai beaucoup fait pour l'éviter, car c'est du sang répandu inutilement. J'ai eu une correspondance avec l'empereur de Russie: tout ce qui m'en est resté, c'est que c'est un brave et digne homme mené par ses entours, qui sont vendus aux Anglais, mais au point qu'ils veulent m'obliger de donner Gênes au roi de Sardaigne et de renoncer à la Belgique! Vous allez tomber à la renverse quand vous apprendrez que M. de Novosiltzof a proposé de réunir la Belgique à la Hollande. Aussi tous les gens raisonnables les ont jugés fous et ont dit: « Tout ce qui entoure l'empereur en est encore aux mêmes idées! »

Donnez des nouvelles à Maret. Écrivez-en à Paris; ne parlez pas de la bataille, car ce serait trop inquiéter ma femme. Ne vous alarmez pas; je suis dans une forte position; je regrette ce qu'il en coûtera, et presque sans but.

Quant aux pouvoirs, vous les avez par la nature des choses. Mandez à Paris que, bivouaquant depuis quatre jours au milieu de mes grenadiers, je n'écris que sur mes genoux, et ne puis dès lors guère écrire. Du reste, je me porte très-bien.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(L'n minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9533. — A L'ARMÉE.

Au bivouac, 10 frimaire an XIV (1<sup>er</sup> décembre 1805).

Soldats, l'armée russe se présente devant vous pour venger l'armée

autrichienne d'Ulm. Ce sont ces mêmes bataillons que vous avez battus à Hollabrunn, et que depuis vous avez constamment poursuivis jusqu'ici.

Les positions que nous occupons sont formidables; et, pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc.

Soldats, je dirigerai moi-même tous vos bataillons; je me tiendrai loin du feu, si, avec votre bravoure accoutumée, vous portez le désordre et la confusion dans les rangs ennemis; mais, si la victoire était un moment incertaine, vous verriez votre Empereur s'exposer aux premiers coups, car la victoire ne saurait hésiter, dans cette journée surtout où il y va de l'honneur de l'infanterie française, qui importe tant à l'honneur de toute la nation.

Que, sous prétexte d'emmener les blessés, on ne dégarnisse pas les rangs, et que chacun soit bien pénétré de cette pensée, qu'il faut vaincre ces stipendiés de l'Angleterre qui sont animés d'une si grande haine contre notre nation.

Cette victoire finira notre campagne, et nous pourrons reprendre nos quartiers d'hiver, où nous serons joints par les nouvelles armées qui se forment en France; et alors la paix que je ferai sera digne de mon peuple, de vous et de moi.

NAPOLÉON.

*Moniteur* du 25 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9534. — ORDRES.

Au bivouac en avant de Brünn, 10 frimaire an XIV (1<sup>er</sup> décembre 1805).

Ordre au maréchal Davout de réunir ses troupes à l'abbaye de Raigern.

Ordre au maréchal Bernadotte de prendre la position du bivouac du général Caffarelli.

Ordre au général Caffarelli de prendre le bivouac de la division de grenadiers.

Ordre aux grenadiers de se porter en avant de la butte, sur la droite de la route.

Ordre à la division Suchet et à la division Caffarelli de se placer en avant à droite de la route, à la hauteur du Santon.

Ordre au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère de prendre position au Santon.

Ordre au quartier général de se transporter à la butte.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

9535. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES  
POUR LA JOURNÉE DU 11.

Au bivouac en avant de Brunn, 10 frimaire an XIV (1<sup>er</sup> décembre 1805),  
8 heures et demie du soir.

M. le maréchal Soult donnera les ordres pour que ses trois divisions soient placées au delà du ravin, à sept heures du matin, de manière à être prêtes à commencer la manœuvre de la journée, qui doit être une marche en avant par échelons, l'aile droite en avant. M. le maréchal Soult sera de sa personne, à sept heures et demie du matin, près de l'Empereur, à son bivouac.

S. A. le prince Murat donnera des ordres à la cavalerie du général Kellermann, à celle des généraux Walther, Beaumont, Nansouty et d'Hautpoul, pour que les divisions soient placées, à sept heures du matin, entre la gauche du maréchal Soult et la droite du maréchal Lannes, de manière à occuper le moins d'espace possible, et pour qu'au moment où le maréchal Soult se mettra en marche, toute cette cavalerie, aux ordres du prince Murat, passe le ruisseau et se trouve placée au centre de l'armée.

Il est ordonné au général Caffarelli de se porter à sept heures du matin, avec sa division, pour se placer à la droite de la division Suchet, après avoir passé le ruisseau. Comme la division Suchet se placera sur deux lignes, la division Caffarelli se placera aussi sur deux lignes, chaque brigade formant une ligne, et dès lors l'emplacement qu'occupe en ce moment la division Suchet sera suffisant pour ces deux divisions.

Le maréchal Lannes observera que les divisions Suchet et Caffarelli doivent toujours être derrière le coteau, de manière à n'être pas aperçues de l'ennemi.

M. le maréchal Bernadotte, avec ses deux divisions d'infanterie, se portera, à sept heures du matin, sur la même position qu'occupe, aujourd'hui 10, la division du général Caffarelli, hormis que sa gauche sera à hauteur derrière le Santon, et y restera en colonne par régiment.

M. le maréchal Lannes ordonnera à la division de grenadiers de se placer en bataille en avant de sa position actuelle, la gauche derrière la droite du général Caffarelli. Le général Oudinot fera reconnaître le débouché où il devra passer le ruisseau, lequel débouché sera le même par où aura passé le maréchal Soult.

M. le maréchal Davout, avec la division Friant et la division de dragons du général Bourcier, partira, à cinq heures du matin, de

l'abbaye de Raigern, pour gagner la droite du maréchal Soult. Le maréchal Soult disposera de la division Gudin lorsqu'elle arrivera.

A sept heures et demie MM. les maréchaux se trouveront près de l'Empereur, à son bivouac, pour, selon les mouvements qu'aura faits l'ennemi pendant la nuit, donner de nouveaux ordres.

La cavalerie de M. le maréchal Bernadotte, en conséquence des dispositions ci-dessus, est mise aux ordres du maréchal Murat, qui lui fera indiquer l'heure où elle devra partir pour être en position à sept heures.

M. le prince Murat disposera également de la cavalerie légère de M. le maréchal Lannes.

Toutes les troupes resteront dans les dispositions indiquées ci-dessus, jusqu'à nouvel ordre.

Comme la cavalerie de M. le prince Murat doit, dans sa première position, occuper le moins d'espace possible, il la mettra en colonne.

Le maréchal Davout trouvera à l'abbaye un escadron et demi du 21<sup>e</sup> régiment de dragons, qu'il enverra au bivouac.

Chacun de MM. les maréchaux donnera les ordres qui le concernent en conséquence des présentes dispositions.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9536. — AU PRINCE MURAT.

Pozoritzer-Post, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805), 8 heures du matin.

Ordre au prince Murat de poursuivre l'ennemi.

Ordre à la division de grenadiers de prendre position à Rausnitz.

Ordre au maréchal Lannes de suivre le mouvement de la cavalerie avec le reste de son corps.

Ordre au maréchal Bernadotte de poursuivre l'ennemi sur la route d'Austerlitz à Gæding.

Ordre au maréchal Soult et au maréchal Davout de poursuivre l'ennemi.

Même ordre aux généraux Klein et Bourcier.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

### 9537. — A L'ARMÉE

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Soldats, je suis content de vous. Vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité;

vous avez décoré vos aigles d'une immortelle gloire. Une armée de 100,000 hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou coupée ou dispersée. Ce qui a échappé à votre fer s'est noyé dans les lacs. Quarante drapeaux, les étendards de la garde impériale de Russie, cent vingt pièces de canon, vingt généraux, plus de 30,000 prisonniers, sont le résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infanterie tant vantée, et en nombre supérieur, n'a pu résister à votre choc, et désormais vous n'avez plus de rivaux à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coalition a été vaincue et dissoute. La paix ne peut plus être éloignée; mais, comme je l'ai promis à mon peuple avant de passer le Rhin, je ne ferai qu'une paix qui nous donne des garanties et assure des récompenses à nos alliés.

Soldats, lorsque le peuple français plaça sur ma tête la couronne impériale, je me confiai à vous pour la maintenir toujours dans ce haut éclat de gloire qui seul pouvait lui donner du prix à mes yeux. Mais dans le même moment nos ennemis pensaient à la détruire et à l'avilir! Et cette couronne de fer, conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis! Projets téméraires et insensés que, le jour même de l'anniversaire du couronnement de votre Empereur, vous avez anéantis et confondus! Vous leur avez appris qu'il est plus facile de nous braver et de nous menacer que de nous vaincre.

Soldats, lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de notre patrie sera accompli, je vous ramènerai en France; là vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire, *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour que l'on réponde, *Voilà un brave*.

NAPOLÉON.

*Moniteur du 25 frimaire an XIV.*  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

### 9538. — AU PRINCE JOSEPH.

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Mon Frère, j'imagine que, lorsque ce courrier vous arrivera, mon aide de camp Lebrun, que j'ai expédié du champ de bataille, sera arrivé à Paris. Après quelques jours de manœuvres, j'ai eu hier une bataille décisive. J'ai mis en déroute l'armée coalisée et commandée en personne par les deux empereurs de Russie et d'Allemagne. Leur armée était forte de 80,000 Russes et de 30,000 Autri-



chiens. Je leur ai fait à peu près 40,000 prisonniers, parmi lesquels une vingtaine de généraux russes, quarante drapeaux, cent pièces de canon, tous les étendards de la garde impériale de Russie. Toute l'armée s'est couverte de gloire.

L'ennemi a laissé au moins 12,000 ou 15,000 hommes sur le champ de bataille. Je ne connais pas encore ma perte; je l'évalue à 8 ou 900 hommes tués, et le double blessés. Une colonne entière s'est jetée dans un lac, et la plus grande partie s'est noyée; on entend encore de ces malheureux qui crient et qu'il est impossible de sauver. Les deux empereurs sont dans une assez mauvaise position. Vous pouvez faire imprimer l'analyse de ces nouvelles sans les donner comme extraites d'une lettre de moi, ce qui n'est pas convenable. Vous recevrez demain le bulletin. Quoique j'aie bivouaqué ces huit derniers jours en plein air, ma santé est cependant bonne. Ce soir, je suis couché dans un lit, dans le beau château de M. de Kaunitz, à Austerlitz, et j'ai changé de chemise, ce qui ne m'était pas arrivé depuis huit jours. Il y a eu une charge de ma Garde et de celle de l'empereur de Russie; la garde de l'empereur de Russie a été culbutée. Le prince Reprine, commandant ce corps, a été pris avec une partie du corps, les étendards et l'artillerie de la garde russe.

L'empereur d'Allemagne m'a envoyé ce matin le prince de Liechtenstein pour me demander une entrevue. Il est possible que la paix s'ensuive assez rapidement. Mon armée sur le champ de bataille a été moins nombreuse que la sienne, mais l'ennemi a été pris en flagrant délit pendant qu'il manœuvrait.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

### 9539. — AUX ÉVÊQUES.

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Monsieur l'Évêque du diocèse de . . . . . la victoire éclatante que viennent de remporter nos armes sur les armées combinées d'Autriche et de Russie, commandées par les empereurs de Russie et d'Autriche en personne, est une preuve visible de la protection de Dieu, et demande qu'il soit rendu dans toute l'étendue de notre empire de solennelles actions de grâces.

Nous espérons que des succès aussi marquants que ceux que nous avons obtenus à la journée d'Austerlitz porteront enfin nos ennemis à éloigner d'eux les conseils perfides de l'Angleterre, seul moyen qui puisse ramener la paix sur le continent.

Au reçu de la présente, vous voudrez donc bien, selon l'usage,

chanter un *Te Deum*, auquel notre intention est que toutes les autorités constituées et notre peuple assistent. Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

NAPOLEON.

*Moniteur* du 25 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

9540. — A M. TALLEYRAND.

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Je ne puis vous écrire que deux mots : une armée de 100,000 hommes, commandée par les deux empereurs, est entièrement détruite. Tout protocole devient inutile. Les négociations deviennent nulles, puisqu'il est évident qu'elles étaient une ruse de guerre pour m'endormir. Le général Gyulai a écrit au prince Charles qu'il y aurait bataille; il fait alors le métier d'espion. Dites à M. de Stadion que je n'ai pas été la dupe de leur ruse; que c'est pour cela que je les ai renvoyés de Brünn; que, la bataille étant perdue, les conditions ne peuvent plus être les mêmes.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9541. — 30<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

Le 6 frimaire, l'Empereur, en recevant la communication des pleins pouvoirs de MM. de Stadion et Gyulai, offrit préalablement un armistice, afin d'épargner le sang, si l'on avait effectivement envie de s'arranger et d'en venir à un accommodement définitif. Mais il fut facile à l'Empereur de s'apercevoir qu'on avait d'autres projets; et, comme l'espoir du succès ne pouvait venir à l'ennemi que du côté de l'armée russe, il conjectura aisément que les deuxième et troisième armées étaient arrivées ou sur le point d'arriver à Olmütz, et que les négociations n'étaient plus qu'une ruse de guerre pour endormir sa vigilance.

Le 7, à neuf heures du matin, une nuée de Cosaques soutenue par la cavalerie russe fit plier les avant-postes du prince Murat, cerna Wischau et y prit 50 hommes à pied du 6<sup>e</sup> régiment de dragons. Dans la journée, l'empereur de Russie se rendit à Wischau, et toute l'armée russe prit position derrière cette ville.

L'Empereur avait envoyé son aide de camp le général Savary pour complimenter l'empereur de Russie, dès qu'il avait su ce prince arrivé à l'armée. Le général Savary revint au moment où l'Empereur faisait

la reconnaissance des feux des bivouacs ennemis placés à Wischau. Il se loua beaucoup du bon accueil, des grâces et des bons sentiments personnels de l'empereur de Russie, et même du grand-duc Constantin, qui eut pour lui toute espèce de soins et d'attentions; mais il lui fut facile de comprendre, par la suite des conversations qu'il eut, pendant trois jours, avec une trentaine de freluquets qui, sous différents titres, environnent l'empereur de Russie, que la présomption, l'imprudence et l'inconsidération régneraient dans les décisions du cabinet militaire comme elles avaient régné dans celles du cabinet politique.

Une armée ainsi conduite ne pouvait tarder à faire des fautes. Le plan de l'Empereur fut, dès ce moment, de les attendre et d'épier l'instant d'en profiter. Il donna sur-le-champ ordre de retraite à son armée, se retira de nuit comme s'il eût essuyé une défaite, prit une bonne position, à trois lieues en arrière, et fit travailler avec beaucoup d'ostentation à la fortifier et à y établir des batteries.

Il fit proposer une entrevue à l'empereur de Russie, qui lui envoya son aide de camp le prince Dolgorouki. Cet aide de camp put remarquer que tout respirait, dans la contenance de l'armée française, la réserve et la timidité. Le placement des grand'gardes, les fortifications que l'on faisait en toute hâte, tout laissait voir à l'officier russe une armée à demi battue.

Contre l'usage de l'Empereur, qui ne reçoit jamais avec tant de circonspection les parlementaires à son quartier général, il se rendit lui-même à ses avant-postes. Après les premiers compliments, l'officier russe voulut entamer des questions politiques. Il tranchait sur tout avec une impertinence difficile à imaginer. Il était dans l'ignorance la plus absolue des intérêts de l'Europe et de la situation du continent. C'était, en un mot, une jeune trompette de l'Angleterre. Il parlait à l'Empereur comme il parle aux officiers russes, que depuis longtemps il indigne par sa hauteur et ses mauvais procédés. L'Empereur contient toute son indignation, et ce jeune homme, qui a pris une véritable influence sur l'empereur Alexandre, retourna plein de l'idée que l'armée française était à la veille de sa perte. On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'Empereur, quand on saura que, sur la fin de la conversation, il lui proposa de céder la Belgique et de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France.

Toutes ces différentes démarches remplirent leur effet. Les jeunes têtes qui dirigent les affaires russes se livrèrent sans mesure à leur présomption naturelle. Il n'était plus question de battre l'armée fran-

caise, mais de la tourner et de la prendre : elle n'avait tant fait que par la lâcheté des Autrichiens. On assure que plusieurs vieux généraux autrichiens, qui avaient fait des campagnes contre l'Empereur, prévinrent le conseil que ce n'était pas avec cette confiance qu'il fallait marcher contre une armée qui comptait tant de vieux soldats et d'officiers du premier mérite. Ils disaient qu'ils avaient vu l'Empereur, réduit à une poignée de monde, dans les circonstances les plus difficiles, ressaisir la victoire par des opérations rapides et imprévues, et détruire les armées les plus nombreuses; que cependant, ici, on n'avait obtenu aucun avantage; qu'au contraire, toutes les affaires d'arrière-garde de la première armée russe avaient été en faveur de l'armée française. Mais à cela cette jeunesse présomptueuse opposait la bravoure de 80,000 Russes, l'enthousiasme que leur inspirait la présence de leur empereur, le corps d'élite de la garde impériale de Russie, et, ce qu'ils n'osaient probablement pas dire, leur talent, dont ils étaient étonnés que les Autrichiens voulussent méconnaître la puissance.

Le 10, l'Empereur, du haut de son bivouac, aperçut, avec une indicible joie, l'armée russe commençant, à deux portées de canon de ses avant-postes, un mouvement de flanc pour tourner sa droite. Il vit alors jusqu'à quel point la présomption et l'ignorance de l'art de la guerre avaient égaré les conseils de cette brave armée; il dit plusieurs fois : « Avant demain au soir, cette armée est à moi. » Cependant le sentiment de l'ennemi était bien différent. Il se présentait devant nos grand'gardes à portée de pistolet. Il défilait par une marche de flanc, sur une ligne de quatre lieues, en prolongeant l'armée française, qui paraissait ne pas oser sortir de sa position. Il n'avait qu'une crainte, c'était que l'armée française ne lui échappât. On fit tout pour confirmer l'ennemi dans cette idée. Le prince Murat fit avancer un petit corps de cavalerie dans la plaine; mais tout d'un coup il parut étonné des forces immenses de l'ennemi, et rentra à la hâte. Ainsi tout tendait à confirmer le général russe dans l'opération mal calculée qu'il avait arrêtée.

L'Empereur fit mettre à l'ordre la proclamation ci-jointe <sup>1</sup>.

Le soir, il voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et 80,000 hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur en le saluant par des acclamations; les uns pour fêter l'anniversaire

<sup>1</sup> Pièce n° 9533.

de son couronnement, les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui, et lui dit : « Sire, tu n'auras pas besoin de t'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement. » L'Empereur dit, en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit que lui avaient faite les grenadiers : « Voilà la plus belle soirée de ma vie, mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfants; et, en vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. »

Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté; mais l'insensé continuait toujours son mouvement et courait à grands pas à sa perte.

L'Empereur fit sur-le-champ toutes ses dispositions de bataille. Il fit partir le maréchal Davout en toute hâte, pour se rendre au couvent de Raigern. Il devait, avec une de ses divisions et une division de dragons, y contenir l'aile gauche de l'ennemi, afin qu'au moment donné elle se trouvât toute enveloppée. Il donna le commandement de la gauche au maréchal Lannes, de la droite au maréchal Soult, du centre au maréchal Bernadotte, et de toute la cavalerie, qu'il réunit sur un seul point, au prince Murat. La gauche du maréchal Lannes était appuyée au Santon, position superbe que l'Empereur avait fait fortifier, et où il avait fait placer dix-huit pièces de canon. Dès la veille, il avait confié la garde de cette belle position au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère; et certes elle ne pouvait être gardée par de meilleures troupes. La division du général Suchet formait la gauche du maréchal Lannes; celle du général Caffarelli formait sa droite, qui était appuyée à la cavalerie du prince Murat; celle-ci avait devant elle les hussards et chasseurs, sous les ordres du général Kellermann, et les divisions de dragons Walther et Beaumont, et, en réserve, les divisions de cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoul, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère.

Le maréchal Bernadotte, c'est-à-dire le centre, avait à sa gauche la division du général Rivaud, appuyée à la droite du prince Murat, et à sa droite la division du général Drouet.

Le maréchal Soult, qui commandait la droite de l'armée, avait à sa gauche la division du général Vandamme, au centre la divi-

sion du général Saint-Hilaire, à sa droite la division du général Legrand.

Le maréchal Davout était détaché, et sur la droite du général Legrand, qui gardait les débouchés des étangs des villages de Sokolnitz et de Telnitz. Il avait avec lui la division Friant et les dragons de la division du général Bourcier. La division du général Gudin devait se mettre, de grand matin, en marche de Nikolsburg pour contenir le corps ennemi qui aurait pu déborder la droite.

L'Empereur, avec son fidèle compagnon de guerre le maréchal Berthier, son premier aide de camp le colonel général Junot, et tout son état-major, se trouvait en réserve avec les dix bataillons de sa Garde et les dix bataillons de grenadiers du général Oudinot, dont le général Duroc commandait une partie.

Cette réserve était rangée sur deux lignes, en colonnes par bataillon, à distance de déploiement, ayant dans les intervalles quarante pièces de canon servies par les canonniers de la Garde. C'est avec cette réserve que l'Empereur avait le projet de se précipiter partout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve seule valait une armée.

A une heure du matin, l'Empereur monta à cheval pour parcourir ses postes, reconnaître les feux des bivouacs de l'ennemi, et se faire rendre compte par les grand'gardes de ce qu'elles avaient pu entendre des mouvements des Russes. Il apprit qu'ils avaient passé la nuit dans l'ivresse et des cris tumultueux, et qu'un corps d'infanterie russe s'était présenté au village de Sokolnitz, occupé par un régiment de la division du général Legrand, qui reçut ordre de le renforcer.

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux, et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur, où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.

Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler *la journée des trois empereurs*, que d'autres appellent *la journée de l'anniversaire* et que l'Empereur a nommée *la bataille d'Austerlitz*, sera à jamais mémorable dans les fastes de la grande nation.

L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait pour donner ses derniers ordres que l'horizon fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop. L'Empereur dit en passant sur le front de bandière de plusieurs régiments : « Soldats, il faut finir cette » campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos » ennemis ; » et aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes et des

cris de *Vive l'Empereur!* furent le véritable signal du combat. Un instant après, la canonnade se fit entendre à l'extrémité de la droite, que l'avant-garde ennemie avait déjà débordée. Mais la rencontre imprévue du maréchal Davout arrêta l'ennemi tout court, et le combat s'engagea.

Le maréchal Soult s'ébranle au même instant, se dirige sur les hauteurs du village de Pratzen avec les divisions des généraux Vandamme et Saint-Hilaire, et coupe entièrement la droite de l'ennemi, dont tous les mouvements devinrent incertains. Surprise par une marche de flanc pendant qu'elle fuyait, se croyant attaquante et se voyant attaquée, elle se regarde comme à demi battue.

Le prince Murat s'ébranle avec sa cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, marche en échelons par régiment, comme à l'exercice. Une canonnade épouvantable s'engage sur toute la ligne. Deux cents pièces de canon et près de 200,000 hommes faisaient un bruit affreux. C'était un véritable combat de géants. Il n'y avait pas une heure que l'on se battait, et toute la gauche de l'ennemi était coupée. Sa droite se trouvait déjà arrivée à Austerlitz, quartier général des deux empereurs, qui durent faire marcher sur-le-champ la garde de l'empereur de Russie pour tâcher de rétablir la communication du centre avec la gauche. Un bataillon du 4<sup>e</sup> de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et culbuté; mais l'Empereur n'était pas loin; il s'aperçut de ce mouvement, il ordonna au maréchal Bessières de se porter au secours de sa droite avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains. Le succès ne pouvait être douteux : dans un moment la garde russe fut en déroute; colonel, artillerie, étendards, tout fut enlevé. Le régiment du grand-duc Constantin fut écrasé; lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Des hauteurs d'Austerlitz, les deux empereurs virent la défaite de toute la garde russe. Au même moment, le centre de l'armée, commandé par le maréchal Bernadotte, s'avança. Trois de ses régiments soutinrent une très-belle charge de cavalerie. La gauche, commandée par le maréchal Lannes, donna plusieurs fois; toutes les charges furent victorieuses. La division du général Caffarelli s'est distinguée. Les divisions de cuirassiers se sont emparées des batteries de l'ennemi.

A une heure après midi la victoire était décidée. Elle n'avait pas été un moment douteuse. Pas un homme de la réserve n'avait été nécessaire et n'avait donné nulle part.

La canonnade ne se soutenait plus qu'à notre droite. Le corps

ennemi qui avait été cerné et chassé de toutes ses hauteurs se trouvait dans un bas-fonds et acculé à un lac. L'Empereur s'y porta avec vingt pièces de canon. Ce corps fut chassé de position en position, et l'on vit un spectacle horrible, tel qu'on l'avait vu à Aboukir : 20,000 hommes se jetant dans l'eau et se noyant dans les lacs !

Deux colonnes, chacune de 4,000 Russes, mettent bas les armes et se rendent prisonnières. Tout le parc ennemi est pris. Les résultats de cette journée sont quarante drapeaux russes, parmi lesquels sont les étendards de la garde impériale, un nombre considérable de prisonniers (l'état-major ne les connaît pas encore tous ; on avait déjà la note de 20,000) ; 12 ou 15 généraux, au moins 15,000 Russes tués, restés sur le champ de bataille. Quoiqu'on n'ait pas encore les rapports, on peut, au premier coup d'œil, évaluer notre perte à 800 hommes tués et à 15 ou 1,600 blessés. Cela n'étonnera pas les militaires, qui savent que ce n'est que dans la déroute qu'on perd des hommes, et nul autre corps que le bataillon du 4<sup>e</sup> n'a été rompu. Parmi les blessés sont le général Saint-Hilaire, qui, blessé au commencement de l'action, est resté toute la journée sur le champ de bataille ; il s'est couvert de gloire ; les généraux de division Kellermann et Walther, les généraux de brigade Valhubert, Thiebault, Sebastiani, Compans et Rapp, aide de camp de l'Empereur. C'est ce dernier qui, en chargeant à la tête des grenadiers de la Garde, a pris le prince Reprine, commandant les chevaliers de la garde impériale de Russie.

Quant aux hommes qui se sont distingués, c'est toute l'armée qui s'est couverte de gloire. Elle a constamment chargé aux cris de *Vive l'Empereur!* et l'idée de célébrer si glorieusement l'anniversaire du couronnement animait encore le soldat.

L'armée française, quoique nombreuse et belle, était moins nombreuse que l'armée ennemie, qui était forte de 105,000 hommes, dont 80,000 Russes et 25,000 Autrichiens. La moitié de cette armée est détruite ; le reste a été mis en déroute complète, et la plus grande partie a jeté ses armes.

Cette journée coûtera des larmes de sang à Saint-Petersbourg. Puisse-t-elle y faire rejeter avec indignation l'or de l'Angleterre, et puisse ce jeune prince, que tant de vertus appelaient à être le père de ses sujets, s'arracher à l'influence de ces trente freluquets que l'Angleterre solde avec art, et dont les impertinences obscurcissent ses intentions, lui font perdre l'amour de ses soldats, et le jettent dans les opérations les plus erronées ! La nature, en le douant de si grandes qualités, l'avait appelé à être le consolateur de l'Europe.



Des conseils perfides, en le rendant l'auxiliaire de l'Angleterre, le placeront dans l'histoire au rang des hommes qui, en perpétuant la guerre sur le continent, auront consolidé la tyrannie britannique sur les mers et fait le malheur de notre génération. Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide de camp Dolgorouki a proposées à l'Empereur, et que M. de Novosiltzof avait été chargé de porter, la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre.

Dans une relation plus détaillée de cette bataille, l'état-major fera connaître ce que chaque corps, chaque officier, chaque général, ont fait pour illustrer le nom français et donner un témoignage de leur amour à leur Empereur.

Le 12, à la pointe du jour, le prince Jean de Liechtenstein, commandant l'armée autrichienne, est venu trouver l'Empereur à son quartier général, établi dans une grange; il en a eu une longue audience.

Cependant nous poursuivons nos succès. L'ennemi s'est retiré sur le chemin d'Austerlitz à Gæding. Dans cette retraite, il prête le flanc. L'armée française est déjà sur ses derrières et le suit l'épée dans les reins.

Jamais champ de bataille ne fut plus horrible. Du milieu de lacs immenses, on entend encore les cris de milliers d'hommes qu'on ne peut secourir. Il faudra trois jours pour que tous les blessés ennemis soient évacués sur Brünn; le cœur saigne. Puisse tant de sang versé, puissent tant de malheurs retomber enfin sur les perfides insulaires qui en sont la cause! Puisse les lâches oligarques de Londres porter la peine de tant de maux!

*Moniteur* du 25 frimaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9542. — A M. TALLEYRAND.

Quartier impérial, Austerlitz, 13 frimaire an XIV (4 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, l'empereur d'Allemagne m'a demandé une entrevue; je la lui ai accordée; elle a duré depuis deux heures jusqu'à quatre. Je vous dirai de vive voix ce que je pense de lui. Il aurait voulu conclure la paix sur-le-champ; il m'a pris par les beaux sentiments; je me suis défendu, genre de guerre qui ne m'était point, je vous assure, difficile. Il m'a demandé un armistice que je lui ai accordé; cette nuit on doit venir en régler les conditions.

m'a demandé un armistice pour les Russes; je l'ai accordé, à condition que, par journées d'étapes, les Russes évacueront l'Allemagne et la Gallicie et retourneront chez eux; ce qu'il m'a dit être dans les intentions de l'empereur de Russie. Cette nuit je dois avoir sa réponse; mais on m'assure qu'il veut faire la paix sans les Anglais. De ses 80,000 hommes, 40,000 n'existent plus. Ses amis sont tués; il est au désespoir. Ma générosité le tire encore d'embarras; car je l'avais écrasé, et il s'en serait tiré difficilement. Il est sans artillerie ni bagages.

Rendez-vous en diligence à Brünn; dites aux négociateurs autrichiens que je suis convenu avec l'empereur que le centre des négociations serait établi à Nikolsburg.

Vous direz à M. de Haugwitz de m'attendre à Vienne. Je vous dirai à Brünn ce que je veux faire; ne préjugez rien.

Dites aux Autrichiens que la bataille a changé la face des choses; que, puisqu'on a voulu hasarder et tout perdre, il fallait s'attendre à des conditions plus dures; que je me plains surtout de ce procédé de m'envoyer des négociateurs le jour où l'on veut m'attaquer, pour m'endormir.

Faites faire pour *le Moniteur* une note sur l'armistice, sur la mauvaise position des Russes et sur l'ouverture des négociations réelles; car les premières n'étaient que factices.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

### 9543. — 30<sup>e</sup> BULLETIN (BIS) DE LA GRANDE ARMÉE.

Austerlitz, 13 frimaire an XIV (4 décembre 1805).

En ce moment arrive au quartier général la capitulation, envoyée par le maréchal Augereau, du corps d'armée autrichien commandé par le général Jellachich. L'Empereur eût préféré que l'on eût gardé les prisonniers en France, cela eût-il dû occasionner quelques jours de blocus de plus; car l'expérience a prouvé que, renvoyés en Autriche, les soldats servent incontinent après.

Le général de Wrede, commandant les Bavares, a eu différentes affaires en Bohême contre l'archiduc Ferdinand. Il a fait quelques centaines de prisonniers.

Le prince de Rohan, à la tête d'un corps de 6,000 hommes qui avait été coupé par le maréchal Ney et par le maréchal Augereau, s'est jeté sur Trente, a passé les gorges de Bassano, et tenté de pénétrer à Venise. Il a été battu par le général Saint-Cyr, qui l'a

fait prisonnier avec ses 6,000 hommes. Ci-joint la dépêche du maréchal Masséna, qui en rend compte au ministre de la guerre.

*Moniteur* du 26 frimaire an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

#### 9544. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Austerlitz, 14 frimaire an XIV (5 décembre 1805).

Je vous ai envoyé du champ de bataille un de vos officiers, pour vous faire connaître la victoire éclatante remportée sur les deux empereurs; en voici le résultat : 150 pièces de canon, 30,000 prisonniers, 45 drapeaux, 20 généraux et 15 ou 20,000 Russes tués sur le champ de bataille ou noyés dans les lacs.

J'ai eu hier une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, qui paraît enfin bien décidé à s'arranger. On va convenir d'abord d'un armistice, et j'espère, sous peu de jours, pouvoir vous donner des preuves de l'intérêt que je porte à vous et à votre Maison. Si l'Impératrice est arrivée, je la recommande à Votre Altesse.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

#### 9545. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Austerlitz, 14 frimaire an XIV (5 décembre 1805).

Mon Frère, je reçois votre lettre du 27 novembre. L'empereur de Russie est environné d'une vingtaine de polissons qui le perdront; et cependant il est d'un caractère si heureux et rempli de si grandes qualités, que je pense que quelques avis donnés par vous, par l'entremise de votre sœur, ne pourront qu'être utiles. J'ai envoyé près de lui mon aide de camp Savary, avec la lettre dont je joins copie<sup>1</sup>; il m'a répondu par cette lettre.

Mon aide de camp a été enchanté des bonnes manières, des bons propos de l'empereur; ce qui m'a porté à lui demander une entrevue à ses avant-postes. Il m'envoya le prince Dolgorouki, et j'eus avec ce freluquet une conversation dans laquelle il me parla comme il aurait pu parler à un boyard qu'on voudrait envoyer en Sibérie. Croiriez-vous qu'il me proposait de mettre ma couronne de fer sur la tête du roi de Sardaigne; de renoncer à la Belgique, qui, réunie à la Hollande, serait donnée à un prince de Prusse ou d'Angleterre? Ce jeune homme est d'ailleurs de la plus excessive arrogance; il a dû prendre mon extrême modération pour une marque de grande

<sup>1</sup> Pièce n° 9524.

terreur; ce que je désirais sous le point de vue militaire, et ce qui a donné lieu à la bataille d'Austerlitz, où, en vérité, ils se sont conduits avec une ignorance et une présomption qu'on a peine à concevoir. Cela a fait ouvrir les yeux à l'empereur de Russie, et je sais, par l'entrevue que j'ai eue avec l'empereur d'Allemagne, qu'il désire se raccommo-der et ne plus se mêler d'affaires qui ne le regardent point.

Faites passer ces renseignements à sa mère; dites, de plus, que les entours de l'empereur de Russie lui font perdre l'amour de ses soldats, qu'ils traitent avec impertinence. S'il fût venu me trouver, il eût pu faire la paix, et jouer le plus beau rôle que prince eût jamais joué sur la terre, puisqu'il eût fait la paix à la tête de son armée. Elle s'est médiocrement battue; d'ailleurs je l'ai prise en flagrant délit, et, dans un faux mouvement, elle a perdu ses drapeaux, ses canons, 36,000 prisonniers et 20,000 morts. Ainsi a péri une armée de 80,000 Russes, belle et bonne.

L'empereur est mal entouré; son cabinet ne fait que des sottises; son conseil de guerre, mal composé. Il faut que les deux puissances puissent se connaître. La Russie est sans doute la Russie; mais la France est la France. Quand on envoie quelqu'un à un souverain, on envoie des hommes sages et modérés. Ce polisson de Dolgorouki, qui tranchait sur tout, ne connaissait point la situation de l'Europe. Ce que j'en dis là à Votre Altesse, elle doit bien comprendre que ce n'est que par intérêt pour un prince dont tous les entours sont vendus à l'Angleterre; car les propos que m'a tenus son aide de camp sont le contraire de ceux que l'empereur a tenus à mon aide de camp Savary. Toutefois leur chimère a disparu, et ils en ont pour trente ans sans intervenir dans nos affaires.

Je n'ai pas vu M. Talleyrand depuis longtemps; j'ignore les conditions dont il est convenu avec M. de Normann. Toutefois il est urgent de les arrêter définitivement, car je pense qu'avant huit jours la paix sera définitivement conclue.

Croyez que je me trouve heureux, dans cette circonstance où mes succès sont tels que je n'ai plus rien à ménager, de vous convaincre que mon amitié comme ma politique me portent à élever et à maintenir votre Maison à un haut degré de prospérité <sup>1</sup>.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> La minute de cette lettre porte : « On ignore si elle a été envoyée. »

9546. — 31<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Austerlitz, 14 frimaire an XIV. (5 décembre 1805).

L'Empereur est parti hier d'Austerlitz et est allé à ses avant-postes, près de Ziaroschitz. Il s'est là placé à son bivouac. L'empereur d'Allemagne n'a pas tardé à arriver. Ces deux monarques ont eu une entrevue qui a duré deux heures. L'empereur d'Allemagne n'a pas dissimulé, tant de sa part que de la part de l'empereur de Russie, tout le mépris que leur inspirait la conduite de l'Angleterre : « Ce sont des marchands, a-t-il répété, qui mettent en feu le continent pour s'assurer le commerce du monde. »

Ces deux princes sont convenus d'un armistice et des principales conditions de la paix, qui sera négociée et terminée sous peu de jours. L'empereur d'Allemagne a fait également connaître à l'Empereur que l'empereur de Russie demandait à faire sa paix séparée; qu'il abandonnait entièrement les affaires de l'Angleterre, et n'y prenait plus aucun intérêt. L'empereur d'Allemagne répéta plusieurs fois dans la conversation : « Il n'y a point de doute, dans sa querelle avec l'Angleterre, la France a raison. » Il demanda aussi une trêve pour les restes de l'armée russe. L'Empereur lui fit observer que l'armée russe était cernée, que pas un homme ne pouvait échapper; « mais, ajouta-t-il, je désire faire une chose agréable à l'empereur Alexandre : je laisserai passer l'armée russe, j'arrêterai la marche de mes colonnes; mais Votre Majesté me promet que l'armée russe retournera en Russie et évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne et prussienne. » — « C'est l'intention de l'empereur Alexandre, a répondu l'empereur d'Allemagne; je puis vous l'assurer : d'ailleurs, dans la nuit, vous pourrez vous en convaincre par vos propres officiers. »

On assure que l'Empereur a dit à l'empereur d'Allemagne, en le faisant approcher du feu de son bivouac : « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite depuis deux mois. » L'empereur d'Allemagne a répondu en riant : « Vous tirez si bon parti de cette habitation qu'elle doit vous plaire. » C'est du moins ce que l'on croit avoir entendu. La nombreuse suite des deux princes n'était pas assez éloignée pour qu'elle ne pût entendre plusieurs choses.

L'Empereur a accompagné l'empereur d'Allemagne à sa voiture, et s'est fait présenter les deux princes de Liechtenstein et le général prince de Schwarzenberg. Après cela, il est revenu coucher à Austerlitz.

On recueille tous les renseignements pour faire une belle descrip-

tion de la bataille d'Austerlitz; un grand nombre d'ingénieurs lèvent le plan du champ de bataille. La perte des Russes a été immense. Les généraux Koutouzoï et Buxhœvden ont été blessés. Dix ou douze généraux ont été tués. Plusieurs aides de camp de l'empereur de Russie et un très-grand nombre d'officiers de distinction ont été tués. Ce n'est pas 120 pièces de canon qu'on a prises, mais 150. Les colonnes ennemies qui se jetèrent dans les lacs furent favorisées par la glace; mais la canonnade la rompit, et des colonnes entières se noyèrent. Le soir de la journée, et pendant plusieurs heures de la nuit, l'Empereur a parcouru le champ de bataille et fait enlever les blessés : spectacle horrible s'il en fut jamais! L'Empereur, monté sur des chevaux très-vites, passait avec la rapidité de l'éclair, et rien n'était plus touchant que de voir ces braves gens le reconnaître sur-le-champ. Les uns oubliaient leurs souffrances et disaient : « Au » moins la victoire est-elle bien assurée? » Les autres : « Je souffre » depuis huit heures, et depuis le commencement de la bataille je » suis abandonné; mais j'ai bien fait mon devoir. » D'autres : « Vous » devez être content de vos soldats aujourd'hui. » A chaque soldat blessé l'Empereur laissait une garde qui le faisait transporter dans les ambulances. Il est horrible de le dire, quarante-huit heures après la bataille il y avait encore un grand nombre de Russes qu'on n'avait pu panser. Tous les Français le furent avant la nuit. Au lieu de 40 drapeaux, il y en a jusqu'à cette heure 45, et l'on trouve encore les débris de plusieurs.

Rien n'égale la gaieté des soldats à leurs bivouacs. A peine aperçoivent-ils un officier de l'Empereur qu'ils lui crient : « L'Empereur » a-t-il été content de nous? »

En passant devant le 28<sup>e</sup> de ligne, qui a beaucoup de conscrits du Calvados et de la Seine-Inférieure, l'Empereur lui dit : « J'espère » que les Normands se distingueront aujourd'hui. » Ils ont tenu parole; les Normands se sont distingués. L'Empereur, qui connaît la composition de chaque régiment, dit à chacun son mot, et ce mot arrivait et parlait au cœur de ceux auxquels il était adressé; il devenait leur mot de ralliement au milieu du feu. Il dit au 57<sup>e</sup> : « Souvenez-vous qu'il y a bien des années que je vous ai sur- » nommé *le Terrible*. » Il faudrait nommer tous les régiments de l'armée : il n'en est aucun qui n'ait fait des prodiges de bravoure et d'intrépidité. C'est là le cas de dire que la mort s'épouvantait et fuyait devant nos rangs pour s'élançer dans les rangs ennemis. Pas un corps n'a fait un mouvement rétrograde. L'Empereur disait : « J'ai livré trente batailles comme celle-ci; mais je n'en ai

» vu aucune où la victoire ait été si décidée et les destins si peu  
» balancés. »

La Garde à pied de l'Empereur n'a pu donner ; elle en pleurait de rage. Comme elle demandait absolument à faire quelque chose :  
« Réjouissez-vous de ne rien faire, lui dit l'Empereur ; vous devez  
» donner en réserve : tant mieux si l'on n'a pas besoin de vous  
» aujourd'hui. »

Trois colonels de la garde impériale russe sont pris, avec le général qui la commandait. Les hussards de cette garde ont fait une charge sur la division Caffarelli ; cette seule charge leur a coûté 300 hommes, qui restèrent sur le champ de bataille. La cavalerie française s'est montrée supérieure et a parfaitement fait. A la fin de la bataille, l'Empereur a envoyé le colonel Dallemagne, avec deux escadrons de sa Garde, en partisans, pour parcourir à volonté les environs du champ de bataille et ramener les fuyards. Il a pris plusieurs drapeaux, 15 pièces de canon, et fait 1,500 prisonniers. La Garde regrette beaucoup le colonel des chasseurs à cheval Morland, tué d'un coup de mitraille en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe. Cette artillerie fut prise ; mais ce brave colonel trouva la mort. Nous n'avons eu aucun général tué. Le colonel Mazas, du 14<sup>e</sup> de ligne, brave homme, a été tué. Beaucoup de chefs de bataillon ont été blessés. Les voltigeurs ont rivalisé avec les grenadiers. Le 55<sup>e</sup>, le 43<sup>e</sup>, le 14<sup>e</sup>, le 36<sup>e</sup>, le 40<sup>e</sup>, le 17<sup>e</sup>. . . . mais on n'ose nommer aucun corps, ce serait une injustice pour les autres ; ils ont tous fait l'impossible. Il n'y avait pas un officier, pas un général, pas un soldat, qui ne fût décidé à vaincre ou à périr.

Il ne faut point taire un trait qui honore l'ennemi. Le commandant de l'artillerie de la garde impériale russe venait de perdre ses pièces ; il rencontra l'Empereur : « Sire, lui dit-il, faites-moi fusiller, » je viens de perdre mes pièces. » — « Jeune homme, lui répondit » l'Empereur, j'apprécie vos larmes ; mais on peut être battu par » mon armée et avoir encore des titres à la gloire. »

Nos avant-postes sont arrivés à Olmütz. L'impératrice et toute la cour s'en sont sauvées en toute hâte.

Le colonel Corbineau, écuyer de l'Empereur, commandant le 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués ; au cinquième, il a été blessé lui-même, après avoir enlevé un drapeau. Le prince Murat se loue beaucoup des belles manœuvres du général Kellermann, des belles charges des généraux Nansouty et d'Hautpoul, et enfin de tous les généraux ; mais il ne sait qui nommer, parce qu'il faudrait les nommer tous. Les soldats du train ont mérité les éloges

de l'armée. L'artillerie a fait un mal épouvantable à l'ennemi. Quand on en a rendu compte à l'Empereur, il a dit : « Ces succès me font » plaisir, car je n'oublie pas que c'est dans ce corps que j'ai com- » mencé ma carrière militaire. »

L'aide de camp de l'Empereur, le général Savary, avait accompagné l'empereur d'Allemagne après l'entrevue, pour savoir si l'empereur de Russie adhérait à la capitulation. Il a trouvé les débris de l'armée russe sans artillerie ni bagages, et dans un épouvantable désordre. Il était minuit. Le général Merveldt avait été repoussé de Gœding par le maréchal Davout. L'armée russe était cernée ; pas un homme ne pouvait s'échapper. Le prince Czartoryski introduisit le général Savary près de l'empereur. « Dites à votre maître, lui cria » ce prince, que je m'en vais ; qu'il a fait hier des miracles ; que » cette journée a accru mon admiration pour lui ; que c'est un pré- » destiné du Ciel ; qu'il faut à mon armée cent ans pour égaler la » sienne. Mais puis-je me retirer avec sûreté ? » — « Oui, Sire, lui » dit le général Savary, si Votre Majesté ratifie ce que les deux em- » pereurs de France et d'Allemagne ont arrêté dans leur entrevue. » — « Et qu'est-ce ? » — « Que l'armée de Votre Majesté se retirera » chez elle par les journées d'étapes qui seront réglées par l'Empe- » reur, et qu'elle évacuera l'Allemagne et la Pologne autrichienne. » A cette condition, j'ai l'ordre de l'Empereur de me rendre à nos » avant-postes, qui vous ont déjà tourné, et d'y donner ses ordres » pour protéger votre retraite, l'Empereur voulant respecter l'ami » du Premier Consul. » — « Quelle garantie faut-il pour cela ? » — « Sire, votre parole. » — « Je vous la donne. » Cet aide de camp partit sur-le-champ au grand galop, se rendit auprès du maréchal Davout, auquel il donna l'ordre de cesser tout mouvement et de rester tranquille. Puisse cette générosité de l'empereur des Français ne pas être aussitôt oubliée en Russie que le beau procédé de l'Empereur, qui renvoya 6,000 hommes à l'empereur Paul avec tant de grâce et de marques d'estime pour lui !

Le général Savary avait causé une heure avec l'empereur de Russie, et l'avait trouvé tel que doit être un homme de cœur et de sens, quelque revers d'ailleurs qu'il ait éprouvé. Ce monarque lui demanda des détails sur la journée. « Vous étiez inférieurs à moi, lui dit-il, » et cependant vous étiez supérieurs sur tous les points d'attaque. » — « Sire, répondit le général Savary, c'est l'art de la guerre et le » fruit de quinze ans de gloire. C'est la quarantième bataille que » donne l'Empereur. » — « Cela est vrai ; c'est un grand homme de » guerre. Pour moi, c'est la première fois que je vois le feu : je n'ai



» jamais eu la prétention de me mesurer avec lui. » — « Sire, quand  
 » vous aurez de l'expérience, vous le surpasserez peut-être. » —  
 « Je m'en vais donc dans ma capitale : j'étais venu au secours de  
 » l'empereur d'Allemagne; il m'a fait dire qu'il est content; je le  
 » suis aussi. »

A son entrevue avec l'empereur d'Allemagne, l'Empereur lui a dit : « M. et M<sup>me</sup> de Colloredo, MM. Paget et Razoumofski ne font  
 » qu'un avec votre ministre Cobenzl : voilà les vraies causes de la  
 » guerre; et, si Votre Majesté continue à se livrer à ces intrigants,  
 » elle ruinera toutes ses affaires et s'aliénera les cœurs de ses sujets,  
 » elle cependant qui a tant de qualités pour être heureuse et aimée. »

Un major autrichien s'étant présenté aux avant-postes, porteur de dépêches de M. de Cobenzl pour M. de Stadion à Vienne, l'Empereur a dit : « Je ne veux rien de commun avec cet homme, qui s'est  
 » vendu à l'Angleterre pour payer ses dettes, et qui a ruiné son  
 » maître et sa nation en suivant les conseils de sa sœur et de  
 » madame de Colloredo. »

L'Empereur fait le plus grand cas du prince Jean de Liechtenstein. Il a dit plusieurs fois : « Comment, lorsqu'on a des hommes  
 » d'aussi grande distinction, laisse-t-on mener ses affaires par des  
 » sots et des intrigants? » Effectivement, le prince de Liechtenstein est un des hommes les plus distingués, non-seulement par ses talents militaires, mais encore par ses connaissances.

On assure que l'Empereur a dit, après sa conférence avec l'empereur d'Allemagne : « Cet homme me fait faire une faute, car j'aurais  
 » pu suivre ma victoire et prendre toute l'armée russe et autri-  
 » chienne; mais enfin quelques larmes de moins seront versées. »

*Moniteur* du 26 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

9547. — A M. DARU, INTENDANT GÉNÉRAL DE L'AUTRICHE.

Camp impérial d'Austerlitz, 15 frimaire an XIV (6 décembre 1805).

Monsieur Daru, donnez l'ordre à M. de Wrba, qui représente l'Empereur à Vienne, de faire verser sur-le-champ dans la caisse de l'armée française les 500,000 florins de convention qui étaient chez M. le baron de Bartenstein et qu'il a remplacés par des billets de banque; également l'or et tout ce qu'il a. Il est temps enfin que je paye ma solde et me serve des ressources de l'Autriche.

Les quatre millions ne sont pas suffisants pour payer ma solde. Faites-en verser dix ou douze autres, afin que l'armée, dans le

moment de repos qu'elle va prendre, puisse s'outiller et faire ses emplettes avec des billets de banque.

NAPOLEÓN.

Ci-joint une lettre de M. de Wrbna, que je désire que vous gardiez pour vous seul.

Comm. par M. le comte Daru.

### 9548. — 32<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Austerlitz, 15 frimaire an XIV (6 décembre 1805).

Le général Friant, à la bataille d'Austerlitz, a eu quatre chevaux tués sous lui. Les colonels Conroux et Demoustier se sont fait remarquer. Les traits de courage sont si nombreux, qu'à mesure que le rapport en est fait à l'Empereur, il dit : « Il me faut toute ma puissance pour récompenser dignement tous ces braves gens. »

Les Russes, en combattant, ont l'habitude de mettre leur havre-sac bas. Comme toute l'armée russe a été mise en déroute, nos soldats ont pris tous ses havre-sacs. On a pris aussi une grande partie de ses bagages, et les soldats y ont trouvé beaucoup d'argent.

Le général Bertrand, qui avait été détaché après la bataille avec un escadron de la Garde, a ramassé un grand nombre de prisonniers, dix-neuf pièces de canon et beaucoup de voitures remplies d'effets. Le nombre de pièces de canon prises jusqu'à cette heure se monte à cent soixante et dix. L'Empereur a témoigné quelque mécontentement de ce qu'on lui eût envoyé des plénipotentiaires la veille de la bataille, et qu'on eût ainsi prostitué le caractère diplomatique. Cela est digne de M. de Cobenzl, que toute la nation regarde comme un des principaux auteurs de tous ses malheurs.

Le prince Jean de Liechtenstein est venu trouver l'Empereur au château d'Austerlitz. L'Empereur lui a accordé une conférence de plusieurs heures. On remarque que l'Empereur cause volontiers avec cet officier général. Ce prince a conclu avec le maréchal Berthier un armistice de la teneur suivante <sup>1</sup>.

M. de Talleyrand se rend à Nikolsburg, où les négociations vont s'ouvrir.

*Moniteur* du 26 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

<sup>1</sup> Voir *le Moniteur* du 26 frimaire an XIV

## 9549. — DÉCISION.

Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Le ministre du trésor public demande si la solde des armées en pays ennemi ne doit pas être payée sur le produit des contributions de guerre, et déclare se trouver dans l'impossibilité d'envoyer des fonds à Strasbourg.

Qu'est-ce que l'on fait de tous les revenus de l'État? La solde est la dépense la plus sacrée, il faut la faire.

NAPOLEON.

Archives des finances.

9550. — 33<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

Le général en chef Buxhœvden a été tué avec un grand nombre d'autres généraux russes dont on ignore les noms. Nos soldats ont ramassé une grande quantité de décorations. Le général russe Koutouzof a été blessé, et son beau-fils, jeune homme de grand mérite, a été tué.

On a fait compter les cadavres; il en résulte qu'il y a 18,000 Russes tués, 600 Autrichiens et 900 Français. Nous avons 7,000 blessés russes. Tout compte fait, nous avons 3,000 blessés français. Le général Roger Valhubert est mort des suites de ses blessures. Il a écrit à l'Empereur une heure avant de mourir : « J'aurais voulu faire » plus pour vous; je meurs dans une heure; je ne regrette pas la » vie, puisque j'ai participé à une victoire qui vous assure un règne » heureux. Quand vous penserez aux braves qui vous étaient dévoués, » pensez à ma mémoire. Il me suffit de vous dire que j'ai une famille : » je n'ai pas besoin de vous la recommander. »

Les généraux Kellermann, Sebastiani et Thiebault sont hors de danger. Les généraux Marisy<sup>1</sup> et Demont sont blessés, mais beaucoup moins grièvement.

On sera sans doute bien aise de connaître les différents décrets que l'Empereur a pris successivement en faveur de l'armée; ils sont ci-joints<sup>2</sup>.

Le corps du général Buxhœvden, qui était à la gauche, était de 27,000 hommes. Pas un n'a rejoint l'armée russe. Il a été plusieurs heures sous la mitraille de quarante pièces de canon, dont une partie servie par l'artillerie de la garde impériale, et sous la fusillade des divisions des généraux Saint-Hilaire et Friant. Le massacre a été horrible; la perte des Russes ne peut s'évaluer à moins de 45,000

<sup>1</sup> Van-Marisy. — <sup>2</sup> Pièces nos 9529, 9551, 9552.

hommes, et l'empereur de Russie ne s'en retournera pas chez lui avec plus de 25,000 hommes.

Puisse cette leçon profiter à ce jeune prince et lui faire abandonner le conseil qu'a acheté l'Angleterre! Puisse-t-il reprendre le véritable rôle qui convient à son pays et à son caractère, et secouer enfin le joug de ces vils oligarques de Londres! Catherine la grande connaissait bien le génie et les ressources de la Russie, lorsque, dans la première coalition, elle n'envoya point d'armée et se contenta de secourir les coalisés par ses conseils et par ses vœux; mais elle avait l'expérience d'un long règne et du caractère de sa nation; elle avait réfléchi sur les dangers des coalitions. Cette expérience ne peut être acquise à vingt-cinq ans.

Lorsque Paul, son fils, fit marcher des armées contre la France, il sentit bientôt que les erreurs les plus courtes sont les meilleures; et, après une campagne, il retira ses troupes. Si Voronzof, qui est à Londres, n'était pas plus anglais que russe, il faudrait avoir une bien petite idée de ses talents pour supposer qu'il ait pu penser que soixante, quatre-vingt, cent mille Russes parviendraient à déshonorer la France, à lui faire subir le joug de l'Angleterre, à lui faire abandonner la Belgique, et à forcer l'Empereur à livrer sa couronne de fer à la race dégénérée des rois de Sardaigne.

Les troupes russes sont braves, mais beaucoup moins braves que les troupes françaises; leurs généraux, d'une inexpérience, et leurs soldats, d'une ignorance et d'une pesanteur qui rendent leurs armées en vérité peu redoutables; et d'ailleurs en supposant des victoires aux Russes, il eût fallu dépeupler la Russie pour arriver au but insensé que lui avaient prescrit les oligarques de Londres.

La bataille d'Austerlitz a été donnée sur le tombeau du célèbre Kaunitz. Cette circonstance a fait la plus grande impression sur la tête des Viennois. A force de prudence et de bonne conduite, et en la maintenant toujours en bonne harmonie avec la France, il avait porté l'Autriche à un haut degré de prospérité.

Voici les noms des généraux russes faits prisonniers; beaucoup d'autres sont morts sur le champ de bataille :

Przybyczewski, Wimpfen, Müller-Zakomelski, Müller, Berg, Selkhof, Strick, Szerliakof, le prince Repnine, le prince Sibirski, Adrian, Lagonof, Sulima, Mezenkof, Woicikof.

Il y a, en outre, 4 ou 500 officiers prisonniers, dont 20 majors ou lieutenants-colonels, et plus de 100 capitaines.

L'Empereur a mandé à Brünn M. de Talleyrand, qui était à Vienne. Les négociations vont s'ouvrir à Nikolsburg.

M. Maret avait joint à Austerlitz Sa Majesté, qui y a signé le travail des ministres et du Conseil d'État.

L'Empereur a couché ce soir à Brünn.

*Moniteur* du 29 frimaire an XIV.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9551. — DÉCRET.

Camp impérial d'Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Les veuves des généraux morts à la bataille d'Austerlitz jouiront d'une pension de 6,000 francs leur vie durant; les veuves des colonels et des majors, d'une pension de 2,400 francs; les veuves des capitaines, d'une pension de 1,200 francs; les veuves des lieutenants et sous-lieutenants, d'une pension de 800 francs; les veuves des soldats, d'une pension de 200 francs.

ART. 2. — Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au *Bulletin des lois*.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9552. — DÉCRET.

Camp impérial d'Austerlitz, 16 frimaire an XIV (7 décembre 1805).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Nous adoptons tous les enfants des généraux, officiers et soldats français morts à la bataille d'Austerlitz.

ART. 2. — Ils seront tous entretenus et élevés à nos frais; les garçons dans notre palais impérial de Rambouillet, et les filles dans notre palais impérial de Saint-Germain. Les garçons seront placés, et les filles mariées par nous.

ART. 3. — Indépendamment de leurs noms de baptême et de famille, ils auront le droit d'y joindre celui de Napoléon. Notre grand juge, ministre de la justice, fera remplir toutes les formalités voulues à cet égard par le code civil.

ART. 4. — Notre grand maréchal du palais et notre intendant général de la couronne sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera mis à l'ordre du jour de l'armée et inséré au *Bulletin des lois*.

NAPOLÉON.

Bibliothèque impériale.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9553. — ORDRE.

Brünn, 18 frimaire an XIV (9 décembre 1805).

L'Empereur a déjà frappé une contribution de cent millions; il reste à M. Daru à en faire la distribution; les décrets sont tout pris.

Quant au tabac et au sel, il y en a pour plusieurs millions. Il faut les faire vendre le plus tôt possible. L'Empereur a signé l'autre décret pour le sel.

Il faut comprendre nominativement, dans la répartition des cent millions de contributions, les villes de Vienne et de Trieste, pour de fortes sommes.

M. Daru doit prendre des mesures telles, qu'on ait douze millions de florins avant huit jours, pour mettre au courant l'article de la solde jusqu'au 1<sup>er</sup> nivôse.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

## 9554. — AU PRINCE EUGÈNE.

Brünn, 9 décembre 1805.

Mon Cousin, j'ai fait toutes les dispositions pour garantir mon royaume d'Italie, les États du Pape et le pays de Venise, et fortifier ma Grande Armée. J'ai ordonné que le maréchal Masséna en commanderait le 8<sup>e</sup> corps et se rendrait à Laybach; que vous commanderiez le pays vénitien, avec une division française et ce que vous pourriez réunir en Italie; que le général Saint-Cyr se porterait avec 30,000 hommes pour couvrir l'État Romain. Vous aurez été instruit des détails de la bataille d'Austerlitz. Je suis fort content du bon esprit de la garde royale; malheureusement il n'y a que la cavalerie de ma Garde qui ait donné; mais elle en avait bonne envie. Voyez si vous pouvez m'envoyer 3 ou 400 beaux hommes pour la renforcer. Vous les enverriez par Inspruck à Munich, où ils recevront des ordres. Votre régiment <sup>1</sup> s'est bien comporté; le colonel <sup>2</sup> a été tué. Je désire bien savoir combien de conscrits ont passé les Alpes depuis le 1<sup>er</sup> vendémiaire pour venir renforcer l'armée d'Italie. Ayez soin que Palmanova soit bien armée et approvisionnée, c'est le principal. En cas d'événements extraordinaires, vous devez jeter des garnisons dans mes places de Mantoue, Legnago et Peschiera. Faites travailler avec la plus grande activité à la tête de pont de Legnago; cela est très-important.

NAPOLÉON.

<sup>1</sup> Les chasseurs à cheval de la Garde. — <sup>2</sup> Morland.

L'Impératrice doit être arrivée à l'heure qu'il est à Munich; j'ai eu des nouvelles de son arrivée à Stuttgart. Elle était très-bien portante.

Ci-joint une lettre pour le maréchal Masséna.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9555. — AU MARÉCHAL MASSÉNA.

Brünn, 18 frimaire an XIV (9 décembre 1805).

Mon Cousin, mon ministre de la guerre vous fera connaître mes intentions. Vous allez vous joindre à la Grande Armée; vous en formerez le 8<sup>e</sup> corps; mais vous entendez bien que je vous ferai jouer le rôle que vous méritez, si les circonstances font que les hostilités recommencent. Vous aurez sans doute appris les détails de la bataille d'Austerlitz.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9556. — 34<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Brünn, 19 frimaire an XIV (10 décembre 1805).

L'Empereur a reçu aujourd'hui M. le prince Repnine, fait prisonnier à la bataille d'Austerlitz à la tête des chevaliers-gardes dont il était le colonel. Sa Majesté lui a dit qu'elle ne voulait pas priver l'empereur Alexandre d'aussi braves gens, et qu'il pouvait réunir tous les prisonniers de la garde impériale russe et retourner avec eux en Russie. Sa Majesté a exprimé le regret que l'empereur de Russie eût voulu livrer bataille, et a dit que ce monarque, s'il l'avait cru la veille, aurait épargné le sang et l'honneur de son armée.

M. le prince Jean de Liechtenstein est arrivé hier avec de pleins pouvoirs. Les conférences entre lui et M. de Talleyrand sont en pleine activité.

Le premier aide de camp Junot, que Sa Majesté avait envoyé auprès des empereurs d'Allemagne et de Russie, a vu à Holicz l'empereur d'Allemagne, qui l'a reçu avec beaucoup de grâce et de distinction. Il n'a pu continuer sa mission, parce que l'empereur Alexandre était parti en poste pour Saint-Pétersbourg, ainsi que le général Koutouzof.

Sa Majesté a reçu à Brünn M. de Haugwitz et a paru très-satisfaite de tout ce que lui a dit ce plénipotentiaire, qu'elle a accueilli d'une manière d'autant plus distinguée qu'il s'est toujours défendu de la

dépendance de l'Angleterre, et que c'est à ses conseils qu'on doit attribuer la grande considération et la prospérité dont jouit la Prusse. On ne pourrait en dire autant d'un autre ministre qui, né en Hanovre, n'a pas été inaccessible à la pluie d'or. Mais toutes les intrigues ont été et seront impuissantes contre le bon esprit et la haute sagesse du roi de Prusse. Au reste la nation française ne dépend de personne, et 150,000 ennemis de plus n'auraient fait autre chose que rendre la guerre plus longue. La France et la Prusse, dans ces circonstances, ont eu à se louer de M. le duc de Brunswick, de MM. de Mollendorf, de Knobelsdorf, Lombard, et surtout du Roi lui-même. Les intrigues anglaises ont souvent paru gagner du terrain; mais, comme en dernière analyse on ne pouvait arriver à aucun parti sans aborder de front la question, toutes les intrigues ont échoué devant la volonté du Roi. En vérité, ceux qui les conduisaient abusaient étrangement de sa confiance. La Prusse peut-elle avoir un ami plus solide et plus désintéressé que la France?

La Russie est la seule puissance en Europe qui puisse faire une guerre de fantaisie. Après une bataille perdue ou gagnée, les Russes s'en vont; la France, l'Autriche, la Prusse, au contraire, doivent méditer longtemps les résultats de la guerre. Une et deux batailles sont insuffisantes pour en épuiser toutes les chances.

Les paysans de Moravie tuent les Russes partout où ils les rencontrent isolés; ils en ont déjà massacré une centaine. L'Empereur des Français a donné des ordres pour que des patrouilles de cavalerie parcourent les campagnes et empêchent ces excès. Puisque l'armée ennemie se retire, les Russes qu'elle laisse après elle sont sous la protection du vainqueur. Il est vrai qu'ils ont commis tant de désordres, tant de brigandages, qu'on ne doit pas s'étonner de ces vengeances. Ils maltraièrent les pauvres comme les riches; trois cents coups de bâton leur paraissaient une légère offense; il n'est point d'attentat qu'ils n'aient commis. Le pillage, l'incendie des villages, le massacre, tels étaient leurs jeux; ils ont même tué des prêtres jusque sur les autels! Malheur au souverain qui attirera jamais un tel fléau sur son territoire! La bataille d'Austerlitz a été une victoire européenne, puisqu'elle a fait tomber le prestige qui semblait s'attacher au nom de ces *barbares*. Ce mot ne peut s'appliquer cependant ni à la Cour, ni au plus grand nombre des officiers, ni aux habitants des villes, qui sont, au contraire, civilisés jusqu'à la corruption.

*Moniteur* du 2 nivôse an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)



## 9557. — AU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Brünn, 20 frimaire an XIV (11 décembre 1805).

Mon Cousin, nous avons pris quarante-cinq drapeaux sur nos ennemis, le jour de l'anniversaire de notre couronnement, de ce jour où le Saint-Père, ses cardinaux et tout le clergé de France firent des prières dans le sanctuaire de Notre-Dame pour la prospérité de notre règne. Nous ayons résolu de déposer lesdits drapeaux dans l'église de Notre-Dame, métropole de notre bonne ville de Paris. Nous avons ordonné, en conséquence, qu'ils vous soient adressés, pour la garde en être confiée à votre chapitre métropolitain. Notre intention est que, tous les ans, audit jour, un office solennel soit chanté dans ladite métropole, en mémoire des braves morts pour la patrie dans cette grande journée; lequel office sera suivi d'actions de grâces pour la victoire qu'il a plu au Dieu des armées de nous accorder.

Cette lettre n'étant pas à une autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

De notre palais de Brünn, le 20 frimaire an XIV.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Jeanson.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9558. — AU MARÉCHAL KELLERMANN,

COMMANDANT LE 3<sup>e</sup> CORPS DE RÉSERVE DE LA GRANDE ARMÉE, A STRASBOURG.

Brünn, 20 frimaire an XIV (11 décembre 1805).

Je reçois votre lettre du 10 frimaire. Le ministre de la guerre a dû demander par un courrier extraordinaire l'état des conscrits qui sont arrivés. Cet état m'est très-nécessaire. Je ne manque ici ni de sergents, ni de vieux soldats, ni de fusils, ni d'habillement. Si vous pouvez me former un corps de 10 ou 12,000 conscrits, conduit par un de vos généraux, et les conscrits de chaque corps commandés par un officier, dirigez-le-moi sur Augsbourg. Il est indifférent qu'ils soient en habits de paysans et sans armes. Il est bon cependant qu'il y en ait un certain nombre d'armés pour les escorter, tel que 2 ou 3,000. Je les ferai habiller et armer du moment de leur arrivée à Augsbourg. J'attendais, pour vous faire donner cet ordre, le retour des états de situation. Ainsi donc ne vous donnez aucune inquiétude, et dirigez le plus tôt possible sur Augsbourg les hommes que vous avez. J'ai pris mes quartiers d'hiver, et ces hommes seront bientôt formés. Quant aux officiers et sous-officiers en recrutement,

il n'est pas au pouvoir du ministre de la guerre de les retirer ; cela tient à un système général qu'on ne peut déranger, puisque la conscription ne pourrait marcher, et j'ai encore 100,000 hommes à retirer.

Le ministre de la guerre me rend compte que vous avez donné des fusils à la garde nationale ; je ne puis approuver cette mesure. Je n'ai pas assez de fusils pour cela, et ce ne peut être que dans un cas urgent où l'ennemi se présenterait devant Strasbourg.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9559. — 35<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Brünn, 20 frimaire an XIV (11 décembre 1805).

L'armée russe s'est mise en marche le 17 frimaire sur trois colonnes, pour retourner en Russie ; la première a pris le chemin de Cracovie et Terespol ; la seconde celui de Kaschau, Lemberg et Brody ; et la troisième celui de Tyrnau, Waitzen et Husiatyn. A la tête de la première est parti l'empereur de Russie, avec son frère, le grand-duc Constantin.

Indépendamment de l'artillerie de bataille, un parc entier, de cent pièces de canon, a été pris aux Russes avec tous leurs caissons.

L'Empereur a été voir ce parc. Il a ordonné que toutes les pièces prises fussent transportées en France. Il est sans exemple que, dans une bataille, on ait pris cent cinquante à cent soixante pièces de canon, toutes ayant fait feu et servi dans l'action.

Le chef d'escadron Challopin, aide de camp du maréchal Bernadotte, a été tué.

Les colonels Lacour, du 5<sup>e</sup> régiment de dragons ; Digeon, du 26<sup>e</sup> de chasseurs ; Bessières, du 11<sup>e</sup> de chasseurs, frère du maréchal Bessières ; Gérard, colonel, aide de camp du maréchal Bernadotte ; Marès, colonel, aide de camp du maréchal Davout, ont été blessés.

Les chefs de bataillon Perrier, du 36<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ; Guye, du 4<sup>e</sup> de ligne ; Schwiter, du 57<sup>e</sup> de ligne ; les chefs d'escadron Grumblot, du 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers ; Didelon, du 9<sup>e</sup> de dragons ; Boudinhon, du 4<sup>e</sup> de hussards ; le chef de bataillon du génie Abrissot, Rabier et Robillard, du 55<sup>e</sup> de ligne ; Proffit, du 43<sup>e</sup> ; et les chefs d'escadron Tréville, du 26<sup>e</sup> de chasseurs, et David, du 2<sup>e</sup> de hussards, ont été blessés.

Les chefs d'escadron des chasseurs à cheval de la garde impériale Beurmann, Bohm et Thiry ont été blessés.

Le capitaine Thervey, des chasseurs à cheval de la Garde, est mort des suites de ses blessures.

Le capitaine Geist, les lieutenants Bureau, Barbanègre, Guyot, Fournier, Addet, Bayeux et Renno, des chasseurs à cheval de la Garde, et les lieutenants Menager et Rollet, des grenadiers à cheval de la Garde, ont été blessés.

*Moniteur* du 2 nivôse an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9560. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, j'arrive à Vienne. J'imagine que vous signerez dans la journée de demain. Les cent millions de contributions sont déjà répartis et commencent à se payer; une grande partie de l'artillerie est déjà déménagée; dans votre rédaction, s'il en est encore temps, laissez du vague, afin que je ne perde ni de l'une ni de l'autre.

L'électeur de Wurtemberg est un peu alarmé des bruits de Ratisbonne; il m'en a écrit en date du 4 décembre. Je lui réponds de se tranquilliser.

Tâchez de faire donner à la Bavière, si vous pouvez, la partie de l'électorat de Salzburg, sur la rive gauche de l'Inn, dont il a été question.

Les conscrits arrivent; il y en a déjà un très-grand nombre à Strasbourg. Toutes mes affaires sont dans la situation la plus satisfaisante. Il n'y a pas jusqu'à l'Italie qui s'est levée en masse contre les Napolitains, et ce petit Eugène est déjà à Bologne avec une force considérable de garde nationale, à laquelle j'ai joint environ 18,000 hommes de troupes; de sorte que l'esprit est changé à Rome, et que les Napolitains sont au désespoir de leurs sottises.

Si vous pouvez ne point parler de Naples, cela sera bien fait; sans quoi, rédigez l'article de manière que le renvoi d'Acton et de Damas soit une condition *sine qua non*. Parlez aussi vaguement de ma renonciation à la couronne d'Italie; faites remarquer que ces mots « à la paix générale » m'empêchent de faire ma paix avec l'Angleterre; mais en disant, « lorsque l'Angleterre rétablira l'équilibre des mers, » ou « que les conditions dont j'ai parlé pour ma renonciation seront remplies, » cela me donne du vague et des facilités pour faire ma paix avec l'Angleterre. Quant à la Prusse, que veut-

elle? je n'en sais rien. Il paraît qu'elle envoie une armée en Silésie. Je n'ai pas encore vu M. de Haugwitz.

On m'écrit de Paris une chose extravagante : que l'Angleterre a déclaré la guerre à la Prusse et lui a pris treize bâtimens.

Je veux la paix, mais arrangez tous ces articles du mieux que vous pourrez.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9561. — AU PRINCE JOSEPH.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Mon Frère, il était fort inutile d'annoncer avec tant d'emphase l'envoi des plénipotentiaires et de tirer le canon. C'est un bon moyen d'endormir l'esprit national et de donner aux étrangers une fausse idée de notre situation intérieure. Ce n'est pas en criant *Paix!* qu'on l'obtient. Je n'avais pas voulu mettre cela dans un bulletin; à plus forte raison ne fallait-il pas l'annoncer au spectacle. La paix est un mot vide de sens; c'est une paix glorieuse qu'il nous faut. Je ne trouve donc rien de plus impolitique et de plus faux que ce qu'on a fait à Paris à cette occasion.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

### 9562. — A M. CHAMPAGNY.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances. Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les présidents et les secrétaires de l'Institut, et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. de Lalande, et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer, et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants; et, si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que

l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9563. — A M. CHAMPAGNY.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Monsieur Champagny, j'ai reçu vos tableaux de la conscription. Continuez toujours; la paix n'est pas signée. Les Russes, il est vrai, ont évacué par capitulation les États de la Maison d'Autriche; mais, tant que la paix ne sera pas conclue, il faut se tenir dans une bonne position. Il est malheureux qu'on ait donné à l'esprit public une fausse direction. Ce n'est pas quand le monde arme contre nous qu'il faut annoncer avec tant d'empressement des négociations de paix.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le comte de Montalivet.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9564. — A M. CRETET.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Je reçois votre lettre du 11 frimaire. Je vois avec intérêt que le Simplon, le mont Cenis et le mont Genève sont praticables pour les voitures; mais je n'en prends pas moins à ce qu'on aille de Chambéry au mont Cenis en montant le moins possible. Je ne vois qu'une montée inévitable, c'est celle qui sépare les deux vallées. Rien ne me coûtera pour aplanir cette route; tout ce qui tend à rendre plus faciles les communications avec l'Italie est aujourd'hui dans ma politique et conforme à mes plus chers intérêts.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9565. — A M. FOUCHÉ.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

On donne une fausse direction à l'opinion publique en lui parlant tant de paix. Des ouvertures de négociations ne sont pas une conclusion. Mettez une nouvelle activité pour que les conscrits marchent et que les moyens de renforcer la Grande Armée continuent.

Il est bien ridicule d'avoir annoncé par cent coups de canon l'ar-

rivée de deux malheureux plénipotentiaires. C'est en flattant les peuples qu'on les avilit.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9566. — AU CARDINAL FESCH.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 12 frimaire. Une armée considérable va se mettre en marche pour protéger les États du Saint-Père, et chasser de Naples les Russes et les Anglais. J'ai été fâché d'apprendre qu'on ne se soit pas comporté à Rome comme je devais l'espérer. Mon intention est que vous viviez en bonne intelligence avec le secrétaire d'État, et que, s'il y a quelque raison de se plaindre de lui, vous me le disiez, tout en vivant bien avec lui : je trouverai le moyen de le faire chasser. Il y a des personnes qui veulent dire que vous voulez être secrétaire d'État à Rome : vous ne pouvez pas avoir cette folie dans la tête.

Si les ennemis entraînent sur le territoire de Rome avant mon armée, mon intention est qu'aussitôt, vous et votre légation, vous vous réfugiez dans mon royaume d'Italie. Vous attendrez à Bologne les nouveaux ordres que je vous ferai transmettre par mon ministre.

NAPOLEON.

Comm. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9567. — A L'ÉLECTEUR DE WURTEMBERG.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Mon Frère, je ne reçois qu'en ce moment votre lettre du 4 décembre. Aussitôt que j'ai été instruit que l'archichancelier faisait le grand patriote allemand, aujourd'hui que l'on touche à la noblesse immédiate, je lui ai fait connaître le danger pour le Corps germanique de se mettre aujourd'hui contre moi, lorsque la Diète a jugé à propos de se taire quand les États d'un électeur ont été envahis et le territoire germanique violé par les Russes. Mon ministre a ordre de déclarer que ce que vous avez fait est sous ma garantie, et qu'à la moindre atteinte qui y serait portée par le Corps germanique, au lieu de le soutenir, j'aiderais à son disloquement. Ni vous, ni moi, ni le cabinet de Berlin lui-même ne savent ce que veulent les armées prussiennes. Dans tous les cas, je n'ai pas été sans prendre mes précautions. J'ai ordonné à l'armée du maréchal Augereau de se rendre, par Heidenheim, Aalen et Heilbronn, à Mayence. J'ai fait entrer

mon armée du Nord à Amsterdam ; elle se rendra sur les frontières de Münster ; et enfin je lève tant de conscrits en France , que , si les choses ne s'arrangent pas promptement , je pourrai former encore deux grandes armées. Prévenez-moi de tout ce qui viendra à votre connaissance , et soyez sans inquiétude. J'espère cependant que la bataille d'Austerlitz et le départ des Russes amèneront l'empereur d'Allemagne à signer la paix dans peu de jours.

M. Talleyrand est à Brünn pour cet objet. Quoi qu'il arrive , vous et mes alliés n'aurez qu'à gagner à la continuation de la guerre. Il faudrait que vos officiers vinsent plus vite et s'arrangeassent à venir en quatre jours , lorsque vos dépêches en valent la peine. Je ne sais ce que je ferai de ma personne , car je dépends des événements. Cependant ne soyez pas surpris si un de ces soirs je tombe chez vous pour vous demander à souper. Il me sera agréable de pouvoir de nouveau faire ma cour à l'Électrice et de vous témoigner de vive voix toute l'amitié que je vous porte.

Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Frère , en sa sainte et digne garde.

Votre bon frère,

NAPOLEÓN.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9568. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Schœnbrunn , 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Monsieur Dejean , vous avez mal fait d'ôter aucun des moyens de la Grande Armée pour l'armée du Nord. L'armée du Nord va en Hollande ; elle n'y manquera pas d'équipages. Vous dites que dix-sept brigades de caissons , de vingt-cinq chacune , sont à la Grande Armée ; il s'en faut beaucoup qu'il y ait ce nombre : je n'en ai pas soixante en tout. J'ai vu avec peine que vous ayez fourni l'habillement aux gardes nationales en activité ; c'est vouloir jeter son argent par les fenêtres. Je suis fâché que vous ayez fait faire des souliers , parce qu'ils seront mauvais. Il y a en France beaucoup trop de commissaires des guerres.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9569. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Envoyez-moi, je vous prie, un détail plus circonstancié de tout ce que vous avez fait dans la bataille d'Austerlitz. Dites-moi les choses au vrai et tout ce qui s'est passé. Faites-moi connaître aussi si la division Klein a fait quelque chose.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

## 9570. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 13 décembre 1805.

Mon Cousin, témoignez ma satisfaction au Conseil d'État et à la municipalité de Milan sur les lettres qu'ils m'ont écrites. Vous avez déjà reçu les dispositions que j'ai faites, il y a peu de jours, à Brünn. Vos gardes nationales vous seront utiles pour garder le corps d'observation qui est devant Venise. D'après les renseignements que je reçois, l'ennemi n'a pas débarqué à Naples plus de 15,000 hommes. Vous commandez seul dans tout mon royaume d'Italie et dans l'État de Venise.

Il faut laisser lever les contributions, les faire verser dans les caisses, et les tenir à ma disposition.

Le corps de Masséna, qui fait le 8<sup>e</sup> corps de la Grande Armée, doit se nourrir en Carinthie, en Styrie et dans le comté de Goritz.

Vous trouverez ci-joint un décret qui nomme M. Brème mon ministre de l'intérieur; vous me ferez connaître ce que je dois faire pour M. Felici.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9571. — AU MARÉCHAL MASSÉNA,  
COMMANDANT LE 8<sup>e</sup> CORPS DE LA GRANDE ARMÉE.

Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

Mon Cousin, je vous ai fait connaître mes intentions pour l'organisation de mes armées de Naples et d'Italie. Vous faites le 8<sup>e</sup> corps de la Grande Armée. Mon intention est de vous appeler à Vienne. Mettez-vous donc en communication avec Marmont par Gratz. Envoyez-moi tous les jours un officier de votre état-major. Le prince Charles est en Hongrie et fort près de Vienne. Aux premières hosti-



lités il marcherait sur cette ville; faites vos dispositions pour être en état de vous en approcher en peu de marches, au premier ordre. Vos équipages et tous vos embarras seront en sûreté à Palmanova.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9572. — ORDRE DU JOUR.

Schœnbrunn, 23 frimaire an XIV (14 décembre 1805).

La paix se traite; un armistice est convenu; l'armée ne doit pas y contrevenir.

On doit profiter de l'armistice pour faire confectionner des capotes, se procurer des souliers, mettre en ordre les ambulances, compléter l'armement, et notamment les baïonnettes, dont il manque une grande quantité.

Le génie doit organiser ses caissons d'outils, afin qu'on soit en état d'entreprendre des ouvrages de campagne.

Généraux commandant les corps d'armée et les divisions, colonels, ordonnateurs, généraux d'artillerie et du génie, tous doivent se tenir prêts à reprendre les armes, et personne ne doit se permettre des opérations qui pourraient retarder de deux heures les marches et les manœuvres de guerre.

L'Empereur recommande également aux généraux de cavalerie la plus grande vigilance dans leurs cantonnements.

La confiance ne doit jamais être aveugle. On nous a prouvé tant de fois qu'on voulait endormir notre surveillance par des propositions de paix, qu'on ne doit jamais s'y livrer aveuglément.

Les généraux, surtout les généraux d'artillerie, ne doivent faire aucune disposition qui tendrait à priver les divisions de leur artillerie ou qui les empêcherait d'être mobiles.

L'intention de l'Empereur est que les grands et les petits dépôts des régiments de cavalerie soient cantonnés avec leurs régiments pendant le temps de leur armistice; que les hommes à pied rejoignent leurs régiments, et qu'on remonte le plus possible de dragons, sans faire attention à la taille des chevaux, ni même à l'espèce de selle qu'on pourra se procurer.

Les commandants des provinces sont autorisés à procurer autant de chevaux qu'ils pourront aux dragons, et les colonels à en acheter. Il leur sera, à cet effet, fourni des fonds, sur leur demande à l'intendant général.

Jusqu'à la paix, l'armistice ne doit être considéré que comme

un moment de repos et un moyen de se préparer à de nouveaux combats.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

9573. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 23 frimaire an XIV (14 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je reçois votre lettre du 22 frimaire. Je vois que la paix ne sera pas encore signée la semaine prochaine; je n'en suis point fâché; la question se complique, comme vous allez l'apprendre par ma conférence d'aujourd'hui avec M. de Haugwitz. Ce ministre m'a déclaré qu'il était prêt à signer avec moi un traité par lequel le roi de Prusse ne se mêlerait point des affaires d'Italie, reconnaîtrait le Tyrol à la Bavière, donnerait Anspach à la Bavière ou à tout autre, si on voulait lui donner le Hanovre, et contracterait avec la France telle espèce d'alliance que je jugerais convenable. Votre lettre reçue, je vais charger Duroc de conférer avec lui; je ferai signer dans la nuit, si je m'arrange. Sûr de la Prusse, l'Autriche en passera par où je voudrai. Je ferai également prononcer la Prusse contre l'Angleterre.

Quant à vous, continuez à beaucoup parler et ne concluez rien sans mon ordre. Dites que je ne fais aucun cas de Venise sans la Dalmatie; qu'ils font rétrograder la négociation en refusant des choses déjà accordées. Je ne me désisterai point des contributions, et dites-leur que partout je les mets en recouvrement; préparez seulement le changement en disant à M. de Liechtenstein qu'il est bien fâcheux qu'on n'ait pas signé; que ces retards leur seront probablement funestes. Au reste, une fois tranquille sur la Prusse, il n'est plus question de Naples; je ne veux point que l'empereur s'en mêle, et je veux enfin châtier cette coquine. Je dois aussi vous prévenir que, en cas que je finisse avec Haugwitz, je veux prolonger jusqu'à la ratification de Berlin, c'est-à-dire treize ou quatorze jours.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minote aux Arch. de l'Emp.)

9574. — 36<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Schœnbrunn, 23 frimaire an XIV (14 décembre 1805).

Ce sera un recueil de grand intérêt que celui des traits de bravoure qui ont illustré la Grande Armée.

Un carabinier du 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère a le bras gauche emporté par un boulet de canon : « Aide-moi, dit-il à son camarade, » à ôter mon sac, et cours me venger. Je n'ai pas besoin d'autres secours. » Il met ensuite son sac sur son bras droit et marche seul vers l'ambulance.

Le général Thiebault, dangereusement blessé, était transporté par quatre prisonniers russes. Six Français blessés l'aperçoivent, chassent les Russes et saisissent le brancard, en disant : « C'est à nous seuls qu'appartient l'honneur de porter un général français blessé. »

Le général Valhubert a la cuisse emportée d'un coup de canon ; quatre soldats se présentent pour l'enlever : « Souvenez-vous de l'ordre du jour, leur dit-il d'une voix de tonnerre, et serrez vos rangs. Si vous revenez vainqueurs, on me relèvera après la bataille ; si vous êtes vaincus, je n'attache plus de prix à la vie. »

Ce général est le seul dont on ait à regretter la perte ; tous les autres généraux blessés sont en pleine guérison.

Les bataillons des tirailleurs du Pô et des tirailleurs corses se sont bravement comportés dans la défense du village de Sokolnitz. Le colonel Franceschi, avec le 8<sup>e</sup> de hussards, s'est fait remarquer par son courage et sa bonne conduite.

On a fait écouler l'eau du lac sur lequel de nombreux corps russes s'étaient enfuis le jour de la bataille d'Austerlitz, et l'on en a retiré quarante pièces de canon russes et une grande quantité de cadavres.

L'Empereur est arrivé ici avant-hier, 21, à dix heures du soir.

Il a reçu hier la députation des maires de Paris, qui lui ont été présentés par S. A. S. le prince Murat.

M. Dupont, maire du 7<sup>e</sup> arrondissement, a porté la parole.

S. M. l'Empereur a répondu qu'il voyait avec plaisir la députation des maires de Paris ; que, quoiqu'il les reçût dans le palais de Marie-Thérèse, le jour où il se retrouverait au milieu de son bon peuple de Paris serait pour lui un jour de fête ; qu'ils avaient été à portée de voir les malheurs de la guerre et d'apprendre, par le triste spectacle dont leurs regards ont été frappés, que tous les Français doivent considérer comme salutaire et sacrée la loi de la conscription, s'ils ne veulent pas que quelque jour leurs habitations soient dévastées et le beau territoire de la France livré, ainsi que l'Autriche et la Moravie, aux ravages des barbares ; que, dans leurs rapports avec la bourgeoisie de Vienne, ils ont pu s'assurer qu'elle-même apprécie la justice de notre cause et la funeste influence de l'Angleterre et de

quelques hommes corrompus. Il a ajouté qu'il veut la paix, mais une paix qui assure le bien-être du peuple français, dont le bonheur, le commerce et l'industrie sont constamment entravés par l'insatiable avidité de l'Angleterre.

Sa Majesté a ensuite fait connaître aux députés qu'elle était dans l'intention de faire hommage à la cathédrale de Paris des drapeaux conquis sur les Russes le jour anniversaire de son couronnement, et de leur confier ces trophées pour les porter au cardinal-archevêque.

*Moniteur* du 4 nivôse an XIV.  
(En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9575. — AU PRINCE JOSEPH.

Schœnbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Mon Frère, je reçois votre lettre du 16 (7 décembre). Je n'ai point coutume de régler ma politique sur les rumeurs de Paris, et je suis fâché que vous soyez toujours assez faible pour y attacher tant d'importance. Mon peuple s'est bien trouvé, dans toutes les circonstances, de s'en fier à moi, et la question est aujourd'hui trop compliquée pour qu'un bourgeois de Paris puisse la connaître. Je vous ai fait connaître que je désapprouvais l'éclat que vous avez donné à la nouvelle de l'arrivée des deux plénipotentiaires autrichiens; je blâme également les articles que le *Journal de Paris* ne cesse de publier, et qui sont tous des plus sots et du plus mauvais goût. Je ferai la paix lorsque je croirai de l'intérêt de mon peuple de la faire, et les criailleries de quelques intrigants ne l'accéléreront ni ne la retarderont d'une heure. Mon peuple sera toujours unanime quand il saura que je suis content, parce qu'il sentira que c'est la marque que ses intérêts sont à couvert. Le temps où il délibérait dans les sections est passé. La bataille d'Austerlitz aura couvert de ridicule ce grand éclat que je n'avais pas ordonné, et je donnerai, s'il le faut, encore plus d'une bataille pour arriver à une paix qui me donne une garantie. Je ne donne rien au hasard; ce que je dis, je le fais toujours, ou je meurs. Vous verrez que la paix, tout avantageuse que je pourrai la faire, sera jugée désavantageuse par ces mêmes personnages qui la demandent tant, parce que ce sont des sots et des ignorants qui n'y peuvent rien connaître. Il est bien ridicule qu'ils ne cessent de répéter qu'on désire la paix, comme si la paix voulait dire quelque chose; ce sont les conditions qui font tout. J'ai lu l'extrait de la lettre de Fesch; il ne sait ce qu'il dit, ni M. Alquier non plus, quand ils parlent d'un débarquement de 8,000 cavaliers autri-

chiens; comme si l'on pouvait embarquer si facilement 8,000 hommes de cavalerie.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

---

9576. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Schenbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Si vous avez eu des comptes satisfaisants à me rendre pendant quatre ans, c'est que vous avez suivi ce que je vous ai dit : mes finances sont dans une situation critique, parce que, depuis quatre mois, vous vous en êtes écarté. Il n'y a aucun de vos embarras que je n'aie prévu, même ceux de la Banque. Vous êtes un très-honnête homme, mais je ne puis ne pas croire que vous êtes entouré de fripons. Au reste je serai dans peu dans ma capitale, et j'arrangerai mes affaires. En attendant, restreignez-vous dans les attributions de votre ministère; vous n'avez point le droit de donner un sou sans une ordonnance du ministre, et le ministre ne peut ordonnancer que sur le crédit que je lui ai accordé. Je ne sais comment vous avez pu méconnaître ce principe et changer la destination d'aucune somme; d'ailleurs le monde périrait, vous n'avez pas le droit de sortir de vos attributions.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9577. — AU ROI DE PRUSSE.

Schenbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Monsieur mon Frère, j'ai vu M. le comte de Haugwitz; je l'ai longtemps entretenu de mes sentiments, de mes projets et de mes vues. Il a lu dans mon cœur; il l'a vu à nu. C'était une situation si nouvelle pour lui d'avoir eu à se plaindre de Votre Majesté, qu'il n'a pu se couvrir d'aucun artifice. Je désire fort que M. le comte de Haugwitz ne cache rien à Votre Majesté de tout ce que je lui ai dit; et, si elle a à se plaindre de quelque chose, je me flatte qu'elle verra que, si elle avait été pour moi un simple personnage de politique, mon cœur n'eût pas été aussi sensiblement affecté. M. le comte de Haugwitz est porteur d'un traité où Votre Majesté jugera que rien n'a pu me faire oublier six ans d'amitié, et surtout la preuve qu'elle m'a donnée de l'intérêt qu'elle me portait, ayant été la première à reconnaître ma dynastie. Il ne tiendra qu'à Votre Majesté que je sois constamment le même pour elle. Si elle veut, par la pensée, se

placer exactement dans ma position, et apprécier ce que dans cette circonstance j'ai fait pour l'amour d'elle, elle se convaincra de toute la vérité de mes sentiments. Un des plus grands bienfaits que je veux devoir aux succès que j'ai obtenus, c'est de reconnaître qu'ils m'ont mis au-dessus des préjugés ordinaires et dans le cas de ne consulter que mon cœur et cette tendre amitié que je lui ai vouée depuis longtemps. Il m'a été bien pénible de penser un instant que nos ennemis communs me l'avaient fait perdre; mais je sens aujourd'hui que, dans quelque situation que la politique place désormais nos couronnes, il n'appartient plus à moi de ne pas me livrer à un sentiment qui m'a constamment guidé dans tant de circonstances importantes.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9578. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, vous trouverez ci-joint copie du traité que j'ai conclu avec M. de Haugwitz. Mon intention est de régler en conséquence les conditions de l'Autriche. Rédigez un projet de traité qui donne à la Bavière tout ce que nous lui garantissons par le traité avec la Prusse. Laissez-moi la latitude de deux mois pour évacuer. Je tiens aux contributions, qui sont partout en recouvrement. Ce traité rédigé, vous me l'enverrez pour que je l'approuve, et ensuite vous le communiquerez aux ministres autrichiens, en les assurant que je n'y changerai pas un mot; qu'ils peuvent prendre leur parti, faire la paix ou la guerre; que je sais qu'ils font des démarches pour remuer la Prusse; que par ces démarches je me trouve dégagé. C'est la seule manière de traiter avec ces gens-là.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9579. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Schœnbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Je suis fort surpris que vous ayez pris sur vous de suspendre le départ des chevaux destinés à la Grande Armée, et de donner le conseil au prince Louis de les envoyer à l'armée du Nord; vous n'avez point ce droit. Depuis longtemps il me semble que tout le monde manœuvre pour que la Grande Armée soit au dépourvu. Je parle du

nord comme du midi. Ce n'est pas en Hollande qu'il manque de chevaux, et il y a un matériel d'artillerie immense à Boulogne.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9580. — AU MARÉCHAL NEY.

Schœnbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Je reçois votre lettre du 19 frimaire. Je conçois vos regrets de ne vous être pas trouvé à la bataille. J'en ai éprouvé aussi, me souvenant de votre belle conduite à Elchingen, que vous ne vous soyez pas trouvé à un événement aussi mémorable. Vous ne pouviez pas être partout. Vous avez très-bien fait dans le Tyrol. Reposez votre armée; aussitôt que vous aurez atteint votre destination, occupez-vous à l'organiser, à lui procurer des capotes et des souliers, et à mettre au courant sa solde. Réunissez votre cavalerie; rassemblez vos petits dépôts, et tâchez de l'accroître et de la mettre en bon état. On traite de la paix; mais rien n'est encore signé. Les Russes sont en marche; mais, si d'autres ennemis nous menacent, je me servirai de votre corps d'armée à l'avant-garde. Donnez-lui-en l'assurance; il ne peut douter du cas que je fais de vos troupes. J'ai fait reposer la division Dupont à Vienne, où elle est depuis un mois. Vous ne correspondez pas assez souvent avec le quartier général. Il faut y avoir constamment un officier.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9581. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Schœnbrunn, 24 frimaire an XIV (15 décembre 1805).

Ne calculez point sur l'armistice; ne donnez aucun ordre qui fasse qu'au 24<sup>e</sup> je ne puisse livrer bataille. Complétez l'organisation des corps de l'armée. Celui du maréchal Davout n'a pas assez d'artillerie. Complétez les approvisionnements de toute espèce. L'expérience vous a prouvé que mes mouvements sont imprévus. Faites-moi connaître mes ressources en cartouches d'infanterie et de canon, depuis Augsbourg jusqu'à Brünn, afin que je voie si les dépôts sont convenablement placés. Ne regardez pas la guerre comme finie. N'employez point trop de chevaux d'artillerie à l'évacuation de l'artillerie de Vienne; faites, pour cet objet, des marchés. A la dernière bataille,

1<sup>er</sup> 24 décembre.

je n'ai pas eu assez d'artillerie. Visitez l'artillerie des corps d'armée à votre portée. Faites-vous-en rendre compte par les généraux, afin de pouvoir m'en donner un état général et de prendre les mesures pour que tout soit en bon état.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9582. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 25 frimaire an XIV (16 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je vous renvoie d'anciennes dépêches et de nouvelles que j'ai décachetées. Il n'y a rien à répondre à la demande de la Suisse; il n'y a plus de raisons qui rendent nécessaire le détachement de l'armée fédérale; ils peuvent, s'ils veulent, le licencier.

Je vous ai envoyé le traité fait avec la Prusse; je vous enverrai demain les ratifications que M. Maret fait dresser; il est convenable de préparer votre dépêche à M. Laforest, à qui vous devez l'envoyer. Voici ce que je pense :

1<sup>o</sup> Le premier effet de l'échange des ratifications doit être d'arrêter sur-le-champ la marche des armées combinées sur la Hollande et devant Hameln; de faire rentrer immédiatement les Suédois, les Russes, les Anglais, chacun chez eux, et d'occuper le Hanovre. Alors j'enverrai des ordres au général Barbou pour remettre la place de Hameln aux Prussiens. Mais avant tout il faut qu'aucun Russe, Suédois ni Anglais, ni aucune armée n'existe de ce côté.

2<sup>o</sup> Les articles de la *Gazette de Berlin* annonçant le retour de M. de Haugwitz, les circulaires du cabinet aux ministres prussiens dans les cours étrangères, et le langage de Berlin, doivent faire connaître que les relations d'amitié sont rétablies entre les deux puissances, et que l'intimité est entière et absolue.

3<sup>o</sup> Il est convenable qu'en Hanovre il ne reste aucune trace d'administration anglaise; l'administration doit être sur-le-champ toute prussienne. M. Laforest peut dire, si les circonstances veulent qu'il le dise, que j'ai fait un grand sacrifice en cédant le Hanovre à la Prusse. Dans l'article du traité qui concerne l'Italie, il est question de toute l'Italie; ainsi la Prusse ne doit s'y ingérer en rien. La principauté de Neuchâtel doit être remise sur-le-champ en ma possession, et en même temps que la Prusse prendra possession de Hameln. Je n'ai point besoin de dire que je prétends emporter de Hameln l'artillerie, les munitions, le mobilier et tout ce qui m'appartient; ce sont des détails militaires. Si, pour tous ces objets et pour expédier ledit courrier, qui devra seulement partir dans trois jours, parce



que M. de Haugwitz mettra dix jours en route, vous croyez votre présence nécessaire à Vienne, je vous autorise à vous y rendre; aussi bien je crois le séjour de Brünn très-malsain. Alors mon intention n'est point que les plénipotentiaires autrichiens vous suivent; mais vous pourrez établir les négociations dans un lieu plus rapproché de Vienne, par exemple, à Presbourg, où vous serez plus commodément et où vous serez à portée du séjour de l'empereur d'Allemagne et du mien. Il est bon de vous dire, quant à la raison de votre voyage à Vienne, qu'elle ne se réduit pas à la seule affaire de Prusse: les affaires d'Amérique, d'Angleterre, etc., peuvent rendre nécessaire votre rappel près de moi. Il est inutile de confier au papier mes idées sur tout ce qui a été fait; je vous le dirai à ma première entrevue.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9583. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schönbrunn, 25 frimaire an XIV (16 décembre 1805).

Le maréchal Berthier écrira au prince Charles, par un parlementaire qu'il enverra à OEdenburg, pour faire connaître à ce prince que les bestiaux pour la subsistance de la ville de Vienne sont arrêtés et les communications coupées entre la capitale et la Hongrie, ce qui fera souffrir la ville de Vienne; que ces procédés sont très-opposés aux termes dans lesquels se trouvent les deux empereurs; que, si l'on en est à n'avoir plus de ménagements, l'empereur Napoléon en jugera par ce que l'on fera à cet égard; que, si l'empereur François a absolument abandonné Vienne et ses malheureux habitants, l'empereur Napoléon prendra des mesures pour le gouvernement de cette capitale, ce qu'il avait toujours différé de faire, voulant donner en cela une preuve d'égards et d'estime à l'empereur François II.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

9584. — AU GÉNÉRAL MARESCOT.

Schönbrunn, 25 frimaire an XIV (16 décembre 1805).

Organisez le génie; ayez des caissons d'outils auprès des compagnies de sapeurs; faites-leur porter à eux-mêmes les outils; ne laissez rien sur les derrières, et faites-les avancer à l'armée. Que votre surveillance ne se ralentisse pas sous le prétexte de l'armistice; l'expé-

rience du passé doit vous convaincre que, mes mouvements étant souvent prompts, il faut que tout soit prêt et disposé à chaque corps d'armée, et qu'ils soient munis de tout ce qui est nécessaire.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9585. — AU PRINCE EUGENE.

Schœnbrunn, 16 décembre 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 10 décembre. J'aurais désiré que vous m'eussiez envoyé l'état de situation des gardes nationales que vous avez réunies. Vous devez avoir reçu mon ordre qui vous donne le commandement du pays vénitien et de tout mon royaume d'Italie. Je ne sais si vous avez reçu le décret qui vous nomme général de division; il est inutile de faire aucun éclat de cette nomination, mais vous pouvez en porter les marques. Vos gardes nationales vous serviront bien à faire le service autour de Venise, avec la cavalerie et l'artillerie française que vous avez en réserve. Le mieux, si nous n'occupons pas Venise, est de construire des redoutes dans tous les lieux où l'ennemi pourrait faire des sorties. Envoyez quelques bataillons de la garde nationale à Bolzano et à Trente, conformément aux ordres que vous avez dû recevoir, pour maintenir la police dans cette partie du Tyrol, qui se trouvera aussi sous vos ordres. Je désire que vous me teniez bien instruit de tout ce qui se passe à l'armée de Naples, et de la marche du général Saint-Cyr. Faites-moi connaître la force des dépôts qui sont restés en Piémont et en Lombardie, le nombre des conscrits arrivés de France, et aussi la situation et les lieux où se trouvent les différents corps qui composent le camp volant d'Alexandrie. Ne désapprovisionnez point la place de Mantoue, l'avenir est encore inconnu, car toute ma force en Italie est dans mon système de places. Je retirerai le maréchal Masséna à moi, si les hostilités recommencent. Veillez à ce que Palmanova soit bien armée et approvisionnée. Envoyez-moi l'état de situation de toutes vos forces et de tout ce qui se trouve en Piémont. Procurez-vous de l'artillerie. Faites beaucoup exercer vos nouvelles troupes, en ne les compromettant point.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9586. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Schœnbrunn, 27 frimaire an XIV (18 décembre 1805).

Monsieur Barbé-Marbois, je vous ai ordonné, par ma lettre du 27 brumaire, de tenir la solde assurée jusqu'au 1<sup>er</sup> frimaire. Je compte qu'elle existe dans la caisse du payeur de Strasbourg; cependant j'apprends que vous en disposez pour l'armée du Nord. Il n'y a rien à envoyer à l'armée du Nord. Écrivez au Grand Pensionnaire que c'est à lui à en faire les frais; cette armée est pour la défense de la Hollande.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9587. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 27 frimaire an XIV (18 décembre 1805).

Mon Cousin, envoyez un officier au maréchal Mortier pour lui faire connaître qu'il se rende à l'extrémité de sa ligne à Prosnitz, pour s'informer lui-même de ce qu'il y a du côté d'Olmütz; et m'en envoie un rapport journalier, ainsi que de ce qui se passe à Zwittau, de ce que l'ennemi fait, et où est sa cavalerie légère; je n'ai pas encore reçu un rapport depuis que je suis revenu de Brünn.

Envoyez également un officier au maréchal Bernadotte, pour lui faire connaître qu'il doit voir par l'ordre du jour qu'une trop grande sécurité serait funeste; qu'il tienne en première ligne les Bavaois devant le prince Ferdinand, et se place de manière à se porter rapidement à sa droite et à cacher ses mouvements à l'ennemi; que les princes Charles et Jean sont devant nous: le corps du général Merveldt, sur la gauche de la March; le prince Jean, depuis la rive droite du Danube jusqu'aux positions vis-à-vis Neustadt; et enfin le prince Charles, depuis les positions vis-à-vis Neustadt jusqu'aux positions vis-à-vis Gratz; que tout cela peut encore former une armée de plus de 70,000 hommes;

Qu'il me paraît donc convenable, comme je l'ai déjà ordonné, que les troupes françaises soient dans le cercle d'Iglau et à portée d'arriver en quatre ou cinq jours sur Vienne, et en deux jours sur Brünn, selon les circonstances; que les Bavaois doivent être bientôt en force pour pouvoir, dans un cas extraordinaire, tenir tête au prince Ferdinand, et lui disputer le terrain, le temps nécessaire pour faire disparaître entièrement le prince Charles.

Donnez l'ordre au général Dumonceau de se rendre à Neustadt, où il rentrera dans le corps du général Marmont et sera sous se

ordres. Donnez ordre au général Marmont de tenir une division à Bruck, de manière à se porter le plus rapidement possible à Neustadt, au secours du général Dumonceau, qui s'y trouve. Donnez ordre au maréchal Masséna d'envoyer sa division de dragons à Marburg et sa division de cuirassiers à Cilli; prévenez-en le général Marmont, afin qu'ils prennent des mesures pour leur nourriture. Il est convenable d'attacher à chacune de ces divisions trois pièces d'artillerie légère, selon l'organisation générale de l'armée. Donnez aussi l'ordre au maréchal Masséna de tenir une de ses divisions d'infanterie, avec son artillerie, à l'extrémité de sa province, sur la gauche, prête à se rendre en peu de marches sur Gratz.

Le commandement du maréchal Davout comprendra Presbourg, les pays compris entre Presbourg et Marchegg, les pays faisant partie de la basse Autriche sur la rive droite du Danube jusqu'à Fischamend, et le long du petit ruisseau jusqu'à Gætzendorf. Il tiendra une division d'infanterie à Presbourg, et une cantonnée le long de la Leytha jusqu'aux limites de son commandement. Il mettra là la division la plus reposée. Sa cavalerie légère sera en plus grande partie le long de cette rivière. Il fera construire un pont à Presbourg, avec une tête de pont sur les deux rives. Il s'étudiera à bien connaître le pays, depuis Presbourg jusqu'au lac, sur la rive droite du Danube. Il chargera des ingénieurs d'en lever toutes les positions. Il fera reconnaître surtout la position de Hainburg. Le maréchal Soult tiendra sa cavalerie légère depuis Gætzendorf jusqu'à Neustadt, en ayant toujours des vedettes sur l'extrême frontière; le général Marmont, depuis Neustadt jusqu'à Marburg; le général Milhaud, le long de la rive droite de la March; le maréchal Mortier, tout le long de la ligne de démarcation qu'il occupe depuis Prosnitz, en faisant observer les débouchés de Zwittau, et en se liant par la gauche avec les postes du maréchal Bernadotte à Zwittau; le maréchal Bernadotte, tout le long de sa ligne de démarcation.

Renvoyez un second officier au maréchal Ney, pour lui faire comprendre qu'il est possible qu'il devienne nécessaire sur la ligne d'opérations; que j'attends donc avec impatience son arrivée à Klagenfurt; qu'immédiatement après il poussera sa plus forte division, avec artillerie et cavalerie, sur les limites de la Carinthie, le plus près possible de Leoben; les princes Charles et Jean ayant une armée considérable à plusieurs lieues de Vienne, il est convenable de se tenir toujours en mesure. Vous lui recommanderez, par le même officier, de vous faire connaître le jour où il arrivera à Klagenfurt, et le jour où sa première division sera arrivée à Leoben.

L'armistice existe, il est vrai; mais on ne doit jamais s'y fier lorsqu'on est dans la capitale de son ennemi.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9588. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 18 décembre 1805.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 12 décembre, à dix heures du soir. J'eusse désiré avoir l'état de situation des gardes nationales de mon royaume d'Italie. Vous aurez déjà reçu l'ordre de prendre le commandement de toutes mes troupes dans mon royaume d'Italie et dans le pays de Venise. On doit vous adjoindre une division française pour servir de réserve à toutes mes troupes italiennes. Saint-Cyr doit déjà être parti et, à l'heure qu'il est, avoir, j'espère, dépassé Bologne. Son armée sera assez forte; d'ailleurs je la ferai, selon les circonstances, appuyer, si cela est nécessaire.

Portez une partie des gardes nationales du côté de Rimini, pour que mon royaume soit à l'abri d'être entamé par les Cosaques ou par d'autres troupes légères. Tenez l'autre partie du côté de Venise. Écrivez au général Menou de faire passer une partie de la réserve de son camp volant devant Venise. Renforcez votre corps; ayez beaucoup d'artillerie; faites construire des redoutes. D'ailleurs le corps autrichien qui est à Venise est compris dans l'armistice et ne peut faire de sorties contre le corps que vous mettrez devant cette ville. Je vous recommande Palmanova; car, si les hostilités doivent recommencer, je dégarnirai entièrement Laybach et je ferai venir Masséna sur Vienne. On négocie toujours; mais il faut toujours se tenir sur ses gardes.

Vous pouvez écrire confidentiellement au cardinal Fesch et à la princesse de Piombino que je me suis arrangé avec la Prusse. Ce bruit peut même courir, mais sans aucun caractère officiel.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9589. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 18 décembre 1805.

Mon Cousin, je désire que vous m'envoyiez, par le retour de mon courrier, un mémoire sur l'Istrie et la Dalmatie, qui me fasse con-

naître la division de ces deux provinces, leur population, les noms et la population des cinquante principales villes ou bourgs, leurs ports et le revenu de chacune de ces provinces, enfin tout ce qui peut me donner une idée précise de la valeur de chacune d'elles. Dandolo doit être en état de vous faire ce travail.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9590. — A M. FOUCHÉ.

Schœnbrunn, 28 frimaire an XIV (19 décembre 1805).

Je ne veux point entendre parler de changement de bail pour les jeux. Tous ces renouvellements de bail ne sont que des prétextes pour se faire donner des pots-de-vin. Les choses resteront ainsi jusqu'à mon arrivée.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9591. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 28 frimaire an XIV (19 décembre 1805).

Un million en billets sera à votre disposition.

Vous me proposerez un projet de répartition de deux millions entre les maréchaux, généraux de division, de brigade, adjudants commandants et colonels des régiments.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

9592. — AU PRINCE JOSEPH.

Schœnbrunn, 29 frimaire an XIV (20 décembre 1805).

Mou Frère, j'ai reçu votre lettre du 20 frimaire, par laquelle vous m'annoncez la dépêche télégraphique qui vous a appris la nouvelle de la bataille d'Austerlitz. Les négociations continuent; mon armée se repose et se répare. L'armée du prince Charles est tout près d'ici. Il est probable que, si la paix ne se fait pas promptement, il y aura, sous un mois, une affaire après laquelle il ne restera plus à la monarchie autrichienne une ombre de ressources.

Il s'en faut de beaucoup que les états de situation des 11 et 20 frimaire qu'envoie le maréchal Kellermann portent un aussi grand nombre de conscrits que l'annoncent les rapports du maréchal Monecy; il n'y en a pas encore 10,000 dans les deux armées de réserve.

Louis a poussé les choses à l'extrême en dégarnissant Paris à ce point. J'avais fait venir le 86<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> à Versailles pour les appeler à Paris, si cela était nécessaire. L'inconvénient de faire venir à Paris les autres régiments du camp de Poitiers, tout composés de Belges, est que le voisinage les fera désertier, Il n'y a rien à craindre du côté du Nord; les sujets de refroidissement qui existaient entre la France et la Prusse ont été levés, à la satisfaction commune. Cela est inutile à publier, comme de faire de grandes avances à Lucchesini.

NAPOLEÓN.

*Mémoires du roi Joseph.*

---

9593. — A M. CAMBACÉRÈS.

Schœnbrunn, 29 frimaire an XIV (20 décembre 1805).

Mon Cousin, le temps est assez froid; l'hiver commence à paraître, mais il est beau. Il guérit nos blessés et fait le plus grand bien à l'armée. Nous nous reposons, et tout se répare. Nous avons déjà évacué sur Braunau une partie de l'arsenal de Vienne et beaucoup de choses curieuses. La paix se fera; mais, comme je suis décidé à faire une paix qui me mette enfin à l'abri des intrigues de l'Angleterre, il faudra peut-être encore quelques jours pour savoir l'issue définitive qu'auront les négociations.

J'ai fait donner des ordres pour qu'on meuble les Tuileries; je vous prie de presser un peu ces travaux. Recommandez bien qu'on ne mette dans les appartements ni odeur ni peintures à la colle ou autres, de sorte que je n'aie pas encore à essuyer, après les fatigues de la campagne, l'incommodité des odeurs et le caprice des architectes. Mais, quoi que vous puissiez dire, je doute que ces messieurs veuillent obéir, et ils m'empoisonneront encore, comme ils l'ont déjà fait, avec leur barbouillage.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le duc de Cambacérès  
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

---

9594. — NOTES POUR LE MINISTRE

DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Schœnbrunn, 29 frimaire an XIV (20 décembre 1805).

Les réclamations de M. de Talleyrand, dès son arrivée, seront :

1<sup>o</sup> Que la communication soit rétablie entre la Hongrie pour l'approvisionnement de la capitale; sans quoi les négociations seront rompues. Il motivera cette demande sur l'impossibilité de laisser

mourir de faim la ville de Vienne. Il dira qu'au même moment l'Empereur fera arborer ses armes et prendra le gouvernement de la ville.

Là-dessus M. de Talleyrand doit témoigner l'indignation de l'Empereur de toutes les mesures que prend le prince Charles depuis son arrivée; que ce n'est point après que l'Empereur a eu tant de ménagements pour le pays d'Autriche, que l'empereur d'Allemagne doit en avoir si peu pour ses sujets.

2<sup>o</sup> La seconde réclamation sera pour les levées en masse de Hongrie : que l'Archiduc palatin organise une levée en masse, plus bas que Bude, cela est contre l'armistice en général. Il se présentera comme portant peu d'intérêt que l'armistice dure; en leur montrant le danger prochain, c'est le seul moyen de le leur faire voir dans toute son étendue.

3<sup>o</sup> Il faudrait convenir, pour Presbourg, de ne point mettre de sentinelles aux portes de la ville; que je n'avais pas compris dans l'armistice le comitat de Presbourg; que la demande du maréchal Davout n'est pas fondée, mais que j'avais entendu la banlieue, c'est-à-dire une demi-lieue ou trois quarts de lieue autour de la ville; que je désire que cette demi-lieue ou ces trois quarts de lieue soient accordés; qu'il n'y aura pas de poste français, mais qu'il ne doit point y avoir de poste autrichien, et que je préférerais évacuer Presbourg, si, de leur côté, les armées autrichiennes veulent s'éloigner de plusieurs journées dans l'intérieur de la Hongrie.

M. de Talleyrand doit faire sentir que mon armée est toute réunie sous Vienne, et qu'elle s'y concentre tous les jours davantage; que cela porte préjudice à la capitale, et que ce préjudice est le résultat de la grande extension que le prince Charles donne à ses quartiers; et que je ne suis pas assez nigaud pour donner la même extension à mes cantonnements; que de tout cela c'est la capitale qui souffre.

M. de Talleyrand doit s'attacher à ne pas leur laisser lever le ton, de quelque manière que ce soit; rien ne serait plus contraire à des négociations. Il doit dire ce que j'ai dit plusieurs fois : Si vous avez des moyens de chasser l'Empereur des Français de Vienne, vous avez tort de ne pas le faire; car je ne prétends pas vous dissimuler que, le lendemain d'une victoire que vous auriez remportée, votre traité de paix serait meilleur.

NAPOLEÓN.



## 9595. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 29 frimaire an XIV (20 décembre 1805).

Mon Cousin, faites connaître au général Marmont que mon intention est qu'il appuie l'extrémité de sa droite à Gratz, de sorte que, deux heures après qu'il en aura reçu l'ordre, tout son corps d'armée puisse être réuni à Neustadt, en trois petites journées.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9596. — DÉCISION.

Vienne, 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805).

M. Daru propose à l'Empereur de faire l'acquisition d'un miroir ardent, le plus remarquable de ceux qui existent en Europe. Le sieur Rospini, fils de l'inventeur, est le propriétaire de cet instrument, dont il demande 3,000 florins. Ce miroir, établi aux frais d'une société d'alchimistes, a coûté, dit-on, plus de 10,000 florins.

Approuvé. On ne doit pas laisser échapper l'occasion d'avoir un objet utile aux sciences. M. Petiet fera payer la somme de 3,000 florins sur les 100,000 de dépenses extraordinaires.

NAPOLEON.

Comm. par M. le comte Daru.

## 9597. — DÉCISION.

Schœnbrunn, 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805)<sup>1</sup>.

Le ministre de l'intérieur prie l'Empereur de faire connaître ses intentions au sujet de l'offre d'argenterie faite au préfet d'Indre-et-Loire par le conseil général de ce département.

Le conseil général a excédé son pouvoir. Tout ce qui tient au mobilier des préfectures est une propriété publique à l'usage des successeurs des préfets par l'administration desquels elle a été acquise.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9598. — ORDRE DU JOUR.

Schœnbrunn, 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805).

Demain, à onze heures du matin, toutes les brigades de caissons de la compagnie Breidt qui se trouvent à Vienne seront réunies dans

<sup>1</sup> Date présumée.

l'emplacement où l'Empereur a passé aujourd'hui la revue des troupes, pour passer sa revue.

Le chef de l'entreprise et le commissaire des guerres chargé de faire le décompte s'y trouveront.

Si le général Lauriston a gardé seize caissons à Braunau, sans ordre, que le major général lui ordonne de les faire partir sur-le-champ, et lui en témoigne mon mécontentement.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9599. — A L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE.

Schœnbrunn, 30 frimaire an XIV (21 décembre 1805).

J'envoie mon grand maréchal du palais, le général Duroc, pour demander à Votre Altesse sa fille, la princesse Auguste, en mariage pour mon fils, le prince Eugène. Il y a déjà plusieurs années que j'ai désiré l'alliance de Votre Altesse, et, dans les circonstances actuelles, où plusieurs propositions m'ont été faites, je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris à Lintz avec son ministre Gravenreuth. Il sera fort agréable pour moi de donner à Votre Altesse et à son peuple cette preuve d'amitié et d'estime.

Je charge le général Duroc de prendre de ma part tous les engagements convenables et les arrangements pour ledit mariage, que je désire voir célébrer le plus tôt possible, au même moment de la paix générale, qui sera incontestablement signée dans la quinzaine.

Que Votre Altesse voie dans ce désir, d'avoir dans ma famille une princesse aussi accomplie que la princesse Auguste et de former avec Votre Altesse des liens si étroits, le secret le plus constant de ma politique et la preuve des sentiments d'estime et d'amitié que je lui ai voués.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

### 9600. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 1<sup>er</sup> nivôse an XIV (22 décembre 1805).

Mon Cousin, je vous ai déjà fait connaître que je désirais avoir l'état de situation de vos gardes nationales. Tenez-les sur pied. Mon intention est de leur faire occuper Venise, que je vais réunir définitivement à ma couronne de fer. Je vous ai demandé des notions claires sur l'Istrie et la Dalmatie. Je désire que vous m'envoyiez également un mémoire qui me fasse connaître les domaines nationaux

existant dans le pays vénitien, appartenant soit à l'Empereur, soit aux villes, soit à des corporations religieuses.

NAPOLEÓN.

Ci-joint une lettre pour M. le cardinal Fesch.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9601. — AU CARDINAL FESCH.

Schœnbrunn, 1<sup>er</sup> nivôse an XIV (22 décembre 1805).

Mon Cousin, je vous ai déjà fait connaître <sup>1</sup> que mon intention était qu'au moindre danger vous quittassiez Rome pour vous retirer à Bologne. Vous êtes très-mal avec le cardinal Consalvi ; je désire que vous vous mettiez mieux, ou bien que vous me fassiez connaître les raisons que vous avez de vous en méfier, et la personne qui peut le remplacer.

Je désapprouve fort les démarches que vous avez fait faire auprès des commandants russes et anglais pour savoir si votre légation serait en sûreté. Il faut avoir bien peu de tact pour croire que je vous laisserais exposé à leurs vexations. Je vous réitère donc l'ordre de vous retirer à Bologne au moindre danger.

J'ai reçu votre lettre du 21 ; je désire avoir fréquemment de vos nouvelles.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

9602. — A M. FOUCHÉ.

Schœnbrunn, 1<sup>er</sup> nivôse an XIV (22 décembre 1805).

J'ai ordonné au maréchal Berthier de délivrer un passe-port à M. Hyde pour se rendre en Amérique. Il s'embarquera à Cadix. J'ai accordé aussi une surveillance à Larue, qui paraît moins coupable ; éloignez-le du pays où il est dangereux, et de Paris. Le séquestre ne sera levé des biens de ces individus que lorsqu'ils seront rendus à leur poste.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> Voir pièce n<sup>o</sup> 9566.

## 9603. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Schœnbrunn, 1<sup>er</sup> nivôse an XIV (22 décembre 1805).

Vous n'organisez point l'artillerie de mon armée. Je m'embarrasse fort peu des transports de Vienne. Vous avez des moyens considérables au parc et vous laissez l'armée dans le dénûment. Les divisions des généraux Dupont, Gazan, le corps du maréchal Davout, n'ont pas ce qu'il leur faut; pourvoyez-y sur-le-champ. N'oubliez pas que tout dans l'artillerie, à la guerre, doit être à l'armée et non au parc.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9604. — AU PRINCE JOSEPH.

Schœnbrunn, 2 nivôse an XIV (23 décembre 1805).

Mon Frère, je vous envoie une lettre ouverte dont vous prendrez connaissance, et que vous remettrez à M. Barbé-Marbois après l'avoir cachetée. Je doute si je dois attribuer à la trahison ou à l'ineptie la conduite de ce ministre. Il a avancé aux fournisseurs quatre-vingt-cinq millions de l'argent du trésor. Si j'avais été battu, la coalition n'avait pas un allié plus puissant. Je suspends mon jugement jusqu'à ce que j'aie pu éclaircir par moi-même la nature d'un si énorme déficit. Causez-en confidentiellement avec le ministre des finances, et veillez, autant qu'il vous sera possible, à ce qu'il ne sorte pas un sou du trésor sans ordonnance, et à ce que le mal ne s'aggrave pas. M. Barbé-Marbois a trahi son devoir. Il est inutile de lui parler de cela et de trop l'alarmer jusqu'à mon arrivée, qui est imminente.

Vous pouvez montrer cette lettre au ministre des finances et faire venir secrètement le caissier qui tient les obligations, pour savoir ce qu'il en est sorti de sa caisse et vous assurer qu'il n'en sortira pas davantage. Je vous dirai franchement que je crois que cet homme m'a trahi. Ne dites rien de cela à M. Cambacérès, parce que les frères Michel y sont pour quelque chose, et que je ne sais pas jusqu'à quel point ses intérêts peuvent s'y trouver mêlés. Dites seulement légèrement à M. Marbois que ceci est l'avant-coureur d'un orage; qu'il n'y a qu'un moyen de le conjurer, c'est que les obligations soient rétablies au trésor à mon arrivée; qu'il fera bien de s'arranger avec Desprez pour faire tout rentrer dans l'ordre accoutumé, sans quoi l'orage éclatera. Il ne serait pas étonnant que Desprez et les deux ou trois meneurs de Barbé-Marbois, dans la

crainte de ce qui leur arrivera , ne prissent le parti de faire rétablir les sommes.

NAPOLEON.

*Mémoires du roi Joseph.*

---

9605. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn , 2 nivôse an XIV (23 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand , j'ai reçu votre lettre d'aujourd'hui. Je vois avec plaisir que vous finirez ; mais je vous recommande expressément de ne point parler de Naples. Les outrages de cette misérable reine redoublent à tous les courriers. Vous savez comment je me suis conduit avec elle , et je serais trop lâche si je pardonnais des excès aussi infâmes envers mon peuple. Il faut qu'elle ait cessé de régner. Que je n'en entende donc point parler absolument. Quoi qu'il arrive, mon ordre est précis , n'en parlez pas. Quant aux contributions , je vous ai dit mon mot : la moitié , c'est-à-dire cinquante millions.

NAPOLEON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9606. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn , 2 nivôse an XIV (23 décembre 1805).

Mon Cousin , j'ai le projet de réunir Venise à mon royaume d'Italie. Il est nécessaire que vous me fassiez préparer un travail de la division de ce pays en départements.

J'approuve tout ce que vous me proposez dans votre lettre du 5 décembre pour les contributions ; vous devez considérer le décret comme signé. Dans le moment actuel , il faut de l'argent ; mais économisez-le. Je vous ai chargé du commandement du pays de Venise : ne souffrez point qu'il lui soit fait aucun mauvais traitement ; que tout s'y fasse avec ordre ; que les contributions qu'on y lève soient à mon profit et versées dans la caisse du payeur de la Grande Armée , la Bouillerie , ou à la caisse d'amortissement.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9607. — DÉCISION.

Schœnbrunn , 3 nivôse an XIV (24 décembre 1805).

M. Portalis fils , secrétaire général du      Le ministre de la police générale

ministère des cultes, fait observer à l'Empereur, au sujet du désir d'un jeune prêtre des environs de Bordeaux, nommé Boisset, d'épouser une de ses paroissiennes, que les lois en vigueur ne le défendent pas, mais que la défense du mariage des prêtres dans le catholicisme est autant une loi politique que religieuse; qu'elle a eu autant pour objet de veiller sur la sainteté du sacerdoce que de protéger la société elle-même contre des prêtres qui oublieraient leur devoir pour se livrer à leurs passions.

rale fera lancer un mandat d'arrêt contre le prêtre Boisset, et ordonnera qu'il soit détenu dans une maison de correction à Bordeaux.

Mon intention est que cette décision ne soit pas secrète. Les prêtres doivent savoir qu'abuser des sacrements pour attenter à la fois à la paix des familles, aux mœurs et à la religion, c'est le plus grand délit qu'ils puissent commettre.

La demoiselle Rosalie Plantey sera rendue à la surveillance et à la garde de sa famille <sup>1</sup>.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9608. — A L'ÉLECTEUR ARCHICHANCELIER  
DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

Schœnbrunn, 3 nivôse an XIV (24 décembre 1805).

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 18 décembre; j'ai vu avec peine les démarches qu'a faites Votre Altesse pour réveiller l'esprit germanique, surtout lorsqu'elle n'avait point jugé à propos d'en faire au moment où la Bavière avait été occupée par l'Autriche et le territoire germanique envahi par les barbares du Nord.

Je serai probablement à Munich dans la huitaine; j'y verrai Votre Altesse avec plaisir, et je serai toujours fort aise des occasions qui se présenteront de lui renouveler l'assurance de mes sentiments d'estime et de constante amitié.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

9609. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 3 nivôse an XIV (24 décembre 1805).

Mon Cousin, donnez ordre au maréchal Masséna de faire lever sur

<sup>1</sup> Au bas de cette décision le secrétaire d'État a écrit :

« Sur de nouvelles informations, Sa Majesté a retiré sa décision. Elle a fait connaître ses intentions aux ministres des cultes et de la police. »

« Munich, 2 janvier 1806. »

une grande échelle tout le cours de l'Isonzo et jusqu'à trois lieues du côté de l'Allemagne, et d'employer à ce travail un grand nombre d'ingénieurs, afin qu'il soit fait très-prompement.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9610. — ORDRE DU JOUR.

Quartier impérial, Schönbrunn, 4 nivôse au XIV (25 décembre 1805).

L'Empereur a passé lundi la revue des divisions des carabiniers et cuirassiers des généraux Nansouty et d'Hautpoul.

Sa Majesté, après la revue, a éprouvé une véritable satisfaction de voir en aussi bon état ces braves régiments de cuirassiers qui lui ont donné tant de preuves de courage dans le courant de la campagne, et notamment à la bataille d'Austerlitz.

Mardi, Sa Majesté a passé la revue de la division Vandamme. L'Empereur charge le maréchal Soult de faire connaître qu'il a été satisfait de cette division, et de revoir, après la bataille d'Austerlitz, en aussi bon état et si nombreux, les bataillons qui ont acquis tant de gloire et qui ont tant contribué au succès de cette journée.

Arrivé au 1<sup>er</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment de ligne, qui avait été entamé à la bataille d'Austerlitz et y avait perdu son aigle, l'Empereur lui dit : « Soldats, qu'avez-vous fait de l'aigle que je vous avais » donnée? Vous aviez juré qu'elle vous servirait de point de rallie- » ment et que vous la défendriez au péril de votre vie; comment » avez-vous tenu votre promesse? » Le major a répondu que, le porte-drapeau ayant été tué dans une charge au moment de la plus forte mêlée, personne ne s'en était aperçu au milieu de la fumée; que, cependant, la division avait fait un mouvement à droite; que le bataillon avait appuyé ce mouvement, et que ce n'était que longtemps après que l'on s'était aperçu de la perte de son aigle; que, la preuve qu'il avait été réuni et qu'il n'avait point été rompu, c'est qu'un moment après il avait culbuté deux bataillons russes et pris deux drapeaux dont il faisait hommage à l'Empereur, espérant que cela leur mériterait qu'il leur rendit une autre aigle.

L'Empereur a été un peu incertain, puis il a dit : « Officiers et » soldats, jurez-vous qu'aucun de vous ne s'est aperçu de la perte » de son aigle, et que, si vous vous en étiez aperçus, vous vous » seriez précipités pour la reprendre, ou vous auriez péri sur le » champ de bataille, car un soldat qui a perdu son drapeau a tout » perdu? » Au même moment mille bras se sont élevés : « Nous le

» jurons, et nous jurons aussi de défendre l'aigle que vous nous  
 » donnerez avec la même intrépidité que nous avons mise à prendre  
 » les deux drapeaux que nous vous présentons. » — « En ce cas, a  
 » dit en souriant l'Empereur, je vous rendrai donc votre aigle. »

Le major général rappelle à MM. les maréchaux et généraux commandant en chef à la bataille d'Austerlitz la demande qui leur a été faite d'un état certifié des conseils d'administration des corps qui servaient sous leurs ordres à cette bataille, vérifié par le sous-inspecteur aux revues et revêtu de leur *visa*, constatant les veuves et les enfants des officiers et soldats français morts dans cette mémorable journée, afin de les faire jouir sans délai des bienfaits des deux décrets du 16 frimaire, insérés dans l'ordre du jour du 17. MM. les colonels doivent sentir combien il importe d'accélérer l'exécution de ces deux décrets, qui font la fortune et assurent le bien-être des veuves et des enfants de leurs camarades morts au champ d'honneur.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

*Moniteur* du 4 janvier 1806.  
 (En minute au Dépôt de la guerre.)

---

### 9611. — A M. FOUCHÉ.

Schœnbrunn, 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

Je vois des difficultés au sujet de la lecture des bulletins dans les églises; je ne trouve point cette lecture convenable, elle n'est propre qu'à donner plus d'importance aux prêtres qu'ils ne doivent en avoir; car cela leur donne le droit de commenter, et, quand il y aura de mauvaises nouvelles, ils ne manqueront pas de les commenter. Voilà comme on n'est jamais dans des principes exacts: tantôt on ne veut point de prêtres, tantôt on en veut trop; il faut laisser tomber cela, M. Portalis a eu très-tort d'écrire sa lettre sans savoir si c'était mon intention.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9612. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Schœnbrunn, 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

Monsieur mon Frère, je remercie Votre Majesté de la lettre aimable qu'elle a bien voulu m'écrire. J'ai éprouvé un grand plaisir d'apprendre ce matin par un courrier de M. Talleyrand que toutes les difficultés sont levées et que la paix est rétablie entre nous, qu'il n'y avait plus que des formalités de rédaction. Que Votre Majesté me



permette de me réjouir avec elle de cette heureuse circonstance · je sens, aux sentiments profonds qu'elle m'a inspirés lorsque j'ai eu le bonheur de la voir, qu'il ne tiendra qu'à elle que je sois aussi sincèrement son ami, et que le reste de ma vie soit employé à lui être agréable, autant que ces dernières années ont pu lui être contraires. Que Votre Majesté ne doute jamais de l'estime et de l'amitié que toutes les qualités qu'elle possède m'ont fait concevoir pour elle, et dont on ne peut se défendre dès le moment qu'on a l'avantage de la connaître. Je serai charmé, avant de quitter les États de Votre Majesté, d'avoir une occasion de lui faire ma cour, et de lui renouveler l'assurance de tous les sentiments que je lui porte.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9613. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, je reçois votre lettre du 3 nivôse. Je regrette beaucoup que la paix ne soit point signée. L'empereur et le prince Charles m'ont écrit, en m'envoyant le général-major comte de Grünne. La lettre était du 23 décembre; j'ai répondu aujourd'hui 25; j'aurai une entrevue avec le prince Charles le 27, à deux heures après midi, dans une maison de chasse de l'empereur, à trois lieues de Vienne; l'empereur n'en saura l'issue que le 28, et ses plénipotentiaires ne pourront recevoir de nouveaux ordres que le 30. Vous trouverez ci-joint copie de ma lettre à l'empereur, qui m'en a écrit une d'un style tout à fait aimable. Vous verrez tout de suite la position que j'ai prise. Sans faire connaître ma lettre aux plénipotentiaires, dites-leur-en la substance. J'ai félicité l'empereur sur la conclusion de la paix; je n'y ferai aucun changement; en signant sans délai, ils gagneront cinq ou six jours. Je n'ai point voulu donner de rendez-vous au prince Charles ici, parce que je ne veux point beaucoup parler d'affaires avec lui. Au rendez-vous que j'ai choisi je passerai deux heures; une sera employée à diner, l'autre à parler guerre et en protestations réciproques. Du reste, tout est ici évacué ou vendu, hormis cinq ou six cents pièces de canon, que je puis d'autant plus aisément leur laisser que j'en trouverai à peu près l'équivalent à Venise. En homme de la paix, faites donc sentir aux plénipotentiaires combien les délais qu'ils apportent à la signature sont imprudents avec un prince qui, chaque jour, reçoit 10,000 hommes de renfort dans son armée, qui se trouve avoir 40,000 hommes

disponibles dans le Nord, depuis que la nouvelle de la bataille d'Austerlitz a frappé de terreur les Anglais et les Russes et les a engagés à rétrograder, et que la Prusse ne laisse plus de doute sur ses sentiments. Enfin, s'il n'y a pas moyen de signer sur-le-champ, attendez et signez au nouvel an; car j'ai un peu de préjugés, et je suis bien aise que la paix date du renouvellement du calendrier grégorien, qui présage, j'espère, autant de bonheur à mon règne que l'ancien. Il n'y a qu'un inconvénient, c'est que cela retarde de quelques jours mon arrivée à Paris; mais cela a aussi de l'avantage, c'est de nous faire rester de plus cinq ou six jours dans Vienne, que nos malades auront plus de temps pour se rétablir, et que beaucoup de choses pourront être évacuées; ce sont des jours qui valent beaucoup pour l'armée. En dernière analyse, signez demain, si vous pouvez, ou bien le premier de l'an. Du reste, vous pourrez assurer ces messieurs qu'il ne tiendra qu'à leur maître que je sois bien avec lui; que je n'ai d'autre intérêt que celui de faire fleurir mon commerce et de réorganiser ma marine, et, après avoir été général de terre, d'être amiral; que cela dépend d'eux. Cependant, si je suis obligé de traiter d'affaires avec le prince Charles, pour assurer mon langage, envoyez-moi tous les articles dont on est convenu.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9614. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, faites connaître à M. Laforest que je ne suis pas trop content de sa lettre du 22 frimaire. Il se donne beaucoup trop de mouvement; il fait des propositions sans savoir si elles me conviennent; il propose, par exemple, de masquer la forteresse de Hameln; c'est une proposition ridicule; j'aime beaucoup mieux qu'elle soit démasquée.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

#### 9615. — A L'ARCHIDUC CHARLES.

Schœnbrunn, 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805).

Mon Cousin, M. le général comte de Grünne m'a remis votre lettre. J'aurai un véritable plaisir à faire votre connaissance. L'estime que je vous porte date déjà de bien des années, et depuis, dans

toutes les circonstances, vos grandes et belles actions m'ont confirmé dans cette haute opinion que j'avais conçue de vous. La première chose que je ferai, lorsque j'aurai l'avantage de vous voir, sera de vous remercier des choses aimables que contient votre lettre, et de vous offrir l'assurance des sentiments d'estime et d'amitié que je vous porte.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9616. — 37<sup>e</sup> BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Schoenbrunn, 5 nivôse an XIV (26 décembre 1805).

Voici la position de l'armée aujourd'hui :

Le maréchal Bernadotte occupe la Bohème ;

Le maréchal Mortier, la Moravie ;

Le maréchal Davout occupe Presbourg, capitale de la Hongrie ;

Le maréchal Soult occupe Vienne ;

Le maréchal Ney occupe la Carinthie ;

Le général Marmont, la Styrie ;

Le maréchal Masséna, la Carniole ;

Le maréchal Augereau reste en réserve en Souabe.

Le maréchal Masséna, avec l'armée d'Italie, est devenu le 8<sup>e</sup> corps de la Grande Armée.

Le prince Eugène a le commandement en chef de toutes les troupes qui sont dans le pays de Venise et dans le royaume d'Italie.

Le général Saint-Cyr marche à grandes journées sur Naples, pour punir la trahison de la reine et précipiter du trône cette femme criminelle qui, avec tant d'impudeur, a violé tout ce qui est sacré parmi les hommes.

On a voulu intercéder pour elle auprès de l'Empereur ; il a répondu : « Les hostilités dussent-elles recommencer, et la nation soutenir une guerre de trente ans, une si atroce perfidie ne peut être pardonnée. La reine de Naples a cessé de régner : ce dernier crime a rempli sa destinée ; qu'elle aille à Londres augmenter le nombre des intrigants et former un comité d'encre sympathique avec Drake, Spencer Smith, Taylor, Wickham ; elle pourra y appeler, si elle le juge convenable, le baron d'Armfeld, MM. de Fersen, d'Entraigues et le moine Morus. »

M. de Talleyrand est à Presbourg, où l'on négocie. Les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche sont : le prince Jean de Liechtenstein et le général Gyulai.

Le prince Charles a demandé à voir l'Empereur. Sa Majesté aura

demain une entrevue avec ce prince à la maison de chasse de Stammersdorf, à trois lieues de Vienne.

L'Empereur passe aujourd'hui la revue de la division Legrand, près Laxenburg.

L'Empereur ne prend à Vienne aucun divertissement; il a reçu fort peu de personnes.

Pendant quelques jours le temps a été assez froid. La journée d'aujourd'hui est fort belle. L'Empereur a fait une grande quantité de promotions dans l'armée et dans la Légion d'honneur, mais les grades qu'il a à sa disposition peuvent difficilement récompenser tant de braves.

L'électeur de Wurtemberg a envoyé à l'Empereur le grand cordon de l'ordre de Wurtemberg, avec trois autres qui ont été donnés au sénateur Harville, premier écuyer de l'Impératrice, au maréchal Kellermann et au général Marmont. L'Empereur a donné le grand cordon de la Légion d'honneur à l'Électeur, au prince électoral et au prince Paul, ses fils, et à ses frères les princes Eugène-Frédéric-Henri et Guillaume-Frédéric-Philippe: il a connu ces deux derniers princes à son passage à Ludwigsburg et a été bien aise de leur donner une preuve de l'opinion qu'il a conçue de leur mérite.

Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg vont prendre le titre de Roi, récompense qu'ils ont méritée par l'attachement et l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur dans toutes ces circonstances.

L'Empereur a témoigné son mécontentement qu'on eût osé faire à Mayence une proclamation signée de son nom et qu'on a remplie de sottises. Elle est datée d'Olmütz, où l'Empereur n'a jamais été; et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'elle a été mise à l'ordre du jour de l'armée de Mayence. Quel que soit l'individu qui en est l'auteur, il sera puni selon toute la rigueur des lois. Est-il un plus grand crime dans un État civilisé que d'abuser du nom du souverain?

L'empereur d'Autriche est toujours à Holic.

Un grand nombre de blessés sont guéris. L'armée est en meilleur état qu'elle n'a jamais été. Le prince Murat rend compte que sa cavalerie a presque doublé depuis la bataille d'Austerlitz. Tous les chevaux qui, par suite des marches forcées, étaient restés en route, sont rétablis et ont rejoint leurs corps. Plus de deux mille pièces de canon sont évacuées de l'arsenal de Vienne sur la France. L'Empereur a ordonné qu'il y aurait une salle au musée Napoléon destinée à recevoir les choses curieuses qui ont été recueillies à Vienne.

Il a fait rendre à la Bavière les canons et les drapeaux qui lui ont

été pris en 1740. Les Bavares faisaiènt alors cause commune avec la France ; mais la France ètait gouvernée par un prêtre pusillanime.

Les peuples d'Italie ont montré beaucoup d'énergie. L'Empereur a dit plusieurs fois : « Pourquoi mes peuples d'Italie ne paraîtraient-ils pas avec gloire sur la scène du monde ? Ils sont pleins d'esprit et de passion : dès lors il est facile de leur donner les qualités militaires. » Les canonniers italiens de la garde royale se sont couverts de gloire à la bataille d'Austerlitz et ont mérité l'estime de tous les vieux canonniers français. La garde royale a toujours marché avec la garde impériale et a été partout digne d'elle.

Venise sera réunie au royaume d'Italie.

Les villes de Bologne et de Brescia sont toujours les premières à se distinguer par leur énergie ; aussi l'Empereur, en recevant les adresses de ces villes, a-t-il dit : « Je sais que les villes de Bologne et Brescia *sono mie di cuore*. »

L'Empereur a fort approuvé les dispositions du prince Louis pour la défense de la Hollande, la bonne position qu'il a prise à Nimègue et les mesures qu'il a proposées pour garantir la frontière du nord.

*Moniteur* du 5 janvier 1806.

(En minute au Dépôt de la guerre.)

## 9617. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, dans la journée, je vais avoir une entrevue avec le prince Charles ; ainsi, il est probable que dans la nuit il fera connaître à ces messieurs que je ne lui ai rien accordé. A l'article 3, je ne voudrais point de ces mots : « S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Autriche reconnaît S. M. l'empereur des Français comme roi d'Italie ; » mais je voudrais que cet article fût ainsi rédigé : « S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, convient que, conformément à la déclaration qu'il a faite au moment où il a accepté la couronne d'Italie, etc. » Vous sentez aisément qu'en faisant ce changement je veux n'avoir pas besoin qu'on reconnaisse ce que j'ai fait ; comme dans le traité que j'aurai à faire avec la Russie, je n'accepterai point la reconnaissance qu'elle voudrait en faire.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9618. — AU PRINCE JOSEPH.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon Frère, la paix a été signée à Presbourg, capitale de la Hongrie, ce matin, à quatre heures, entre M. de Talleyrand et MM. le prince de Liechtenstein et le général Gyulai. Je vais avoir une entrevue avec le prince Charles. Je n'ai pas le temps de vous en écrire davantage. En fait de paix, il ne faut tirer le canon que lorsqu'elle est faite : vous pouvez donc la faire annoncer par quarante coups de canon.

NAPOLEON.

*Mémoires du roi Joseph.*

## 9619. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon Cousin, je vous annonce que la paix a été signée à Presbourg, capitale de la Hongrie, ce matin, à cinq heures, entre M. Talleyrand et MM. le prince de Liechtenstein et le général Gyulai. La ville de Venise et ses États, tels qu'ils ont été cédés au traité de Campo-Formio, font partie de mon royaume d'Italie. Vous pouvez annoncer cet article du traité à mon peuple d'Italie. Faites annoncer la signature du traité par une salve de soixante coups de canon.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

## 9620. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Monsieur mon Frère, je m'empresse d'instruire Votre Majesté que la paix a été conclue hier; que l'empereur d'Allemagne a cédé à Votre Majesté tout ce dont j'étais convenu avec elle. Elle trouvera ci-joint les articles qui la concernent. J'aurais peut-être obtenu davantage pour mes alliés; mais j'ai tout sacrifié au bien de la paix; un plus long séjour de mes troupes dans le pays aurait culbuté entièrement la monarchie autrichienne.

Indépendamment des articles déjà accordés à Votre Majesté, j'ai obtenu le Tyrol, Brixen et l'évêché de Trente; mais je me suis engagé à obtenir d'elle la cession de la principauté de Würzburg, pour servir d'indemnité à l'électeur de Salzbourg, dont l'électorat est réuni à la monarchie autrichienne. Il est, dans l'évêché de Trente, des positions nécessaires à mon royaume d'Italie; mais elles sont d'une très-petite population, et cela n'ira pas à plus de 6,000 âmes.

Ainsi, après une crise qui menaçait sa Maison de la destruction, elle en sort avec un nouveau lustre et un accroissement d'un tiers de puissance de plus. Si elle reste constamment fidèle au traité, elle recevra, dans d'autres circonstances, un nouvel accroissement. Je prie Votre Majesté de ne jamais douter de l'amitié que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9621. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Monsieur mon Frère, la paix a été signée hier. Votre Majesté trouvera ci-joint les articles qui la concernent. Je me trouve heureux d'avoir procuré un nouveau lustre à sa Maison, et de lui témoigner de cette manière tout l'intérêt et l'amitié que je lui porte.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.  
(En minote aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9622. — A L'ÉLECTEUR DE BADE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon Frère, j'ai conclu la paix; j'ai obtenu pour Votre Altesse l'Ortenau, le Brisgau et toutes les possessions de la noblesse immédiate. Voilà la seconde fois que j'ai le plaisir de procurer à sa Maison un accroissement qui la met aujourd'hui au niveau des grandes puissances. Plus que personne, elle connaît l'intérêt que je porte à sa Maison, et j'espère qu'elle et ses enfants continueront d'avoir pour la France les sentiments qui nous ont depuis longtemps réunis.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

### 9623. — PROCLAMATION A L'ARMÉE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Soldats, la paix entre moi et l'empereur d'Autriche est signée. Vous avez dans cette arrière-saison fait deux campagnes; vous avez rempli tout ce que j'attendais de vous. Je vais partir pour me rendre dans ma capitale. J'ai accordé de l'avancement et des récompenses à ceux qui se sont le plus distingués. Je vous tiendrai tout ce que je vous ai promis. Vous avez vu votre Empereur partager avec vous vos périls et vos fatigues; je veux aussi que vous veniez le voir

entouré de la grandeur et de la splendeur qui appartient au souverain du premier peuple de l'univers. Je donnerai une grande fête aux premiers jours de mai, à Paris; vous y serez tous, et après nous verrons où nous appelleront le bonheur de notre patrie et les intérêts de notre gloire.

Soldats, pendant ces trois mois qui vous seront nécessaires pour retourner en France, soyez le modèle de toutes les armées : ce ne sont plus des preuves de courage et d'intrépidité que vous êtes appelés à donner, mais d'une sévère discipline. Que mes alliés n'aient plus à se plaindre de votre passage, et, en arrivant sur ce territoire sacré, comportez-vous comme des enfants au milieu de leur famille; mon peuple se comportera avec vous comme il le doit envers ses héros et ses défenseurs.

Soldats, l'idée que je vous verrai tous avant six mois, rangés autour de mon palais, sourit à mon cœur, et j'éprouve d'avance les plus tendres émotions. Nous célébrerons la mémoire de ceux qui, dans ces deux campagnes, sont morts au champ d'honneur, et le monde nous verra tous prêts à imiter leur exemple, et à faire encore plus que nous n'avons fait, s'il le faut, contre ceux qui voudraient attaquer notre honneur ou qui se laisseraient séduire par l'or corrupteur des éternels ennemis du continent.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

#### 9624. — PROCLAMATION AUX HABITANTS DE VIENNE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Habitants de la ville de Vienne, j'ai signé la paix avec l'empereur d'Autriche. Prêt à partir pour ma capitale, je veux que vous sachiez l'estime que je vous porte, et le contentement que j'ai de votre bonne conduite pendant le temps que vous avez été sous ma loi. Je vous ai donné un exemple inouï jusqu'à présent dans l'histoire des nations : 10,000 hommes de votre garde nationale sont restés armés, ont gardé vos portes; votre arsenal tout entier est demeuré en votre pouvoir, et, pendant ce temps-là, je courais les chances les plus hasardeuses de la guerre. Je me suis confié en vos sentiments d'honneur, de bonne foi, de loyauté : vous avez justifié ma confiance.

Habitants de Vienne, je sais que vous avez tous blâmé la guerre que des ministres vendus à l'Angleterre ont suscitée sur le continent. Votre souverain est éclairé sur les menées de ces ministres corrompus; il est livré tout entier aux grandes qualités qui le distinguent,



et désormais j'espère pour vous et pour le continent des jours plus heureux.

Habitants de Vienne, je me suis peu montré parmi vous, non par dédain ou par un vain orgueil; mais je n'ai pas voulu distraire en vous aucun des sentiments que vous deviez au prince avec qui j'étais dans l'intention de faire une prompte paix. En vous quittant, recevez, comme un présent qui vous prouve mon estime, votre arsenal intact, que les lois de la guerre ont rendu ma propriété; servez-vous-en toujours pour le maintien de l'ordre. Tous les maux que vous avez soufferts, attribuez-les aux malheurs inséparables de la guerre; et tous les ménagements que mon armée a apportés dans vos contrées, vous les devez à l'estime que vous avez méritée.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

### 9625. — PROCLAMATION A L'ARMÉE.

De mon camp impérial de Schœnbrunn; 6 nivôse an XIV  
(27 décembre 1805)<sup>1</sup>.

Soldats, depuis dix ans, j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples; il a tout fait pour se perdre.

Après la bataille de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance. Je me fiaï aux paroles de ce prince, et je fus généreux envers lui.

Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui le premier avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par ses alliés, resta seul et sans défense. Il m'implora; je lui pardonnai une seconde fois.

Il y a peu de mois, vous étiez aux portes de Naples. J'avais d'assez légitimes raisons de suspecter la trahison qui se méditait et de venger les outrages qui m'avaient été faits. Je fus encore généreux. Je reconnus la neutralité de Naples; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume; et pour la troisième fois la Maison de Naples fut affermie et sauvée.

Pardonnerons-nous une quatrième fois? Nous fierons-nous une quatrième fois à une cour sans foi, sans honneur, sans raison? Non! non! La dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe et l'honneur de ma couronne.

Soldats, marchez, précipitez dans les flots, si tant est qu'ils vous attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. Montrez au

<sup>1</sup> Cette proclamation n'a été publiée dans *le Moniteur* qu'à la date du 1<sup>er</sup> février 1806. (Voir pièce n° 9724.)

monde de quelle manière nous punissons les parjures. Ne tardez pas à m'apprendre que l'Italie tout entière est soumise à mes lois ou à celles de mes alliés; que le plus beau pays de la terre est affranchi du joug des hommes les plus perfides; que la sainteté des traités est vengée, et que les mânes de mes braves soldats égorgés dans les ports de Sicile à leur retour d'Égypte, après avoir échappé aux périls des naufrages, des déserts et des combats, sont enfin apaisés.

Soldats, mon frère marchera à votre tête; il connaît mes projets, il est le dépositaire de mon autorité, il a toute ma confiance; environnez-le de toute la vôtre.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9626. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon Cousin, donnez ordre à M. Villemanzy de se rendre dans le Tyrol pour y prendre connaissance de la levée des contributions qui y a été faite, et des magasins, soit de sel, soit de tabac, qui y existent, appartenant à l'armée, afin de pouvoir en tirer parti au profit de l'armée. Donnez ordre à M. Petiet de voir les agents de Bavière, de Wurtemberg et de Bade; ils savent le pays qu'ils doivent avoir; il leur fera connaître que je n'accorderai l'évacuation de ces pays par mes troupes, et leur prise de possession, que lorsque les contributions seront payées; que, s'ils veulent se charger de les payer, il est probable que je me résoudrai à leur faire remettre sur-le-champ les pays qui doivent leur revenir. Il pourra faire, en conséquence, un traité pour le paiement des contributions en lettres de change sur Paris, payables en trois mois.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

9627. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805)<sup>1</sup>.

Mon Cousin, vous êtes autorisé à conclure une convention avec le général que nommera l'empereur d'Allemagne, pour l'exécution des dispositions portées dans l'article 23 du traité de paix, et notamment à déterminer, d'un commun accord, l'espèce et la nature des objets qui, appartenant à S. M. l'empereur d'Allemagne et d'Au-

<sup>1</sup> Date présumée.

triche, devront, en conséquence, rester à sa disposition, et convenir, soit de la vente au royaume d'Italie de l'artillerie impériale et des munitions, soit de leur échange contre une quantité d'artillerie ou d'objets de même ou d'autre nature qui seraient laissés par l'armée française dans les États héréditaires; c'est-à-dire qu'on laissera à Vienne et à Braunau la même quantité d'artillerie et de munitions que l'empereur d'Allemagne laissera à Venise.

Il sera tracé une route d'étapes de Vienne à Linz par la rive gauche du Danube, une autre route de Brünn à Linz en passant par Iglau; ce qui, avec la grande route de Vienne à Linz par la rive droite, formera les trois lignes d'évacuation de l'armée.

Le maréchal Augereau a reçu l'ordre de prendre ses cantonnements dans le pays de Darmstadt, où il attendra de nouveaux ordres et où il vivra par réquisitions, en délivrant des bons.

Le maréchal Ney se rend à Salzburg, où il restera jusqu'à nouvel ordre.

Le général de Wrede, du corps du maréchal Bernadotte, fait partir sur-le-champ une brigade de troupes bavaoises pour se rendre à Munich; cette brigade sera suivie de tout le reste des troupes bavaoises.

Les troupes de l'électeur de Wurtemberg ont reçu l'ordre de rétrograder de Linz sur Stuttgart;

Celles de l'électeur de Bade, de rétrograder de Braunau et d'Augsbourg sur Bade.

Les troupes bataves du corps du général Marmont ont l'ordre de se mettre en marche dimanche, 8 nivôse, pour se rendre en Hollande, prenant le chemin de la rive droite du Danube et passant par Ingolstadt et Mayence; cependant, avant de continuer leur route, elles attendront de nouveaux ordres à Ingolstadt.

Conformément aux articles séparés du traité, l'empereur d'Allemagne doit faire verser huit millions en argent au moment de la ratification du traité. Avant que les troupes françaises évacuent Presbourg, vous vous assurerez que cette somme est versée, et aussitôt vous la ferez mettre en route et conduire, sous bonne escorte, à Paris, pour être versée dans la caisse d'amortissement; si ladite somme est payée en traites, le sieur la Bouillerie l'adressera également au sieur Mollien.

Il doit aussi être versé quarante millions, en bons ou en lettres de change acceptées sur les places désignées dans les articles séparés, et payables aux époques déterminées.

Vous n'évacuerez Vienne que quand vous vous serez assuré que

les dispositions ci-dessus sont exécutées et les traites remises au sieur la Bouillerie, receveur général.

On n'évacuera Gratz que quand on saura que Venise est occupée par les troupes françaises, à l'époque déterminée par le traité; le reste sera évacué, jour par jour, comme il est stipulé audit traité.

On commencera à évacuer sur-le-champ, le plus possible, les blessés qui sont à Brünn et ceux qui sont à Vienne; on se servira, pour cette évacuation, des caissons de la compagnie Breidt.

Il sera expédié des ordres au général Marmont pour se rendre en Italie avec ses deux divisions françaises, et il prendra possession du Frioul et de la ligne de l'Isonzo.

La division aux ordres du général Dupont suivra immédiatement le mouvement des troupes bataves par la rive droite du Danube; mais, arrivée à Braunau, elle prendra la route de Munich.

Les grenadiers de la division Oudinot, à l'exception des bataillons des 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup> de ligne, rentreront sous les ordres du maréchal Mortier; à cet effet, ils partiront de Vienne et prendront la route de Stockerau, Freystadt et Linz, où ils passeront le Danube et feront l'arrière-garde du maréchal Mortier.

La division de cuirassiers du général d'Hautpoul et celle de dragons du général Klein suivront le mouvement de la division de grenadiers.

Ces divisions de cavalerie marcheront à petites journées et prendront leurs cantonnements sur la ligne de défense de l'Enns, pour y attendre et y laisser expirer le temps de l'évacuation, de manière à ce qu'elles aient quinze à vingt jours de repos dans ces cantonnements.

La ville de Linz ne sera évacuée que lorsqu'on saura que l'Istrie et la Dalmatie ont été mises en notre pouvoir.

Le corps d'armée du maréchal Davout quittera Presbourg à l'époque déterminée, et suivra sa route par la rive droite du Danube jusque derrière l'Enns.

La division du général Caffarelli rentrera sous les ordres du maréchal Davout; mais, pour éviter qu'elle passe à Vienne, elle marchera directement sur Krems et traversera le Danube pour rejoindre le maréchal Davout.

L'état-major général de l'armée partira trois jours avant le corps du maréchal Soult.

Le général Nansouty se mettra en route pour prendre position derrière l'Enns, et se placera de manière à ne pas gêner le passage.

Le corps du maréchal Soult formera l'arrière-garde de toutes les

troupes qui suivent la rive droite du Danube, et il évacuera Vienne au terme fixé par le traité, si les conditions sont remplies.

La brigade du général Milhaud se réunira à la cavalerie du maréchal Soult.

On se servira de tous les chevaux d'artillerie et de transport pour les évacuations successives.

La division du général Gazan évacuera par la route de la rive gauche du Danube, celle qui suit le plus près la rivière, sur Linz.

Les deux divisions françaises du maréchal Bernadotte évacueront sur Linz par la rive gauche, et pourront être placées entre les débouchés de l'Inn et de l'Enns, au moment où le maréchal Mortier occupera les cercles de l'Autriche sur la rive gauche du Danube.

La division de dragons du général Beaumont et celle du général Walther évacueront par la route de la rive gauche qui passe par Iglau.

Le maréchal Mortier, avec sa division, formera l'arrière-garde de tout ce qui passe par les deux routes de la rive gauche. On aura soin que les troupes qui marcheront par la rive gauche soient toujours une marche en avant par rapport au corps du maréchal Soult qui marche par la rive droite.

Lorsque les troupes tiendront la ligne de l'Enns, on aura soin de tenir aussi sur la rive gauche toutes les provinces de l'Autriche que l'on n'est pas obligé d'évacuer.

Lorsqu'on sera assuré que la Dalmatie et l'Istrie sont évacuées par les Autrichiens, on évacuera la ligne de l'Enns, pour prendre celle du Lech, où l'armée recevra des ordres pour l'évacuation ultérieure, ce qui dépendra des circonstances où se trouvera alors l'Europe.

On ne mettra les électeurs de Bavière et de Wurtemberg en possession des pays qui leur reviennent par le traité, que lorsque les contributions frappées sur ces pays auront été acquittées, soit en argent, soit en lettres de change, sans excepter les pays que doit occuper l'électeur de Bade dans le Brisgau et dans l'Ortenau; il n'en sera mis en possession que par un ordre particulier de l'Empereur.

Le 8<sup>e</sup> corps, aux ordres du maréchal Masséna, recevra l'ordre de retourner en Italie. Il mettra en marche tous ses dragons pour rejoindre l'armée de Naples, ainsi qu'une de ses trois divisions d'infanterie à son choix; immédiatement après, le maréchal Masséna se rendra à l'armée de Naples, dont il prendra le commandement. Le général de brigade Mortières, à la tête des 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup> bataillons de grenadiers, partira dimanche, 8 nivôse, pour se rendre en Italie par Gratz.

La division de cuirassiers aux ordres du général Pully prendra

position du côté de Trévise et de Padoue. Toutes les autres troupes du corps d'armée du maréchal Masséna rentreront en Italie aux ordres du prince Eugène.

Toute la cavalerie française et italienne qui se trouve devant Venise, avec le général Partouneaux, deux régiments d'infanterie les plus forts, et la plus grande partie de l'artillerie de campagne, se mettront en marche pour renforcer l'armée de Naples.

Le général Molitor, avec trois régiments de sa division, prendra possession de la Dalmatie. Le général Duhesme, avec trois régiments de sa division, prendra possession de l'Istrie. Comme ces divisions ont quatre régiments, les deux régiments qui resteront se rendront à Venise, aux ordres du général Miollis, qui prendra possession de cette ville.

Toutes les troupes en Dalmatie, en Istrie, dans le pays de Venise et en Italie, seront sous les ordres du prince Eugène.

Dans tous les cas imprévus, le général Lauriston, commissaire pour prendre possession des nouveaux pays cédés en Italie, demandera les ordres du prince Eugène pour les arrangements avec l'Autriche.

L'intendant général de l'armée donnera des ordres pour assurer les subsistances sur toutes les lignes d'étapes, en raison de la quantité de troupes qui doit y passer, et il lui sera remis les états nécessaires.

Aussitôt après le départ de l'Empereur, le général Andréossy sera envoyé à Holicz, afin de connaître le commissaire de l'empereur d'Allemagne qui doit traiter de tous les objets.

M. Talleyrand ne doit pas quitter Presbourg que ce commissaire ne soit nommé.

L'intendant général de l'armée, le général Songis, le général Marescot, ne quitteront Vienne qu'avec l'état-major général.

Le général Dumas sera envoyé en Dalmatie; il fera la reconnaissance de ce pays.

Le général Marescot sera envoyé à Venise, pour connaître la place et les moyens de défense.

Enfin le secrétaire d'État vous expédiera des pleins pouvoirs pour traiter de toutes les évacuations.

Le traité, les articles particuliers, vous seront remis. Vous communiquerez les dispositions du traité en ce qui concernera les diverses administrations de l'armée, mais vous tiendrez secrets les articles particuliers.

## RÉSUMÉ.

Le maréchal Ney évacuera sur Salzburg, et se nourrira dans cet électorat, tout le temps que l'armée mettra à passer l'Enns.

La division du général Dupont forme une avant-garde isolée, qui se rend sur-le-champ à Munich.

Le maréchal Davout forme la première ligne d'évacuation sur l'Enns, et le maréchal Soult forme la seconde ligne.

Le maréchal Bernadotte, avec ses divisions françaises, forme la première ligne d'évacuation sur la rive gauche; le maréchal Mortier forme la seconde sur la même rive.

Si le maréchal Ney ne reçoit pas l'ordre de se diriger sur l'Italie, il évacuera sur Kufstein, sans passer ni à Munich ni à Augsbourg.

Quant au second mouvement d'évacuation, les maréchaux Davout et Soult passeront à Munich et à Augsbourg.

Le maréchal Bernadotte et le maréchal Mortier passeront à Ingolstadt, Neuburg, Rain et Donauwörth.

Quant au troisième mouvement, cela dépendra de la direction définitive que l'on donnera aux troupes.

Le général Marmont et le maréchal Masséna rentrent en Italie.

Le général Lauriston est commissaire pour prendre possession de l'Istrie et de la Dalmatie, conformément à l'article 23 du traité.

Le général Andréossi est commissaire pour traiter avec les généraux autrichiens de tout ce qui est relatif à l'évacuation de l'Allemagne.

S. A. S. le prince Eugène est lieutenant de l'Empereur, commandant en chef l'armée d'Italie.

S. A. I. le prince Joseph est lieutenant de l'Empereur, commandant en chef l'armée de Naples.

Vous m'enverrez tous les jours un courrier, et vous recevrez également tous les jours mes ordres.

On a donné l'ordre au général Marmont qu'avec ses deux divisions françaises il prenne possession du Frioul et de la ligne de l'Isonzo, en attendant de nouveaux ordres; mais, avant de s'y rendre, lui ordonner d'occuper le comté de Goritz, Trieste et la Carniole, jusqu'à ce que la division française qui doit occuper la Dalmatie et l'Istrie en soit en possession. Par le traité de paix, les Autrichiens ont deux mois pour rendre la Dalmatie et l'Istrie; mais le moyen d'avoir ces deux provinces tout de suite, ce serait d'occuper Goritz, Trieste et la Carniole avec beaucoup de troupes, pendant les deux mois que nous avons pour évacuer cette partie, en disant aux Autri-

chiens que nous évacuerions sur-le-champ ces pays qui leur tiennent tant à cœur, parce que cela gêne leur commerce, au moment où eux-mêmes évacueraient la Dalmatie et l'Istrie.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

---

9628. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

J'ai destitué les commissaires des guerres Grobert et Masséna. Écrivez à l'ordonnateur de faire connaître, par rapport détaillé, tout ce qui est à sa connaissance; c'est là son métier.

S'il est d'autres commissaires des guerres qui se soient mal comportés, il faut les destituer.

L'armée du Nord doit être entièrement nourrie, soldée, habillée par la Hollande. Écrivez au Grand Pensionnaire, et faites-lui sentir qu'au milieu des énormes dépenses que je suis obligé de faire, il faut que la Hollande m'aide.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9629. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon intention est que vous fassiez évacuer sur Palmanova cent pièces de canon de siège et cinquante pièces de canon de campagne, toutes en bronze. Vous les ferez partir en deux convois. Vous ferez partir en même temps leurs affûts. Vous disposerez à cet effet, pour chaque convoi, de 400 chevaux des parcs de Vienne. Vous enverrez un officier au général Marmont, pour qu'il prenne ces objets à Neustadt et les fasse conduire jusqu'à Cilli, où ils seront pris par des chevaux de l'armée du maréchal Masséna pour être conduits jusqu'à Palmanova.

Demain partira le premier convoi, et après-demain le second.

Au retour des 800 chevaux, qui doivent faire leur route en deux jours, vous ferez partir 12,000 fusils.

Après le transport de ces 12,000 fusils, vous ferez partir des mortiers, les fers coulés, les affûts, les divers ornements de pièces, etc.

Vous évacuerez ensuite des canons de fer, dont j'ai grand besoin pour armer les côtes de Venise et de la Dalmatie.

Enfin ces évacuations continueront pendant tout le temps que les Français seront ici.

Ainsi donc vous emploierez 800 chevaux; que vous prendrez dans



le parc général ou dans celui du maréchal Soult, pour établir des relais jusqu'à Neustadt. Marmont aura des relais à Neustadt, Gratz et Marburg; ces relais seront de 300 chevaux chacun.

Vous ferez partir l'officier d'artillerie Pernety pour Budweis, afin d'évacuer tout ce qui s'y trouve et de le transporter sur Passau. Vous ferez transporter également tous les effets d'artillerie qui seront à Iglau. Le maréchal Bernadotte aura ordre de faire faire ces transports jusqu'à Linz. Le général Éblé établira, à cet effet, les relais nécessaires.

Vous enverrez un chef de bataillon dans le Tyrol, pour prendre connaissance de tous les objets d'artillerie qui s'y trouvent et les faire évacuer sur l'Italie, en les dirigeant sur la tête du lac de Garda ou sur le premier point où l'Adige commence à porter bateau.

Je vous recommande de suivre exactement ces dispositions.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

### 9630. — A M. TALLEYRAND.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Monsieur Talleyrand, j'ai reçu votre lettre et le traité.

J'ai vu ce soir le prince Charles. Nous avons causé, deux heures, militaire; après quoi il s'en est allé. Il n'a refusé qu'indirectement deux ou trois articles sur lesquels je n'ai fait que plaisanter. La Styrie est bien grande; vous me la faites évacuer bien vite, en dix jours. J'ai laissé tous mes pouvoirs au maréchal Berthier. Vous recevrez demain mes ratifications. Je pars dans la journée de demain. J'attendrai à Munich de savoir l'échange des ratifications. Adressez-y votre courrier. Demandez quelqu'un pour concerter avec le maréchal Berthier les détails de l'évacuation du pays. J'ai nommé Lauriston commissaire pour l'évacuation de Venise et de la Dalmatie. Restez à Vienne jusqu'à ce que le commissaire de l'empereur soit arrivé. J'ai laissé l'instruction au maréchal Berthier de ne point laisser évacuer Presbourg que les huit premiers millions ne soient payés, et la ville de Vienne que les quarante millions ne soient acquittés, soit en lettres de change, soit en bous.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9631. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805).

Mon Cousin, la paix est conclue, comme je vous l'ai déjà mandé par le dernier courrier. Je charge M. Maret de vous en adresser, pour vous seul, les conditions. J'ai nommé Lauriston mon commissaire pour l'occupation de Venise et de la Dalmatie. Berthier vous fera connaître toutes les dispositions que j'ai faites. Vous aurez en Italie sous vos ordres Marmont et Molitor. Chargez Miollis de l'occupation de Venise. Vous ne devez y aller que lorsqu'il n'y aura plus d'Autrichiens. Faites lever toutes les difficultés par Miollis et Lauriston. Écrivez-moi à Munich et à Paris par duplicata. Je fais évacuer cent cinquante pièces de canon sur Palmanova. Si Rapp est encore avec vous, qu'il vienne me joindre à Munich par le Tyrol.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9632. — AU PRINCE EUGÈNE.

Schœnbrunn, 6 nivôse an XIV (27 décembre 1805), 11 heures du soir.

Mon Cousin, vous êtes dans l'indépendance la plus parfaite du maréchal Masséna. Mettez la plus grande activité à vous faire informer de la quotité des contributions qui ont été levées dans toute l'étendue du pays vénitien, et faites-moi connaître l'usage qu'on en a fait. J'ai destitué les commissaires des guerres Grobert et Masséna, dont mes sujets d'Italie avaient à se plaindre. Portez, dans la recherche des dilapidations qui auraient été commises, la plus grande surveillance et la plus grande rigidité.

Venise doit être réunie à mon royaume d'Italie. Il faut que le ministre des finances, M. Prina, parcoure le pays et me propose un projet d'organisation des finances à y établir; il faut également prendre des mesures pour les monnaies et l'établissement des douanes. Enfin il est convenable que vous m'envoyiez un mémoire qui me fasse connaître à combien se montera le revenu du pays vénitien, en y établissant le même système de finances que dans le royaume d'Italie.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9633. — AU PRINCE JOSEPH.

Munich, 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805).

Mon Frère, je suis arrivé à Munich. J'y resterai quelques jours pour recevoir la ratification de la paix et donner les derniers ordres relatifs à mon armée; après quoi je me rendrai à Paris.

Mon intention est de m'emparer du royaume de Naples. Le maréchal Masséna et le général Saint-Cyr sont en marche avec deux corps d'armée sur ce royaume. Je vous ai nommé mon lieutenant commandant en chef l'armée de Naples.

Partez quarante heures après la réception de cette lettre pour vous rendre à Rome; et que votre première dépêche m'apprenne votre entrée à Naples, que vous en avez chassé une cour perfide, et rangé cette portion de l'Italie sous nos lois.

Vous trouverez au quartier général de ladite armée vos instructions et les décrets relatifs à votre mission.

Vous prendrez l'uniforme de général de division. Le titre de mon lieutenant vous donne le commandement sur les maréchaux. Votre commandement ne s'étend pas au delà de l'armée et du territoire de Naples. Si ma présence n'était pas nécessaire à Paris, j'aurais marché en personne sur Naples; mais, avec les généraux que vous avez et les instructions que je vous donnerai, vous ferez ce que j'aurais pu faire. Ne dites pas où vous allez; qu'on ne l'apprenne que par vos premières lettres de l'armée; n'en prévenez que l'archichancelier seul.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9634. — AU PRINCE JOSEPH.

Munich, 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805).

Mon Frère, j'ai demandé la princesse Auguste, fille de l'électeur de Bavière, qui est une très-jolie personne, en mariage pour le prince Eugène. Le mariage est arrêté. J'ai demandé une autre princesse pour Jérôme. Comme vous l'avez vu le dernier, faites-moi connaître si je puis compter que ce jeune homme fera ce que je voudrai. J'ai également arrangé un projet de mariage de votre fille aînée avec un petit prince qui deviendra un jour un grand prince. Comme ce dernier mariage n'aurait lieu que dans quelques mois, j'aurai le temps de vous en entretenir. Je vous charge de faire connaître de ma part à ma mère le mariage du prince Eugène

avec la princesse Auguste. Je ne désire pas qu'on en dise rien publiquement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9635. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Munich, 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805).

Mon Cousin, ce n'est pas l'Inn, mais l'Enns qui est la première ligne d'évacuation.

Faites mettre à l'ordre du jour ce qui suit :

« L'Empereur a passé la revue de la division Legrand. Il a été » content de la belle tenue de cette division, et lui a témoigné sa » satisfaction sur la bonne conduite que les bataillons qui la com- » posent ont tenue à la bataille d'Austerlitz. »

Le mariage entre le prince Eugène et la princesse Auguste de Bavière est arrêté. La princesse m'a paru fort bien. Ce sera, j'espère, un joli couple. Je vous écrirai plus en détail demain.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9636. — AU PRINCE EUGÈNE.

Munich, 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805).

Mon Cousin, je suis arrivé à Munich. J'ai arrangé votre mariage avec la princesse Auguste. Il a été publié. Ce matin cette princesse m'a fait une visite, et je l'ai entretenue fort longtemps. Elle est très-jolie. Vous trouverez ci-joint son portrait sur une tasse, mais elle est beaucoup mieux.

Je recevrai demain la députation, qui est encore à Munich.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

---

9637. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Munich, 2 janvier 1806.

Mon Cousin, je n'ai encore rien de nouveau à vous mander. J'attends ici de pied ferme que je voie clair à tout, et que les ratifications soient échangées.

Je n'ai point ici mes fusils, ce qui ne m'empêche pas d'aller à la chasse tout à l'heure.

L'Électeur s'est proclamé Roi hier.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

## 9638. — AU PRINCE EUGÈNE.

Munich, 3 janvier 1806, 2 heures du matin.

Mon Cousin, douze heures au plus tard après la réception de la présente lettre, vous partirez en toute diligence pour vous rendre à Munich. Tâchez d'être arrivé le plus tôt possible, afin d'être certain de m'y trouver. Vous laisserez votre commandement entre les mains du général de division que vous croirez le plus capable et le plus probe. Il est inutile que vous ameniez beaucoup de suite. Partez promptement et incognito, tant pour courir moins de dangers que pour éprouver moins de retard.

Envoyez-moi un courrier qui m'annonce votre arrivée vingt-quatre heures avant.

NAPOLEÓN.

Une heure après la réception de cette lettre, envoyez-moi un courrier pour m'annoncer le jour que vous croyez arriver.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9639. — ORDRE.

Munich, 3 janvier 1806, 3 heures du matin.

Le général Duroc se rendra demain, à sept heures du matin, chez M. Otto. Il lui témoignera mon mécontentement que le contrat ne soit pas signé. Il fera mettre dans ce contrat que le mariage sera célébré à Munich, le 15 janvier. M. Duroc se portera lui-même chez M. Montgelas, si M. Otto le juge nécessaire. Il lui dira qu'il est convenable qu'il se présente chez moi demain à midi, et m'annonce que le contrat est signé.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

## 9640. — A M. CAMBACÉRÈS.

Munich, 3 janvier 1806.

Je vous remercie de ce que vous me dites à l'occasion du nouvel an. Je désire que vous m'en écriviez encore une vingtaine de pareilles, mais surtout sans faire usage d'ipécacuanha.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9641. — AU MARÉCHAL JOURDAN.

Munich, 3 janvier 1806.

J'ai reçu votre lettre du 1<sup>er</sup> nivôse. Je vous remercie de ce que vous me dites sur les dernières affaires. J'ai appris avec peine votre maladie, qui m'a empêché de vous employer en Hollande. C'était, dans ma pensée, l'armée du Nord que je vous destinais. Je ne vous la donne pas à présent, où l'on est au milieu des arrangements de la paix ; mais, s'il survient quelques événements, je vous y nommerai.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9642. — A M. CHAMPAGNY.

Munich, 3 janvier 1806.

J'ai vu avec plaisir la promesse qu'a faite M. de Lalande et ce qui s'est passé à cette occasion<sup>1</sup>.

Je vous remercie de ce que vous me dites à l'occasion du nouvel an. Cette nouvelle année augmentera, s'il est possible, vos droits à mon estime et à ma confiance.

NAPOLEON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9643. — A L'ÉLECTEUR DE SALZBURG.

Munich, 3 janvier 1806.

Mon Frère, M. Manfredini m'a remis la lettre de Votre Altesse Royale. J'ai regardé comme une circonstance heureuse pour moi l'occasion qui s'est présentée d'améliorer votre position et d'assurer votre indépendance dans les nouveaux arrangements de la paix. M. Manfredini vous dira combien je désire faire quelque chose qui soit agréable à Votre Altesse Royale et vous convaincre de l'estime et de l'amitié que je vous porte.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9644. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Munich, 3 janvier 1806.

Mon Cousin, faites passer sur l'Italie les premiers 6,000 hommes sur les 12,000 de la réserve qui ne sont pas répartis dans les corps.

<sup>1</sup> Voir pièce n° 9562.

Dirigez-les sur Inspruck et Vérone, pour être à la disposition du prince Eugène, qui les distribuera dans les corps qui en ont le plus besoin.

Si les Autrichiens ont beaucoup de canons à Venise, on pourrait convenir d'un échange avec ceux de Vienne.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9645. — ORDRE.

Munich, 3 janvier 1806.

Le général Bertrand partira demain matin pour se rendre à Kufstein. Il continuera de là sa reconnaissance de l'Inn et de la Salza, pour servir en temps de guerre.

Il se rendra à Salzburg pour y connaître la conduite qu'on y a tenue, pour la levée des contributions, etc.

Il reconnaîtra les limites du Tyrol avec Salzburg, et aura bien soin de voir le rapport qu'aurait sa droite avec l'armée d'Italie.

Quand cette reconnaissance sera parfaitement faite, et il y mettra le temps convenable, il viendra me joindre où je serai. Si j'ai dépassé Augsbourg, il s'y arrêtera pour bien déterminer le système de défense de cette place.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. le colonel Henry Bertrand.

---

9646. — A M. DE BRÈME,  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME D'ITALIE.

Munich, 3 janvier 1806.

Je reçois votre lettre du 21 décembre. Ma confiance dans vos talents et dans votre attachement est entière. Vous avez un département à réformer; il exigera d'autant plus de soin què Venise vient d'y être réunie. Je compte sur l'emploi de toutes vos lumières; comptez sur mon estime et sur toute ma confiance.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9647. — A M. FOUCHÉ.

Munich, 4 janvier 1806.

Monsieur Fouché, je lis votre bulletin du 7 nivôse. Je vous ai fait connaître que je ne désirais pas qu'on fit sortir les prêtres de leurs

fonctions et qu'on leur donnât trop d'importance civile. En général, il ne faut point se fâcher ni discuter, surtout avec les prêtres, lorsque cela n'est point d'une nécessité absolue. Il faut les maintenir dans leurs limites. C'est un grand mal que de leur faire sentir qu'ils ont une importance politique. Il faut porter beaucoup d'attention aux prêtres comme hommes, les mettre à leur place sous ce point de vue, mais éviter de donner lieu à l'intérêt qu'ils attachent souvent à des enfantillages.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9648. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Munich, 4 janvier 1806.

Je reçois votre lettre du. . . Je remercie Votre Majesté de la notification qu'elle a bien voulu me faire de sa prise de possession de la dignité royale. Personne ne prendra jamais plus de part que moi et les princes de ma Maison à tout ce qui arrivera d'heureux à la Maison de Votre Majesté. Elle peut être convaincue que je n'hésiterai, dans aucune circonstance, à mettre en avant tous les moyens de ma couronne pour soutenir le trône où elle vient de monter.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9649. — A L'ÉLECTEUR DE BADE.

Munich, 4 janvier 1806.

Mon Frère, j'ai été extrêmement touché de tout ce que m'a dit M. de Thiard. Votre Altesse peut être persuadée que je saisirai toutes les occasions de lui être agréable. La reine de Bavière m'a fait connaître que le prince Charles se trouvait contrarié et malheureux des liaisons que le désir de resserrer les liens qui nous unissent m'ont fait concevoir. Mon premier désir est de ne rien faire que ce qui pourra contribuer à la satisfaction du prince Charles, et les idées que j'ai conçues ne me seront chères que lorsqu'elles pourront se concilier avec ses inclinations et son bonheur.

Il me reste à vous recommander le prince Louis; j'avais désiré le comprendre nominativement dans un des articles du traité qui concernent votre Maison; mais j'ai voulu laisser à votre cœur paternel le soin de lui assurer un rang digne de sa naissance, et qui le mette ainsi dans une position à avoir une existence heureuse, qui est le but auquel tendent tous les efforts des princes comme des autres hommes. Je prie Votre Altesse de ne jamais douter de mon amitié, et du



plaisir que j'aurai à vous en donner des preuves dans toutes les circonstances.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9650. — AU PRINCE CLÉMENT-WENCESLAS DE SAXE,  
CI-DEVANT ÉLECTEUR DE TRÈVES.

Munich, 5 janvier 1806.

Mon Cousin, dans le doute si l'électeur de Hanovre acquittera ce qu'il doit payer à Votre Altesse, en conséquence du recès de l'Empire, pendant que mes troupes ont occupé l'électorat de Hanovre, j'ai trouvé convenable et juste de le lui payer moi-même, sans préjudice de l'acquit que le roi d'Angleterre pourrait lui faire de la somme qui lui est due. Votre Altesse peut donc ordonner à son ministre de tirer une lettre de change de 30,000 florins sur M. Estève, mon trésorier général à Paris; elle sera acquittée sur présentation. Votre Altesse peut être bien persuadée du désir que j'ai de saisir l'occasion de faire ce qu'elle demande pour assurer la juste et faible indemnité qui lui a été accordée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9651. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Munich, 5 janvier 1806.

Mon Cousin, expédiez le général Berthier, votre frère, avec le décret qui nomme le prince Joseph commandant en chef de l'armée de Naples. Il restera au quartier général de cette armée, gardera le plus profond secret sur l'objet de sa mission, et ce ne sera que lorsque le prince arrivera qu'il lui remettra le décret. Je dis qu'il doit garder le plus profond secret, parce que je ne suis pas sûr que le prince Joseph accepte, et, à cause de cela, il ne faut pas que rien soit connu.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9652. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Munich, 6 janvier 1806.

Monsieur mon Frère, au moment où les troupes de Votre Majesté vont rentrer dans son royaume et cesser d'être sous mes ordres, je dois lui faire connaître la satisfaction que j'ai éprouvée de leurs ser-

vices et de la bravoure qu'elles ont montrée dans les différentes affaires contre le corps de Kienmayer, avant le passage de l'Inn, et, depuis, aux combats de Lofer et d'Iglau. Désirant leur donner un témoignage de cette satisfaction, je vous prie, Monsieur mon Frère, de permettre que j'accorde au général Deroy une pension, au général de Wrede le rang de grand officier dans ma Légion d'honneur, et que je donne aux braves qui se sont le plus distingués quarante places dans madite Légion d'honneur, dont vingt aux officiers et vingt aux soldats, avec la jouissance de la pension qui y est attachée par les constitutions de la Légion. Ces récompenses ne sont point proportionnées aux services qu'ils ont rendus; mais qu'elles leur soient une preuve de mon estime et du cas que je fais de vos armées. Ils étaient animés par la justice de notre cause et par le sentiment qu'ils avaient à défendre leur souverain et leur patrie. Ils ont été en tout dignes de faire partie de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9653. — A M. CAMBACÉRÈS.

Munich, 7 janvier 1806.

Mon Cousin, le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste de Bavière se fait le 15. Cela retarde mon départ de quelques jours. Je désire que vous portiez au Sénat la lettre ci-jointe, si le prince Joseph est parti; sans quoi, vous la lui remettiez pour qu'il la communique lui-même.

Je désire également que vous fassiez part de ce mariage à mes ministres et à mon Conseil d'État. Je sais la part qu'ils prennent à ce qui m'est agréable, et rien ne me l'est davantage que l'union d'une princesse aussi parfaite que la princesse Auguste avec un enfant pour qui tout le monde connaît mes tendres sentiments.

Vous laisserez aussi entrevoir que je n'ai pas été fâché de rester huit ou dix jours ici, pour m'assurer que tout ce qui a été convenu s'exécute. Je vous envoie les conditions de la paix; communiquez-les au Sénat, et après vous les ferez publier.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9654. — MESSAGE AU SÉNAT.

Munich, 7 janvier 1806.

Sénateurs, la paix a été conclue à Presbourg et ratifiée à Vienne

entre moi et l'empereur d'Autriche. Je voulais, dans une séance solennelle, vous en faire connaître moi-même les conditions; mais, ayant depuis longtemps arrêté avec le roi de Bavière le mariage de mon fils le prince Eugène avec la princesse Auguste sa fille, et me trouvant à Munich au moment où la célébration dudit mariage devait avoir lieu, je n'ai pu résister au plaisir d'unir moi-même les jeunes époux, qui sont tous deux le modèle de leur sexe. Je suis d'ailleurs bien aise de donner à la Maison royale de Bavière et à ce brave peuple bavarois qui, dans cette circonstance, m'a rendu tant de services et montré tant d'amitié, et dont les ancêtres furent constamment unis de politique et de cœur à la France, cette preuve de ma considération et de mon estime particulières.

Le mariage aura lieu le 15 janvier. Mon arrivée au milieu de mon peuple sera donc retardée de quelques jours. Ces jours paraîtront longs à mon cœur; mais, après avoir été sans cesse livré aux devoirs d'un soldat, j'éprouve un tendre délassement à m'occuper des détails et des devoirs d'un père de famille. Mais, ne voulant point retarder davantage la publication du traité de paix, j'ai ordonné, en conséquence de nos statuts constitutionnels, qu'il vous fût communiqué sans délai, pour être ensuite publié comme loi de l'Empire.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9655. — A S. S. LE PAPE.

Munich, 7 janvier 1806.

Très-saint Père, je reçois une lettre de Votre Sainteté, sous la date du 13 novembre. Je n'ai pu qu'être vivement affecté de ce que, quand toutes les puissances à la solde de l'Angleterre s'étaient coalisées pour me faire une guerre injuste, Votre Sainteté ait prêté l'oreille aux mauvais conseils et se soit portée à m'écrire une lettre si peu ménagée. Elle est parfaitement maîtresse de garder mon ministre à Rome ou de le renvoyer. L'occupation d'Ancône est une suite immédiate et nécessaire de la mauvaise organisation de l'état militaire du Saint-Siège. Votre Sainteté avait intérêt à voir cette forteresse plutôt dans mes mains que dans celles des Anglais ou des Turcs. Votre Sainteté se plaint de ce que, depuis son retour de Paris, elle n'a eu que des sujets de peine; la raison en est que, depuis lors, tous ceux qui craignaient mon pouvoir et me témoignaient de l'amitié ont changé de sentiments, s'y croyant autorisés par la force de la coalition, et que, depuis le retour de Votre Sain-

teté à Rome, je n'ai éprouvé que des refus de sa part sur tous les objets, même sur ceux qui étaient d'un intérêt de premier ordre pour la religion, comme, par exemple, lorsqu'il s'agissait d'empêcher le protestantisme de lever la tête en France. Je me suis considéré comme le protecteur du Saint-Siège, et, à ce titre, j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, ainsi que mes prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, comme le fils aîné de l'Église, comme ayant seul l'épée pour la protéger et la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les musulmans. Je protégerai constamment le Saint-Siège, malgré les fausses démarches, l'ingratitude et les mauvaises dispositions des hommes qui se sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me croyaient perdu : Dieu a fait éclater, par le succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. Je serai l'ami de Votre Sainteté toutes les fois qu'elle ne consultera que son cœur et les vrais amis de la religion. Je le répète, si Votre Sainteté veut renvoyer mon ministre, elle est libre de le faire; elle est libre d'accueillir de préférence et les Anglais et le calife de Constantinople; mais, ne voulant pas exposer le cardinal Fesch à ces avanies, je le ferai remplacer par un séculier. Aussi bien la haine du cardinal Consalvi contre lui est telle, qu'il n'a constamment éprouvé que des refus, tandis que les préférences étaient pour mes ennemis. Dieu est juge qui a le plus fait pour la religion, de tous les princes qui règnent.

Sur ce, je prie Dieu, Très-saint Père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Église.

Votre dévot fils, l'Empereur des Français, Roi d'Italie,  
 NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

---

### 9656. — AU CARDINAL FESCH.

Munich, 7 janvier 1806.

Le Pape m'a écrit, en date du 13 novembre, la lettre la plus ridicule, la plus insensée : ces gens me croyaient mort. J'ai occupé la place d'Ancône parce que, malgré vos représentations, on n'avait rien fait pour la défendre, et que d'ailleurs on est si mal organisé, que, quoi qu'on eût fait, on aurait été hors d'état de la défendre contre personne. Faites bien connaître que je ne souffrirai plus tant de railleries; que je ne veux point à Rome de ministre de Russie ni de Sardaigne. Mon intention est de vous rappeler et de vous remplacer par un séculier. Puisque ces imbéciles ne trouvent pas d'in-

aussitôt que vous le pourrez, envoyez-moi l'état de situation de votre armée. Le prince de Liechtenstein a proposé de mettre mes troupes en possession de l'Istrie et de la Dalmatie avant le terme fixé par le traité; cela me convient beaucoup. Ne perdez point de vue ce que je vous ai dicté avant de partir. Nommez un receveur pour les finances de l'État de Venise, et ne les confondez jamais avec les finances du royaume d'Italie.

Je pars demain pour Carlsruhe. J'ai fait connaître dans le temps au roi de Bavière que je désirais établir nos limites, du côté de Trente, au lac Garda et à la ligne de Torbole, jusqu'à Mori, que je voudrais prendre pour la limite du royaume d'Italie. Cependant mon intention ne serait pas d'affaiblir considérablement le roi de Bavière. Il faudrait peut-être prendre aussi la vallée de Lodrone; mais je ne désire pas qu'il perde plus de 6,000 âmes. S'il devait perdre davantage, je chercherais des moyens de l'indemniser ailleurs. Faites-moi, au reste, un mémoire sur l'établissement de ces limites.

J'ai oublié de vous recommander de faire peu de proclamations et d'éviter de faire mettre dans les journaux ceux de vos actes qui sont de pure administration. Cette grande publicité, dont les journaux de l'Europe s'emparent, a plus d'inconvénients que d'avantages.

Vous remettrez cette lettre à la princesse; je verrai avec plaisir qu'elle m'écrive souvent.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

### 9683. — A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

Ma Fille, la lettre que vous m'avez écrite est aussi aimable que vous. Les sentiments que je vous ai voués ne feront que s'augmenter tous les jours; je le sens au plaisir que j'ai de me ressouvenir de toutes vos belles qualités, et au besoin que j'éprouve d'être assuré fréquemment par vous-même que vous êtes contente de tout le monde, et heureuse par votre mari. Au milieu de toutes mes affaires, il n'y en aura jamais pour moi de plus chères que celles qui pourront assurer le bonheur de mes enfants. Croyez, Auguste, que je vous aime comme un père, et que je compte que vous aurez pour moi toute la tendresse d'une fille. Ménagez-vous dans votre voyage, ainsi que dans le nouveau climat où vous arrivez, en prenant tout le repos convenable. Vous avez éprouvé bien du mouvement

depuis un mois. Songez bien que je ne veux pas que vous soyez malade.

Je finis, ma Fille, en vous donnant ma bénédiction paternelle.

NAPOLEON.

Comm. par M. Planat de la Faye.

#### 9684. — AU PRINCE EUGÈNE.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

Mon Fils, les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> divisions militaires sont sans troupes. Renvoyez le 3<sup>e</sup> d'infanterie légère à Parme et le 67<sup>e</sup> à Alexandrie. Si la cavalerie hanovrienne est sous vos ordres, envoyez-la également à Parme, et enfin toute la force qui serait nécessaire, en mettant toutes ces troupes sous le commandement du général Junot, qui part aujourd'hui pour se rendre à Parme avec des pouvoirs extraordinaires. Expédiez vos ordres par un courrier extraordinaire. J'imagine que vous avez déjà licencié toutes les gardes nationales.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9685. — AU PRINCE JOSEPH.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

Mon intention est que, dans les premiers jours de février, vous entriez dans le royaume de Naples, et que je sois instruit, dans le courant de février, que mes aigles flottent sur cette capitale. Vous ne ferez aucune suspension d'armes ni capitulation. Mon intention est que les Bourbons aient cessé de régner à Naples; et je veux sur ce trône asseoir un prince de ma Maison, vous d'abord, si cela vous convient; un autre, si cela ne vous convient point.

Je vous réitère de ne point diviser vos forces; que toute votre armée passe l'Apennin, et que vos trois corps d'armée soient dirigés droit sur Naples, et disposés de manière à se réunir en un jour sur un même champ de bataille.

Laissez un général, des dépôts, des approvisionnements, et quelques canonniers à Ancône, pour défendre la place. Naples pris, les extrémités tomberont d'elles-mêmes; tout ce qui sera dans les Abruzzes sera pris à revers, et vous enverrez une division à Tarente et une du côté de la Sicile, pour achever la conquête du royaume.

Mon intention est de laisser sous vos ordres, dans le royaume de

Naples, pendant l'année, jusqu'à ce que j'aie fait de nouvelles dispositions, quatorze régiments d'infanterie française, complétés au grand complet de guerre, et douze de cavalerie française, aussi au grand complet.

Le pays doit vous fournir les vivres, l'habillement, les remotes et tout ce qui est nécessaire, de manière qu'il ne m'en coûte pas un sou. Mes troupes du royaume d'Italie n'y resteront qu'autant de temps que vous le jugerez nécessaire; après quoi, elles retourneront chez elles.

Vous lèverez une légion napolitaine, où vous ne laisserez entrer que des officiers et soldats napolitains et gens du pays qui voudront s'attacher à ma cause.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9686. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

Mon Cousin, le courrier de Paris continue pour vous porter vos paquets.

Je vous ai écrit ce matin pour vous faire connaître que mon intention était que le pays d'Eichstædt fût occupé par le corps du maréchal Bernadotte.

Chargez des ingénieurs de bien reconnaître tous les chemins depuis l'Inn jusqu'au pays d'Eichstædt, en suivant la rive gauche du Danube. Une reconnaissance bien faite de cette vallée, depuis le Danube jusqu'à la Bohême, peut devenir très-utile. En rendant Braunau, mon intention est qu'il soit dégradé le plus possible; ce qui peut facilement être fait en faisant sauter les écluses.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9687. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

Je reçois votre lettre du 14 janvier. J'approuve les dispositions que vous avez prises pour *le Jemmapes*.

Arrangez tout pour que l'escadre puisse partir avant l'équinoxe et passer tout l'été à la mer. Pour cela faire, il faut que tous les vaisseaux soient remis en très-bon état.

Faites faire des presses à Marseille et partout, pour que *l'Annibal*, *le Borée* et *la Muiron* puissent débloquer Toulon. Les trois frégates

qui sont à Gènes et *le Génois* doivent aussi faire une petite escadre ; ce qui réuni nous ferait trois vaisseaux à Toulon. Surtout que sur tous les bâtiments il y ait un grand nombre de caronades. Il faut expédier à Cayenne des nouvelles plus souvent, des avisos et goëlettes. Il faut expédier les plus forts bâtiments possible, assez forts pour qu'ils puissent entrer à Cayenne. Il s'en servira pour des croisières.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9688. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Stuttgart, 19 janvier 1806.

J'apprends qu'un bâtiment de commerce a été pris dans la rade de Toulon ; cela est par trop honteux. Faites-moi un rapport.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9689. — DÉCISION.

Stuttgart, 20 janvier 1806.

Badelart, valet de chambre de la reine de Wurtemberg, expose à l'Empereur qu'il possède en France, sur la route de Ville-d'Avray, une maison dont le préfet de Versailles a ordonné la démolition.

Renvoyé au ministre de l'intérieur, pour ordonner que, si le service public exige la démolition de cette maison, il n'y soit procédé qu'après que le propriétaire aura été entièrement indemnisé.

Archives de l'Empire

---

NAPOLEÓN.

9690. — A M. LEBRUN.

Stuttgart, 20 janvier 1806.

Mon Cousin, le prince Joseph, mon lieutenant, commande en chef mon armée de Naples. Le prince Eugène, que j'ai adopté pour mon fils et que j'ai marié avec la princesse Auguste de Bavière, part le 20 de Munich pour retourner en Italie. Outre sa qualité de vice-roi, qui lui donne le commandement dans mon royaume d'Italie, il a le commandement des États de Venise et le commandement en chef de mon armée dans ces États et dans mon royaume d'Italie.

Le général Junot part cette nuit pour se rendre à Parme avec le titre de gouverneur général ayant l'administration civile et militaire des duchés de Parme et de Plaisance. Je lui ai donné des instructions pour faire de sévères exemples.



Faites-moi connaître les bâtiments de guerre qui sont à Gènes, et pourquoi *le Génois* n'est pas encore armé. Procurez-moi donc des matelots.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9691. — A M. CAMBACÉRÈS.

Carlsruhe, 21 janvier 1806.

Je pars demain matin pour Strasbourg. J'ai reçu les lettres du Sénat et du Tribunal. J'ai convoqué le Corps législatif pour le 1<sup>er</sup> mars. On me dit que le prince Louis a donné l'ordre de dissoudre l'armée du Nord. Je ne sais où il a pris cela. Je serai, comme vous le voyez, dans peu de jours à Paris; il me tarde fort d'y être arrivé.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Cambacérés.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9692. — A M. BARBÉ-MARBOIS.

Carlsruhe, 21 janvier 1806.

J'arriverai à Paris sous peu de jours. J'espère, à mon arrivée, trouver mon portefeuille d'obligations garni, et il doit l'être. Il est de règle fondamentale que rien n'a dû en sortir sans mon autorisation, et qu'aucun paiement n'a dû se faire à la trésorerie que sur ordonnances de mes ministres.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9693. — A M. OTTO.

Carlsruhe, 21 janvier 1806.

Monsieur Otto, il se commet des abus de toute espèce en Souabe; le plus fort victime le plus faible. Je désire qu'après vous être concerté avec les ministres de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, et avoir mûrement pesé les expressions du traité de paix et de mes différents traités avec ces trois princes, vous m'envoyiez un projet de décret pour la mise de chacun en possession du pays qu'il doit occuper. Partez du principe que, jusqu'à cette heure, c'est moi qui occupe tout, puisque ces pays sont tous conquis sur l'Autriche. Dans

ce projet de décret, mettez un second titre pour la noblesse immédiate. Envoyez-moi ce travail le plus tôt que vous pourrez, mais faites-le avec soin ; cela mettra fin à tout.

Je vous envoie une note que m'a remise le roi de Wurtemberg, qui pourra vous servir dans votre travail.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9694. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Carlsruhe, 21 janvier 1806.

Mon Cousin, le général Songis a tort de se plaindre ; il devait organiser l'artillerie des divisions Dupont et Gazan ; du reste, cela ne doit point influer sur l'opinion que j'ai de lui.

Je suis surpris que le corps du maréchal Ney n'ait pas sa solde au courant ; on a dû cependant lever de fortes contributions dans le Tyrol et dans le pays de Salzburg. Écrivez au payeur de ce corps, car certainement sa solde doit être plus avancée qu'il n'est dit.

Je vous prie de me faire remettre par M. la Bouillerie le compte général de toutes les contributions rentrées. On en a levé à Salzburg, en Italie, à Trieste. Il faut aussi que les contributions imposées en Souabe, dans l'évêché d'Eichstædt, soient levées avant l'évacuation du pays ; il n'y a que les neuf millions du Tyrol dont j'ai fait présent au roi de Bavière pour lui tenir lieu de sa part de contributions. Je suis donc fondé à penser que tout cela réuni formera une somme de plus de soixante millions. Faites-moi un rapport là-dessus.

Moyennant que le corps du maréchal Bernadotte se rende dans le pays d'Eichstædt, celui du maréchal Mortier se trouvera à l'aise sur la rive gauche. Cependant, malgré la diminution d'une division de grosse cavalerie et d'une division de dragons, s'il y avait encore de la difficulté, envoyez encore une division de dragons du côté d'Eichstædt. Je verrai avec plaisir que l'Istrie et la Dalmatie soient remises à mes troupes le plus tôt possible. Mon intention est que l'on n'évacue la ligne de l'Enns que lorsque j'en aurai donné l'ordre.

Quant à vous, à mon arrivée à Paris, je vous expédierai un courrier avec les dispositions dont vous laisserez l'exécution au maréchal Soult, et je vous enjoindrai de revenir à Paris.

Envoyez-moi l'état des cantonnements de l'armée. Tâchez aussi de m'envoyer un état de situation de l'armée d'Italie et de celle de Naples.

L'insurrection de Parme continue. Menou ne se remue pas et a rendu nulles toutes les mesures que j'avais prises pour assurer la tranquillité de l'Italie, en désorganisant mon camp volant d'Alexandrie.

Faites partir un de vos officiers pour se rendre près du corps du général Marmont et des différents corps qui sont en Italie, excepté Naples; il me rapportera à Paris l'état de situation de chaque corps et le lieu où il se trouve; envoyez-en également un à Naples, qui me rapportera des nouvelles de la situation de cette armée.

Je ne sais pourquoi plusieurs intendants civils et commandants militaires ont laissé plusieurs princes prendre possession des pays qui leur reviennent; cependant ils ne devaient le faire que sur mon ordre. Mon intention est de regarder ce qui a été fait comme non avenu.

Faites mettre à l'ordre du jour que les intendants des provinces de la Souabe et les commandants militaires doivent maintenir ces pays sous les mêmes lois qui les régissaient, jusqu'à ce que les princes auxquels ils reviennent en aient été mis en possession. Faites imprimer cet ordre, et envoyez-le partout. Faites mettre aussi à l'ordre du jour que le roi de Bavière sera mis sans délai en possession du Tyrol allemand et italien.

Faites que toutes les troupes de Bavière évacuent Salzburg pour se rendre dans le Tyrol.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

#### 9695. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Carlsruhe, 21 janvier 1806, 4 heures du soir.

Mon Cousin, M. de Talleyrand vous expédie un courrier pour régler tout ce qui est relatif à la prise de possession par mes alliés de tout ce qui leur revient en Souabe.

Je pense que, quand le maréchal Bernadotte aura commencé à filer par Eichstædt, vous devez porter votre quartier général à Munich, afin d'être plus près de moi. J'imagine que votre quartier général doit être dans cette ville avant le 1<sup>er</sup> février.

La Grande Armée existe toujours; vous aurez donc soin que le maréchal Augereau continue de correspondre avec vous et que chacun vous envoie son état de situation, personne ne devant préjuger quels sont mes projets ultérieurs. Vous devez nommer des inspecteurs aux revues ou des officiers, mais d'une probité sûre, pour commissaires

pour la prise de possession, laquelle ne doit avoir lieu qu'après des ordres ultérieurs.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9696. — DÉCISION.

Carlsruhe, 21 janvier 1806.

Le ministre de la guerre demande à l'Empereur si l'on doit continuer ou suspendre la partie des travaux des fortifications de la tête de pont de Cassel qui avaient été ajournés momentanément.

Mon intention est de faire à Cassel des fortifications permanentes. Je désire que les travaux ne soient pas discontinués, afin qu'en les reprenant au printemps ce ne soit pas une nouvelle en Europe. Je désire que l'on concilie ce but avec l'économie. Il n'y a du reste pas d'urgence.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9697. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Strasbourg, 23 janvier 1806.

Mon Cousin, je suis arrivé hier au soir à Strasbourg. J'ai reçu votre lettre du 17 janvier. M. Petiet a annoncé une grande quantité de malades sur Strasbourg; mon intention est qu'on n'évacue les hôpitaux de Munich et d'Augsbourg qu'au printemps, ainsi que tous ceux qui sont dans les pays amis en deçà de l'Inn; on y laissera des chirurgiens, et les malades seront soignés dans les pays où ils se trouvent. Cette disposition est de rigueur; je ne veux point exposer une partie de ces malheureux à périr. Les hôpitaux qui sont à Passau et en deçà de l'Inn doivent donc y rester, et avec eux les chirurgiens, administrateurs et commissaires des guerres nécessaires; on leur laissera, s'il le faut, des fonds pour que les malades ne manquent de rien. Par ce moyen, il ne rentrera que peu de malades dans la 5<sup>e</sup> division militaire. Il faut aussi que M. Petiet fasse des dispositions pour les hôpitaux dans la 26<sup>e</sup> division militaire, car une partie assez considérable de l'armée rentrera par là.

Je n'ai jamais eu de renseignements que les 600 prisonniers que les Autrichiens nous ont faits dans les différentes affaires qui ont eu lieu en Allemagne, non plus que les 8 ou 900 qu'ils nous ont faits

en Italie, fussent rentrés. Faites-en la demande au plus tôt, et qu'ils vous soient renvoyés sans délai. Vous m'en ferez un rapport auquel vous joindrez leur état de situation par corps. Je ne vois pas d'inconvénient à rendre les prisonniers où le demande le prince de Liechtenstein. Il faudrait cependant y comprendre le côté d'Eger, parce que tous ceux qui seraient dans la 26<sup>e</sup> division militaire auraient plus court de se rendre dans cette direction.

Des 6,000 conscrits du dépôt général dont j'ai ordonné l'envoi en Italie, 1,000 sont déjà partis, et je les ai rencontrés à Rastadt; ils sont nus et habillés en paysans; ils doivent arriver à Vérone. Écrivez au prince Eugène qu'il les distribue entre les six régiments qui sont en Dalmatie et en Istrie et les six régiments du général Marmont; qu'il en prévienne ces corps, pour qu'ils préparent des moyens d'habillement. Le général Marmont, avec son corps d'armée, doit toujours se tenir dans le Frioul, ayant une avant-garde à Monfalcone, tenant son quartier général à Udine et favorisant ainsi sa communication avec l'Istrie et la Dalmatie. Les généraux Molitor et Duhesme, qui occupent avec leurs divisions l'Istrie et la Dalmatie, doivent avoir leurs dépôts à portée d'eux.

Le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère doit retourner à Parme, où tout ce corps doit se réunir; le 56<sup>e</sup> retournera à Alexandrie; le 9<sup>e</sup> de ligne tiendra garnison à Vérone; le 67<sup>e</sup> retournera à Gènes. Transmettez ces ordres au prince Eugène pour qu'il les fasse exécuter sur-le-champ, parce que partout il faut un peu de troupes.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9698. — AU PRINCE EUGÈNE.

Strasbourg, 23 janvier 1806.

Mon Fils, mon intention est que vous envoyiez à Gènes le 67<sup>e</sup> régiment de ligne, le 3<sup>e</sup> d'infanterie légère à Parme, et le 56<sup>e</sup> à Alexandrie. Tenez la division de cuirassiers et de dragons à portée de l'Isonzo pour pouvoir soutenir le général Marmont s'il en avait besoin, et jusqu'à ce que ce général repasse l'Isonzo et que la Dalmatie et l'Istrie soient occupées.

Je vous envoie les états de situation des armées d'Italie et de Naples, tels que je les reçois du ministre de la guerre; je crois qu'il y a des erreurs. Je vous prie de me renvoyer les états de ces armées, telles qu'elles se trouvent dans ce moment-ci; adressez-les-moi directement par courrier, car j'ai un grand besoin de savoir net où sont

tous les corps. J'ai rencontré hier à Rastadt 1,200 hommes de conscrits du dépôt général de Strasbourg qui ne sont attachés à aucun corps ; ils sont dirigés sur l'Italie par Inspruck ; ils sont entièrement nus et habillés en paysans. Ayez à Vérone deux mille vestes, culottes et souliers à leur donner, et, dès le moment de leur arrivée, distribuez-les aux corps qui sont en Istrie et dans la Dalmatie. J'ai ordonné qu'on vous envoyât 6,000 conscrits extraordinaires du dépôt général, n'étant affectés à aucun corps ; il va vous en arriver certainement 3,000. J'ai donné ordre que les autres soient habillés en partant de Strasbourg. Ayez soin que tous les conscrits d'un même département soient mis dans les corps qui ont recruté dans ce département, afin que les conscrits du même département soient ensemble. Faites-en faire un état de répartition en règle et adressez-le au ministre de la guerre, afin qu'on sache toujours ce que sont devenus les conscrits.

Dandolo est un homme d'esprit qui a de l'énergie et de la probité ; il n'y a point d'inconvénient à l'employer dans Venise.

Faites-moi connaître la force de la légion corse et l'endroit où elle se trouve. Veillez bien à ce que Palmanova soit armée, palissadée et approvisionnée ; faites-y transporter une partie du biscuit que vous avez à Mantoue, sans cependant déranger encore les approvisionnements de siège de cette place. Vous pourriez nommer, pour commander à Palmanova, le général de brigade qui est à Peschiera. Assurez-vous que les citernes et les eaux sont en abondance à Palmanova, et organisez tous les magasins.

Faites approcher du Frioul tous les dépôts appartenant aux corps qui sont en Istrie et en Dalmatie. Le général Sorbier commandera en chef votre artillerie.

NAPOLEÛN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

### 9699. — A M. CAMBACÈRES.

Strasbourg. 24 janvier 1806.

Mon Cousin, je vous envoie un bulletin de M. Lebrun. Dites-moi, en confidence, s'il a perdu la tête : je commence à le croire. Bon Dieu ! que les hommes de lettres sont bêtes ! Tel qui est propre à traduire un poème n'est pas propre à conduire 15 hommes. Rien ne m'étonne, depuis que je suis né, comme la conduite de M. Lebrun depuis qu'il est à Gènes.

NAPOLEÛN.

Comm. par M. le duc de Cambacères.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9700. — A M. LEBRUN.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Je viens de lire un bulletin signé de vous, intitulé, *Insurrection du Plaisantin*. Je ne puis que vous témoigner mon extrême mécontentement du peu de jugement qu'il y a dans cet écrit; il est aussi ridicule que déplacé. Vous n'avez point le droit de rendre compte au public, mais à moi seul. En vérité, je ne vous reconnais plus, permettez-moi de vous le dire avec franchise. Vous n'êtes point à Gènes pour écrire, mais pour administrer. Quant à Parme, c'est dans la 28<sup>e</sup> division militaire : c'était à M. Montchoisy à s'y porter et à réprimer les germes de rébellion, ce qui eût bien mieux valu que tout ce vain bavardage. Vous avez l'art de faire d'une babiole une chose qui réjouira beaucoup tous mes ennemis en Europe. Je vous défends expressément de rien imprimer, de faire aucune espèce de proclamation; tout cela n'est que ridicule. Toute cette affaire du duché de Parme était tout au plus digne d'un rapport de capitaine de gendarmerie.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9701. — A M. FOUCHÉ.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Veillez à ce qu'on ne mette point dans les journaux le ridicule bulletin de M. Lebrun sur les affaires de Parme, tant pour l'honneur d'un grand dignitaire que pour l'inconvénient d'un pareil bulletin. Bon Dieu ! que les hommes de lettres sont bêtes ! Ce n'est que d'aujourd'hui que je suis convaincu de l'incapacité d'un homme qui a d'ailleurs de si beaux talents et une si belle plume.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9702. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Mon Cousin, je vous envoie la copie des ordres que j'expédie pour que vous soyez au fait de tous mes mouvements. Mes affaires avec la Prusse ne sont pas entièrement terminées, et mon intention est de tenir 40,000 hommes à Francfort, jusqu'à ce que les Russes aient évacué la Silésie et les pays qu'ils occupent.

Je donnerai des ordres aux régiments de cavalerie et au corps d'armée qui sont à Eichstædt, dès que je serai instruit de leurs mou-

vements. Faites-moi connaître la direction que j'ai donnée à la division batave, et le jour où elle arrivera à la hauteur de Mayence ou de Francfort. Tracez une route d'Ingolstadt à Mayence. Vous sentez que, jusqu'à ce que j'aie vu à Paris M. de Haugwitz, il est nécessaire que vous restiez à Munich et que vous soyez à portée de faire exécuter tous les ordres que je vous adresserai.

Je désire donc que vous renvoyiez à Paris votre bureau du mouvement, et tout ce qui appartient aux bureaux de la guerre, pour que le ministère reste entier; et j'en confierai la signature probablement à Gassendi du moment que j'arriverai à Paris. Comme c'est surtout des états de situation que j'ai besoin, renvoyez dès aujourd'hui en poste tout ce qui est inutile à l'armée.

Faites connaître aux commandants des troupes de Wurtemberg, de Bavière et de Bade, que, jusqu'à ce que l'armée française ait évacué l'Allemagne, et que les conditions de la paix soient entièrement accomplies, il est nécessaire qu'ils tiennent leurs troupes mobiles, de manière qu'on pût en ordonner la réunion sur-le-champ, si cela devenait nécessaire.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9703. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Mon Cousin, le 28 janvier, vous ferez occuper Francfort avec une division de votre armée. Le 2 février, vous y concentrerez tout votre corps d'armée, afin de faire place, à Darmstadt, à la division Dupont, qui va prendre ses cantonnements dans ce pays. Vous ne mettrez d'abord aucune contribution sur la ville. Ce ne sera que lorsque tout votre corps d'armée sera réuni que vous demanderez à la ville une contribution de quatre millions, qui sera versée dans les caisses au profit de la Grande Armée.

La division batave du général Dumonceau doit être en marche pour se rendre à Mayence. Envoyez sur sa route un officier, et rangez-la sous votre commandement jusqu'à nouvel ordre. Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus grande prudence. Vous pouvez laisser entendre que ce mouvement est un mouvement combiné avec la Prusse.

NAPOLEÓN.

Comm. par M<sup>me</sup> la comtesse de Sainte-Aldegonde.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---



## 9704. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Mon Cousin, faites partir sur-le-champ pour Darmstadt 200 hommes de chacun des 7<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> régiments d'infanterie légère, 300 hommes du 44<sup>e</sup>, 300 hommes du 63<sup>e</sup> et 200 hommes du 105<sup>e</sup> et du 24<sup>e</sup> de ligne. Ces hommes sont destinés à renforcer les bataillons de guerre du 7<sup>e</sup> corps de la Grande Armée. Vous n'avez pas reçu ordre de dissoudre la division du général Leval, et cela n'était pas dans mon intention. Reformez cette division le plus promptement possible. N'y mettez personne des 100<sup>e</sup>, 103<sup>e</sup>, 105<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> de ligne, ni des 16<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> d'infanterie légère. Tâchez de porter cette division à 8,000 hommes; joignez-y 1,000 hommes de cavalerie et douze pièces d'artillerie approvisionnées. Cette division, du moment qu'elle sera formée, recevra des ordres de moi. Faites-moi connaître quand elle sera prête, à Strasbourg.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Valmy.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9705. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Mon Cousin, la division Dupont, composée du 9<sup>e</sup> d'infanterie légère, des 32<sup>e</sup> et 96<sup>e</sup> de ligne, va se rendre à Darmstadt. Mon intention est que, du moment qu'elle sera arrivée, elle y reçoive, des 3<sup>es</sup> bataillons des régiments qui la composent, le nombre de conscrits nécessaire pour la porter au grand complet de guerre, c'est-à-dire à 2,000 hommes par régiment; je suppose qu'il manque au complet de chacun 400 hommes. Donnez donc des ordres en conséquence. Écrivez à ce général pour qu'il vous envoie son état de situation, et faites que les conscrits que vous lui enverrez arrivent à Darmstadt en même temps que lui. Cependant tenez secrète le plus possible la marche du général Dupont sur Darmstadt. Reformez la division du général Lorge; portez-la de 6 à 8,000 hommes; joignez-y 1,000 hommes de cavalerie et douze pièces d'artillerie. Instruisez-moi lorsqu'elle sera prête à partir, pour que je lui envoie des ordres.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9706. — AU GÉNÉRAL DUPONT, A AUGSBOURG.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Partez aussitôt que possible avec votre division, et rendez-vous dans le pays de Darmstadt, où vous cantonnerez. Marchez en marche de guerre, avec votre artillerie et tout ce qui vous est nécessaire pour faire campagne. Arrivé à Darmstadt, vous tirerez, du dépôt du 1<sup>er</sup> de hussards et des 3<sup>es</sup> bataillons des régiments qui composent votre division, de quoi vous mettre au grand complet de guerre, de sorte que votre division soit de 6,000 hommes. Vous ne ferez point partie du corps du maréchal Augereau, mais vous serez sous ses ordres, excepté pour les mouvements militaires, et vous attendrez là un ordre ultérieur. Ne fatiguez point vos troupes par des marches forcées, mais ne vous arrêtez point que vous ne soyez arrivé, et prenez le chemin le plus court.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9707. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Strasbourg, 24 janvier 1806.

Vous avez ordonné l'introduction de troupes espagnoles en France; je vous prie de me dire par quelle autorité. Qui vous y a autorisé? En vertu de quel acte du gouvernement?

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9708. — A M. DE CHAMPAGNY.

Paris, 27 janvier 1806.

Monsieur de Champagny, m'étant déterminé à ôter le portefeuille du ministère du trésor public à M. Barbé-Marbois, je désire que vous vous transportiez dans la journée chez ce ministre, auquel vous annoncerez mes intentions. Vous aurez soin de lui faire connaître que je suis porté à ce changement par des considérations relatives au bien de mon service. Vous vous transporterez en même temps chez M. le conseiller d'État Mollien, auquel vous remettrez le portefeuille du ministère du trésor public. Vous ferez en même temps connaître à M. l'archichancelier que j'admettrai ce soir M. Mollien au serment qu'il doit prêter entre mes mains, afin qu'il puisse, dès demain, prendre possession de son ministère.

NAPOLEON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9709. — A M. LEBRUN.

Paris, 27 janvier 1806.

Mon Cousin, je vous ai témoigné, par ma précédente lettre, mon mécontentement du bulletin que vous avez fait imprimer sur l'insurrection de Plaisance. Je serais cependant fâché que vous lui donnassiez une interprétation différente. Je veux, par celle-ci, vous témoigner toute ma satisfaction des mesures que vous avez prises pour détruire cette insurrection. J'ai blâmé vos paroles, mais je loue beaucoup votre zèle.

J'ai ôté le portefeuille à Marbois; il m'a fait des choses qui ne peuvent se concevoir; je le crois toujours honnête homme, mais influencé par des fripons.

NAPOLEON.

Comm. par M. le duc de Plaisance.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9710. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Paris, 27 janvier 1806.

Mon Cousin, je suis arrivé hier à Paris, à minuit, incognito. Je vous ai écrit de Strasbourg. J'attends de vos nouvelles. Je ne désire pas qu'on accélère d'aucune manière l'évacuation. J'espère que mon armée sera le 15 février à Naples, ce qui terminera absolument cette querelle.

J'ai ôté le portefeuille à Marbois, qui n'a fait que des folies pendant mon absence; je l'ai remplacé par Mollien. Toutes les ordonnances que les corps ont sur le payeur de l'armée, pour les souliers et les capotes, seront payées sans délai. J'ai demain un travail avec M. Dejean, et j'expédierai des ordres à Strasbourg. J'ai laissé une portion de mes chevaux à Strasbourg; laissez-y aussi une portion des vôtres et de ceux de votre état-major. Ce courrier vous trouvera, je pense, bien près de Munich.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9711. — A M. ROGUIN, PAYEUR GÉNÉRAL DE LA GRANDE ARMÉE.

Paris, 27 janvier 1806.

Faites payer à ma Garde quinze jours de solde. Si elle a passé Strasbourg, envoyez-la-lui en argent, en quelque endroit qu'elle se trouve.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

## 9712. — AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, 27 janvier 1806.

Mon Fils, je suis arrivé hier à minuit, bien portant. J'imagine que vous êtes rendu, à l'heure qu'il est, à Vérone. Il me tarde de recevoir de vos nouvelles. J'espère que Junot sera arrivé à temps à Parme pour mettre fin à ce ridicule soulèvement.

Arrangez-vous donc pour intercepter les courriers que la reine de Naples envoie, soit en Allemagne, soit ailleurs. J'approuve que M. Bentivoglio porte l'ordre du Lion de Bavière.

Mille choses aimables à la princesse; il me tarde d'apprendre qu'elle a bien soutenu la route et qu'elle se trouve bien des premiers combats de l'hyménée. Dites-lui combien je l'aime.

NAPOLEÓN.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9713. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 27 janvier 1806.

Je suis arrivé hier soir à Paris. J'ai présidé ce matin mon conseil. J'ai été indigné de la mauvaise direction que M. Barbé-Marbois a donnée à mes finances. Je lui ai ôté le portefeuille. J'ai nommé le conseiller d'État Mollien pour le remplacer. Je n'ai qu'à me louer de tout ce que vous avez fait pendant le temps que vous êtes resté à Paris; recevez-en mes remerciements, et, comme un gage de ma satisfaction, mon portrait, que je vous enverrai par le premier officier que je vous expédierai.

Prenez le ton convenable à l'armée. Ne souffrez pas de voleurs. J'espère que vous serez content de Masséna; si vous ne l'étiez pas, renvoyez-le. Il paraît que la reine de Naples a envoyé de l'argent ici pour tâcher de corrompre. Ne vous laissez amuser par rien. Je compte que, dans la première semaine de février, vous entrerez dans le royaume de Naples. Ne laissez point Salicetti voler.

J'ai aujourd'hui à dîner la princesse Julie et ses enfants. Ne doutez jamais de mon amitié.

Je vous ai, je crois, déjà dit que mon intention est de mettre le royaume de Naples dans ma famille. Ce sera, ainsi que l'Italie, la Suisse, la Hollande et les trois royaumes d'Allemagne, mes États fédératifs, ou véritablement l'Empire français.

NAPOLEÓN.

Je reçois, au moment même, une lettre de la reine de Naples du 8 janvier, où elle demande quartier. Je n'y réponds pas; ne répondez pas à celles qu'elle vous écrira. Si elle vous envoie quelqu'un, faites-lui dire que vous avez ordre d'occuper Naples; qu'après la violation du traité je ne puis plus me fier à ses promesses.

Archives de l'Empire.

---

#### 9714. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 27 janvier 1806.

Mon Frère, je reçois la nouvelle que la cour de Naples m'envoie le cardinal Ruffo avec des propositions de paix. Je donne des ordres pour qu'on l'empêche de venir à Paris. Vous devez attaquer sans délai et faire toutes vos dispositions pour vous emparer du royaume de Naples, sans écouter aucune des propositions de paix, d'armistice ou de suspension d'armes qui pourraient vous être faites; vous devez, au contraire, les rejeter toutes, quelles qu'elles soient.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

#### 9715. — NOTES.

Paris, 29 janvier 1806.

Au travail de mercredi prochain, chaque ministre apportera, pour ce qui concerne son département, un rapport sur la situation de l'État de Parme. Ce rapport fera connaître l'organisation de la législation actuelle et les mesures à prendre pour que le pays de Parme soit administré comme les diverses parties de la France.

Sa Majesté désire que désormais les ministres l'entretiennent, surtout dans le conseil de mercredi, des détails de finances concernant leur département respectif, et des discussions que chacun d'eux aurait eues avec le trésor public.

Ils apporteront en même temps à ce conseil l'état des ordonnances qu'ils auront et le tableau de la situation de leur service.

Sa Majesté recevra les ministres à son lever et à son coucher, toutes les fois qu'ils jugeront à propos de s'y trouver. Il leur donnera ensuite audience s'ils désirent l'entretenir des affaires de leur département.

Lundi prochain, à neuf heures du matin, il y aura conseil général des finances.

Les ministres apporteront à ce conseil :

1° Les comptes de leurs dépenses de l'an XIII;

2° L'état de ce qu'ils ont dépensé et ordonné pendant les trois mois et dix jours de l'an XIV ;

3° Les budgets séparés de leur ministère pour les trois mois et dix jours de l'an XIV, et pour les douze mois de l'an 1806.

Le ministre de l'intérieur présentera, dans un tableau séparé, l'état des fonds spéciaux de son ministère et des paiements qui lui ont été faits sur ces fonds.

NAPOLEON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9716. — A M. TALLEYRAND.

Paris, 30 janvier 1806.

J'ai l'honneur d'adresser à Son Excellence le ministre des relations extérieures une note que l'Empereur a dictée et sur laquelle il désire un rapport. Je prie Son Excellence d'agréer l'hommage de mon respect.

MENEVAL.

NOTE.

Je ne désire pas que la Prusse prenne un accroissement considérable de territoire. Cet accroissement la rendrait plus redoutable à la Russie, mais la rendrait aussi plus redoutable à la France. La Prusse peut être décidée par des relations particulières ou par des relations générales : par ces dernières, comme partageant les plaintes de monarchie universelle ; par des relations particulières, par son contact avec la Hollande et le bas Rhin. Telle qu'elle est aujourd'hui, la Prusse est une grande puissance, et, sous le point de vue de rapports généraux, ce serait une grande faute de la laisser s'augmenter. Mais, si des considérations particulières portaient à tolérer cette augmentation, le remède serait de créer en Allemagne un État tout nouveau qui obtiendrait un accroissement égal à celui de la Prusse, et qui serait, par des relations de famille ou géographiques, dans le système de la France. Le siège de cette puissance paraît être naturellement Wesel et Dusseldorf. Le noyau en serait formé : 1° du duché de Berg ; 2° du duché de Clèves ; cela fait 300,000 hommes. Il faudrait chercher dans ses autres positions au moins 500,000 hommes, ce qui formerait une puissance de 800,000 et fournirait un nombre de troupes égal à celui de l'augmentation prussienne. Si à cela on ajoute ce que l'on a dit ci-dessus de détacher la Prusse de la Hollande et du bas Rhin, l'on pourrait étendre les États du nouveau prince, lui donner Münster, Hesse-Darmstadt et tout ce qui pourrait y être joint, s'il était question de Hambourg

ou autres villes hanséatiques ou intermédiaires; s'il l'était d'annuler les petits princes, et par là l'empire germanique, il faudrait faire connaître ce qu'y gagneraient les princes sous l'influence de la France, et ceux sous l'influence de l'Autriche ou de la Russie. Tous les princes en Souabe accroîtraient les trois grands alliés de la France; ceux qui seraient à la convenance de Darmstadt et du nouveau prince de Dusseldorf pourraient être censés accroître l'influence de la France. Il ne resterait plus à voir que ce qu'y gagneraient la Prusse, la Saxe, Hesse-Cassel, lesquels, avec l'Autriche, formeraient en Allemagne les seules neuf grandes puissances. Je désire un rapport qui me fasse bien connaître les noms, la population, la richesse des pays qui pourraient former un nouvel État, ainsi que les convenances territoriales de tous les princes existants entre ces neuf puissances, avec une carte à l'appui partageant l'Allemagne entre ces nouveaux neuf princes.

NAPOLEÓN.

Archives des affaires étrangères.

---

9717. — AU CARDINAL FESCH.

Paris, 30 janvier 1806.

Mon Cousin, je trouve bien petites et bien puériles toutes vos réflexions sur le cardinal Ruffo. Vous êtes à Rome comme une femme. Vous avez eu tort de conseiller à ce cardinal de se rendre à Paris. Ne vous mêlez point de choses que vous n'entendez pas.

Faites prendre possession du palais de Venise à Rome. J'ai écrit au prince Joseph de vous donner main-forte, si cela est nécessaire. N'écoutez point tout ce qu'on pourra dire. Ce palais est compris dans les dépendances des États de Venise. Faites-en prendre possession au nom du roi d'Italie.

NAPOLEÓN.

Comm. par M. Ducasse.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9718. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Paris, 30 janvier 1806.

Monsieur le Maréchal Berthier, j'ai reçu vos lettres des 19 et 20. Je présume qu'à l'heure qu'il est vous êtes à Munich. M. Haugwitz n'étant pas encore arrivé, veillez à ce que mon armée reste en mesure de faire la guerre et d'agir avec la rapidité de la pensée, afin que, si le cas arrivait, mes projets ne fussent pas démasqués. Le

7<sup>e</sup> corps de l'armée est à Francfort. La division Dupont sera bientôt à Darmstadt. J'ai écrit qu'il n'y avait pas d'inconvénient à ce que le corps de M. le maréchal Mortier se dirigeât sur l'évêché d'Eichstædt. Je vous laisse le maître de faire exécuter ce mouvement.

Par ce moyen, MM. les maréchaux Bernadotte et Mortier, avec une division de cavalerie, des dragons et de l'artillerie, seront prêts à partir d'Eichstædt pour Francfort.

Écrivez à tous les généraux qu'ils doivent rappeler les corps qui auraient repassé le Rhin, et se tenir en mesure d'exécuter mes ordres. J'attends avec impatience que je puisse connaître le jour où ces corps d'armée se seront rendus à Eichstædt.

J'ai donné ordre que les différents piquets que M. le maréchal Kellermann envoyait à Metz fussent dirigés sur Ulm, d'où vous les enverrez à leurs corps respectifs.

Du moment où j'aurai décidé si mon armée doit repasser le Rhin ou rester en Allemagne, je vous enverrai des ordres ou j'irai moi-même vous rejoindre.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9719. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 30 janvier 1806.

Je suppose qu'à l'heure où vous recevrez cette lettre vous serez maître de Naples. Je ne puis que vous répéter que mon intention bien positive est de conquérir le royaume de Naples et la Sicile, et m'en rapporter à vos instructions antérieures. Maître de Naples, vous devez envoyer deux corps : l'un sur Tarente, et l'autre vis-à-vis la Sicile. Vous devez donner les assurances les plus formelles que le roi de Naples ne remontera plus sur son trône. Vous ferez entendre que cela est nécessaire au repos du continent, puisque deux fois il l'a troublé.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9720. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 30 janvier 1806.

M. Miot part aujourd'hui pour se rendre près de vous. J'espère qu'il ne vous rejoindra qu'à Naples. Vous pouvez l'employer dans l'administration de la guerre. Mon intention est qu'on occupé sur-le-champ les palais appartenant au royaume de Naples et à l'État de



Venise qui sont à Rome. Donnez main-forte au cardinal Fesch, et appuyez-le pour qu'on se mette sur-le-champ en possession de ces palais.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

9721. — A M. FOUCHÉ.

Paris, 31 janvier 1806.

Monsieur Fouché, Ministre de la police, on soupçonne M. Calmelet et un nommé Bataille, dont il se sert comme architecte et tapissier, de s'entendre d'une manière contraire à mes intérêts, et je serais assez porté à ajouter foi aux différents renseignements qui me parviennent, quand je considère qu'ils ont présenté un compte d'un million de dépenses dans une maison du prince Eugène qu'ils ont arrangée, et où certainement ils n'ont pas dépensé 200,000 francs. Je désire que vous chargiez quelqu'un d'observer les changements survenus dans sa maison à Paris, et dans sa maison de campagne qui est sur le chemin de Fontainebleau, depuis quatre ou cinq mois; de connaître le bruit public sur son compte, de savoir où sont ses papiers et le véritable état de ses affaires, afin que, si ces soupçons se confirmaient, j'en fasse un bon et sévère exemple<sup>1</sup>. Depuis mon retour, la dilapidation qui se commet est telle qu'on doit considérer les dilapidateurs comme les ennemis de l'État. Calmelet pour ma Maison, Roger pour le trésor public, pour l'administration de la guerre un nommé Gau, qui est conseiller d'État, sont des hommes à surveiller.

Je vous prie de regarder comme une affaire importante d'environner ces individus d'une surveillance spéciale, pour, d'ici à quinze jours, me faire connaître l'opinion du public et tout ce qui peut asseoir une idée sur cet objet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

<sup>1</sup> On lit dans une lettre du prince Eugène à l'Empereur, en date de Brescia, 12 février 1806 : « Je dois à la vérité de dire à Votre Majesté que, quant à mes affaires particulières, MM. Calmelet, Soulanges, ainsi que mon architecte, ne sont point coupables. Il y a fort longtemps que je les connais, et l'intérêt qu'ils ont montré à ma famille dans des temps moins heureux me donne la hardiesse de les recommander à Votre Majesté. » (*Mém. et Corresp. du Prince Eugène*, t. II, p. 70.)

## 9722. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Paris, 31 janvier 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 23. Vous me demandez une décision sur les arsenaux du Tyrol. Si je n'ai rien statué là-dessus, il faut d'abord m'en envoyer l'état, afin que, sur le contenu, je juge ce que je dois faire. Vous ne me dites point, dans votre lettre, le jour où le corps du maréchal Bernadotte arrivera à Eichstädt.

Vous portez, dans votre lettre du 23, un compte de quatre millions provenant du sel, de l'artillerie, etc., dont le payement a été fait en numéraire. Faites-moi connaître dans quelle caisse a été versé ce numéraire, et si vous l'avez joint aux huit millions; ce qui fait douze millions qui devraient arriver à Strasbourg.

Faites-moi connaître aussi en quelle monnaie sont les huit millions reçus le 22 à Saint-Pelten, afin que je désigne le lieu où ils doivent être portés, et ce qui doit en être fait.

NAPOLEÓN.

Dépôt de la guerre.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9723. — AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, 31 janvier 1806.

Mon Fils, je n'ai pas encore de nouvelles de vous depuis votre départ de Munich; cependant il me tarde d'apprendre que vous êtes arrivé à Vérone. A l'heure qu'il est, mon armée doit avoir envahi Naples. Les ressources du pays vénitien doivent vous suffire pour nourrir et habiller l'armée qui est sous vos ordres, et j'espère pouvoir économiser, pour les autres dépenses auxquelles je suis obligé en France, et spécialement pour la marine, la contribution que me paye tous les ans mon royaume d'Italie. Je vous ai envoyé un commissaire de marine pour Venise. Je suis pressé d'avoir l'état exact, bataillon par bataillon, escadron par escadron, de tout ce qui compose votre armée, ainsi que de ce qu'elle coûtera. Prenez des précautions pour qu'il ne passe, de Naples à Vienne, aucun courrier qui ne soit intercepté. Établissez aussi un bureau pour intercepter la correspondance des Anglais.

NAPOLEÓN.

Un tendre baiser à Auguste pour moi.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

## 9724. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 31 janvier 1806.

Le marquis de Gallo a quitté le service de Naples; il se rend auprès de vous pour vous servir de tous ses moyens. Il sera le premier Napolitain qui vous prêtera serment. On suppose que le prince royal est resté à Naples; si cela est, faites-le arrêter et conduire en France sous bonne escorte; c'est là mon ordre exprès; je ne vous laisse aucune latitude sur cet objet. Après ce qui me revient, il paraît que la Maison royale est embarquée, qu'on vous livrera tous les forts, qu'on ne fera aucune résistance. Dans ce cas, vous formerez sur-le-champ un corps de 22 à 23,000 hommes, que vous dirigerez sur Reggio pour passer sur-le-champ en Sicile. Dans ce premier moment d'épouvante et de confusion, le passage sera plus facile à franchir que dans toute autre circonstance.

Voici la proclamation<sup>1</sup> que j'avais faite à Schœnbrunn; j'avais tardé à la rendre publique parce que je ne voulais pas avancer que vous alliez à Naples sans en être sûr. Elle sera demain dans *le Moniteur* et communiquée à toutes les cours. C'est assez vous dire que la race des rois de Naples a cessé de régner.

J'attends avec impatience un état de situation exact de votre armée, ainsi que des lieux où se trouvent tous vos 3<sup>es</sup> ou 4<sup>es</sup> bataillons. Je vous enverrai des conscrits autant qu'il faudra pour porter vos corps au grand complet de guerre. Solde, habillement, entretien, vous devez suffire à tout.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il faut faire traduire ma proclamation en italien et l'afficher dans toutes les villes et carrefours du royaume.

S'il est un certain nombre de grands ou d'individus qui vous gênent, envoyez-les en France et supposez que je vous ai envoyé des ordres pour cet effet. Point de demi-mesures, point de faiblesse. Je veux que mon sang règne à Naples aussi longtemps qu'en France. Le royaume de Naples m'est nécessaire.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

## 9725. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Paris, 31 janvier 1806.

Je n'ai pas encore définitivement arrêté le plan de guerre pour la flottille; cela dépendra entièrement du moment où mon armée sera

<sup>1</sup> Pièce n<sup>o</sup> 9625.

tout à fait disponible. Mon plan pour l'escadre, pour la campagne prochaine, est déjà adopté. Je veux inonder les mers de douze croisières. Une partie est sortie; il faut que vous me présentiez une instruction pour faire sortir l'autre partie. Celles qui sont sorties sont : 1<sup>o</sup> Linois, 2<sup>o</sup> Lhermitte, 3<sup>o</sup> Leissègues, 4<sup>o</sup> Willaumez, 5<sup>o</sup> *la Piémontaise* et *la Canonnière*.

Je désire faire sortir,

- 6<sup>o</sup> Allemand, pour bloquer la Baltique et ravager les côtes d'Irlande;
- 7<sup>o</sup> Missiessy avec 3 ou 4 vaisseaux de Brest, les frégates et bâtiments légers qu'on pourra avoir, pour ravager la pêche de Terre-Neuve;
- 8<sup>o</sup> 2 frégates de Cadix;
- 9<sup>o</sup> 2 autres frégates de Cadix;
- 10<sup>o</sup> 2 frégates de Rochefort;
- 11<sup>o</sup> *La Guerrière*, *la Syrène*;
- 12<sup>o</sup> *La Revanche*, *la Furieuse*.

Ces douze croisières, qui couvriraient toutes les mers pendant tout l'été, produiraient une inquiétude réelle dans le commerce anglais, et leur rentrée aurait lieu vers la fin de la saison, en octobre ou novembre.

Les 6 frégates qui partent de Lorient et Rochefort pourraient porter 12 ou 1500 hommes à la Martinique.

Si *la Topaze* a été réparée à Lisbonne, on pourrait l'envoyer du côté du Brésil pour s'emparer de tous les bâtiments portant des marchandises anglaises, sous quelque pavillon que ce soit.

Il faudrait diriger plusieurs de ces frégates de manière à faire beaucoup de mal aux Suédois.

Enfin il faudrait donner un nouveau mouvement à l'escadre de Cadix, la réparer, la faire venir à Toulon, s'il est possible, et, si l'on ne peut rendre mobiles que 2 ou 3 vaisseaux, les envoyer dans la grande mer; enfin diriger les travaux de manière que *le Courageux*, à Lorient, et *l'Ajax*, à Rochefort, fussent mis à l'eau avant le mois de mars; que *le Tonnant*, à Rochefort, et *le Glorieux* et *l'Inflexible*, à Lorient, fussent mis à l'eau au 1<sup>er</sup> septembre, ainsi que *le Commerce de Paris*, à Lorient; ce qui ferait 6 vaisseaux cette année.

Quant à Anvers, 5 vaisseaux doivent être finis cette année. Je ne vois pas d'inconvénient de les porter, au lieu de 24 vingt-quatrièmes, à 16 vingt-quatrièmes, mais d'en mettre 1 ou 2 nouveaux sur les chantiers, si cela est possible, de sorte que, dans un an de paix et de grande activité, on pût, à Anvers, mettre 10 vaisseaux à la mer.

Si l'on avait à Brest des bois pour faire les 4 ou 5 vingt-quatrièmes d'un vaisseau à trois ponts, qu'on appellerait *l'Austerlitz*, cela paraî-

trait convenable pour entretenir un peu d'activité à Brest, et vu d'ailleurs que des vaisseaux de cet échantillon ne peuvent pas se faire partout. A Lorient, Rochefort et Toulon, on pourrait mettre de nouveaux vaisseaux en construction.

Ne ferait-on que quelques vingt-quatrièmes chaque année à ces vaisseaux, ce seraient des matériaux tout préparés pour pouvoir, en douze ou quinze mois de paix, mettre à la voile 36 vaisseaux neufs.

Je désire également que vous me fassiez dresser le projet d'un vaisseau qui serait mis sur les chantiers de Venise et construit aux frais du royaume d'Italie.

On s'arrangerait de manière à avoir à Venise une escadre de 6 vaisseaux et d'autant de frégates que peuvent armer les matelots du pays, et qui ne laisseraient pas de nous être utiles pour protéger le commerce du Levant, soit contre les Turcs et les Russes, soit pour sortir de la Méditerranée. Il faudrait que ces vaisseaux pussent facilement entrer à Alexandrie.

Je désire que le ministre m'apporte, dimanche après la messe, un rapport sur toute cette dépêche.

Il faudrait envoyer à Cayenne 2 bricks avec les fusils nécessaires à cette colonie. Ces bricks resteraient dans cette colonie et seraient utilement employés en corsaires.

Enfin, puisque notre système de guerre contre les Anglais est une guerre contre leur commerce, il faut se servir de toutes les goélettes, petits bâtiments, et tout mettre en mer.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9726. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Paris, 31 janvier 1806.

Monsieur Decrès, faites partir demain le capitaine de vaisseau Jacob, pour qu'il aille prendre le commandement de la marine à Naples. Il emmènera avec lui quatre officiers de marine, dont deux ayant le grade de lieutenant et deux d'enseigne. Il prendra les ordres du prince Joseph, qui l'emploiera de la manière la plus utile. Faites partir, dans la journée de demain, un capitaine de vaisseau pour Venise, et un officier attaché à votre ministère, pour visiter les ports de la Dalmatie.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

## 9727. — A M. CHAMPAGNY.

Paris, 1<sup>er</sup> février 1806.

Monsieur Champagny, la commune de Paris, par l'importance de ses finances, mérite une attention particulière. Je désire que vous preniez une connaissance un peu approfondie de l'état des finances de cette commune, tant en recettes qu'en dépenses, et que, mercredi prochain, vous puissiez m'apporter la situation en l'an XIII, dans les trois mois de l'an XIV, et au 1<sup>er</sup> janvier.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9728. — A M. CHAMPAGNY.

Paris, 1<sup>er</sup> février 1806.

Monsieur Champagny, faites-moi connaître pourquoi les travaux du quai Napoléon sont arrêtés. Soumettez-moi dans la semaine un projet pour commencer sans délai la gare de l'arsenal, telle que je l'avais arrêtée il y a deux ans. Mon intention est que cette dépense soit faite sur les fonds de la commune de Paris. Je désire également savoir où en est la vente du terrain des Capucines, ainsi que le percement de la rue de Tournon; enfin l'état de tous les travaux relatifs à l'embellissement de Paris.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9729. — A M. CHAMPAGNY.

Paris, 1<sup>er</sup> février 1806.

Monsieur Champagny, je désire que vous fassiez faire l'état de situation des compagnies départementales qui sont sous les ordres des préfets, et que vous m'en remettiez, tous les quinze jours, l'état de l'effectif et des présents sous les armes. J'apprends que la plupart de ces réserves ne s'instruisent pas et n'en sont pas encore à l'école de bataillon. Stimulez à cet égard le zèle des préfets.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

## 9730. — A M. CHAMPAGNY.

Paris, 2 février 1806.

Je suis instruit qu'un grand nombre d'ouvriers sont sans travail :

je désire connaître quelle classe d'ouvriers et quel genre de travail. Faites-moi connaître aussi quelles sont les principales manufactures et les ateliers qui auraient suspendu leurs travaux par suite des circonstances.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte de Montalivet.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9731. — A M. FOUCHÉ.

Paris, 2 février 1806.

Pour l'exil des personnes qui ont émigré et que le bien de l'État veut qu'on éloigne de Paris, il faudrait adopter des formes plus douces que celles de la police ordinaire. Voyez à imaginer là-dessus quelque chose qui soit plus analogue à la mesure elle-même.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9732. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Paris, 2 février 1806.

Je suis arrivé depuis plusieurs jours dans ma capitale. Je ne veux pas tarder davantage à remercier Votre Majesté de toutes les choses aimables qu'elle a faites pour moi pendant le temps que j'ai demeuré dans ses États. Elle doit être persuadée du plaisir que j'aurai, lorsqu'elle viendra en France, à la payer de retour.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9733. — A LA REINE DE BAVIÈRE.

Paris, 2 février 1806.

Madame ma Sœur, arrivé depuis plusieurs jours à Paris, j'éprouve un véritable besoin d'exprimer à Votre Majesté tous les sentiments qu'elle m'a inspirés, et de l'assurer de ma parfaite estime, de ma tendre amitié et du bonheur que j'aurai de trouver des occasions de lui être agréable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

---

9734. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Paris, 2 février 1806.

Je reçois la lettre de Votre Majesté, du 21 janvier, au moment même où j'allais lui écrire pour la remercier des choses aimables

qu'elle a faites pour moi pendant mon séjour dans ses États, la prier de me rappeler aux souvenirs de la Reine et l'assurer de mon désir de trouver les circonstances qu'elle a eues, pour pouvoir m'acquitter envers elle et la convaincre de ma parfaite estime et de ma constante amitié.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9735. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Paris, 2 février 1806.

J'ai lu avec attention les notes que vous avez mises en marge du projet de traité que vous a remis mon ministre. Au fond, j'y vois peu de différence; je crois qu'il est conforme à vos intérêts de terminer promptement, et que ce système de médiation est utile au moins quelques années; on pourrait en exclure, s'il est nécessaire, les petits princes, ou n'y admettre de nouveaux alliés que de consentement commun.

Munich et Bade ont signé. Je pense que nos intérêts communs, et surtout les vôtres, demandent que vous donniez des ordres à votre ministre pour terminer ici.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9736. — AU PRINCE DE LA PAIX.

Paris, 2 février 1806.

Rien ne m'étonne de la part de la reine de Naples; j'ai cependant frémi à la seule lecture de votre lettre.

J'éprouve une véritable consolation d'apprendre que Leurs Majestés sont en bonne santé. Ne doutez jamais de l'intérêt que je vous porte et du désir que j'ai de vous donner des preuves de ma protection, non plus que de l'estime et de l'amitié que j'ai pour le Roi.

NAPOLEÓN.

Archives de l'Empire.

---

9737. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Paris, 2 février 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 24. M. de Haugwitz est arrivé hier au soir à Paris. J'espère qu'à l'heure qu'il est vous êtes à Munich. Votre correspondance en deviendra plus rapide. Envoyez des officiers d'état-major dans la Silésie prussienne et dans la partie des États du roi de Prusse où sont les Russes, afin de savoir dans



quelle situation ils sont. Ils peuvent même aller dans la Pologne prussienne. J'ai besoin d'être exactement et promptement informé, mon intention étant de ne point évacuer l'Allemagne ni faire passer le Rhin à mon armée, que les Russes ne soient rentrés chez eux et n'aient évacué toute la Pologne.

NAPOLEON.

Dépôt de la guerre.

(En minute aux Arch. de l'Emp.)

---

9738. — AU PRINCE JOSEPH.

Paris, 2 février 1806.

J'ai reçu votre lettre du 24. Le général Saint-Cyr s'est présenté à mon lever; devant tout le monde, je lui ai témoigné mon mécontentement, et je lui ai ordonné de partir sur-le-champ pour rejoindre son poste. Je vous envoie un travail sur Naples, qui est au moins une note géographique. Ce mémoire est fait par M. Vintimille, qui a resté à Naples et qui désire beaucoup s'attacher à mon service. Je le fais partir pour Naples, où il pourra vous servir.

L'état de situation que vous avez joint à votre lettre du 24 est trop sommaire.

Du moment que vous serez entré à Naples, vous ne manquerez point d'argent, si vous tenez la main à ce qu'on ne prenne pas tout. Le maréchal Masséna a tout pris dans les pays vénitiens.

A la réception de cette lettre, vous serez en marche. J'attends avec impatience de savoir que vous avez conquis Naples.

Vous avez cinq divisions d'infanterie; tenez-les toujours réunies.

Croyez à mon amitié. N'écoutez pas ceux qui voudraient vous tenir loin du feu; vous avez besoin de faire vos preuves. S'il y a des occasions, exposez-vous ostensiblement. Quant au vrai danger, il est partout à la guerre.

NAPOLEON.

Archives de l'Empire.

---

9739. — AU PRINCE EUGÈNE.

Paris, 3 février 1806.

Mon Fils, vous avez très-mal arrangé vos affaires à Paris; on me présente un compte de 1,500,000 francs pour votre maison; cette somme est énorme. M. Calmelet, Bataille et ce petit intendant que vous avez nommé sont des fripons<sup>1</sup>; et je vois qu'ils ont tout embarrassé de manière qu'il sera impossible de ne pas payer

<sup>1</sup> Voir la note de la pièce n° 9721.

beaucoup. Je vois cela avec peine; je vous croyais plus d'ordre. On ne doit rien faire sans un devis, avec engagement de ne pas le dépasser. Vous avez fait tout le contraire; l'architecte s'en est donné tant qu'il a voulu, et voilà des sommes immenses jetées dans la rivière. J'ai chargé Bessières de veiller lui-même à ces affaires. Portez plus d'attention et de savoir que cela aux affaires de ma liste civile d'Italie; les architectes sont partout les mêmes.

NAPOLEON.

Comm. par S. A. I. M<sup>me</sup> la duchesse de Leuchtenberg.

## 9740. — DÉCRET.

Palais des Tuileries, 3 février 1806.

ARTICLE I<sup>er</sup>. — Le service du cabinet de l'Empereur est fait par un secrétaire du portefeuille, un rapporteur des pétitions et un archiviste.

### DU SECRÉTAIRE DU PORTEFEUILLE.

ART. 2. — M. Meneval est secrétaire du portefeuille. Il présente seul à la signature de l'Empereur toute lettre ou note que Sa Majesté aurait dictée; toutes les expéditions sont faites par lui; il expédie tous les courriers.

ART. 3. — Il entre seul dans le cabinet de l'Empereur; il a seul les clefs du bureau et du portefeuille de l'Empereur.

ART. 4. — Le traitement de secrétaire du portefeuille est fixé à 24,000 francs par an.

### DU RAPPORTEUR DES PÉTITIONS.

ART. 5. — M. Deschamps, secrétaire des commandements de l'Impératrice, est rapporteur des pétitions et chargé de la mise en ordre et rédaction des matériaux relatifs à l'histoire des campagnes de l'Empereur. Il écrit aussi sous sa dictée.

Il conserve le titre et les fonctions qui l'attachent à l'Impératrice.

ART. 6. — Lorsque les pétitions dont il a fait le rapport ont été vues par l'Empereur, il les renvoie à la secrétairerie d'État, où les décisions qui peuvent être intervenues sont expédiées.

ART. 7. — Il a 12,000 francs de traitement.

### DE L'ARCHIVISTE DU CABINET.

ART. 8. — M. Fain est archiviste du cabinet.

ART. 9. — L'archiviste du cabinet reçoit des mains du secrétaire du portefeuille toutes les pièces du travail de l'Empereur qui ont été répondues; il les classe et les met en ordre.

Il met au net les minutes dont il est dépositaire.

Tous les papiers, minutes, copies, etc., ne peuvent être remises à l'archiviste que par le secrétaire du portefeuille.

ART. 10. — Il y a aux archives du cabinet un carton où les affaires secrètes sont renfermées sous une clef particulière. Une seconde clef de ce carton est déposée dans un tiroir du cabinet de l'Empereur; et le secrétaire du portefeuille lui-même ne peut s'en servir sans l'autorisation de l'Empereur.

ART. 11. — A la fin de chaque année, l'archiviste fait le relevé de ce qui peut être extrait des archives du cabinet pour être déposé dans les archives impériales, à la secrétairerie d'État. Il reçoit à ce sujet les ordres de l'Empereur.

ART. 12. — Le traitement de l'archiviste est fixé à 18,000 francs par an.

#### DES GARDES DU PORTEFEUILLE.

ART. 13. — Il y a deux gardes du portefeuille qui sont de service tous les quinze jours.

ART. 14. — Il leur est défendu de laisser entrer dans le cabinet de l'Empereur, que le secrétaire du portefeuille; dans le cabinet du rapporteur des pétitions, que ce rapporteur et le secrétaire du portefeuille; dans le cabinet des archives, que l'archiviste et le secrétaire du portefeuille.

ART. 15. — Le garde du portefeuille, de service, couche dans la pièce qui précède immédiatement le cabinet où travaille l'Empereur.

ART. 16. — Ils portent un uniforme et un sabre avec une bandoulière d'un modèle particulier.

ART. 17. — Leur traitement est de 4,000 francs chacun par an.

#### DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ART. 18. — Le secrétaire du portefeuille ne peut s'absenter qu'avec la permission de l'Empereur; et alors il laisse sur le bureau de l'Empereur une note indiquant l'heure de son retour, et remet la clef du bureau au garde du portefeuille qui est de service. Mais, lorsqu'il s'absente, n'importe à quelque heure du jour ou de la nuit que ce soit, il pourvoit à ce que, soit le rapporteur des pétitions, soit l'archiviste, reste et soit en état de répondre à l'Empereur.

Dans ce cas, celui qui reste de garde se tient dans la pièce la plus voisine du cabinet de l'Empereur.

ART. 19. — Si, en l'absence du secrétaire du portefeuille, l'Empereur dicte quelque lettre ou note, ou fait expédier quelque travail, la minute, si ce travail a été expédié avant son retour, et la minute

et la copie, si le travail n'a pas encore été expédié, sont remises au secrétaire du portefeuille aussitôt son arrivée.

ART. 20. — Le secrétaire du portefeuille, l'archiviste du cabinet et le rapporteur des pétitions sont logés dans le palais, le plus près possible de leur service.

Ils ont une table commune.

ART. 21. — L'appartement consacré au cabinet sera, autant que le local le permettra, distribué dans les divers palais impériaux de la manière suivante :

1° Le cabinet de l'Empereur ;

2° Près de ce cabinet une pièce servant de supplément ;

3° Un cabinet pour le rapporteur des pétitions ;

4° Les archives, où seront établies des armoires solides pour la sûreté des papiers ;

5° Le cabinet topographique.

On ne doit pénétrer dans ces pièces que par une seule entrée, près de laquelle doit être la salle du garde du portefeuille.

Notre grand maréchal du palais est chargé de surveiller l'exécution des articles 20 et 21.

ART. 22. — Il n'est dérogé en rien par la présente organisation aux droits et devoirs du secrétaire du cabinet.

NAPOLEON.

Bibliothèque impériale.  
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

# TABLE

## DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
8961	1 <sup>er</sup> juillet. Gênes.	Cambacérés.	Compliments. Aptitude de l'architrésorier au gouvernement de Gênes. ....	1
8962	1 <sup>er</sup> juillet. Gênes.	Decrès.	Ingénieurs attendus à Gênes pour les travaux du port. Nouvelles à mettre au <i>Moniteur</i> .	1
8963	3 juillet. Gênes.	Regnier.	Demande d'un projet de décret contre les jeux de bourse. ....	2
8964	3 juillet. Gênes.	Le Prince Eugène	Traitement des grands officiers en Italie. Explications faisant cesser des doutes sur Melzi. Avis. ....	2
8965	3 juillet. Gênes.	Paradisi.	Exhortation à redoubler d'efforts pour mener à bien les travaux publics en Italie. ....	3
8966	3 juillet. Gênes.	Decrès.	Coujctures sur le nombre de vaisseaux anglais dans la Méditerranée. ....	3
8967	4 juillet. Gênes.	Le même.	Avis signalant, à Toulon, des intelligences entre des officiers de marine et les Anglais.	3
8968	4 juillet. Gênes.	Le Prince Eugène	Avis et ordres divers. Réponse à quelques observations sur le budget d'Italie. ....	4
8969	5 juillet. Gênes.	Berthier.	Mauvais état de l'artillerie italienne; ordres. Fortifications de Gênes. ....	5
8970	5 juillet. Gênes.	Decrès.	Magasins, manutention, constructions navales à Gênes. Système d'armement à expérimenter. ....	6
8971	5 <sup>e</sup> juillet. Gênes.	Jérôme Bonaparte	Instructions pour une excursion armée dans la Méditerranée; captifs d'Alger à ramener à Gênes. ....	8
8972	5 juillet. Gênes.	Le Prince Eugène	Ordre d'ajourner le Corps législatif après l'adoption d'une loi de finances. Opinion sur Melzi. ....	9
8973	10 juillet Varennes.	Cambacérés.	Nouvelles de voyage. Avis pour la réception à Fontainebleau des ministres et des autorités. ....	9
8974	12 juillet. Fontainebleau.	Cretet.	Plainte du mauvais état des routes de Lyon à Roanne; ordre pressant d'y remédier. .	10
8975	12 juillet. Fontainebleau.	Fouché.	Décision au sujet d'un individu qui avait insulté un garde aux Tuileries; excuse d'ivresse non admise. ....	10
8976	13 juillet. Fontainebleau.	Hauterive.	Attributions des agents commerciaux en Asie; limites dans lesquelles ils doivent se maintenir. ....	10
8977	13 juillet. Fontainebleau.	Le même.	Avis à demander à Hambourg sur les maisons de commerce hostiles à la France. ....	11
8978	13 juillet. Fontainebleau.	Berthier.	Ordre pour l'organisation militaire de l'Etat de Parme; mesures de défense pour Gavi et Gênes. ....	11
8979	13 juillet. Fontainebleau.	Le Prince Eugène	Voyage rapide de l'Empereur; ordres relatifs à la Maison italienne; travaux à faire au palais de Milan. ....	12

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
8980	14 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	.....	Note relative à un différend avec l'Espagne sur le chiffre d'un subside de guerre. . .	14
8981	14 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Gandin.	Note pour la vente de biens nationaux moyennant des obligations escomptées par la Banque. . . . .	14
8982	14 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Decrès.	Ordres pour l'approvisionnement des batteries à Brest; instructions pour le tir des pièces. . . . .	15
8983	14 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Le Prince Eugène	Rappel d'ordres pour l'approvisionnement et l'armement des places. Corps à compléter par des conscrits. . . . .	17
8984	15 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Decrès.	Renvoi d'une pièce sans importance, mais témoignant en faveur des habitants de la Martinique. . . . .	18
8985	16 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Villeneuve.	Ordre de manœuvrer de manière à se rendre maître du Pas-de-Calais; défense expresse d'entrer au Ferrol. . . . .	18
8986	16 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Le Prince Eugène	Ordre de dissoudre le Corps législatif italien s'il refuse de nouveau un projet de loi. .	19
8987	17 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Fouché.	Enquête à faire pour connaître l'origine de la fortune d'un agent forestier. . . . .	20
8988	17 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Berthier.	Demande d'un firret donnant, tous les six mois, la situation des places fortes de France et d'Italie. . . . .	20
8989	17 juillet. <i>Fontainebleau.</i>	Decrès.	Avis d'intrigues dans l'armée de Brest. Ordre à Jérôme de remplir promptement sa mission. . . . .	20
8990	18 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Réal.	Demande d'un projet de règlement pour les forêts de la Couronne; vues à ce sujet. . .	21
8991	18 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Decrès.	Danger de l'immobilité de Ganteaume à Brest; conjectures; ordre à lui donner. . . . .	22
8992	19 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Monge.	Question sur la qualité de pièces de canon fondues à Liège: compliments. . . . .	23
8993	19 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Decrès.	Ordre de prendre à Liège les canons nécessaires à l'armement de vaisseaux qui sont à Anvers. . . . .	23
8994	19 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	.....	Décision: refus d'accorder des fonds pour les colonies; motifs de cette détermination.	23
8995	19 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Decrès.	Plainte contre un officier ne remettant pas aux autorités de Cayenne les dépêches qui leur sont destinées. . . . .	24
8996	20 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Berthier.	Levée du blocus de Brest. Ordre de préparer l'embarquement de la flottille. . . . .	25
8997	20 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Decrès.	Instructions à donner à Ganteaume pour se rallier à l'escadre de Rochefort. . . . .	25
8998	20 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Ganteaume.	Instructions: épier l'escadre anglaise, secourir Villeneuve et se porter rapidement devant Boulogne. . . . .	25
8999	22 juillet. <i>Saint-Cloud.</i>	Fouché.	Arrestation de tous les Autrichiens, à Paris, en représailles d'un attentat contre M. Prouy à Venise. . . . .	27

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9000	22 juillet. Saint-Cloud.	Fouché.	Ordre ci-dessus non avenu : arrestation de trois Autrichiens de marque seulement . .	27
9001	23 juillet. Saint-Cloud.	Regnier.	Affaire du duc de Looz et de Flachat ; faiblesse des juges ; intention de remplacer le procureur général. . . . .	27
9002	23 juillet. Saint-Cloud.	Gaudin.	Faiblesse de l'administration forestière ; délits commis par des agents ; plaintes reçues.	28
9003	23 juillet. Saint-Cloud.	Bessières.	Envoi du prince Borghèse à Boulogne pour y remplir les fonctions de chef d'escadron de la Garde. . . . .	29
9004	23 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Personnes absentes à rappeler en Italie. Organisation de l'Institut italien différée. . .	29
9005	23 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Envoi d'un décret pour l'approvisionnement des places d'Italie ; ordre d'en surveiller l'exécution . . . . .	30
9006	24 juillet. Saint-Cloud.	Gaudin.	Note : règlement à faire pour les recettes générales et les charges d'agent de change. Biens à vendre . . . . .	30
9007	24 juillet. Saint-Cloud.	Barbé-Marbois.	Note relative aux concessionnaires des mines de fer de l'île d'Elbe. . . . .	30
9008	24 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Sommes à exiger pour indemniser le domaine de dilapidations commises à son détriment.	31
9009	24 juillet. Saint-Cloud.	Fouché.	Ordre de faire arrêter à Évreux deux fonctionnaires affiliés à la bande noire. . . . .	32
9010	24 juillet. Saint-Cloud.	Fesch.	Réponse attendue au sujet du mariage de Jérôme. Instances à faire pour deux chapeaux de cardinaux. . . . .	32
9011	24 juillet. Saint-Cloud.	Decrès.	Note : refus d'envoyer de l'argent aux colonies, qui doivent pourvoir elles-mêmes à leurs besoins . . . . .	33
9012	24 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Avis et ordres divers. Situation politique. Projet de décorer et de pensionner des savants italiens. . . . .	33
9013	24 juillet. Saint-Cloud.	Lacépède.	Envoi de six grands cordons en Espagne ; personnages désignés pour recevoir des décorations espagnoles. . . . .	34
9014	25 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Reproche d'outré-passer les pouvoirs de viceroi et de laisser trop d'autorité aux ministres . . . . .	35
9015	25 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Décisions diverses. Ordre de correspondre avec l'Empereur. Menace contre le Corps législatif d'Italie. . . . .	36
9016	26 juillet. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Langage à tenir à M. de Gallo au sujet d'une levée de milices à Naples. . . . .	37
9017	26 juillet. Saint-Cloud.	Lacépède.	Envoi de M. Izquierdo au prince de la Paix. Expédition de Portugal. Vivres à réunir à Cadix . . . . .	37
9018	26 juillet. Saint-Cloud.	Berthier.	Renseignements attendus par l'Empereur pour se rendre à Boulogne. Avis et ordres.	38
9019	26 juillet. Saint-Cloud.	Decrès.	Ordre pour l'envoi d'une dépêche au capitaine Allemand. Avis et ordre pour M. Le Roy à Cadix. . . . .	38



Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<u>1805.</u>			
9020	26 juillet. Saint-Cloud.	Allemand.	Instructions pour se porter à la rencontre de Villeneuve avec l'escadre de Rochefort. . .	40
9021	26 juillet. Saint-Cloud.	Lhermitte.	Ordre de se rendre à Vigo pour se rallier au capitaine Allemand; instructions. . . . .	41
9022	26 juillet. Saint-Cloud.	Villeneuve.	Instructions : escadres à rallier à Cadix, au Ferrol, à Brest, avant d'entrer dans la Manche; avis. . . . .	42
9023	26 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre de publier les préparatifs de guerre de l'Autriche. Affaire de MM. Prony et Costanzo. . . . .	43
9024	26 juillet. Saint-Cloud.	Marescalchi.	Mécontentement contre le Corps législatif italien; intention de ne plus le convoquer. . .	44
9025	27 juillet. Saint-Cloud.	Lebrun.	Arrestations à faire à Gènes en feignant d'ignorer la mise en liberté de M. Prony. Ordres. . .	44
9026	27 juillet. Saint-Cloud.	Decrès.	Conjectures d'après la levée du blocus de Brest et du Ferrol; avis à donner à Allemand par Gourdon. . . . .	45
9027	27 juillet. Saint-Cloud.	Gourdon.	Ordre de rallier Allemand et de se rendre à Cadix si Villeneuve ne paraît pas au Ferrol. . .	46
9028	27 juillet. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Conduite à tenir envers le Corps législatif et les Italiens. Ordres militaires et recommandations. . . . .	48
9029	28 juillet. Saint-Cloud.	Champagny.	Retards apportés aux correspondances d'Italie par l'application d'une mesure sanitaire. . .	49
9030	29 juillet. Saint-Cloud.	Duroc.	Demande d'un projet sur les forêts de la Couronne. Ordre pour Rambouillet et les deux Trianon. . . . .	50
9031	31 juillet. Saint-Cloud.	Champagny.	Visite au Prytanée de Saint-Cyr; mécontentement exprimé; bases d'une nouvelle organisation. . . . .	50
9032	31 juillet. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Dispositions de l'Autriche à la guerre. Ordre de préparer une note à M. de Cobenzl. . .	53
9033	31 juillet. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre de négocier avec le Valais la levée d'un corps auxiliaire au service de la France. . .	53
9034	31 juillet. Saint-Cloud.	Berthier.	Dispositions ordonnées pour l'école de Fontainebleau. Officiers nécessaires au Prytanée de Saint-Cyr. . . . .	54
9035	1 <sup>er</sup> août. Saint-Cloud.	Champagny.	Note au sujet d'un ralentissement remarqué dans les travaux de la fabrique de Rouen. . .	55
9036	1 <sup>er</sup> août. Saint-Cloud.	.....	Décision soumettant des embaucheurs napolitains à la juridiction de l'armée française. . .	55
9037	2 août. Saint-Cloud.	Decrès.	Ordre et avis à donner à Ganteaume pour qu'il se tienne en rade prêt à rallier Villeneuve . . .	55
9038	3 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Approbation d'un projet de note à M. de Cobenzl; instructions à donner à M. de la Rochefoucauld. . . . .	56
9039	3 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Ordre de publier des articles sur les menées de la Russie; allégations d'une note russe à réfuter. . . . .	57
9040	4 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Arrivée de l'Empereur à Boulogne, où il va passer une revue de cent mille hommes. . .	58



Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAGE.
	<b>1805.</b>			
9041	4 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Ordres au ministre Alquier à Naples; re- présentations qu'il doit faire avant de se retirer .....	58
9042	4 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Mécontentement à exprimer de ce qu'un ba- teau a été enlevé par les Anglais sous le feu des batteries .....	59
9043	4 août. C. de Boul.	Decrès.	Doutes sur des nouvelles relatives à Nelson. Péril imminent pour l'Angleterre. ....	59
9044	4 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Rappel d'ordres pour la formation de bom- bardiers et pour l'approvisionnement de places de guerre .....	59
9045	5 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Ordre pour l'examen d'un projet sur les fo- rêts et pour la création d'un contentieux de la liste civile .....	60
9046	5 août. Camp de Boulogne.	Lacué.	Avis relatif aux amendes infligées aux désér- teurs. Observations concernant la con- scription .....	61
9047	5 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Vif intérêt pour la garnison de Santo-Do- mingo; renforts, secours, armes à y ex- pédier .....	63
9048	5 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Ajournement du Corps législatif italien. Opé- rations des Autrichiens en Italie à sur- veiller .....	64
9049	5 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Ordre de préparer secrètement une brigade que l'Empereur désire envoyer dans les Abruzzes .....	65
9050	6 août. Camp de Boulogne.	Daru.	Projets relatifs aux domaines impériaux; ob- servations sur les encouragements à donner aux arts .....	65
9051	6 août. C. de Boul.	Champagny.	Mécontentement de circulaires préfectorales défendant de danser près des églises. ....	67
9052	6 août. Camp de Boulogne.	Fouché.	Affaires du culte et police ecclésiastique; plaintes mal fondées du préfet de la Nièvre .....	67
9053	6 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Vif reproche d'avoir pris des décisions im- portantes sans attendre l'ordre de l'Empe- reur .....	68
9054	7 août. Camp de Boulogne.	Fouché.	Envoi d'un arrangement à conclure avec le <i>Journal des Débats</i> et à étendre à d'autres journaux .....	69
9055	7 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Note à rédiger pour protester contre la mé- diation russe et les armements de l'Au- triche .....	69
9056	7 août. Camp de Boulogne.	Bessières.	Ordre de diriger sur Boulogne les soldats de la Garde et d'autres troupes disponibles à Paris .....	70
9057	8 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Annnonce d'un combat entre l'escadre an- glaise et les forces combinées de Ville- neuve et de Gravina .....	70
9058	8 août. Camp de Boulogne.	Bessières.	Ordre de retenir à Paris les troupes qui de- vaient se rendre à Boulogne; avis ulté- rieur à attendre .....	71

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9059	9 août. Camp de Boulogne.	Barbé-Marbois.	Avis; confiance des gens de Bourse à soutenir. Conséquences du mode d'escompte de la Banque.....	71
9060	9 août. Camp de Boulogne.	Fouché.	Détails sur la victoire navale de Villeneuve; échec subi par les Espagnols à dissimuler.....	72
9061	9 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Déclaration à faire aux prisonniers anglais à Verdun au sujet de l'évasion de trois d'entre eux.....	72
9062	10 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Représentations à faire aux États-Unis. Inexécution des engagements de la banque de Vienne.....	73
9063	10 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Perte éprouvée par les Anglais dans le dernier combat; lettres à écrire à Villeneuve et au prince de la Paix.....	73
9064	11 août. Camp de Boulogne.	Lebrun.	Plainte d'une mesure contraire aux intentions de l'Empereur au sujet des matelots génois.....	74
9065	11 août. C. de Boul.	Schimmelpenninck.	Remerciement pour des nouvelles. Détails sur le combat naval entre Calder et Villeneuve.	76
9066	11 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Lettre confidentielle de Lauriston sur ce même combat; relation qui en est faite par les journaux anglais.....	76
9067	11 août. C. de Boul.	Taverna.	Réponse à une lettre du Corps législatif italien; résolutions formelles de l'Empereur.	77
9068	12 août. La Tour d'Ordre.	Talleyrand.	Explication à demander à M. de Cobenzl. Inconvenance d'une note de la Prusse relative à M. Taylor.....	78
9069	13 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Nouvelles satisfaisantes des escadres. Langage à tenir au sujet des armements de l'Autriche.....	79
9070	13 août. Pont- de-Briques.	Talleyrand.	Notes pour une conférence avec Cobenzl. Demandes à faire à la Suisse, à divers princes allemands.....	80
9071	13 août. C. de Boul.	Decrès.	Courrier à envoyer à Villeneuve pour lui réitérer l'ordre d'attaquer l'ennemi; avis.....	85
9072	13 août. C. de Boul.	Le même.	Lettres de Lauriston témoignant de la faiblesse et de l'irrésolution de Villeneuve.	86
9073	13 août. Camp de Boulogne.	Villeneuve.	Compliments. Ordre pressant de se rendre dans la Manche pour protéger la descente en Angleterre.....	86
9074	13 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Ordre secret de démolir la citadelle de Ferrare. Nouvelles des escadres. Situation avec l'Autriche.....	88
9075	14 août. Camp de Boulogne.	Lauriston.	Plainte de l'inexécution d'ordres. Instances pour que Villeneuve achève sa mission; avis.....	89
9076	14 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Conjectures; chances de réussite pour Villeneuve. Projet de confier à Jérôme une expédition en Afrique.....	89
9077	15 août. Camp de Boulogne.	.....	Décision accordant une protection spéciale aux sœurs de la Charité à Turin.....	91

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9078	15 août. C. de Boul.	Gandin.	Emprunt à faire pour rembourser les actionnaires du Mont-de-piété de Paris. . . . .	92
9079	15 août. C. de Boul.	Le même.	Établissement d'un service de courriers spéciaux de Paris à Milan. . . . .	92
9080	15 août. Camp de Boulogne.	Fouché.	Plainte de la faiblesse des autorités de Marseille, ne réprimant pas des propos séditieux. . . . .	93
9081	15 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Ordre contre un affidé du général Moreau. Permission d'envoyer un plan de police au prince de la Paix. . . . .	93
9082	15 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Ordre à Gouvion Saint-Cyr de ne pas reconnaître les milices de Naples et de les dissiper par la force. . . . .	93
9083	15 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Calcul des forces opposées à Villeneuve au Ferrol. Plaintes et mécontentement contre cet amiral. . . . .	94
9084	15 août. Camp de Boulogne.	L'Université de Boulogne.	Promesse bienveillante pour l'université de Boulogne, rivale de celle de Pavie; recommandation. . . . .	95
9085	16 août. Camp de Boulogne.	.....	Décision : refus d'accorder des fonds à un agent de la Maison impériale qui avait dépassé son crédit. . . . .	95
9086	16 août. C. de Boul.	Champagny.	Vues sur l'école de Saint-Cyr; intention de la subordonner à l'école de Fontainebleau.	96
9087	16 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Approbation d'un traité d'alliance avec la Bavière. Réponse décisive attendue de l'Autriche. . . . .	96
9088	17 août. C. de Boul.	Fouché.	Mesures contre des individus suspectés d'avoir été affiliés à la conspiration de Moreau.	97
9089	18 août. Camp de Boulogne.	Champagny.	Conservation des hôpitaux du Val-de-Grâce et de Saint-Denis. Projets pour l'école des arts et métiers. . . . .	98
9090	18 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Nouvelles de mer tirées des journaux de Londres. Inquiétudes sur la division du capitaine Allemand. . . . .	99
9091	19 août. Camp de Boulogne.	Le Pape.	Réponse à des plaintes : justification des mesures religieuses ordonnées par l'Empereur en Italie. . . . .	99
9092	19 août. Camp de Boulogne.	Fesch.	Envoi de la lettre ci-dessus; plaintes mal fondées du Saint-Père; intentions bienveillantes de l'Empereur. . . . .	101
9093	19 août. C. de Boul.	Talleyrand.	Explications à donner à Naples sur un envoi de renforts au général Reynier. . . . .	102
9094	19 août. C. de Boul.	Le même.	Ordres divers. Bruit du renouvellement du traité de 1778 entre la Porte et la Russie.	102
9095	19 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Dispositions à prendre pour réunir une division et l'envoyer secrètement dans les Abruzzes. . . . .	103
9096	19 août. Camp de Boulogne.	La Princesse Élisabeth	Réponse à la demande d'un portrait. Détail de l'armement des côtes à faire connaître. . . . .	104

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9097	20 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Départ du Ferrol des flottes alliées. Combat à Boulogne entre la flottille et la croisière anglaise.....	104
9098	20 août. C. de Boul.	.....	Décision au sujet d'un testament que la faute d'un notaire peut faire annuler.....	104
9099	20 août. Camp de Boulogne.	Barbé-Marbois.	Plainte contre la Banque; danger pour cet établissement de n'accorder l'escompte qu'à ses actionnaires.....	105
9100	20 août. C. de Boul.	.....	Décision sur une demande du duc de Chablais en restitution de ses biens personnels...	105
9101	20 août. C. de Boul.	Decrès.	Nouvelles de mer; désir que Ganteaume, à Brest, se tienne prêt à combattre.....	105
9102	20 août. C. de Boul.	Ganteaume.	Dépêche télégraphique: importance des moments présents; recommandation.....	106
9103	21 août. Camp de Boulogne.	Gaudin.	Ordre pour le choix des agents forestiers de tous grades; places réservées aux anciens militaires.....	106
9104	22 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Conditions offertes à la Prusse pour prix d'une alliance immédiate. Langage à tenir à M. de Cobenzl.....	107
9105	22 août. Camp de Boulogne.	.....	Décision au sujet de dispositions prises par Jourdan pour la garnison de différentes places d'Italie.....	110
9106	22 août. Camp de Boulogne.	Lacué.	Refus d'exempter Gênes de la conscription; consentement à réduire le contingent de ce pays.....	110
9107	22 août. C. de Boul.	Decrès.	Demande d'un mémoire sur le parti à prendre dans le cas où Villeneuve resterait à Oadix.	111
9108	22 août Camp de Boulogne.	Le même.	Ordre d'expédier un brick pour porter des nouvelles et des ordres aux Antilles et à Santo-Domingo.....	111
9109	22 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Envoi d'une frégate à la Martinique; nouvelles dispositions: Villaret remplacé par Ernouf.....	112
9110	22 août. C. de Boul.	Le même.	Ordre de faire venir au Ferrol un vaisseau hors de service; impossibilité prévue...	113
9111	22 août. C. de Boul.	Le même.	Intention d'ordonner tout ce qui est relatif à une expédition sur les côtes d'Afrique.	113
9112	22 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Vif mécontentement contre Villeneuve; plainte de son manque de résolution et de courage moral.....	114
9113	22 août. Boulogne.	Ganteaume.	Dépêche télégraphique: ordre de ne pas laisser Villeneuve entrer dans le port de Brest.....	115
9114	22 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Même ordre: urgence de se porter dans la Manche pour venger six siècles d'insultes et de honte.....	115
9115	22 août. C. de Boul.	Villeneuve.	Ordre de ne pas s'arrêter à Brest et d'entrer dans la Manche avec les escadres réunies.	115
9116	23 août. Camp de Boulogne.	Le Roi de Prusse.	Agrandissement de la Prusse nécessaire dans l'état actuel de l'Europe. Mission de Duroc à Berlin.....	116



Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<u>1805.</u>			
<u>9117</u>	<u>23 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Ruses de l'Autriche dévoilées. Projet de</u> <u>marcher sur Vienne si la descente en An-</u> <u>gleterre n'a pas lieu.....</u>	<u>117</u>
<u>9118</u>	<u>23 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Assurance touchant l'indépendance de la</u> <u>Batavie et de la Suisse. Propositions à</u> <u>faire à M. de Gallo.....</u>	<u>118</u>
<u>9119</u>	<u>23 août.</u> <u>C. de Boul.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Ordre au maréchal Bernadotte de préparer la</u> <u>réunion de dix mille hommes à Gættingen.</u>	<u>121</u>
<u>9120</u>	<u>23 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Confiance à faire à Marmont pour qu'il se</u> <u>tienne prêt à débarquer et à marcher sur</u> <u>Mayence.....</u>	<u>121</u>
<u>9121</u>	<u>23 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Instructions à Gouvion Saint-Cyr sur Naples.</u> <u>Avis confidentiel et ordres au maréchal</u> <u>Jourdan.....</u>	<u>122</u>
<u>9122</u>	<u>23 août.</u> <u>C. de Boul.</u>	<u>Dejean.</u>	<u>Ordre de faire confectionner du biscuit à</u> <u>Strasbourg et à Mayence.....</u>	<u>123</u>
<u>9123</u>	<u>24 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Cambacérés.</u>	<u>Observation à faire, d'une manière détour-</u> <u>née, à l'architrésorier sur sa conduite à</u> <u>Gènes.....</u>	<u>123</u>
<u>9124</u>	<u>24 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Barbé-Marbois.</u>	<u>Conséquences funestes du système d'escompte</u> <u>de la Banque; responsabilité du ministre</u> <u>du trésor.....</u>	<u>124</u>
<u>9125</u>	<u>24 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Mécontentement à témoigner à MM. de la</u> <u>Rochevoucauld et Lexay; langage qu'ils</u> <u>doivent tenir.....</u>	<u>126</u>
<u>9126</u>	<u>24 août.</u> <u>C. de Boul.</u>	<u>Duroc</u>	<u>Instructions pour négocier à Berlin un traité</u> <u>d'alliance avec la Prusse.....</u>	<u>127</u>
<u>9127</u>	<u>24 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Mission de Duroc; M. Laforest lui est su-</u> <u>bordonné. Mouvements commencés sur la</u> <u>Bavière.....</u>	<u>129</u>
<u>9128</u>	<u>24 août.</u> <u>C. de Boul.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Mouvement général de troupes de Boulogne</u> <u>sur le Rhin; ordres en conséquence....</u>	<u>130</u>
<u>9129</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Fouché.</u>	<u>Assurance d'entière confiance et recomman-</u> <u>dation. Avis d'un envoi de troupes sur le</u> <u>Rhin.....</u>	<u>132</u>
<u>9130</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Recommandations diverses pour décider le</u> <u>Wurtemberg et gagner du temps avec</u> <u>l'Autriche.....</u>	<u>133</u>
<u>9131</u>	<u>25 août.</u> <u>C. de Boul.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Alliance offensive et défensive à contracter</u> <u>avec l'électeur de Bade.....</u>	<u>134</u>
<u>9132</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Ordres à donner au maréchal Murat chargé</u> <u>d'étudier différents points militaires en</u> <u>Bavière.....</u>	<u>135</u>
<u>9133</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Bertrand.</u>	<u>Instructions pour le général Bertrand chargé</u> <u>de reconnaître des routes et des cours</u> <u>d'eau en Bavière.....</u>	<u>136</u>
<u>9134</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>L'Électeur</u> <u>de Bavière.</u>	<u>Mission du général Bertrand. Avis des pré-</u> <u>paratifs de guerre contre l'Autriche; re-</u> <u>commandations.....</u>	<u>138</u>
<u>9135</u>	<u>25 août.</u> <u>Camp</u> <u>de Boulogne.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Ordre de commencer au plus tôt les mouve-</u> <u>ments prescrits à l'armée.....</u>	<u>140</u>

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9136	25 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Raisons pour attendre une réponse de l'Autriche avant d'envoyer une note à la diète de Ratisbonne . . . . .	140
9137	26 août. C. de Boul.	Berthier.	Ordres détaillés pour le mouvement général de l'armée de Boulogne sur le Rhin. . . . .	141
9138	26 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Alarms et désir de la paix à Londres. Détails sur les suites du combat entre Villeneuve et Calder . . . . .	144
9139	27 août. Camp de Boulogne.	Lebrun.	Avis d'une prochaine rupture. Dispositions à prendre pour garder Gènes avec peu de troupes . . . . .	145
9140	27 août. C. de Boul.	Le même.	Satisfaction des mesures ordonnées contre le brigandage; énergie recommandée. . . . .	145
9141	27 août. Camp de Boulogne.	Talleyrand.	Utilité d'un travail sur le mouvement des flottes anglaises; demande d'un pareil état des forces de terre. . . . .	146
9142	27 août. Camp de Boulogne.	Fesch.	Affaire à terminer avec la cour de Rome. Nécessité de renforcer Ancône et Civitavecchia . . . . .	146
9143	27 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Intention d'envoyer Masséna en Italie. Ordre d'inspecter les places fortes et d'organiser les troupes . . . . .	146
9144	27 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Recommandations pour l'approvisionnement des places et divers préparatifs; avis et décisions . . . . .	148
9145	28 août. C. de Boul.	Estève.	Ordre de réaliser en argent dix millions de billets et d'envoyer un payeur à Strasbourg.	149
9146	28 août. Camp de Boulogne.	Barbé-Marbois.	Griefs contre les régents de la Banque. Ordre de diriger sur le Rhin le service financier de l'armée. . . . .	149
9147	28 août. C. de Boul.	Fouché.	Projet de former un corps franc avec d'anciennes bandes royalistes . . . . .	150
9148	28 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Ordre de faire faire des boîtes indiquant avec des cartes mobiles l'emplacement des corps ennemis . . . . .	151
9149	28 août. C. de Boul.	Le même.	Ordre aux troupes de la Garde, à Boulogne et à Paris, de se rendre à Strasbourg. . . . .	151
9150	28 août. Camp de Boulogne.	Dejean.	Ordre de pourvoir aux besoins de l'armée entrant en campagne; remotes, habillement, vivres, etc. . . . .	152
9151	28 août. C. de Boul.	Bessières.	Troupes de la Garde dont le commandement est confié à Bessières; avis et demandes.	153
9152	28 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Recommandation de veiller à l'organisation des transports et des ambulances de la Garde . . . . .	154
9153	28 août. Camp de Boulogne.	Mortier.	Ordre pour que l'artillerie de la Garde soit portée à vingt-quatre pièces attelées et approvisionnées . . . . .	155
9154	28 août. Camp de Boulogne.	Savary.	Mission d'observer les routes militaires dans la vallée du Danube et dans celle du Neckar . . . . .	155

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9155	28 août. Camp de Boulogne.	Duroc.	Avis; mouvements de l'armée. Projet de garder le Hanovre en laissant garnison dans Hameln.....	156
9156	29 août. C. de Boul.	Talleyrand.	Importance de faire nommer M. d'Affry chef de l'état-major de l'armée fédérale suisse.	158
9157	29 août. Camp de Boulogne.	Le même.	Coopération de Hesse-Darmstadt à décider; contingent des troupes de ce pays contre l'Autriche.....	158
9158	29 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Formation de deux divisions d'infanterie. Composition de la Grande Armée en sept corps.....	158
9159	29 août. C. de Boul.	Le même.	Organisation d'une armée à Boulogne sous le commandement d'un maréchal.....	159
9160	29 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Renseignements sur les flottes de Nelson, Calder et Cornwallis; belle occasion manquée par Villeneuve.....	160
9161	30 août. Camp de Boulogne.	Daru.	Ordre pour le séjour de l'Empereur à Strasbourg. Daru commissaire général de la Grande Armée.....	161
9162	30 août. C. de Boul.	Barbé-Marbois.	Manque d'argent pour la solde de l'armée; plainte vive contre les banquiers du trésor.	162
9163	30 août. Camp de Boulogne.	Berthier.	Mission de Gassendi en Italie; ordres et instructions pour la défense de Turin et d'Alexandrie.....	163
9164	30 août. C. de Boul.	.....	Décret: rassemblement de toute la flottille à Boulogne; dispositions de défense....	165
9165	31 août. Camp de Boulogne.	Cambacérés.	Invitation à user d'influence auprès du Sénat pour y empêcher la nomination de certains candidats.....	166
9166	31 août. Camp de Boulogne.	.....	Décret prescrivant l'établissement de courses de chevaux dans les départements de l'Empire.....	167
9167	31 août. Camp de Boulogne.	.....	Décision: M. Moreau de Saint-Méry fils non admis dans l'administration que dirige son père.....	167
9168	31 août. Camp de Boulogne.	Barbé-Marbois.	Plainte contre le trésor. Emploi d'une somme fournie par la caisse d'amortissement; recommandations.....	167
9169	31 août. C. de Boul.	Hessièzes.	Ordre de faire ainvre à la Garde la route tracée par le ministre de la guerre; avis....	169
9170	31 août. Camp de Boulogne.	Decrès.	Ordre de verser chez le payeur de l'armée une somme due par la marine aux officiers d'infanterie.....	169
9171	31 août. Camp de Boulogne.	Le Prince Eugène	Marche de la Grande Armée sur le Rhin. Recommandation au sujet des places de guerre d'Italie.....	169
9172	1 <sup>er</sup> septem. C. de Boul.	Cambacérés.	Avis confidentiel du départ de la Grande Armée en marche pour l'Allemagne.....	170
9173	1 <sup>er</sup> septem. C. de Boul.	Decrès.	Bricks à expédier à la Martinique. Demande de projets pour huit grandes croisières..	170
9174	1 <sup>er</sup> septem. C. de Boul.	Le Prince Eugène	Avis divers et instructions au sujet des événements qui se préparent.....	171

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9175	2 septemb. <u>C. de Boul.</u>	<u>Barbé-Marbois.</u>	<u>Retards à éviter dans le service de la trésorerie. Fonds à tenir prêts à Strasbourg.</u>	172
9176	2 septemb. <u>Camp de Boulogne.</u>	<u>Gouvion St-Cyr.</u>	<u>Instructions : plan de campagne contre Naples et contre les forces de la coalition dans ce royaume.</u>	173
9177	2 septemb. <u>Camp de Boulogne.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Ordre de rester un jour à Boulogne pour y organiser la flottille et passer la revue des équipages.</u>	175
9178	2 septemb. <u>C. de Boul.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avis du départ de Masséna pour commander l'armée d'Italie ; préparatifs à dissimuler.</u>	176
9179	4 septemb. <u>La Malmaison.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Colère contre Villeneuve qui expose à un désastre l'escadre du capitaine Allemand ; rapport demandé.</u>	176
9180	5 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Explications à donner à Cassel, Berlin et Vienne sur la marche de Bernadotte évacuant le Hanovre.</u>	178
9181	5 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Premières opérations à prescrire à Masséna. Ordre à tous les officiers de rejoindre leurs corps.</u>	179
9182	5 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Nouvelle recommandation de renvoyer copie des ordres que dicte l'Empereur.</u>	180
9183	5 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Envoi d'une lettre pour Bernadotte. Demande de la copie des lettres adressées à ce maréchal.</u>	180
9184	.....	<u>Bernadotte.</u>	<u>Ordre de se rendre à Würzburg ; avis secret de l'alliance de la Bavière.</u>	180
9185	6 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Indignation contre Villeneuve, dont la conduite à l'égard du capitaine Allemand semble inexplicable.</u>	181
9186	6 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	.....	<u>Décision : rappel d'ordre pour l'envoi de deux bricks à Porto-Ferrajo, que des corsaires menacent.</u>	182
9187	7 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Fouché.</u>	<u>Plainte au sujet d'un bulletin de police concernant la légation autrichienne.</u>	182
9188	7 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Ordre pour parvenir à la connaissance des mouvements des régiments autrichiens.</u>	182
9189	8 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Renseignements à demander sur les régiments russes qui se trouvent en Pologne, en Russie et à Corfou.</u>	183
9190	8 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Réponse à une lettre du ministre de la marine essayant de justifier l'amiral Villeneuve.</u>	183
9191	9 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Mécontentement à témoigner au général Walter et à différents officiers de sa division.</u>	184
9192	10 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	.....	<u>Décision : refus d'acheter un château dont on proposait l'acquisition.</u>	184
9193	10 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Lebrun.</u>	<u>Avis de mouvements de troupes. Recommandation de disposer Gênes à soutenir un long siège.</u>	184
9194	10 septemb. <u>Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Conduite morale et régulière à exiger de tous les fonctionnaires ; reproche à Forfait.</u>	184



Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
<u>9195</u>	<u>10 septem. Saint-Cloud.</u>	.....	<u>Décision au sujet d'un individu auteur d'un plan de descente et d'un projet de paix générale.....</u>	<u>185</u>
<u>9196</u>	<u>10 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Recommandation pour le maintien de la police à Livourne après le retrait des troupes françaises.....</u>	<u>185</u>
<u>9197</u>	<u>10 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Dejean.</u>	<u>Plainte du peu d'activité mis à la confection du biscuit à Strasbourg.....</u>	<u>186</u>
<u>9198</u>	<u>10 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avis divers. Recommandation de veiller à l'armement et à l'approvisionnement des places d'Italie.....</u>	<u>186</u>
<u>9199</u>	<u>11 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Duroc.</u>	<u>Prétentions de l'Autriche appuyées par la Russie. Avantages d'une alliance de la Prusse et de la France.....</u>	<u>187</u>
<u>9200</u>	<u>11 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Officiers à désigner pour le commandement de la marine de Mantoue et du lac de Garda.....</u>	<u>188</u>
<u>9201</u>	<u>11 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avantage de dominer sur le lac de Garda, sur le lac Majeur et sur ceux de Lugano et de Como.....</u>	<u>188</u>
<u>9202</u>	<u>12 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Fouché.</u>	<u>Plainte contre le préfet de Strasbourg. Défense aux gazettes du Rhin de parler des marches militaires.....</u>	<u>188</u>
<u>9203</u>	<u>12 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Autre base de traité avec la Prusse : cession temporaire du Hanovre moyennant six millions par an.....</u>	<u>189</u>
<u>9204</u>	<u>12 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Ordre de négocier avec la République du Valais une levée de six cents hommes....</u>	<u>189</u>
<u>9205</u>	<u>13 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le Prince Murat.</u>	<u>Mesures de défense et de précaution sur le Rhin. Agents à envoyer en Allemagne....</u>	<u>189</u>
<u>9206</u>	<u>13 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Dépêche télégraphique : ordre de faire armer Huningue, Belfort, Neuf-Brisach et Schelestadi.....</u>	<u>190</u>
<u>9207</u>	<u>13 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Marmont.</u>	<u>Ordre de se rendre à Mayence pour en assurer la défense et pour surveiller les mouvements ennemis.....</u>	<u>190</u>
<u>9208</u>	<u>13 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avis du passage de l'Inn par les Autrichiens ; surprise à éviter en Italie.....</u>	<u>191</u>
<u>9209</u>	<u>13 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Decrès.</u>	<u>Note exposant au ministre de la marine les vues de l'Empereur sur la flottille de Boulogne.....</u>	<u>192</u>
<u>9210</u>	<u>14 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Villeneuve.</u>	<u>Instructions pour opérer dans la Méditerranée, débarquer des troupes à Naples, attaquer l'ennemi.....</u>	<u>195</u>
<u>9211</u>	<u>14 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avis de prochain départ. Ordre d'organiser un service de courriers par le Simplon et le Saint-Gothard.....</u>	<u>196</u>
<u>9212</u>	<u>14 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Recommandation d'armer et d'approvisionner Pizzighetone et de rétablir la tête de pont de Lecco.....</u>	<u>196</u>
<u>9213</u>	<u>14 septem. Saint-Cloud.</u>	<u>Le même.</u>	<u>Ordre de faire surveiller le transport de fusils envoyés de Gènes à Mantoue.....</u>	<u>197</u>

N <sup>o</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9214	15 septem. Saint-Cloud.		<u>Note sur l'organisation des gardes nationales et la création de compagnies de réserve.</u>	197
9215	15 septem. Saint-Cloud.		<u>Note : projet de discours au Sénat au sujet de la rupture imminente de la paix.</u>	199
9216	15 septem. Saint-Cloud.		<u>Note : projet d'une adresse aux Français annonçant la guerre avec l'Autriche.</u>	201
9217	15 septem. Saint-Cloud.		<u>Note : résumé d'une notification à faire à la diète de Ratisbonne sur les motifs de la guerre.</u>	202
9218	15 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	<u>Avis à donner à Marmont. Importance d'approvisionner de biscuit Strasbourg et Wurzbourg; ordre.</u>	203
9219	15 septem. Saint-Cloud.	Bertrand.	<u>Ordre de reconnaître le château de Würzbourg et de correspondre avec Marmont et Bernadotte.</u>	204
9220	15 septem. Saint-Cloud.	Decrès.	<u>Instructions à réitérer à Villeneuve, et, s'il n'obéit pas, ordre de le remplacer par Rosily.</u>	204
9221	15 septem. Saint-Cloud.	Le même.	<u>Ordre à un détachement du bataillon des marins de la Garde de se rendre à Strasbourg.</u>	205
9222	16 septem. Saint-Cloud.	Lebrun.	<u>Mécontentement de mesures prises pour éloigner de Gènes des officiers réformés.</u>	205
9223	16 septem. Saint-Cloud.	Le même.	<u>Ordre d'organiser une garde nationale à Gènes, à Savone et dans les Rivières.</u>	206
9224	16 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	<u>Ordre à Zajonchek de se rendre à Strasbourg. Recommandations au sujet de Legnago.</u>	206
9225	16 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	<u>Ordre de requérir des chevaux et des voitures en Italie. Avis; nombreuses et diverses recommandations.</u>	207
9226	17 septem. Saint-Cloud.	Lacépède.	<u>Proposition à faire à l'Espagne d'occuper l'Etrurie et de participer à la guerre sur le Rhin.</u>	211
9227	17 septem. Saint-Cloud.		<u>Ordre déterminant l'emplacement des divisions et corps de la Grande Armée.</u>	211
9228	17 septem. Saint-Cloud.	Bruno.	<u>Avis et ordres pour ce maréchal commandant en chef l'armée de Boulogne.</u>	214
9229	17 septem. Saint-Cloud.	Decrès.	<u>Observations sur des projets de croisières présentés par le ministre; intentions de l'Empereur.</u>	214
9230	17 septem. Saint-Cloud.	Rosily.	<u>Instructions pour cet amiral remplaçant Villeneuve dans le commandement de l'escadre de Cadix.</u>	216
9231	18 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Murat.	<u>Demande de renseignements sur l'armée; revues à passer; nouvelles à réunir; coup de main à tenter.</u>	218
9232	18 septem. Saint-Cloud.	Bertrand.	<u>Recommandations. Ordre de ramener à Strasbourg des gens connaissant bien le pays de Würzbourg.</u>	219
9233	18 septem. Saint-Cloud.	Masséna.	<u>Avis; recommandation de ne pas disséminer l'armée. Assurance d'entière confiance.</u>	219

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9234	18 septem. Saint-Cloud.	.....	Décision : refus de modifier la composition des conseils de guerre supérieurs de la flottille.	220
9235	18 septem. Saint-Cloud.	.....	Décision : gratifications refusées aux marins de la <i>Topaze</i> ; on ne paye pas la bravoure avec de l'argent.	220
9236	18 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre de pourvoir à l'habillement de la légion corse et de la mettre en état de faire campagne.	220
9237	18 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Ordres relatifs aux préparatifs de guerre. Présents à faire au maréchal Masséna.	221
9238	18 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Murat.	Bateaux à requérir sur le Rhin. Recommandations pour Strasbourg, Huningue et Neuf-Brisach.	222
9239	18 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	Ordres relatifs à l'artillerie. Lieux où doit se réunir l'artillerie des différents corps de l'armée.	222
9240	19 septem. Saint-Cloud.	Talleyrand.	Instances à faire à Berlin pour une alliance; neutralité à demander en dernier lieu.	223
9241	19 septem. Saint-Cloud.	Le même.	Ordre pour l'impression d'un manifeste et de la correspondance diplomatique du Premier Consul.	224
9242	19 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	Dispositions secrètes pour la composition des différents corps de la Grande Armée.	224
9243	19 septem. Saint-Cloud.	Portalis.	Mécontentement à témoigner à un prêtre de Bourges au sujet d'un sermon prononcé le 15 août.	225
9244	20 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Murat.	Prochain départ de l'Empereur. Ordre de préparer le passage du Rhin. Renseignements demandés.	225
9245	20 septem. Saint-Cloud.	.....	Ordre de l'armée. Dispositions que doit prescrire le major général pour le passage du Rhin.	225
9246	20 septem. Paris.	Songis.	Ordre de jeter deux ponts sur le Rhin à Durlach et à Spire; avis de mouvements prescrits.	226
9247	20 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Ordre de payer ce que doit le royaume d'Italie. Numéraire à réserver pour la solde.	227
9248	21 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	Organisation de réserves à Strasbourg et à Mayence; formation de camps volants à Rennes et en Vendée.	228
9249	21 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Murat.	Positions à prendre au delà du Rhin. Avis concernant les troupes de Bade et de Wurtemberg.	232
9250	21 septem. Saint-Cloud.	Lemarais.	Mission à Bâle, à Schaffhouse et à Coire pour observer les troupes autrichiennes.	233
9251	21 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	Avis de prochain départ. Rappel d'ordres et de recommandations.	234
9252	22 septem. Saint-Cloud.	.....	Instruction pour la défense de Boulogne en prévision d'un débarquement des Anglais.	234
9253	22 septem. Saint-Cloud.	Fouché.	Ordre de retarder le départ des courriers pour tenir quelque temps secrète une séance du Sénat.	237

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9254	22 septem. Saint-Cloud.	.....	<u>Note déterminant les mouvements de l'armée qui auront pour résultat la capitulation d'Ulm.</u> .....	237
9255	22 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	<u>Travaux de fortification à prescrire à Cassel et à Mayence. Ordre de faire occuper Vieux-Brisach.</u> .....	237
9256	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	<u>Établissement d'un camp volant à Alexandrie sous les ordres de Menou.</u> .....	238
9257	22 septem. Saint-Cloud.	Le même.	<u>Mécontentement à témoigner au général Chasseloup absent du quartier général de Masséna.</u> .....	240
9258	22 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	<u>Nécessité d'employer les réquisitions en Italie. Rappel d'ordres et recommandations réitérées.</u> .....	240
9259	23 septem. Saint-Cloud.	.....	<u>Ordre général du service pendant l'absence de l'Empereur.</u> .....	242
9260	23 septem. Saint-Cloud.	Berthier.	<u>Urgence de fournir des fonds pour la citadelle de Turin. Avis de travaux inutiles à Plaisance.</u> .....	245
9261	23 septem. Saint-Cloud.	Le Prince Eugène	<u>Représentations à faire à Chasseloup sur les travaux inutiles qu'il entreprend à Plaisance. Ordre.</u> .....	245
9262	23 septem. Paris.	Masséna.	<u>Dispositions que prendrait l'Empereur s'il commandait l'armée d'Italie.</u> .....	246
9263	23 septem. Paris.	Gousson Saint-Cyr.	<u>Avis de la conclusion d'un traité avec Naples; instructions dans le cas où il ne serait pas ratifié.</u> .....	246
9264	23 septem. Paris.	.....	<u>Discours de l'Empereur au Sénat: motifs et but de la guerre; recommandations.</u> .....	247
9265	24 septem. La Ferté- sous-Jourre.	Cambacérés.	<u>Recommandation de veiller à l'insertion de diverses pièces officielles au <i>Moniteur</i>.</u> .....	248
9266	26 septem. Strasbourg.	Le Prince Joseph.	<u>Arrivée de l'Empereur à Strasbourg. Passage du Rhin par la Grande Armée.</u> .....	248
9267	26 septem. Strasbourg.	Déjean.	<u>Plainte des retards mis à l'envoi d'approvisionnements attendus à Strasbourg.</u> .....	249
9268	26 septem. Strasbourg.	Lannes.	<u>Ordre de séjourner à Rastadt et de pousser des reconnaissances jusqu'à Wildbad.</u> .....	249
9269	26 septem. Strasbourg.	.....	<u>Ordre de d'Hautpoul de se placer à Renchen en seconde ligne, couvert par la division Walther.</u> .....	249
9270	27 septem. Strasbourg.	Talleyrand.	<u>Envoi de dépêches. Mouvement pour surprendre les Autrichiens aux débouchés de la Forêt-Noire.</u> .....	250
9271	27 septem. Strasbourg.	Otto.	<u>Envoi d'un numéro du <i>Moniteur</i> pour le faire parvenir à M. Laforest, à Berlin.</u> ..	250
9272	27 septem. Strasbourg.	Davout.	<u>Ordre de se porter à Neckarelz; avis des mouvements de Soult, de Bernadotte et de Marmont.</u> .....	250
9273	27 septem. Strasbourg.	Soult.	<u>Marche de Davout rectifiée. Ordre de se tenir à portée de secourir Ney et Lannes.</u>	251



N <sup>os</sup> des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9274	27 septem. Strasbourg.	Bernadotte.	Avis et ordres. Mouvements que va faire l'Empereur pour tourner l'armée autrichienne.	251
9275	27 septem. Strasbourg.	Berthier.	Ordre au maréchal Ney d'enlever un poste ennemi à Pforzheim et de se porter sur Stuttgart.....	252
9276	28 septem. Strasbourg.	Champagny.	Compliment des efforts faits par ce ministre pour animer l'esprit national.....	253
9277	28 septem. Strasbourg.	Otto.	Satisfaction de la conduite de ce ministre. Nouvelles. Demande de renseignements..	253
9278	28 septem. Strasbourg.	Helfinger.	Ordre de presser le landgrave de Hesse-Darmstadt d'envoyer le contingent qu'il doit fournir.....	254
9279	29 septem. Strasbourg.	Ver Huell.	Dispositions arrêtées pour protéger la Hollande contre une descente des Anglais..	254
9280	29 septem. Strasbourg.	Schimmelpenninck.	Envoi d'une lettre à publier pour calmer les craintes des habitants de la Hollande. ...	255
9281	29 septem. Strasbourg.	Glutz.	Sujets de plainte donnés par la Suisse. Nécessité de garantir les frontières contre les Autrichiens .....	256
9282	29 septem. Strasbourg.	Watteville.	Responsabilité du commandant des troupes fédérales; conduite qu'il doit tenir.....	257
9283	29 septem. Strasbourg.	L'Électeur de Wurtemberg.	Envoi d'un aide de camp pour inspecter le corps de troupes que l'Électeur doit joindre à l'armée.....	257
9284	29 septem. Strasbourg.	Berthier.	<u>Ordre au maréchal Augereau de se rendre le 15 vendémiaire à Langres, son quartier général</u> .....	258
9285	29 septem. Strasbourg.	Menou.	<u>Instructions pour maintenir l'ordre en parcourant le Piémont avec une colonne mobile. Nouvelles</u> .....	258
9286	29 septem. Strasbourg.	Masséna.	<u>Projets de l'Empereur. Recommandation de n'engager d'action qu'avec toute l'armée réunie</u> .....	259
9287	29 septem. Strasbourg.	Jourdan.	<u>Motif du remplacement de Jourdan à l'armée d'Italie; promesse de lui donner un autre commandement</u> .....	260
9288	29 septem. Strasbourg.	Ney.	<u>Avis des mouvements de Lannes et de Murat; ordre de reconnaître l'ennemi sans engager d'affaire</u> .....	261
9289	29 septem. Strasbourg.	Le Prince Eugène	<u>Proclamation à faire pour rassurer les Italiens et les éclairer sur les causes de la guerre</u> .....	261
9290	29 septem. Strasbourg.	Le même.	<u>Commencement des hostilités; situation militaire et politique; utilité du camp d'Alexandrie</u> .....	261
9291	29 septem. Strasbourg.	Marescalchi.	<u>Ordre de tenir le prince Eugène au courant de toutes les nouvelles. Entrée en campagne</u> .....	262
9292	29 septem. Strasbourg.	.....	<u>Proclamation annonçant aux peuples d'Italie la guerre avec l'empereur d'Autriche</u> ...	263
9293	30 septem. Strasbourg.	.....	<u>Proclamation à la Grande Armée à l'ouverture de la guerre de la troisième coalition</u> .....	263

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9294	30 septem. Strasbourg.		Message au Sénat : délégation au grand électeur du pouvoir de présider le Sénat . . .	264
9295	30 septem. Strasbourg.		Proclamation exhortant l'armée d'Italie à se montrer digne des souvenirs que rappelle son nom . . . . .	264
9296	30 septem. Strasbourg.	<u>Fouché.</u>	<u>Ordre de former un régiment sous le nom de La Tour d'Auvergne, et de le composer d'anciens chouans . . . . .</u>	265
9297	30 septem. Strasbourg.		Décret : création d'un régiment d'infanterie légère portant le nom de <i>Régiment de La Tour d'Auvergne</i> . . . . .	265
9298	30 septem. Strasbourg.	<u>Lannes.</u>	<u>Ordre de secourir Ney à Stuttgart, s'il en était besoin; avis de la marche de Soult et de Murat . . . . .</u>	266
9299	30 septem. Strasbourg.	<u>Angereau.</u>	<u>Avis; position militaire de l'armée. Marche pour tourner les Autrichiens dans Ulm . . . . .</u>	266
9300	30 septem. Strasbourg.	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Ordre de faire des reconnaissances au pied du Simplon et du Saint-Gothard. Nouvelles à publier . . . . .</u>	267
9301	1 <sup>er</sup> octobre. Strasbourg.	<u>Le Prince Joseph.</u>	<u>Nouvelles de l'armée. Recommandation de veiller à la levée de la conscription de 1805.</u>	269
9302	1 <sup>er</sup> octobre. Strasbourg.	<u>Lebrun.</u>	<u>Alliances de la France en Allemagne; assurances à donner à Gènes; approvisionnements à faire . . . . .</u>	269
9303	1 <sup>er</sup> octobre. Strasbourg.	<u>Moncey.</u>	<u>Recommandation de maintenir la tranquillité et d'activer la levée de la conscription . . . . .</u>	270
9304	1 <sup>er</sup> octobre Strasbourg.	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Services que peut rendre la légion corse. Avis du retrait des troupes autrichiennes du Tyrol . . . . .</u>	270
9305	2 octobre. Ettlingen.	<u>Le Prince Joseph.</u>	<u>Nouvelles de l'armée; succès que l'Empereur a obtenus avant de combattre . . . . .</u>	271
9306	2 octobre. Ettlingen.	<u>L'Impératrice.</u>	<u>Départ de l'Empereur se rendant à Stuttgart. Réunion des troupes alliées à la Grande Armée . . . . .</u>	271
9307	2 octobre. Ettlingen.	<u>Talleyrand.</u>	<u>Alternative pour Hesse-Darmstadt de fournir son contingent ou de renoncer à l'appui de la France . . . . .</u>	272
9308	2 octobre. Ettlingen.	<u>Le Landgrave de Hesse-Darmstadt.</u>	<u>Invitation à imiter d'autres cours allemandes et à ne pas rompre une alliance de deux siècles . . . . .</u>	272
9309	2 octobre. Ettlingen.	<u>L'Électeur de Wurtemberg.</u>	<u>Demande de tenir prêtes les troupes que ce prince est dans l'intention de réunir à la Grande Armée . . . . .</u>	273
9310	2 octobre. Ettlingen.	<u>Didot.</u>	<u>Blâme d'avoir appuyé l'électeur de Wurtemberg se plaignant d'une prétendue violation de territoire . . . . .</u>	273
9311	2 octobre. Ettlingen.	<u>Thiard.</u>	<u>Envoi de passe-ports pour les ministres autrichiens et russes à Bade; convenance de leur départ . . . . .</u>	274
9312	2 octobre. Ettlingen.	<u>Bernadotte.</u>	<u>Projet de surprendre les Autrichiens; avis. Confiance de l'électeur de Bavière à ranimer . . . . .</u>	275

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9313	2 octobre. Ettlingen.	Murat.	Ordre de protéger avec la cavalerie la marche oblique de l'armée sur le Danube; avis à ce sujet.....	276
9314	2 octobre. Ludwigsburg	L'Électeur de Bavière.	Passage des troupes françaises dans le pays d'Anspach autorisé par les précédents de la dernière guerre.....	277
9315	2 octobre. Ludwigsburg	Otto.	Envoi de lettres pour Duroc et Laforest. Nouvelles, et demande de renseignements.	278
9316	2 octobre. Ludwigsburg	Duroc.	Explication au sujet du passage de l'armée à Anspach. Effet des premières manœuvres.	278
9317	3 octobre. Ludwigsburg	Le Prince Joseph.	Arrivée de l'Empereur à Ludwigsburg chez l'Électeur de Bavière; nouvelles de l'armée.	279
9318	3 octobre. Ludwigsburg	Didot.	Mission à Stuttgart près des ministres d'Autriche et de Russie; condition à leur mise en liberté.....	279
9319	3 octobre. Ludwigsburg	Otto.	Justification du passage des troupes à Anspach d'après les précédents de la dernière guerre.....	280
9320	3 octobre. Ludwigsburg	.....	Sanctuarie accordée à l'université de Heidelberg sur la demande de l'Électeur de Bade.	280
9321	3 octobre. Ludwigsburg	Lannes.	Ordre d'envoyer à la recherche de l'ennemi et de communiquer avec le maréchal Soult.	281
9322	3 octobre. Ludwigsburg	Davout.	Ordre d'attaquer l'ennemi à Nærdlingen et de secourir Bernadotte et Marmont s'ils sont attaqués.....	281
9323	3 octobre. Ludwigsburg	Soult.	Avis du mouvement précédent; ordre de se lier à Davout; instructions.....	282
9324	3 octobre. Ludwigsburg	Songis.	Ordre de réunir à Spire, pour l'armée, un grand approvisionnement de munitions de guerre.....	282
9325	3 octobre. Ludwigsburg	Brune.	Ordre d'ajouter de nouveaux ouvrages aux fortifications de Boulogne, pour leur donner plus de force.....	283
9326	3 octobre. Ludwigsburg	Talleyrand.	Réception faite à l'Empereur à Ludwigsburg. Différents survenues avec le cabinet prussien.....	284
9327	3 octobre. Ludwigsburg	Le Prince Eugène	Pouvoirs délégués au vice-roi. Premiers succès de l'armée. Demande de nouvelles.....	284
9328	4 octobre. Ludwigsburg	L'Impératrice.	Réunion des Bavares à la Grande Armée. Attente de prochains événements. Sentiments affectueux.....	285
9329	4 octobre. Ludwigsburg	Le Prince Joseph.	Nouvelles à mettre au <i>Moniteur</i> . Opinion sur la musique de l'opéra allemand de <i>Don Juan</i> .....	285
9330	4 octobre. Ludwigsburg	Cambacérés.	Sentiment général, en Allemagne, contre l'Angleterre et la Maison d'Autriche....	285
9331	4 octobre. Ludwigsburg	Champagny.	Bonne musique entendue par l'Empereur à la cour de Wurtemberg. Question sur la conscription.....	286
9332	4 octobre. Ludwigsburg	Barbé-Marbois.	Recommandation d'assurer la solde de brumaire. Plainte contre le service de la trésorerie.....	286

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9333	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Fouché.</u>	<u>Ordre de faire mettre dans les journaux français des articles à l'adresse des Allemands et des Hongrois.</u>	287
9334	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Otto.</u>	<u>Demande de nouvelles plus précises sur les Russes. Langage à tenir au sujet de l'affaire d'Anspach.</u>	287
9335	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Ordre au maréchal Augereau de passer le Rhin et de réunir ses troupes dans le pays de Fribourg.</u>	288
9336	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Le même.</u>	<u>Mouvement du quartier général sur Schorn-dorf; ordres à donner à ce sujet.</u>	288
9337	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Bernadotte.</u>	<u>Nouvelles et avis. Question sur les moyens de passer le Danube entre Neuburg et Ingolstadt.</u>	289
9338	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Marmoni.</u>	<u>Importance d'être en mesure de passer le Danube; ordre de réunir les bateaux nécessaires.</u>	289
9339	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Murat.</u>	<u>Ordre de se porter dans la plaine de Nördlingen et de tenter un coup de main contre l'ennemi.</u>	290
9340	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Soult.</u>	<u>Nécessité d'avoir un équipage de ponts à Nördlingen; bois, bateaux à surprendre sur la Wœrnitz.</u>	290
9341	<u>4 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Davout.</u>	<u>Nacelles et bateaux à requérir, soit sur la Wœrnitz, soit sur l'Altmühl.</u>	291
9342	<u>5 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Le Roi</u> <u>de Prusse.</u>	<u>Explication au sujet du passage des troupes françaises sur le territoire d'Anspach; assurance à ce sujet.</u>	291
9343	<u>5 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Otto.</u>	<u>Mouvement général de l'armée pour se porter entre Donauwœrth et Ingolstadt.</u>	292
9344	<u>5 octobre.</u> <u>Ludwigsburg</u>	<u>Talleyrand.</u>	<u>Départ pour Nördlingen. Approbation d'un traité avec le Wurtemberg; ordre de le faire expédier.</u>	292
9345	<u>5 octobre.</u> <u>Gmünd.</u>	<u>Murat.</u>	<u>Avis. Dépôt de cavalerie à diriger sur Nördlingen. Ordre au général Bourcier de cerner Ulm.</u>	292
9346	<u>6 octobre.</u> <u>Aalen.</u>	<u>Soult.</u>	<u>Marche de Murat de Neresheim à Donauwœrth. Ordres relatifs au passage du Danube.</u>	293
9347	<u>7 octobre.</u> <u>Nördlingen.</u>	.....	<u>Ordre du jour: proclamation exhortant les soldats bavarois à se montrer dignes de leurs ancêtres.</u>	294
9348	<u>7 octobre.</u> <u>Nördlingen.</u>	.....	<u>1<sup>er</sup> bulletin: mouvement exécuté par l'armée pour tourner l'ennemi.</u>	294
9349	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwœrth.</u>	<u>Otto.</u>	<u>Nouvelles: passage du Danube et du Lech; combat de Wertingen; attaque d'Augsbourg et d'Aichach.</u>	296
9350	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwœrth.</u>	.....	<u>Ordre pour la Garde réglant le service de la cavalerie, de l'infanterie et de l'artillerie.</u>	297
9351	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwœrth.</u>	<u>Berthier.</u>	<u>Mouvements de Lannes sur Wertingen et Burgau, de Soult sur Augsburg et de Marmont sur Ingolstadt.</u>	298



Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
<u>9352</u>	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	<u>Lannes.</u>	<u>Retraite de Kienmayer, poursuivi par le maréchal Soult. Ordre de se porter au pont de Günzburg.....</u>	<u>299</u>
<u>9353</u>	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	<u>Soult.</u>	<u>Avis des mouvements prescrits pour cerner un corps ennemi que Soult doit attaquer.....</u>	<u>299</u>
<u>9354</u>	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	<u>Davout.</u>	<u>Ordre de se porter dans la journée à Neuburg, et d'occuper le lendemain Aichach.....</u>	<u>300</u>
<u>9355</u>	<u>8 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	<u>Dumas.</u>	<u>Mission près de Davout, Marmont et Bernadotte pour presser leur marche et observer les ennemis.....</u>	<u>300</u>
<u>9356</u>	<u>9 octob. e.</u> <u>Donauw. th.</u>	<u>Murat.</u>	<u>Vive satisfaction du combat de Wertingen. Marche de l'armée interceptant la route d'Augsbourg à Ulm.....</u>	<u>301</u>
<u>9357</u>	<u>9 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	<u>Lannes.</u>	<u>Compliments sur la bravoure des grenadiers d'élite. Position à prendre près d'Augsbourg.....</u>	<u>301</u>
<u>9358</u>	<u>9 octobre.</u> <u>Donauwörth.</u>	.....	<u>2<sup>e</sup> bulletin : relation du combat de Wertingen ; marche et position de l'armée.....</u>	<u>302</u>
<u>9359</u>	<u>10 octobre.</u> <u>Zusmarshausen.</u>	<u>Le Prince Joseph.</u>	<u>Nouvelles ; prochaine entrée à Munich ; armée autrichienne cernée dans Ulm.....</u>	<u>303</u>
<u>9360</u>	<u>10 octobre.</u> <u>Zusmarshausen.</u>	<u>Le Prince Eugène</u>	<u>Avis de la diminution de l'armée autrichienne en Italie. Bulletins à publier. Annonce d'une victoire.....</u>	<u>304</u>
<u>9361</u>	<u>10 octobre.</u> <u>Zusmarshausen.</u>	.....	<u>3<sup>e</sup> bulletin : position des différents corps de l'armée ; récompenses méritées au combat de Wertingen.....</u>	<u>305</u>
<u>9362</u>	<u>10 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Les Préfet et Maires de Paris</u>	<u>Présent à la ville de Paris de huit drapeaux pris au combat de Wertingen.....</u>	<u>307</u>
<u>9363</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Bernadotte.</u>	<u>Avis et ordre pour entrer à Munich. Bavares à employer dans les reconnaissances.....</u>	<u>307</u>
<u>9364</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Murat.</u>	<u>Prévision d'une prochaine bataille. Ordre de marcher avec les corps de Lannes et de Ney réunis.....</u>	<u>308</u>
<u>9365</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Otto.</u>	<u>Nouvelles à transmettre. Demande de chevaux. Importance du fort de Pforzheim.....</u>	<u>308</u>
<u>9366</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Bernadotte.</u>	<u>Instructions pour éloigner l'ennemi et le rejeter au delà de l'Inn ; mesures à prendre à Munich.....</u>	<u>309</u>
<u>9367</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Davout.</u>	<u>Recommandations diverses. Postes de cavalerie à placer sur les chemins de Landsberg et d'Augsbourg.....</u>	<u>311</u>
<u>9368</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Augereau.</u>	<u>Ordre à ce maréchal de réunir son corps d'armée à Fribourg. Avis et recommandations.....</u>	<u>311</u>
<u>9369</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Masséna.</u>	<u>Dispositions de Masséna approuvées. Espoir de combiner bientôt les mouvements des deux armées.....</u>	<u>312</u>
<u>9370</u>	<u>11 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	.....	<u>4<sup>e</sup> bulletin : relation du combat de Günzburg ; excellent esprit des troupes.....</u>	<u>313</u>
<u>9371</u>	<u>12 octobre.</u> <u>Augsbourg.</u>	<u>Kellermann.</u>	<u>Recommandations relatives aux 3<sup>e</sup> bataillons, à la levée des conscrits, aux hommes à faire rejoindre.....</u>	<u>314</u>

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9372	12 octobre. Augsbourg.	Murat.	Dispositions à prendre pour une bataille et pour laisser à Soult le temps de tourner l'ennemi.....	315
9373	12 octobre. Augsbourg.	Soult.	Ordre de se porter sur Memmingen, de l'attaquer, d'intercepter les routes et de se lier à Murat.....	316
9374	12 octobre. Augsbourg.	Le même.	Ordre de tourner l'ennemi et de bloquer Memmingen; allocution à faire aux officiers.....	317
9375	12 octobre. Augsbourg.	Berthier.	Ordres à Ordener et à Bessières pour placer la Garde à Burgau et à Zusmarshausen..	318
9376	12 octobre. Augsbourg.	Le même.	Dispositions pour la garde d'Augsbourg par la division batave, et pour la défense du Lech.....	318
9377	12 octobre. Augsbourg.	Le Prince Murat.	Mouvements de l'armée, annonce d'une grande bataille; pont à conserver.....	320
9378	12 octobre. Augsbourg.	Otto.	Nouvelles. Désir que l'Électeur de Bavière attende, pour rentrer à Munich, un avis de l'Empereur.....	320
9379	12 octobre. Augsbourg.	Soult.	Instructions et avis. Ordre de se rabattre sur l'armée pour couper la retraite à l'ennemi.	321
9380	12 octobre. Augsbourg.	.....	5 <sup>e</sup> bulletin : opérations de l'armée; effet d'une allocution de l'Empereur au corps d'armée de Marmont.....	322
9381	13 octobre. Pfaffenhofen.	.....	Proclamation annonçant à l'armée la prise et la destruction de toute l'armée autrichienne.....	323
9382	14 octobre. Ober-Pfalheim.	.....	Ordre général : dispositions arrêtées pour attaquer l'ennemi cerné dans la ville d'Ulm.	325
9383	15 octobre. Abbaye d'Elchingen.	Berthier.	Positions que doivent prendre les maréchaux Lannes et Ney pour se former en bataille.....	326
9384	15 octobre. Elchingen.	.....	5 <sup>e</sup> bulletin <i>bis</i> : combats d'Albeck, d'Elchingen; prises d'Ulm et de Memmingen...	327
9385	17 octobre. Abbaye d'Elchingen.	Talleyrand.	Complète réussite du plan projeté par l'Empereur contre l'armée autrichienne.....	329
9386	17 octobre. Abbaye d'Elchingen.	Le Prince Murat.	Compliments; ordre de poursuivre l'ennemi sans relâche; avis impatientement attendu.....	329
9387	17 octobre. Abbaye d'Elchingen.	Le même.	Demande instante de renseignements qui indiquent à l'Empereur la position des ennemis.....	330
9388	18 octobre. Abbaye d'Elchingen.	Le même.	Troupes à mettre sous les ordres de Lannes pour poursuivre l'ennemi et rétablir les communications.....	330
9389	18 octobre. Camp d'Elchingen.	.....	Message au Sénat : hommage de quarante drapeaux conquis depuis le combat de Wertingen.....	331
9390	18 octobre. Camp d'Elchingen.	Les Archevêques et Evêques.	Circulaire ordonnant des actions de grâces pour les victoires de l'armée.....	332

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9391	18 octobre. Abbaye d'Elchingen.	L'Électeur de Wurtemberg.	Prochaine rencontre des Russes. Le prince Paul demandé pour servir dans l'armée française. ....	332
9392	18 octobre. Elchingen.	.....	6 <sup>e</sup> bulletin : capitulation du général Mack ; prise d'Ulm ; poursuite du prince Ferdinand. ....	333
9393	19 octobre. Abbaye d'Elchingen.	L'Impératrice.	Fatigues endurées par l'Empereur ; grands succès obtenus avec peu de pertes ; compliments. ....	336
9394	19 octobre. Camp d'Elchingen.	Bernadotte.	Armée du général Mack faite prisonnière dans Ulm. Premiers mouvements contre les Russes. ....	337
9395	19 octobre. Camp d'Elchingen.	Davout.	Avis ; marche de Soult sur Landsberg ; ordre de se tenir prêt à seconder Bernadotte. . .	337
9396	19 octobre. Camp d'Elchingen.	Bernadotte.	Capitulation d'Ulm et de la division Werneck ; marche de l'armée sur l'Inn ....	338
9397	19 octobre. Camp d'Elchingen.	Soult.	Mêmes nouvelles. Tentatives à faire contre un parti qui s'est enfui vers le Tyrol. . .	338
9398	19 octobre. Elchingen.	.....	7 <sup>e</sup> bulletin : capitulation de la division Werneck ; addition à la capitulation d'Ulm ; nouvelles. ....	339
9399	20 octobre. Camp d'Elchingen.	Cambacérés.	Plainte de ce que l'architrésorier publie dans les journaux des lettres de l'Empereur au prince Eugène. ....	340
9400	20 octobre. Camp d'Elchingen.	Le Prince Eugène	Reproche d'avoir communiqué en entier à l'architrésorier des lettres de l'Empereur.	340
9401	20 octobre. Elchingen.	Regnier.	Mécontentement contre le tribunal de commerce et contre la Banque. ....	340
9402	20 octobre. Camp d'Elchingen.	Lemarois.	Mission à Heilbronn pour presser l'envoi d'approvisionnements, et à Strasbourg près de l'Impératrice. ....	341
9403	20 octobre. Elchingen.	Le Prince Murat.	Ordre de respecter le territoire prussien ; trésor et parc à diriger sur Augsbourg et Donauwerth. ....	341
9404	20 octobre. Elchingen.	.....	8 <sup>e</sup> bulletin : revue de la garnison d'Ulm prisonnière de guerre. ....	342
9405	21 octobre. Elchingen.	.....	Proclamation à l'armée : rappel des dernières victoires : ouverture de la campagne contre les Russes. ....	342
9406	21 octobre. Camp d'Elchingen.	.....	Décret : mois de vendémiaire an XIV compté pour une campagne à tous les soldats de la Grande Armée. ....	343
9407	21 octobre. Camp d'Elchingen.	.....	Décret : prise de possession des États de Souabe ; levée de contributions de guerre.	344
9408	21 octobre. Elchingen.	.....	9 <sup>e</sup> bulletin : contraste entre les deux armées ; paroles de l'Empereur aux officiers autrichiens. ....	344
9409	22 octobre. Augsbourg.	Le Prince Joseph.	Satisfaction des sentiments héroïques de l'armée et de son attachement à l'Empereur.	346

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9410	22 octobre. Camp d'Augsbourg.	̄Cambacérés.	Complète destruction de l'armée autrichienne; envoi d'un grand nombre de prisonniers en France.....	346
9411	22 octobre. Augsbourg.	Champagny.	Avis à donner aux préfets afin d'employer les prisonniers autrichiens aux travaux des champs.....	347
9412	22 octobre. Augsbourg.	L'Électeur de Wurtemberg.	Présent de six pièces de canon provenant des parcs de l'armée autrichienne.....	347
9413	22 octobre. Camp d'Augsbourg.	Bernadotte.	Secours et renforts à envoyer à la citadelle de Passau menacée par l'ennemi; avis...	347
9414	22 octobre. Camp d'Augsbourg.	.....	Ordre général de l'armée; organisation des dépôts à Augsbourg.....	348
9415	22 octobre. Camp d'Augsbourg.	.....	Ordre du jour chargeant de la levée des contributions en Souabe le corps des inspecteurs aux revues.....	349
9416	22 octobre. Augsbourg.	.....	10 <sup>e</sup> bulletin; combat de Nuremberg; nouvelles; détresse financière des Autrichiens.	349
9417	23 octobre. Augsbourg.	Maret.	Ordre de se rendre à Munich avec les bureaux de la secrétairerie d'Etat.....	351
9418	23 octobre. Augsbourg.	L'Électeur de Bavière.	Invitation à rentrer à Munich, désormais à l'abri de toute tentative des Autrichiens.	351
9419	23 octobre. Augsbourg.	Otto.	Avis à donner à l'Électeur de Bavière de la prochaine arrivée de l'Empereur à Munich.	352
9420	24 octobre. Augsbourg.	Duroc.	Représentations à faire au roi de Prusse en prenant congé de ce prince.....	352
9421	24 octobre. Augsbourg.	Otto.	Difficultés avec la Prusse; intention formelle de ne pas tolérer d'affront en Hanovre...	353
9422	24 octobre. Augsbourg.	Barbou.	Ordre de défendre le Hanovre contre toute agression et de ne point rendre les forteresses.....	354
9423	24 octobre. Augsbourg.	Lebrun.	Ordre de se rendre à Donauwörth et à Nördlingen pour hâter l'arrivée du parc à Augsbourg.....	354
9424	24 octobre. Augsbourg.	Songis.	Ordre pour l'armement d'Augsbourg avec des pièces de gros calibre; établissements à faire.....	354
9425	24 octobre. Augsbourg.	Petiet.	Approvisionnements à rassembler à Augsbourg, où doivent être centralisés les magasins de l'armée.....	355
9426	24 octobre. Augsbourg.	Le même.	Souliers à distribuer entre les corps de l'armée; ordre d'en faire fabriquer dans le pays.....	356
9427	25 octobre. Munich.	.....	Ordre général prescrivant aux sept corps de la Grande Armée les mouvements qu'ils doivent faire.....	356
9428	26 octobre. Munich.	L'Électeur de Bade.	Réponse à des compliments de ce prince à l'occasion des succès de l'armée.....	357
9429	26 octobre. Munich.	Fouché.	Défense de laisser imprimer à Paris les lettres de l'Empereur que M. Lebrun publie à Gènes.....	358

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9430	26 octobre. Munich.	.....	11 <sup>e</sup> bulletin : entrée de l'Empereur à Munich; mouvements de l'armée sur l'Inn..	358
9431	27 octobre. Munich.	Le Prince Joseph.	Avis et ordres au sujet de la conscription et de l'appel de la réserve; recommandations.....	359
9432	27 octobre. Munich.	Champagny.	Ordre de se concerter avec le ministre de la police et les préfets pour activer la levée de la réserve.....	360
9433	27 octobre. Munich.	Fouché.	Réponse à un rapport signalant le mauvais esprit qui existe dans la ville d'Aix; recommandations.....	360
9434	27 octobre. Munich.	Le Roi de Prusse.	Affaire d'Anspach; explications; protestation de bonne foi; vif désir de maintenir la paix.....	360
9435	27 octobre. Munich.	.....	12 <sup>e</sup> bulletin : entretien des généraux Wrede et Mack; séjour de l'Empereur à Munich; nouvelles.....	362
9436	28 octobre. Haag.	.....	13 <sup>e</sup> bulletin : passage de l'Inn par une partie de l'armée; position des différents corps..	364
9437	30 octobre. Braunau.	Le Prince Joseph	Prise de Braunau, l'une des clefs de l'Autriche, que les Russes n'ont pas défendue.	365
9438	30 octobre. Camp de Braunau.	Le Sénat.	Message : nomination de MM. Durazzo et Cambiasso, citoyens de Gènes, à la dignité de sénateur.....	365
9439	30 octobre. Braunau.	Cambacérés.	Continuation des opérations de l'armée malgré le mauvais temps; retraite des Russes.	365
9440	30 octobre. Braunau.	Talleyrand.	Défense d'envoyer à Berlin les bulletins de l'armée; instances pour l'armement des places de Hollande.....	366
9441	30 octobre. Braunau.	.....	14 <sup>e</sup> bulletin : nouvelles; germes de mésintelligence entre les Russes et les Autrichiens.....	366
9442	31 octobre. Braunau.	Le Prince Murat.	Ordre de marche des corps de l'armée. Recommandation de s'avancer avec prudence.	367
9443	31 octobre. Braunau.	.....	15 <sup>e</sup> bulletin : état moral de l'armée russe; combat de Ried; détresse financière en Allemagne.....	368
9444	2 novemb. Ried.	L'Électeur de Wurtemberg.	Nouvelles. Instructions à donner touchant l'abolition de certains usages et institutions germaniques.....	370
9445	2 novemb. Ried.	.....	16 <sup>e</sup> bulletin : combat de Lambach; prise de Wels; poursuite d'une colonne ennemie à Lueg-Pass.....	371
9446	2 novemb. Haag près Wels.	Talleyrand.	Rappel des agents commerciaux en Suède, en Russie et en Autriche. Traité fait avec Naples à publier.....	373
9447	2 novemb. Haag près Wels.	Dejean.	Plainte sur le commissaire des guerres Mas-séna. Mesures pour arrêter les dilapidations en Italie.....	373
9448	2 novemb. Haag près Wels.	Decrès.	Ordre de presser le départ de diverses expéditions et d'armer en course contre les puissances ennemies.....	374

Nos des PIECES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
✓ 9449	2 novemb. Haag près Wels.	Le Prince Eugène	Avis et nouvelles. Pouvoir de faire des ré- partitions de fonds et de suppléer l'Em- pereur. ....	375
9450	3 novemb. Camp de Lambach.	Le Prince Murat.	Refus de disposer, au détriment de l'armée, d'une caisse prise par ce prince. Demande d'avis. ....	375
9451	3 novemb. Lambach.	L'Empereur d'Autriche.	Réponse à des propositions de paix et à l'offre d'accepter une intervention étrangère ...	376
9452	3 novemb. Lambach.	.....	17 <sup>e</sup> bulletin : entrée à Linz ; détails sur di- vers combats ; excès des Russes ; nouvelles.	377
9453	4 novemb. Linz.	Berthier.	Soldats à désigner pour naviguer sur le Da- nube, sous les ordres d'un capitaine de frégate. ....	378
9454	5 novemb. Linz.	.....	18 <sup>e</sup> bulletin : combats livrés en poursuivant l'armée russe ; passage de la Traun et de l'Enns. ....	379
9455	6 novemb. Linz.	Cambacérés.	Remercement pour des félicitations du Con- seil d'Etat. Fuite de l'armée russe ; excès commis par elle. ....	380
9456	6 novemb. Linz.	Talleyrand.	Recommandation au ministre de France en Suisse de surveiller le choix des officiers cantonaux. ....	380
9457	6 novemb. Linz.	Le Prince Murat	Reproche de n'avoir pas informé l'Empereur d'un engagement avec l'ennemi ; ordres et avis. ....	381
9458	6 novemb. Braunau.	Portalis.	Réponse à la proposition d'approuver la dé- dicace d'un autel à saint Napoléon. ....	381
9459	6 novemb. Linz.	.....	19 <sup>e</sup> bulletin : combat de Lofer par les Bava- rois ; défaite des Russes sur les hauteurs d'Amstetten. ....	382
9460	7 novemb. Linz.	Berthier.	Mesures à prendre contre le mauvais vou- loir des autorités de Linz ; fournitures à exiger. ....	382
9461	7 novemb. Linz.	Le Prince Murat.	Marche de Mortier ; mouvement de Davout pour déborder et tourner l'ennemi. ....	383
9462	7 novemb. Linz.	Soult.	Envoi de rations de pain. Ordre de marcher le plus près possible du maréchal Lannes.	384
9463	7 novemb. Linz.	.....	20 <sup>e</sup> bulletin : retraite des Russes ; nouvelles ; arrivée du comte de Gyulai au quartier général. ....	385
9464	8 novemb. Linz.	L'Empereur d'Autriche.	Conseil de se défier des intrigues de la Rus- sie ; éloge du czar. ....	385
9465	8 novemb. Linz.	Le Prince Murat.	Ordres et avis divers. Mouvement probable des ennemis pour couvrir Vienne. ....	387
9466	8 novemb. Linz.	.....	Décret pour la formation d'une armée du Nord sous le commandement du prince connétable. ....	387
9467	9 novemb. Linz.	Maret.	Observation au sujet d'une députation du Tribunat ; ordres et avis. ....	390
9468	9 novemb. Linz.	Talleyrand.	Ordre de rejoindre l'Empereur à l'abbaye de Mœlk ; propositions faites par l'empereur d'Autriche. ....	390

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9469	10 novem. Malk.	.....	21 <sup>e</sup> bulletin : combat de Mariazell ; marche de l'armée ; aspect du pays ; nouvelles de la cour de Vienne .....	391
9470	11 novem. Malk.	Le Prince Murat.	Reproche d'avoir marché sur Vienne au lieu de suivre les Russes ; inquiétudes sur Mortier.....	392
9471	12 novem. Saint-Pelten.	Mortier.	Ordre de rétrograder jusqu'à Linz et d'attendre l'effet d'une manœuvre de Murat tournant l'ennemi.....	393
9472	12 novem. Saint-Pelten.	Le Prince Murat.	Belle résistance de Mortier contre vingt-cinq mille Russes ; ordre pour tourner l'ennemi.....	394
9473	12 novem. Saint-Pelten.	Soult.	Ordre de passer le Danube en suivant et en appuyant la marche du prince Murat ...	395
9474	13 novem. Saint-Pelten.	Bernadotte.	Différents partis que peut prendre l'ennemi ; avis et ordres en conséquence.....	396
9475	13 novem. Burkersdorf.	Marmont.	Ordres et avis divers ; reconnaissances à faire ; revenus de la Styrie à saisir au profit de l'armée.....	398
9476	13 novem. Saint-Pelten.	.....	22 <sup>e</sup> bulletin : retraite des Russes ; combat de Dürrenstein ; plaintes générales contre la cour de Vienne.....	399
9477	14 novem. Palais de Schönbrunn.	Berthier.	Ordre de faire inventorier les bateaux capturés sur le Danube. Blessés russes à évacuer sur Vienne.....	401
9478	14 novem. Schönbrunn.	Le même.	Ordre à Mortier et à Bernadotte de renvoyer à Saint-Pelten tous les Bavaois qu'ils commandent.....	402
9479	14 novem. Schönbrunn.	Le Prince Murat.	Avis de la direction prise par l'ennemi marchant vers Znaym .....	402
9480	14 novem. Schönbrunn.	Marmont.	Position à prendre entre Leoben et Bruck. Motifs pour attendre les ennemis sans attaquer ; avis .....	402
9481	14 novem. Camp de Schönbrunn.	Lannes.	Reproche de trop généreuse confiance. Prises faites par le général Milhaud. Nouvelles.....	403
9482	14 novem. Schönbrunn.	Le Prince Murat.	Recommandation de faire des prisonniers et de prendre beaucoup de chevaux pour remonter la cavalerie .....	404
9483	14 novem. Château de Schönbrunn.	.....	23 <sup>e</sup> bulletin : nouvelles ; détails sur le combat de Dürrenstein ; surprise du pont de Vienne.....	405
9484	15 novem. Schönbrunn.	L'Électeur de Bavière.	Restitution de l'artillerie bavaoise trouvée à Vienne. Remise du Tyrol à la garde des Bavaois .....	407
9485	15 novem. Schönbrunn.	Cambacérés.	Recommandation à faire à Dejean. Plainte contre Barbé-Marbois et les régents de la Banque.....	407
9486	15 novem. Schönbrunn.	Fouché.	Moment mal choisi par le préfet de Turin pour se plaindre du général Menou.....	408
9487	15 novem. Schönbrunn.	Decrès.	Ordre de faire poursuivre des navires russes sortis de la mer du Nord pour entrer dans la Méditerranée .....	408

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9488	15 novem. Schœnbrunn.	Lefebvre.	But de la formation de l'armée du Nord. Avis des assurances de neutralité données par la Prusse. ....	409
9489	15 novem. Schœnbrunn.	Schimmelpenninck.	Réponse à une lettre de félicitations apportée par le beau-frère du Grand Pensionnaire. ....	409
9490	15 novem. Schœnbrunn.	Le Prince Murat.	Nouvelles et avis. Engagement du maréchal Mortier avec l'arrière-garde ennemie. ....	409
9491	15 novem. Schœnbrunn.	Bernadotte.	Vif reproche de n'avoir pas passé le Danube pour prendre part au combat sur l'autre rive. ....	410
9492	15 novem. Schœnbrunn.	Berthier.	Ordre prescrivant des reconnaissances et différents travaux du génie. ....	410
9493	15 novem. Schœnbrunn.	Le Prince Murat.	Renseignements sur les Russes et sur le prince Charles; opérations de Marmont; avis. ....	411
9494	15 novem. Schœnbrunn.	Soult.	Ordre d'appuyer les mouvements de Murat que Bernadotte doit aussi seconder. ....	412
9495	15 novem. Schœnbrunn.	Marmont.	Ordre de se tenir en observation et d'empêcher l'arrivée des ennemis par la vallée du Danube; avis. ....	412
9496	15 novem. Schœnbrunn.	.....	24 <sup>e</sup> bulletin : contraste de la politique de Marie-Thérèse et de celle de François II. ....	413
9497	16 novem. Schœnbrunn.	Le Prince Murat.	Reproche d'avoir conclu un armistice; ordre de le rompre et de marcher contre les Russes. ....	415
9498	16 novem. Schœnbrunn.	Berthier.	Ordre pour un changement de direction de la route de l'armée. ....	416
9499	16 novem. Schœnbrunn.	Davout.	Ordre de faire venir la division Gudin à Vienne pour maintenir la police et marcher sur Brünn. ....	416
9500	16 novem. Schœnbrunn.	Ney.	Compliments. Ordre de laisser le commandement du Tyrol aux Bavares et de se porter sur Leoben. ....	417
9501	16 novem. Schœnbrunn.	L'Électeur de Wurtemberg.	Conseils pour l'agrandissement de l'électorat. Influences de famille à exercer à la cour de Russie. ....	418
9502	16 novem. Schœnbrunn.	.....	25 <sup>e</sup> bulletin : combat d'Hollabrunn; armistice non avenu; conquête du Tyrol; nouvelles. ....	419
9503	17 novem. Znaym.	L'Empereur d'Autriche.	Promesse de suspendre les hostilités si les Russes évacuent la Moravie; répulsion qu'ils inspirent. ....	421
9504	18 novem. Znaym.	Cambacérés.	Conquête de presque toute la monarchie autrichienne. Plainte au sujet des finances. ....	422
9505	18 novem. Znaym.	Barbé-Marbois.	Inutilité d'envoyer des fonds aux armées d'Italie et d'Allemagne. ....	423
9506	18 novem. Znaym.	Dejean.	Avis concernant la subsistance de l'armée d'Italie. Soulagement que doit éprouver le trésor; ordres. ....	423
9507	18 novem. Znaym.	Decrès.	Attente de plus amples détails sur le combat de Trafalgar; projets de croisières maintenues. ....	424



Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9508	18 novem. Znaym.	Clarke.	Ordre de continuer la publication de la <i>Gazette de Vienne</i> ; journalistes à gagner; bruits à répandre.....	424
9509	18 novem. Znaym.	Lannes.	Recommandation affectueuse; mécontentement oublié; repos accordé aux grenadiers.	425
9510	18 novem. Znaym.	.....	26 <sup>e</sup> bulletin : combat de Guntersdorf; sentiment général d'horreur contre les Russes en Moravie.....	425
9511	19 novem. Pohlitz.	.....	27 <sup>e</sup> bulletin : suites du combat de Guntersdorf; fait d'armes de Pohlitz; plaintes des Moraves.....	427
9512	20 novem. Pohlitz.	Soult.	Ordre de l'Empereur au maréchal Soult de se rendre à Austerlitz.....	428
9513	21 novem. Brünn.	.....	28 <sup>e</sup> bulletin : combat de cavalerie à la jonction des routes de Brünn et d'Olmütz ..	428
9514	22 novem. Brünn.	Cambacérés.	Étonnement de ce que l'archichancelier ait approuvé une avance de 26 millions à M. Vanlerberghe.....	429
9515	22 novem. Brünn.	Barbé-Marbois.	Refus d'approuver la mesure prise en faveur de M. Vanlerberghe. Désordre des finances.	429
9516	22 novem. Brünn.	Talleyrand.	Instructions; intentions de la cour de Prusse à pénétrer dans une entrevue avec M. de Haugwitz.....	430
9517	22 novem. Brünn.	Lauriston.	Ordre d'arrêter les envois d'artillerie française afin d'utiliser l'artillerie qui est à Vienne.....	431
9518	22 novem. Brünn.	Masséna.	Avis; ordre d'empêcher l'ennemi de manœuvrer contre l'Empereur aux prises avec les Russes.....	431
9519	23 novem. Brünn.	Talleyrand.	Entraînement de l'Autriche vers la Russie après de vaines tentatives pour tromper la France.....	432
9520	23 novem. Brünn.	Lauriston.	Ordre de faire partir les hommes isolés et les dépôts pour rejoindre l'armée.....	433
9521	23 novem. Brünn.	.....	29 <sup>e</sup> bulletin : exposé des opérations des différents corps de la Grande Armée.....	433
9522	24 novem. Brünn.	.....	Ordre du jour : situation de la Grande Armée; repos accordé; recommandations aux chefs de corps.....	434
9523	25 novem. Brünn.	Talleyrand.	Arrivée de MM. de Stadion et de Gyulai pour traiter de la paix; conditions de l'Empereur.....	435
9524	25 novem. Brünn.	L'Empereur de Russie.	Envoi du général Savary pour complimenter ce prince sur son arrivée à l'armée.....	436
9525	26 novem. Brünn.	Maret.	Ordre de faire mettre dans <i>le Moniteur</i> l'annonce d'une entrevue de l'Empereur avec les envoyés autrichiens.....	436
9526	26 novem. Brünn.	Talleyrand;	Nouvelles. Projet de l'Autriche sur Salzburg, pour compenser la perte de Venise.....	436
9527	26 novem. Brünn.	Soult.	Vues de l'Empereur au sujet de l'ordre de bataille qu'il faut prendre contre les Russes.	437

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9528	26 novem. Brünn.	Davout.	Ordre de s'emparer du pont de Neudorf et de cantonner la division Gudin près de Presbourg.....	437
9529	28 novem. Palais de Brünn.	.....	Décret : contribution imposée aux provinces autrichiennes occupées par l'armée française.....	438
9530	28 novem. Brünn.	Caffarelli.	Ordre de se préparer à combattre et de marcher sur Olmütz par Brünn.....	438
9531	28 novem. Brünn.	Bernadotte.	Ordre de se diriger promptement sur Brünn et d'annoncer aux troupes une prochaine bataille.....	439
9532	30 novem. Bivonac en avant de Brünn	Talleyrand.	Conditions de la paix. Entrevue avec M. de Haugwitz. Propositions inacceptables du czar.....	439
9533	1 <sup>er</sup> décem. Bivonac.	.....	Proclamation à l'armée avant la bataille d'Austerlitz; défense de quitter les rangs....	440
9534	1 <sup>er</sup> décem. Bivonac en avant de Brünn	.....	Ordres à Davout, Bernadotte, Caffarelli et Suchet pour la disposition des troupes qu'ils commandent.....	441
9535	1 <sup>er</sup> décem. Bivonac en avant de Brünn	.....	Dispositions générales prescrites aux maréchaux et chefs de corps pour la journée du 2 décembre.....	442
9536	3 décemb. Posoritzer-Post	Le Prince Murat.	Ordre aux maréchaux et aux généraux Klein et Bourcier de poursuivre l'ennemi.....	443
9537	3 décemb. Austerlitz.	.....	Proclamation : résultat de la journée d'Austerlitz; sentiments de reconnaissance pour l'armée.....	443
9538	3 décemb. Austerlitz.	Le Prince Joseph.	Détails sur la bataille d'Austerlitz et ses résultats. Entrevue demandée par l'empereur d'Autriche.....	444
9539	3 décemb. Austerlitz.	Les Evêques.	Circulaire prescrivant des actions de grâces pour la victoire gagnée sur les armées russe et autrichienne.....	445
9540	3 décemb. Austerlitz.	Talleyrand.	Ordre de déclarer nulles les négociations commencées avec MM. de Stadion et de Gyulai.....	446
9541	3 décemb. Austerlitz.	.....	30 <sup>e</sup> bulletin : relation de la bataille d'Austerlitz et des circonstances qui l'ont précédée.....	446
9542	4 décemb. Austerlitz.	Talleyrand.	Entrevue avec l'empereur d'Autriche; armistice accordé. Conduite à tenir.....	453
9543	4 décemb. Austerlitz.	.....	30 <sup>e</sup> bulletin bis : capitulation de Jellachich; victoire de Saint-Cyr sur le prince de Rohan.....	454
9544	5 décemb. Austerlitz.	L'Électeur de Bavière.	Avis de la victoire remportée sur les Russes et de l'entrevue avec l'empereur d'Autriche.	455
9545	5 décemb. Austerlitz.	L'Électeur de Wurtemberg.	Circonstances qui ont précédé la bataille; opinion sur l'entourage de l'empereur de Russie.....	455
9546	5 décemb. Austerlitz.	.....	31 <sup>e</sup> bulletin : entrevue de Napoléon et de l'empereur d'Allemagne; armistice; ratification par le czar.....	457

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1805.</b>			
9547	6 décemb. C. d'Austerl.	Daru.	Ordre de faire verser dans la caisse de l'armée les fonds que détient M. de Wrba . . .	461
9548	6 décemb. Austerlitz.	.....	32 <sup>e</sup> bulletin : détails sur la bataille d'Austerlitz; coutumes militaires des Russes; nouvelles . . . . .	462
9549	7 décemb. Austerlitz.	.....	Décision en réponse au ministre du trésor déclarant ne pas pouvoir subvenir à la solde de l'armée. . . . .	463
9550	7 décemb. Austerlitz.	.....	33 <sup>e</sup> bulletin : mort du général Vallhubert; relevé des pertes de l'armée russe; réflexions . . . . .	463
9551	7 décemb. Camp d'Austerlitz.	.....	Décret accordant une pension aux veuves des généraux, officiers et soldats morts à Austerlitz . . . . .	465
9552	7 décemb. C. d'Austerl.	.....	Décret : adoption par l'Empereur des enfants qui ont perdu leur père à Austerlitz. . . . .	465
9553	9 décemb. Brünn.	.....	Ordre relatif à la répartition et à la levée de la contribution de guerre imposée à l'Autriche . . . . .	466
9554	9 décemb. Brünn.	Le Prince Eugène	Avis de dispositions pour garantir l'Italie et renforcer la Grande Armée; nouvelles . . . . .	466
9555	9 décemb. Brünn.	Masséna.	Ordre de se joindre à la Grande Armée et d'en former le 8 <sup>e</sup> corps . . . . .	467
9556	10 décemb. Brünn.	.....	34 <sup>e</sup> bulletin : appréciation de la conduite du cabinet de Berlin; excès des Russes en Moravie . . . . .	467
9557	11 décemb. Brünn.	L'Archevêque de Paris.	Envoi à la métropole de Notre-Dame de Paris de quarante-cinq drapeaux pris à Austerlitz . . . . .	469
9558	11 décemb. Brünn.	Kellermann.	Ordre d'envoyer un corps de dix mille conscrits à Augsbourg, où ils seront équipés et instruits . . . . .	469
9559	11 décemb. Brünn.	.....	35 <sup>e</sup> bulletin : retraite de l'armée russe; liste des officiers français morts ou blessés . . . . .	470
9560	13 décemb. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Nouvelles. Instructions relatives à la négociation d'un traité de paix avec l'Autriche . . . . .	471
9561	13 décemb. Schœnbrunn.	Le Prince Joseph.	Reproche d'avoir fait annoncer avec trop de solennité les préliminaires d'une paix encore incertaine . . . . .	472
9562	13 décemb. Schœnbrunn.	Champagny.	Désapprobation des doctrines philosophiques émises par l'astronome de Lalande; ordre à ce sujet . . . . .	472
9563	13 décemb. Schœnbrunn.	Le même.	Plainte de la direction donnée à l'esprit public en annonçant la paix avec trop d'empressement . . . . .	473
9564	13 décemb. Schœnbrunn.	Cretet.	Disposition à faire tout ce qui peut abrégé les communications entre la France et l'Italie. . . . .	473
9565	13 décemb. Schœnbrunn.	Fouché.	Plainte de la manière dont l'ouverture des négociations a été annoncée à Paris . . . . .	473
9566	13 décemb. Schœnbrunn.	Fesch.	Expédition préparée pour chasser les Russes et les Anglais de Naples. Conduite à tenir à Rome . . . . .	474

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9567	13 décem. Schœnbrunn.	L'Électeur de Wurtemberg.	Précautions prises contre les difficultés que peuvent susciter la Diète d'Allemagne et le cabinet prussien . . . . .	474
9568	13 décem. Schœnbrunn.	Dejean.	Mécontentement au sujet des dépenses faites pour l'armée du Nord au détriment de la Grande Armée. . . . .	475
9569	13 décem. Schœnbrunn.	Davout.	Demande d'un rapport détaillé sur la conduite du corps commandé par Davout à Austerlitz. . . . .	476
9570	13 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Réponse à faire à des lettres de félicitations; avis et ordres; étendue du commandement du vice-roi. . . . .	476
9571	13 décem. Schœnbrunn.	Masséna.	Intention d'appeler le 8 <sup>e</sup> corps à Vienne. Ordre de se lier à Marmont et d'observer le prince Charles. . . . .	476
9572	14 décem. Schœnbrunn.	.....	Ordre du jour; avis d'un armistice; recommandation aux soldats de se tenir prêts à reprendre les armes. . . . .	477
9573	14 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Ordre de traîner en longueur avec l'Autriche, l'Empereur étant près de s'entendre avec la Prusse . . . . .	478
9574	14 décem. Schœnbrunn.	.....	36 <sup>e</sup> bulletin: récit de quelques traits de bravoure; réception de la députation des maires de Paris. . . . .	478
9575	15 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Joseph.	Réprimande d'avoir accueilli avec trop d'empressement des bruits de paix. . . . .	480
9576	15 décem. Schœnbrunn.	Barbé-Marbois.	Réponse à une lettre sur les embarras financiers éprouvés par la Banque et le trésor. . . . .	481
9577	15 décem. Schœnbrunn.	Le Roi de Prusse.	Sentiment d'amitié et de reconnaissance qui a dicté le traité dont M. de Haugwitz est porteur. . . . .	481
9578	15 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Ordre de rédiger un projet de traité et de déclarer aux ministres autrichiens qu'il n'y sera rien changé. . . . .	482
9579	15 décem. Schœnbrunn.	Dejean.	Reproche d'avoir conseillé d'envoyer à l'armée du Nord des chevaux destinés à la Grande Armée. . . . .	482
9580	15 décem. Schœnbrunn.	Ney.	Réponse à des regrets exprimés par ce maréchal; recommandations relatives à son corps d'armée . . . . .	483
9581	15 décem. Schœnbrunn.	Songis.	Ordre de compléter l'organisation de l'artillerie et de pourvoir aux places de guerre. . . . .	483
9582	16 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Explications et instructions à donner à M. Laforest relativement au traité conclu avec la Prusse. . . . .	484
9583	16 décem. Schœnbrunn.	Berthier.	Ordre d'écrire au prince Charles au sujet des obstacles mis à l'arrivage des subsistances à Vienne. . . . .	485
9584	16 décem. Schœnbrunn.	Marescot.	Recommandation d'organiser le génie et de ne pas ralentir le service à cause de l'armistice . . . . .	485

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9585	16 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Ordres concernant l'armée et l'occupation du pays vénitien. Demande de renseignements .....	486
9586	18 décem. Schœnbrunn.	Barbé-Marbois.	Défense de faire des fonds pour l'armée du Nord dont la Hollande doit payer la solde.	487
9587	18 décem. Schœnbrunn.	Berthier.	Positions à faire prendre aux chefs de corps et généraux en leur prescrivant une constante surveillance. ....	487
9588	18 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Commandement confié à ce prince. Ordre d'observer du côté de Rimini et de Venise ; instructions. ....	489
9589	18 décem. Schœnbrunn.	Le même.	Demande d'un mémoire statistique sur l'Istrie et la Dalmatie. ....	489
9590	19 décem. Schœnbrunn.	Fouché.	Refus de consentir à un renouvellement de bail pour la ferme des jeux. ....	490
9591	19 décem. Schœnbrunn.	Berthier.	Demande d'un projet pour répartir deux millions entre les officiers supérieurs de l'armée. ....	490
9592	20 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Joseph.	Nouvelles de l'armée et des négociations. Craintes exagérées du prince Louis dans le Nord. ....	490
9593	20 décem. Schœnbrunn.	Cambacérés.	Nouvelles. Recommandation au sujet des travaux de réparation qui se font aux Tuileries. ....	491
9594	20 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Notes ; réclamations que M. de Talleyrand, dès son arrivée, doit faire aux ministres autrichiens. ....	491
9595	20 décem. Schœnbrunn.	Berthier.	Ordre à Marmont de disposer ses troupes de manière à pouvoir les réunir promptement à Neustadt. ....	493
9596	21 décem. Vienne.	.....	Décision approuvant, sur la proposition de M. Darn, qu'il soit fait acquisition d'un miroir ardent. ....	493
9597	21 décem. Schœnbrunn.	.....	Décision à l'occasion d'un cadeau offert au préfet de Tours par le conseil de ce département. ....	493
9598	21 décem. Schœnbrunn.	.....	Ordre du jour pour une revue de toutes les brigades de caissons de la compagnie Breidt.	493
9599	21 décem. Schœnbrunn.	L'Électeur de Bavière.	Mission de Duroc, chargé de demander en mariage la princesse Auguste pour le prince Eugène. ....	494
9600	22 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Intention de faire occuper Venise par les gardes nationales. Demande de renseignements. ....	494
9601	22 décem. Schœnbrunn.	Fesch.	Ordre de quitter Rome au moindre danger et de se retirer à Bologne ; reproche. ....	495
9602	22 décem. Schœnbrunn.	Fouché.	Avis du départ de Hyde de Neuville pour l'Amérique ; ordre d'éloigner Larue de Paris.	495
9603	22 décem. Schœnbrunn.	Songis.	Ordre d'organiser l'artillerie de l'armée et de pourvoir aux besoins des divisions. ...	496
9604	23 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Joseph.	Recommandation de veiller aux finances. Doutes sur M. Barbé-Marbois. ....	496

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DÉSTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9605	23 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Défense expresse de rien laisser stipuler sur Naples ; chiffre des contributions à exiger.	497
9606	23 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Ordre de préparer la division du pays vénitien en départements et de lever les contributions . . . . .	497
9607	24 décem. Schœnbrunn.	.....	Décision : ordre d'emprisonner un jeune prêtre voulant épouser une de ses paroissiennes . . . . .	497
9608	24 décem. Schœnbrunn.	L'Électeur Archichancelier.	Mécontentement des tentatives de ce prince pour exciter l'esprit germanique . . . . .	498
9609	24 décem. Schœnbrunn.	Berthier.	Ordre au maréchal Masséna de faire lever sur une grande échelle tout le cours de l'Isonzo	498
9610	25 décem. Schœnbrunn.	.....	Ordre du jour ; l'Empereur remet une nouvelle aigle au 1 <sup>er</sup> bataillon du 4 <sup>e</sup> régiment de ligne . . . . .	499
9611	25 décem. Schœnbrunn.	Fouché.	Opinion au sujet de la lecture, dans les églises, des bulletins de la Grande Armée.	500
9612	25 décem. Schœnbrunn.	L'Empereur d'Autriche.	Satisfaction d'apprendre que la paix est conclue ; compliments et assurance d'estime.	500
9613	25 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Instructions et avis ; feinte de la lettre ci-dessus ; ordre de signer de suite ou d'attendre au 1 <sup>er</sup> janvier . . . . .	501
9614	25 décem. Schœnbrunn.	Le même.	Propositions peu sérieuses de M. Laforest relativement à la forteresse de Hameln . . . . .	502
9615	25 décem. Schœnbrunn.	L'Archiduc Charles.	Réponse gracieuse à une demande d'entrevue adressée par ce prince . . . . .	502
9616	26 décem. Schœnbrunn.	.....	37 <sup>e</sup> bulletin : emplacement des corps de l'armée ; marche du général Saint-Cyr sur Naples ; nouvelles . . . . .	503
9617	27 décem. Schœnbrunn.	Talleyrand.	Changement à introduire dans la rédaction de l'article 3 du traité de paix . . . . .	505
9618	27 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Joseph.	Avis de la signature de la paix à Presbourg entre M. de Talleyrand et les ministres autrichiens . . . . .	506
9619	27 décem. Schœnbrunn.	Le Prince Eugène	Même avis ; réunion de la ville de Venise et de ses Etats au royaume d'Italie . . . . .	506
9620	27 décem. Schœnbrunn.	Le Roi de Bavière	Avantages faits à Presbourg au roi de Bavière moyennant la cession de la principauté de Würzburg . . . . .	506
9621	27 décem. Schœnbrunn.	Le Roi de Wurtemberg.	Envoi des articles du traité de Presbourg concernant le roi de Wurtemberg . . . . .	507
9622	27 décem. Schœnbrunn.	L'Électeur de Bade.	Annonce des avantages obtenus par le même traité pour la Maison de Bade . . . . .	507
9623	27 décem. Schœnbrunn.	.....	Proclamation annonçant à l'armée la signature de la paix et la conviant à une grande fête à Paris . . . . .	507
9624	27 décem. Schœnbrunn.	.....	Proclamation aux habitants de Vienne ; témoignage d'estime que leur donne l'Empereur en partant . . . . .	508
9625	27 décem. Schœnbrunn.	.....	Proclamation à l'armée qui, sous les ordres du prince Joseph, va conquérir le royaume de Naples . . . . .	509

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1805.			
9626	27 décem. Schönbrunn.	Berthier.	Ordres relatifs à la levée des contributions dans le Tyrol et dans les nouvelles possessions des alliés.....	510
9627	27 décem. Schönbrunn.	Le même.	Instructions et ordres pour conclure une convention réglant les détails de l'évacuation.	510
9628	27 décem. Schönbrunn.	Dejean.	Dilapidations à réprimer. Dépenses de l'armée du Nord mises à la charge de la Hollande.....	516
9629	27 décem. Schönbrunn.	Songis.	Ordres pour l'évacuation de l'artillerie prise à Vienne et pour l'envoi de canons à Palmanova.....	516
9630	27 décem. Schönbrunn.	Talleyrand.	Entrevue avec le prince Charles, départ de l'Empereur pour Munich; pouvoirs laissés à Berthier.....	517
9631	27 décem. Schönbrunn.	Le Prince Eugène	Lauriston et Miollis désignés pour prendre possession de Venise et de la Dalmatie..	518
9632	27 décem. Schönbrunn.	Le même.	Dilapidations à surveiller et à punir. Mission de M. Prina à Venise pour y organiser les finances.....	518
9633	31 décem. Munich.	Le Prince Joseph.	Ordre de se rendre à Rome pour prendre le commandement en chef de l'armée de Naples.....	519
9634	31 décem. Munich.	Le même.	Annonce du mariage du prince Eugène avec une princesse bavaroise; autre projet d'alliance.....	519
9635	31 décem. Munich.	Berthier.	Témoignage de satisfaction pour la division Legraud à mettre à l'ordre du jour....	520
9636	31 décem. Munich.	Le Prince Eugène	Nouvelles relatives au mariage de ce prince avec la princesse Auguste de Bavière....	520
	1806.			
9637	2 janvier. Munich.	Berthier.	Motif du séjour de l'Empereur à Munich, en attendant l'échange des ratifications....	520
9638	3 janvier. Munich.	Le Prince Eugène	Ordre de se rendre de suite à Munich, en laissant le commandement à un général de division.....	521
9639	3 janvier. Munich.	.....	Ordre relatif à la signature du contrat de mariage du prince Eugène.....	521
9640	3 janvier. Munich.	Cambacérés.	Remercement des vœux exprimés par l'archichancelier à l'occasion du 1 <sup>er</sup> janvier....	521
9641	3 janvier. Munich.	Jourdan.	Regret de n'avoir pu confier un commandement à Jourdan à cause de son état de santé.....	522
9642	3 janvier. Munich.	Champagny.	Satisfaction de la promesse faite par M. de Lalande. Remercement des souhaits de nouvelle année.....	522
9643	3 janvier. Munich.	L'Électeur de Salzburg.	Circonstance saisie par l'Empereur pour agrandir l'Etat et assurer l'indépendance de ce prince.....	522
9644	3 janvier. Munich.	Berthier.	Ordre de diriger sur Inspruck et Vérone six mille hommes de la réserve, à la disposition du vice-roi.....	522

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
9645	3 janvier. Munich.	.....	Ordre au général Bertrand de reconnaître l'Inn, la Salza et les limites du Tyrol avec Salzburg.....	523
9646	3 janvier. Munich.	Brème.	Assurance d'estime; exhortation à bien remplir les fonctions de ministre de l'intérieur en Italie.....	523
9647	4 janvier. Munich.	Fouché.	Conduite à tenir envers les prêtres; motifs de discussions et de troubles à écarter soigneusement.....	523
9648	4 janvier. Munich.	Le Roi de Wurtemberg.	Réponse à une lettre notifiant l'élévation de la Maison de Wurtemberg à la dignité royale.....	524
9649	4 janvier. Munich.	L'Électeur de Bade.	Abandon d'un projet d'union non agréé du prince Charles. Recommandation pour le prince Louis.....	524
9650	5 janvier. Munich.	Le Prince de Saxe	Paiement d'une somme due par le roi d'Angleterre en qualité d'électeur de Hanovre.	525
9651	5 janvier. Munich.	Berthier.	Mission du général César Berthier au quartier général de l'armée de Naples.....	525
9652	6 janvier. Munich.	Le Roi de Bavière	Récompenses que l'Empereur désire donner aux troupes bavaoises en témoignage de satisfaction.....	525
9653	7 janvier. Munich.	Cambacérés.	Ordre d'annoncer au Sénat, aux ministres, etc., le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste.....	526
9654	7 janvier. Munich.	.....	Message au Sénat relatif au traité de Presbourg et au mariage du prince Eugène...	526
9655	7 janvier. Munich.	Le Pape.	Représentations en réponse à une lettre du Saint-Père se plaignant de l'occupation d'Ancone.....	527
9656	7 janvier. Munich.	Fesch.	Mécontentement vivement exprimé contre la politique de la cour de Rome.....	528
9657	7 janvier. Munich.	Berthier.	Réponse à M. de Gyulai approuvée. Recommandation de ne point fatiguer les troupes. Nouvelles.....	529
9658	8 janvier. Munich.	Champagny.	Envoi d'un décret pour le licenciement des gardes nationales qui ont été requises...	530
9659	8 janvier. Munich.	●Cretet.	Pont commencé à Strasbourg à placer dans un autre endroit.....	530
9660	8 janvier. Munich.	Le Prince Eugène	Ordre de licencier les gardes nationales d'Italie. Général Solignac mandé à Paris...	531
9661	9 janvier. Munich.	Le Roi de Wurtemberg.	Motifs du séjour de l'Empereur à Munich; promesse de passer un jour à la cour de Wurtemberg.....	531
9662	11 janvier. Munich.	Decrès.	Ordres pour une expédition destinée au Portugal; bâtiments à envoyer à la Martinique.	531
9663	12 janvier. Munich.	.....	Message au Sénat; adoption du prince Eugène; ses droits au trône d'Italie.....	532
9664	12 janvier. Munich.	Berthier.	Ordre à deux écuyers du prince Joseph de rejoindre l'armée de Naples; généraux à y envoyer.....	534



Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1806.</b>			
9665	12 janvier. Munich.	Le Prince Joseph.	Instructions militaires et conseils pour commander l'armée dirigée contre Naples . . .	534
9666	13 janvier. Munich.	Le Roi de Bavière	Abandon à ce prince d'une contribution de neuf millions que devait payer le Tyrol . .	536
9667	14 janvier. Munich.	Fouché.	Mécontentement au sujet de bulletins de police contenant de fausses nouvelles sur l'Empereur . . . . .	536
9668	14 janvier. Munich.	Le Prince Joseph.	Personnes qui se rendent près du prince. Envoi du contrat de mariage du vice-roi.	536
9669	14 janvier. Munich.	Berthier.	Ordres et avis relatifs aux mouvements de l'armée évacuant l'Allemagne . . . . .	537
9670	15 janvier. Munich.	Fouché.	Censure établie sans permission; plaintes à ce sujet; intention de sauvegarder les libertés publiques . . . . .	538
9671	16 janvier. Munich.	Le Landgrave de Hesse-Darmstadt.	Réponse à ce prince excusant sa conduite politique pendant la dernière guerre; conseils	539
9672	17 janvier. Munich.	Fesch.	Reproche d'avoir fait part à Gouvion Saint-Cyr d'une communication diplomatique du Pape . . . . .	540
9673	17 janvier. Munich.	.....	Décision favorable à une réclamation du prince de Hohenzollern-Hechingen . . . . .	540
9674	17 janvier. Munich.	Berthier.	Positions à garder jusqu'à l'occupation de Venise et de la Dalmatie. Projet d'une route d'étapes à faire . . . . .	541
9675	19 janvier. Stuttgart.	Cambacérés.	Départ de l'Empereur pour Carlsruhe; son vif désir de revenir à Paris . . . . .	542
9676	19 janvier. Stuttgart.	Mollien.	Ordre de tenir en réserve, dans une caisse spéciale, les fonds provenant des contributions d'Allemagne . . . . .	542
9677	19 janvier. Stuttgart.	Berthier.	Ordre de placer le corps d'armée du maréchal Bernadotte dans l'évêché d'Eichstædt.	542
9678	19 janvier. Stuttgart.	Junot.	Ordre de se rendre à Parme pour réprimer une insurrection dans ce pays . . . . .	543
9679	19 janvier. Stuttgart.	Dejean.	Mesure approuvée. Recommandation de pourvoir à l'entretien des troupes dès leur rentrée en France . . . . .	543
9680	19 janvier. Stuttgart.	Angereau.	Ordre de rester dans le pays de Darmstadt. Demande de renseignements sur les troupes prussiennes . . . . .	544
9681	19 janvier. Stuttgart.	Le Prince Eugène	Nouvelles relatives au voyage de l'Empereur. Envoi d'un n° du <i>Moniteur</i> concernant le prince Eugène . . . . .	544
9682	19 janvier. Stuttgart.	Le même.	Ordre au sujet des finances. Mémoire à faire sur les limites entre l'Italie et la Bavière . .	544
9683	19 janvier. Stuttgart.	La Princesse Auguste.	Expression de sentiments affectueux et paternels en réponse à une lettre de cette princesse . . . . .	545
9684	19 janvier. Stuttgart.	Le Prince Eugène	Troupes à diriger sur Parme et Alexandrie pour y être à la disposition de Junot . . .	546
9685	19 janvier. Stuttgart.	Le Prince Joseph	Ordre d'entrer dans le royaume de Naples et d'en chasser les Bourbons; instructions militaires . . . . .	546

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
9686	19 janvier. Stuttgart.	Berthier.	Ordre de faire faire, par des ingénieurs, la reconnaissance de la vallée d'Eichstædt.	547
9687	19 janvier. Stuttgart.	Decrès.	Ordres divers. Matelots à lever à Marseille afin de pouvoir débloquer Toulon.	547
9688	19 janvier. Stuttgart.	Le même.	Demande d'un rapport sur la prise d'un bâtiment de commerce dans la rade même de Toulon.	548
9689	20 janvier. Stuttgart.	.....	Décision en faveur d'un valet de chambre de la reine de Wurtemberg, propriétaire à Ville-d'Avray	548
9690	20 janvier. Stuttgart.	Lebrun.	Nouvelles officielles. Commandement militaire du vice-roi; mission de Junot à Parme.	548
9691	21 janvier. Carlsruhe.	Cambacérés.	Annonce de prochaine arrivée à Paris. Surprise d'apprendre la dissolution de l'armée du Nord	549
9692	21 janvier. Carlsruhe.	Barbé-Marbois.	Espoir de trouver intact le portefeuille des obligations, dont aucune émission n'a été autorisée.	549
9693	21 janvier. Carlsruhe.	Otto.	Décret à proposer pour faire cesser les abus qui ont lieu à l'occasion du partage de la Souabe.	549
9694	21 janvier. Carlsruhe.	Berthier.	Ordres divers et recommandations : levée des contributions, et cantonnements de l'armée.	550
9695	21 janvier. Carlsruhe.	Le même.	Ordre de porter le quartier général à Munich et de correspondre avec les différents corps.	551
9696	21 janvier. Carlsruhe.	.....	Décision relative aux fortifications de Cassel, au sujet desquelles le ministre consulte l'Empereur.	552
9697	23 janvier. Strasbourg.	Berthier.	Défense de faire évacuer les hôpitaux d'Allemagne. Prisonniers à réclamer. Envoi de conscrits en Italie.	552
9698	23 janvier. Strasbourg.	Le Prince Eugène	Demande des états de situation des armées d'Italie et de Naples. Conscrits à vêtir. Ordres.	553
9699	24 janvier. Strasbourg.	Cambacérés.	Plainte au sujet d'un bulletin de M. Lebrun, manquant de tact et d'esprit politique.	554
9700	24 janvier. Strasbourg.	Lebrun.	Vif mécontentement exprimé au sujet du bulletin ci-dessus relatif à l'insurrection du Plaisantin.	555
9701	24 janvier. Strasbourg.	Fouché.	Défense de laisser insérer dans les journaux le bulletin de M. Lebrun sur les affaires de Parme.	555
9702	24 janvier. Strasbourg.	Berthier.	Intention d'occuper Francfort jusqu'à l'évacuation de la Silésie; ordres à ce sujet.	555
9703	24 janvier. Strasbourg.	Augereau.	Instructions pour occuper Francfort, lever une contribution et ranger sous ses ordres la division batave.	556
9704	24 janvier. Strasbourg.	Kellermann.	Renforts à envoyer au 7 <sup>e</sup> corps de la Grande Armée. Ordre de reformer la division Leval.	557

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	<b>1806.</b>			
9705	24 janvier. Strasbourg.	Lefebvre.	Ordre de porter au grand complet de guerre la division Dupont aussitôt son arrivée à Darmstadt. ....	557
9706	24 janvier. Strasbourg.	Dupont.	Ordre de se mettre en marche de guerre pour se rendre à Darmstadt. ....	558
9707	24 janvier. Strasbourg.	Dejean.	Demande d'explications au sujet d'une introduction de troupes espagnoles en France. .	558
9708	27 janvier. Paris.	Champagny.	Mission de retirer à M. Barbé-Marbois le portefeuille des finances pour le remettre à M. Mollien. ....	558
9709	27 janvier. Paris.	Lebrun.	Sens dans lequel doivent être prises les réprimandes que l'Empereur adresse à l'architrésorier. ....	559
9710	27 janvier. Paris.	Berthier.	Intention de ne pas presser l'évacuation. Ordre de laisser à Strasbourg une partie des écuries. ....	559
9711	27 janvier. Paris.	Roguin.	Ordre de faire payer à la garde impériale quinze jours de solde. ....	559
9712	27 janvier. Paris.	Le Prince Eugène	Attente de nouvelles. Courriers de la cour de Naples à intercepter. Compliments à la vice-reine. ....	560
9713	27 janvier. Paris.	Le Prince Joseph.	Témoignage de satisfaction. Projet de faire de Naples un royaume relevant de l'empire français. ....	560
9714	27 janvier. Paris.	Le même.	Refus de recevoir le cardinal Ruffo porteur de propositions de paix; ordre de conquérir Naples. ....	561
9715	29 janvier. Paris.	.....	Notes : convocation des ministres pour un travail et un conseil des finances. ....	561
9716	30 janvier. Paris.	Talleyrand.	Projet de contre-balancer l'agrandissement de la Prusse par la création d'un nouvel Etat en Allemagne. ....	562
9717	30 janvier. Paris.	Fesch.	Reproche. Ordre de prendre possession, au nom du roi d'Italie, du palais de Venise à Rome. ....	563
9718	30 janvier. Paris.	Berthier.	Dispositions à prendre pour maintenir l'armée en mesure de faire la guerre et d'agir avec rapidité. ....	563
9719	30 janvier. Paris.	Le Prince Joseph.	Intention formelle de conquérir Naples et la Sicile; ordre de proclamer la déchéance des Bourbons. ....	564
9720	30 janvier. Paris.	Le même	Avis. Main-forte à prêter pour la prise de possession des palais de Naples et de Venise à Rome. ....	564
9721	31 janvier. Paris.	Fouché.	Ordre de surveiller l'architecte et un fournisseur du prince Eugène; soupçons à leur égard. ....	565
9722	31 janvier. Paris.	Berthier.	Renseignement nécessaire pour prendre une décision au sujet des arsenaux du Tyrol. ....	566
9723	31 janvier. Paris.	Le Prince Eugène	Attente de nouvelles de Naples. Demande d'un état détaillé de la composition de l'armée. ....	566

N <sup>os</sup> des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
9724	31 janvier. Paris.	Le Prince Joseph.	Ordre de faire arrêter le prince royal de Naples. Passage en Sicile à effectuer sur-le-champ . . . . .	567
9725	31 janvier. Paris.	Decrès.	Projet de faire sortir, l'année suivante, douze croisières; vaisseaux à réparer et à construire . . . . .	567
9726	31 janvier. Paris.	Le même.	Officiers de marine à mettre à la disposition du prince Joseph et à envoyer à Venise et en Dalmatie . . . . .	569
9727	1 <sup>er</sup> février. Paris.	Champagny.	Demande d'un rapport sur la situation financière de la commune de Paris . . . . .	570
9728	1 <sup>er</sup> février. Paris.	Le même.	Demande de renseignements sur l'état des travaux d'embellissement commandés à Paris . . . . .	570
9729	1 <sup>er</sup> février. Paris.	Le même	Demande d'un état de situation des compagnies départementales placées sous les ordres des préfets . . . . .	570
9730	2 février. Paris.	Le même.	Informations à prendre sur l'interruption des travaux dans diverses manufactures et ateliers . . . . .	570
9731	2 février. Paris.	Fouché.	Ordre d'user de ménagements et d'égards envers les émigrés qui sont l'objet d'une mesure de police . . . . .	571
9732	2 février. Paris.	Le Roi de Bavière	Remerciement de la réception qui a été faite à l'Empereur à la cour de Munich . . . . .	571
9733	2 février. Paris.	La Reine de Bavière.	Compliments; expression cordiale de sentiments d'estime et d'amitié . . . . .	571
9734	2 février. Paris.	Le Roi de Wurtemberg.	Remerciement de l'accueil reçu par l'Empereur à la cour de Wurtemberg . . . . .	571
9735	2 février. Paris.	Le même.	Adhésion à donner au traité déjà accepté par les cabinets de Munich et de Bade . . . . .	572
9736	2 février. Paris.	Le Prince de la Paix.	Remerciement d'un avis concernant la reine de Naples. Assurances d'amitié pour le roi d'Espagne . . . . .	572
9737	2 février. Paris.	Berthier.	Ordre d'envoyer des officiers en Silésie pour observer l'évacuation de la Pologne par les Russes . . . . .	572
9738	3 février. Paris.	Le Prince Joseph.	Accueil fait par l'Empereur à Gouvion Saint-Cyr. Abus à prévenir à Naples; conseils . . . . .	573
9739	3 février. Paris.	Le Prince Eugène	Reproche de trop grandes dépenses pour un hôtel à Paris; fraudes soupçonnées . . . . .	573
9740	3 février. Palais des Tuileries.	.....	Décret réglementant le service du cabinet de l'Empereur et les fonctions qui s'y rattachent . . . . .	574

FIN DE LA TABLE.

may be

89073572307



b89073572307a



Handwritten text or markings, possibly a signature or date, located below the dark object in the upper right corner.

Handwritten text or markings, possibly a signature or date, located below the first set of markings in the upper right corner.



8 1073572307



B89073572307A